UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00814219 2

From the Library of

Henry Tresawna Gerrans

Fellow of Worcester College, Oxford

1882-1921

Given to University of Toronto Library.

By his Wife

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/monambassadeenal01gontuoft

MON AMBASSADE

EN ALLEMAGNE

Héliog. Chauvet — Plon-Nourrit & Cie Edit. — Imp. Eudes

VICOMTE DE GONTAUT-BIRON

1818 † 1890

HF.C
G6414m

VICOMTE DE GONTAUT-BIRON

MON AMBASSADE

EN ALLEMAGNE

(1872-1873)

AVEC UN AVANT-PROPOS ET DES NOTES

PAR ANDRÉ DREUX, ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

Portrait en héliogravure

Deuxième Édition

175331
10/11/22

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1906

Tous droits réservés

H. T. GERRANS,
WORCESTER COLLEGE,
OXFORD.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Published 4 April 1906.
Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March 3d 1905 by Plon-Nourrit et Cie.

AVANT-PROPOS

Les *Mémoires* que nous présentons au public ont été écrits par l'auteur, à la fin de sa vie, d'après les documents de toute nature, notes personnelles, lettres particulières, dépêches officielles, qu'il avait conservés de son ambassade à Berlin. Son intention était de raconter les événements accomplis durant toute sa mission, laquelle s'étendit du mois de janvier 1872 au mois de décembre 1877 ; mais la mort l'empêcha d'aller jusqu'au bout. Le présent volume n'est qu'un fragment de l'œuvre projetée et s'arrête à la fin de l'année 1873.

A ce fragment lui-même, l'auteur n'a pas eu le temps de mettre la dernière main. Il le laissa plutôt comme une ébauche qu'il était nécessaire et qu'il recommandait, d'ailleurs, de revoir et d'agencer, si l'on voulait un jour la livrer au public. C'est à ce désir expressément formulé par lui que nous avons déféré, en faisant subir à son œuvre certains remaniements, purement extérieurs, dont nous voudrions préciser la nature et la portée.

Ce sont d'abord des suppressions. Diverses raisons

nous ont guidé dans cette partie de notre travail :

Il fallait alléger un peu le volume. Pour être court, on doit avoir le temps de se relire, et c'est ce temps qui a manqué à M. de Gontaut. De là, comme dans toute œuvre de premier jet, des répétitions inévitables et des développements parasites que nous avons dû faire disparaître.

D'autres parties du volume qui faisaient double emploi avec certaines publications antérieures ont été également supprimées.

Il est enfin des passages que des considérations d'ordre privé nous ont conduit à retrancher dans une œuvre ayant trait à des événements si récents que bien des acteurs en vivent encore ou ont à peine cessé de vivre.

Outre les suppressions indispensables, une autre tâche s'offrait à nous : c'était, sinon de composer le volume, à tout le moins d'en rendre l'ordonnance générale plus claire et plus dégagée, de transposer certaines parties qui n'étaient pas à leur place, d'introduire des divisions par chapitres, d'en rédiger les sommaires, bref, d'établir et de préciser un plan dont les grandes lignes, très nettes dans la pensée de l'auteur, étaient parfois demeurées indécises au cours d'une rédaction hâtive.

Il va sans dire que ces remaniements n'altèrent en rien ni la pensée ni le texte même de l'auteur et que nous ne nous serions pas reconnu le droit d'imprimer sous son nom un livre que nous aurions prétendu

refondre et écrire à nouveau. Les présents *Mémoires* sont bien l'œuvre authentique de M. de Gontaut, telle qu'il l'a non seulement conçue mais rédigée. Tout notre travail d'aménagement, si l'on peut dire, a pu se faire sans que nous ayons eu ni le désir ni le besoin d'intercaler dans le texte original des développements ou des enjolivements artificiels. Sauf quelques transitions fort courtes et insignifiantes, nous n'avons rien ajouté, ni une phrase, ni une épithète.

A ce texte ainsi remanié, nous avons cru devoir joindre quelques notes, spécialement pour éclairer des allusions faites par M. de Gontaut à certains événements. Nous n'avons pas jugé à propos de multiplier ces notes, ni surtout d' « identifier » tous les personnages cités dans le volume, un tel appareil d'érudition ne nous semblant utile que pour des œuvres qui se rapportent à un passé plus lointain.

Après avoir exposé ce que sont les présents *Mémoires*, nous voudrions dire brièvement les raisons pour lesquelles la publication en a paru opportune à la famille de l'auteur.

Il convient, tout d'abord, d'aller au-devant d'une objection que l'on ne manquera sans doute pas de formuler. Ces *Mémoires*, dira-t-on, n'apportent que peu de choses neuves et inédites, soit sur la politique extérieure, soit sur la politique intérieure de la France à cette époque.

En ce qui regarde la politique extérieure, et notamment la libération du territoire encore occupé par l'armée allemande, nous n'ignorons pas que bon nombre des lettres échangées entre M. Thiers ou M. de Rémusat, d'une part, M. de Gontaut ou M. de Saint-Vallier, d'autre part, ont été récemment publiées par les soins de la famille de l'ancien président (1). De ces mêmes documents, M. Henri Doniol avait déjà tenté de tirer parti (2). Mais les *Mémoires* de M. de Gontaut s'étendent jusqu'à la fin de l'année 1873, et les deux ouvrages que nous venons de citer ne vont pas au delà de la présidence de M. Thiers, qui prit fin, comme l'on sait, le 24 mai.

Il s'en faut d'ailleurs que, même pour la période antérieure au 24 mai et à plus forte raison pour les premiers mois qui suivirent, les documents reproduits ou exploités par M. de Gontaut aient déjà tous été livrés à la publicité. Les curieux de cette époque trouveront encore à glaner dans le présent volume quelques lettres intéressantes de M. Thiers, de M. de Rémusat et de M. le duc de Broglie (3).

Enfin, et surtout, les faits que l'on trouve, pour ainsi

(1) *Occupation et libération du territoire*. Paris, 1900, 2 vol. in-8°.

(2) Henri Doniol, *M. Thiers, le comte de Saint-Vallier, le général de Manteuffel, Libération du territoire*, Paris, Colin, 1897, in-18.

(3) M. le duc de Broglie a lui-même écrit, en s'aidant des documents et mémoires laissés par M. de Gontaut, un court et substantiel volume intitulé : *La Mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin*. Paris, Calmann-Lévy, 1896, in-18. Mais ce résumé éloquent et clair laisse encore la place libre à des publications plus détaillées.

dire, épars dans les deux volumes de correspondances publiés par la famille de M. Thiers, ont ici le grand avantage d'être concentrés et coordonnés sous la forme d'un récit suivi. Ce sont des documents mis en œuvre, et cela, par un homme qui, ayant été intimement mêlé aux événements, y ajoute ses réflexions et impressions personnelles de témoin ou d'acteur. Ainsi présentés, les faits peuvent sembler gagner en intérêt, sans rien perdre en exactitude.

Quant à la politique intérieure, si ce que M. de Gontaut nous en rapporte, notamment au sujet des discussions entre M. Thiers et les députés de la droite, n'est pas nouveau, ce qui l'est davantage, c'est l'angle sous lequel il considère cette politique, ou, pour mieux dire, le poste d'observation d'où il l'examine en sa qualité d'ambassadeur à Berlin. C'est moins aux événements eux-mêmes qu'il s'attache, qu'aux impressions diverses que ces événements produisent en Allemagne et à l'influence, bonne ou mauvaise, qu'ils exercent sur nos relations avec nos vainqueurs. Ses fonctions lui permettent de noter avec une grande abondance de détails et beaucoup d'exactitude la manière dont les Allemands jugent les choses de France, l'intérêt souvent mêlé d'anxiété qu'ils y apportent et les dispositions changeantes que, selon les circonstances, ils éprouvent à notre endroit. C'est ce qui nous retient tout particulièrement dans ses *Mémoires*. Mieux qu'aucun autre, par exemple, M. de Gontaut était à même de savoir et de

nous dire comment on envisageait à Berlin le rétablissement éventuel de la monarchie en France et quel accueil on y aurait fait au nouveau régime.

Dans une œuvre de ce genre, il n'est pas indifférent de connaître la personnalité de l'auteur pour évaluer le degré de confiance que mérite son récit. Nous pouvons dire qu'avec M. de Gontaut la confiance doit être complète. Cela tient à un ensemble de qualités qui font de lui un historien scrupuleux et exact.

L'une d'elles est sa très grande modestie, une modestie nullement feinte, qui perce à tout instant dans son livre. Par une heureuse nouveauté, cet auteur de *Mémoires* ne cherche jamais à se mettre au premier plan ni à reporter sur lui-même des mérites qu'il croit devoir laisser à d'autres. Bien qu'il ait été l'un des principaux agents de la libération définitive de notre territoire et qu'il ait eu l'honneur bien mérité d'apposer sa signature, à côté de celle de Bismarck, au bas du traité qui consacrait cette libération, c'est en des termes réservés et simples qu'il parle du rôle qu'il a eu dans les négociations. Il insiste sur la grande part qu'y ont prise M. Thiers et M. de Rémusat et il s'en voudrait de ne pas rendre à ses collaborateurs la justice qui leur est due. Il n'y a donc pas à craindre qu'un tel homme travestisse jamais les faits pour se grandir lui-même et s'attribuer un rôle qu'il n'aurait pas joué.

Une autre garantie d'exactitude nous est fournie par la nature même de son esprit. M. de Gontaut fut, par tempérament, un homme sensé et modéré. Légitimiste convaincu, il n'hésite pas à désavouer les imprudences, les excès de zèle ou les préjugés de certains membres de l'extrême droite. Ses principes monarchistes ne l'empêchent pas d'accepter de servir, comme ambassadeur, un régime qui n'est pas celui de son choix. Cette pondération, cet équilibre font de lui un observateur et un juge aussi impartial que clairvoyant. Les préventions qu'engendre l'esprit de parti ne viennent jamais troubler la sûreté de ses appréciations ni compromettre la sincérité de son récit. S'il est sévère pour la politique intérieure de M. Thiers, il ne lui marchande pas les éloges pour la manière dont il dirige la politique extérieure, et il est loin d'approuver sans réserve l'opposition faite au Président par son propre parti dans l'Assemblée nationale.

Modestie, bon sens et droiture, telles sont les qualités qui apparaissent dans les *Mémoires* de M. de Gontaut et leur donnent un si grand air de vérité.

En outre, les circonstances le favorisent. Il peut puiser aux meilleures sources bien des renseignements intéressants et utiles sur les hommes et les choses. C'est qu'il n'est pas un ambassadeur quelconque, mais un ambassadeur personnellement estimé et aimé des souverains allemands. L'Empereur ne tarit pas d'éloges sur son compte, et l'Impératrice aime à s'entretenir fré-

quemment et intimement avec lui. Ses alliances avec quelques-unes des grandes familles de la société berlinoise lui ménagent dans cette société un accès plus facile. Il a donc l'occasion de beaucoup voir et beaucoup entendre. Il recueille parfois des confidences précieuses dont il fait profiter son gouvernement. L'intérêt de ses *Mémoires* n'en devient que plus vif et il n'est pas jusqu'aux détails piquants et anecdotiques qui n'en viennent augmenter l'attrait.

Il serait, enfin, difficile à des Français de les lire sans quelque émotion. Ce qu'ils leur offrent, en effet, c'est le spectacle presque dramatique d'un homme subitement placé dans une des situations les plus pénibles et les plus délicates que l'on puisse imaginer, et des efforts qu'il s'impose pour représenter avec honneur et profit son pays humilié et vaincu. Improvisé ambassadeur par M. Thiers, sans avoir jamais rempli auparavant aucune fonction diplomatique, M. de Gontaut apporta à cette mission tous les dons naturels qui l'y devaient faire réussir. La seule politique à suivre pour la France, encore toute meurtrie de ses défaites, était une politique d'abstention et d'effacement. Le problème délicat à résoudre pour notre ambassadeur était de représenter à Berlin cette politique sans qu'il en coûtât rien à l'amour-propre de la France, et sans que sa prudence pût être taxée de complaisance et de peur. Il y fallait un rare mélange de dignité et de tact, et ce sont justement ces deux qualités que M. Thiers se plaisait à

reconnaître en M. de Gontaut, lorsqu'il s'applaudissait de l'avoir envoyé à Berlin. On était sûr qu'avec un tel représentant, la France ne courait aucun risque ni d'être embarquée à la légère dans des aventures périlleuses, ni de sacrifier par une faiblesse servile quelque chose de son honneur et de sa fierté. Il fallut souvent à M. de Gontaut beaucoup de patience et de sang-froid; il dut souvent imposer silence à des ressentiments personnels et légitimes, dans l'intérêt supérieur du pays, et ce n'est pas sans un peu de sympathie émue que l'on surprend parfois dans ses notes intimes l'expression vite réprimée des tristesses et des amertumes qu'il ne peut s'empêcher d'éprouver. Assister à des fêtes de cour où s'étale fastueusement le triomphe du nouvel empire fondé sur nos revers, renouveler pour la vingtième fois à des gens qui ne veulent pas se laisser convaincre l'assurance des intentions pacifiques de la France, combattre les défiances que provoque notre réorganisation militaire et la justifier sans paraître s'en excuser, dissiper les inquiétudes blessantes de tant de personnes qui affectent de nous croire sans cesse à la veille d'une révolution, lorsqu'elles s'enquièrent de nos divisions intérieures, subir de pénibles tête-à-tête avec le redoutable Chancelier, déjouer sa malveillance et éviter ses mauvaises querelles en opposant à tous ses procédés le calme le plus imperturbable, tel fut le rôle toujours douloureux que M. de Gontaut eut à soutenir pendant les six années que dura son ambassade. C'est

de la bouche même du vieil empereur, qu'à la veille de quitter son poste pour toujours, il recueillit le sincère témoignage des services qu'il avait rendus.

« Quelle nouvelle j'ai apprise, lui dit-il, vous nous quittez? C'est une grande affliction pour moi. *C'est à vous que nous devons les bonnes relations avec la France;* oui, ajouta-t-il en prenant les mains de M. de Gontaut dans les siennes, c'est bien à vous. »

Et ses yeux se mouillèrent de larmes.

Victime de nos querelles intérieures, M. de Gontaut pouvait du moins emporter dans sa retraite la conscience d'avoir servi son pays à l'une des heures les plus pénibles de son histoire, dans un des postes les plus difficiles, et d'avoir contribué à lui épargner toute agression de ses vainqueurs, avant qu'il eût eu le temps de reprendre sa place dans l'équilibre européen. Une publication prochaine, destinée à faire suite à celle-ci, achèvera de montrer ce que la France dut à son ambassadeur, notamment au printemps de 1875, lorsque l'Allemagne, devenue plus particulièrement menaçante, inquiéta l'Europe entière.

La famille de M. de Gontaut a voulu fournir au public, avec les présents *Mémoires,* les moyens d'apprécier les difficultés de sa tâche et la grandeur de ses services. Le lecteur éprouvera d'autant plus de plaisir à les reconnaître que l'auteur prend plus de soin à n'y pas insister. Ces *Mémoires* ne lui présenteront pas seulement un exposé sincère et exact des événements; ils lui per-

mettront encore de saisir la vraie physionomie, si attachante et si noble, de l'homme qui, au lendemain de nos défaites, nouveau venu dans la diplomatie, accepta la dure mission de nous représenter à Berlin.

André Dreux.

N. B. — Les notes de l'auteur, au bas des pages, sont suivies des initiales G.-B. Celles de l'éditeur ne portent aucune mention.

MON AMBASSADE
EN ALLEMAGNE
[1872-1873]

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS DE L'AMBASSADE

M. de Gontaut est nommé ambassadeur. — Son arrivée à Berlin. — Sa première entrevue avec le prince de Bismarck. — Remise de ses lettres de créance à l'Empereur. — Audience de l'Impératrice. — Audiences du prince et de la princesse Frédéric-Charles; du prince impérial et de la princesse impériale. — Premières visites dans la société de Berlin. — Les fêtes de la cour; conversations avec le prince de Bismarck et l'Impératrice.

La période qu'embrassent ces souvenirs est celle de la mission que m'a donnée à remplir en Allemagne M. Thiers, alors président du régime provisoire de la République, et qu'a confirmée M. le maréchal de Mac-Mahon jusqu'aux derniers jours de l'année 1877 (1). La politique intérieure y trouvera sa place comme la politique extérieure; car, en outre de mes correspondances sur l'un et l'autre sujet avec M. Thiers et M. de Rémusat, mon éloignement de Versailles et de Paris ne m'empêchait pas d'entretenir des

(1) Cette période ne s'étend en réalité, comme nous le disons précédemment, que jusqu'à la fin de l'année 1873, l'auteur n'ayant pas pu achever l'œuvre projetée.

relations avec mes collègues de l'Assemblée nationale et plus tard du Sénat.

Après une session prolongée et que les événements survenus dans une année lugubre, à tant d'égards, devaient rendre laborieuse et agitée, l'Assemblée nationale s'était séparée le 18 septembre 1871. J'avais rejoint mes enfants à Navailles et je me réjouissais d'y passer tranquillement mes vacances. Le plaisir que j'y goûtais était accru par cette circonstance que mon département avait pour administrateur un de mes amis d'enfance, le marquis de Nadaillac, que son goût pour le travail et son aptitude aux affaires, non moins que l'intelligence vive et distinguée et la parfaite amabilité de sa femme, avaient désigné au choix de M. Thiers. Entre Navailles et Pau les rapports étaient fréquents. Ils l'étaient d'autant plus à l'époque dont je parle qu'un autre de mes plus chers amis, qui nous a été bien cruellement enlevé au commencement de l'année 1874, le duc de Maillé, venait d'arriver à Pau avec sa femme et ses enfants pour y passer l'hiver. Un incident, au premier abord mystérieux, vint tout à coup me tirer de mon repos.

C'était un dimanche, le 19 novembre : nous étions réunis au salon après le déjeuner, quand nous vîmes arriver une voiture qui s'arrêta au perron. Nadaillac en sortit accompagné de Maillé; il tenait à la main un télégramme et me le présenta en disant : « Je suis chargé par M. Thiers de te demander à Versailles; il s'agit de quelque chose d'important, mais la dépêche ne s'explique pas davantage. » Grand étonnement dans la famille! Toutes les suppositions possibles sur l'appel du Président se donnèrent cours; comme d'habitude aucune ne se trouva vraie.

Il n'y avait pas à hésiter d'ailleurs; dès le lendemain je partais, et, le mardi matin avant onze heures, j'étais dans le cabinet de M. Thiers à Versailles. On juge de ma sur-

prise quand j'appris de sa bouche qu'il me proposait d'aller à Berlin en qualité d'ambassadeur. La presse ne tarda pas à apprendre la nouvelle et à la répandre. Les journaux républicains se montrèrent mécontents et sarcastiques, les journaux conservateurs assez satisfaits; chez les uns et les autres il y eut de l'étonnement, et c'était bien naturel; nul ne fut plus surpris que moi.

L'impression fut la même dans l'Assemblée, et, parmi les députés de l'extrême droite, plus d'un me blâma d'accepter des fonctions publiques sous un gouvernement qui n'était que la trêve des partis et point encore celui de M. le comte de Chambord. En revanche, j'obtins l'adhésion chaleureuse des esprits modérés et impartiaux, comprenant que M. Thiers donnait des garanties aux royalistes en les appelant à concourir aux affaires, et que rien n'était plus propre à préparer favorablement le pays au retour du Roi que de lui montrer ses partisans se dévouant à son salut, surtout au moment où il y avait « plus d'honneur que d'honneurs » à en recueillir. Leur pensée fut traduite excellemment par un des plus distingués d'entre eux, par M. Audren de Kerdrel, homme d'un cœur chaud, d'un esprit aussi distingué qu'éclairé, royaliste aussi tenace et aussi dévoué que le sont les Bretons, mais aussi raisonnable et aussi informé de l'état vrai des choses, de la nécessité des temps, que peut l'être un Français du dix-neuvième siècle. Il était comme moi un ami intime de M. de Falloux, et je m'étais lié avec lui dès les premiers jours de l'Assemblée. Il voulut bien m'envoyer ses compliments dans une lettre charmante et profondément sentie, trop flatteuse pour que je la reproduise ici, et où il traitait assez rudement nos amis au collet monté.

Une autre lettre que je reçus en même temps me toucha beaucoup : elle était de l'un de mes amis d'enfance, le comte Guillaume de Pourtalès, neuchâtelois d'origine et resté fidèle à la Prusse après que la principauté de Neu-

châtel se fut donnée à la Suisse. Il avait avec ses parents quitté la France depuis longtemps; mais se souvenant des années qu'il y avait passées, il s'était pendant la guerre dévoué très particulièrement aux prisonniers français; beaucoup reçurent d'abondants bienfaits de sa bourse généreuse, et, il faut malheureusement le dire, plus d'un l'oublia promptement. Aussitôt qu'il connut ma nomination à l'ambassade de Berlin, il m'écrivit la lettre la plus affectueuse et la plus noble à la fois, m'assurant que si je croyais ne trouver à Berlin que des ennemis, je me trompais, et qu'il comptait bien que je me souviendrais de notre ancienne amitié pour disposer de lui en tout et pour tout. Il tint parole et il n'est pas de bonnes grâces ni de procédés aimables que je n'aie reçus du comte de Pourtalès pendant toute la durée de mon séjour en Allemagne. Je tiens à l'en remercier ici.

Ma nomination, arrêtée dès la fin de novembre, parut le 4 décembre au *Journal officiel*. Avant de partir, je passai bon nombre de journées au ministère des affaires étrangères pour m'initier, autant que possible, à la politique suivie par la France à l'égard de la Prusse depuis la guerre, et me mettre au courant de l'état des relations présentes entre les deux pays. Des questions délicates avaient bien vite surgi, et c'était plus que naturel. Il y en avait une particulièrement qui avait menacé d'amener une complication grave, et qui avait donné lieu à une dépêche très vive et très hautaine du prince de Bismarck au comte d'Arnim, qui était alors chargé d'affaires du gouvernement allemand à Paris. Le département de Seine-et-Marne était de ceux que l'armée prussienne occupait depuis la paix. Une rixe étant survenue entre des paysans français et des soldats allemands, ceux-ci y laissèrent la vie. Traduits pour ce fait devant les assises, les paysans furent acquittés. Le gouvernement allemand s'en montra fort irrité, et c'est à ce propos qu'il écrivit à son représentant

la dépêche mentionnée ci-dessus (1). Il n'y avait pas à s'étonner de l'émotion produite chez les vainqueurs par cet acquittement qui s'était reproduit à Paris pour un fait semblable, et qui affaiblissait à leurs yeux les chances de sécurité des troupes allemandes pendant la durée de l'occupation de notre territoire; mais la conduite de l'administration française était inattaquable. Elle avait déféré les accusés à la juridiction chargée par nos lois de juger les affaires de meurtre; le jury avait acquitté; l'administration n'avait rien à dire. Nulle part on n'a eu la pensée de punir des jurés pour un verdict que la loi les charge expressément et exclusivement de rendre.

Pourtant M. Thiers avait cru devoir donner au pays dans son message un avertissement destiné à l'éclairer comme à calmer les ressentiments de l'Allemagne : « Il reste, il est vrai, disait-il, la douleur de voir l'étranger sur le sol de la patrie; mais nous supplions les paysans, en votre nom comme au nôtre, de supporter patiemment ce reste de nos malheurs, et de n'y pas ajouter par des imprudences qui n'abrégeraient pas leurs maux, et qui pourraient compromettre de nouveau, ou la sûreté de la France, ou sa dignité. (*Très bien! très bien!*)

« Il faut ajouter pour ceux qui croiraient que frapper un étranger ce n'est pas commettre un meurtre, que c'est

(1) Voici un passage de cette dépêche qui était datée du 7 décembre 1871 : « Le fait que le sentiment du droit est, en France, si complètement éteint, même dans les cercles où l'on cherche de préférence les amis de l'ordre politique et de la justice garantie, met l'Europe à même d'apprécier les difficultés que le gouvernement français rencontre dans ses efforts pour affranchir le sentiment de l'ordre et du droit de la pression que le tempérament passionné des masses fait peser sur lui... Le degré d'éducation morale et le sentiment de droit et d'honneur, qui sont particuliers au peuple allemand, excluent toute idée d'une conduite analogue... A l'avenir, si l'extradition nous était refusée, nous serions contraints d'arrêter et d'emmener des otages français et même, dans le cas d'extrême nécessité de recourir à des mesures plus étendues... »

là une erreur détestable; qu'un étranger est un homme, que pour lui les saintes lois de l'humanité subsistent aussi sacrées qu'envers nos propres compatriotes. Nous supplions les juges de ne pas partager une erreur aussi déplorable, de ne pas oublier surtout que nos villes en expieraient immédiatement les conséquences, et que des milliers de Français seraient exposés à l'instant même à d'affreuses représailles. » (*Marques d'approbation et mouvement prolongé dans l'Assemblée.*)

Nous ne pouvions rien faire de plus. Le gouvernement allemand finit par le comprendre et l'affaire s'apaisa. Mais l'orgueil froissé des vainqueurs fut longtemps à pardonner à la France cet acquittement, et il en fit porter la peine à nos malheureux compatriotes retenus en Allemagne, malgré la paix, pour des fautes commises contre la discipline pendant leur captivité, ou pour s'être enrôlés parmi les francs-tireurs. On verra tout à l'heure que le prince de Bismarck m'en parla dans le premier entretien que nous eûmes, et que l'Empereur ne me cacha pas non plus l'impression pénible qu'il en avait ressentie.

J'avais une certaine répugnance, je l'avoue, à inaugurer mon séjour à Berlin en offrant mes vœux au souverain qui venait de vaincre, d'humilier et de dépouiller mon pays. Je n'aurais pu cependant me soustraire à cet usage de toutes les cours, si j'étais arrivé à Berlin avant le 1er janvier. Cette raison, jointe à plusieurs autres indépendantes de ma volonté, me détermina à ne quitter Paris que le 3 janvier 1872. On comprendra les émotions de toutes sortes que je ressentis lorsque le moment arriva de faire mes adieux à ma famille et à mes amis, et de m'exiler de mon pays pour la mission que j'allais remplir. Ici je me réfère à mes notes prises sur l'heure même. Je le ferai très souvent dans le cours de ce récit. Peut-être y perdra-t-il à certains égards; mais il y gagnera en sincérité et, si

j'ose me servir de cette expression, en couleur locale.

Le jeudi 4 janvier 1872, j'arrivais à Berlin. Je fus reçu à la gare par le personnel de l'ambassade : le marquis de Gabriac qui, venu à Berlin presque aussitôt après la conclusion de la paix, y exerçait les fonctions de chargé d'affaires, et avait su y conquérir les sympathies du gouvernement allemand aussi bien que les éloges du sien, M. F. Debains, sous-secrétaire, M. le comte Raymond de Kergorlay et deux attachés, dont M. de Bacourt. J'avais amené de Paris avec moi le comte d'Aubigny, attaché d'ambassade. Mais, comme l'hôtel de l'ambassade était encore occupé par la famille de M. de Gabriac, j'allai loger à l'Hôtel royal, au coin de la Wilhelmstrasse et de l'allée des Linden.

Dès le lendemain de mon arrivée, j'écrivis au prince de Bismarck pour lui demander une entrevue, lui remettre la copie de mes lettres de créance, et le prier de demander à l'Empereur quel jour il lui conviendrait de me recevoir. Une heure après l'envoi de ma lettre, j'en recevais une fort polie du Chancelier : il s'excusait, vu l'état de sa santé qui l'empêchait de sortir, de ne pas se présenter chez moi, et me priait de prendre la peine de venir au ministère des affaires étrangères, le soir même, à huit heures et demie.

Je fus exact au rendez-vous; on me fit monter dans le salon d'attente. J'éprouvais, je l'avoue, une certaine émotion. Comment serais-je reçu? Comment la conversation s'engagerait-elle? Qu'allait-il sortir de cette première entrevue? Quelle impression recevrions-nous l'un de l'autre? Questions graves et d'où peut-être dépendait le sort de ma mission!

A huit heures et demie précises, la porte du cabinet de M. de Bismarck s'ouvrit; il vint avec courtoisie au-devant de moi, me fit entrer, me désigna un fauteuil placé contre son bureau, en face de lui, et tous deux nous nous assîmes. La pièce était de moyenne grandeur; le

bureau chargé de papiers était éclairé par une lampe d'argent à deux becs. Le Chancelier est très grand et assez fort; sa tête est celle d'un vieux bouledogue, ronde et grosse, avec des traits petits et énergiques; la physionomie dure, nerveuse et sans attrait, n'inspirant aucune sympathie, trahit la fatigue et ne laisse pas discerner au premier abord sa grande intelligence; c'est la volonté qui domine dans tous ses traits; ses cheveux très rares et sa moustache tirent sur le gris. Il est en uniforme blanc avec la plaque de la Croix de fer sur sa large poitrine. On dirait en voyant ce colosse qu'on a devant soi un Goth, l'un de ses ancêtres. Son expression en m'accueillant avait une sorte de bonne grâce qui doit rarement éclairer un aussi rude visage. La parole est lente et accentuée, avec un certain bégaiement, d'où l'on est tenté, bien à tort, de conclure à de l'hésitation dans son caractère.

Ses premiers mots m'exprimèrent avec beaucoup de politesse la satisfaction de me voir à Berlin en qualité d'ambassadeur de France. Je lui répondis que j'arrivais avec le ferme désir de maintenir la paix entre nos deux nations, que l'Assemblée nationale la voulait résolument ainsi que le gouvernement. M. Thiers m'avait chargé de le lui dire expressément en son nom, et j'avais accepté la mission qui m'était offerte uniquement parce que mes vœux personnels étaient d'accord avec ceux de M. Thiers. Le prince reprit qu'il était charmé de recevoir de telles assurances parfaitement conformes à ses propres vues : « Notre désir est absolument le même que le vôtre, dit-il; la paix entre l'Allemagne et la France n'aurait jamais dû être troublée (*sic*); il est très désirable de rétablir les choses comme elles l'étaient, il y a deux ans, avant la guerre. Vous trouverez de notre part la meilleure volonté pour atteindre ce but. »

Il ne s'étendit pas beaucoup plus sur ce point; il m'of-

frit un cigare, et la conversation s'éparpilla d'abord sur plusieurs sujets assez insignifiants. Enfin, au bout d'un quart d'heure, pendant lequel il avait sonné deux ou trois fois pour demander de l'eau de seltz, renvoyer une bouteille gâtée, en faire apporter une autre, m'en verser, etc., il me dit avec gravité et comme un homme qui échappe à de certaines hésitations par une résolution déterminée : « Puisque je suis assez heureux pour vous voir, permettez-moi de vous dire confidentiellement deux mots sur la dépêche que j'ai écrite à M. d'Arnim à propos du meurtre de soldats allemands. » Et là-dessus il me tint un petit discours dont il n'est pas important de retracer tous les détails. Je me contenterai d'en rapporter un passage qui le résume : « Vous vous êtes mépris en France, me dit-il, sur le sens de ma dépêche. Elle a eu pour but de rassurer l'Allemagne et nullement de menacer la France; croyez que telle a été notre *unique* intention. » Je répondis qu'il était regrettable que le commentaire n'eût pas accompagné ou suivi la dépêche; je ne pus m'empêcher de lui exprimer quelque étonnement de ce besoin de rassurer l'Allemagne. « Il en est ainsi, reprit-il, car les familles des soldats de l'armée d'occupation ont été fort émues de l'acquittement des assassins de Melun et de Paris, et elles craignent le retour de pareilles catastrophes; la presse allemande s'est beaucoup montée sur ce sujet; en un mot les vainqueurs sont inquiets; il a donc fallu les rassurer. — Prince, répondis-je, entre les vainqueurs et les vaincus il me semble que ceux-ci ont bien plus besoin que ceux-là d'être rassurés et qu'ils ont droit à des égards dont les autres n'ont pas besoin. »

Le Chancelier, malgré ma réponse, répéta l'argument qu'il venait de développer avec cette ténacité qui est un des traits de son caractère. Je crus devoir me contenter des assurances qu'il me donnait de sa volonté de ne point menacer la France, de chercher à éloigner toute cause de

conflits entre nous, et de ses regrets de n'avoir pas été compris, assurances et regrets qui paraissaient dans ses intentions équivaloir à une sorte de satisfaction, et je n'insistai pas. Je me bornai à exprimer l'espérance que cet incident était terminé, et il attendit à peine la fin de ma phrase pour exprimer le même désir.

Il fut question encore dans notre conversation de l'*Internationale*, et nous tombâmes d'accord, sans difficulté, sur le péril si grave que le développement de cette société entraînait pour l'Europe entière. Je lui dis que notre Assemblée était sur le point de discuter un projet de loi décidant, par son premier article, que le fait seul d'appartenir à l'*Internationale*, soit par l'inscription de son nom sur les listes, soit par le paiement d'une cotisation, constituerait un délit. « Je le sais, répondit M. de Bismarck, j'attends la promulgation de votre loi et je me propose de la prendre pour modèle des mesures que nous comptons adopter dans cette matière. » Cette réponse avait un certain prix, parce que dans les conversations antérieures du sous-secrétaire d'Etat, M. de Thile, avec notre chargé d'affaires, la Prusse avait manifesté, à plusieurs reprises, l'intention de prendre la tête du mouvement et de proposer aux puissances l'adoption des mesures dont elle prendrait l'initiative.

Le Chancelier s'est plaint encore à moi de l'attitude de la presse française en plus d'une circonstance : « La nôtre est plus réservée, ajouta-t-il, et, cependant, à l'exception de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, à qui nous donnons une subvention de dix mille thalers uniquement pour publier quelques communications, la presse est absolument libre chez nous, et nous avons quelques feuilles très mauvaises, socialistes même. » L'assertion du Chancelier était plus que contestable, chacun le sait ici.

Enfin, le prince de Bismarck me donna l'assurance que je serais très prochainement reçu par Leurs Majestés :

« Le Roi est à la chasse, dit-il, mais, aussitôt son retour, je lui soumettrai votre désir de présenter vos lettres de créance. Je devais l'accompagner, mais, étant souffrant, j'y ai renoncé, — ce dont je ne me plains pas, ajouta-t-il gracieusement, puisque c'est à cette circonstance que je dois l'honneur de vous avoir reçu ce soir. J'espère bien assister à la remise de vos lettres; ma santé ne m'a pas permis d'être présent, lorsque les autres ambassadeurs ont eu leur audience, mais je ne veux pas manquer la vôtre. » Il me répéta par deux fois cette assurance.

Je me levai et, pendant qu'il me reconduisait, je lui annonçai que le personnel de mon ambassade serait complété incessamment par l'adjonction de deux attachés militaires, le prince Ludovic de Polignac et le comte de La Ferronnays pour lesquels je réclamais sa bienveillance; il me la promit aimablement, sans faire aucune objection à l'arrivée de ces messieurs, ce que j'avais un peu redouté. Nous échangeâmes une poignée de main et je le quittai.

Nous étions restés une heure et quart en tête à tête; mon impression était bonne; celle du Chancelier me parut la même. Il fut de la plus grande courtoisie. N'avait-il pas raison du reste, après ses victoires, d'être satisfait des assurances de paix que je lui apportais?

Deux petits détails m'ont frappé. On me trouvera probablement trop minutieux au sujet de cette entrevue avec le prince de Bismarck; mais je répéterai qu'elle était la première, qu'elle inaugurait des fonctions absolument nouvelles pour moi, qu'elle marquait le commencement de ma mission et de mes rapports avec les hommes d'Etat allemands, et qu'à tous les titres personnels et politiques elle était importante. J'entrerai dans moins de détails à l'avenir. Pour cette fois encore je relèverai ces deux-ci :

D'abord le Chancelier n'a pas prononcé une seule fois le nom de M. Thiers ni même fait la moindre allusion à sa personne. Je crois en avoir eu plus tard l'explication.

Ensuite il n'a jamais, pendant notre long entretien, dit : l'Empereur ou l'Impératrice, mais toujours : le Roi et la Reine. J'en ai fait l'observation à des Allemands; ils m'ont dit que, sans parler d'une longue habitude difficile à perdre tout de suite, l'Empereur tenait beaucoup à être à Berlin le roi de Prusse, comme pour ne pas laisser oublier que l'Allemagne est la conquête de la Prusse, conquête due à deux siècles de persévérance et d'énergie de la part de ses princes. L'explication est plausible. Quant à croire, comme on me l'a assuré, qu'il ne s'entend jamais appeler l'Empereur sans devenir sérieux, presque triste, que cette sensation serait plus marquée encore chez l'Impératrice, le prince royal aimant seul à entendre ajouter à ce titre celui d'Altesse impériale, on n'est pas obligé de s'incliner devant cette assertion des *naïfs* Allemands.

Le prince de Bismarck avait, en effet, mis de l'empressement à solliciter de l'Empereur la réception de mes lettres de créance. Le dimanche 9, il me prévint que le lendemain, à trois heures, j'aurais une audience, et que je serais admis ensuite à l'honneur de présenter mes respects à S. M. l'Impératrice.

A deux heures et demie, conformément au cérémonial dont l'introducteur des ambassadeurs, M. de Rœder, était venu, la veille au soir, dans le cabinet d'Antoine Radziwill, m'apprendre la pratique, j'étais sous les armes au milieu de mon salon, entouré de tout le personnel de l'ambassade, à l'exception du marquis de Gabriac qui, ayant été présenté quelques jours auparavant à l'Empereur et à l'Impératrice, ne devait pas m'accompagner. A deux heures trois quarts, trois voitures de la cour, suivies de deux piqueurs, s'arrêtèrent au perron de l'Hôtel royal. Un chambellan en descendait et montait chez moi pour me prendre; c'était le baron de Rosenberg, chargé, comme tous les Prussiens, de décorations en telle quantité qu'il

faut renoncer à les compter; c'était éblouissant! La foule entourait les voitures; deux de mes secrétaires entrèrent dans la première; dans la seconde, la plus ornée des trois, je montai ainsi que le chambellan; celui-ci s'assit sur les coussins de devant et moi dans le fond de la voiture. L'attaché, M. d'Aubigny, occupait seul la troisième voiture.

Le cortège partit, tourna sur l'avenue des Linden et s'achemina presque au pas vers le palais du Roi. Il y avait assez de monde sur cette promenade, qui ressemble à nos boulevards; les militaires de tous grades s'arrêtaient à mon passage et portaient la main à leur casquette. Je pensais mélancoliquement que je ressemblais à l'un de ces rois de l'antiquité, vaincus et dépouillés par les Romains, qui servaient au triomphe des vainqueurs!

Les voitures s'arrêtèrent à la grande porte du palais, abritée par un portique auquel on aborde par une pente assez raide, comme dans la plupart des grands hôtels de Berlin. Le chambellan descendit le premier; je le suivis, non sans quelque peine, car mon épée s'embarrassait dans mes jambes et mon chapeau ne tenait pas sur ma tête! Je repris bien vite mon aplomb et je me débarrassai de ma pelisse, pendant que les sentinelles me présentaient les armes. Deux fourriers de la cour m'attendaient dans le vestibule; un peu plus loin, au bas de l'escalier, un maréchal de la cour, le comte de Perponcher, et un chambellan. Tous, après m'avoir salué, marchèrent en avant, et nous montâmes l'escalier. En haut de l'escalier, le grand maître des cérémonies, le comte Stillfried d'Alcantara et le grand maréchal de la cour, le comte de Pückler, viennent à notre rencontre; ils nous conduisent dans un salon attenant à la salle d'audience, où nous sommes reçus par le prince de Bismarck en uniforme de chancelier, — on ne peut dire un *costume* de chancelier, tout le monde dans cette cour militaire étant vêtu en soldat, — puis par un aide de camp

général du Roi, M. de Tresckow, deux aides de camp ordinaires, le prince Antoine Radziwill et le comte de Lehndorff, je crois, enfin par le comte von der Goltz, commandant la cavalerie de la garde, et un ou deux autres personnages.

Pendant que nous attendions les ordres de l'Empereur, tous ces messieurs me furent présentés, et nous échangeâmes quelques paroles banales, mais fort courtoises, de part et d'autre. Puis les portes de la salle d'audience s'ouvrirent, j'entrai seul avec le Chancelier et j'aperçus au milieu du salon un homme grand, à l'air martial et bienveillant, debout, la tête découverte, et ceint du grand cordon de la Légion d'honneur : c'était l'Empereur. Je m'avançai vers lui en le saluant profondément. Il marcha à ma rencontre et, quand nous nous fûmes rejoints, je prononçai le discours suivant :

« Sire,

« J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté impériale et royale les lettres qui m'accréditent auprès d'Elle en qualité d'ambassadeur de France. Investi par l'homme d'Etat éminent qui préside actuellement aux destinées de la France d'une mission honorable entre toutes, celle de renouer entre deux grandes nations des relations régulières et pacifiques, j'ose espérer en la bienveillance de Votre Majesté pour m'aider à remplir ma tâche avec toute la loyauté que je tiens à y apporter.

« La paix dans l'honneur est un bien essentiel aux peuples. La sincérité avec laquelle la France tout entière en veut fermement le maintien rencontrera, j'en ai la confiance, des sentiments analogues dans les intentions de Votre Majesté et dans celles de son gouvernement! »

On me croira sans peine, j'étais très ému en commençant mon discours, j'appuyai sur les mots de *loyauté* et de *la*

paix dans l'honneur, auxquels l'Empereur s'inclina légèrement en signe d'assentiment. Je me trouvais seul étranger, Français, devant l'empereur d'Allemagne et son orgueilleux ministre, le prince de Bismarck! Vraiment il ne manquait là que M. de Moltke pour compléter la triade à qui sont dus les triomphes de la Prusse!

J'avais, avant de quitter Versailles, montré mon discours à M. Thiers et à M. de Rémusat, et tous deux lui avaient donné une entière approbation L'Empereur l'écouta gracieusement, puis répondit presque sur le ton de la conversation : il m'avait entendu avec beaucoup de plaisir, *tous* les sentiments exprimés par moi étaient les siens en tous points, il tenait à ne négliger aucun moyen de maintenir la paix, et il ajouta en se tournant vers M. de Bismarck : « C'est dans ce sens que mes instructions sont données à mon chancelier. »

Je répliquai que j'étais heureux de recevoir de pareilles assurances de sa bouche et que je ne manquerais pas de les rapporter à M. Thiers.

Le reste de l'entretien se passa avec une sorte de familiarité gracieuse de la part du monarque; il me parla de Berlin, de l'ambassade où des réparations étaient aussi nécessaires au dedans qu'au dehors, de son séjour à Paris en 1867, etc. Enfin, il me congédia en renouvelant les assurances du plaisir qu'il aurait à me revoir et de son désir de me rendre le séjour de Berlin aussi agréable que possible. L'audience avait duré un quart d'heure; on venait d'introduire MM. Debains, de Kergorlay et d'Aubigny; je les présentai à l'Empereur, puis nous nous dirigeâmes vers les appartements de l'Impératrice, sous la conduite du grand maître de sa maison, le comte de Nesselrode.

La souveraine était entourée de ses dames d'honneur, en grande toilette comme elle, la comtesse de Schulenburg, sa grande maîtresse, la comtesse de Hacke, la comtesse Oriola. A mon entrée, elle s'avança vivement au-devant

de moi, me dit avec une certaine volubilité et un accent de bonté réelle qu'elle était charmée de me voir et, tout de suite, elle voulut bien m'emmener dans un autre salon où nous restâmes seuls. Elle me fit asseoir devant son fauteuil et se montra d'une amabilité affectueuse pour moi. La bonne princesse Wittgenstein lui avait souvent parlé de moi, dit-elle; elle lui avait parlé également de ma mère et du grand et légitime chagrin que sa perte lui avait causée. Ayant lu tout ce qui avait été écrit sur ma mère à l'occasion de sa mort, elle avait été vivement touchée de ses rares vertus et comprenait que sa disparition eût été un grand malheur pour tous les siens (1). Elle me dit ensuite : « Ç'a été évidemment un sacrifice pour vous d'accepter l'ambassade de Berlin, car votre situation est délicate, mais vous avez bien fait; vous pouvez compter sur moi pour que vous n'ayez pas à vous en repentir. » Elle me parla encore de plusieurs de mes amis qu'elle avait eu occasion de rencontrer, de MM. de Juigné, le père et le fils, qu'elle avait vus autrefois à Bade avec le plus grand plaisir, de la princesse Marie Radziwill et de ma parenté avec elle, de sa mère qu'elle aimait beaucoup, de son père et de sa belle-mère qu'elle trouvait à bon droit charmante. Puis elle se leva, me ramena dans le salon où étaient restés avec ses dames les secrétaires de l'ambassade. J'eus l'honneur de lui présenter tous ces messieurs; elle les accueillit avec beaucoup de grâce; après quoi elle nous fit une légère inclination pour nous donner à comprendre que nous pouvions nous retirer et nous sortîmes.

Le même cérémonial qui avait présidé à notre venue eut lieu pour notre départ, et nous rentrâmes à l'Hôtel royal. Nous étions restés absents trois quarts d'heure en tout. J'avais le cœur soulagé; cette cérémonie, à laquelle

(1) Mme la comtesse de Gontaut-Biron, née Rohan-Chabot, avait consacré sa vie entière à l'apostolat religieux et aux œuvres de bienfaisance.

je songeais péniblement depuis le jour de ma nomination, était achevée; elle s'était passée aussi bien que je pouvais l'espérer. On la considéra à Berlin comme ayant eu un caractère exceptionnel; tous ceux qui y avaient pris part avaient déployé la courtoisie, la bonne grâce même dont ils pouvaient disposer. Suivant l'usage auquel on s'était bien gardé de manquer, tous les personnages de la cour qui étaient décorés de la Légion d'honneur en portaient les insignes comme l'Empereur, et le prince de Bismarck, exceptionnellement présent à mon audience, y montrait un visage ouvert, gai, qui ne lui est pas très habituel. Tout cela a été fort remarqué, mais il faut convenir qu'il y avait là comme un couronnement de la victoire qui méritait bien tous les frais que les Allemands firent pour moi ce jour-là.

Les jours suivants je fus successivement reçu par les princes de la famille impériale et ceux de la famille royale, le titre d'Altesse impériale étant réservé à la descendance directe du souverain. Les Altesses royales sont : le prince Charles, frère de l'Empereur, et sa femme, sœur aînée de l'Impératrice, père et mère du prince Frédéric-Charles qui a commandé l'une des armées d'invasion et a épousé une princesse d'Anhalt, puis le prince Albert, dernier frère de l'Empereur, son fils qui porte le même nom que lui et n'est pas marié, et sa fille, mariée au duc Guillaume de Mecklembourg, lequel est frère du grand-duc régnant de Mecklembourg-Schwerin, enfin deux frères, les princes Alexandre et Georges de Prusse (1) et le prince Adalbert de Prusse (2), grand amiral de la flotte. Ce n'est pas sans une très vive répugnance que j'allai présenter mes hommages au prince Frédéric-Charles, le plus dur et le plus impitoyable de nos ennemis, qui avait dans une procla

(1) Arrière-petits-fils du roi Frédéric-Guillaume II.

(2) Petit-fils du roi Frédéric-Guillaume II et cousin germain de l'Empereur.

mation « souhaité l'anéantissement de la France ». J'étais décidé au moins à rester vis-à-vis de lui respectueux, mais froid et digne. Il fut très poli, je dois en convenir, et sourit quelquefois, choses qui ont étonné les Prussiens eux-mêmes. Sa femme a un air sympathique; elle est jolie mais très sourde; elle parle bien français, ce qui n'est pas le fait de son mari. Celui-ci, bon soldat peut-être, ne jouit pas toutefois dans son pays de la réputation militaire qu'on lui a faite en France.

J'avais été conduit chez les princes par leur grand maréchal, le comte de Kanitz, homme très agréable, marié à ma jeune cousine Hélène de Hatzfeldt, et par la grande maîtresse, Mme d'Alvensleben. Cette dernière me témoigna une politesse gracieuse dont je lui ai su d'autant meilleur gré qu'elle avait eu deux fils tués pendant la campagne. Pauvre mère! De quel prix elle a payé la grandeur de son pays! Qu'est-ce que la gloire humaine pour elle, sinon le deuil pour les jours qui lui restent à vivre?

J'avais été fort bien accueilli, peu de jours auparavant, par le prince et la princesse Charles, frère et sœur du Roi et de la Reine, auxquels ils sont inférieurs en distinction, on ne peut le nier, aussi bien que par le rang. Le prince me témoigna quelques craintes sur le maintien de la paix, au cas où Gambetta arriverait au pouvoir. Je le rassurai sur cette éventualité, que la faiblesse numérique de ses amis et l'union des gens modérés de tous les partis reléguaient bien loin, pour le moins.

Je dois une mention spéciale à l'audience de Leurs Altesses impériales le prince royal et la princesse royale, fille aînée de la reine d'Angleterre. Introduit dans leur palais avec le même cérémonial à peu près que dans celui du Roi et de la Reine, on m'ouvrit les portes d'un salon où m'attendaient le prince et la princesse et je restai seul avec eux. « Nous vous connaissons depuis longtemps,

Monsieur l'ambassadeur, me dit l'héritier du trône impérial avec une grâce charmante que le visage de la princesse reflétait, car, il y a dix ans, nous avons lu, ma femme et moi, avec un très grand plaisir, les mémoires de madame votre grand'mère, la duchesse de Gontaut (1), et nous sommes charmés de vous voir ici. » Je m'inclinai. Le prince ajouta : « Je connais du monde en France; j'en ai vu même lors des derniers événements. — En effet, Monseigneur, j'ai des relations très intimes avec une personne qui, après la guerre, a eu l'honneur de vous recevoir, et qui a été touchée de tout ce que Votre Altesse impériale a bien voulu lui dire : c'est l'évêque d'Orléans. — Oh! oui, Mgr Dupanloup; comme il partait pour Bordeaux, je n'ai pu, à mon grand regret, le voir plus de dix minutes. » Puis il me dit comme l'Impératrice : « C'est un sacrifice que vous avez fait en venant à Berlin; nous le savons, et rien n'est plus naturel. Vous avez par là un grand mérite, mais soyez sûr que nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour alléger ce sacrifice. — Il est bien vrai, Monseigneur, répondis-je, que la douleur de représenter son pays vaincu est une des plus vives qu'on puisse ressentir, mais elle peut être adoucie par la générosité des vainqueurs, et je sens très profondément la bonté de l'accueil de Vos Altesses impériales. — C'est une terrible saignée, reprit le prince, qui a été faite à nos deux pays; elle nous a occasionné comme à vous des pertes considérables et bien douloureuses! Heureusement la guerre est terminée! A présent il faut maintenir la paix. » Ces derniers mots, le prince les prononça avec l'accent d'une conviction étrangère aux préoccupations du vainqueur, si je ne m'abuse, et une sorte d'énergie douce, et la princesse les répéta. « Je suis venu à Berlin, dis-je, dans ce même sentiment.

(1) La duchesse de Gontaut était ma grand'tante et non pas ma grand'mère. (G.-B.)

Nous avons quelque mérite à vouloir la paix, car elle nous coûte bien cher; mais nous la voulons. Elle est d'ailleurs utile à l'Allemagne comme à la France. — Oui! oui! elle est bonne pour tout le monde! s'écria le prince. »

Ensuite il me demanda des nouvelles de M. Thiers, après avoir vanté sa verdeur, malgré ses soixante-quatorze ans, son énergie et son activité. Je représentai la difficulté de son rôle auprès des modérés de tous les partis entre lesquels il devait tenir la balance égale, ce dont le prince se montra aussi pénétré que moi. La princesse se rappela l'avoir vu en 1851, étant bien petite, à une exposition où son père l'avait menée. Tous les deux continuèrent à parler de lui avec éloge, puis le prince impérial aborda une question qui était, à ce moment même, l'objet de préoccupations chez nous. « L'Assemblée nationale ira-t-elle à Paris? me demanda-t-il. — M. Thiers le désire beaucoup, Monseigneur, et la plupart des ministres comme lui. La difficulté de gouverner entre Paris et Versailles est évidente : ou bien tout le monde doit aller résolument à Paris, ou bien il faut que gouvernement, Assemblée, ministères et même le corps diplomatique s'établissent à Versailles. La majorité de l'Assemblée (et j'en fais partie) n'est pas disposée à céder sur ce point à M. Thiers. Nous croyons, en principe, qu'il est extrêmement imprudent de placer le siège du gouvernement dans une ville de deux millions d'âmes, renfermant tant d'ouvriers toujours plus ou moins prêts à coopérer à une émeute, fortifiée et située à cent lieues à peine de la frontière. » Le prince m'écoutait attentivement; il faisait des signes d'assentiment, mais, avec la réserve que sa position lui commande et qu'il observe scrupuleusement, il ne répondit pas.

« Et le pauvre archevêque? dit à son tour la princesse. Quelle mort horrible! Je l'ai vu il y a quatre ans, il m'avait paru bien bon. C'est affreux de l'avoir assassiné! — Hélas! Madame, nous avons été éprouvés de toutes les façons

par la Providence! Après la guerre étrangère nous avons eu la guerre civile, et quelle guerre civile! »

Elle ne s'appesantit pas sur un sujet aussi triste pour des Français, et, après m'avoir exprimé l'espoir de me rencontrer souvent, le prince et elle me congédièrent.

J'avais toute raison d'être satisfait de cette entrevue. Dans la famille impériale on m'avait témoigné une bonne grâce remarquable, qui, je dois le dire, ne s'est jamais démentie pendant toute la durée de mon ambassade. Chez l'Empereur, cette bonne grâce est accompagnée d'une courtoisie de grand seigneur, chez l'Impératrice, de délicatesse et de sentiments élevés, joints à une nature un peu précieuse, et, chez le prince royal et la princesse royale, on reconnaît, en outre, une simplicité, un naturel et une bonté qui mettent à l'aise et font dire d'eux : voilà de braves gens et voilà un bon ménage. Il ne serait pas impossible qu'ayant apporté à Berlin des sentiments de méfiance et même d'éloignement pour tout, personnes et choses, l'aimable accueil des princes m'eût causé une agréable surprise, par suite de laquelle mes jugements prirent un caractère quelque peu optimiste. Néanmoins, je puis dire que la suite de mon séjour à Berlin et le temps n'ont guère détruit ces premières impressions; ils ont dû ajouter quelques traits à ce tableau, ils n'en ont pour ainsi dire effacé aucun.

En sortant du palais du prince royal, j'allai faire une visite à Marie Radziwill, qui a témoigné, pendant la guerre et depuis, une sollicitude persévérante à nos prisonniers et à qui j'en avais spécialement recommandé quelques-uns, malades à Posen; elle me montra une lettre de l'Impératrice qui s'exprimait sur mon compte en termes aimables et prouvant qu'à la cour on savait gré à M. Thiers d'avoir envoyé à Berlin un homme de bonne compagnie.

Au milieu de ces audiences princières, j'avais fait connaissance avec une partie de la société berlinoise. Ma cou-

sine, la princesse Antoine Radziwill, fille de l'une de mes plus chères amies, la marquise de Castellane, recevait tous les mardis; c'est le premier salon de Berlin où j'ai été. J'y ressentais les mêmes impressions qui m'avaient assailli déjà lors de mes visites en haut lieu; par moments, je ne m'expliquais pas pourquoi à mon âge je faisais ma rentrée dans le monde! La réalité pourtant faisait peu à peu évanouir ces surprises. Je trouvai chez ma cousine une réunion assez nombreuse; c'est le monde de la cour, car dans les salons de la haute société, à Berlin, on n'en reçoit pas d'autre. On m'y fit un accueil assez empressé, mélangé de bienveillance et de curiosité, non sans arrière-pensée d'hostilité probablement de la part d'un certain nombre, — ce dont je n'avais pas plus à m'étonner qu'à m'offenser,— en tout cas fort courtois chez tous. La plupart des hommes se firent présenter à moi; parmi eux, je citerai le comte de Redern, grand chambellan, dont la bonté pour moi et, je puis ajouter, la confiance ne se sont jamais démenties pendant mon séjour en Allemagne; son frère, le comte Henri de Redern, que je me rappelai avoir vu à Naples secrétaire d'ambassade en 1831, quarante ans auparavant, le comte Itzenplitz, ministre du commerce, qui m'exprima dans un langage très conciliant l'espoir de me voir rester longtemps à Berlin, en m'assurant que je ne tarderais pas à y reconnaître le ferme désir de vivre en paix avec la France, puis des membres du corps diplomatique, le ministre de Turquie, Aristarchi-bey, installé ici depuis quinze ans et marié avec une Prussienne, le ministre de Portugal, le comte de Rilvas, le ministre de Bavière, le baron de Perglas, qui me plut particulièrement et se montra toujours pour moi, de même que sa femme, d'une grande bienveilllance, le prince Michel Gortchakoff, fils du chancelier de Russie et conseiller d'ambassade, et plusieurs autres.

Je fus présenté encore à la princesse Guillaume Rad-

ziwill, mère d'Antoine, à la comtesse de Benckendorff, née princesse de Croÿ, laquelle, malgré sa nombreuse parenté en France, s'est montrée fort hostile à mes compatriotes pendant la guerre, à la comtesse L. Oriola, une des dames d'honneur de l'Impératrice. Après être resté à cette soirée un temps convenable, je rentrai chez moi en rapportant quelques bonnes impressions, celle du bon effet que j'avais produit, au dire du comte de Redern, sur l'Empereur et sur l'Impératrice, celle encore du succès de mon discours en remettant mes lettres de créance, que le ministre de Saxe, M. de Kœnneritz, avait confirmé à M. de Gabriac; j'y trouvai une compensation aux petits ennuis de ma première apparition dans un salon prussien.

J'eus soin d'informer M. Thiers de tout ce que dans mes principales audiences j'avais vu et recueilli. « Il me revient, lui écrivis-je le 13 janvier, que mon discours à l'Empereur a plu, et que ma personne n'a pas déplu, ce que je vous dis en toute simplicité, nullement par un sentiment de sotte vanité, veuillez le croire, mais parce que l'ambassadeur en conçoit une certaine espérance d'être un peu utile dans la mission que vous avez eu la témérité de lui confier. » M. Thiers me répondait : « On est très content de vous à Berlin, et on me loue beaucoup du choix que j'ai fait... J'ai donc gagné mon procès contre vous, et je crois que vous serez charmé de l'avoir perdu. » Et il ajoutait, après d'autres phrases circonvenantes sur la bonne impression que j'aurais laissée de moi à M. de Bismarck, et à propos de mes opinions légitimistes qui seraient plus symphatiques au Roi que le bonapartisme « Ainsi, pour ce qui vous concerne, tout va bien, et quant à moi, qui suis un vieux philosophe, soucieux uniquement des affaires de l'Etat, je suis charmé des succès de votre personne, blanche ou bleue. »

Dans cette même lettre je disais encore : « Mes impressions sont bonnes jusqu'à présent. Il me semble qu'on

veut sincèrement la paix. Il y a plus : on reçoit avec grande satisfaction les assurances que j'ai données à ce sujet, car on craint toujours la France. On ne la voit pas se relever sans quelque inquiétude, parce qu'on a peur pour ce qu'on a gagné par la guerre. Qu'on acquière la certitude d'être intégralement payé, et l'on sera plus coulant, et l'on ne cherchera pas à nous créer des embarras partout. C'est à nous aussi, par notre conduite à l'intérieur, à rassurer l'Allemagne. En deux mots, la tranquillité en France et la ponctualité des paiements de l'indemnité, voilà qui peut le mieux garantir la paix. »

Tout cela était vrai au moment où je l'écrivais; mais lorsqu'on eut empoché les milliards de l'indemnité, il fallut donner bien d'autres satisfactions aux Allemands pour garantir la paix!

Afin de ne pas interrompre le récit des affaires dont j'eus à m'occuper pendant ma mission, je dirai quelques mots des fêtes de cour auxquelles j'assistai au commencement de mon séjour à Berlin et de diverses impressions que j'y ai recueillies. C'est encore à mes notes journalières que je vais en emprunter le récit.

J'arrivais à l'époque où commencent les fêtes. Il est peu de cours en Europe qui en donnent de plus brillantes et de plus nombreuses que celle de Berlin. Le 24 janvier avait lieu la première des grandes réceptions. Quelque tristes que fussent mes dispositions, elles ne m'empêchèrent pas de remarquer la beauté et l'éclat de cette fête d'un genre tout nouveau pour moi, et peut-être, au train dont marche la démocratie, d'un genre inconnu dans cinquante ans. Un peu avant sept heures et demie, je partais de l'ambassade précédé d'un piquet de police chargé de faire couper la file à ma voiture. Au bout de quelques minutes j'arrivais au grand château, j'entrais dans une vaste cour intérieure et je m'arrêtais à la porte d'un ves-

tibule étroit d'où part un grand escalier menant aux appartements de gala situés au second étage. En haut se tenait un chambellan de service chargé de recevoir les ambassadeurs et de leur indiquer le salon dans lequel se réunissait le corps diplomatique.

Il fallait pour y arriver traverser d'abord une galerie où se trouvait rangé un peloton de soldats de la garde qui présentait les armes aux ambassadeurs seuls pendant que les tambours battaient aux champs, ensuite plusieurs salles où chaque catégorie d'invités avait sa place marquée d'avance. Le salon destiné au corps diplomatique est le premier que parcourent l'Empereur et l'Impératrice. Il était resplendissant d'uniformes et de belles toilettes et brillamment éclairé. Lui-même offre une architecture bizarre et d'un goût médiocre où l'or et l'argent se disputent la place. Ce qui attire particulièrement le regard, c'est une tribune fort élevée, couverte de sculptures et toute argentée, de même que deux colonnes placées en face, de l'autre côté de la salle. Au temps du grand Frédéric, tribune et colonnes étaient véritablement en argent massif, comme aussi les nombreux décors des murs et du plafond. Le roi de Prusse, au moment de commencer la guerre de Sept Ans avec des finances assez pauvres, avait besoin d'argent; pour s'en procurer, il fit fondre le métal qui remplissait cette salle. On sait le résultat de cette guerre; il permit de dire qu'en habile alchimiste ce roi convertit l'argent en or. On remplaça l'argent massif par une couche légère de ce même métal, et rien n'y a été changé depuis cette époque.

A huit heures, un peu avant l'arrivée de la cour, le maître des cérémonies, M. de Rœder, invita les membres du corps diplomatique à se ranger tout autour de la salle. Cet usage suivi dans toutes les cours a fait donner le nom de *cercle* aux réceptions des souverains. Les hommes étaient d'un côté et les femmes de l'autre. L'ambassadeur

d'Autriche-Hongrie, le comte Karolyi, ayant remis ses lettres de créance avant ses collègues présents (1), venait le premier, près de la porte d'entrée, revêtu d'un superbe costume hongrois; après lui venait M. d'Oubril, ambassadeur de Russie, et puis moi. Ensuite tous les ministres étaient rangés d'après l'époque de leur entrée en fonction. Derrière chacun des ambassadeurs et des ministres se tenait leur personnel, conseillers, secrétaires, attachés. Le même ordre était observé en face parmi les dames du corps diplomatique; les deux rangées se rejoignaient à l'autre extrémité de la salle.

Le prince de Bismarck parut dans son uniforme de chancelier, tel que je l'avais déjà vu chez l'Empereur. Il était souriant, dit quelques paroles aux ambassadrices, puis, traversant, il vint à moi et me serra la main. La veine de bonne humeur n'était pas tarie. Nous causâmes pendant une dizaine de minutes de ses grandes occupations, de son intention d'aller se reposer bientôt à la campagne, du changement récent du ministre des cultes, M. de Mühler, son intime ami depuis dix ans, disait-il, mais qui depuis deux ans n'était plus que cela, un ami goûté, mais un collègue impossible. Cette modification ministérielle lui avait causé de grands soucis, tant le Roi est tourmenté chaque fois que la religion est mêlée à quelque affaire; enfin c'était chose faite. — Les préoccupations du Roi en cette occasion étaient très naturelles. Ce n'était pas seulement, en effet, un homme qui en remplaçait un autre au ministère des cultes, c'était un système que le prince de Bismarck substituait à un autre; la nomination du docteur Falk inaugurait ce fameux *Kulturkampf* qui a tenu une si grande place, et, à tous les points de vue, une place si malheureuse dans les affaires religieuses de l'Allema-

(1) L'ambassadeur d'Angleterre, lord Odo Russell, qui avait remis, le premier de tous, ses lettres de créance et qui était à ce titre doyen du corps diplomatique, était absent. (G.-B.)

gne (1). — Puis continuant sur le même ton moitié sérieux, moitié caustique, qui est un des traits de son caractère, il me dit : « Nous avons eu une *ondée* ces jours-ci! — Une ondée? qu'entendez-vous par là? — Oui! une ondée, mais point une tempête véritable, la démission de M. Thiers. On m'a apporté avec empressement une dépêche de Paris avec cette suscription en gros caractères : Démission de M. Thiers. C'est bien, ai-je dit, laissez cela, attendons

(1) Le ministre des cultes Mühler, qui remplissait ces fonctions depuis 1862, fut remplacé par le docteur Falk, le 22 janvier 1872. Depuis longtemps déjà il déplaisait aux libéraux, qui ne le jugeaient pas assez ferme pour mener le combat contre l'Eglise catholique Il présenta pourtant, à la fin de décembre 1871, un projet de loi sur l'inspection des écoles qui était une arme spécialement dirigée contre cette Eglise. Lorsque l'on en commença la discussion à la Chambre des députés prussienne, les libéraux s'unirent pous déclarer qu'ils y adhéraient en principe, mais que M. de Mühler n'était pas l'homme qu'il fallait pour en assurer l'exécution. Ce fut l'occasion de sa chute.

Son successeur, le docteur Falk, vigoureusement soutenu par le prince de Bismarck, parvint à faire voter le projet, le 13 février, à la Chambre des députés, par 207 voix contre 155, et, dans les premiers jours de mars, à la Chambre des seigneurs, par 125 voix contre 76.

Suivant la législation précédente, l'inspection des écoles revenait de droit aux clergés catholique et protestant. La loi nouvelle, au contraire, posait en principe que la surveillance de tous les établissements d'instruction publics et privés appartenait à l'Etat. Il s'ensuivait que les personnes chargées de cette surveillance, même étant membres d'un clergé, devaient être considérées comme l'exerçant au nom et par un mandat de l'Etat, et que celui-ci était maître de les nommer ou révoquer à son gré. Le ministère se défendait de vouloir enlever l'inspection des écoles aux clergés et soustraire celles-ci à l'influence des Eglises. Il prétendait ne poursuivre que la reconnaissance de son droit, pour en user dans les cas où il le jugerait convenable. En réalité, la loi visait surtout le clergé catholique des populations polonaises, auquel le prince de Bismarck reprochait de ne pas assurer, dans les écoles, l'enseignement de la langue allemande et de faire obstacle à la germanisation du pays.

Les protestants orthodoxes s'unirent aux catholiques pour faire au projet de loi une opposition très vive dont le ministère ne triompha pas sans lutte.

une seconde dépêche. En effet, une nouvelle arrivait le lendemain : c'était le retrait de la démission. J'y comptais! » — Effectivement, dans un moment d'irritation causée par les objections qu'il rencontrait à l'Assemblée à propos de la discussion sur l'augmentation nécessaire de nos ressources, M. Thiers avait donné sa démission et l'avait retirée après le vote unanime d'une résolution de l'Assemblée qui refusait de la recevoir. Cet incident avait inquiété les cercles politiques à Berlin, et je dus m'occuper de les rassurer. L'entretien continua sur ce sujet.

Alors on annonça : l'Empereur! A l'instant même tout le brouhaha des conversations cessa. Le cortège entra par la porte du côté des dames. Les chambellans marchaient en tête, puis les grandes charges de la cour, ensuite l'Empereur escorté de ses aides de camp et l'Impératrice, dont la traîne était portée par des pages, suivie de ses dames. Le prince de Bismarck alla se placer derrière l'Empereur, qui commença sa tournée par les ambassadeurs, tandis que l'Impératrice voyait d'abord les femmes. Chacun des souverains s'arrêtait l'espace d'une ou deux minutes seulement devant chaque chef de mission ou devant les dames, échangeait avec eux quelques paroles, se faisait présenter le personnel ainsi que les étrangers, puis passait à d'autres. C'était un spectacle vraiment imposant que ce passage lent du Roi et de la Reine, suivis de leur maison, autour de ce cercle où resplendissaient, à la lumière d'innombrables bougies, la broderie des uniformes, l'éclat des décorations, les pierreries dont étaient couvertes les femmes, l'ambassadrice d'Autriche au premier rang avec son visage charmant, un teint éblouissant, une physionomie douce et gaie à la fois, la duchesse d'Ossuna, née princesse de Salm, d'une remarquable beauté, d'une taille superbe, et parée de diamants presque aussi beaux que ceux de l'Impératrice, puis la comtesse de Rilvas, femme du ministre de Portugal, Mme Dering, femme du

sous-secrétaire de l'ambassade anglaise, etc., etc. Le Roi s'arrêta peu avec moi, mais la Reine bien davantage, et elle fut, comme à sa première audience, pleine de bonne grâce.

Enfin, après avoir parcouru le cercle entier, les souverains accompagnés de leur cortège passèrent dans le salon suivant, où se trouvaient réunies les personnes titrées, les ducs et duchesses, princes et princesses; de là ils devaient se rendre dans les salons renfermant les autres catégories de personnes admises à l'honneur de leur faire la cour. Pendant ce temps le corps diplomatique se dirigeait vers le grand salon dit : Salle blanche, où allait être donné le concert; c'est un assez long trajet à travers plusieurs grandes pièces, entre autres une longue galerie où se trouvent tous les officiers présents à Berlin et dans les environs. Petit à petit la Salle blanche se remplissait de tous ceux que l'Empereur et l'Impératrice avaient laissés après avoir reçu leurs hommages; chacun prenait la place que lui assignait son rang. Enfin, une bonne demi-heure après nous, les souverains, entourés des princes de leur famille, faisaient leur entrée, puis tout le monde s'assit.

Les sièges taaient pour la plupart rangés dans le sens de la longueur de la salle, perpendiculairement à l'estrade des musiciens. L'Empereur et l'Impératrice étaient assis sur leurs trônes, ayant à côté d'eux, à droite et à gauche, les princes et les princesses du sang, et derrière eux les grands dignitaires de l'Empire et leurs maisons. A droite de l'Empereur, la princesse impériale, le prince Charles, la duchesse de Mecklembourg, fille du prince Albert, puis le prince Frédéric-Charles et le prince Adalbert, grand amiral. A gauche de l'Impératrice, le prince Arthur, duc de Connaught, charmant jeune prince, fils de la reine d'Angleterre, par conséquent frère de la princesse impériale, la princesse Charles, le prince impérial, le grand-

duc régnant de Mecklembourg, fils d'une sœur du Roi, enfin le prince Alexandre. Les princesses avaient de belles toilettes, remarquables surtout par de longues et superbes traînes que les pages avaient eu soin, quand leurs maîtresses s'étaient assises, de déployer au devant d'elles, sur les gradins, dans la plus grande étendue possible. La Reine portait une robe blanche avec de larges bandes en velours marron et de gros nœuds de la même couleur. Elle avait au cou deux magnifiques rivières de diamants avec une foule de pendeloques grosses comme l'ongle du pouce; le corsage et tout le devant de la robe étaient également relevés par les plus beaux diamants du monde. La princesse Charles avait une robe blanche avec force bouillons de tulle et de dentelle et des bijoux. La robe de la princesse royale était bleu de ciel foncé, sa traîne était couverte de guirlandes et de festons brodés en soie de même couleur que le reste de la toilette. La duchesse G. de Mecklembourg enfin portait aussi une robe blanche magnifiquement brodée de soie blanche.

En face de Leurs Majestés, à une distance de deux ou trois mètres à peine, étaient assis sur des fauteuils les trois ambassadeurs et les deux ambassadrices, le comte et la comtesse Karolyi, M. et Mme d'Oubril et moi. Derrière eux, d'un côté, toutes les dames du corps diplomatique, de l'autre, des femmes de la cour, les princesses au premier rang, puis les étrangers; au fond étaient tous les membres des légations. Enfin, parallèlement à l'estrade des musiciens et leur faisant face étaient assis ou debout les étrangers invités, en petit nombre, les généraux, puis les officiers de tous grades, les hommes formant la société de la cour.

Le concert ne tarda pas à commencer. Jusque-là j'avais été dominé surtout par la curiosité. Un spectacle si nouveau pour moi, cette réunion brillante et imposante, les conversations obligées, tout cela ne m'avait guère laissé

le loisir de réfléchir. Il en fut autrement quand l'Empereur et l'Impératrice eurent fait leur entrée, que le silence se fut établi et que les premiers accords de la musique se firent entendre. Alors mon cœur commença à se serrer et je descendis au fond de moi-même; je me rendis compte du spectacle que j'avais sous les yeux. C'étaient nos vainqueurs que je voyais devant moi, ceux qui nous avaient battus, réduits, rançonnés impitoyablement, l'Empereur, le prince royal, Frédéric-Charles, Moltke lui-même, tous leurs généraux. Pour la première fois depuis leur victoire, inouïe peut-être dans l'histoire, la cour se réunissait dans une grande fête rendue plus brillante certainement aux yeux des Allemands par l'éclat de leurs succès, et j'étais au pied de leur trône, moi le représentant de la France vaincue, diminuée, affaiblie et d'autant plus humiliée qu'elle a été déchirée encore par d'autres adversaires plus terribles que les Prussiens eux-mêmes, aussi ennemis qu'eux au moins de la grandeur et de la prospérité de la France, fauteurs d'une horrible guerre civile surajoutée à la guerre étrangère; j'étais obligé d'être là comme la victime devant le bourreau.

Je n'étais pas seul il est vrai dans cette cruelle situation. Les collègues qui m'entouraient étaient, eux aussi, les représentants d'Etats que la serre puissante de l'Aigle noire avait déchirés également ou tenait sous sa dépendance, l'Autriche vaincue quatre ans avant la France, non pas aussi cruellement traitée qu'elle, mais enchaînée à son vainqueur et paraissant presque aussi malade que la France, la Russie forte en apparence, s'honorant d'une amitié qui lui donne l'illusion de la sécurité, en réalité impuissante et presque à la merci de l'Allemagne qui ne lui permet pas d'autre alliance que la sienne, le Danemark à moitié écrasé, les Etats secondaires de l'Allemagne réduits à l'état de vassalité. C'était l'Europe entière, à l'Angleterre près, aux pieds de ses maîtres!

Malgré les émotions pénibles que j'éprouvais, je serais un ingrat si je ne reconnaissais les adoucissements que la Providence m'avait préparés au milieu d'une si rude tâche. Le ménage Radziwill était pour moi plein d'égards, de prévenances, de cœur. Et puis, à la cour même, j'avais déjà rencontré des sympathies que je croyais sincères; j'en recueillis des preuves nouvelles entre les deux parties du concert.

A ce moment, la famille impériale descend de son estrade et va s'entretenir avec la société. La princesse royale, en face de qui je me trouvais placé, vint tout de suite à moi; elle me demanda avec un affectueux intérêt des nouvelles de mes enfants, s'affligea avec bonté de celles que je lui donnai de ma fille Geneviève, assez malade en ce moment, puis elle me dit de la guerre quelques mots empreints d'horreur dont j'appréciai un moment l'intention aimable. Elle resta là pendant une dizaine de minutes et ne s'éloigna que lorsque sa belle-mère arriva. L'Impératrice voulut bien me parler assez longtemps, dans un langage excellent, délicat, élevé. Le prince royal fut aussi très aimable; il me présenta à son beau-frère le duc de Connaught. Enfin l'Empereur et le prince Charles vinrent également s'entretenir avec moi dans des termes gracieux et familiers. La soirée ne s'acheva pas sans que j'eusse pu retrouver assez de liberté d'esprit pour admirer la belle exécution des morceaux et la voix magnifique d'une chanteuse très célèbre à Berlin, Mme Lucca, mariée à un officier prussien.

Vers onze heures un quart le concert était terminé, les princes se retirèrent, la foule sortit lentement de la Salle blanche, et à minuit j'étais chez moi, réfléchissant, dans un silence que n'interrompait aucun bruit du dehors, et par un grand clair de lune, à cette fête brillante, à ces accords harmonieux, à tous ces princes, à cet échange d'hommages et de paroles, en un mot, à tout ce qui faisait tant de bruit il y a peu d'instants et qui, à l'heure actuelle,

s'est évanoui comme tout ce qui est de ce monde, évanoui pour aller se perdre dans l'éternité!

D'autres fêtes succédèrent à celle-ci; dans aucune les attentions et la bienveillance des princes et de l'Impératrice en particulier ne me firent défaut. Les bals sont toujours coupés par un souper; à l'un de ces bals, je suivis les princes, comme tous les ambassadeurs, en donnant le bras à une femme charmante de visage et très distinguée par son caractère, la princesse Ferdinand Radziwill, née Sapieha. Les Radziwill, étant assez proches parents de la famille royale, sont fort bien traités à la cour, sans y tenir pourtant un rang particulier. Après le souper, l'Impératrice alla s'installer, suivant l'usage, dans la grande galerie et fit asseoir auprès d'elle les ambassadeurs et les membres du corps diplomatique successivement. Un des sujets dont elle aimait le plus à m'entretenir était celui de la princesse Léonille Wittgenstein qu'elle aimait et appréciait presque autant que moi. Son portrait est placé dans un petit cabinet de travail, au fond de ses appartements particuliers, qu'elle chargea la duchesse de Sagan de me faire visiter pendant le bal, en me disant, avec un air de tendresse touchant pour la princesse, de donner à ce portrait charmant une attention toute spéciale.

Une des fêtes les plus originales de Berlin est le bal de l'Opéra. Le parterre est recouvert d'un plancher placé au niveau de la scène et s'étendant jusqu'aux loges. La salle est éclairée *a giorno*. Les loges sont garnies de femmes en grande toilette de bal et d'hommes en uniforme ou en frac de soirée. Une foule de tous rangs, mais remarquable par sa tenue parfaite, remplit le parterre. Au premier où j'assistai, on voyait dans les avant-scènes, d'un côté, l'Empereur, l'Impératrice, le prince royal, le prince et la princesse Charles, le prince Frédéric Charles, la duchesse Guillaume de Mecklembourg et son mari, puis le prince F. de Hohenzollern, les dames d'honneur, les chambellans, etc.

En face, les loges destinées au corps diplomatique. J'étais dans l'une d'elles avec le ministre de la maison du Roi, le baron de Schleinitz et sa femme. Le baron a été deux fois ministre des affaires étrangères et président du Conseil; c'est un homme de beaucoup d'esprit, du meilleur ton, parlant notre langue comme un Français, de plus, ami personnel du souverain et profondément conservateur; mais il est la bête noire de Bismarck, probablement pour ce double motif. La baronne de Schleinitz, par la grâce de son esprit, son intelligence, ses talents de musicienne, est une des femmes les plus distinguées, sinon la plus distinguée, de la société allemande. A côté de nos loges étaient celles des ducs et des princes de l'Empire, puis celles du reste de la cour. Le bal s'ouvre par une polonaise dansée ou, pour parler plus exactement, marchée, tout autour de la salle, par le Roi donnant la main à sa belle-sœur, la princesse Charles, suivi de la Reine menée par le prince royal. Le directeur général du théâtre, M. de Hülsen, les précédait, ouvrant sans peine les rangs pressés de la foule, qui saluait, avec un mélange de respect et d'affection, le cortège royal et se refermait sur ses pas aussitôt après. La polonaise terminée, les danses commencent, toutes les personnes de la cour s'y mêlent et le bal ne finit pas avant une heure du matin. C'est un spectacle très beau et très caractéristique qui ne se voit guère qu'à Berlin, ce dont les Prussiens sont très fiers.

C'est à l'une de ces fêtes que le prince Charles m'apprit que, pendant le règne de la Commune à Paris, Bismarck, sur ses sollicitations, avait écrit à l'un de ses membres pour le prier d'épargner la vie de l'archevêque de Paris et de l'abbé Deguerry, mais, aussitôt cette correspondance connue, la Commune aurait chassé ce membre de son sein.

Le 23 février, il y eut encore un grand concert au palais en l'honneur du roi et de la reine de Wurtemberg. Mes

filles Marie et Adèle étaient arrivées de Paris la veille. L'Impératrice, l'ayant appris, avait bien voulu me faire dire de les amener; elle se les fit présenter par la comtesse Karolyi et les félicita gracieusement de leur arrivée, destinée, dit-elle, à mettre fin à la solitude un peu pénible de leur père; elle voulut bien aller de nouveau leur parler au milieu du concert. Le prince royal fut charmant également pour elles; il voulut leur être présenté et leur exprima avec la meilleure grâce du monde l'espérance qu'elles se plairaient à Berlin.

Le cercle terminé, nous suivîmes l'Impératrice et la reine de Wurtemberg dans une belle salle toute blanche, en forme de rotonde, soutenue par une rangée de colonnes, où le concert devait se donner. Contre les colonnes, conformément à l'usage suivi à la cour pour les soirées peu nombreuses, étaient dressées des tables, autour desquelles s'assirent les invités, selon leur rang; chacune d'elles était présidée par un des princes ou par une des princesses. Celle du milieu était présidée par l'Impératrice, ayant à sa droite la reine de Wurtemberg et à sa gauche le prince héritier de ce royaume, neveu du roi actuel, servant dans un régiment prussien. A côté de la reine de Wurtemberg, étaient assis l'ambassadeur d'Angleterre, puis la duchesse d'Ossuna, l'ambassadeur d'Autriche, la princesse Marie Radziwill, moi, l'ambassadeur de Russie, le prince Auguste de Wurtemberg, commandant la garde royale, la princesse douairière Radziwill et le grand écuyer du roi de Wurtemberg.

C'était la première fois, depuis la proclamation de l'Empire qui avait converti en simples vassaux les souverains des Etats secondaires de l'Allemagne, que le roi et la reine de Wurtemberg venaient à Berlin. La reine Olga, sœur de l'empereur de Russie, ressentait plus profondément que son mari l'humiliation de sa nouvelle position. Droite sur son siège, parlant peu, sérieuse, des larmes

silencieuses coulèrent par deux fois pendant le concert sur son noble et beau visage, que les souffrances morales et physiques avaient creusé avant l'âge. Russell fut le seul probablement à les voir, et c'est lui qui me l'a conté. Après le concert, un souper fut servi sur chacune des tables, mais la plupart des personnes présentes, étant catholiques, ne prirent rien à cause du carême où l'on était entré.

Il est juste, à cette occasion, de signaler le respect que l'on témoigne, à la cour, aux habitudes catholiques; plût à Dieu qu'on l'étendît à l'exercice de la religion! Tous les mardis gras, il y a un bal au palais. A onze heures et demie au plus tard, les danses cessent, on sert le souper, et, vers minuit, c'est-à-dire au seuil du mercredi des Cendres, tout est terminé. Dans plus d'un pays catholique les choses ne se passent pas aussi correctement que dans cette cour protestante.

CHAPITRE II

LA DÉLIVRANCE DES PRISONNIERS

Efforts du gouvernement français pour convaincre l'Allemagne qu'il ne nourrit aucune pensée de revanche prochaine. — Intérêt qu'excite en France le sort des prisonniers retenus en Allemagne. — Entretiens de M. de Gontaut au sujet de leur délivrance avec M. de Thile, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères; — avec l'Empereur. — Le général de Manteuffel s'entremet en leur faveur. — Amnistie des prisonniers militaires. — Un dîner chez le prince de Bismarck; M. de Gontaut plaide auprès de lui la cause des prisonniers civils. — Susceptibilité du Chancelier. — Amnistie des prisonniers civils.

Si l'objet général de ma mission était le rétablissement des relations pacifiques entre la France et l'Allemagne, il fallait, pour atteindre pleinement ce but, résoudre de nombreuses questions particulières. La première et la plus importante de toutes concernait le paiement de l'indemnité de guerre, montant au principal au chiffre énorme de cinq milliards, accru des intérêts et d'autres redevances représentant aussi des sommes considérables. Une autre, qui nous tenait beaucoup au cœur, était la délivrance et le rapatriement d'un certain nombre de Français retenus en Allemagne malgré la paix, soit à cause de certains délits qu'ils auraient commis durant leur emprisonnement, soit pour leur participation aux attaques des corps francs contre les troupes allemandes. Sur ce dernier point les vainqueurs déployaient une sévérité impitoyable. Ils

avaient fusillé sur place et sans pitié la plupart de ceux qu'ils avaient pris. Le reste avait été envoyé en Allemagne pour y subir une détention longue et rigoureuse. A ces deux questions principales s'en joignaient d'autres d'un ordre relativement secondaire : ainsi la reprise de nos rapports diplomatiques avec les petits Etats de l'Allemagne, et la revision de nos traités de commerce avec toute l'Europe, M. Thiers espérant trouver, dans l'augmentation des tarifs de douane, des ressources importantes pour faire honneur à nos engagements.

Avant tout, il importait de dissiper les méfiances des vainqueurs contre la pensée de revanche prochaine. Ces méfiances, assurément, étaient plus affectées que sincères; quelles qu'elles fussent, elles se traduisaient sous toutes les formes, presque toujours d'une manière pénible pour nous : procédés blessants, propos offensants, articles de journaux aigres et provocateurs. La défiance et l'hostilité perçaient à tout moment, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, un jour, à propos de la réorganisation de l'armée française et de la préparation à la revanche, un autre jour, à propos de la désunion entre l'Assemblée et M. Thiers et de la démission de ce dernier, puis de l'avènement, que l'on redoutait, de Gambetta aux affaires; prétexte ou raison, rien n'était négligé contre nous, et l'Allemagne s'habituait à regarder ces soupçons et ces craintes comme parfaitement fondés. A force de bonne foi, de correction dans notre attitude, de régularité à accomplir tous nos engagements, au prix des sacrifices les plus lourds, nous étions décidés à leur donner un démenti complet.

Au cours de son premier message, en date du 7 décembre 1871, M. Thiers avait dit dans un langage dont la sincérité autant que la fierté simple avaient enlevé les applaudissements de l'Assemblée nationale tout entière : « La situation extérieure est aussi calme que nous pouvons l'espérer à la suite d'une guerre malheureuse. Notre politique

est la paix, la paix sans découragement comme sans bravade, avec la conviction que la France réorganisée sera toujours nécessaire à l'Europe, et toujours capable d'y remplir ses devoirs envers les autres et envers elle-même. Si, contre son gré et contre toute probabilité, de nouveaux événements pouvaient survenir, ces événements ne seraient pas son ouvrage, car elle est décidée à les éviter, loin de chercher à les faire naître.

« Elle l'a dit à tous les gouvernements : elle s'occupe de rétablir ses finances et son armée, sans autre projet que de rester la France, ce qu'elle doit désirer, ce que tout le monde doit désirer comme elle.

« Elle veut donc la paix, elle le déclare sur son honneur et ne faillira point à cette parole solennellement donnée! » (*Très bien! très bien!*)

Ces assurances, M. Thiers et M. de Rémusat me les répétaient, sous toutes les formes, dans toutes leurs lettres confidentielles. Le duc de Broglie et le duc Decazes, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, ne s'exprimèrent pas autrement que leurs prédécesseurs.

Notre loyauté était donc parfaite, et nos actes ne s'en écartèrent jamais; mais nous avions affaire à un vainqueur difficile à convaincre, peut-être impossible à satisfaire, j'oserai presque dire, sinon pour l'Empereur, au moins pour d'autres, concevant quelque espoir de n'être pas satisfait, après nous avoir imposé d'aussi effroyables indemnités. La tâche, sous ce rapport, était donc très rude. Les instructions de M. Thiers, celles qu'il m'avait données de vive voix, celles qu'il me répétait sans cesse dans ses lettres, étaient d'une netteté irréprochable. J'ai eu occasion de lire de ses lettres, soit à des Prussiens, soit à mes collègues; j'aurais pu les montrer toutes. J'étais absolument sincère en disant au prince de Bismarck que je ne serais pas venu à Berlin, si je n'avais rencontré, dans les pouvoirs publics de mon pays, des vues entièrement

conformes aux miennes sur la nécessité et l'observation loyale de la paix. Mais, je le répète, il nous fallut bien des efforts, il nous fallut beaucoup de temps pour convaincre le gouvernement allemand de notre bonne foi et de notre volonté, comme de la possibilité, de tenir strictement tous nos engagements.

La délivrance de nos prisonniers, retenus en Allemagne depuis la paix, était une question donnant lieu aux préoccupations les plus vives et les plus naturelles dans les familles de ces malheureux; elle était, de plus, l'objet d'une certaine agitation en France, où l'on ne se rendait pas compte de l'obstination que mettait le gouvernement allemand à les retenir. Mais le Président et ses ministres connaissaient la rigueur des doctrines allemandes sur les corps francs; ils savaient l'irritation produite en Allemagne par les acquittements de Paris et de Melun; ils comprenaient donc les ménagements nécessaires à garder pour obtenir une solution favorable. M. de Rémusat, m'écrivant à ce sujet peu de jours après mon arrivée à Berlin, ne croyait pas que le moment fût arrivé d'obtenir l'amnistie générale, ni peut-être même des grâces particulières, et, tout en me laissant juge de l'opportunité d'agir, il me recommandait d'y mettre beaucoup de prudence et de ne rien précipiter. Une femme courageuse et dévouée, Mme Cahen, lui avait pourtant donné récemment des renseignements propres à relever nos espérances. Elle venait de parcourir l'Allemagne et d'y visiter nos prisonniers; elle avait intéressé à leur cause deux personnages considérables, le général de Stosch et M. de Keudell, et elle avait même été reçue par l'Impératrice, chez laquelle elle avait trouvé une grande bienveillance, de qui elle avait reçu la promesse de son intervention personnelle en temps opportun et l'assurance du renouvellement d'efforts déjà faits dans ce sens. C'était quelque chose, mais ce n'était pas suffisant.

En France, il faut en convenir, on ne jugeait pas la question des corps francs avec toute l'équité nécessaire; on était aveuglé par un sentiment bien naturel, un sentiment patriotique, le droit de défendre, à tout prix, le territoire national envahi par les ennemis, sentiment sacré, dans un certain sens, et qui regarde tout comme permis pour se donner satisfaction. Ce sentiment, incontestablement, a enfanté des prodiges d'héroïsme, comme en Espagne et en Russie dans les premières années de ce siècle, comme en France pendant la dernière guerre. Mais on ne faisait pas attention que ces prodiges donnaient à leur tour naissance à de terribles représailles, à d'horribles cruautés, de sorte que la guerre prenait forcément un caractère d'atrocité et de sauvagerie. C'est là ce qu'a voulu éviter le droit des gens moderne en imposant à la manière de faire la guerre certaines règles favorables à l'humanité.

Jusqu'à un certain point, la vivacité de nos revendications n'était donc pas fondée. Mais l'Allemagne était-elle pour cela sans reproches? Elle pouvait avoir le droit pour elle; mais qui ne connaît cet axiome : *Summum jus summa injuria?* On peut être à la fois dans le droit strict et hors de l'humanité. Une rigueur impitoyable dans l'exercice de ses droits de belligérant, une sévérité allant jusqu'à la cruauté à l'égard des corps francs et quelquefois vis-à-vis des otages qu'elle prenait, l'âpreté et l'élévation inouïe du chiffre de ses réquisitions de tout genre, en nature et en argent, sans parler ici des conditions léonines de la paix, voilà ce qui fit du droit de l'Allemagne, dont les chefs invoquaient à tout moment la Providence, une atteinte véritable à la civilisation chrétienne, voilà ce qui contribua à engendrer des haines bien difficiles à calmer.

Il nous revenait que le gouvernement allemand établirait plusieurs catégories parmi les prisonniers et qu'il accorderait sans retard la liberté à certains d'entre eux.

Il s'occupait de régler cette question, avait dit M. de Thile, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à M. de Gabriac. Il me le répéta, à ma première entrevue avec lui, le 14 janvier. Fidèle à la réserve que je m'étais imposée, je m'étais promis de profiter de l'occasion de lui parler de nos pauvres détenus, s'il me l'offrait, sinon de ne pas aborder de moi-même cette question ce jour-là. M. de Thile me tira bien vite d'embarras. Comme je lui exprimais l'espoir de voir se consolider entre la France et l'Allemagne de bonnes relations, fondées de part et d'autre sur la volonté de maintenir la paix, il me répondit que ses espérances étaient de même nature que les miennes, et que le gouvernement allemand fournissait la preuve de ses bonnes dispositions en cherchant très activement à donner à la question de nos prisonniers une solution conforme à nos vœux. Je le remerciai.

« Je ne vous dissimulerai pas, ajoutai-je, qu'en France il est peu de questions qui agitent au même degré l'opinion publique; on s'attendait, la paix conclue, à voir rentrer tous les prisonniers sans exception, même ceux qui avaient subi des condamnations, durant leur captivité, pour faute d'indiscipline, puisque la cessation de l'état de guerre, cause première de ces punitions, devait logiquement entraîner la disparition de tous ses effets; sachez-le bien, puisque vous voulez la paix, rien n'est plus capable de la consolider que l'amnistie. Il n'est presque pas de départements, il n'est pas de classes de la société qui ne soient représentés parmi ces prisonniers; en les rendant *tous* ensemble à la France, — et j'appuyai à dessein sur ce mot *tous* — en les renvoyant dans chaque coin de notre pays, vous provoquerez dans les familles, parmi tous nos concitoyens, une joie et une satisfaction plus efficaces que tous autres moyens pour l'apaisement et pour la garantie de la paix. Ce serait pour vous-mêmes, suivant moi, un acte de la meilleure politique. »

M. de Thile m'objectait la sévérité de la discipline en Allemagne et de ses lois militaires, qu'on n'aurait pas, suivant lui, appliquées à nos soldats dans toute leur rigueur, loin de là; il ne m'en renouvela pas moins les assurances les plus formelles de la bonne volonté de son gouvernement et de son désir de trancher prochainement et favorablement la question. Comme il me demandait si j'en avais parlé au prince de Bismarck, je lui répondis que je m'en étais abstenu à dessein, que, l'Empereur s'étant réservé la solution, je me fiais à sa générosité et ne voulais pas le fatiguer de mes sollicitations, bien que je reçusse à toute heure des lettres de mes collègues de l'Assemblée nationale ou des parents des prisonniers me priant d'intercéder en faveur de ceux-ci. L'impression que je rapportai de mon entretien avec le secrétaire d'Etat était bonne, mais deux fois déjà nos espérances avaient été déçues, ce qui entretenait ma défiance.

N'importe, cette cause me tenait au cœur, j'étais décidé à ne pas perdre courage. Quelle que fût la réserve que la politique me commandait, je ne négligeai pas les occasions de revenir à la charge. L'une d'elles se rencontra à un dîner chez le baron Nothomb, ministre de Belgique à Berlin, auquel se trouvait comme moi M. de Thile. Si je rapporte cette nouvelle conversation, c'est qu'elle peint sur le vif une des préoccupations les plus sensibles de l'Allemagne. M. de Thile protestait du ferme désir de tout le monde, à Berlin, de maintenir la paix avec la France et d'éloigner tout ce qui serait de nature à la troubler; c'était aussi bien le vœu du prince de Bismarck que celui du Roi. « Mais, ajouta-t-il, une chose bien regrettable, c'est l'animation persistante de la presse française contre nous. Je lis très régulièrement et très attentivement l'un de vos recueils les plus justement estimés, celui à coup sûr qui exerce la plus grande influence chez vous, la *Revue des Deux Mondes*. Or, il ne s'y trouve peut-être pas un seul article sur quelque sujet que ce soit,

polémique, histoire, littérature, science même, où l'on ne ramène, à propos de tout, les allusions les plus blessantes pour les Allemands, où l'on ne rencontre les mots les plus vifs contre notre nation! Comment donc, en présence de telles excitations, compter sur l'apaisement de l'opinion en France? »

La réponse n'était pas difficile. « De notre côté, lui dis-je, il faut bien tenir compte de nos épreuves : qu'elles ne soient pas la justification des excès de presse dont vous vous plaignez, je le veux bien, elles en sont du moins l'explication, et jusqu'à un certain point l'excuse. Peut-être généralisez-vous trop vos observations, du reste. Ainsi la *Revue des Deux Mondes*, remarquablement rédigée, il est vrai, n'a pas sur l'opinion *populaire* l'influence que vous supposez. Au surplus, si l'on croit avoir à se plaindre à Berlin de la presse française, nous, les vaincus, et à ce titre méritant des égards, n'aurions-nous pas, si nous voulions, un droit plus incontestable que le vôtre à nous plaindre du langage des journaux allemands à notre endroit? Je puis vous citer notamment la *Correspondance jaune*, dont on connaît les attaches officielles, et qui contient dans chacun de ses numéros, sans en excepter un seul, les articles les plus hostiles à la France, les mots les plus capables de blesser nos susceptibilités les plus légitimes. Mais, croyez-moi, ajoutai-je, Allemands et Français, ne nous laissons pas influencer par des articles de journaux. Nous avons les uns et les autres un but élevé, celui de fonder solidement une paix également utile aux deux nations; maintenons-nous donc au-dessus des passions qui voudraient nous en faire dévier, et accomplissons l'œuvre que nous avons également à cœur. » M. de Thile approuva fort ce langage, et il me répéta que, de la part du gouvernement allemand, toutes les espérances comme tous les désirs étaient tournés vers l'établissement d'une paix durable. « Eh bien, repris-je, dans un intérêt aussi précieux, donnez-nous l'amnistie! »

Le secrétaire d'Etat m'avait donné trop d'assurances de la bonne volonté du gouvernement allemand à cet égard pour me répondre négativement; mais il affecta un certain étonnement de mon insistance, prétendant que la plupart de nos prisonniers ne méritaient pas un intérêt aussi chaleureux, car leur condamnation aurait pour motif, suivant lui, des crimes caractérisés.

« Qu'appelez-vous crimes, repartis-je? Si vous voulez parler de vols ou d'assassinats que des Français auraient commis, nous ne nous y intéressons pas; ceux-là n'excitent pas notre commisération. Mais il en est tout autrement des condamnés pour insubordination ou pour faits relatifs à la guerre. » Et je développai de nouveau les arguments que je lui avais déjà présentés dans le but d'établir que, la guerre achevée et la paix conclue, toute trace du passé devait disparaître. J'insistai également sur l'apaisement que produirait en France un acte spontané de clémence et sur les garanties solides qu'il apporterait au maintien de la paix. M. de Thile me réitéra toutes les assurances possibles de bonne volonté, me demanda d'avoir encore un peu de patience et exprima l'espoir de pouvoir me donner, d'ici à huit jours, une bonne réponse.

Malheureusement, les assurances de M. de Thile, chacun le savait, n'étaient pas paroles d'Evangile! Non que le secrétaire d'Etat ne fût un homme honorable et de très bonne foi; mais le Chancelier ne se tenait nullement pour engagé par le langage de son secrétaire d'Etat. « Aussi les affaires à Berlin, me disait un de mes collègues, offrent-elles des difficultés toutes particulières. Le prince de Bismarck évite, autant qu'il peut, des rapports directs avec les ministres et même avec les ambassadeurs. A moins qu'il ne s'agisse d'affaires d'une gravité exceptionnelle, il s'arrange pour que les relations diplomatiques aient lieu avec le secrétaire d'Etat, lequel ne peut rien décider et doit toujours en référer au Chancelier. Ajoutez à cela la

défiance conçue et appliquée en principe à l'égard du corps diplomatique, la réserve inouïe de tous les ministres, la timidité de la société où l'on évite, autant qu'on peut, toute conversation sur la politique, le mauvais vouloir contre la France que le silence le plus attentif ne parvient pas à dissimuler entièrement, les soupçons qu'exciterait, au détriment de ses propres intérêts, tout membre du corps diplomatique qui vous témoignerait quelque bienveillance. » Que l'on juge par là des embarras auxquels j'étais condamné sans cesse à me heurter.

A quelques jours de là, j'obtins enfin une parole royale plus décisive que tout ce qui m'avait été promis jusqu'alors. Au bal donné, le 29 janvier, par le prince royal, l'Empereur vint à moi. Je saisis cette occasion de le remercier d'une autorisation qu'il avait bien voulu donner à un de mes fils, fait prisonnier à Mouzon deux jours avant la funeste bataille de Sedan, de résider dans une ville aux bords du Rhin que j'avais désignée. L'Empereur, après m'avoir répondu une phrase aimable, me dit :

« A propos de prisonniers, j'espère pouvoir vous donner prochainement satisfaction pour ceux que nous avons gardés en Allemagne; mais nous établirons des catégories. Véritablement, il m'a été impossible de prendre cette mesure plus tôt. Le décret était préparé, il était sur mon bureau, et j'allais le signer quand est survenu ce double acquittement de Paris et de Melun. Mes soldats, leurs familles, ont été effrayés; je devais les rassurer, et j'ai suspendu la signature que j'allais apposer. »

J'aurais eu plus d'une chose à relever dans ce langage; mais le moment n'était pas opportun. En somme, j'étais heureux de la promesse, je remerciai l'Empereur et je lui répétai ce que j'avais dit à M. de Thile, à savoir que, comptant sur sa générosité, je m'étais abstenu jusqu'ici de lui parler de l'amnistie, que cette mesure, si désirée en France, était de nature à fortifier les gages de paix entre

nous, et que ce serait une grande joie pour moi de transmettre cette nouvelle aux intéressés. L'Empereur me demanda de la considérer encore comme secrète et de n'en faire la confidence qu'à M. Thiers. Quand je rapportai, deux jours après, cette conversation à M. de Thile, il s'en réjouit en laissant percer quelque étonnement que l'Empereur, au milieu d'une fête de la cour, eût dérogé à ses habitudes en s'entretenant d'un sujet politique, habitudes qui faisaient, dit-il, le désespoir de M. Benedetti.

Ce que je m'étais abstenu de répondre à l'Empereur, je l'exprimai à M. de Thile : je lui fis part du mélange de satisfaction et d'appréhension que je ressentais, appréhension de l'effet médiocre que produirait en France une amnistie partielle, et qui, par conséquent, ne répondrait pas au but que se proposaient et Sa Majesté et le prince de Bismarck, tandis que passer l'éponge sur le passé tout entier aurait un résultat excellent. Je le priai, au surplus, de me dire comment on entendait cette classification par catégories. « D'une manière assez large, répondit M. de Thile, pour diminuer vos appréhensions : nous établissons deux catégories, l'une composée de militaires (c'est de beaucoup la plus considérable), l'autre des civils. La première sera rendue immédiatement à la liberté; mais la seconde sera encore réservée. Or, la proportion des militaires est d'environ quatre-vingt-dix pour cent, parmi tous les détenus. »

J'ai déjà dit avec quelle sévérité le gouvernement allemand traitait les hommes n'appartenant pas aux troupes régulières mais pris les armes à la main, par conséquent en flagrant délit de complot contre l'armée d'occupation. Sans nier que l'amnistie ainsi pratiquée présentât un caractère un peu plus étendu que je n'osais l'espérer, je me hasardai à plaider encore la cause de la seconde catégorie de prisonniers, composée de quinze à vingt paysans et francs-tireurs que j'avais chargé l'un des secrétaires de l'ambassade d'aller visiter dans la forteresse de Werden où on les

avait réunis. J'affirmai que, dans ce nombre, il y en avait de très dignes d'intérêt, M. Tharel entre autres, auquel s'intéressaient beaucoup de personnes considérables, M. et Mme Thiers en tête. Si j'étais bien renseigné, et je croyais l'être, nous pouvions invoquer en leur faveur une circonstance bien atténuante : ils étaient victimes d'un mensonge, — ou d'une erreur, — de M. Gambetta, qui les aurait envoyés à Nevers avec l'assurance que le gouvernement y formait un corps de cent cinquante mille hommes. C'est en s'y rendant que bon nombre d'entre eux ont été pris par les Prussiens, qui ont commencé par en fusiller trois ou quatre et ont envoyé le reste en Allemagne.

M. de Thile me promit de faire un nouvel examen très attentif des dossiers de cette catégorie, de celui de M. Tharel en particulier; il voulut bien m'engager même à lui envoyer les renseignements que je possédais à ce sujet. Je ne manquai pas de le faire, sans grand espoir, d'ailleurs, d'obtenir la satisfaction pour laquelle nous invoquions des titres véritables.

Je me reprocherais de ne pas dire que je n'étais pas le seul à penser à nos prisonniers et à m'intéresser à leur sort. Le comte de Saint-Vallier, qui plus tard me succéda à Berlin comme ambassadeur, et qui, à l'époque où je débutais, était commissaire extraordinaire de la France près du commandant en chef de l'armée allemande d'occupation à Nancy, s'occupait aussi d'eux avec toute l'activité de son caractère, et tâchait de les faire profiter de l'amitié, on peut dire même, dans une certaine mesure, de l'influence que ses qualités lui avaient acquise auprès du général de Manteuffel. Il avait réussi à intéresser le commandant en chef à notre cause, et nous avions obtenu en lui un défenseur qui joignait d'une manière très efficace ses recommandations à nos instances. M. de Manteuffel n'était pas seulement un bon militaire; il avait été aussi à ses heures un diplomate habile, et il était, de plus, un très galant homme. Mais il

avait une susceptibilité un peu ombrageuse qu'il fallait ménager pour rester dans ses bonnes grâces; je faillis les perdre bien involontairement.

Le général étant venu passer quatre à cinq jours à Berlin, à la fin de janvier, se présenta chez moi, et, comme je n'y étais pas, il me laissa sa carte. Dès le lendemain, je lui rendis visite, sans le trouver davantage; mais, par suite de la négligence de ses gens, ma carte ne lui fut pas remise. Je n'entendis plus parler du général; mais, quelques jours après, j'appris, par une lettre de M. de Saint-Vallier, que le général avait été « peiné » de ce que je ne lui avais pas rendu sa visite, et M. de Saint-Vallier, tout en attribuant ce manque apparent d'égards à un malentendu, le regrettait avec d'autant plus de raison que M. de Manteuffel était venu me voir sur le *désir* de l'Empereur et du prince de Bismarck et qu'il avait le projet de concerter son action avec la mienne en faveur de nos pauvres détenus. Je me hâtai de répondre à M. de Saint-Vallier en rétablissant les faits et en le priant d'exprimer au commandant en chef mes très vifs regrets, et de ne l'avoir pas vu, et d'avoir ignoré les motifs particuliers de sa visite. Le malentendu s'éclaircit promptement : ma carte n'avait pas été remise au général par suite de la négligence du concierge, qui, sur l'ordre de son maître, la chercha, la trouva et la lui envoya. La susceptibilité de M. de Manteuffel se calma et se changea même, au dire de M. de Saint-Vallier, en une certaine confusion qui profita, je suppose, à nos malheureux clients. Il m'envoya, en effet, les assurances les plus obligeantes de sa bonne volonté à l'égard de ces derniers et m'en donna les preuves en s'intéressant à eux de toutes les manières, en plaidant chaleureusement la cause en particulier de MM. Thierry, Luzet, de Bizemont, auxquels nous portions, de notre côté, un intérêt tout spécial, en me promettant de s'associer à nos efforts en faveur de ceux condamnés par les conseils de guerre de son armée, en m'engageant enfin à intervenir

personnellement auprès du Chancelier et du secrétaire d'Etat, sur la bienveillance desquels j'étais en droit de compter, assurait-il.

Le général, devenu maréchal de Manteuffel, est mort, à l'heure où j'écris ces pages; mais c'est un devoir de ma part de lui rendre la justice qu'il mérite et de mentionner ici la reconnaissance que lui doivent les Français. Je rends bien volontiers un hommage semblable au comte de Saint-Vallier, qui est mort aussi. En s'occupant de nos prisonniers, lui ne faisait, il est vrai, que remplir son devoir, de même que moi; mais il y a plus d'une manière de remplir son devoir, et les apparences sont souvent bien loin de la réalité, ce qui n'était pas le cas chez M. de Saint-Vallier.

Quant à l'issue de l'affaire qui nous préoccupait tant, elle se fit encore attendre, malgré nos espérances fondées. Je vis, dans le courant de février, le général de Tresckow, chef du cabinet militaire du Roi, puis le prince de Bismarck, et M. de Thile encore. Je recueillais des promesses, j'emportais de mes entretiens des impressions favorables, mais je ne voyais rien venir. M. Thiers s'en étonnait un peu moins que moi et croyait savoir que le retard de l'amnistie avait pour cause principale le langage emporté, inconsidéré de nos journaux, sur le compte desquels il s'exprimait avec une grande vivacité. M. de Rémusat en était péniblement surpris, m'engageait à en pénétrer les motifs, puis à obtenir quelques améliorations dans le sort des prisonniers civils soumis au régime rigoureux des prisons de Cologne et de Werden.

Enfin, le 29 février, j'appris la bonne nouvelle. L'Empereur signa, ce jour-là, la grâce de tous les militaires, au nombre de soixante-deux, détenus pour cause d'insubordination. C'était, parmi les prisonniers, je l'ai déjà dit, la catégorie la plus nombreuse, et l'on me fit espérer que d'autres grâces suivraient bientôt les premières. Le général

de Tresckow mit de l'empressement et de la bonne grâce à venir me faire cette notification, sans doute de la part de son auguste maître, que le Chancelier ne voyait pas depuis cinq jours parce qu'il était souffrant, et il m'exprima l'espoir que cette mesure produirait un bon effet en France. Bien que je la trouvasse insuffisante, parce qu'elle était incomplète, je crus devoir refouler en moi de nouveau cette impression; je ne lui témoignai que de la reconnaissance, me promettant de revenir sur ce sujet quand l'occasion serait favorable. M. Thiers et M. de Rémusat pensaient comme moi. Le Président m'écrivit : « Remerciez le Roi et le prince de Bismarck de ces amnisties consécutives, moins senties que si elles étaient données en gros, mais senties cependant et produisant chacune une certaine somme d'apaisement. » — « J'espérais, m'écrivit de son côté le ministre des affaires étrangères, que la première catégorie de l'amnistie irait jusqu'à la centaine... Je n'ai guère besoin de vous recommander le reste. » Combien restait-il encore de Français détenus en Allemagne? Il était presque impossible d'en connaître le chiffre exact. M. de Thile m'avait parlé de quatre-vingts à quatre-vingt-cinq prisonniers en tout; il était manifestement au-dessous de la vérité. M. de Saint-Vallier disait cent cinquante-cinq, et, comme ce chiffre lui avait été donné par M. de Manteuffel, d'une franchise plus soldatesque que diplomatique, je suis porté à croire qu'il ne se trompait guère.

Le 2 mars, je fus invité à dîner chez le Chancelier avec tout le personnel de l'ambassade, mes collègues d'Angleterre, d'Autriche et de Russie, M. de Thile et le président de la chancellerie fédérale, M. Delbrück. J'étais à dîner assis entre lui et le comte d'Arnim. Il me parla beaucoup et de toute espèce de choses, excepté de politique, dont il évite toujours de s'entretenir dans des réunions de ce genre. Après le repas, il nous plaça, l'ambassadeur d'Angleterre et moi, autour d'une table chargée de cigares, et

se mit entre nous deux. Il nous dit tout d'abord : « C'est aujourd'hui l'anniversaire de la paix (1); j'espère de tout mon cœur qu'elle a commencé une ère dont nos enfants eux-mêmes ne verront pas la fin. » Et puis, afin de couper court à la politique, il commença un long monologue sur la meilleure méthode pour faire le vin, sur les expressions employées anciennement dans cette industrie, sur le commerce des vins, etc., tout cela avec une abondance de langage et une connaissance approfondie du sujet bien faites pour émerveiller. Incontestablement, cet homme a d'étonnantes facultés d'assimilation; il est capable de tout comprendre et de tout savoir. Après l'avoir écouté longtemps, je me levai pour partir; alors il me prit la main, et, la serrant fortement, il me répéta : « C'est le 2 mars, vous le savez, c'est-à-dire l'anniversaire du jour où nous avons signé la paix. J'ai voulu, à cette occasion, vous avoir à dîner et réunir tous ces messieurs. Notre plus grand désir, croyez-le bien, est de la voir continuer sans interruption. »

Quoique l'on ait pu, sans difficulté, surprendre plus d'une fois le prince de Bismarck en flagrant délit de contradiction, ce jour-là, il était parfaitement sincère, j'en suis convaincu. Je lui répondis que le désir était le même de notre côté, et, jugeant l'occasion propice pour lui dire quelques mots de l'amnistie, je commençai par lui transmettre les vifs remerciements que M. Thiers m'avait chargé de lui offrir; puis j'ajoutai que le meilleur ciment de cette paix, dont il espérait si vivement le maintien, serait une amnistie large, pleine, complète, et que l'Allemagne la première en recueillerait de solides avantages. Le Chancelier ne modifie pas aisément ses thèses. Il me répondit donc à peu près dans les mêmes termes que dans notre dernière entrevue, quinze jours auparavant, alléguant que, tout en

(1) C'est le 2 mars qu'eut lieu l'échange des ratifications des préliminaires de la paix signés à Versailles le 26 février.

voulant fermement la continuation de la paix, l'Allemagne était obligée de prendre des précautions contre « les ardeurs françaises », que son devoir était d'établir très nettement que certains procédés de guerre n'étaient pas admissibles et que la répression en était indispensable, afin de produire des impressions durables, et telle était la cause pour laquelle on gardait encore quelques prisonniers. « Ce sont des faits de guerre, dit-il. » A cela je lui répliquai ce que j'avais déjà répété plus d'une fois sur les conséquences aussi humaines que logiques de la cessation de l'état de guerre. « Vous avez bien voulu m'assurer, ajoutai-je, que l'on ferait grâce à d'autres qu'aux militaires insubordonnés; ne me ferez-vous pas connaître bientôt leurs noms? — Très prochainement, répondit le prince, et si cela tardait trop, venez me le rappeler. » Je le quittai, et lui revint auprès de ses autres invités.

Je revis, le lendemain, je crois, M. de Thile, et je lui recommandai les prisonniers dont je m'étais entretenu avec le Chancelier, plus particulièrement entre autres, et ce n'était pas la première fois, le pauvre Tharel, contre lequel on avait à Berlin les préventions les plus exagérées, et en faveur de qui le comte d'Arnim m'avait promis de faire toutes les démarches nécessaires pour dissiper ces préventions et obtenir sa grâce. Ce dernier était favorablement disposé en faveur de l'amnistie, qu'il considérait comme une mesure tout au moins opportune; mais, le Chancelier passant pour avoir un avis contraire, il se croyait tenu à une grande réserve à ce sujet.

Je reconnais aujourd'hui que, me laissant trop dominer par la pensée de nos prisonniers et par la tristesse de leur sort, j'ai manqué de prudence et de réserve dans mes revendications en leur faveur. J'aurais dû me souvenir de ce mot profond de M. de Talleyrand : « Surtout pas de zèle! » Mais j'étais encore novice en diplomatie, je m'imaginais naïvement qu'il suffisait de plaider une bonne cause

avec chaleur et persévérance et de faire appel à la générosité des hommes pour réussir immanquablement; j'ignorais encore les obstacles quelquefois insurmontables que suscitent à la vérité ou au bon droit les passions humaines et en particulier l'amour-propre froissé. Peut-être aussi, j'en conviens, ne me rendais-je pas suffisamment compte de la différence des points de vue. J'appris tout ceci à mes dépens.

Je m'étais bercé de l'illusion, entretenue par toutes les assurances qui m'étaient données et réitérées, que l'Empereur, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, le 22 mars, promulguerait une amnistie complète. Rien ne parut au 22 mars. J'écrivis alors au prince de Bismarck une lettre ayant un caractère *privé* plutôt qu'officiel, dans laquelle je lui marquais ma déception et la douloureuse impression qu'elle me causait. Je lui rappelai ses promesses, en ajoutant que j'avais la foi la plus entière dans sa parole; j'invoquai de nouveau les motifs qui militaient en faveur d'un acte de clémence, et je consignai, en terminant, l'espérance que mon attente ne serait pas trompée et l'expression anticipée de ma reconnaissance pour l'acte de clémence que j'osais réclamer de Sa Majesté. Huit jours se passèrent sans réponse du Chancelier; préoccupé de ce silence, j'allai voir M. de Thile. J'appris de lui que son chef était parti pour la campagne. Il avait pourtant reçu ma lettre, car, lorsque je me levai pour sortir, le secrétaire d'Etat me dit : « Je ne crois pas devoir vous cacher qu'un ou deux passages de votre lettre au Chancelier lui ont paru *un peu vifs*, car ils pourraient s'interpréter comme un reproche d'avoir manqué à sa parole. » Certes, je n'avais pas eu la plus légère intention de blesser, même de piquer le prince de Bismarck; c'eût été trop absurde à moi quand je faisais appel à sa générosité; mais apparemment je n'avais pas pesé assez attentivement toutes mes expressions, et j'ignorais jusqu'à quel degré pouvait monter la susceptibilité

d'un homme enivré par la victoire. Quoi qu'il en soit, je pris naturellement la défense, et de mes intentions, et des apparences qui avaient trompé le Chancelier. Je racontai à M. de Thile les divers entretiens que j'avais eus avec lui. Ces détails lui étaient inconnus, et je dus croire qu'ils modifièrent ses premières impressions, car il m'engagea à les faire connaître au président de la chancellerie fédérale, M. Delbrück, avec qui j'étais invité à traiter dorénavant la question des prisonniers, et, lorsque j'eus l'occasion de voir ce dernier, je n'aperçus dans ses paroles aucune trace des susceptibilités éveillées chez M. de Thile.

Quoi qu'il en fût, j'arrivai à comprendre qu'il n'y avait plus rien à faire sur ce point, au moins avant un certain temps. Je crois fermement que ma lettre ne fut pour rien dans le retard de la solution définitive qui n'eut lieu qu'au mois de juillet, après la signature d'une première convention pour l'évacuation du territoire et l'acquittement de notre indemnité de guerre; peut-être a-t-elle servi de prétexte, et, s'il en est ainsi, j'ai eu tort incontestablement. Mais j'écrivis au ministre que dans mon opinion il fallait se taire désormais.

Le moment de continuer nos démarches n'était effectivement guère propice : la presse allemande était dans une période d'hostilité et d'aigreur toutes particulières contre la France; la réorganisation de notre armée en était le prétexte. Je m'étendrai davantage sur ce point à propos des négociations que je vais raconter pour le paiement de l'indemnité. La *Correspondance de Berlin*, feuille semi-officielle, nous était particulièrement et constamment hostile. Il n'y avait guère de numéro qui ne contînt des injures ou des grossièretés contre l'Assemblée nationale, contre M. Thiers, surtout contre la France, contre tout le monde enfin; c'était pour moi un supplice de la lire, et j'ai toujours eu peine à comprendre l'intérêt que trouvait le gouvernement allemand à laisser un de ses organes

officieux déverser ainsi l'outrage sur un pays avec lequel il prétendait vouloir vivre en paix, — ce qui semblait sincère pour le moment, — et que de pareils procédés devaient naturellement exaspérer. Et quand j'opposais aux plaintes réitérées de M. de Thile sur les coups de poignard ou d'épingle de notre presse, dont il inférait que l'amnistie totale ne désarmerait personne en France, quand, dis-je, je lui opposais les propos blessants, l'aigreur constante de la presse allemande, de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, de la *Correspondance jaune*, de la *Gazette nationale*, etc., il ne pouvait pour toute réponse que reconnaître son impuissance vis-à-vis de journaux indépendants du gouvernement, ou désavouer en quelque sorte les violences de la feuille semi-officielle, à laquelle, disait-il, toute l'administration voulait donner sur les doigts, et que tantôt elle voulait même supprimer, etc., etc. En honnête homme qu'il était, M. de Thile s'embarrassait dans ses explications, car il n'avait rien de bon à répondre, il le sentait lui-même. Bref, l'avis de M. Thiers et de M. de Rémusat étant conforme au mien, nous convînmes que nous suspendrions pour le moment toute instance en faveur de l'amnistie.

Plus de trois mois s'écoulèrent avant que l'on ne m'en reparlât à Berlin. J'allais partir pour Schlangenbad, comptant y prendre quelques jours de repos, quand, le 7 juillet, M. Delbrück me fit savoir qu'il se préparait à soumettre à la signature de l'Empereur des propositions de grâce en faveur des derniers prisonniers français; mais il me pria d'en garder le secret absolu vis-à-vis de qui que ce fût pendant quatre à cinq jours. Je lui tins si scrupuleusement parole que je n'avertis mon ministère qu'une fois ce délai expiré. Mais, fidèle à son système d'atermoiements, de réticence calculée, de négociations embrouillées à dessein, le gouvernement allemand ne se décidait pas à en finir. M. de Rémusat, inquiet de ne pas avoir la confirmation précise de ma première nouvelle, me demandait, le 19,

où en était la question. Je lui répondais sur-le-champ que je tenais les grâces pour certaines, sans savoir exactement quel jour l'Empereur les signerait, et que déjà, par une voie sûre, j'avais eu la confirmation de la grâce de MM. Tharel et Dehut. Le lendemain, la *Gazette de la Croix* annonçait que l'ambassadeur d'Allemagne à Paris aurait prévenu M. le président de la République que l'Empereur avait, à l'occasion de la signature de la convention du 29 juin (1), gracié les derniers prisonniers français détenus en Allemagne, mais que la nouvelle était encore prématurée, qu'au surplus elle serait incessamment fondée. Déjà trois prisonniers retenus à Magdebourg avaient été mis en liberté; mais on s'était bien garder de l'annoncer officiellement. Il en était de même de vingt-trois prisonniers retenus à Werden et d'un capitaine d'état-major. Enfin, peu de jours après, l'Empereur signait le décret d'amnistie. Mais il n'était pas complet encore : huit ou neuf civils et quatre ou cinq militaires environ n'y étaient pas compris.

Sa Majesté étant venue à Schlangenbad faire une visite à sa belle-sœur la princesse Charles, voulut bien témoigner le désir de me voir. Je me rendis avec empressement à son rendez-vous, le 27 juillet, et, tout en la remerciant de son acte de clémence, je recommandai à sa bienveillance le petit nombre de ceux qui n'en devaient pas ressentir les effets. L'Empereur parut surpris d'apprendre que son décret eût fait des réserves : il ne connaissait qu'une seule exception relative à un homme accusé du crime d'empoisonnement (2), et il me répéta ce que lui et ses ministres m'avaient déclaré déjà sur la nécessité de ménager l'opinion publique

(1) Convention relative au paiement de l'indemnité de guerre dont il sera parlé plus tard.

(2) M. Dutour, qui d'ailleurs niait énergiquement l'accusation dont il était l'objet, accusation fondée uniquement, j'ai lieu de le croire, sur le témoignage d'une servante de mœurs fort douteuses. (G.-B.)

en Allemagne. Sur quelques représentations que je me permis à ce sujet, il voulut bien me promettre de prendre de nouvelles informations et d'avoir égard à mes recommandations, si je ne me trompais pas. Effectivement, les derniers prisonniers reçurent bientôt après leur liberté.

C'était donc enfin une affaire terminée : elle nous avait coûté sept mois d'efforts de toutes sortes, conversations, notes, prières, etc. La générosité n'est pas une vertu familière à toutes les nations.

Quant à ce qui me concerne, je dirai sans aucune amertume que je ne reçus de remerciements d'aucun des prisonniers en faveur desquels j'avais fait le plus de démarches; il est possible, au reste, qu'ils n'en aient pas eu connaissance. Mais un ministre, M. de Rémusat, voulut bien me féliciter du résultat que j'avais eu la joie de contribuer à obtenir. Peu de jours avant que le résultat fût connu, un autre ministre, le général de Cissey, placé à cette époque à la tête du département de la guerre, m'écrivait : « Je saisis avec empressement l'occasion pour vous remercier personnellement des efforts que vous faites pour la délivrance de nos compatriotes, et dans lesquels vous suivent en France toutes les sympathies. » Ces témoignages honorables m'ont bien récompensé de mes peines.

CHAPITRE III

ÉTAT GÉNÉRAL DES ESPRITS EN ALLEMAGNE

L'indemnité de guerre et l'occupation territoriale. — Inquiétudes provoquées en Allemagne par la réorganisation de l'armée française. — Conversation de M. de Gontaut avec M. de Bleichrœder. — Assurances réitérées du gouvernement français de ses intentions pacifiques. — Le parti politique et le parti militaire à Berlin. — Conversation avec l'ambassadeur d'Autriche. — La démission momentanée de M. Thiers. — Conversation avec le maréchal de Moltke.

En même temps que je m'occupais de la négociation relative à la mise en liberté des prisonniers français, et longtemps après son achèvement, une autre question appelait très particulièrement notre sollicitude.

De tous les actes qui ont signalé la période du gouvernement de M. Thiers, le paiement de l'effrayante indemnité imposée par le vainqueur à la France est un de ceux dont le retentissement a été le plus grand et le plus légitime. Comme garantie de ce paiement, l'Allemagne s'était réservé le droit d'occuper une partie de notre territoire, et elle ne devait l'évacuer que le 1er mars 1874 au plus tôt, après l'acquittement complet de cinq milliards, augmentés d'une somme considérable représentant les intérêts de ce capital, plus l'entretien de ses troupes pendant toute la durée de l'occupation. Au premier rang de leurs plus instantes préoccupations, l'Assemblée nationale et M. Thiers placèrent l'affranchissement, dans le moins de temps

possible, de ces pesantes obligations. Investi du pouvoir exécutif, le Président devait naturellement prendre à son compte la partie la plus ardue, la plus délicate, d'une aussi rude tâche.

Il s'y dévoua avec un grand courage et en accomplit la plus grande partie, c'est-à-dire tant qu'il conserva le pouvoir, avec une ardeur, un savoir-faire et une autorité qu'il puisait autant dans sa haute intelligence et son patriotisme que dans le concours nécessaire et généreux de l'Assemblée, ainsi que dans les encouragements du pays tout entier. Au moyen d'une série d'opérations savantes et hardies, M. Thiers parvint, non pas seulement à réunir les capitaux nécessaires pour acquitter la totalité de nos engagements, mais encore à les mettre à la disposition du créancier bien avant le terme fixé par le traité. Ce dernier point avait une portée considérable, parce que l'anticipation des paiements devait avoir pour conséquence une plus prompte délivrance de l'occupation territoriale.

Des négociations furent entamées à cet effet et furent suivies de succès. Elles portaient sur trois points principaux : les délais de paiement, le rapprochement de la libération du territoire français et le dernier poste qu'évacueraient les troupes allemandes.

Au moment où j'allais prendre possession de mon poste à Berlin, une première convention venait d'être négociée entre la France et l'Allemagne. Elle avait pour but de régler le paiement des deux premiers milliards de l'indemnité en même temps que de concéder quelques avantages commerciaux exigés par l'Allemagne en faveur de l'Alsace-Lorraine, enfin de devancer de neuf à dix mois l'évacuation de six de nos départements sur les douze restant occupés par le vainqueur (1). « Les mesures sont

(1) L'auteur fait allusion à la convention du 12 octobre 1871 négociée à Berlin par M. Pouyer-Quertier avec le prince de Bismarck. Elle décidait l'évacuation, dans un délai de quinze jours, des dépar-

prises, annonçait M. Thiers dans son message du 7 décembre 1871, et les versements seront effectués aux époques convenues ». En effet, quand j'arrivai à Berlin, treize cent cinquante millions étaient déjà payés, grâce à l'emprunt souscrit avec tant d'empressement par les capitalistes français et étrangers. Indépendamment donc de l'achèvement du paiement des deux premiers milliards, la question importante de l'avenir était d'assurer l'acquittement des trois autres milliards et de l'avancer s'il était possible, autant pour affranchir la France de sa dette que son territoire de l'occupation étrangère (1).

L'occupation offrait de graves inconvénients pour les Allemands comme pour les Français; des deux côtés, on devait être pressé d'y mettre fin, car, de temps en temps, il s'élevait entre les soldats allemands et les paysans français de fâcheux incidents. L'état-major de l'armée d'occupation et son chef, le général de Manteuffel, en concluaient, m'écrivait M. de Rémusat, qu'il serait hautement désirable

tements de l'Aisne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Jura et du Doubs et limitait le territoire occupé aux six départements de la Marne, de la Haute-Marne, des Ardennes, des Vosges, de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle et au territoire de Belfort. Elle réduisait l'armée d'occupation de cinq cent mille hommes et cent cinquante mille chevaux à cinquante mille hommes et dix-huit mille chevaux. Elle abaissait les frais d'entretien des troupes à 1 fr. 50 au lieu de 1 fr. 75 par homme et par jour et à 1 fr. 75 au lieu de 2 fr. 25 par cheval.

(1) Le traité de Francfort ne décomposait pas la seconde partie de la dette en versements successifs exigibles à des dates fixes; il stipulait simplement que les trois milliards seraient payables au 2 mars 1874.

Le désir du gouvernement français était d'obtenir l'évacuation totale avant l'acquittement total de la dette. L'Allemagne imposa le principe de l'évacuation partielle, successive et graduée sur les paiements. Tout au plus admit-elle que pour l'acquittement du troisième milliard, et de celui-ci seulement, si la France pouvait offrir de sérieuses garanties financières, celles-ci seraient substituées aux garanties représentées par l'occupation territoriale et amèneraient l'évacuation complète avant le paiement effectif de ce dernier milliard.

d'abréger l'occupation qui n'était propre qu'à exciter les haines nationales et à semer des germes de rupture. Le maréchal de Moltke s'exprimait avec moi et avec d'autres presque dans les mêmes termes que Manteuffel. Il ajoutait en riant que la vie matérielle en France était si agréable, si douce, qu'elle gâtait le soldat allemand. Mais cette nécessité ne s'imposait pas assez au gouvernement allemand pour qu'elle fût en état de contre-balancer ses méfiances contre un retour offensif de notre part, et surtout sa crainte de l'inexécution des conditions contractées. J'ai déjà noté, en parlant de l'amnistie de nos prisonniers, jusqu'où allaient ces craintes et ces méfiances, et de combien de manières pénibles, offensantes, elles se traduisaient. On apportait une susceptibilité extrême dans tout ce qui concernait la réorganisation de notre armée. Sans doute, on affectait de ne pas nous entretenir officiellement de ce sujet. Ainsi, M. Thiers l'ayant abordé un jour avec l'ambassadeur d'Allemagne, celui-ci s'empressa de lui faire observer que ce n'était pas lui qui prenait l'initiative de la conversation, et il tint à constater que ni son gouvernement ni lui ne songeaient à nous adresser, à cet égard, aucune question. D'Arnim me tenait les mêmes propos, quelques jours après. Mais, à Berlin comme dans le reste de l'Allemagne, les journaux officieux eux-mêmes s'occupaient sans relâche de cette matière, et je recevais souvent des visites d'hommes considérables dans la politique, dans les affaires, qui venaient en causer avec moi.

L'un des premiers entretiens eut lieu avec un célèbre banquier de Berlin, M. de Bleichrœder, connu pour approcher de très près le prince de Bismarck, sans avoir d'ailleurs de caractère officiel, passant seulement pour être l'agent officieux du Chancelier, au moins dans quelques circonstances.

Il vint me voir, le 18 janvier, quinze jours environ après mon arrivée; j'avais fait connaissance avec lui, la veille,

chez le ministre de Belgique, M. Nothomb, le doyen, de fait sinon en droit, du corps diplomatique. Il me dit que, ses relations particulières avec le Chancelier lui permettant de le voir souvent, peut-être même de se dire investi de sa confiance, dans une certaine mesure, il avait le plus grand désir de les faire servir au plus grand avantage de l'Allemagne et de la France. A Versailles, il s'était entretenu avec M. Thiers de l'indemnité de guerre que lui, Bleichrœder, aurait voulu fixer à trois milliards, tandis qu'on crut d'abord devoir en demander huit! Plus tard, à Berlin, avec M. Pouyer-Quertier et en passant, il exprima ses regrets du refus qu'avait subi la combinaison qu'il avait proposée pour acquitter l'indemnité, à savoir l'ouverture d'une grande souscription internationale dans toute l'Europe au moins, souscription qui eût donné facilement, suivant lui, cinq milliards, moyennant lesquels l'indemnité eût été payée en une fois et le sol français débarrassé sur-le-champ de l'occupation allemande (1). « Mais l'occasion est passée, ajouta-t-il, il n'y a plus aujourd'hui à penser qu'à une chose, assurer le paiement des trois milliards, aussitôt que les deux premiers auront été intégralement acquittés, afin d'obtenir le plus promptement possible le départ des troupes allemandes; nous nous en occuperons un peu plus tard; pour le moment, il faut que je vous le dise, M. de Bismarck est fort content de vous, il est charmé de vous avoir ici; mais il n'est pas content de M. Thiers. — Et pourquoi donc, demandai-je? — C'est que M. Thiers augmente dans de trop fortes proportions l'armée française. Le prince de Bismarck ne voit pas sans inquiétude la

(1) Le baron de Rothschild, de Francfort, m'exprima, le 8 février, la même pensée et les mêmes regrets. Il ne cachait pas son désir d'être chargé de l'emprunt destiné à faire face au remboursement des trois derniers milliards, alléguant, non sans raison, que la position de sa maison en Europe et la sienne en particulier en Prusse le mettaient à même de rendre des services exceptionnels dans la négociation de cette grande affaire. (G.-B.)

réorganisation de votre armée. Il remarque que le budget de la guerre est d'environ quatre-vingts millions plus fort que les budgets précédents. Ce ne sont ni des crédits ouverts pour la création du matériel, ni des dépenses appliquées à la reconstruction de vos places fortes qui lui donnent de l'humeur; il sait, en effet, que votre artillerie presque tout entière étant perdue, ainsi qu'un nombre considérable de fusils, et votre nouvelle frontière étant ouverte, c'est pour vous une nécessité incontestable et incontestée de refaire votre matériel de guerre et de construire des places fortes; ce qui l'inquiète, c'est l'augmentation de vos cadres. Il assure que votre nouvel effectif dépasse celui de l'Empire, ce qui serait contraire aux promesses faites à lui-même, à Versailles, par M. Thiers. C'est le point noir de l'horizon, peut-être le seul qui préoccupe le prince de Bismarck pour le maintien de la paix. »

C'était la première communication, un peu précise et probablement exacte, des mécontentements du gouvernement allemand. C'était enfin l'explication du silence absolu gardé sur M. Thiers, lors de la remise de mes lettres de créance pour le Chancelier. Ces mécontentements n'étaient pas fondés : je le constatai dans ma réponse, en faisant observer, d'ailleurs, à mon interlocuteur que notre entretien était tout à fait privé, sans aucun caractère officiel.

« L'explication vraie de l'élévation du chiffre du budget militaire, lui dis-je, est dans la réfection de notre artillerie, de nos fusils et de nos places fortes, dépenses dont le prince de Bismarck reconnaît la nécessité. Quant à l'augmentation de nos cadres, les appréhensions de M. de Bismarck reposent sur un faux point de départ. L'armée impériale, suivant lui, ne comptait pas plus de trois cent vingt mille hommes. Ce n'est guère que ce chiffre, il est vrai, qui s'est présenté à l'ennemi au commencement de la guerre; mais, d'après les états portés au budget, l'effectif normal devait être beaucoup plus élevé; il devait

représenter à l'entrée en campagne, si je ne me trompe, quelque chose comme six cent mille hommes. Pourquoi les troupes entrées en ligne étaient-elles très inférieures à ce nombre? Pour plusieurs raisons, dont les unes sont encore assez obscures, les autres bien connues au contraire, par exemple : l'organisation défectueuse de notre armée, le grand nombre d'hommes envoyés en congé illimité pour soulager le budget militaire compromis par de lourdes dépenses antérieures, etc., etc. Toujours est-il que le chiffre de trois cent vingt mille combattants n'était pas le chiffre normal de l'effectif sous l'Empire, et, par conséquent, il ne doit pas être pris pour terme de comparaison avec l'effectif nouvellement adopté. Au surplus, continuai-je, ce n'est pas la réorganisation de notre armée qui devrait attirer exclusivement l'attention du gouvernement allemand; ce qu'il lui importe de connaître, ce sont surtout les dispositions du gouvernement et du peuple français, relativement au maintien de la paix. Or, je l'ai déjà beaucoup dit, et je le répéterai tant qu'on voudra, ni M. le président de la République, ni l'Assemblée nationale, ne songent à faire la guerre. M. Thiers s'est particulièrement dévoué à deux tâches, refaire les finances de la France, et lui donner une armée capable, il est vrai, de la faire respecter ainsi qu'il convient à sa situation en Europe, même après nos revers, mais non pas organisée sur le pied de guerre. M. Thiers veut complètement, sincèrement, la paix. J'ai été formellement autorisé par lui à dire qu'il entendait maintenir la paix, et je l'ai dit à l'Empereur comme au prince de Bismarck. Ces intentions sont celles de l'Assemblée et de mon pays. Voilà ce qu'il importe de savoir, plus encore que le chiffre de nos cadres. »

Ma réponse *sembla* faire quelque impression sur M. de Bleichrœder. Pourtant, à la fin de notre conversation, il me dit : « M. Pouyer-Quertier a, je crois, offert au prince de Bismarck de payer tout de suite les six cent cinquante

millions qui ne doivent être acquittés que le 1er mai, à condition que l'occupation allemande cessât dans deux départements de plus. Je ne pense pas qu'il accepte à cause de l'inquiétude que lui donne l'augmentation de votre effectif. » Je me bornai à lui répondre que je n'avais aucune connaissance de la proposition du ministre des finances.

Je transmis cet entretien à M. de Rémusat, en le priant de m'envoyer quelques chiffres précis pour le cas où l'occasion s'offrirait de traiter cette même question, soit avec le prince de Bismarck ou le maréchal de Moltke, soit avec d'autres hommes compétents. Je lui fis connaître, en même temps, que la presse et, en général, l'opinion publique en Allemagne se préoccupaient beaucoup de notre réorganisation militaire.

On insistait tant sur la rupture de la paix pour le printemps de l'an prochain ou pour celui de 1874, malgré toutes les preuves contraires, que je ne pus m'empêcher de demander à M. de Bleichrœder si ce n'était pas nous qui devions être inquiets des dispositions belliqueuses des Allemands, et si nous ne devions pas voir dans le langage de leurs journaux une sorte de provocation. M. de Bleichrœder protesta chaleureusement contre une pareille supposition. Mais plus d'une circonstance, pendant le cours de ma mission, réveilla en moi la même pensée.

Peu de jours après mon entretien avec M. de Bleichrœder, je recevais des lettres de M. Thiers et de M. de Rémusat. Ils répondaient l'un et l'autre aux observations qu'on m'avait faites, et ils confirmaient toutes les assurances pacifiques que j'avais données à M. de Bleichrœder.

« Nous ne songeons qu'à remplir nos engagements le plus tôt possible, écrivait M. de Rémusat, et cela prouve combien nos projets de réorganisation militaire recèlent peu d'arrière-pensées de guerre. Si nous avions de telles idées, nous ne songerions qu'à obtenir du temps pour nos

paiements, afin d'en avoir davantage pour nous préparer. Notre pensée constante, au contraire, est d'anticiper sur nos échéances. Quant à nos plans militaires, ils n'existent encore que dans le programme qu'a tracé le Président dans son message; aucune loi d'organisation nouvelle n'a été présentée. Toute l'Europe s'occupe de refaire ses canons et nous faisons comme elle. Il est tout simple que nous cherchions à combler les vides que la guerre a faits dans nos arsenaux; nous devons reprendre le système de nos fortifications, puisque nous avons perdu Metz et Strasbourg. Quant à nos cadres, s'ils sont plus étendus que par le passé, c'est que, sans compter le nombre exagéré d'officiers que nous ont laissés les promotions de la guerre, nous sommes pressés par cette opinion, générale en Europe, qu'il faut donner à toute organisation militaire les proportions larges du système prussien. Notre intention pourtant est de nous tenir dans un juste milieu et de ne pas aller jusqu'à la dernière limite du service universel. Mais, je le répète, rien de tout cela n'est réalisé, ni même commencé. »

Le langage de M. Thiers n'était pas moins affirmatif : « Répétez, me disait-il dans la première lettre que je recevais de lui, datée du 28 janvier, que nous voulons la paix, que nous la voulons résolument et durablement; et dans l'occasion, ne manquez pas de dire que nous en donnons la preuve en payant exactement nos dettes, et même en voulant *anticiper*. Si l'on recherche le sens de ce mot, faites entendre, sans soulever prématurément la question, que le mois de mai passé, et nos six cent cinquante millions payés, nous n'entendons pas attendre l'année 1873 pour *entamer* les trois milliards.

« ... Si l'on vous sondait sur ce sujet, dites qu'au mois de mai, plus tôt toutefois si on le désirait, nous écouterions, en mettant dans un plateau de la balance l'évacuation, et dans l'autre une anticipation. Nous ne pouvons pas

mieux prouver que nous voulons *la liquidation* par la paix et non par la guerre.

« Si l'on vous parlait de nos armements, en faisant bien entendre, que, sous ce rapport, nous ne reconnaissons à personne le droit de nous interroger, vous diriez, ce qui est la vérité pure, que ces armements n'ont que l'avenir et l'avenir seul en vue. Nous ne voulons pas, comme l'Empire, être entreprenants et faibles, mais tranquilles et forts. On ne peut pas prétendre que nous laissions la France désorganisée, telle que nous l'a laissée l'Empire. D'ailleurs nous ne faisons que ce que fait tout le monde. Ne cherche-t-on pas partout, même en Prusse qui est si forte, quel est le meilleur canon, le meilleur fusil, le meilleur système de recrutement? Nous sera-t-il défendu, à nous seuls, de vouloir nous donner la meilleure organisation possible? Et en repoussant le service obligatoire, est-ce que je ne donne pas la preuve que je ne veux pas agiter la nation et lui faire tourner la tête au son du tambour et de la trompette? Je veux une armée de métier, solide, sagement limitée, aussi forte contre le désordre que contre les ennemis que la France pourrait rencontrer. Mais cela même est cher et m'oblige à demander beaucoup d'argent. Du reste, évitez ce sujet et laissez voir qu'à cet égard on voudrait en vain nous entamer; mais jurez en homme d'honneur que rien de ce que nous faisons ne dépasse l'indispensable, et n'a en vue le présent. Je ne vous ferais pas plus mentir que je ne voudrais mentir moi-même... »

Il était difficile de douter de la sincérité de M. Thiers tenant ce langage net et éloquent dans sa précision. Dans toutes ses lettres suivantes, il revenait sur le même sujet, toujours avec ce même accent de vérité, avec cette même résolution inébranlable de maintenir la paix.

Je ne me faisais faute de reproduire ce langage sous toutes les formes possibles; mais, je l'ai déjà dit, je me heurtais contre des méfiances, contre des craintes qu'il

était bien difficile d'apaiser et de détruire. J'avais à cet égard des entretiens assez fréquents avec mes collègues du corps diplomatique; j'y recueillais l'écho de ces méfiances, mais aussi leurs témoignages d'admiration pour l'énergie avec laquelle la France se relevait, pour la facilité avec laquelle elle faisait honneur à ses engagements. L'un de mes collègues m'avouait qu'il n'existait pas, en Europe, de pays capable de soutenir la comparaison avec la France sous ce rapport. Un autre, lord Odo Russell, me disait : « Tout le monde est étonné de la vigueur avec laquelle la France se relève, et il ne serait pas surprenant qu'ici on en prît quelque ombrage. Moi-même, malgré la bonne opinion que j'ai de votre pays, je ne m'attendais pas à le voir reprendre aussi vite. Cette facilité avec laquelle vous avez couvert votre premier emprunt et satisfait à vos engagements, la facilité qui présidera certainement à la conclusion du second emprunt, tout cela est chose merveilleuse. »

Les communications n'étaient pas aussi aisées avec les indigènes. « Les intérieurs prussiens sont très murés, aussi bien dans les plus hautes régions que dans les moins élevées, écrivais-je à M. Thiers, le 15 février. Il est de tradition, depuis le grand Frédéric, de se défier beaucoup des étrangers : les princes ne parlent jamais politique, et on ne les voit guère en dehors des réceptions de la cour, qui ne durent que pendant le carnaval. Les ministres ne reçoivent pas; M. de Bismarck est à peu près invisible; les représentants des cours allemandes sont tremblants devant le Chancelier, et ceux des autres cours n'ont pas la langue beaucoup plus déliée que ceux-là. C'est avec de pareils éléments qu'il faut voir et juger, et vous conviendrez qu'on risque fort de s'aventurer quand on n'est pas plus acclimaté que je ne le suis encore et qu'on veut se mêler de porter des jugements. »

Toutefois la glace devait se rompre petit à petit. L'un

de mes collègues, accrédité à Berlin comme ministre depuis plusieurs années, voulut bien me donner, l'un des premiers, des aperçus utiles sur ce qui s'y passait.

« Le parti militaire, me dit-il, reprochera toujours à Bismarck d'avoir laissé Belfort à la France, et il n'aura pas renoncé à la pensée d'en prolonger beaucoup l'occupation, peut-être même de la rendre définitive. Il sait bien que les traités s'y opposent, mais il compte sur quelque imprudence de votre part, sur quelque retard dans l'exécution de vos engagements, probablement aussi sur des troubles intérieurs, pour trouver un prétexte favorable à ses desseins. Armez-vous d'une grande patience et soyez très prudents. C'est ainsi seulement que vous pourrez contrarier les projets du parti militaire; il n'oserait les mettre à exécution sans un motif plausible, tout au moins très spécieux. En tout cas, il est disposé à occuper vos départements aussi longtemps que possible, et d'après ce que je viens de vous dire, vous en comprenez la raison. »

Un peu plus tard, un des membres du Bundesrath (1) me disait : « On voudrait bien ici garder Belfort! On calcule que la guerre a coûté à l'Allemagne quatre milliards environ, et l'on serait très disposé à vous tenir quittes du cinquième pour garder Belfort. »

La gravité incontestable de ces paroles était faite pour nous frapper; elles portaient en elles-mêmes un grave enseignement : nécessité d'une vigilance très active en même temps que d'une modération et d'une patience n'ayant pour mesure que notre dignité. Nous n'ignorions pas, du reste, l'existence dans les hautes régions de Berlin de deux partis : l'un, s'estimant satisfait pour avoir enlevé à la France deux provinces, et surtout pour lui

(1) Le Bundesrath est le comité des représentants des gouvernements fédérés, sans l'assentiment duquel aucune loi votée par le Reichstag, assemblée des élus de la nation, ne peut être promulguée. (G.-B.)

avoir imposé un rachat de cinq milliards dont une partie a déjà été touchée et qu'il importe, avant tout, de faire rentrer intégralement, même au prix de l'évacuation de notre territoire, comprenant d'ailleurs l'utilité de la paix pour l'Allemagne aussi bien que pour le reste de l'Europe; l'autre, enivré des succès de la guerre, frappé de la désorganisation qui s'en est suivie en France, mais redoutant notre réveil et la marche rapide de notre convalescence, désireux de faire un nouvel effort, sinon pour nous écraser complètement, du moins pour briser les membres de « la noble blessée » et la rendre pour longtemps incapable de toute action. Ces deux partis se nomment le parti politique et le parti de la guerre. Le premier aurait pour chefs le Roi lui-même et le prince de Bismarck; le second, les généraux et, parmi eux, le plus illustre de tous, le comte de Moltke. Aucun de ces deux partis n'a imposé jusqu'à présent silence à l'autre; si le parti de la paix a pour lui le Roi, conseillé par Bismarck, — et c'est l'essentiel, — l'autre n'a pas renoncé à reprendre de l'influence sur le souverain, et les circonstances peuvent rendre cette influence prépondérante. D'ailleurs, il est certain que l'armée est sur un pied de guerre formidable. Voilà ce que j'écrivais à Versailles.

Je rapportais en même temps une assez longue conversation que j'avais eue, au commencement de février, avec le maréchal de Moltke, et qu'il avait paru rechercher lui-même. Dans le cours de cet entretien, il m'a parlé de l'extrême cherté de la guerre dans ce siècle, affirmant que l'indemnité de cinq milliards, que nous trouvions si exagérée, ne dépassait guère les frais auxquels l'Allemagne avait été entraînée; mais il a appuyé surtout, avec un accent qui m'a frappé, sur les *horreurs* de la guerre; puis il a reconnu sans peine avec moi qu'il y avait avantage pour les Prussiens eux-mêmes à évacuer nos provinces, parce qu'aucune garantie n'existait, tant que durerait

l'occupation, contre une querelle soulevée, pour un motif quelconque, par un paysan français ou un caporal allemand, et que la paix, par là, courait de perpétuels dangers. Il y a bien quelque contradiction entre ces propos du maréchal de Moltke, qui ne sembleraient pas le ranger au nombre des partisans de la guerre, et le langage, ci-dessus rapporté, du diplomate. Mais, insuffisamment orienté encore, ainsi que je le disais à M. de Rémusat, ce n'étaient pas des jugements précis et formels que je prétendais envoyer au gouvernement français, c'étaient des renseignements que je lui donnais à titre d'indications fort sérieuses d'ailleurs.

A ce point de vue, il n'est pas hors de saison de rapporter les jugements émis par le comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris, sur la France et sur M. Thiers à cette même époque. Le comte d'Arnim, tout bon Allemand qu'il fût, savait s'élever au-dessus des préjugés et des passions aveugles de son pays, ce qui le portait, malgré les opinions de son chef, à désirer le rétablissement de la monarchie en France, dans l'intérêt des principes conservateurs. Cette indépendance de jugement, qui ne l'empêchait certes pas de remplir ses devoirs d'ambassadeur d'Allemagne, quelquefois même avec une certaine âpreté et beaucoup de susceptibilité, a été mal vue à Berlin. Le Chancelier la lui a fait payer cher; d'ailleurs, il pressentait dans Arnim, disait-on, un rival. Implacable dans ses vengeances, il l'a poursuivi, jusqu'à la mort, avec la cruauté irréfléchie mais instinctive du fauve. Voici, du reste, ce que me disait le comte d'Arnim à un dîner chez le prince de Bismarck. Je n'ai pas besoin de dire que je me contente de rapporter, mais que je n'apprécie pas.

Il revenait de Paris péniblement impressionné de l'esprit qui y régnait. Il craignait des « coups de main ». M. Thiers, d'après ses conversations avec lui, ne croirait pas la France apte à reprendre la monarchie, « et pourtant,

disait-il, M. Thiers est tout naturellement porté vers les hommes qui appartiennent à cette opinion, par ses goûts, la distinction de son esprit, sa nature qui n'est point celle d'un parvenu. Mais M. Barthélemy Saint-Hilaire est son mauvais génie, qui le compromet et l'entraîne. M. Thiers a donné momentanément sa démission, le 19 janvier; c'est un acte d'enfant gâté qu'il fera bien de ne plus recommencer sous peine d'être pris au mot cette fois. Le manifeste qu'a fait alors la droite de l'Assemblée a son origine dans cet incident; elle a voulu être prête au besoin, elle n'a pas eu tort (1). »

Peu de jours après cet entretien, j'en avais un autre avec un de mes collègues, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie. Le comte Karolyi, tout en étant un des partisans les plus décidés de l'entente entre son pays et l'Allemagne, — ce qu'il avait bien prouvé en consentant à reprendre à Berlin le poste qu'il y avait occupé et qu'il avait dû quitter en 1866, au moment de la guerre austro-prussienne, — était en même temps un ami très décidé de la paix; de plus, c'était un *gentleman* dans toute la force du terme, c'est-à-dire plein d'honneur et de relations très sûres. Enfin, ses rapports assez intimes avec Bismarck donnaient, en général, une certaine autorité à ses renseignements.

« En Prusse, me disait-il un jour, personne ne désire la guerre, mais, en France, vous parlez si souvent de revanche qu'il lui faut bien se mettre sur ses gardes! »

(1) Il s'agit du manifeste que rédigèrent plusieurs membres de la droite modérée, MM. de Meaux, Depeyre, de Cumont et Baragnon. Adopté par leur groupe, il fut ensuite signé par l'extrême-droite et reçut, dans une lettre écrite par les députés du centre droit, l'approbation de ce parti. On y proclamait la nécessité pour la France d'assurer, un jour venant, son avenir, et la conviction que la monarchie traditionnelle et héréditaire était le gouvernement propre à lui redonner la grandeur et la stabilité. Des difficultés survinrent qui en empêchèrent la publication. (Cf. Vicomte de Meaux, *Souvenirs politiques*, 1871-1877. Paris, 1905, in-8°, p. 135-139.)

« Vous aussi, mon cher comte, lui répondis-je, vous tombez dans une erreur qui a cours ici, bien qu'elle ne soit fondée sur rien de sérieux. Qui parle de revanche en France? Certes, on ne nous demandera pas d'être satisfaits des résultats de la guerre, mais nous avons besoin de la paix, et il est bien peu de Français qui ne le sentent. L'amnistie de nos prisonniers allait être signée par l'Empereur, lorsque les jurys de Melun et de Paris acquittèrent deux hommes qui avaient tué des Allemands; en réponse à ce verdict, l'amnistie fut suspendue, la déception fut grande chez nous. On ne sait pas assez en Allemagne combien cette question nous tenait au cœur, et pourtant les journaux français tinrent, à cette occasion, le langage le plus modéré et le plus réservé. Je ne puis prévoir l'avenir, mais parler actuellement de revanche serait insensé. Quel que soit le régime qui s'établirait maintenant en France, pas un ne voudrait de la guerre, sauf les radicaux, peut-être, et j'en doute encore. Mais en entendant parler si souvent, en Allemagne, de notre désir de revanche, en voyant qu'on nous prête gratuitement, presque avec affectation, une pareille pensée, je me demande si ce n'est pas un prétexte mis en avant par l'Allemagne elle-même pour nous attaquer. Est-il bien certain que le comte d'Arnim et le prince Frédéric-Charles, qui sont actuellement en Italie, n'y aient pas été amenés par le désir de conclure une alliance entre celle-ci et l'Allemagne, avec l'intention de favoriser les convoitises de l'Italie vers Nice et la Savoie? »

« N'en croyez rien, reprit le comte Karolyi. Je vous le répète : il n'y a plus de parti de la guerre ici (le propos était un peu aventuré), il n'y a pas un seul officier qui n'ait la guerre en horreur. Pourquoi l'Allemagne s'allierait-elle à l'Italie? Ce n'est pas, à coup sûr, pour vous attaquer; ce serait peut-être en prévision de la protection que vous entendriez donner au parti clérical, pour le cas où le comte de Cham-

bord, remonté sur le trône, voudrait rendre au pape son pouvoir temporel; il n'y en peut avoir d'autre motif. »

« Le comte de Chambord lui-même, répliquai-je, ne ferait pas la guerre; il sait que personne en France n'en veut, même pour un tel but. Pour avoir dit dans un manifeste que la France était la protectrice née du Saint-Siège, il a effrayé jusqu'à ses partisans; il s'en est bien aperçu. Et cependant, rien ne prouvait qu'en parlant de la protection du Saint-Siège il pensât à la guerre. La paix n'est pas seulement nécessaire à la France, elle l'est à l'Europe tout entière. »

« Soyez certain, dit le comte Karolyi, qu'on pense de même ici, et que l'on ne veut de guerre nulle part. Depuis longtemps, le prince Frédéric-Charles projetait un voyage en Italie; d'ailleurs, ce n'est pas un négociateur. Quant à d'Arnim, il devait, de longue date, aller prendre congé du Saint-Père : la simultanéité de ces deux voyages est un pur hasard. »

Ces dernières assurances étaient peut-être un peu hasardées.

Ce n'était pas seulement la réorganisation de notre armée que redoutait l'Allemagne; elle se préoccupait aussi, à bon droit, il faut en convenir, des incidents amenés nécessairement par la marche des affaires dans un pays où presque tout était à reconstituer.

On a vu, tout à l'heure, les réflexions du comte d'Arnim sur la démission de M. Thiers, et l'on se rappellera aussi les propos humoristiques auxquels elle avait donné lieu, de la part du prince de Bismarck, à une des premières fêtes de la cour. Une discussion s'était élevée dans le sein de l'Assemblée nationale au sujet de la recherche de nouveaux impôts à établir pour faire face à nos dépenses de toutes sortes; elle avait pris une tournure assez vive, par suite du caractère impérieux de M. Thiers, qui n'admet-

tait pas volontiers d'opposition à ses vues, et par l'effet aussi de l'inexpérience de l'Assemblée, composée très généralement d'hommes animés d'un grand patriotisme et d'intentions excellentes, mais étrangers à la pratique des affaires. M. Thiers, irrité d'un vote de l'Assemblée très combattu par lui, donna sa démission; c'était la première fois, mais ce ne devait pas être la dernière; le comte d'Arnim en avait fait une appréciation assez exacte. L'Assemblée, cependant, comprenant la gravité d'une crise de ce genre dans la situation présente de la France, avait, le lendemain, refusé, par un ordre du jour voté à l'unanimité, la démission du président de la République, et, devant cette manifestation, M. Thiers avait consenti à rester au pouvoir. L'incident fit du bruit à Berlin; on se préoccupa de la crise qu'il pouvait amener. Je cherchai à rassurer en disant que le débat entre le Président et l'Assemblée était purement économique et nullement politique, et que, de ce qui s'était passé, il n'y avait que deux choses à retenir : le désir ardent de l'Assemblée, comme du Président, de payer les dettes de la France, — désir prouvé par la vivacité de la discussion, — et la volonté de conserver M. Thiers au pouvoir, volonté bien évidemment manifestée par le vote unanime de l'Assemblée, qui fortifiait sa position loin de l'avoir ébranlée.

Dans sa lettre du 28 janvier 1872, M. Thiers m'écrivait, à propos de cet incident, les lignes suivantes, qui montrent comment il envisageait la situation d'alors, et font connaître ce mélange de bon sens et de vanité qui le caractérisait :

« Nous avons eu une crise dont il ne faut pas s'effrayer, et dont vous avez fait une juste appréciation dans vos dépêches télégraphiques. Mes amis (vous savez, tout saint que vous êtes, ce que signifie ce titre), mes amis aiment à dire que je me prodigue trop, que je veux violenter l'Assemblée, et que je ferais mieux de laisser battre mes mi-

nistres que de m'exposer à être battu moi-même. Ce sont là des propos légers et sans valeur de gens qui veulent tuer leur chien en disant qu'il a la rage.

« Je vous assure que je n'ai pas la rage de m'épuiser et de violenter la Chambre. Mais il y a des choses indispensables, d'un intérêt capital, et sur lesquelles je ne puis pas transiger. Si j'avais considéré le système financier d'un œil indifférent, j'aurais été indigne du poste que j'occupe. Laisser établir l'impôt sur le revenu, qui est le socialisme par l'impôt (*sic*), ou des décimes sur le sel et la terre et les locations, aurait été de ma part une vraie défection. J'ai donc pris l'affaire au sérieux, et très au sérieux. Je l'avais gagnée, tout à fait gagnée; mais on a traîné en longueur, excité de grossiers appétits, et fini par arracher à l'Assemblée un vote dont elle était au désespoir après l'avoir émis. Si j'avais cédé, j'étais perdu, et, à mes yeux, un lâche. Qui résistera à cette assemblée omnipotente si je ne lui résiste pas, surtout en ayant mille fois raison? Ce sera une convention, honnête si l'on veut, mais une convention, et alors le chaos peut s'ensuivre. Je me suis mis en travers, et ma démission donnée bien franchement a déterminé une réflexion subite mais unanime, et qu'on aurait dû faire avant au lieu de la faire après. Il m'en a coûté de rester, car je suis horriblement fatigué, mais je me suis rendu. On y regardera, désormais, avant de voter si légèrement, surtout contre un homme qui ne cède à aucun esprit personnel, qui fait tous les jours des sacrifices de sa manière de penser pour rendre possible la vie commune. Du reste, la situation est singulièrement consolidée, et les crises de ce genre ne sont pas près de se renouveler.

« Sur la question militaire, nous sommes très près de nous entendre et, de plus, d'ajourner d'un commun accord. Ce qui importe, c'est moins l'avenir que le présent. En ce moment, la réorganisation régimentaire, les travaux

du matériel sont ce qui importe le plus, et cela se fait bien et activement. Nous pouvons donc aller comme nous sommes, sans qu'il y ait péril en la demeure. Nos impôts votés donnent *abondamment*, et les nouveaux ne donneront pas moins. Soyez donc et montrez-vous rassuré. Croyez-le, d'ailleurs, vous avez affaire, vous et vos amis, à un homme de bon sens, décidé, mais essentiellement modéré, et qui n'a pas plus les illusions que les enivrements ni les caprices du pouvoir. Adieu, mon cher ange gardien, je vous assure que si vous étiez aussi près que vous êtes loin, vous ne seriez pas scandalisé de ma conduite, et que vous ne souffleriez pas sur votre bougie, car ce que je fais, Votre Sainteté pourrait le voir. Adieu encore, et à efforts communs, tâchons de sauver notre cher pays, bien spirituel, bien brave, mais quelquefois bien étourdi. Aimons-le, soignons-le, comme les mères qui aiment passionnément un mauvais sujet de fils qui les désole et les charme tout à la fois. »

Pour continuer de montrer l'esprit qui régnait en France et en Allemagne, à l'époque où commençait ma mission, qu'on me permette, avant d'entrer dans le vif des négociations, d'anticiper un peu sur les dates et de rapporter encore un entretien que j'eus, le 25 avril de cette même année 1872, à une réunion chez M. le ministre des Etats-Unis, M. Bancroft, avec le maréchal de Moltke. Je copie mes notes :

« Avant-hier, j'ai longuement causé avec M. le maréchal de Moltke. C'est une bonne fortune, trop rare à Berlin, de pouvoir s'entretenir avec un homme politique. Si cette dernière expression ne s'applique pas très exactement à ce grand homme de guerre, en tout cas sa personnalité est assez importante pour que toute conversation avec lui ait un intérêt et une valeur plus qu'ordinaires.

« Rapprochés l'un de l'autre, dans la salle à fumer, après

dîner, nous nous sommes mis à causer. Ayant demandé au maréchal si les grandes manœuvres ne commençaient pas au mois de mai, il m'a répondu qu'elles avaient lieu en septembre et qu'en tout cas ce serait impossible en ce moment, parce que les régiments n'étaient pas au complet, loin de là, les réserves ayant été toutes renvoyées dans leurs foyers afin de se reposer des grandes fatigues de la guerre; et il me cita les chiffres des hommes appartenant à chaque régiment, tous inférieurs d'un tiers environ à l'effectif normal. M. Thiers venait précisément de m'envoyer des renseignements sur nos prétendus armements; l'occasion me sembla bonne de m'en servir.

« Il en est de même chez nous, lui dis-je très simplement, nos régiments sont très faibles actuellement; la cause en est également le renvoi d'un grand nombre d'hommes dans leurs foyers et le peu d'avancement de notre réorganisation. Ainsi, à Paris, les régiments d'infanterie, sur un effectif de trois mille hommes, en comptent sept cent cinquante présents au corps; et les régiments de cavalerie n'ont guère plus de trente-cinq hommes montés par escadron. — En vérité, dit le maréchal d'un air étonné? — C'est positif, repris-je. On a fait bien du bruit de nos armements; sans doute, nous réorganisons notre armée, nos désastres l'ont rendu nécessaire, mais nous opérons très lentement. Je ne sais si vous avez eu le temps de lire le rapport de M. de Chasseloup-Laubat, qui est fort bien fait. — Je l'ai lu, répondit le maréchal; il demande le service obligatoire; croyez-vous qu'il soit accordé? »

La question de M. de Moltke exprimait une des grandes préoccupations du gouvernement allemand à cette heure. La France adopterait-elle le service obligatoire qui devait donner une grande extension à son armée, ou le rejetterait-elle? L'Allemagne s'en montrait inquiète, tout en n'osant pas nous contester notre droit; mais c'était

pour elle une occasion de plus de témoigner de ses susceptibilités; je les voyais souvent percer.

Je répondis au maréchal : « Je ne sais trop; entre nous, les avis sont partagés; ainsi M. Thiers n'est guère enclin au système du service obligatoire, mais il existe chez vous, et successivement la plupart des grands Etats de l'Europe l'adoptent. On est donc généralement, en France, porté à l'appliquer. Mais ce n'est pas tout à fait plausible. Ce qui se fait dans un pays n'est pas applicable partout ailleurs. Je n'en disconviens pas, je n'aperçois pas encore dans quel sens se décidera l'Assemblée.

« En attendant, reprit le maréchal, d'un rire un peu amer et avec quelque animation, M. Thiers s'occupe *joliment* de refaire votre armée. Au printemps prochain (1873), elle sera sur un pied formidable et très en état de recommencer la guerre. — Je vous crois dans l'erreur, M. le maréchal, répondis-je. Sans doute M. Thiers veut une armée respectable; nous en avons besoin à deux titres : pour être certains, d'une part, malheureusement, que la tranquillité intérieure ne sera pas troublée, de l'autre, pour nous mettre à l'abri, au besoin, des agressions du dehors. — Mais qui songe à vous attaquer? Nous possédons aujourd'hui tout ce qui nous est nécessaire, nous n'avons donc, à aucun degré, ni le besoin ni le désir de vous attaquer. — Tant mieux! mais voyez combien tous nos chiffres sont peu inquiétants. Nous avons un effectif de quatre cent mille hommes environ; il faut en déduire les non-valeurs, entre autres les nombreux soldats convalescents des suites de la guerre. Nous avons renvoyé la classe de 1865, celle de 1870 également; celle de 1871 n'est pas encore appelée. S'il était nécessaire de nous mettre sur le pied de guerre, nous pourrions avoir en tout sept cent mille hommes. Chez vous le pied de guerre réunit plus de douze cent mille hommes. Voyez la différence! Notre budget est plus élevé que les budgets antérieurs, c'est vrai, mais la raison en

est bien simple : la plupart de nos canons, un grand nombre de nos fusils sont tombés entre vos mains, de même que Strasbourg, Metz et d'autres places fortes. Nous sommes donc bien obligés de refaire un matériel et de construire des forteresses. D'ailleurs, sur le chiffre de quatre-vingt-quinze millions représentant l'augmentation du budget militaire, il en faut déduire vingt-cinq consacrés à l'entretien de la gendarmerie et des forces destinées à la garde de Paris.

« Cela est vrai, dit le maréchal; pourtant, vous avez encore des places importantes et très utiles pour la garde de vos frontières, ainsi Verdun, Langres et Belfort; puis vous faites de grands travaux du côté de Rouen. — C'est vrai, parce que nos pertes de territoire ont trop rapproché Paris de la frontière, et qu'il est nécessaire d'assurer sa défense par des travaux tels que ceux de Rouen. En tout cas, soyez assuré que nous n'avons aucune arrière-pensée belliqueuse. Notre réorganisation n'a rien d'offensif, loin de là. Nous voulons la paix, l'Assemblée la veut incontestablement autant que M. Thiers. A tous les points de vue la paix nous est nécessaire. Je ne puis savoir ce qui arrivera dans vingt ans, dans quinze ans même, et personne ne le sait. — Ce serait folie de parler autrement, interrompit le maréchal, et personne ne peut s'engager pour un avenir aussi éloigné. — Vous ne vous étonnerez pas certainement que les Français ne vous aient pas en odeur de sainteté, mais je puis vous assurer que personne ne songe maintenant à faire la guerre; je suis, pour moi, si convaincu des immenses avantages de la paix, d'autre part, je suis tellement sûr des intentions de M. Thiers, que je n'aurais jamais accepté la mission que je remplis à Berlin, si je n'avais été certain d'y représenter la politique de la paix. — Eh bien! reprit M. de Moltke, je suis enchanté de vous entendre dire cela! — Nous ne pensons qu'à une chose : acquitter une lourde indemnité,

et, par suite, obtenir la libération de notre territoire, mesure avantageuse à tout le monde, à vous comme à nous. — Oh! je vous assure, dit le maréchal, que nous ne demandons pas mieux, que nous serons fort aises d'évacuer votre territoire dans le plus bref délai possible. Tous nos rapports, du reste, des départements occupés affirment un état de calme. — Oui, mais qui peut répondre de la prolongation? C'est une humiliation incontestable pour un pays que d'être occupé et gardé par des troupes étrangères; plus se prolonge l'occupation et plus pesante devient l'humiliation, plus augmentent les chances de mésintelligence. Un conflit peut naître de la plus légère dispute entre un soldat et un paysan. — C'est très vrai. »

Je revins dans la suite de la conversation à cette pensée que la grande majorité des Français ne demandaient pas la guerre. « A la bonne heure, répondit le maréchal de Moltke, mais votre avenir n'est pas rassurant. Voilà M. Gambetta qui a exercé la dictature, à qui personne ne peut refuser au moins une très grande énergie; il a de la popularité et il peut reprendre le pouvoir. Ah! si la *fusion* était faite, ce serait bien plus rassurant. Mais *on* s'est laissé arrêter par cette petite question du drapeau! Je ne comprends pas l'importance qu'y a attachée M. le comte de Chambord. Est-ce que l'Empereur n'a pas sur son palais son drapeau, qui n'est pas le drapeau allemand? Nous aussi nous avons changé de drapeau! »

On remarquera cette digression du maréchal de Moltke à propos du drapeau, question palpitante en France à cette époque, et, plus encore, son opinion favorable au rétablissement de la monarchie au point de vue des intérêts de l'Allemagne. La première fois que j'avais vu le maréchal, il s'était exprimé dans le même sens. Bismarck n'était pas aussi explicite. Entre Bismarck et de Moltke, c'était ce dernier, évidemment, qui envisageait les choses de plus haut que de l'antagonisme présent entre Français

et Allemands, et percevait le mieux les intérêts de l'Europe tout entière.

Je ne relevai pas, du reste, les dernières paroles du maréchal, je lui dis seulement : « Je crois que vous attachez beaucoup trop d'importance à Gambetta et aux radicaux; — dans ce temps-là, on n'avait pas inventé l'opportunisme, Gambetta et radicaux, c'était tout un — sans doute, il est certains foyers qui leur appartiennent, mais, en somme, ils ne sont pas dangereux pour l'ordre. Le pays est dégoûté des radicaux, et si M. Thiers venait à mourir, je n'aurais pas la crainte de voir la France tomber dans leurs mains. Quant à la fusion, je crois qu'elle ne se fera pas actuellement, mais elle se fera sous la pression des événements. »

Ici nous fûmes interrompus, et l'entretien n'alla pas plus loin.

On aura remarqué les préoccupations de M. de Moltke sur Gambetta; beaucoup d'autres que lui les partageaient. J'aurai l'occasion d'en reparler.

Pour achever de peindre la situation et l'état des esprits, soit en France, soit en Allemagne, lorsqu'on entama les négociations relatives à l'acquittement de l'indemnité et à l'évacuation du territoire français, un dernier trait manque. Que la presse allemande ait dit quelques mots de mon arrivée à Berlin et de la grande réception que tiennent les ambassadeurs, après avoir remis leurs lettres de créance, et où se rend le monde officiel, il n'y avait là rien que de naturel. Mais ce qui aurait dû m'être épargné, c'étaient les commérages et les insinuations malveillantes. La *Gazette d'Augsbourg*, l'une des feuilles les plus importantes de l'Allemagne, fut la première à mentionner ma réception. Son article avait une étiquette bienveillante, avec une certaine dose de malice, et finissait par ces mots : « Avec tout cela, M. de Gontaut aura

bien de la peine à faire croire à la loyauté de la France. »
Peu de jours après, une revue publiée à Leipzig sous le titre de *Im neuen Reich* (*Dans le nouvel Empire*), racontait qu'au palais Radziwill, il y avait eu une réception des chefs des cléricaux, des féodaux et des Polonais, et que M. de Gontaut-Biron, lui-même, assistait au conseil. Il s'agissait, ajoutait-elle, beaucoup moins de la campagne à entreprendre dans la Chambre des seigneurs, que d'un complot contre Sa Majesté elle-même. Les plus grands efforts avaient été tentés pour arriver au but, qui n'était rien moins que le *renversement de Bismarck*. Le propos était si étrange et si ridicule, que la *Gazette de Cologne*, connue pour être l'organe officieux du Chancelier dans les affaires diplomatiques, se crut obligée de le démentir avec une certaine vigueur. On était, à cette époque, au début de l'importante et triste campagne du *Kulturkampf*, et, des deux côtés, les esprits étaient déjà montés à un diapason assez élevé. Ce n'était pourtant pas une raison pour mêler ma personne à des querelles auxquelles les convenances les plus élémentaires et la plus simple prudence me rendaient évidemment étranger. La *Gazette de Cologne* déclara qu'une pareille insinuation dépassait les bornes de ce qui était permis et termina un de ses articles par ces mots : « L'histoire d'une conspiration, à laquelle auraient pris part le prince Radziwill et M. de Gontaut, est une fable à laquelle l'attitude notoirement très réservée de l'ambassadeur enlève tout fondement sérieux. »

D'autres journaux officieux insérèrent le démenti. Les journaux catholiques protestèrent également contre le récit fantastique de la revue. Néanmoins, la *Gazette d'Augsbourg* répéta, un peu plus tard, la même insinuation, insistant sur mon intervention dans les questions religieuses qui se débattaient à Berlin, et affectant une assez grande surprise de ce qu'à peine installé, j'eusse déjà trouvé le

temps d'intriguer contre le prince de Bismarck. Quelques jours après, une réfutation assez complète, bienveillante même, était publiée dans un journal de Berlin, je ne sais plus lequel, peut-être la *Gazette de la Croix*, et me donnait une satisfaction méritée. Il n'en est pas moins vrai que le fait seul d'avoir prononcé mon nom à propos des affaires intérieures de l'Empire, en m'y faisant prendre une part quelconque, à peine débarqué à Berlin, était un signe d'hostilité, tout au moins de malveillance, et une inconvenance.

Ce ne fut pas la seule fois que la presse allemande voulut bien s'occuper de moi, loin de là; elle finit par m'accuser de connivence avec les éléments de la cour hostiles à la politique dominante, et elle parla de mon changement de poste. Le prince de Bismarck a-t-il été pour quelque chose dans cette intervention de la presse à mon sujet? Pas dans les commencements, je pense; mais fort probablement, il n'y aura pas été étranger par la suite; enfin, à partir de 1875 et de l'incident relatif à la guerre (1), nul doute qu'il n'ait excité lui-même la presse contre moi; c'était sa manière de se débarrasser des diplomates qui le gênaient.

Le lecteur pouvant maintenant, je le crois, se faire une idée exacte des dispositions qui existaient de part et d'autre lorsqu'on songea à commencer les négociations, il ne me reste plus qu'à en raconter les phases. C'est l'ensemble de ces négociations, de celles au moins dont j'ai été l'intermédiaire ou le confident, qui fera la matière des pages suivantes. Le sujet a eu tant d'importance de mon temps, que l'on me pardonnera les détails dans lesquels j'entrerai et la quantité de documents que je vais reproduire.

(1) Allusion à l'attaque que l'Allemagne semble avoir méditée contre nous, au printemps de cette même année, et que la vigilance de M. de Gontaut contribua à détourner.

CHAPITRE IV

LA CONVENTION DU 29 JUIN 1872

Le gouvernement français, ayant achevé le paiement des deux premiers milliards, se dispose à négocier pour l'acquittement des trois autres et la libération du territoire. — L'absence du comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne, l'empêche d'entamer les pourparlers. — Cette absence se prolongeant, il invite M. de Gontaut à s'enquérir des intentions du prince de Bismarck. — Conversations de M. de Gontaut avec le comte d'Arnim. — Celui-ci ne donne que des réponses vagues au sujet des négociations et met en avant les craintes provoquées en Allemagne par nos prétendus armements. — Explications fournies par M. Thiers sur ce point. — Autres griefs allégués par le comte d'Arnim. — Sur de nouvelles instructions du gouvernement français, M. de Gontaut sollicite une entrevue avec le prince de Bismarck. — Le comte d'Arnim rentré à Paris demeure vague et réservé. — Le prince de Bismarck se dérobe à toute entrevue et quitte Berlin. — Inquiétudes du gouvernement français. — Les propositions de M. Thiers. — Les lenteurs de l'Allemagne expliquées par le désaccord présumé du parti politique et du parti militaire. — Préoccupations qu'elles causent en Europe. — Les négociations sont enfin menées activement. — Concessions vainement demandées par la France à l'Allemagne. — Conclusion de la convention du 29 juin. — Entretien de M. de Gontaut avec l'empereur d'Allemagne. — Le ton de la presse allemande.

J'avais eu une seconde visite de M. de Bleichrœder, le 8 février. Il était venu m'entretenir de diverses combinaisons proposées par des membres de l'Assemblée nationale ou suggérées soit à Paris, soit à Berlin; de l'une, entre autres, considérée par lui comme fort ingénieuse, et qui consistait à céder à l'Allemagne pour trois mil-

liards d'obligations de chemins de fer. M. de Bleichrœder assurait qu'il n'y aurait d'inconvénient pour personne dans cette combinaison; un syndicat de capitalistes achèterait ces obligations et se réserverait d'en remettre le montant, échelonné sur un espace de trois ou quatre ans, au gouvernement allemand. Tout en m'abstenant de discuter cette combinaison avec M. de Bleichrœder, je lui fis observer qu'elle demandait un très sérieux examen, car ce ne pouvait être chose indifférente de remettre entre les mains de banquiers étrangers, dépendant plus ou moins de la Prusse, des valeurs en nombre aussi considérable hypothéquées sur les chemins de fer français.

Naturellement M. de Bleichrœder a nié ce danger. Il m'assurait aussi que le prince de Bismarck, plus satisfait aujourd'hui qu'il y a quinze jours, suivant lui, de la situation générale, était disposé à s'entretenir avec le gouvernement français des anticipations de paiement et désirait voir venir les propositions de Paris. M. Thiers répondait, le 12 février, que pour parler de ce sujet, *sur lequel il ne faut parler que sérieusement*, nous attendions le paiement des six cent cinquante millions, paiement qui s'exécutait tous les jours, et que lorsque le dernier million aurait été versé, alors nous parlerions bien positivement, « car, ajoutait-il, nous voulons payer et nullement faire la guerre. Dites ceci en honnête homme, parlant au nom d'un honnête homme, sachant ce qu'il veut, ce qu'il dit et ce qu'il fait.

« Du reste cela n'empêche pas d'écouter M. de Bleichrœder qui passe pour avoir plus qu'un autre la confiance de la Prusse, et duquel on peut obtenir des indices utiles et capables de nous éclairer. Sur ce sujet des plans financiers libérateurs, il faut écouter en se montrant disposé à préférer ceux qui seraient à la fois praticables et agréés par la Prusse. Je persiste dans mon image : deux plateaux de la balance : dans l'un l'évacuation de notre territoire,

dans l'autre trois milliards, et à la suite, la paix. C'est cela qu'il faut à notre pays et à l'Europe; ainsi, prêter l'oreille et dire qu'on attend mai pour parler à son tour. »

Le 1er mars, M. de Bleichrœder revenait à la charge et j'écrivis le lendemain ce qui suit à M. Thiers : « Le désir du Chancelier serait, au dire de Bleichrœder, de *recevoir* nos propositions, ensuite de régler cette question en temps opportun avec moi. Il m'engage même à toucher avec le prince de Bismarck ce sujet, dans une simple conversation *non officielle*, à la première occasion; mais il doute que le moment de le *régler* soit venu, parce que les deux gouvernements ne seraient pas — il le craint du moins — tout à fait d'accord sur les conséquences d'un arrangement, quant à la question de l'évacuation. Il semblerait, à son langage, qu'ici, pour le moment, on ne serait disposé à évacuer les six départements que *progressivement*, au fur et à mesure de la réalisation des échéances fixées par l'arrangement à intervenir, tandis qu'à Versailles on demandera sûrement l'évacuation complète du territoire aussitôt l'arrangement conclu. Il a ajouté que tout ceci, d'ailleurs, n'était qu'une conversation « amiable » entre lui et moi. Je lui ai répondu que je l'entendais bien ainsi; je me suis contenté de lui faire remarquer que le traité ne disait pas que le territoire français serait évacué seulement quand les trois derniers milliards seraient payés, mais qu'à la garantie territoriale consistant dans l'occupation partielle du territoire français, l'Allemagne serait disposée à substituer des garanties financières, si d'ailleurs les conditions étaient reconnues suffisantes. M. de Bleichrœder en est pleinement convenu avec moi. »

Et voici en partie la réponse de M. Thiers : « Je voudrais bien avoir du temps à souhait pour pouvoir vous écrire plus souvent; mais vos amis qui ne sont pas aussi angéliques que vous, mes amis à moi (si j'en ai), mes ennemis (et je n'en manque pas), me laissent bien peu de loisirs et c'est

tout au plus si je puis dire brièvement les choses indispensables... Vous savez que les six cent cinquante millions sont intégralement acquittés. Vous avez dû voir M. d'Arnim à Berlin, où il allait passer, m'a-t-il dit, deux ou trois jours. Nous avons eu une conversation sur la grande question du moment et notamment sur la libération de notre territoire par le moyen de l'acquittement de l'indemnité promise. J'ai dit à M. d'Arnim que si nous n'avions pas abordé ce thème, c'est que nous attendions d'avoir fini une opération avant d'en entreprendre une autre. Maintenant que cette opération est finie, le moment viendra bientôt où nous pourrons entreprendre la seconde. M. de Bismarck entendra bientôt parler de nous, et si nous ne commençons pas tout de suite, c'est parce que nous ne voulons pas nous engager dans la négociation sans avoir dans les mains le moyen de la conclure. Il faut laisser effacer la trace des dernières négociations de papier avant d'ouvrir la bouche pour dire le premier mot. Nous aurons en avril un congé de cinq à six semaines, et je profiterai de ce silence obligé à Versailles pour prendre la parole à Berlin... » Enfin après une digression assez étendue à propos d'un voyage qu'un bon nombre de monarchistes avaient fait à Anvers pour y saluer M. le comte de Chambord, et sur les inconvénients des manifestations de tous genres, républicaines ou monarchistes, dont le résultat, suivant lui, serait d'agiter le pays et, par là, de diminuer la confiance de l'étranger en nous, M. Thiers terminait sa lettre par ces lignes : « Si vous revoyez M. de Bleichrœder, tenez lui un langage conforme à cette lettre-ci, c'est-à-dire un langage décidé dans le sens d'une entreprise financière et diplomatique pour nous acquitter et obtenir en échange la libération de notre sol...

« A vous de cœur, avec la même confiance et une aussi chaude amitié. »

M. Thiers évitait d'ailleurs d'aborder en ce moment

la dissidence qui pouvait exister, suivant Bleichrœder, entre les deux interprétations du traité. Il m'écrivit de nouveau le 18 mars; sa lettre contenait des assurances réitérées de notre volonté de maintenir la paix, m'engageait à l'affirmer en toute occasion, sans nier que nous eussions la prétention de rester une grande puissance politique et financière, et se taisait au sujet de la future négociation. C'était peut-être trop prolonger le silence; il est vrai que l'on attendait à Paris le retour du comte d'Arnim qui n'était parti que pour quelques jours et qui ne revenait pas (1).

Enfin, je reçus de M. Thiers et de M. de Rémusat à la fois deux lettres datées du 11 avril, marquant le désir d'entamer les négociations. Il fallait d'abord s'assurer

(1) Toujours inquiet pour ma part des dispositions de l'Allemagne, je me demandais parfois s'il nous serait très avantageux de nous acquitter promptement et si, l'indemnité payée, l'Allemagne resterait pacifique. Je voyais le prince de Bismarck se préparant à l'intérieur de grosses difficultés par son alliance avec le parti libéral pour mener campagne contre les catholiques, — campagne, observons-le en passant, aussi bien dirigée contre la France qu'en faveur de l'unité de l'Allemagne — et peut-être, avec l'esprit hardi qui le distingue, se décidant tout à coup, pour faire diversion aux difficultés intérieures, à recommencer la guerre, tout au moins nous suscitant d'abord, de bien des côtés, des embarras sérieux, cherchant à nous isoler de plus en plus, et puis saisissant le moment pour nous attaquer. Or, à cette époque, notre armée serait-elle assez réorganisée, assez forte, assez bien commandée pour soutenir une nouvelle lutte? Ne serions-nous pas plus isolés encore qu'en 1870? D'un autre côté, la France, libérée très vite de sa dette, serait-elle assez sage pour ne penser qu'à ses affaires intérieures, pour s'appliquer exclusivement au rétablissement de ses finances, de son armée, et de tout ce qui pouvait lui faire retrouver son ancienne prospérité? Je concluais que mieux valait échelonner jusqu'au 1er mai 1874 nos paiements, quitte à retarder, hélas! la libération de notre territoire, que d'acquérir notre liberté dans un délai très rapproché. J'avais préparé une lettre à M. Thiers en développant ces idées; j'en ai le brouillon, l'ai-je envoyée ou non? C'est ce que je ne trouve pas dans mes notes. (G.-B.) — Envoyée ou non, cette lettre ne figure pas dans le recueil de correspondances : *Occupation et libération du territoire.*

des intentions du cabinet de Berlin. M. Thiers m'expliquait pourquoi il avait différé jusqu'à présent, et pourquoi le moment lui paraissait venu d'agir. Se montrer trop pressé, suivant lui, c'était s'exposer à rendre d'autant moins pressés les contractants adverses; outre cette considération, le marché financier exigeait du repos. Aussi avait-il dit au comte d'Arnim partant pour Rome : « A votre retour! » Mais l'absence de l'ambassadeur d'Allemagne, au lieu de durer huit jours, comme il l'avait annoncé, se prolongeait depuis un mois passé, et le marché, loin de vouloir du repos comme M. Thiers l'avait cru, semblait exiger aujourd'hui qu'on agît, toutes les affaires étant suspendues en effet à l'opération du futur emprunt. Sans vouloir brusquer les choses il ne fallait pas non plus les laisser languir.

M. Thiers ne désirait pas que je prisse la question en main : cela ne paraissait pas convenir, pensait-il, à M. de Bismarck, qui lui avait toujours fait dire que la chose devait se passer entre eux deux, par un intermédiaire qu'il indiquerait, — c'était là une assertion contraire aux dires de Bleichrœder, très bien renseigné à ce sujet; — mais il voulait que, sans me présenter comme chargé d'entamer les négociations, je fisse naître la conversation, soit avec M. d'Arnim, soit avec le prince de Bismarck lui-même. Je devais leur demander ce que nous devions penser de gens qui se présentaient en assez grand nombre à Versailles et se disaient mandatés par le Chancelier, pour parler de la *finance* de l'affaire; je devais dire, en même temps, que nos fonds souffriraient de la perspective d'un emprunt, que si on voulait opérer prochainement, il fallait ne pas tarder pour traiter, que si, au contraire, on voulait différer, il faudrait le savoir, qu'en ce cas, il serait nécessaire de différer beaucoup, pour que la pression d'un emprunt prochain cessât de peser sur les affaires. L'Allemagne était si intéressée à ce que nous eussions les

moyens de payer, qu'elle ne devait pas être insensible à toutes ces considérations. M. Thiers tenait beaucoup à obtenir ces renseignements. « En effet, disait-il. on semblait bien pressé, et on semble tout à coup ne plus l'être. Je ne m'en étonne guère, car j'attribue le silence gardé en ce moment, sur ce sujet, à la préoccupation des affaires catholiques; mais il est bon de le savoir pour la conduite à tenir et l'attitude à prendre. Cette affaire est si grave pour la France, elle touche tellement à tout, qu'être renseigné à son sujet est d'une souveraine importance. »

Le 14 et le 15 avril, nouvelles lettres de M. Thiers et de M. de Rémusat. Les précédentes m'engageaient à tâter seulement le terrain et à obtenir des renseignements jugés nécessaires, d'ailleurs, pour entamer la grande affaire dont le moment paraissait arrivé. Celles-ci étaient plus précises et plus pressantes. On tenait absolument à être fixé sur les dispositions du gouvernement allemand, et, si elles étaient conformes aux intentions du gouvernement français, à déterminer, sans plus différer, tous les points de la négociation. On avait, à Versailles, des raisons toutes récentes de croire qu'une ouverture de notre part serait bien reçue. « C'est, du moins, m'écrivait confidentiellement M. de Rémusat, l'avis formel du général de Manteuffel, qui nous presse de faire nos propositions, et qui se dit assuré des dispositions du Roi et de M. de Bismarck. »

D'autre part, l'état bien constaté du marché financier nous commandait, plus impérieusement qu'on ne l'aurait cru d'abord, ou de différer ou de ne pas perdre de temps. « Je vous avais recommandé, m'écrivait M. Thiers, de procéder indirectement auprès de M. d'Arnim ou de M. de Bismarck, de façon à n'avoir pas l'air d'ouvrir vous-même une négociation. Les circonstances se sont modifiées et nous avons besoin aujourd'hui d'être fixés sur ce grave sujet...

« La Russie vient de faire un emprunt; d'autres emprunteurs, Etats ou compagnies, peuvent vouloir puiser dans le bassin des capitaux qui est, aujourd'hui, un vaste réservoir où coulent toutes les épargnes et d'où sortent toutes les richesses qui cherchent un bon placement. Mais il faut absolument nous fixer pour tenir une conduite bien calculée, conséquente surtout, et au sujet de laquelle la politique et la finance se trouvent d'accord. Or, nous ne pouvons parlementer avec des gens de finance, sans savoir ce que veut M. de Bismarck, et parler à M. de Bismarck, sans savoir ce que peuvent les financiers. Il faut pourtant rompre ce cercle vicieux, et c'est par M. de Bismarck qu'il faut évidemment commencer à le rompre, puisque c'est à lui de dire s'il veut ou s'il ne veut pas aborder ce sujet.

« Il faut donc tout simplement vous adresser à lui par M. Delbrück, en disant à ce dernier que vous désirez voir le Chancelier pour lui parler enfin de cette négociation dont tout le monde parle, excepté nous, Prusse et France, c'est-à-dire les deux parties les plus intéressées. »

Le motif du silence gardé par M. Thiers était l'attente du comte d'Arnim, qu'on lui avait toujours représenté comme l'homme avec qui il fallait négocier, et qui ne serait pas près, assurait-on, de revenir. Depuis, il était arrivé aux oreilles de M. Thiers, qui me recommandait la plus absolue discrétion sur cette confidence, que M. d'Arnim ne serait peut-être pas l'intermédiaire qui conviendrait le mieux à M. de Bismarck. M. Thiers m'engageait à aborder simplement et franchement le Chancelier et à lui dire, pour entrer en matière, que nous voulions deux choses : nous acquitter et faire cesser l'occupation étrangère, — ce qui prouvait bien évidemment notre désir ardent de la paix, — ensuite à lui expliquer les motifs de notre réserve jusqu'à ce jour, enfin à lui exprimer notre désir d'être fixés sur ses intentions.

« Si M. de Bismarck est prêt à traiter, ajoutait M. Thiers, vous lui demanderez de vous dire franchement quel est l'intermédiaire qui lui agrée davantage et vous ajouteriez que cette *persona grata* sera la nôtre. Seulement, nous voudrions que cette négociation fût conduite près de nous, les difficultés les plus grandes étant ici, au milieu des capitalistes dont il faut avoir le concours. Il va de soi que la négociation, conduite ici, serait, point par point, communiquée à M. de Bismarck et à chaque instant soumise à sa volonté... Mais nous sommes prêts à traiter *où* et *par qui* on voudra. »

Telles étaient les instructions, un peu minutieuses peut-être, de M. Thiers, peut-être un peu trop agitées aussi. M. de Rémusat les reproduisait presque littéralement et insistait sur la discrétion indispensable à garder dans cette négociation. « Peut-être, ajoutait-il, pourriez-vous en parler au Roi; cependant je vous engage, dans toute cette affaire, à n'agir que de concert avec M. de Bismarck et, pour ainsi dire, sous sa direction. Vous sentez, d'ailleurs, que rien ne doit transpirer autour de vous de la mission toute confidentielle que le Président vous donne en ce moment. »

Ces Messieurs s'abusaient complètement sur la facilité de voir le Roi et même le prince de Bismarck; on en trouvera la preuve dans la suite du récit. Je devais me préoccuper, en tout cas, des moyens de leur faire parvenir nos intentions (1).

(1) La conduite de M. de Gontaut dans cette négociation a été très vivement critiquée. On l'a accusé de lenteur, d'inexpérience et même de maladresse. Dans son ouvrage sur la libération du territoire, M. Doniol a formulé ces reproches avec une insistance et une intrépidité d'affirmation qui ne nous paraissent pas fondées sur des arguments irréfutables. Il semble d'ailleurs que ces arguments sont empruntés, en grande partie, à quelques lettres écrites par M. de Saint-Vallier à M. Thiers et publiées dans les deux volumes de correspondances intitulés : ***Occupation et libération du territoire.*** M. de

Le comte d'Arnim était venu me voir pour accepter une invitation à dîner que je lui avais envoyée et me dire

Saint-Vallier, se faisant ici l'écho du général de Manteuffel, se plaint que M. de Gontaut n'ait pas abordé promptement le prince de Bismarck lui-même pour entamer avec lui la question des paiements anticipés. Il trouve également fâcheux que M. de Gontaut ait cru devoir traiter le sujet avec le comte d'Arnim, c'est-à-dire avec l'homme qu'il eût fallu le plus soigneusement tenir à l'écart de ces pourparlers.

Nous n'examinerons pas la question de savoir si, en effet, il eût mieux valu saisir promptement et nettement le prince de Bismarck de cette affaire. La sécurité d'opinion des personnes qui se plaisent à fournir, après coup, la solution de ces délicats problèmes de diplomatie, nous inspire une respectueuse considération. Mais la conscience que la plupart des éléments du problème nous manquent, nous impose, malgré nous, une timide réserve. La conduite que M. de Gontaut avait à tenir dépendait sans doute de bien des choses qui, à distance, nous échappent; c'était avant tout une affaire de tact. Au surplus, son récit prouve à maintes reprises que le prince de Bismarck n'était abordable qu'à ses heures.

Nous nous bornerons donc à dire que M. de Gontaut, dans toute cette négociation, recevait les instructions du gouvernement français, et qu'en admettant même que cette affaire ait été au début trop lentement et trop timidement conduite, la faute n'en était pas à lui, ou, du moins, pas à lui seul.

Dans une lettre du 22 avril adressée à M. Thiers, le comte de Saint-Vallier parle d'une instruction qu'aurait envoyée le Président à M. de Gontaut, et que celui-ci « a malheureusement tardé à exécuter. » Or, c'est seulement à la date du 14 avril que M. Thiers, estimant « qu'il faut enfin prendre un parti », donne l'ordre formel à M. de Gontaut d'aller voir le prince de Bismarck et d'aborder ouvertement avec lui la question. On a vu que dans les instructions du 11 avril, il ne s'agissait encore que de tâter le terrain, soit auprès du prince de Bismarck lui-même, soit *auprès du comte d'Arnim*. C'est à ce dernier parti que s'arrêta M. de Gontaut, avant d'avoir reçu les instructions du 14 avril, qui écartaient le comte d'Arnim.

Cependant, s'il est exact que le prince de Bismarck eût voulu recevoir promptement et directement les propositions du gouvernement français, c'est un fait que M. Thiers était encore plus à même de connaître que M. de Gontaut. Depuis cinq ou six semaines déjà, M. de Saint-Vallier, sur les instances du général de Manteuffel, avertissait le Président que le moment était venu de négocier : « Le général croit le moment favorable pour traiter, si nous sommes prêts à le faire », écrivait-il le 7 mars. Le 18 mars, il renouvelait son avertissement : M. de Manteuffel « insiste surtout sur ce fait que *le moment est bon*, qu'il le sait de bonne source, qu'il sait que le prince

qu'il ne partirait pas de Berlin avant le 17 au plus tôt (1). J'amenai la conversation sur les négociations relatives au paiement des trois milliards, en ayant soin de ne pas laisser à mes paroles tout ce qui aurait pu leur donner une apparence officielle, en curieux plutôt qu'en négociateur. Je lui demandai s'il songeait, une fois arrivé à Paris, à entamer avec M. Thiers les pourparlers sur l'anticipation

de Bismarck souhaiterait vivement que cette négociation s'ouvrît avant l'ouverture du Reichstag, qui aura lieu dans la seconde quinzaine d'avril. » Il est clair qu'en parlant de l'instruction que M. de Gontaut « a malheureusement tardé à exécuter », le comte de Saint-Vallier croyait qu'elle avait été envoyée depuis un certain temps à l'ambassadeur. On voit, au contraire, que M. Thiers n'était pas très pressé de suivre les avis que le général de Manteuffel lui faisait transmettre. Nous conclurons donc que, si cette lenteur était une faute, — question que nous ne prétendons pas résoudre — il serait juste de ne pas incriminer le seul M. de Gontaut. Suivant l'opinion que l'on aurait de la manière dont fut conduite cette négociation, il conviendrait d'associer M. Thiers à l'ambassadeur dans l'éloge ou dans le blâme. On a vu, d'ailleurs, que M. de Gontaut n'était nullement d'avis de tant attendre avant d'entamer ouvertement les pourparlers. Sans doute, laissé à lui-même, eût-il agi avec plus de décision. Enfin, sachant que M. Thiers ne l'employait dans cette affaire que comme éclaireur et ne comptait pas lui laisser prendre en main la négociation, M. de Gontaut se croyait naturellement obligé à une très grande réserve.

Quant à s'être adressé au comte d'Arnim pour connaître les intentions du gouvernement allemand, il se peut que ç'ait été une fausse manœuvre et que l'ambassadeur d'Allemagne ait cherché, par des avis intéressés, à retarder la négociation. Mais, s'il jouait double jeu, M. de Gontaut est tout aussi excusable que M. Thiers de ne s'en être pas aperçu tout de suite. Le président de la République, qui avait eu avec le comte d'Arnim des rapports plus fréquents et plus suivis que M. de Gontaut, ne voyait aucune raison de mettre en doute sa sincérité. Il engageait même notre ambassadeur à s'en rapporter aux conseils du comte d'Arnim qu'il estimait « bienveillant. » Bien plus, c'est sur ces mêmes conseils, transmis par M. de Gontaut, que modifiant encore une fois, comme on le verra, ses instructions, il invitait ce dernier à ne rien précipiter.

(1) Cette visite du comte d'Arnim et la conversation qu'il eut avec M. de Gontaut étaient antérieures à l'arrivée des lettres du 14 et du 15 avril, envoyées par M. Thiers et M. de Rémusat et dont il vient d'être question.

du paiement de l'indemnité de guerre, ou si l'intention de M. de Bismarck était d'ajourner cette négociation. La question m'était suggérée par la lecture des journaux allemands qui laissaient paraître les préoccupations publiques à cet endroit et peut-être les impressions du gouvernement lui-même. Pour démontrer l'opportunité de prendre un parti, j'employai les arguments que me fournissaient les lettres de M. Thiers et de M. de Rémusat.

« M. de Bismarck est si occupé, me répondit le comte d'Arnim, que je n'ai pas pu encore causer à fond de cette affaire avec lui. Mais notre disposition très positive est d'écouter les propositions sérieuses que M. Thiers aura à nous faire et de traiter aussitôt mon retour à Paris. Au reste, il n'est pas aussi simple que vous paraissez le croire de prendre des résolutions précises à cet égard. Je dois voir le Roi, et, de vous à moi, mon impression est qu'il n'est pas sans inquiétude sur la réorganisation de votre armée. Vous avez plus de soldats que nous, et votre budget militaire monte à la somme énorme de quatre cent soixante-quatre millions, à part le budget de liquidation qui est très élevé aussi, mais qui porte, cela est vrai, sur des dépenses nécessitées par la perte de votre artillerie et la défense de vos nouvelles frontières. »

Je ne fus pas surpris de cette allégation de M. d'Arnim qu'il me présentait comme un motif d'hésitation à entamer des négociations; depuis une quinzaine de jours, les appréhensions plus ou moins sincères sur la réorganisation de l'armée française redoublaient d'intensité dans l'opinion publique et semblaient aussi gagner jusqu'aux hommes d'Etat. Aucun membre du gouvernement ne m'en avait entretenu officiellement, sachant bien que je ne pouvais accepter la conversation sur ce terrain; mais les confidents du Chancelier et — ce qui a plus de valeur, peut-être, — des membres importants du Bundesrath m'avaient exprimé leurs doutes sur l'utilité de nous donner le luxe

d'une armée aussi considérable, et allégué les soupçons que cette armée pourrait inspirer aux autres puissances. M. d'Arnim abordait le même thème et sur le même ton que moi, en éloignant de son langage tout ce qui pouvait ressembler à de l'inquiétude ou à une demande d'explition, en lui donnant seulement la tournure d'une discussion intime destinée à me faire comprendre l'hésitation de l'Allemagne à entrer en négociation.

Je n'avais, dans de pareilles conditions, aucune raison de décliner l'entretien. Au contraire, soit que M. d'Arnim fût chargé seulement par M. de Bismarck de me mettre au courant de ses inquiétudes et de me sonder, soit qu'il m'exprimât ses impressions personnelles, je trouvais une occasion de m'expliquer avec lui et j'en profitai. J'y trouvais même plus d'avantage qu'à une entrevue avec le Chancelier, à cause du rôle un peu effacé que M. Thiers, on l'a vu plus haut, entendait me donner dans les négociations. Je lui représentai donc que les inquiétudes dont il me faisait part n'avaient aucun fondement, et je lui en donnai des preuves péremptoires, que je ne répéterai pas ici, car on les a déjà lues dans le récit de mon entretien avec le maréchal de Moltke et dans les lettres de M. Thiers.

« Rien ne peut justifier, lui dis-je en terminant, l'accusation qui nous suppose des arrière-pensées belliqueuses, et le bon sens lui-même indique que si nous acquittons l'indemnité plus que régulièrement et si nous demandons à M. de Bismarck de nous entendre avec lui pour payer le reste, c'est qu'apparemment nous ne songeons pas à rompre la paix; si nous pensions à faire la guerre, nous ne paierions pas! »

M. d'Arnim parut écouter ces explications en homme qui n'a pas besoin d'être convaincu, mais qui souhaiterait qu'elles pussent calmer d'autres inquiétudes que la sienne; il protesta de la confiance que lui inspiraient M. Thiers et son gouvernement, mais ajouta qu'il était malaisé de faire

partager cette confiance à son propre gouvernement.

Je communiquai les impressions et les déclarations du comte d'Arnim à M. Thiers et à M. de Rémusat. Voici un passage de ma lettre au Président : « L'entretien a eu un caractère intime, et, pour ainsi dire, amical; néanmoins, certaines personnes me disent que, mécontent de n'être point recherché à Paris par la société française, M. d'Arnim tient des propos sévères et peu obligeants pour notre pays, où il ne serait guère pressé de retourner. Ce qui est certain, et je viens de l'apprendre de deux côtés différents, c'est qu'il ajourne de nouveau son départ. Ce n'est pas un bon signe pour les négociations qu'il vous avait, pour ainsi dire, promis d'entamer après une courte absence. Ce séjour prolongé à Rome, ce départ de Berlin différé, ces inquiétudes sur nos armements, colportées jusque dans le corps diplomatique, les violences réitérées des journaux allemands et italiens contre la France et contre vous en particulier, tout cela doit appeler sérieusement votre attention. Est-ce un calcul pour influencer les négociations? C'est bien possible, car je persiste à croire que M. de Bismarck ne veut pas la guerre. Ce qui me préoccupe le plus, c'est l'inquiétude de l'Empereur, qui est plus sincère et moins hostile, au fond, que le Chancelier. Enfin, de Versailles, vous distinguerez peut-être mieux que nous ne le faisons ici la valeur de tous ces symptômes. »

A mes deux lettres, M. Thiers répondit sur-le-champ, le 18 avril, par la suivante, que je crois devoir reproduire tout entière, malgré la répétition d'arguments déjà employés dans mes conversations et déjà connus du lecteur, parce qu'elle résume, dans un langage clair, vif, éloquent et d'une sincérité frappante, tout ce qu'il y avait à dire sur ce sujet :

« Mon cher Monsieur de Gontaut,

« Nous avons reçu, M. de Rémusat et moi, votre lettre particulière, le compte rendu de votre conversation avec

M. d'Arnim, et enfin vos divers télégrammes, et nous y avons trouvé plaisir et profit.

« Ce matin, je vous ai adressé un télégramme pour vous autoriser à procéder *quand* et *comme* vous jugeriez convenable de le faire. Vous êtes homme de tact, vous êtes sur les lieux, vous êtes entouré de toutes les informations possibles, vous êtes donc parfaitement en position de choisir le moment propice pour parler et agir. Nous n'en sommes pas à un jour, à une semaine, ni même à un mois près, quoique un retard d'un mois puisse entraîner celui de plusieurs mois. Mais il nous importe qu'on sache bien que nous sommes prêts à tenir plus que nos engagements. Nous avons payé les deux premiers milliards quelques mois à l'avance, et nous sommes prêts à payer les trois derniers deux ans plus tôt que le terme convenu. Sans doute, le désir de libérer notre territoire entre pour beaucoup dans cet empressement, mais le désir de prouver notre inébranlable résolution de maintenir la paix n'y entre pas pour moins. Apparemment que, si nous songions à la guerre, nous ne serions pas assez simples, ayant deux ans de terme pour payer, pour donner tout de suite notre argent, c'est-à-dire de quoi solder deux ou trois campagnes à ceux qui devraient être si tôt nos ennemis. Si l'on ne comprend pas cela, il faut renoncer à se rendre intelligible.

« Nous voulons la paix, nous devons la vouloir pour notre sûreté intérieure autant que pour notre sûreté extérieure. Le contraire serait de notre part de la folie. A mon âge, je ne puis désirer d'autre gloire, si je puis aspirer à en avoir, que celle de pacifier mon pays, de lui procurer quelques années de repos, de calme, de bien-être, et de lui procurer, en un mot, non pas du bruit, mais du bonheur. C'est le bonheur seul qui lui rendra des forces et qui remettra son moral. J'ai vaincu la démagogie par le canon; je ne vaincrai l'anarchie intellectuelle et morale que par un long apaisement. Je comprends cela, et si je ne le compre-

nais pas, je n'aurais pas signé la paix que j'ai signée, le cœur déchiré, mais l'âme haute parce que je savais qu'il n'y avait pas autre chose à faire.

« Quant à nos prétendus *armements*, c'est ne pas parler la langue française que les qualifier de ce nom. On fait des armements quand on augmente ses forces, et qu'on les augmente dans des vues d'une action prochaine. Mais je m'occupe à reconstituer la force militaire de la France, d'après des vues que j'expose depuis quarante ans et que j'ai toujours qualifiées *pied de paix de la France.* Nous aurons avec notre manière de compter à peine quatre cent mille hommes effectifs; nous sommes loin de les avoir aujourd'hui, et c'est ce chiffre que nous n'avons jamais cessé d'avoir, jusqu'à l'époque où, pour payer l'expédition du Mexique, nous avons laissé tomber tous nos effectifs. Or, dans notre système, qui n'est pas celui des Prussiens, c'est tout au plus de quoi avoir sept cent mille hommes au pied de guerre, dans l'hypothèse d'un armement tout à fait extraordinaire. Que dirait-on si, consentant au système du service obligatoire, je cherchais, comme la Prusse, l'Autriche, la Russie, à mettre sur pied des forces fabuleuses de douze cent à quinze cent mille hommes et davantage? Je veux une armée, limitée en nombre, mais solide, disciplinée et aussi capable de maintenir l'ordre au dedans que notre indépendance au dehors.

« On parle de nos dépenses fort accrues. Sans doute elles le sont, mais la gendarmerie et les forces de police de Paris prennent dans cette augmentation de quatre-vingt-quinze millions au moins vingt-cinq millions. La garde impériale supprimée a dû être remplacée par des régiments de ligne, et, tout compte fait, nous n'aurons que l'effectif antérieur à la guerre du Mexique. Si l'on en déduit les hommes en *congé de convalescence* (ce sont les blessés restés à la suite des corps en attendant leur pension), nous n'avons que l'effectif des années de paix de l'Empire.

Apparemment qu'on ne nous demandera pas de renoncer à notre situation dans le monde, et même à notre indépendance. Jamais on ne m'a dit un mot qui eût un sens pareil pendant la douloureuse négociation de la paix, ni dans les négociations de tout genre qui ont suivi. Certes, on doutait que nous pussions tenir nos engagements, payer la somme exorbitante de cinq milliards; on en doutait, eh bien, nous *pouvons*, nous *voulons* la payer, nous allons la payer; et l'on nous chercherait querelle parce que nous voulons reconstituer notre pays, moralement, matériellement, politiquement! Jamais on ne l'avait essayé, jamais pareille insinuation n'avait été tentée, et j'espère bien qu'on ne la tentera pas aujourd'hui.

« Songez que presque tout notre armement en fusils a été détruit ou pris, que notre artillerie de campagne est à refaire tout entière, que nous avons Strasbourg et Metz à suppléer, et que pour tout cela il faut de l'argent, et du temps, hélas! bien du temps, beaucoup plus que je n'en ai à vivre.

« Personne assurément n'a de comptes de ce genre à nous demander; mais comme tout bon voisin a le droit de compter sur un bon voisin et de s'ouvrir franchement à lui sur ce qui peut l'inquiéter, vous pouvez, si l'on vous amène franchement, loyalement sur ce terrain, y suivre ceux qui voudraient vous y entraîner et leur parler à cœur ouvert. Qu'on m'envoie ici qui on voudra, et je fournirai tous les renseignements qu'on pourra désirer. Du reste, M. d'Arnim entend tout. Qu'il vienne et je lui donnerai toutes les satisfactions imaginables, et cela avec les états à la main.

« Ainsi, pour finir, je vous dirai que nous vous laissons libre de choisir les *mollia fandi tempora*, pourvu qu'on sache que nous sommes prêts à traiter au jour qu'on voudra et que par conséquent ce n'est pas à nous qu'il faudra s'en prendre, si, laissant passer le temps de traiter, la *saison financière* en un mot, nous étions reculés de six mois. Qu'on

sache aussi qu'en laissant circuler des bruits fâcheux, percer des défiances sans fondement, on diminue d'autant nos moyens de payer.

« Adieu, mon cher monsieur de Gontaut, croyez à toute mon amitié. »

M. Thiers avait raison : si l'on ne comprenait pas cela, il fallait renoncer à se rendre intelligible. A la vérité, M. Thiers, qui n'était pas partisan du service obligatoire, se faisait quelques illusions sur la facilité d'amener l'Assemblée à ses vues; mais son argumentation sur le but qu'il se proposait en reconstituant la puissance militaire de la France, n'en avait pas moins de force et n'en était pas moins de nature à rassurer l'Allemagne, quel que fût le système adopté. Il était difficile, en effet, d'exposer avec plus de sincérité, avec une clarté plus saisissante, les intentions de la France, de témoigner plus de bonne volonté de s'entendre avec nos vainqueurs. Néanmoins, on verra que la question du service obligatoire en France fut reprise plus d'une fois par les Allemands à titre d'argument contre nos intentions et nos assurances pacifiques, chose tout à fait singulière de la part de gens dont les institutions militaires reposaient sur ce système; mais la force se soucie très peu de logique. Il faut convenir, du reste, que M. Thiers s'était un peu trop avancé à ce sujet, et que l'opposition entre ses assertions et les vues de l'Assemblée servit de prétexte assez plausible aux soupçons du gouvernement allemand, à propos de notre réorganisation militaire.

Je répondis le 20 avril à M. Thiers. En le remerciant de la confiance qu'il me témoignait, j'exprimai l'espérance, rien que l'espérance, d'avoir enfin, dans un délai pas trop éloigné, une entrevue avec le prince de Bismarck. Je lui annonçais en même temps le signe d'une certaine détente, et celle-ci n'était pas sans prix au moment où un article d'un journal anglais venait de répandre une assez vive inquiétude en Europe, au sujet des rapports entre la France

et l'Allemagne. Suivant le *Daily Telegraph* (1), le comte d'Arnim portait à Paris un ultimatum motivé par la réorganisation de l'armée et un discours belliqueux de M. Thiers; le prince de Bismarck exigeait une réduction de nos armements et une grande diminution de nos forces militaires, et si ses demandes étaient refusées, l'armée allemande serait mobilisée, occuperait les villes et les territoires jugés nécessaires, soit pour garantir le paiement de l'indemnité, soit pour se prémunir contre toute attaque de la France.

L'exagération de ces nouvelles était si patente que l'émotion qu'elles avaient suscitée ne fut pas de longue durée. En France, le gros du public montra peu de crédulité, et la situation n'en fut vraiment pas altérée. Les journaux allemands, d'ailleurs, insérèrent, dès le 19, une communication du gouvernement démentant formellement tous les bruits de mésintelligence avec la France. Cette note, accompagnée de beaucoup d'autres indices dans le même sens, dissipa ce que pouvaient donner de préoccupation des bruits après tout invraisemblables.

Mais rien, dans ce genre, n'était indifférent. M. de Rémusat, avec un grand sens politique, ne pouvait s'empêcher d'inférer de tout ce qui se passait, que la négociation que nous désirions entamer serait moins facile qu'on ne se serait cru en droit de l'espérer, et que l'évacuation totale se ferait attendre. Selon lui, l'ajournement de la discussion, dans l'Assemblée, de la loi militaire était bien désirable, car, au point où nous en étions, il fallait, plus que jamais, veiller aux préventions que pouvaient faire naître les esprits défiants qui voulaient, à toute force, nous prêter des intentions belliqueuses. J'étais de son avis, sachant bien les inquiétudes exagérées que soulèverait en Allemagne l'adoption du

(1) Article du *Daily Telegraph*, daté de Londres 18 avril et rapporté par l'*Indépendance belge*. (G.-B.)

service obligatoire; mais je ne me dissimulais pas les susceptibilités du pays, porté à voir, dans l'éloignement de cette discussion, une concession à l'Allemagne humiliante pour lui. C'était une affaire de mesure qu'il appartenait au gouvernement de résoudre.

Cependant, le comte d'Arnim ne partait pas pour Paris, et ce retard renouvelé agitait beaucoup le Président et le ministre des affaires étrangères. Ils arrivaient à se demander si l'absence prolongée de l'ambassadeur allemand était une menace. Ce n'était pas précisément cela, suivant moi; mais il y entrait probablement une intention de nous faire comprendre les soupçons persistants qu'inspiraient à l'Allemagne nos efforts pour refaire une armée. Le comte d'Arnim, du reste, ne me le dissimula pas, dans les visites qu'il me fit encore, tout en déclarant que ces inquiétudes étaient celles du public, et non pas les siennes. Il y avait encore une autre raison qu'il ne disait pas, mais que j'entrevis : c'était le désir d'être chargé exclusivement de la négociation avec M. Thiers, et il ne se décida à partir, dans mon opinion, que lorsqu'il crut en avoir obtenu l'assurance du prince de Bismarck.

Dans ses dernières conversations avec moi, M. d'Arnim me révéla une nouvelle susceptibilité de son gouvernement. « Le général Le Flô, me dit-il, a prié la Russie de s'intéresser à la négociation relative à la libération de votre territoire et de nous engager à traiter. A quoi bon? C'est une affaire entre vous et nous seuls, dans laquelle il est inutile de faire intervenir des tiers. Qu'est-il arrivé, au surplus? Vous comptez sur l'amitié de la Russie, et peut-être vous abusez-vous. C'est elle qui nous a rapporté votre proposition et qui nous a dit l'avoir accueillie avec froideur! Je dois vous dire que ce procédé a un peu froissé ici. — Je n'ai, lui répondis-je, aucune connaissance de ce fait, je ne le conteste pas, mais je n'en sais rien. Il me paraîtrait, cependant, plus explicable qu'à vous. Pendant la guerre,

et après la visite de M. Thiers à Pétersbourg, l'empereur Alexandre, qui l'avait parfaitement accueilli, écrivait à votre souverain, vous ne l'ignorez certainement pas, pour l'engager à écouter les propositions de paix. Qu'y a-t-il d'étonnant que, se souvenant de ses bonnes dispositions, le Président ait demandé simplement à la Russie de vous recommander de vous entendre avec lui? Lorsque deux personnes ont un différend, n'est-il pas naturel que l'une s'adresse à un ami commun, en le priant de s'employer pour qu'une transaction intervienne et que le différend cesse? Pareille démarche est la preuve d'un désir de conciliation, et pas autre chose. C'est probablement dans ce sens que M. Thiers aura fait parler à l'empereur de Russie. — C'est possible, répartit M. d'Arnim, mais nous n'avons pas besoin d'encouragements. Nous réglerons l'affaire entre nous sans l'intervention d'un tiers. Ne comptez pas trop sur la Russie.»

Il n'y avait aucune arrière-pensée dans ce langage de l'ambassadeur, j'en suis convaincu; mais était-il permis d'en dire autant de ses chefs? L'Allemagne assurait que les affaires se régleraient fort bien entre nous sans intermédiaire, et, en 1875, elle entendait les régler par la guerre! Nous n'avions donc pas tort d'intéresser la Russie au maintien de la paix. Au reste, M. de Rémusat, à qui je racontai le reproche de M. d'Arnim, me répondit que le général Le Flô avait simplement demandé à l'empereur Alexandre, dans sa correspondance d'oncle à neveu, quelque marque de bienveillance pour la France et qu'il n'y reviendrait plus.

Enfin, le comte d'Arnim me répéta que les affaires de France n'étaient absolument pour rien dans l'ajournement de son départ pour Paris, que, toute entrevue avec le prince de Bismarck étant difficile, il n'avait pu, aussitôt qu'il l'aurait désiré, causer avec lui de son voyage en Italie, qu'il avait à peine eu le temps encore de l'entretenir des choses de France, enfin qu'il avait des affaires personnelles

à terminer. Dans sa dernière visite, le 25, il insista sur ces mêmes motifs d'ajournement de son départ, exprima l'espérance que je ne les avais pas laissé ignorer à mon gouvernement et enfin m'annonça qu'il partait le surlendemain.

Le comte d'Arnim, dans nos entretiens, toucha encore la question de la presse; il se montra blessé d'un article du *Bien public*, le journal officiel de M. Thiers, suivant lui, qu'il trouvait injurieux et agressif contre son pays. J'avais beau jeu lorsque les Allemands me mettaient sur le chapitre de notre presse, car je pouvais répondre à leurs susceptibilités en signalant les excès de leurs journaux, bien plus agressifs, bien plus injurieux encore que les nôtres. Ceux qui se distinguaient dans ce genre, c'étaient les journaux manifestement officieux : la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la *Correspondance provinciale*, la *Correspondance jaune*, et il n'y avait rien à répliquer. Pour ce qui était des rapports de M. Thiers avec le *Bien public*, je n'en savais pas la nature exacte; mais j'affirmai que le *Journal officiel* était le seul organe où il fallût chercher la pensée du président de la République. Je me crus obligé, du reste, d'avertir le Président de se mettre en garde contre les reporters de journaux qui, profitant d'une certaine facilité d'accès dans les bureaux, le faisaient parler à tort et à travers et le compromettaient : c'est ainsi qu'un reporter du journal *la Patrie* prétendait avoir eu avec lui une conversation qui avait été très remarquée et très commentée à Berlin, et qui avait été le point de départ de la récente recrudescence d'opinion contre nos armements. M. de Rémusat, à qui je me plaignais un jour des indiscrétions de la presse, me répondit qu'il se portait garant de la discrétion de son ministère, mais que la Présidence ne lui inspirait pas du tout la même confiance (1).

(1) Dans ces conversations avec M. d'Arnim où nous ne nous entretenions pas seulement des négociations entre nos deux gouverne-

Presque le même jour où je prévenais le ministre du départ de M. d'Arnim pour Paris, M. Thiers, modifiant

ments, il me parla plusieurs fois de la réconciliation et de l'entente entre les deux branches de la maison de Bourbon, désignée dans le langage public sous le nom de *fusion*. Comme le maréchal de Moltke, il se montrait inquiet de ce qu'elle ne fût pas accomplie, regrettant qu'elle ne l'eût pas été à Bordeaux même, et il croyait savoir que tel était l'avis de M. le duc d'Aumale, ce dont je doute un peu.

« Le pape Pie IX que je viens de voir, ajoutait d'Arnim, désire la fusion, et il m'a demandé si chez nous on y verrait des obstacles. « Je « ne le pense pas, » lui ai-je répondu. Ce n'est pas seulement en Prusse et en Russie, comme vous le croyez, que l'on blâme M. le comte de Chambord de tenir autant au drapeau blanc, il en est de même en Italie. Le pape pense, à cet égard, comme vous, et le cardinal Antonelli m'a dit : « Quoi! c'est pour un morceau d'étoffe que la fusion « échoue! » Pourquoi M. le comte de Chambord ne fait-il pas comme notre roi qui a conservé pour lui, pour son palais, le drapeau des Hohenzollern, tandis que le drapeau allemand est celui de l'Etat et de l'armée? »

Quelques mois plus tard, le comte d'Arnim fut plus explicite encore à ce sujet. Je transcris ici, de mes notes, une conversation que j'eus avec lui, le 24 octobre de cette même année 1872, et qui contient des vues réellement prophétiques.

Il est venu aimablement me voir avant son départ pour Paris qu'il doit effectuer ce soir. Il est navré dans ses prévisions au sujet de la France. Il m'a parlé très librement, en prenant cependant parfois quelques précautions oratoires, comme s'il avait la crainte d'une indiscrétion par rapport à M. Thiers. Les dernières élections, avec de fortes majorités radicales, l'effraient pour nous : « M. Thiers se jette beaucoup trop à gauche. Se croyant sûr de la droite, il caresse la gauche; c'est une chimère que la république conservatrice! Elle glissera plus bas. La France n'est pas faite pour la république. M. Thiers, en y pensant, aurait-il en vue principalement la continuation de son pouvoir? Assurément, M. Thiers mérite de grands éloges pour ce qu'il a fait. C'est un homme très honnête et très franc en même temps. Il gouverne fort bien. Mais après lui qu'arrivera-t-il? Il serait heureux qu'il vécût plusieurs années encore, et pourtant, si vous avez pendant quelques années la république *conservatrice*, le pays s'habituera à la forme républicaine, et, après M. Thiers, vous serez obligé de subir une république qui sera radicale, puis socialiste et qui vous mènera loin! »

M. d'Arnim convint, au reste, que si l'opinion devenait plus mauvaise à Paris, du moins, en France, généralement parlant, l'ordre avait fait des progrès. « Mais il est très malheureux, a-t-il repris, qu'on n'ait pas proclamé la monarchie à Bordeaux. »

encore une fois ses dernières résolutions du 18 avril (1), m'écrivait et me faisait écrire par M. de Rémusat d'aborder aussitôt que possible le prince de Bismarck et de lui demander franchement ses intentions. C'était revenir aux instructions qu'il m'avait données dans sa grande lettre du 14.

« Versailles, le 24 avril 1872.

« On me dit que M. de Bismarck a eu du déplaisir de deux choses : 1° un retard dans les négociations ayant pour but l'acquittement des trois milliards et l'évacuation du territoire; 2° un accord de moi et de la commission dite de l'armée sur le principe du service obligatoire.

Sans le contredire précisément, je lui objectai la difficulté d'un pareil acte à ce moment-là. La fusion n'était pas faite, les princes d'Orléans ne s'étaient pas décidés encore à la seule chose convenable et indispensable pour en arriver là : se grouper autour du comte de Chambord. De plus, n'eût-il pas été téméraire de charger la monarchie de conclure une paix qui, bien plus onéreuse pour la France que celles de 1814 et de 1815, aurait amené pour le moins un résultat identique, c'est-à-dire une impopularité profonde pour la maison de Bourbon, sous laquelle elle eût succombé plus vite encore que le gouvernement de la Restauration? — A ce propos, d'Arnim dit que les puissances étrangères n'avaient pas fait, en 1830, ce qu'elles auraient dû faire en faveur de la monarchie française, et il soutint que le duc d'Orléans avait commis un véritable *crime* en acceptant la couronne. « Au lieu de ces dispositions, observai-je, l'Angleterre, par exemple, s'est montrée très hostile à la maison de Bourbon. — Ce qui est d'autant plus extraordinaire, continua d'Arnim, que ce pays avait encore à sa tête les hommes qui avaient le plus contribué à la replacer sur le trône en 1814. Mais personne ne peut jamais compter sur l'Angleterre. »

Ces propos de l'ambassadeur d'Allemagne, comme ceux du chef du grand état-major général des armées allemandes, m'ont semblé intéressants à rapporter; je l'ai déjà remarqué à cette époque, il y avait encore en Prusse des hommes d'Etat foncièrement conservateurs et comprenant, pour la France qu'ils avaient battue mais dont ils ne voulaient pas la destruction, et pour l'Europe, l'importance et l'utilité d'un gouvernement conservateur et monarchique. (G.-B.)

(1) On a vu qu'à cette date M. Thiers laissait M. de Gontaut libre de choisir le moment propice pour parler et agir.

« Les deux choses sont fausses.

« Je n'ai différé que parce que j'attendais le retour de M. d'Arnim. Quant à moi, je suis tout décidé à traiter sur-le-champ pour l'acquittement des trois milliards, aussi prompt que le permettra le marché européen *convoqué* et *engagé tout entier*, d'après la forme que M. de Bismarck préfèrera, et avec les personnes qui lui agréeront. La condition naturelle sera l'évacuation du territoire, seule baguette magique avec laquelle je puisse obtenir le vote d'une assemblée nationale.

« Quant aux détails d'exécution, ils seront réglés dans la négociation.

« Quant à la question de l'armée, je suis pour une armée de *métier*, et contre *toute armée révolutionnaire*, impropre à la guerre du dedans autant qu'à celle du dehors.

« Je serai peut-être obligé à des concessions de mots, mais je ne ferai aucune concession de choses. Quiconque a eu affaire aux hommes, sait qu'on y est souvent obligé, même avec les convictions les plus fermes et les plus sincères.

« Voilà ma pensée la plus entière sur ces choses si importantes. Je dois en ajouter une autre, c'est la paix la plus longue qui se pourra en Europe.

« Adieu, et tout à vous. »

M. Thiers, étant souffrant en ce moment, ne put m'écrire que ce peu de lignes qu'il m'autorisait d'ailleurs à lire à M. de Bismarck, si je le jugeais utile, sans en laisser prendre copie. Il me le disait dans un petit mot séparé, en ajoutant qu'il croyait venu le moment de parler et d'agir.

M. de Rémusat, à la même date, se chargea de paraphraser la lettre du Président. « Veuillez, écrivait-il, bien expliquer à M. de Bismarck que si l'on a tardé à l'entretenir de la question, c'est qu'on attendait depuis un mois M. d'Arnim, qui a beaucoup plus tardé qu'il l'avait annoncé, et qui nous avait dit, en partant, que M. de Bismarck désirait

que l'affaire fût traitée directement avec lui, d'Arnim, et sans mettre aucun tiers dans la confidence. » M. de Rémusat me recommandait d'exprimer au Chancelier notre désir de connaître, dès à présent, son opinion sur la forme à donner à l'opération, comme sur la manière de conduire la négociation, sur le lieu et sur la personne par qui il voudrait qu'elle fût ouverte et suivie, et sur l'époque à laquelle il entendait qu'elle fût commencée, ajoutant que l'avis du gouvernement français était qu'elle devait l'être immédiatement.

Revenant sur cette question si rebattue de la réorganisation de notre armée, et sur celle du service obligatoire, prôné aujourd'hui dans toute l'Europe, M. de Rémusat me répétait à peu près les mêmes arguments que M. Thiers et il terminait sa lettre par ces mots : « J'attends avec impatience vos premières dépêches; je ne doute pas que vous ne réussissiez à constater tout ce que nous avons intérêt à connaître avec certitude, etc., etc. »

Il était certainement désirable de bien disposer le prince de Bismarck et de ne pas afficher d'idées ou de résolutions dont l'opposition trop tranchée avec les siennes augmentât encore les difficultés d'une négociation déjà très délicate en elle-même. Néanmoins, M. Thiers, il faut en convenir, s'avançait imprudemment et sans une nécessité évidente sur la question du service obligatoire en France. Que ses réflexions et son expérience l'eussent rendu résolument opposé à ce système, rien de plus naturel, et, au dire d'un certain nombre de gens compétents, rien de plus sensé peut-être. Mais affirmer et me charger d'affirmer au prince de Bismarck qu'il se croyait assuré d'amener l'Assemblée nationale à ses idées, et que, s'il était obligé à quelques concessions de mots, il n'en ferait aucune de choses, c'était s'exposer nécessairement à recevoir un démenti des faits, et à s'entendre accuser, quoique à tort, d'avoir voulu tromper le gouvernement allemand. Il semble que M. de

Rémusat, qui était doué d'un grand tact politique, ait compris qu'il y avait quelque inconvénient à s'avancer autant, car ses instructions me recommandaient un peu plus de réserve que celles du Président.

Dans tous les cas, les informations confidentielles faites à M. Thiers par le général de Manteuffel — car c'était de lui qu'il les tenait — étaient-elles exactes ou un peu hasardées? Toujours est-il que le prince de Bismarck, à qui j'avais fait demander une entrevue par l'intermédiaire du président de la chancellerie impériale, M. Delbrück, ne me répondait pas. J'écrivis à M. Thiers le 27 avril :

« J'ai eu, il y a dix minutes, un nouvel entretien avec M. Delbrück (1); j'ai été avec lui aussi loin qu'il m'a semblé utile et prudent d'aller, avant de me trouver face à face avec le prince de Bismarck. Il est évident que le Chancelier ne veut pas me voir encore, et je ne crois pas devoir forcer sa porte. Vous voulez bien vous en rapporter à moi et votre confiance m'encourage... Ne pouvant causer avec M. de Bismarck, j'ai saisi les occasions de m'expliquer *dans une certaine mesure* avec des hommes considérables qui, bien évidemment, lui rapportent mes paroles (2)... M. d'Arnim part ce soir et sera probablement à Paris lundi; vous aurez, je pense, par lui, le mot de l'énigme... »

Le mot de l'énigme est vraisemblablement que le comte d'Arnim étant chargé des instructions du Chancelier, ce dernier ne jugeait pas à propos, — pour le moment du

(1) Le précédent entretien, au cours duquel M. de Gontaut avait sollicité une entrevue avec le prince de Bismarck, avait eu lieu le 23, à la suite d'un télégramme adressé la veille à l'ambassadeur par le ministre des affaires étrangères : « ... D'après des avis dignes de confiance, nous croyons à propos de faire connaître très prochainement au cabinet de Berlin que nous sommes prêts à traiter de l'acquittement anticipé de nos engagements pécuniaires. Vous pouvez, si le Chancelier est retenu par d'autres affaires, prier M. Delbrück de l'informer de nos intentions... »

(2) Entre autres avec le maréchal de Moltke dont j'ai rapporté plus haut l'entretien. (G.-B.)

moins, — d'entamer une négociation parallèle, pour ainsi dire, avec l'ambassadeur de France à Berlin.

Le 29, j'écris de nouveau à M. de Rémusat : « Rien du prince de Bismarck; point de réponse à ma demande d'entrevue, ce que je trouve peu courtois; suivant moi, il faut user avec le Chancelier de beaucoup de modération, mais on ne peut tout lui permettre. »

M. de Rémusat, en m'écrivant plusieurs jours après, à propos de l'arrivée du comte d'Arnim et du commencement des négociations, me disait : « M. d'Arnim qui, sur *les armements*, est à merveille, sur le reste n'est pas mal; il se dit prêt à entrer dans les négociations, mais il est un peu vague, un peu réservé; je prévois des difficultés, sans savoir lesquelles. Peut-être craint-il de s'aventurer, c'est assez la manière de Bismarck. Il n'aime point à s'engager d'avance, préférant se réserver la ressource de l'inopiné et la faculté de prendre des résolutions brusques suivant les circonstances et son humeur du moment. Il se pourrait bien que ce fût là l'explication de sa conduite à votre égard; il aura mieux aimé ne pas vous voir que de répondre à des questions qui auraient pu être précises et l'obliger à s'engager. S'il se ravise, vous ferez bien d'accepter le rendez-vous; mais vous ne parlerez que d'une manière rétrospective de ce dont vous étiez chargé de l'entretenir... Si vous pouvez attraper au passage quelque chose de net, soit sur les conditions de l'opération financière, soit sur les questions d'évacuation, comme la durée, le mode, l'échelonnement, n'y manquez pas. Nous partons toujours de l'idée d'une évacuation totale avant le printemps de 73, par exemple une moitié à la fin de l'année, une autre au mois de mai de l'an prochain. N'en accordez donc pas plus, sans prendre un ton d'absolu. »

L'arrivée du comte d'Arnim à Paris et les premières entrevues avec lui n'avaient donc jeté aucune lumière sur les intentions du Chancelier, et l'on persistait à me dire

de le voir afin d'en savoir un peu davantage! Peine inutile; le sphinx entendait rester impénétrable. Je l'aperçus une fois, cependant, à un grand dîner donné par l'ambassadeur de Russie, le 30 avril, à l'occasion de la fête de son souverain. Placé à table, loin de lui, je ne pus l'entretenir; lui, de son côté, sans y mettre d'affectation apparente d'ailleurs, ne me rechercha pas, et, presque tout de suite après le dîner, il se retira. C'était une preuve bien claire de sa volonté de ne pas entrer en explication avec moi.

Ce même soir, au reste, l'Empereur, que je rencontrai à un bal dans une maison particulière, s'approcha de moi et m'adressa quelques paroles satisfaisantes à propos de la dépêche anglaise qui avait fait tant de bruit quelques jours auparavant, sans pourtant avoir été prise absolument au sérieux : « Eh bien! me dit-il, M. le comte d'Arnim arrivé à Paris, il faudra bien, maintenant, que tous ces bruits cessent! » A ma grande contrariété, le ministre d'Italie, entendant cette phrase, car il était tout près de nous, se rapprocha. « C'est inexplicable, continua le Roi, en s'adressant à M. de Launay comme à moi, nous n'avons pas eu la pensée seulement d'envoyer une note au gouvernement français; lui ne nous en a pas envoyé davantage, et voilà que les journaux anglais inventent et mettent en circulation une nouvelle des plus graves sans le moindre fondement! — J'en ai été aussi étonné que Votre Majesté, repris-je, car je savais bien que rien, de part ni d'autre, n'avait pu la motiver. — Ce sont des spéculations de Bourse, et pas autre chose, dit le Roi. »

J'aurais saisi cette occasion d'entretenir Sa Majesté des négociations qu'entamait M. d'Arnim, et de ce qui avait fait l'objet de mes instructions récentes, mais, le ministre d'Italie s'obstinant à ne pas bouger, je dus y renoncer, et l'Empereur ne tarda pas à s'éloigner. Etait-ce à dessein que le ministre d'Italie s'était mis en tiers entre le Roi et moi? Un membre du corps diplomatique, présent à la

soirée, me dit qu'il en était probablement ainsi, et ajouta : « L'intimité se resserre entre l'Allemagne et l'Italie; le prince Humbert est attendu à Berlin pour le baptême du dernier enfant du prince royal. »

Je mandai ces choses à Versailles, en insistant encore, d'après les dispositions que je continuais à remarquer à Berlin, sur l'utilité d'ajourner, autant que possible, la discussion de la loi militaire à l'Assemblée. Mais, sur cette question et sur la facilité d'imposer sa manière de voir aux députés, M. Thiers continuait à se faire des illusions.

A ce propos, et au sujet des négociations qui se traînaient péniblement à Paris, M. de Rémusat m'écrivit une longue lettre, que je reproduis presque tout entière, sans en retrancher certains points étrangers à la négociation, mais également intéressants.

« Versailles, le 12 mai 1872.

« Votre lettre du 9, que je reçois aujourd'hui, va au-devant des questions que j'allais me permettre de vous adresser. La première était relative à la santé du Chancelier. M. d'Arnim dit qu'il ne partira pas aussitôt qu'on le croit, et que sa santé n'est troublée que par les accidents ordinaires. Je crois plutôt qu'ainsi que vous le dites, sans leur supposer une gravité exagérée, que ces accidents ont pris une intensité assez grande pour réclamer des soins particuliers et la prolongation d'une de ces absences auxquelles il nous a habitués. Dans l'état d'irritabilité physique et morale que vous me décrivez, il ne serait peut-être ni à propos, ni utile d'insister pour une entrevue, au point de l'arracher comme une grâce. Je crois qu'il suffira de dire à quelqu'un, de manière à être sûr qu'on le lui redira, que vous regrettez doublement de ne l'avoir pas vu, puisque c'eût été une visite d'adieu à la veille d'une absence de quelque durée. Si, par quelque retour de politesse, il vous reçoit, vous ne le presserez sur rien, vous ne ferez que des

allusions à nos grandes affaires, et vous éviterez les sujets qui pourraient donner lieu à contestation. En un mot, vous le verrez venir.

« Je crois, comme vous, le moment venu de toucher aux questions que je vous ai indiquées dans une longue dépêche, et qui se rattachent au traité de Francfort. Mais ce n'est pas avec M. de Bismarck qu'il en faut parler. La plupart des questions sont des questions de fait; il ne s'agit que de savoir comment ils entendent certains articles et ce qu'ils comptent faire. Ce que nous demandons, ce sont des réponses précises. Il est vrai que c'est beaucoup demander à des Allemands.

« Ce n'est pas au reste à M. d'Arnim que nous nous adresserons pour en avoir. Sauf une politesse assez bienveillante pour les personnes, il est d'une froideur décourageante sur les choses; il ne sort pas du vague et n'a l'air de s'intéresser à rien. Je crois qu'une inquiétude générale sur sa santé et un grand ennui de la vie de Paris, où la société semble le fuir, agissent sur son humeur. Il voit tout en noir, et tout en disant de temps en temps qu'il veut la négociation et les conséquences qu'elle devrait avoir, il n'allègue que des difficultés et ne les résout jamais. Je crois qu'il n'a pas plus d'instructions précises que d'opinion arrêtée; il semble découragéant et découragé. Je conserve des doutes sur le succès de la négociation, quoiqu'elle soit sérieusement entamée.

« Suivant M. d'Arnim, le Roi est le grand obstacle; non que le Roi ait de mauvais desseins; mais il doute de la stabilité en France et de la durée du pouvoir actuel. Il s'imagine à tort que le triomphe des partis révolutionnaires, qui ne ferait qu'affaiblir et désoler la France, la rendrait agressive et guerrière. Cette crainte, dit-on, poursuit son esprit et il est difficile de le rassurer. C'est ce que n'aura pas fait le discours du duc d'Audiffret-Pasquier, discours qui, sous le rapport du talent, a bien mérité son immense succès, mais

qui, j'en ai peur, n'est pas aussi prudent qu'éclatant. Il a fait pousser des acclamations en faveur du service obligatoire, et vous savez quels ombrages cause en Allemagne ce système qui, cependant, nous donnerait vraisemblablement une armée plus anarchique que guerrière. Vous pouvez dire hardiment que M. Thiers s'est entendu avec la commission de l'Assemblée et croit, moyennant une concession de mots et un amendement qu'on lui accorde, avoir obtenu la réalité de ce qu'il désire. Il est parfaitement sincère dans cette espérance. Je souhaite qu'elle se réalise, mais je vous dirai, en toute confidence, que cette question de la réorganisation de l'armée m'a toujours paru la plus critique de toutes, et, s'il est un écueil où nous puissions nous briser, je crains que ce ne soit celui-là.

« Nous viendrons, je crois, à bout des autres difficultés. C'en est une que cette série de révélations fâcheuses qu'on a provoquées sur la dernière guerre. Quoi qu'on pense du maréchal Bazaine, je doute que son procès fût une chose utile. Quel intérêt avons-nous à décrier notre armée? Les torts des serviteurs diminuent ceux du chef de l'Empire, et, s'il faut en croire M. d'Arnim, ces poursuites ne nous feraient que du mal en Europe. M. Thiers a lutté vainement pour les empêcher.

« ... J'ignore si M. de Bismarck a cru tendre un piège au pape en lui envoyant son cardinal. Mais qu'il l'eût prévu ou non, le refus de la cour de Rome pourra lui servir. Le gros public, qui ne connaît ni les usages ni les raisons du Saint-Siège, lui reprochera peut-être d'avoir manqué d'esprit de conciliation. Nos nouvelles cependant nous apprennent qu'une grande modération et un grand calme d'esprit règnent en ce moment au Vatican... (1). »

(1) M. de Rémusat touchait en passant à plusieurs questions qui nous occupaient, indépendamment de la négociation de la libération du territoire, ou qui agitaient l'opinion publique. J'en dirai deux mots très succinctement :

Malgré les assurances données par M. d'Arnim, Bismarck était parti de Berlin le 18 mai; il allait se reposer à la cam-

Parmi les questions soulevées par le traité de Francfort, il y en avait dont le règlement offrait d'assez grandes difficultés, ainsi les options de nationalité stipulées en faveur des habitants de l'Alsace et de la Lorraine, dans un certain délai et suivant de certaines conditions. M. de Rémusat me recommandait de traiter ce sujet « comme une affaire de détail qui ne s'élevât pas, s'il était possible, jusque dans la sphère de la politique ni à la hauteur du prince de Bismarck. » C'est en effet avec M. Delbrück, président de la chancellerie impériale, que je traitai cette longue et délicate question; ce ne fut pas sans amener quelquefois entre lui et moi des discussions où la susceptibilité du vainqueur se donnait assez librement carrière.

Le procès du maréchal Bazaine mécontenta les Allemands. Ils témoignaient pour le maréchal un intérêt assez difficile à expliquer. Un soir, le prince Frédéric-Charles, en causant avec moi, prétendit ne pas comprendre quels reproches on pouvait adresser à Bazaine. Lui, général prussien, pouvait dire, au contraire, que le maréchal avait fait son devoir tout entier et rien que son devoir. L'Empereur, ce même soir, et, quelques jours après, le maréchal de Moltke, m'exprimaient à plusieurs reprises la même manière de voir. Ce sentiment était partagé par tous les généraux prussiens. On a vu, dans la lettre de M. de Rémusat, que, lui aussi, comme le président de la République, désapprouvait le procès. Déjà, vers la fin de la guerre, à Bordeaux, M. Thiers soutenait qu'il n'y avait pas à faire au maréchal de reproches susceptibles d'être portés devant un conseil de guerre. Mais, en France, l'opinion publique et celle de l'armée étaient d'un avis tout contraire; le procès se fit, et le résultat a justifié ceux qui estimaient que le maréchal avait manqué à ses devoirs de chef d'armée. M. de Rémusat faisait allusion à certaines révélations fâcheuses qui s'étaient produites à l'occasion de la guerre et de ses causes. Des généraux et des diplomates, en effet, avaient cru devoir se justifier à propos de la responsabilité que faisaient peser sur eux ces cruels événements; c'était un tort, car, outre que la plupart de ces divulgations étaient fâcheuses en elles-mêmes, ceux qui les faisaient se soustrayaient trop facilement, trop tôt, tout au moins au devoir de la discrétion plus impérieux pour eux que pour tout autre.

En ce qui concerne ce cardinal que la cour de Rome aurait refusé de recevoir, il s'agissait du cardinal de Hohenlohe, nommé par le Chancelier, tout à coup, et au plus fort de la bataille entre le gouvernement prussien et ses sujets catholiques, ambassadeur auprès du pape. Cette nomination, interprétée dans des sens divers, présentée par les journaux plus ou moins officieux comme une garantie donnée aux intérêts catholiques, ou comme un désir de la part du

pagne et probablement éviter par là toute demande d'entrevue et d'explications; mais il s'y occuperait vraisemblablement de la négociation avec la France plus qu'on ne le pensait à Paris. Voici ce que je trouve dans une de mes lettres à M. de Rémusat en date du 25 mai : « Un membre du Bundesrath, d'ordinaire bien informé et qui n'a pas d'hostilité contre la France (1), croit à la volonté du Chancelier de traiter dès à présent, et, suivant lui, la négociation ne devrait guère durer au delà de deux mois. M. de Bismarck voulait d'abord vivre à Varzin dans une retraite absolue et n'entendre parler d'aucune affaire, grande ou petite. On a réussi à le faire revenir sur cette résolution; il a emmené avec lui M. Bucher, sorte de conseiller et de secrétaire intime, qui, dans sa jeunesse, a figuré sur les barricades à Berlin et a passé un long temps d'exil en Amérique d'où il est revenu transformé. C'est avec M. Bucher que le Chancelier s'occupera de toutes les grosses affaires. Il reviendrait passer à Berlin quelques jours, avant la fin du Reichstag, avec l'intention de présenter et de faire adopter des mesures contre les congréganistes religieux et contre les jésuites en particulier, conformément au vœu émis, il y a huit jours, par le Parlement!! J'ai eu souvent l'occasion de vous l'écrire : presque tous les hommes d'Etat à Berlin, Prussiens ou étrangers, catholiques ou protestants, déplorent et redoutent cette tendance à entrer dans la voie des persécutions religieuses... »

Le mois de juin fut très laborieux. Du 1er au 12 je reçus jusqu'à six lettres de MM. Thiers et de Rémusat, inquiets de l'attitude de M. d'Arnim, froide, silencieuse, équivoque même, préoccupés de ne rien savoir de précis du côté du

gouvernement d'établir un *modus vivendi* entre l'Allemagne et le Saint-Siège, tout en restant ferme dans la politique anti-ultramontaine, était généralement regardée par les catholiques tout au moins avec défiance. Elle ne rencontrait nulle part de faveur déclarée, et le Pape ne l'agréa point. (G.-B.)

(1) Le baron de Kœnneritz, ministre de Saxe à Berlin. (G.-B.)

prince de Bismarck, tourmentés en voyant que, malgré tous leurs efforts, la négociation semble ne pas avancer, comme un vaisseau reste en panne faute de vent pour enfler ses voiles.

De quel œil le prince de Bismarck voit-il la négociation? Quelle est sa disposition à notre égard? Voilà ce que M. de Rémusat tenait à savoir clairement, les propos et l'attitude du comte d'Arnim restant dans une obscurité impossible à pénétrer. Il aurait voulu que, sans forcer la porte du Chancelier, mais en mettant une certaine insistance à le voir, j'allasse chercher tout droit une réponse à ces questions, et que je profitasse de cette occasion pour lui affirmer notre résolution invariable de conserver la paix et lui dire que notre organisation militaire était si peu faite pour lui causer de l'ombrage, que rien, pour ainsi dire, n'était encore fait et que nous n'avions pas même levé le contingent annuel du pied de paix. M. Thiers, de son côté, aurait désiré que je visse le Roi pour lui redire les mêmes choses, en un mot, pour le rassurer sur nos dispositions. Mais M. de Bismarck, comme je l'ai dit, avait quitté Berlin sans bruit, il y avait plus de quinze jours, et l'on commençait à croire qu'il ne bougerait plus de Varzin. Quant à demander au Roi une audience pour un cas pareil, la démarche eût été inusitée d'abord, inutile ensuite, car il était évident que Sa Majesté évitait en ce moment avec moi tout entretien sur la politique, tout comme le secrétaire d'Etat M. de Thile. Je venais d'en avoir une nouvelle preuve à la soirée donnée, le 31 mai, par le ministre d'Italie en l'honneur du prince et de la princesse Humbert.

On ne savait que penser à Paris de l'attitude du comte d'Arnim; ses notes au ministère français étaient froides, peut-être même, au sentiment de M. de Rémusat, contraires à toute entente sérieuse, et puis, tout en faisant dans son langage pressentir beaucoup de difficultés, il recommandait qu'on eût bonne espérance et confiance en lui. Il produisait

des combinaisons pour le côté financier de la question, en donnant à croire qu'elles étaient agréables à son gouvernement, quand il y avait lieu de craindre qu'elles ne convinssent qu'à lui seul et que, peut-être, il ne les présentât ensuite à Berlin comme étant propres à M. Thiers, ce qui rejetait sur ce dernier une responsabilité qui ne lui appartenait pas. Il revenait à Versailles que le seul bruit des négociations aurait ravivé les défiances et les menaces du parti militaire; il n'était que trop vrai, en tout cas, qu'elles avaient excité de nouveau la presse allemande, et que celle-ci insistait avec fracas sur la nécessité de ne pas évacuer le territoire français sans prendre en retour des garanties politiques. A moi-même on me rapportait des bruits plus ou moins fondés, mais auxquels il était bon de prêter attention, tout au moins à titre de symptômes de l'état des esprits, celui-ci, par exemple, que le gouvernement allemand ne consentirait que très difficilement à laisser la France libre d'élever des places pour la défense de ses frontières avant le 2 mars 1874, quels que fussent les arrangements à intervenir pour la libération du territoire et l'anticipation des paiements. Telle était la situation. C'était, on le voit, les mêmes soupçons toujours et les mêmes griefs, auxquels le temps, pas plus que notre bonne volonté, notre bonne foi, nos loyales explications, ne semblaient apporter le moindre tempérament. Tout cela formait, on en conviendra, un terrain de négociation scabreux, difficile et sur lequel il était aisé de s'égarer.

La correspondance entre MM. Thiers et de Rémusat, d'une part, et moi, de l'autre, fut donc très animée. C'est le 7 et le 8 juin seulement qu'une communication de M. de Thile, provoquée par moi, viendra enfin jeter quelque jour sur la résolution du gouvernement allemand; mais les échanges d'idées et de nouvelles n'en continuent pas avec moins d'activité entre Versailles et l'ambassade de France à Berlin pendant tout le mois de juin et le commencement de juillet.

Nous étions disposés à payer comme et quand le voudrait le gouvernement allemand; celui-ci, au contraire, se montrait âpre et méticuleux sur le mode et sur l'époque de la libération. « Il y a six semaines, me confiait, le 23 mai, un membre du Conseil fédéral, le parti militaire l'emportait : point d'évacuation de territoire avant l'époque fixée par les traités. Depuis, l'apaisement a gagné du terrain et le parti de la paix reprend le dessus, mais on ne voudrait pas une libération proportionnelle aux paiements; ainsi, on évacuerait deux départements seulement après l'acquittement de la moitié de l'indemnité, on évacuerait les quatre autres après acquittement total. » Et mon interlocuteur ajouta : « Tenez pour certain qu'il y a des points, Belfort surtout, qu'on abandonnera le plus tard possible. » M. Thiers, lui, avait fait plusieurs propositions de paiement en laissant aux Allemands le soin de s'expliquer sur le mode et le terme d'évacuation. Je transcris un passage de la lettre qu'il m'écrivit à ce sujet, le 1er juin :

« Voici ce que je voudrais, si c'est possible.

« Il ne faut pas forcer la porte de M. de Bismarck; notre dignité, ni la prudence ne le permettent; mais si une occasion se présentait de le voir, il faudrait la saisir. Si vous pouviez voir le Roi, ou tout autre bien placé pour faire arriver la vérité là où elle doit être efficace, vous devriez bien affirmer ceci :

« 1° Nous voulons payer, payer le plus tôt possible, preuve irrésistible que nous voulons la paix;

« 2° Nous laissons au gouvernement prussien le choix de la forme du paiement;

« 3° Nous consentons à l'évacuation graduelle;

« 4° Enfin, nous désirons savoir ce qu'on veut; car nous ne pouvons pas agir sans une réponse positive, et la Chambre, qui nous est indispensable pour voter une mesure financière, pourrait bien partir dans un mois.

« Il faut éviter toute démarche à éclat exposant à une

quasi-rupture si l'on ne réussit pas; mais si vous pouviez dire cela au Roi, par une voie sûre, ce serait bien bon.

« J'ai lu la dépêche dans laquelle un personnage considérable vous a dit que le parti de la paix l'a emporté. Je voudrais bien en avoir la preuve de fait. Mais, en tout cas, observez bien l'état des choses et des esprits, et assurez-vous qu'on est sincère avec nous...

« Je dois vous dire qu'on nous a insinué le désir de garder Belfort, Verdun, les places de la Meuse jusqu'à parfait paiement. Je n'ai rien répondu à ce sujet, ne voulant créer aucune pierre d'achoppement, aucun empêchement absolu; j'ai gardé un silence serré; il faut faire de même en employant le *ad referendum*.

« Voilà, mon cher monsieur de Gontaut, toutes mes confidences d'aujourd'hui. Elles exigent un profond secret et une réponse prompte, à moins que vous ne puissiez venir vous-même, si c'était pour deux jours, et sans manquer M. de Bismarck.

« Tout à vous de cœur. »

Ainsi donc :

Payer, — avant terme, — dans la forme choisie par l'Allemagne, — contre évacuation proportionnelle aux paiements, — telles étaient les propositions du gouvernement français comme point de départ de la négociation. Ces propositions restaient sans réponse. Mais MM. Thiers et de Rémusat se trompaient en croyant que le Chancelier d'Allemagne et son ambassadeur à Paris étaient sourds, quand ils n'étaient que muets et laissaient dormir la négociation parce qu'ils se renfermaient.

Le 3 juin, j'envoyais à Versailles une dépêche où j'expliquais ce qui motivait, à mon sens, ce vague dont se plaignait et s'inquiétait le gouvernement. C'était la persistance du désaccord à Berlin entre le parti politique et le parti militaire. Le prince de Bismarck voulait traiter, mais il rencontrait de l'opposition à ses vues. « A mon opi-

nion, disais-je, M. de Bismarck voit les choses de plus loin et de plus haut que le parti militaire. Il comprend les dangers d'une occupation prolongée au point de vue des rapports de la France et de l'Allemagne, au point de vue de l'opinion de l'Europe qui, soucieuse du maintien de la paix générale, a hâte de voir arriver à terme la liquidation de tous les comptes entre les deux nations, au point de vue encore de la sûreté de sa créance que compromettraient le retour des agitations révolutionnaires en France, une interruption dans la reprise du travail et cet imprévu suspendu sur les destinées du monde entier, tandis que tout la garantit aujourd'hui. Peut-être même est-il particulièrement frappé des inconvénients du *statu quo*, à cause des desseins ultérieurs de sa politique. Il désire donc s'entendre avec la France, sur la double base, conforme à l'équité comme aux traités, de l'acquittement de l'indemnité et de l'évacuation du territoire, sauf à régler ensuite les détails d'exécution. Le parti militaire, au contraire, représenté par le maréchal de Moltke et par l'Empereur lui-même, en cette circonstance, voudrait retarder le règlement de la question. S'il tient beaucoup à toucher l'indemnité, il n'attacherait pas moins de prix à conserver aussi tard que possible le territoire occupé par les troupes allemandes, ce qui serait à ses yeux une garantie indispensable contre la réorganisation des forces militaires de la France et contre les incertitudes inquiétantes de son avenir. Le prince de Bismarck a réussi à faire prévaloir le principe de la reprise des négociations; mais l'Empereur se montre difficile, exigeant dans les conditions. Toutes les résolutions sont retardées par cet antagonisme, et l'on affirme que le Chancelier, mécontent, a pris encore une fois le prétexte de sa santé pour s'éloigner et attendre à Varzin la fin de tous ces tiraillements (1). »

(1) « J'ai lu votre intéressante dépêche du 3 juin, écrivait M. Thiers

On aura remarqué, au nombre des motifs qui poussaient le prince de Bismarck à ne plus ajourner les négociations avec la France, les préoccupations de l'Europe, inquiète de la prolongation d'un état de choses troublant pour la paix générale. Une confidence de l'ambassadeur d'Angleterre ne me les avait pas laissé ignorer. Mon collègue estimait, quant à lui, que la paix du monde courrait des risques redoutables, tant que les Allemands occuperaient le territoire français et que l'indemnité ne serait pas acquittée ou garantie par une combinaison quelconque. Il allait jusqu'à regarder comme désirable que l'Europe tout entière témoignât du prix qu'elle attacherait au règlement le plus prompt possible de la question pendante entre la France et l'Allemagne. Lord Lyons, l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, partageait à cet égard le sentiment de lord Odo Russell, si je l'ai bien compris.

Je ne pouvais qu'approuver une pareille manière de voir. Une manifestation de l'Europe dans ce sens pouvait avoir une haute importance; mais l'indiscrétion du cabinet de Saint-Pétersbourg, au courant de laquelle m'avait mis le comte d'Arnim, on s'en souvient, me rendait très réservé. Il m'était permis, toutefois, de ne pas dissimuler à l'ambassadeur, à titre d'opinion personnelle, que, si les grandes puissances jugeaient important pour le repos du monde que ces questions délicates fussent définitivement tranchées, c'était leurs propres intérêts qu'elles serviraient en pressant les deux gouvernements de négocier; et le mien étant

à M. de Gontaut, et je la crois plus près de la vérité que ce qu'on nous dit et ce qu'on nous écrit de tous les côtés. La crise se compose des luttes du parti de la guerre contre le parti de la paix, et la cause des lenteurs serait dans la difficulté de s'expliquer avec nous. M. de Bismarck, dans cette hypothèse, serait allé à Varzin se reposer de ces fatigantes résistances opposées à ses vues, et peut-être se servir de sa mauvaise humeur pour vaincre certaines volontés. J'aime mieux croire cela qu'autre chose, et d'ailleurs je suis porté à penser que c'est la vérité. »

tout disposé à le faire, c'était le cabinet de Berlin surtout qu'il s'agissait de décider. Incontestablement, ajoutai-je, une intervention purement morale des puissances serait utile et souhaitable; mais, pour être efficace, elle devait être spontanée, et quant à la France, elle ne pouvait la réclamer.

En informant M. de Rémusat de ma conversation, je terminai ma lettre par cette réflexion : « Si, comprenant enfin que le trouble exercé par une lutte entre deux puissantes nations affecte la sécurité générale, l'Europe se détermine à donner pour le moins ses conseils dans un sens d'apaisement, il y a là un commencement d'arbitrage auquel nul peuple ne peut rester indifférent, qu'aucun d'eux ne peut traiter légèrement; c'est un gage de paix pour l'avenir; c'est en même temps la manifestation, trop tardive il est vrai, mais toute à l'honneur de la France, de l'importance attachée partout à la situation de notre pays dans le monde. » Malheureusement, tout se borna à cette conversation entre l'ambassadeur d'Angleterre et moi et à quelques mots échangés sur le même sujet plusieurs jours après. Soit que le gouvernement anglais n'ait point partagé l'opinion de son agent, soit que le prince de Bismarck l'ait découragé, à supposer qu'il lui ait fait des ouvertures à cet égard, toujours est-il que je n'en entendis plus parler.

Vers le même temps, j'étais mis enfin en mesure d'envoyer à mon gouvernement des renseignements certains et, jusqu'à un certain point, satisfaisants sur la négociation. La lecture du *Journal officiel* de l'Empire nous avait fourni une indication précieuse. Nous y avions remarqué, à l'ambassade, que l'Empereur avait, tout récemment et par deux fois, réuni chez lui les hommes les plus considérables de son ministère, M. Camphausen, le ministre des finances, très écouté dans les questions de cette nature, M. Delbrück, le comte de Roon, ministre de la guerre,

M. de Thile enfin. Il s'était agi très vraisemblablement dans ces conseils des affaires françaises. Demander une audience au souverain, en pareille circonstance, aurait été, je l'ai déjà dit, une démarche d'un caractère tout à fait inusité. Attendre le retour du prince de Bismarck eût été attendre indéfiniment, car on venait de m'assurer qu'il ne reviendrait pas à Berlin avant la fin de la session. Je me décidai alors à demander une entretrevue à M. de Thile; je l'allai voir le 7 juin, et voici ce que je télégraphiai au ministère au sortir de chez lui :

« M. de Thile m'a donné confidentiellement les informations suivantes : Les différentes propositions de M. Thiers ont été adressées à Varzin. Le prince de Bismarck les a réunies et renvoyées ici avec son avis. Sa Majesté a le dossier entre les mains et le conservera quelques jours avant de le retourner à Varzin. La réponse, dans sa formule définitive, sera faite alors par le prince de Bismarck, et M. de Thile m'en donnera avis au moment où il la transmettra à Paris, sans doute, m'a-t-il dit, du 20 au 25 de ce mois.

« S'avançant alors plus qu'il ne le fait d'ordinaire, il m'a dit que, selon toutes probabilités, la réponse du gouvernement allemand serait, quant au fond, conforme à nos désirs, le débat restant sur les détails et les modalités. Il m'a répété par deux fois ces assurances, en se servant de ces mots : « Vous pouvez avoir confiance. »

Dans le cours de notre conversation nous avions échangé, le secrétaire d'Etat et moi, des assurances mutuelles de notre volonté de conserver la paix. « Soyez-en certain, me dit M. de Thile, l'Allemagne ne veut pas violer la paix; elle se prêtera volontiers à une entente avec vous pour l'exécution des engagements que vous avez souscrits. »

Le gouvernement français se montra satisfait de ces nouvelles. M. de Rémusat m'écrivit qu'elles étaient arrivées à propos pour lui faire voir un peu plus clair dans la

situation. « Le Président soupçonne, disait-il, que la pensée actuelle du cabinet prussien pourrait bien être maintenant d'attirer à Berlin la négociation. Nous n'aurions aucune objection à faire à ce changement de lieu. La manière de négocier de M. d'Arnim, malgré sa courtoisie, ne nous laissera aucun regret. » M. de Rémusat me disait encore : « On croit dans une partie du corps diplomatique que les pensées du Chancelier sont maintenant absorbées par ses projets de campagne antireligieuse. » C'était également mon opinion; là était en partie l'explication du silence prolongé du Chancelier (1).

(1) Le caractère intime de ces pages m'autorise, je pense, à reproduire deux lignes de la lettre de M. de Rémusat et la réponse que j'y fis. On y verra les rapports qu'une collaboration formée sur le tard avait déjà établis entre cet homme aussi aimable qu'intelligent et moi : « Adieu, monsieur, plus nos relations se prolongent et se resserrent, plus elles prennent un caractère d'intimité, et, permettez-moi de dire, d'amitié, qui s'ajoute aux sentiments d'estime que vous m'avez dès longtemps inspirés. » Je pourrais citer bien d'autres passages dans ses lettres semblables à celui-ci. Je lui répondis dans ces termes : « Je tiens beaucoup à vous dire, monsieur, combien j'ai été sensible aux lignes qui terminent votre lettre du 10 courant. Rien ne peut me toucher davantage que ces témoignages d'estime et d'amitié venant de votre part. Je suis entré dans la carrière diplomatique à un âge où l'on ne commence plus rien; vous m'avez accueilli et dirigé avec tant de bienveillance que j'ai regardé comme un devoir d'apporter, à défaut de talent, beaucoup de dévouement aux intérêts si importants et si délicats dont M. Thiers et vous avez cru pouvoir me charger. Dieu veuille que nous réussissions! Ce sera dans tous les cas un honneur et une satisfaction profonde pour moi d'avoir été associé à vos travaux et de partager, dans une certaine mesure, le sacrifice que vous avez si généreusement fait de votre repos. »

Notre collaboration, qui dura jusqu'au 24 mai 1873, ne cessa jamais d'être empreinte d'une confiance mutuelle et d'une cordialité dont je retirai, pour ma part, autant de plaisir que de profit. Aussi, quand les fluctuations de la politique eurent mis fin à nos rapports officiels, n'enlevèrent-elles rien à nos relations privées. On en verra la preuve dans la réponse que fit M. de Rémusat aux regrets sincères et attristés que je lui adressai à l'occasion de sa retraite. Chaque fois que nous nous retrouvâmes dans la suite, ce fut avec un égal plaisir et la même amitié.

Le 11 juin, je retournai chez M. de Thile. Il m'annonça que le dossier dont il m'avait parlé quatre jours auparavant avait été envoyé à Varzin, accompagné des observations de l'Empereur et des ministres, toutes conformes d'ailleurs à celles du Chancelier. D'ici à peu de jours, dans ses prévisions, on pourrait expédier au comte d'Arnim ses instructions; il m'en communiquerait sur-le-champ la substance. « Vous pouvez, ajouta-t-il, dès à présent, considérer, pour ainsi dire, comme assurée l'acceptation du double principe proposé par M. Thiers, le paiement progressif anticipé et l'évacuation proportionnelle. »

Pour ce qui était des combinaisons financières que nous étions disposés à soumettre aux préférences du gouvernement allemand, M. de Thile répondit qu'elles nous regardaient plus que lui. Certains modes de paiement pourraient, il est vrai, ne pas être jugés acceptables par l'Allemagne, mais, en définitive, la recherche pratique nous en appartenait.

Je fis part à l'instant à M. de Rémusat de cette conversation. L'affaire marchait enfin. Mais si les difficultés s'apla-

Il n'en fut pas de même, malheureusement, entre M. Thiers et moi. L'irritation produite chez celui-ci par la perte du pouvoir le rendit injuste à l'égard de tous ceux qui, tout en ne partageant pas ses opinions politiques et en ne le lui laissant jamais ignorer, l'avaient fidèlement et loyalement aidé dans sa patriotique et rude tâche. Après m'avoir témoigné — je puis le dire en toute sincérité, certain de n'être démenti par aucun de mes collègues de l'Assemblée — un goût très vif, plus vif certainement que je ne m'y étais attendu et probablement que je ne le méritais, et dont je ne me fis faute en aucune circonstance de lui montrer ma reconnaissance, l'ancien président me tourna le dos un jour que j'allais le saluer dans la salle des Pas-perdus, à Versailles, six mois après sa chute du pouvoir, sans que j'aie pu jamais ni savoir ni deviner s'il avait eu, non pas un motif, — il n'y en pouvait avoir — mais un prétexte particulier pour se conduire de cette façon avec moi. Ce sont là du reste les tristesses, les amertumes et les injustices de la vie politique. Je rends grâce du fond de mon cœur à M. de Rémusat de ne me les avoir pas fait connaître. (G.-B.)

nissaient du côté de l'extérieur, malheureusement, à l'intérieur, des obstacles d'une autre nature pouvaient nous créer des embarras qui rejailliraient sur la marche des négociations.

On était à Versailles en pleine discussion de la loi militaire. M. de Rémusat m'écrivait, le 10 au matin, qu'un passage fort habile d'un discours prononcé la veille par le président de la République lui faisait augurer du bon effet qu'il produirait à l'étranger. Ce jour-là même, M. Thiers montait de nouveau à la tribune; il avait parlé admirablement, mais, les débats ayant pris une tournure assez vive, M. Thiers avait eu la malheureuse inspiration de mettre une fois de plus à l'Assemblée le marché à la main et de lui offrir sa démission. J'ai déjà dit le prix que l'Allemagne attachait au maintien du Président au pouvoir. Tous les incidents de cette séance, et celui-ci en particulier, produisirent à Berlin un effet déplorable. M. de Thile s'en montra fort préoccupé dans la visite que je lui faisais; les débats n'étaient pas terminés; il en craignait la suite. Je me hâtai d'informer par télégraphe le gouvernement de ces dispositions; je demandai à être rassuré sans retard. J'en écrivis également à M. de Rémusat avec une certaine émotion. Je ne lui cachai pas mes regrets de ce que M. Thiers eût jugé à propos de parler encore une fois de sa démission, car elle serait vue à Berlin avec la plus vive inquiétude et pouvait compromettre le succès de notre négociation. Dès le lendemain, je recevais du Président lui-même le télégramme suivant, dont les termes étaient évidemment calculés pour être lus sans indiscrétion à la Wilhelmstrasse tout comme à l'ambassade de France.

« Versailles, midi 15, le 12 juin 1872.

« Mon cher vicomte de Gontaut, ne concevez ou ne conservez aucune inquiétude au sujet des dernières discussions de la loi militaire. Je ne suis pas partisan du service obli-

gatoire qui, en France, donnerait des soldats peu disciplinés. J'ai donc été obligé de lutter avec la dernière vigueur pour faire repousser le fond du système et j'ai réussi (1). Le calme est rétabli, et il ne reste plus une seule question qui, dans cette session, puisse diviser la Chambre et le gouvernement. Comptez donc sur une stabilité assez longue et sur la fidèle exécution des engagements pris avec l'Allemagne.

« J'ai reçu vos dernières nouvelles et je vous en remercie. Nous attendons une réponse définitive et précise pour faire à la Chambre les propositions financières qui en seraient la suite. »

Le même jour, je recevais une nouvelle communication de M. de Thile. Ce n'était pas quelques jours après, comme il me l'avait dit dans notre conversation de la veille, c'était vingt-quatre heures après, que les instructions de M. d'Arnim lui étaient expédiées. Il m'en prévenait. Le lendemain 13, je me rendis chez lui pour avoir connaissance des résolutions du gouvernement allemand, ainsi qu'il me l'avait promis, mais, en écoutant sa communication, je ne pus me défendre de lui laisser voir la déception qu'elle me causait. M. de Thile m'avait dit : « Selon toute probabilité, la réponse du gouvernement allemand sera, quant au fond, conforme à vos désirs, ayez confiance (2) ».

(1) La loi militaire venait d'être votée le 10 juin. M. Thiers avait écrit à M. de Gontaut qu'il serait peut-être obligé à des concessions de *mots* mais ne ferait aucune concession de *choses*. De fait, la fixation à cinq ans de la durée du service, imposée par lui à l'Assemblée qui voulait le réduire à trois ans, ne permettait d'incorporer, chaque année, que la moitié du contingent. L'autre moitié, qui pouvait être appelée en cas de guerre, retournait dans ses foyers en congé illimité. La division entre ces deux parties se faisait pas la voie du tirage au sort. Ainsi le service obligatoire pour tous, théoriquement reconnu dans la loi, n'était pas pratiquement appliqué.

(2) M. de Thile est un honnête homme avec qui j'ai entretenu des relations dont je n'ai jamais eu qu'à me louer, et je suis très disposé à croire qu'en me tenant ce langage, le 7, il était de bonne foi; mais

Or, voici quelle était la réponse du gouvernement allemand à nos propositions :

Au 1er février 1873, acquittement d'un milliard, et évacuation de deux départements; un an après, paiement d'un second milliard contre évacuation de deux autres départements. Le dernier terme de paiement et d'évacuation sera fixé au 2 mars 1875

La négociation suivie à Paris modifia quelque peu cette première réponse, mais elle ne s'en éloigna guère.

Voici un passage de la lettre que j'écrivis au président de la République le soir même de mon entrevue avec le secrétaire d'Etat allemand.

« Berlin, le 13 juin 1872.

« Monsieur le Président,

« Je viens de faire partir une dépêche télégraphique qui vous instruira, peut-être avant la communication de M. d'Arnim, des conditions énoncées dans la réponse du prince de Bismarck. M. de Thile, en me les faisant connaître, semblait un peu embarrassé; du moins ses explications, insuffisamment développées et confuses dans certaines parties, m'ont laissé sous cette impression. Je ne lui ai pas caché, dans une mesure réservée du reste et en très peu de mots, que j'en éprouvais quelque surprise.

« En effet, vous m'avez dit dans toutes vos lettres

était-il bien informé, je veux dire entièrement informé? Et pourtant, il m'avait dit encore ce même jour : « Si vous me connaissiez davantage vous sauriez que je ne m'avance jamais à la légère. » Il ajoutait, il est vrai : « Je puis donc vous dire, très entre nous, que j'*augure* favorablement des pourparlers entamés. » La position de M. de Thile était assez difficile à définir : c'était un intermédiaire officiel en titre qui souvent, en fait, était à peine officieux. On se souvient de ses réponses, en 1870, à M. Benedetti qui, au dire de celui-ci, furent en contradiction avec la réalité des faits. C'est qu'il était commode au Chancelier de s'entretenir avec les ambassadeurs par un intermédiaire qu'il désavouait dans l'occasion. (G.-B.)

qu'en faisant vos propositions, vous aviez posé ce principe : « Nous voulons payer *avant terme*, payer dans la forme qu'on voudra à Berlin, en demandant comme condition naturelle et nécessaire l'évacuation aussi prochaine que le paiement. » Et ce principe posé, m'avez-vous écrit le 1er juin, vous l'avez précisé dans les trois propositions que vous avez envoyées à Berlin par l'intermédiaire de M. le comte d'Arnim. Or, dans la réponse qui vous est faite, si l'on consent, d'une part, à une évacuation de deux départements contre le paiement anticipé d'un milliard le 1er février 1873, de l'autre, on recule d'une année au delà du terme fixé par le traité l'évacuation totale. Je crois que le pays ne fera attention qu'à cette dernière clause. C'est là, en termes plus réservés, ce que j'ai dit à M. de Thile.

« Il m'a répondu en convenant que l'intérêt général était certainement opposé à une trop longue occupation de notre territoire, et que celui des Allemands en particulier n'était pas de la prolonger. J'ai expliqué que j'en étais pour le moins aussi convaincu que lui, et que la France donnait la preuve de son désir de mettre fin à la situation actuelle en offrant de payer avant terme. « Mais, a repris « le secrétaire d'Etat, si vous pouvez payer intégralement « avant le 1er mars 1874, nous évacuerons aussitôt après « tout le territoire occupé; c'est une chose toute naturelle. » J'ai pris acte de ses paroles; mais elles sont en contradiction avec la réponse qu'on vous a envoyée (1). Vous avez dit : « Nous vous paierons avant terme. » On vous répond : « Payez-nous un tiers *avant terme*, mais nous ne voulons recevoir le dernier tiers qu'un an *après ce terme*, l'évacuation restant toujours proportionnée aux paiements... »

La réponse du gouvernement allemand étant partie pour Versailles, je n'avais plus qu'à attendre ce qui s'y

(1) Elles l'étaient également avec les assertions du comte d'Arnim. (G.-B.)

passerait; la correspondance entre mon gouvernement et moi se ralentit.

La discussion était déjà entamée entre MM. Thiers et de Rémusat, d'une part, et le comte d'Arnim, de l'autre, lorsqu'un journal officiel à Berlin, parla pour la première fois de la négociation. C'était le 19 juin. Après avoir rappelé les stipulations du traité de paix du 10 mai 1871, relatives au paiement de l'indemnité de guerre et à l'évacuation du territoire français, la *Correspondance provinciale* ajoutait :

« Le gouvernement français a récemment et confidentiellement exprimé le désir d'entrer en négociations avec le gouvernement allemand à l'effet d'obtenir, au moyen de garanties financières et en accélérant le paiement de l'indemnité, l'évacuation anticipée des parties du territoire encore occupées.

« Les gouvernements allemands ont accepté avec bonne volonté ces propositions, *surtout en vue de témoigner ainsi de leur confiance dans la politique suivie par le gouvernement actuel de la France.*

« *Les pourparlers qui ont eu lieu dernièrement à Paris nous autorisent à croire que très prochainement les propositions définitives de la France seront communiquées. Les négociations elles-mêmes seront conduites à Paris.* »

Le 21 juin, M. de Rémusat m'écrivit de Versailles :

« Excusez-moi, monsieur, si j'ai un peu tardé à vous écrire. Je sais cependant combien vous devez être impatient d'avoir de nos nouvelles.

« Il y a huit jours que M. d'Arnim nous a transmis par une lettre fort succincte un projet qui ne différait guère de la communication que vous avait faite M. de Thile. Puis, dans une ou deux entrevues, il s'est ouvert davantage... Enfin on en est venu aux bases suivantes : deux mois après la ratification, un demi-milliard et l'évacuation de deux départements; puis deux autres départements éva-

cués dans le courant de 1873 *après le troisième demi-milliard, selon nous, après le quatrième, selon lui* (c'est un point contesté auquel nous tenons); évacuation de la Meurthe, la Moselle et Belfort, après l'acquittement du sixième demi-milliard. *Cet acquittement pourrait être reculé jusqu'au* 1er *mars* 1875; mais, dans ce cas, des garanties financières auraient pu être, comme l'a prévu le traité, substituées aux garanties territoriales; elles en tiendraient lieu, et l'évacuation pourrait s'opérer à la date indiquée de mars 1874. Dans tous les cas, à quelque époque que le paiement intégral soit terminé, l'évacuation sera de droit.

« Nous sommes en dissentiment sur un article qui aurait pour objet de mesurer l'effectif de l'armée d'occupation sur l'étendue du territoire occupé; en sorte que l'un diminuerait avec l'autre, ainsi que le montant des frais d'entretien.

« Un projet dans ce sens sera, je crois, expédié à Berlin dans vingt-quatre heures, s'il ne l'est déjà. Gardez ces détails pour vous, quoique des indiscrétions qui, assurément, ne sont pas de notre fait, les aient fait parvenir jusqu'à certains journaux. Ne vous en ouvrez que si l'on s'en ouvre à vous. Veuillez nous tenir au courant de toutes les apparences qui peuvent nous faire juger des dispositions de ceux avec qui nous devons avoir à cœur de nous mettre d'accord. M. d'Arnim se montre aussi pressé que nous d'en finir. Nous pensons qu'à cet égard l'intérêt des deux parties est le même, et nous espérons que les très modestes concessions qu'il reste à nous faire nous seront facilement accordées par des esprits aussi élevés que l'esprit du Roi et celui du Chancelier. »

Ces concessions fort modestes, en effet, dans tous les cas fort équitables, c'étaient principalement :

L'évacuation de quatre départements après l'acquittement du troisième demi-milliard. N'oublions pas, d'ailleurs, que les deux premiers milliards de l'indemnité étaient déjà encaissés par les Allemands.

La diminution de l'effectif de l'armée d'occupation, proportionnellement à la diminution d'étendue du territoire occupé.

Cependant, malgré notre confiance dans deux esprits aussi élevés que ceux du Roi et du prince de Bismarck, elles ne nous furent pas accordées. C'est ce dont je ne tardai pas à être informé par M. de Thile.

Le 25, j'étais allé le voir. On m'assura que le projet préparé à Paris y était renvoyé ce soir-là, *légèrement modifié*, et que le gouvernement allemand était disposé à en finir promptement et de manière à nous satisfaire. Le 29, je retournai chez le secrétaire d'Etat et j'appris que, contrairement aux espérances recueillies, satisfaction était refusée à toutes nos demandes. Le gouvernement allemand ne consentait à évacuer le troisième et le quatrième département occupés qu'après paiement du quatrième demi-milliard et non pas après paiement du troisième; il entendait maintenir en France un corps de cinquante mille hommes jusqu'après l'acquittement complet de l'indemnité, corps dont nous devions payer l'entretien; quant au terme de l'évacuation complète, il était fixé au 1er mars 1875, mais on se réservait de l'avancer d'une année si le gouvernement français donnait de bonnes garanties pour le paiement du dernier milliard.

Le gouvernement allemand, il est permis de le dire sans être taxé d'exagération, abusait de sa force. Sans égard pour la loyauté dont nous ne nous étions jamais départis, malgré la certitude acquise de l'exécution de tous nos engagements, il n'eut pas assez de générosité pour donner satisfaction à nos demandes.

La convention fut signée à Paris le 29 juin par M. Thiers et le comte d'Arnim. C'était la fin de la première phase de la négociation; il en restait effectivemment une autre à parcourir. La convention disait que les deux gouvernements se réservaient de s'entendre sur l'avancement de l'évacua-

tion du territoire à condition que la France fournirait des garanties solides pour le paiement du dernier milliard. Désormais nos efforts se concentrèrent sur ce point, rien ne devant nous décourager pour affranchir le plus tôt possible nos concitoyens de l'Est de l'occupation des troupes allemandes. La finance ne tarda pas à nous faire des ouvertures à ce sujet. Elles ne furent écoutées et suivies qu'après la réalisation du grand emprunt destiné à nous fournir les fonds nécessaires à notre acquittement. Interrompues par la saison d'été où toutes les affaires chômaient, elles furent reprises sérieusement l'hiver suivant et aboutirent au traité du 15 mars 1873 bien autrement important que la convention du 29 juin.

Celle-ci fut accueillie en France, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, avec un certain mécontentement et quelque déception provoqués, en particulier, par le chiffre élevé et le séjour prolongé des troupes de l'occupation allemande (1). Ces impressions très naturelles ne pouvaient manquer d'être assez vite connues à Berlin où elles causèrent des préoccupations, une inquiétude, d'où naquirent peut-être des dispositions plus conciliantes. M. de Bleichrœder, le jour même de son départ pour Paris, me confia que ses dépêches

(1) M. Thiers, dans les *Notes et Souvenirs de M. Thiers*, s'en est déclaré assez satisfait. C'était lui qui avait proposé le premier à l'Allemagne de retarder le paiement intégral jusqu'au 1er mars 1875. « En résumé, dit-il, ce projet de convention avait l'avantage de nous permettre, soit de retarder l'acquittement intégral de notre dette jusqu'au 1er mars 1875, si notre situation financière nous y obligeait, soit d'obtenir l'évacuation totale en 1873, dans le cas où nous aurions, à cette date, les moyens de payer en numéraire ou en garanties financières acceptées par le gouvernement prussien. » (p. 310.) — « Je présentai, dit-il encore, notre convention le lendemain (de la signature) à l'Assemblée à laquelle j'expliquai que les termes de 1873, 1874 et 1875, fixés pour les paiements, étaient facultatifs pour nous et nous garantissaient contre des exigences qui pourraient devancer nos moyens de payer, sans limiter notre droit de payer et de faire évacuer avant l'échéance de ces termes, et que la libération ne dépendait que de notre crédit plus grand que jamais. » (p. 313-314).

particulières parlaient d'un certain désappointement que la connaissance des termes du traité, arrivée tout récemment jusqu'au public, aurait causé en France.

Le même jour, — c'était le 6 juillet — M. de Thile m'interrogea sur ce point en homme qui aimerait à être tout à fait rassuré. Il paraît que le bruit avait couru à Berlin que l'Assemblée s'opposerait à l'adoption du traité. Je lui répondis que malgré la déception infligée à certaines espérances de conditions plus douces, il n'y avait pas d'apparence que l'Assemblée refusât son acceptation au traité. M. de Thile répliqua qu'au sujet de la diminution du corps d'occupation, dans l'avenir, l'intérêt de l'Allemagne étant conforme au nôtre, il y avait tout lieu de croire que nous pourrions nous entendre plus tard à cet égard.

MM. Thiers et de Rémusat, en m'autorisant à prendre un congé, m'écrivirent quelques mots de l'effet produit en France par la convention, en s'exprimant sur un ton plus adouci que celui du public. Selon M. de Rémusat, si, dans le premier moment, elle n'avait pas réalisé les espérances exagérées qu'une presse imprudente avait fait concevoir, elle était appréciée plus sagement aujourd'hui, et l'on n'avait rencontré de plaintes un peu fondées que dans les quatre et surtout les deux départements où devrait, en se retirant, se masser l'armée d'occupation. « Il me paraît, ajoutait-il, que l'on comprend à Berlin que notre intérêt commun est de faire disparaître ou du moins d'atténuer cette cause de mécontentement, et je vous prie d'entretenir autour de vous cette bonne pensée. Je vous confierai même que si, pous obtenir ce soulagement pour les populations, il fallait un sacrifice, nous ne serions pas éloignés de le faire.

« J'espère, disait-il encore, que nos discussions d'impôts, dont le ton s'est fort radouci, se termineront san conflit, lors même que les opinions du gouvernement ne prévaudraient pas toujours. Tout semble se préparer avec calme pour nos grandes opérations financières dont

les hommes d'affaires continuent à augurer très heureusement. »

Et voici ce que le Président m'écrivit en télégramme (1) :

« Imaginez-vous que votre lettre du 15 juin, qui m'entretenait de notre situation intérieure, était restée aux mains de M. de Rémusat, qui l'avait confondue avec les siennes, et que je ne l'ai reçue que dans la journée d'hier. Sans cet incident, quoique accablé de travail, j'aurais pris un moment pour vous répondre. Dans une semaine, nous en aurons fini des impôts et de la loi d'emprunt, et je vous répondrai tout au long. En attendant, rassurez-vous; je suis ce que j'étais lorsque nous nous sommes quittés si affectueusement à Versailles, à votre départ pour Berlin.

« Pour aujourd'hui, je me borne à vous dire que nous

(1) Les premières lignes de ce télégramme demandent une courte explication. En acceptant les fonctions d'ambassadeur, je n'avais nullement abdiqué mes opinions politiques. M. Thiers ne l'ignorait pas; il savait à merveille qu'en me prenant dans le gouvernement il n'avait pas nommé un républicain, pas plus qu'en donnant à M. de Larcy le portefeuille des travaux publics. Pendant tout le temps qu'il occupa le pouvoir et que M. de Rémusat garda le ministère des affaires étrangères, nous échangeâmes bien des lettres où nous discutions, à des points de vue trop souvent opposés, la politique intérieure de la France, laquelle exerçait, d'ailleurs, une influence considérable sur la politique extérieure. Le 15 juin, j'avais adressé à M. Thiers une lettre sur ce sujet. Mes amis politiques de l'Assemblée, entre autres le duc de Broglie, m'avaient demandé, estimant que l'amitié de M. Thiers pour moi me donnait quelque droit ou quelque possibilité d'exercer une certaine influence sur lui, m'avaient demandé, dis-je, de me faire l'interprète de leurs plaintes contre les tendances qui poussaient visiblement le Président vers la gauche et l'entraînaient à ne pas exécuter fidèlement ce qu'on a appelé le *Pacte de Bordeaux*, sorte de trêve conclue temporairement entre les partis de l'Assemblée. Je partageais leurs alarmes, et je les exposai dans une longue lettre à M. Thiers. L'intimité qui existait entre celui-ci et son ministre des affaires étrangères leur rendait communes les attaques et les ripostes, et peut-être, à certains égards au moins, leur correspondance. Par suite d'une confusion de papiers, ce fut M. de Rémusat qui répondit une lettre très remarquable à celle que j'avais écrite à M. Thiers. (G.-B.)

échangerons les ratifications aujourd'hui ou demain, et je vous prie, si vous le pouvez, de revoir M. de Thile, et de lui dire combien nous avons besoin que l'on tienne compte de l'effet produit en France par l'article du traité relatif au maintien des troupes d'occupation. C'est sous ce rapport seulement que le traité a été mal accueilli. Pressez donc pour qu'on nous aide à rendre le fardeau de l'occupation moins lourd aux départements qui resteront les derniers occupés. Je désire vivement connaître les propositions de M. de Bleichrœder sur les garanties financières répondant au troisième milliard.

« Je vous souhaite une bonne cure au charmant séjour de Schlangenbad et suis toujours votre ami bien sincère. »

Je revis en effet M. de Thile avant mon départ; mais j'eus dans le courant de mon séjour à Schlangenbad une occasion plus favorable de plaider notre cause. L'Empereur vint y faire, le 27 juillet, une visite à sa belle-sœur la princesse Charles de Prusse, et, apprenant que je m'y trouvais également, il voulut bien me faire exprimer le désir de me voir ainsi que mes filles. C'était le lendemain, je crois, du jour où la souscription de l'emprunt de trois milliards avait eu lieu à Paris, réussissant bien au-delà de ce qu'il était même permis de prévoir, car elle donnait un chiffre équivalant à quatorze fois celui de la demande. Aucun événement ne pouvait à cette époque donner aux étrangers une idée plus haute de la vitalité de la France et des progrès de l'ordre. On ne put me cacher l'admiration qu'on éprouvait du crédit de la France après ses malheurs inouïs, bien que les journaux officieux essayassent d'en amoindrir la portée. L'Empereur ne fut pas le dernier à me la témoigner. Sa gracieuseté habituelle, rehaussée par un ton de grand seigneur incomparable, me sembla accrue de la satisfaction du créancier apercevant dans les mains de son débiteur l'or qui va le payer et l'enrichir. « C'est

merveilleux, me dit-il, l'argent afflue chez vous. Bleichroeder, qui est venu me voir à son retour de Paris, ne met pas en doute que vous puissiez vous acquitter avant le 1er mars 1874. »

L'occasion était favorable de dire quelques mots à Sa Majesté de la convention du 29 juin et de l'article en particulier qui motivait nos réclamations. Tout en exprimant la satisfaction que nous devions ressentir des deux côtés d'avoir réglé des questions qui attendaient jusque-là une solution précise, je fis observer à l'Empereur qu'il en était une pourtant que la convention avait résolue contrairement aux espérances du pays et de l'Assemblée en particulier. Le maintien du chiffre actuel de l'armée d'occupation jusqu'au paiement complet de l'indemnité avait produit une impression pénible; il dépendait de Sa Majesté d'apporter à notre situation un soulagement qui serait loin de nuire à ses propres intérêts, car la prolongation et les charges de l'occupation ne pouvaient que multiplier les causes d'irritation, de conflits peut-être, entre les deux nations, et il importait autant aux Allemands qu'aux Français de les éviter.

« C'est vrai, répondit l'Empereur, mais il y a dans la convention un article qui est une porte ouverte pour arriver à la réduction des troupes d'occupation (1). Au moins pour ce qui regarde les deux derniers départements, je reconnais qu'une agglomération de troupes aussi considérable, sur un territoire aussi restreint, n'est pas possible. » Et il voulut bien me promettre d'apporter à cette question autant d'attention que je pouvais le souhaiter. « Après la guerre de 1815, continua-t-il, l'occupation avait été fixée à une période de cinq ans, et, plus tard,

(1) C'était l'article 6, ainsi conçu : « Dans le cas où l'effectif des troupes allemandes d'occupation serait diminué lorsque l'occupation serait successivement restreinte, les frais d'entretien desdites troupes seront réduits proportionnellement à leur nombre. »

ce délai fut raccourci de deux ans. Au reste, ajouta-t-il, c'est en grande partie par égard pour le duc de Richelieu que cette concession fut faite à la France. C'était en effet un des hommes les plus nobles et les plus respectables que j'aie connus; à tous il inspirait la plus grande confiance. — Votre Majesté, observai-je, peut avoir aussi confiance dans M. Thiers. — Oui, assurément, reprit l'Empereur; j'ai toute confiance en M. Thiers, je m'estime heureux de le voir à la tête du gouvernement et je fais des vœux très sincères pour l'y voir rester longtemps. »

Et il continua à me parler du Président en termes très flatteurs, se rappelant l'avoir vu autrefois à Bade, et même à Berlin, dans des temps plus éloignés. « Tout récemment, dit-il, sur un ton gracieux, et peut-être avec une pointe de malice, il a chargé mon représentant à Paris de le rappeler à mon souvenir. »

Je fis remarquer encore à l'Empereur les progrès que l'ordre avait faits en France. Le calme n'avait pu y revenir tout d'un coup après une guerre comme celle que nous avions eu à soutenir, et après cette lutte effroyable contre la Commune; il y avait fallu du temps, de la sagesse, du patriotisme, et grâce à ces éléments combinés l'anarchie avait été vaincue. S'il y avait encore quelques dissentiments entre M. Thiers et la majorité de l'Assemblée, ce n'était pas là ce qui pouvait inquiéter l'Europe.

L'Empereur donna à plusieurs reprises des marques d'assentiment à mes paroles. C'était la première fois que j'avais avec le souverain un entretien aussi prolongé et sur un ton — je pourrais presque dire — aussi familier. Il y aborda des sujets très divers, l'affaire de l'*Alabama*, par exemple, dans laquelle il ne voulut pas exercer les fonctions d'arbitre, de peur d'avoir à donner tort à l'Angleterre, par conséquent à la belle-mère de son fils (1)

(1) On a appelé question de l'*Alabama* l'ensemble des réclamations

Mais ce qui me toucha le plus, ce fut sa promesse de diminuer le chiffre de ses troupes, tout au moins lorsqu'elles n'auraient plus qu'à occuper nos deux derniers départements. J'en instruisis sur-le-champ M. Thiers et M. de Rémusat. L'Empereur se disposait à aller à Gastein, et par la même occasion à faire une visite à l'empereur d'Autriche, ce qu'il regardait comme un devoir, me dit-il, à cause du voisinage d'Ischl et de Gastein; sur ses conseils, au reste, le prince impérial venait d'en faire autant.

En donnant toutes ces nouvelles au Président, j'en ajoutais une que je venais d'apprendre au moment même où je finissais ma lettre.

« Le télégraphe annonce, lui dis-je, que l'empereur de Russie a résolu de venir à Berlin avec une suite nombreuse, le 6 septembre, c'est-à-dire en même temps que l'empereur d'Autriche. On ne s'y attendait pas, même à Berlin, assure-t-on, quoique l'un des organes officieux du gouvernement prussien ait parlé d'invitation. Cette réunion des trois Empereurs sera-t-elle l'occasion d'une alliance entre eux? Je ne le pense pas. Cependant elle appelle évidemment toute notre attention. M. de Bismarck ne veut pas faire la guerre à la France, mais assurément il cherche à l'isoler de l'Europe. »

C'était, en effet, l'annonce d'un événement important auquel les préoccupations si absorbantes de la question de l'indemnité et de la libération de notre territoire ne

adressées, après la guerre de Sécession, par le gouvernement de Washington, à l'Angleterre, à laquelle il reprochait d'avoir favorisé les Etats du Sud et notamment d'avoir laissé construire pour leur compte, dans ses ports, des navires armés en course. L'un de ceux-ci, qui s'appelait l'*Alabama*, captura un grand nombre de navires de commerce américains. Il fut coulé, au large de Cherbourg, dans un combat resté célèbre, le 19 juin 1864, par un vaisseau des Etats du Nord. L'Angleterre finit par accepter, en 1871, un arbitrage. Le tribunal réuni à Genève la condamna, en septembre 1872, à payer quinze millions de dollars. Elle se soumit à cette sentence.

pouvaient pas plus nous laisser indifférents qu'inattentifs. J'y consacrerai un chapitre spécial.

Pour terminer celui-ci, je crois utile de transcrire un article que la *Correspondance provinciale*, un des organes officieux du cabinet de Berlin, publia le 7 août au sujet de l'emprunt de trois milliards et de son succès. Traduit par mon intelligent et zélé secrétaire d'ambassade, M. Debains, il me fut aussi envoyé par lui.

« Pour se procurer les moyens de payer le reste de l'indemnité de guerre, le gouvernement français vient d'émettre un grand emprunt au capital de trois milliards, par voie de souscription publique sur les principaux marchés financiers d'Europe. Il a été souscrit la somme de quarante-quatre milliards, soit quatorze fois le capital demandé. Ce brillant succès de la souscription a causé en France une grande joie, et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que, jusqu'à un certain point, ce sentiment est légitime, si le public français sait se prémunir contre de fausses interprétations et sait se garder d'en tirer de dangereuses conclusions. »

Après avoir fait observer qu'il ne fallait pas se laisser égarer par le prestige des chiffres, la somme de quarante-quatre milliards ne représentant que le montant des souscriptions sur *le papier*, mais non le montant de la somme que les vrais capitalistes d'Europe avaient offerte sérieusement à l'administration française, que l'emprunt avait été l'objet d'une spéculation effrénée et naturelle, enfin que les titres d'emprunt se trouveraient en très grande partie entre les mains d'agioteurs et non pas de souscripteurs sérieux, ce qui n'était qu'une assertion hasardée, la *Correspondance provinciale* continuait ainsi : « De plus, il serait tout à fait inexact de vouloir expliquer cette affluence de souscriptions par des raisons politiques. Les mouvements du grand marché des capitaux ne se déter-

minent pas par des impulsions venues d'une région étrangère; ils se déterminent uniquement par le but financier qu'il s'agit d'atteindre. La spéculation n'a pas d'autre but devant les yeux que le gain qu'elle espère. Cette modeste explication des faits économiques ne manquera pas d'être accueillie en France, si l'on veut se souvenir qu'il y a quelques mois, une souscription purement patriotique, organisée en vue d'accélérer le paiement des frais de guerre, a dû être abandonnée parce qu'elle n'avait pas rencontré une participation assez active.

« Cependant on ne saurait contester que le succès de l'emprunt de trois milliards a une certaine importance intérieure et une corrélation avec l'ensemble de la situation politique. Le capital et la spéculation se seraient tenus prudemment à l'écart, s'ils n'avaient pas senti qu'ils marchaient sur un terrain solide, au milieu d'une situation politique éminemment pacifique, s'ils n'avaient pu envisager l'avenir avec confiance, s'ils n'avaient pas été assurés que l'emprunt émis par la France était destiné à acquitter les obligations que cet Etat a contractées par traité vis-à-vis de l'Allemagne et à effacer ainsi les dernières traces de l'état de guerre. C'est à cette conviction qu'il faut attribuer l'encouragement et l'appui que l'entreprise financière du gouvernement français a rencontrés partout en Europe.

« En conséquence, *si cette participation active à l'emprunt a une importance politique, c'est en ce sens qu'elle constitue une manifestation ayant pour objet de raffermir la paix entre l'Allemagne et la France.*

« En outre, on a voulu voir dans le succès de l'emprunt l'expression de la confiance générale dans la solvabilité de la France et dans les intentions pacifiques de son gouvernement. Cette manière de voir nous paraît parfaitement vraie. Depuis la conclusion des préliminaires de paix, l'Allemagne, dans tous les arrangements qu'elle a

négociés avec la France, est partie de ce point de vue que la nation française avait à la fois le pouvoir et la volonté de s'acquitter de ses engagements financiers. Le sentiment public en Europe s'est rallié à cette opinion. Chacun admet avec la plus entière confiance que la France dispose de ressources suffisantes pour s'acquitter vis-à-vis de ses créanciers, et que, sous la conduite du gouvernement actuel, elle se ralliera de plus en plus décidément à une politique pacifique qui lui permettra d'exploiter plus fructueusement ses richesses intérieures.

« *Plus on estime haut l'importance de l'opération de crédit du gouvernement français, plus on doit arriver sérieusement à cette conviction universelle que la France, en contractant l'emprunt, a pris vis-à-vis de l'Europe, non seulement des engagements financiers, mais encore des engagements politiques.* »

Il y avait du miel et du vinaigre dans cet article. A côté d'appréciations fondées et raisonnables, on y sentait percer le dépit d'un succès aussi éclatant que celui de l'emprunt, le regret d'être obligé de rendre justice à la sagesse et au relèvement de la France en même temps qu'une leçon donnée avec la morgue et le pédantisme allemands.

La presse allemande, en partie du moins, s'exprima sur ce sujet avec une certaine rudesse et une hostilité moins déguisée. Suivant un journal national-libéral, « le monde des capitalistes avait confiance dans l'énergie avec laquelle on contraindra la France à exécuter la paix de Francfort. »

Un autre, la *Gazette de la Bourse*, accusait « les spéculateurs allemands d'avoir montré bien peu de patriotisme en souscrivant de grosses sommes à l'emprunt; ils auraient dû prévoir, en effet, que la vanité française se prévaudrait du succès de l'emprunt et renoncer à gagner quelques thalers plutôt que de s'exposer à voir présenter

leur concours comme une marque de sympathie pour la France. »

Cette attitude hargneuse de la presse allemande n'était pas pour nous étonner; nous ne devions pas non plus y faire grande attention.

CHAPITRE V

ENTREVUE DES EMPEREURS D'ALLEMAGNE, D'AUTRICHE ET DE RUSSIE A BERLIN

Commentaires de la presse sur l'origine et le but de l'entrevue. — Impressions et pronostics de quelques diplomates à Berlin. — Réception à l'ambassade d'Autriche. — Audience accordée à M. de Gontaut par l'empereur de Russie. — Fête à Postdam chez le prince impérial; entretiens de M. de Gontaut avec le prince Gortchakoff; avec le prince Orloff. — Leurs propos rassurants confirmés par un diplomate allemand. — Concert donné à la cour; conversations de M. de Gontaut avec l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, le grand-duc de Bade. — Boutades du prince de Bismarck. — Lettre de M. de Gontaut à M. de Rémusat : son récit d'un troisième entretien avec le prince Gortchakoff; ses conclusions sur l'entrevue. — Irritabilité du prince de Bismarck.

Avant d'arriver à l'époque où les négociations recommencèrent pour devancer le terme de la libération fixé par la convention du 29 juin, je dois parler de l'entrevue des trois empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie qui eut lieu à Berlin en septembre 1872, et de la mission de courtoisie qui me fut confiée en novembre auprès du roi et de la reine de Saxe, à l'occasion de leurs noces d'or.

Dès le 20 juin, j'écrivais à M. de Rémusat qu'on venait d'annoncer officiellement l'arrivée de l'empereur d'Autriche à Berlin pour le 6 septembre. Il devait une visite à l'empereur d'Allemagne. « On attache une certaine importance à cette visite, lui disais-je. On regarde, en effet, comme probable que, sans signer peut-être de traité,

les deux Empereurs, *assistés de leurs premiers ministres*, renouvelleront les assurances d'amitié basée sur des intérêts identiques qu'ils se sont données l'année dernière. Il y aura de grandes manœuvres à cette occasion; la visite durera de six à sept jours. »

Le 2 août suivant, M. de Montgascon, premier secrétaire de l'ambassade, me télégraphiait à Schlangenbad, où je prenais les eaux, une autre nouvelle non moins importante qu'il tenait de la bouche même du conseiller d'ambassade russe, M. Arapoff : l'empereur de Russie s'annonçait à Berlin pour le 5 septembre et se proposait d'y prolonger son séjour jusqu'au 12. Il serait accompagné du tsarevitch, de son autre fils le grand-duc Wladimir et de son frère le grand-duc Nicolas. Le comte Adlerberg, ministre de la maison, et les deux comtes Schouwaloff, père et fils, le premier, grand chambellan, le second, chef de la troisième section, c'est-à-dire ministre de la police, feraient partie de la suite personnelle de l'Empereur. Une mission militaire devait l'accompagner, ayant à sa tête le ministre de la guerre, l'aide de camp général Milloutine et le feld-maréchal comte de Berg; elle comprendrait, outre les officiers attachés aux personnes impériales, des officiers généraux de toutes armes. On n'annonçait pas encore la présence du chancelier de l'Empire, prince Gortchakoff, mais elle était plus que probable.

Comme on peut bien le penser, le but de l'entrevue des trois puissants Empereurs et les origines de ce projet défrayèrent, dès le premier jour, la presse de toute l'Europe, et, plus que toute autre peut-être, la presse allemande.

L'officieuse *Correspondance provinciale* de Berlin publiait, le 7 août, un article dans lequel elle présentait en termes pompeux, assez en usage dans la presse officieuse, l'entrevue des trois monarques comme destinée à fonder, sous les auspices de l'empereur Guillaume, une ligue de paix perpétuelle, à prévenir par leur influence toutes

complications, tous complots qui pouvaient surgir en Europe, c'est-à-dire, en réalité, à empêcher la France de faire un jour la revanche si l'idée lui en prenait, et, en même temps, — bien que la pensée n'en fût pas nettement exprimée, — à reconnaître et à consacrer les nouvelles conquêtes de l'Allemagne.

« Les populations des Etats intéressés, disait-elle, ont salué avec joie la nouvelle de l'entrevue projetée entre les trois Empereurs. Le monde entier apprécie l'importance de ce fait...

« ... Par l'effet d'une destinée tout particulièrement heureuse, l'entrevue des trois Empereurs se prépare au moment où la situation de l'Europe est absolument pacifique, l'horizon politique dégagé de tout nuage, sans aucune apparence de trouble ou même un malentendu. Si les princes se réunissent, ce n'est ni sous le coup d'un danger menaçant, ni sous la pression de circonstances extérieures quelconques. Ils n'ont pas plus à concerter des préparatifs belliqueux contre des ennemis communs qu'à s'entendre pour une alliance formelle, dans un but déterminé et parfaitement circonscrit à l'avance. Cependant, ils ont un même but : *le maintien et la consolidation de la paix européenne.*

« En se rencontrant dans la pensée commune, non seulement de cultiver entre leurs Etats des rapports d'amitié et de bon voisinage, mais encore de prévenir, par leur influence et par leur intervention conciliante (*sic*), les complications et les conflits qui pourraient surgir en Europe, les trois monarques montrent que leur politique est dirigée vers un but dont la poursuite intéresse autant les autres Etats que les pays soumis à leurs lois. Ce n'est pas avec méfiance, c'est sous une impression d'attente favorable que l'Europe s'occupe des fêtes de septembre. L'opinion publique ne s'y est pas trompée; elle a compris que, dans les circonstances actuelles, l'union entre l'Alle-

magne, l'Autriche et la Russie ne peut être autre chose qu'une puissante garantie pour la consolidation de la paix et de l'ordre.

« La Prusse et l'Allemagne entière éprouvent un sentiment de joyeuse satisfaction à voir la personne vénérée de l'empereur d'Allemagne former le lien commun destiné à resserrer les rapports d'une étroite confiance entre les trois cours impériales. Depuis de longues années, des relations d'amitié existent entre la Russie et l'Allemagne, et, au milieu des vicissitudes du passé, les deux pays en ont recueilli l'avantage.

« D'autre part, aussitôt après que la situation de l'Allemagne se fut éclaircie, la Prusse s'était proposé de rétablir une parfaite intelligence avec l'Autriche. La voie avait été déjà heureusement frayée dans ce sens, quelque temps avant la fondation de l'empire d'Allemagne, et les entrevues de l'an dernier, à Gastein et à Salzbourg, avaient scellé ces bonnes dispositions réciproques. Il peut se trouver des esprits malveillants pour prétendre insinuer que, liée intimement avec la Russie, l'Allemagne ne peut contracter d'amitié vis-à-vis de l'Autriche, ou que l'entente entre l'Allemagne et l'Autriche ne saurait se comprendre qu'autant que l'Allemagne s'aliénerait la Russie; mais une telle manière de voir est démentie par les faits et par les sentiments que l'on connaît chez les hommes d'Etat chargés de diriger la politique des trois empires. Il est incontestable que le projet du gouvernement de l'empire allemand est de maintenir les liens d'une parfaite concorde entre les deux grands Etats avec lesquels il entretient d'amicales relations, et de les resserrer toujours de plus en plus. Aujourd'hui, nous avons la certitude que ce projet est en pleine voie de réalisation, et que, des deux côtés, la conduite, à la fois sincère et confiante, de l'Allemagne a aplani le terrain pour un rapprochement entre l'Autriche et la Russie.

« Dans ce sens encore, le souhait échappé de la bouche de notre empereur Guillaume se réalise : « L'empire d'Alle-« magne sera un empire de paix et de bénédiction! »

C'était un véritable programme : la paix maintenue dans toute l'Europe, grâce à l'intime union des trois empires préparée par l'Allemagne et à une sorte d'arbitrage exercé par eux, l'entente rétablie entre l'Autriche et la Russie, par la puissante intervention de l'Allemagne, qui mettait leurs mains dans la sienne. C'était, assurément, une grande habileté de la part du prince de Bismarck que de donner à son pays un pareil rôle; restait à savoir si l'Autriche et la Russie s'arrangeraient de celui qu'il leur donnait, et si les intérêts propres de chacun des trois empires pourraient se fondre en un intérêt unique. Il n'était pas, non plus, aussi prouvé que le prétendait l'organe officieux du gouvernement allemand, que l'Autriche et la Russie eussent besoin de l'Allemagne pour se rapprocher l'une de l'autre.

Les sous-entendus de l'entrevue furent énoncés par les journaux allemands. Ils firent remarquer qu'on ne pouvait attendre des trois souverains une intimité aussi cordiale que celle dont l'empereur Alexandre Ier, l'empereur François Ier et le roi Frédéric Guillaume III avaient donné l'exemple à la suite de la grande guerre de 1813 à 1815, mais que, la France étant évidemment mécontente de la paix de 1871, il importait d'éviter que des difficultés sérieuses, survenant entre ces trois grands Etats, ne donnassent à cette puissance la tentation de rechercher des alliances et des combinaisons capables de troubler la paix de l'Europe.

A peine l'entrevue était-elle annoncée, qu'une polémique d'une certaine aigreur s'entama entre les journaux officieux d'Allemagne et d'Autriche sur ses origines et même sur le rôle qu'avait joué le comte Andrassy, ministre des affaires étrangères de l'empire austro-hongrois. Il semble

en résulter que la première idée était venue de l'Allemagne, et que des pourparlers auraient eu lieu à Nassau lors de l'inauguration de la statue élevée à Stein. A Vienne, on aurait hésité, on aurait hésité également à Saint-Pétersbourg, dans la crainte de donner à l'entrevue une apparence de démonstration contre la France. Quelques-uns allaient jusqu'à dire que le prince de Bismarck aurait eu aussi ses hésitations, à une époque où l'emprunt de trois milliards n'était pas encore fait; il aurait craint de paraître jeter un défi à la France.

Mais quelle explication donner à la présence de la Russie, à laquelle on n'avait pas songé tout d'abord? Suivant les uns, la première pensée de mettre la Russie en tiers dans l'entrevue venait du comte Andrassy. L'occasion lui sembla opportune de rapprocher l'Autriche de la Russie, et, aussitôt après la résolution de l'empereur François-Joseph de se rendre à Berlin, il aurait expédié à Saint-Pétersbourg l'archiduc Guillaume pour engager l'empereur Alexandre à y venir également, ce que celui-ci aurait accepté. Suivant d'autres, l'initiative de l'invitation serait venue de l'empereur Guillaume lui-même, à l'insu du prince de Bismarck. Après avoir reçu avis de la visite de l'empereur d'Autriche, il aurait écrit à son neveu pour le presser de venir, lui faisant observer qu'une entrevue entre lui, Guillaume, et François-Joseph seuls, aurait l'air aux yeux de l'Europe d'une entente arrangée contre la Russie. L'empereur Alexandre aurait mis cet avis à profit et il aurait annoncé sa visite (1). Enfin, suivant une troisième version, ce serait lui-même qui, à la nouvelle du projet de l'empereur d'Autriche, se serait décidé, de sa seule initiative, à assister à l'entrevue. On remarquera que, dans aucune de ces suppositions, le prince de Bis-

(1) Ce renseignement m'a été donné par le baron Nothomb, ministre de Belgique à Berlin. (G.-B.)

marck n'aurait eu de part à la venue de l'empereur Alexandre à Berlin.

Le but de l'entrevue des trois souverains, au reste, avait plus d'importance encore que le point de savoir si l'empereur de Russie y venait de son plein gré ou bien sur une invitation. Sans connaître les secrets des dieux, l'opinion publique en France accueillit la nouvelle d'une manière relativement calme. Toute la presse allemande en témoigna de l'étonnement; quelques-uns de ses organes s'adoucirent au point de reconnaître que ni M. Thiers ni la nation n'avaient été trop éblouis par le succès de l'emprunt des trois milliards, et que la France tendait plutôt à ajourner qu'à accentuer ses idées de revanche; mais les journaux libéraux laissèrent percer un certain dépit en enregistrant les appréciations assez calmes de la presse française, et ils démentirent la nouvelle que le cabinet de Vienne aurait fait parvenir des déclarations rassurantes à Versailles sur la portée de l'entrevue.

J'achevais alors mon congé en France et je dus l'interrompre pour assister à cette entrevue. Aussitôt revenu à Berlin, je me mis en rapport avec mes collègues du corps diplomatique pour recueillir leurs renseignements et leurs impressions. En général, on était plus disposé à diminuer qu'à grossir la portée de l'entrevue; on la considérait uniquement comme une manifestation purement pacifique à laquelle les souverains désiraient donner un grand éclat, et on s'accordait à penser que rien ne s'y ferait contre la France. L'un de ces diplomates supposait, cependant, que l'avenir républicain de la France, donnant aux puissances quelque inquiétude, serait naturellement un des objets de la conversation du gouvernement. Cette opinion me rappela les paroles qu'un homme fort éminent, M. Drouyn de Lhuys, m'avait dites peu de jours avant mon départ de Paris : « L'Europe s'inquiétait, me disait-il, d'une république conservatrice ou radicale en France,

d'une république conservatrice comme d'un exemple dangereux, d'une république radicale comme d'un foyer de guerre, de socialisme, de bouleversements de toutes sortes. »

Le ministre d'Italie, le comte de Launay, penchait à croire, de même que le baron Nothomb, qu'il n'en sortirait ni traité, ni convention, ni peut-être d'écrit quelconque; car les intérêts de ces trois puissances étant très différents, un accord fondamental entre elles serait des plus difficiles; « mais, ajoutait-il, c'est précisément pour retarder autant que possible les conflits qui pourraient sortir de cette diversité d'intérêts, c'est pour se convaincre mutuellement de la haute importance de conserver la paix dans l'état actuel de l'Europe, que l'entrevue a été désirée et favorablement accueillie par ces trois souverains. »

Avec mes collègues d'Autriche et d'Angleterre, j'entrai plus au vif de la question. Le comte Karolyi protesta tout d'abord du but pacifique de la réunion des trois Empereurs. Je répliquai que j'étais tout disposé à le croire, mais que le dessein de l'Allemagne était sans doute de nous faire toucher du doigt l'isolement de la France, et peut-être d'obtenir une sorte de ratification des modifications politiques et territoriales, suites de la dernière guerre. « Sous ce dernier rapport, répondit le comte Karolyi, il n'y a rien à faire; il suffit que nous restions, de part et d'autre, dans les mêmes termes où nous sommes depuis un an et demi. En février 1871, nous n'avons pas élevé la voix contre les conditions de la paix, et vous savez que depuis lors nous n'avons cessé d'entretenir de bons rapports avec l'Allemagne. Cela implique, il est vrai, une reconnaissance de fait et de forme, mais il n'entre pas dans la pensée de nos gouvernements d'aller au delà. Je puis vous affirmer qu'il n'y aura rien d'écrit. On échangera des vues sur les questions pendantes, sur les moyens de

prolonger et de garantir la paix, sur le maintien de l'union entre les cours, mais il ne s'ensuivra ni traités ni protocoles, et vous connaissez le proverbe : *Verba volant scripta manent!* »

L'ambassadeur me laissa d'ailleurs entendre que, pour le prince de Bismarck, l'entrevue devait avoir le sens d'une manifestation contre les arrière-pensées belliqueuses de la France et l'intention que pourrait avoir M. Gambetta, s'il arrivait au pouvoir, de tirer profit de notre réorganisation militaire, double préoccupation partagée jusqu'à un certain point par toute l'Europe, et qui pouvait être l'un des objets des entretiens des cabinets, sans que nous eussions beaucoup à nous en étonner. Ce point de vue m'avait été présenté bien des fois déjà avec plus ou moins de sincérité, selon le choix de mes interlocuteurs. Je le combattis avec la même netteté qu'à l'ordinaire, en ajoutant seulement que, s'il était naturel, utile même, de tenir compte de l'opinion publique, c'était, il me semblait, de la part des hommes d'Etat, subir trop aisément ses exigences que de préparer des démonstrations telles que l'entrevue des trois puissants monarques; et je voyais avec regret un homme d'Etat, tel que le comte Andrassy, se laisser aller à la crainte de nos prétendus armements.

Dans un autre entretien avec un membre du Conseil fédéral de l'Allemagne, à qui je faisais remarquer le ton plus que désobligeant d'un article de la *Correspondance provinciale* à propos de l'anniversaire de Sedan, je montrai combien l'Allemagne mettait peu du sien dans l'œuvre de pacification. « Vous admettrez avec moi, lui dis-je, qu'il y a un progrès sensible dans l'esprit public en France depuis un an. Vous nous voyez faire un grand emprunt pour acquitter l'indemnité de guerre, et nous ne négligeons aucun effort pour vous payer; ce serait donc le moment de vous montrer satisfaits. Au contraire, vos journaux officieux ne s'expriment que sur le ton de la menace. »

Mon collègue d'Angleterre, lui, paraissait plus préoccupé des conversations qui pourraient avoir lieu entre les trois souverains du Nord sur la question d'Orient, que de la démonstration même pacifique contre la France. On remarqua que, pendant toute la durée de l'entrevue, son attitude fut très réservée.

De tout ce que j'entendais et observais, je me crus donc autorisé à conclure que les points qui formeraient l'objet des entretiens des souverains et de leurs ministres seraient les suivants : avertissement à donner à la France de son isolement, pour le cas où des désirs de revanche prochaine se feraient jour chez elle, soit par le sentiment de sa force renaissante, soit par suite de l'avènement du parti révolutionnaire; question d'Orient; affermissement entre les trois puissances de leurs relations pacifiques; échange de vues sur les mesures à préparer contre l'*Internationale*.

Quoi qu'il en soit, les fêtes les plus brillantes se succédèrent pendant toute la durée de l'entrevue, concerts et grand dîner à la cour, raout à Postdam chez le prince impérial, réception à l'ambassade d'Autriche en l'honneur de l'empereur François-Joseph. C'est par cette dernière qu'elles commencèrent. Je copie mes notes :

7 septembre 1872. Ce soir, le corps diplomatique a été présenté à l'empereur d'Autriche-Hongrie dans le palais de son ambassadeur. Aucun des chefs de mission n'a manqué à l'appel, excepté le ministre de Portugal, le comte de Rilvas, retenu chez lui par une indisposition, et le ministre de Suisse, M. Hammer, absent de Berlin. Les ambassadeurs ont été reçus séparément par l'Empereur, chacun suivant son rang d'ancienneté et accompagné de son personnel. L'Empereur debout, ayant à ses côtés le comte Karolyi, nous attendait dans un salon séparé. Après lui avoir été présenté par son ambassadeur, j'ai eu l'honneur de lui nommer les secrétaires et attachés de mon ambassade, le baron de Montgascon, le prince de

Polignac, attaché militaire, M. Debains, le comte R. de Kergorlay et M. de Bacourt. Sa taille élancée, son visage doux, un peu triste et encore jeune, lui donnent du charme. Il semble timide. Il m'a demandé des nouvelles de M. Thiers, puis de ses expériences d'artillerie; il a dit peu de choses, d'ailleurs. Il a adressé, sur un ton de bienveillance, une ou deux phrases à chacun des membres de l'ambassade, et, au bout de quelques minutes, il nous a congédiés. Il s'est rendu ensuite à la grande salle de bal, où tout le corps diplomatique faisait cercle, et, après s'être arrêté un instant auprès de chacun, il a salué avec bonne grâce et s'est retiré.

Le comte Andrassy s'est approché de moi, et l'ambassadeur de Russie, M. d'Oubril, nous a nommés l'un à l'autre. Le comte Andrassy a le type hongrois très fortement accentué, des traits marqués; il a l'air assez jeune, des cheveux frisés, abondants et bruns. Je l'ai remercié d'être venu chez moi le matin même, et je lui ai dit qu'on avait gardé son souvenir à Paris, que plusieurs de mes amis m'avaient parlé de lui, que l'un entre autres, le duc de Maillé, m'avait chargé de le rappeler à lui quand je le rencontrerais. Le comte m'a répondu qu'en effet on l'avait traité à Paris avec beaucoup de bonté, qu'il y avait vu fréquemment toute la société française, les La Rochefoucauld entre autres. Nous n'avons guère échangé d'autres paroles et lui a semblé éviter tout sujet politique. Tous ces étrangers sont déjà tellement épuisés de la vie de fête qu'on leur fait mener qu'ils en sont un peu ahuris. Cette présentation a eu l'aspect un peu triste. On parlait très bas. L'empereur d'Autriche paraissait embarrassé, fatigué. Pauvre prince! Il n'y avait personne probablement dans cette grande réunion qui le comprît mieux que moi! On voit que cette visite à Berlin, chez le vainqueur de Sadowa, est pour lui un rude sacrifice. C'est la politique qui l'a réclamée. Il n'a pas voulu la refuser à son pays

ou à ses ministres. Quel fruit en retirera-t-il? C'est le secret de l'avenir.

Le lendemain matin, l'empereur François-Joseph me fit l'honneur de venir chez moi; mais, conformément à l'étiquette, ma porte était fermée. Le même jour, j'eus une audience de l'empereur de Russie. Sa Majesté voulut bien me faire l'accueil le plus aimable. Il me demanda d'abord des nouvelles de M. Thiers. « Je l'ai vu plusieurs fois, m'a-t-il dit, notamment dans des temps malheureux, lorsqu'il vint à Pétersbourg avec tant de courage et de patriotisme. J'ai pour lui la plus grande estime et je forme les vœux les plus sincères pour sa bonne santé, pour l'affermissement de son gouvernement et pour la prospérité de la France. Je vous prie de le lui dire de ma part. Veuillez, ajouta-t-il en accentuant beaucoup ses paroles, l'assurer qu'il n'a rien absolument à redouter de ce qui s'est passé ici. Il pouvait d'ailleurs y compter : je l'avais dit au général Le Flô, mais vous pouvez le lui répéter. La France pouvait être certaine d'avance que je n'aurais participé en rien à ce qui pourrait être tenté contre elle! » On comprendra facilement que ce langage m'ait fait une assez heureuse impression pour qu'il soit gravé fidèlement dans ma mémoire; je transcris d'ailleurs les notes que j'ai prises au sortir même de mon audience.

Ce jour-là et les suivants, je vis un assez grand nombre de personnages politiques, et, généralement, je recueillis des impressions satisfaisantes de mes entretiens avec eux. Le soir du 8, il y eut un grand raout au Nouveau Palais, à Potsdam, chez le prince impérial. Illumination très belle et très étendue dans les jardins, grand concours de princes et de grands personnages. J'ai fait connaissance avec les Russes, le prince Gortchakoff, le prince Orloff, le baron de Jomini, l'un des agents principaux du ministère des affaires étrangères, etc. Leur langage a été très sympathique pour la France : ils m'ont témoigné un cer-

tain empressement contrastant avec l'attitude très froide des Austro-Hongrois. On me prévint que le chancelier de Russie me cherchait; j'allai au-devant de lui et nous entrâmes tout de suite en conversation sur un pied de cordialité. Je lui exprimai le prix que j'attachais à me mettre en rapport avec lui. Il me répondit sur le même ton. Je ne manquai pas de lui dire que j'avais été fort touché de l'accueil que m'avait fait, le matin même, l'empereur de Russie et très satisfait du langage qu'il avait bien voulu me tenir.

« En ce cas, répondit le prince Gortchakoff, je n'ai besoin ni de le répéter ni de l'accentuer; il est, vous pouvez le croire, la signification très exacte des sentiments du gouvernement russe. Nous avons intérêt et sympathie pour la France, — entendez-le bien, je dis seulement : la France! », et l'accent dont il souligna ce mot pouvait donner lieu à plus d'une interprétation. Puis, après une pause : « Il me semble, ajouta-t-il très simplement, que vous arrivez à un état de république conservatrice. Nous n'entendons pas nous mêler de vos affaires intérieures et nous reconnaîtrons tout gouvernement que vous jugerez à propos de vous donner. Mais j'ai dit à M. Thiers un mot qui lui a plu, à ce qu'il paraît, car je le lisais, deux jours après, dans le journal *Le Bien public*. Il faut à l'Europe une France *forte et sage*. Je ne m'en dédis pas. Il importe que la France soit forte, pour qu'elle joue dans le monde le rôle qui lui est assigné; mais il faut qu'elle soit sage, précisément pour jouer ce rôle avec autorité et pour que son action soit bienfaisante. »

« Vous voyez, répondis-je au prince, que nous marchons dans la voie que vous indiquez; la France reprend de la vitalité. Sa force industrielle et financière reparaît. Le succès de notre emprunt en est la preuve. L'apaisement des esprits et la tranquillité font des progrès sensibles. Les conseils généraux terminent leur session : ce sont des rouages très importants pour la gestion des affaires du

pays. Tous, à une ou deux exceptions près, se renfermant dans le cercle de leurs attributions et de leurs travaux, ont donné l'exemple du calme et du respect de la loi. L'ordre se rétablit. La France redevient donc forte en même temps que sage, à son plus grand avantage et à celui de l'Europe, comme vous le dites vous-même. La politique si sensée que vous avez pratiquée depuis le congrès de Paris, et que vous avez formulée par ces mots : la Russie se recueille, doit être notre modèle. Nous vous imitons et nous travaillons à notre réorganisation intérieure pour reprendre nos forces, comme vous les avez recouvrées vous-même. »

Le prince Gortchakoff parut sensible à ce souvenir. Il me rappela alors l'état satisfaisant des relations de la Russie avec la France jusqu'en 1863. « A cette époque, dit-il, survint cette *malheureuse affaire* qui mit du froid entre nos deux pays (1). En 1867, je voulus avoir des explications à ce sujet avec l'empereur Napoléon III. Je lui demandai quelles étaient à ses yeux les causes de conflit qu'il croyait de nature à menacer sérieusement la paix en Europe. Sa Majesté m'en désigna trois. Nous nous réunîmes aussitôt en une sorte de conférence, M. Rouher, le comte de Bismarck et moi, pour les examiner et, à l'issue de notre entretien, nous pûmes dire à l'Empereur que nous croyions avoir trouvé le moyen de les écarter à sa satisfaction. Mais trois ans s'étaient à peine écoulés que le gouvernement français se décidait à cette funeste guerre! »

Malgré l'intérêt de cet entretien, nous ne pouvions le

(1) Allusion à la grande révolte qui éclata dans la Pologne russe au mois de janvier 1863, et à l'appui diplomatique que lui prêta Napoléon III. On put même croire un instant que celui-ci allait amener l'Autriche à une alliance contre la Russie pour la restauration de l'unité polonaise sous le sceptre d'un archiduc. Tout se réduisit à de simples protestations qui n'eurent d'autre résultat que de laisser au cœur des Russes une profonde rancune contre la France. Ce fut une des causes de nos désastres en 1870.

continuer au milieu des allées et venues et du brouhaha de la fête, et nous convînmes, le chancelier de Russie et moi, de nous rencontrer un des jours prochains chez l'un de nous. Au moment de nous séparer, le prince me fit remarquer les politesses échangées entre les grands personnages d'Autriche et d'Allemagne, et, après m'avoir dit quelques mots aimables sur ma position à Berlin, il ajouta d'un ton sarcastique : « Vous voyez que de Prussiens à Autrichiens on pratique facilement l'oubli des injures! »

Quelques instants après, je rencontrai le baron de Jomini, un des principaux confidents du chancelier de Russie. Celui-ci ne se gêna pas, malgré le lieu où il se trouvait, pour juger les hommes et la politique de la Prusse avec une vivacité familière de langage qui ne laissa pas de me surprendre un peu. Et, comme je lui disais quelques mots seulement de la supposition que l'Allemagne aurait désiré obtenir de la Russie et de l'Autriche la ratification de la conquête, il se récria, disant que l'Allemagne ne pouvait la demander, qu'elle ne l'avait pas fait et que, d'ailleurs, ni la Rusie ni l'Autriche n'auraient accepté cette proposition.

Le prince Orloff, ambassadeur de Russie à Paris, avec qui je causai longuement dans cette même soirée, s'exprima dans un sens identique au baron de Jomini et avec plus de netteté encore si c'est possible. Déjà la veille, il avait rencontré un de nos attachés militaires, le comte Henri de La Ferronnays, et il avait eu avec lui une conversation dont il l'avait chargé, avec une insistance très marquée, de me rapporter les termes on ne peut plus précis. Pour n'en rien perdre, M. de La Ferronnays s'était empressé de les consigner par écrit, et se disant certain de sa mémoire, il me lut ce qui suit :

« Veuillez dire le plus tôt possible au vicomte de Gontaut que jusqu'ici le nom de la France n'a pas été prononcé, et que, s'il devait l'être, ce serait de la part de la Russie et

de l'Autriche avec toute la sympathie et le respect que mérite votre pays. M. Thiers avait redouté que l'entrevue actuelle ne provoquât un congrès européen destiné à sanctionner les résultats de la guerre, et il m'a déclaré sa volonté de n'y pas prendre part. Je lui ai fait connaître, dès lors, mon sentiment sur l'impossibilité d'une telle proposition. Aujourd'hui, j'ai sur ce sujet l'opinion que m'exprimait hier l'empereur d'Autriche et qui confirme mes prévisions ; aucun acte diplomatique visant à une reconnaissance des annexions accomplies ne sera proposé et ne serait accepté. La Russie et l'Autriche ne veulent pas et ne peuvent pas intervenir dans cette question. La Prusse a commencé la guerre sans consulter les autres Etats européens. Elle a eu la chance d'être victorieuse, et elle a usé de sa victoire selon sa volonté, sans chercher l'assentiment de la Russie et de l'Autriche; elle a agi à ses risques et périls. Ce que la guerre lui a donné, la guerre peut le lui ôter; elle a conquis, qu'elle soit conquise à son tour, cela ne nous regarde pas! »

Le prince me tint toujours le même langage et se montra constamment sympathique à la France et à M. Thiers, qu'il se promettait d'aller voir aussitôt de retour à Paris. En continuant notre conversation, il vint à me parler du comte Andrassy et du succès qu'il obtenait auprès des Empereurs et de leurs ministres; ce serait de la part du chancelier russe, en particulier, une sorte d'engouement que lui, Orloff, était loin de partager. Il est certain que le prince Gortchakoff et le comte Andrassy se virent fréquemment durant leur séjour à Berlin; ce qui ne l'est pas moins, c'est que l'intimité se forma entre l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche, en même temps qu'entre les deux ministres.

Malgré toutes les assurances pacifiques que je recevais, je ne pouvais m'empêcher encore de craindre qu'il ne sortît de l'entrevue l'établissement d'un concert intime

pour l'avenir dans les relations des trois empires ou dans leur action politique vis-à-vis de l'étranger. Un diplomate allemand, d'une autorité assez sérieuse, crut pouvoir dissiper mes craintes à cet égard, en me faisant observer que, de tout temps, la Russie avait gardé, dans ses relations extérieures, une indépendance qu'elle ne paraissait pas prête à abdiquer. Il me confirma, en même temps, un fait que des informations dignes de foi m'avaient déjà fait connaître. La Russie et l'Autriche auraient exprimé à l'Allemagne, en des termes fort amicaux d'ailleurs, le prix qu'elles attachaient à la voir s'inspirer d'un esprit de modération dans ses rapports avec la France, et se montrer aussi conciliante que possible dans les négociations destinées à achever l'exécution des stipulations de la paix de Francfort. J'ignore les termes dont se seraient servies les deux cours dans leur communication, mais je suis disposé à croire qu'elles ont tenu au gouvernement allemand un langage conforme à ces indications. Au reste, on m'assura encore que le prince de Bismarck avait dit : « La France aurait tort de s'inquiéter; rien ici ne saurait lui porter ombrage. »

J'ai déjà dit qu'il était facile d'observer une différence entre les dispositions des Russes et des Autrichiens; cette différence était explicable. Les Autrichiens étaient liés par bien des côtés à l'Allemagne et ne pouvaient avoir, par conséquent, dans la politique européenne et vis-à-vis de la France en particulier, la même indépendance que la Russie. Le comte Andrassy semblait m'éviter, tandis que les hommes d'Etat russes me recherchaient avec une certaine affabilité extérieure qui frappa l'empereur Guillaume, car, en me voyant causer au raout avec le prince Gortchakoff, il nous dit : « Comment, Messieurs! toujours en affaires? » L'empereur Alexandre avait bien consenti à de certains arrangements avec la Prusse pendant la guerre de 1870 (1); mais

(1) On sait que la Russie, en échange de sa neutralité, obtint,

l'accroissement de puissance obtenu par cette dernière, le développement en particulier de sa marine, qui balançait presque celle de la Russie dans la mer Baltique, suscitait les jalousies de l'orgueil moscovite, et l'Empereur était obligé de tenir compte de ce sentiment en même temps que des sympathies éveillées dans son pays pour la cause de la France.

Au concert donné le 10, à la cour, ce souverain voulut bien m'entretenir de nouveau avec une bienveillance marquée. Il m'a rappelé le souvenir des officiers français qui ont, à diverses reprises, accepté du service dans l'armée russe. Il m'a marqué, une fois de plus, son estime particulière pour M. Thiers; mais il laissa en même temps percer une certaine anxiété au sujet de l'avenir de la France sous la forme républicaine. « Je l'ai dit à M. Thiers au mois d'octobre 1870, me dit le Tsar : la France n'est pas républicaine. » J'ai rapporté toutes ces conversations à MM. Thiers et de Rémusat dans mes dépêches et mes lettres particulières, et, après avoir cité ces paroles de l'empereur Alexandre, j'écrivais, le 11 septembre : « Mes observations sur les garanties conservatrices dont le gouvernement cherchait à s'entourer ont paru goûtées de Sa Majesté impériale. Mais il ne faut pas se dissimuler que les préoccupations exprimées par l'empereur de Russie sont généralement partagées parmi les personnages réunis ici. »

L'empereur d'Autriche, du reste, me tint plusieurs propos que je recueillis avec satisfaction. C'est ainsi qu'après m'avoir parlé à ce même concert des bienfaits de la paix, il me dit qu'il était bon de réorganiser notre armée ainsi que nous le faisions. Il ajouta : « La paix est désirable pour tous, même pour les personnes d'ici! » La suite de notre entretien me prouva que l'Empereur voyait mieux que

avec la complicité de la Prusse, l'annulation des articles du traité de Paris qui interdisaient à ses flottes l'entrée de la mer Noire.

personne les difficultés que rencontrait l'empire allemand dans son organisation, et les grands embarras de la question religieuse si imprudemment suscitée par le Chancelier.

Ces deux conversations avec les deux empereurs de Russie et d'Autriche furent assez longues pour éveiller l'attention des courtisans; ils parurent frappés, même un peu contrariés, — on me le dit plus tard, — de l'amabilité et des égards qu'ils témoignaient au représentant de la France. Et, cependant, le plus prussien des princes allemands, le grand-duc de Bade, vint, quelques minutes après, m'entretenir avec une bonne grâce presque égale à celles des deux Empereurs. C'est le premier en Allemagne qui ait entrepris la guerre contre les influences cléricales et catholiques en particulier. J'éprouvai donc quelque surprise en le trouvant fort préoccupé d'obtenir un réveil des idées religieuses dans son pays et en l'écoutant développer le thème des fortes croyances chrétiennes à opposer aux tendances desséchantes du rationalisme moderne. « Il faut, disait-il, se servir du *frein* de la religion contre les doctrines déplorables de l'*Internationale*, le fléau de tous les Etats et de toutes les sociétés modernes. » J'étais trop du même avis pour l'interrompre, et je ne le contredis pas davantage quand il ajouta ces mots, évidemment sincères de sa part, en même temps qu'ils étaient le mot d'ordre de son beau-père l'empereur Guillaume : « Voilà la seule guerre que nous devrions faire en Europe! » S'étendant ensuite sur les bienfaits de la paix, il m'invita à être absolument rassuré sur ce qui se passait à Berlin au moment où nous étions. Ce langage me frappa d'autant plus que le prince de Bismarck mettait évidemment un soin tout spécial à éviter toute conversation avec moi. Il était d'ailleurs de fort méchante humeur, se plaignait de cet encombrement de princes et de tout le cortège de diplomates qu'ils traînaient à leur suite.

Chacun a pu remarquer le sans-gêne de son langage à l'égard des souverains des Etats secondaires allemands qui font cortège à la grandeur du nouvel empire. Ceux-ci, à leur tour, en éprouvent quelque froissement. Un seul, cependant, n'a pas caché son humeur : c'est le jeune roi Louis II de Bavière. Il se serait plaint du manque de procédé du prince impérial lorsque celui-ci est venu inspecter les troupes bavaroises. La Prusse n'en demeure pas moins, sans apparence de contradiction sérieuse, la maîtresse absolue en tout ce qui touche la politique de l'Allemagne. Le rôle effacé de tous les princes allemands, au moment de la visite des deux Empereurs à la cour de Berlin, ne permet pas de conserver de doute sur cette situation.

Le 10 septembre, il y eut un grand concert à la cour. Le cercle était nombreux et brillant. Tous les membres des maisons souveraines étaient dans un salon à part. A neuf heures et demie, on a ouvert les battants de la porte qui les séparait du salon où nous nous trouvions tous réunis, ambassadeurs, ministres, princes allemands, invités ordinaires, et le cortège des princes a défilé, se rendant à la Salle ronde, où le concert était préparé. L'Impératrice ouvrait la marche en donnant le bras aux deux empereurs d'Autriche et de Russie. Elle a fait ainsi dans chaque réunion. Puis venaient l'empereur d'Allemagne, la princesse Charles de Prusse, la vieille grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin, sœur de l'Empereur, etc., etc.

Autour de la table de l'Impératrice se rangèrent les deux Empereurs étrangers, la duchesse de Mecklembourg, la grande-duchesse de Bade, et le grand-duc de Saxe-Weimar, frère de l'Impératrice. J'étais à la table de la princesse impériale, à côté du comte Andrassy, en compagnie du chancelier de Russie, de la baronne de Schleinitz, de la princesse Schœnbourg (de Saxe), de la princesse Hatzfeldt, née Dietrichstein, et de l'ambassadeur d'Angleterre. Les ambassadeurs d'Autriche et de Russie étaient à

une autre table. Dans l'entr'acte, je demandai à lord Russell s'il savait quelque chose, et je lui racontai ce que l'on m'avait dit, le matin même, de l'invitation amicale, faite à l'Allemagne par l'Autriche et la Russie, d'entretenir avec la France des rapports faciles et conciliants, ce que confirmerait le propos attribué au prince de Bismarck, que j'ai rapporté plus haut. J'ajoutai qu'en résumé, dans mon opinion, l'Allemagne ne serait pas sans retirer de l'entrevue, au milieu de certains avantages, quelques déboires.

« Je le crois d'autant plus volontiers, répondit lord Russell, qu'hier soir, ici même, après le dîner de la cour, le prince de Bismarck, l'œil un peu brillant, s'est approché de moi, et, presque tout d'un trait, m'a dit : « J'ai voulu « réunir ici ces trois Empereurs, les faire poser comme des « statues, les trois Grâces, et les montrer ainsi! Andrassy « est charmant et plein d'intelligence. Quant à ce vieux sot « de Gortchakoff, il me prend sur les nerfs avec sa cravate « blanche et ses prétentions à l'esprit! Il avait apporté ici « du papier bien blanc, de l'encre bien noire, amené des « scribes et il voulait écrire!... Mais je n'ai pas entendu de « cette oreille-là. » Puis il a disparu. »

Ce langage trahit évidemment de l'humeur, que tous ceux qui voient le prince de Bismarck signalent chez lui. Est-il d'ailleurs très sincère? J'en doute, car il prête au prince Gortchakoff des intentions d'*écrire* absolument contraires à ce que j'ai su, je crois, de bonne source, et à ce que le prince m'a raconté lui-même (1). Quelqu'un de haut placé m'a dit. « Soyez rassuré sur ce qui s'est fait ici; tout est favorable à la paix. Mais, ajoutait cette même personne, Bismarck est plus nerveux et de plus mauvaise humeur que jamais! »; et, comme je l'attribuais à sa ma-

(1) L'ambassadeur d'Angleterre me dit encore : « Plus j'observe, et plus je suis confirmé dans la pensée que c'est l'empereur Alexandre qui s'est présenté à l'entrevue, sans y avoir été convié dans le principe, et Bismarck en a été très contrarié. » (G.-B.)

ladie de nerfs, elle a hoché la tête en disant : « C'est plutôt ce qui se passe chez un homme comblé par la fortune; il s'enivre et perd la tête. »

L'Impératrice m'a parlé de l'empereur d'Autriche, qu'elle voit pour la première fois et qu'elle trouve, comme moi, extrêmement sympathique.

Les souverains quittèrent Berlin le 12 septembre; l'entrevue était terminée. J'écrivis alors au ministre une grande lettre dans laquelle je rendis compte d'une dernière conversation très intéressante avec le chancelier de Russie, et où je résumai mes impressions sur l'entrevue. En voici quelques extraits :

« Berlin, le 14 septembre 1872.

« Le prince Gortchakoff m'avait offert un rendez-vous hier avant son départ. Je l'ai trouvé dans les mêmes dispositions que lors de nos deux premiers entretiens, causant avec une verve et une abondance dont le ton contraste heureusement avec celui des hommes d'Etat allemands. Une grande partie de cette conversation a été consacrée à la France, le chancelier répétant, confirmant et développant ce que l'empereur Alexandre lui-même m'avait dit.

« Ainsi je vais vous raconter ce que nous avons fait ici, a « commencé le prince. Eh bien! vous n'avez à en concevoir « aucune inquiétude, loin de là. On a été unanime à recon- « naître les progrès de l'ordre et de la tranquillité en France. « Nous vous félicitons sincèrement de la bonne adminis- « tration de M. Thiers, de l'excellente direction qu'il donne « à la politique de votre pays. Je vous prie de lui exprimer « mon admiration pour sa personne et son œuvre. »

« ... Je crus pouvoir demander au prince très simplement ce que nous devions penser des dispositions du prince de Bismarck à notre égard. « Le prince de Bismarck, me dit-il « en souriant, sa santé est bien mauvaise, ses nerfs sont « un peu excités et l'empereur d'Allemagne m'en a fait la

« remarque; mais, croyez-le, l'Allemagne est dans de bonnes « dispositions à votre égard, aussi bonnes que vous pouvez « le souhaiter, eu égard à l'état présent des choses. Atten- « dez-vous à ce qu'on vous demande l'entière exécution du « traité de Francfort. *Il faut que vous l'exécutiez*, mais, ici, « on est très satisfait des efforts de M. Thiers pour remplir « les engagements de la France. — Assurément, lui répon- « dis-je, l'Allemagne ne saurait formuler ni plaintes ni « reproches. Vous êtes témoin de la correction que nous « mettons à acquitter nos engagements. Nous faisons nos « paiements par anticipation, et nous avons recueilli de « notre appel au crédit une grosse somme qui est destinée « tout entière à l'Allemagne. — C'est très vrai, me dit le « prince; soyez rassuré et rassurez au besoin M. Thiers. « Je ne vous dirai pas qu'ici, et même dans d'autres pays, « on n'éprouve pas certains froissements de tels et tels « articles de vos journaux. Il y perce certaines tendances « agressives, mais nous n'avons pas à nous y arrêter. « Vous parlerai-je de votre armée et de sa réorganisation? « Vous savez bien qu'on n'y demeure pas indifférent, « mais, sur ce point, l'Allemagne n'a le droit de vous « adresser aucune observation. *Vous faites ce que vous « jugez convenable et vous avez raison.* Je vous l'ai dit, et je « me plais à le répéter, il nous faut une France forte. « J'étais assis l'autre jour auprès du maréchal de Moltke, « et il me faisait observer que ces grandes armées de l'Eu- « rope étaient quelque chose d'effrayant; à quoi je lui « répondis : « Mais ne serait-ce pas à vous à donner l'exem- « ple du désarmement? » Vous savez bien, continua le « prince en se tournant vers moi, que lorsqu'il s'agit « d'armée, la Prusse ne peut pas ne pas être attentive, « mais elle ne va pas au delà. »

« Vous savez, lui dis-je, qu'au début, nous avions « quelque appréhension sur un seul point : l'Allemagne « pouvait songer à demander aux grandes puissances réu-

« nies à Berlin de consacrer les changements apportés « à l'état territorial de l'Europe depuis la dernière guerre. « — Elle ne l'a pas fait, me répondit le prince, et je ne crois « pas même qu'elle ait eu l'intention de le faire. » Puis il ajouta de façon à bien me convaincre : « Je vous le répète, « il y a eu échange de vues et d'idées, mais point de pro- « tocole tenu. Nous nous séparons sans qu'il y ait *rien* « *d'écrit entre nous.* Ne manquez pas de le faire savoir « à votre gouvernement. »

« Le prince Gortchakoff ne s'était pas encore prononcé au sujet de certaines suppositions dont on avait pu se préoccuper ici, en ce qui concerne la France et son avenir. Je l'amenai à le faire.

« Aussi longtemps que vous aurez M. Thiers, me dit-il, « je m'attends à voir chez vous la république conservatrice. « Après lui, cela devient douteux; » et il me dit quelques mots des menées radicales et de M. Gambetta.

« Oui, repris-je, nous pouvons appréhender une crise le « jour où certaine éventualité à prévoir amènerait un « changement dans la personne du chef du gouvernement, « mais elle m'effraye moins lorsque je constate les progrès « incessants de l'esprit conservateur. République ou monar- « chie, le gouvernement de la France demeurera conser- « vateur; nous pouvons le présager sûrement, à voir l'éloi- « gnement, de plus en plus manifeste, de toutes les classes « de la population pour les solutions révolutionnaires ou « gambettistes. — Tant mieux, me dit le prince, je suis très « heureux de ces assurances. Vous pouvez bien être certain « que nous n'avons aucune envie de nous immiscer dans « vos affaires intérieures, et, d'ailleurs, qu'y pouvons-nous? « Aujourd'hui, nous ne sommes plus au temps de l'empe- « reur Nicolas. Nous ne sommes plus si difficiles sur le « fait même de la reconnaissance des gouvernements. « Nous reconnaissons tous ceux qui ont la consécration du « fait accompli; mais, ajouta-t-il, en y mettant une inten-

« tion assez marquée, je ne vous dis pas que nous soyons « indifférents au gouvernement que les Etats peuvent se « donner, surtout lorsqu'il s'agit d'une grande puissance, « et de la France en particulier. Je vous le redirai encore : « nous désirons une France sage et nous savons ce qu'elle « importe à l'Europe. »

. . . . . .

« Tel a été l'entretien dont j'ai cherché à rendre la physionomie.

« Et maintenant je voudrais, en terminant, résumer les impressions que m'a laissées l'entrevue de Berlin.

« Que peut-on en inférer par rapport aux puissances réunies ici? Que faut-il en penser pour la France?

« A l'égard des premières, le fait capital, tout le monde le reconnaît, c'est le rapprochement très sensible qui s'est opéré entre l'Autriche et la Russie (1). C'est l'œuvre des deux Empereurs et de leurs premiers ministres, et, plus particulièrement, celle de l'empereur d'Autriche et du comte Andrassy. Quelle part l'Allemagne a-t-elle prise à cette réconciliation? Elle en a une certainement. Je crois bien qu'elle l'a désirée et facilitée, bien que l'initiative de l'entrevue ne lui appartienne pas, dans mon opinion et dans celle de plus d'un diplomate.

« Mais ce n'est pas à son influence seule qu'il convient d'en attribuer la plus grande part. Les deux Empereurs se

(1) La première entrevue entre ces souverains fut, m'a-t-on assuré, assez froide et un peu embarrassée. L'empereur Alexandre pouvait difficilement oublier, en effet, l'alliance formée entre l'Autriche et les puissances occidentales, qui eut une grande influence sur l'issue de la guerre de Crimée et dont la nouvelle causa une irritation si profonde à son père qu'elle aurait, dit-on, amené sa mort; mais, à force de bonne grâce, l'empereur François-Joseph n'aurait pas tardé à dissiper ces vieilles préventions, et une véritable cordialité se serait établie entre les deux souverains. C'était la détente entre les deux pays, c'était le rapprochement entre les cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne. Ce fut peut-être le résultat le plus considérable de l'entrevue de Berlin. (G.-B.)

sont vus et ils se sont convenu. Il en a été de même pour le prince Gortchakoff et le comte Andrassy, qui paraissent s'être expliqués franchement l'un avec l'autre, et qui se sont aperçus, une fois les préventions personnelles tombées, que leurs embarras intérieurs réclamaient presque toute leur sollicitude et exigeaient certainement des solutions plus sérieuses que ne sont les points de la politique qui les partagent.

« J'ai dit, bien des fois déjà, que s'il entrait dans les habitudes militaires de l'Allemagne de se trouver toujours prête à la guerre, elle n'avait aucun désir de la faire actuellement, et que tous ses intérêts la portaient aujourd'hui vers la paix. Tout m'autorise donc à penser que la paix du monde a puisé de nouvelles garanties dans l'entrevue des trois souverains... Il y aurait exagération à dire que la détente survenue à Berlin fait disparaître à tout jamais les dissidences provenant des vues différentes de l'Autriche et de la Russie sur le terrain de l'Orient; mais il est permis de croire que les chances de conflits entre elles sont momentanément écartées. C'est, au reste, l'opinion presque générale dans le corps diplomatique à Berlin.

« Je me demande, en second lieu, si la France a sujet de s'inquiéter pour elle-même des conséquences de l'entrevue de Berlin. Je suis loin de le croire. L'Allemagne a beaucoup parlé dans le principe du but certainement pacifique de la réunion des trois Empereurs.

« J'hésite pourtant à croire qu'elle ait obtenu tout ce qu'elle désirait. Sans viser à un acte précisément hostile à la France, elle a cherché, dans une rencontre très intime et très cordiale des trois souverains les plus puissants du continent, une manifestation dont la signification tournât un peu à la confusion de la France. Quoi qu'elle en dise encore, elle aurait vu avec un certain orgueil les souverains reconnaître par un acte explicite les modifications territoriales survenues par suite de la dernière guerre.

« A-t-elle réussi sur ces deux points? Je ne le pense pas. La Russie et l'Autriche elle-même estiment que la France est nécessaire à l'Europe. Elles sont d'avis que la France a suffisamment souffert, et elles tiennent à l'encourager dans les efforts heureux qu'elle fait pour se relever, témoin les éloges donnés par les empereurs Alexandre et François-Joseph et par le chancelier de l'empire russe à la réorganisation de notre armée. Le prince Gortchakoff a tenu à l'ambassadeur d'Angleterre le même langage qu'à moi : « L'Europe a besoin d'une France forte. » Lord Odo Russell me l'a répété lui-même, en ajoutant que telle était également la manière de voir de l'Angleterre. Voilà donc la Russie, l'Autriche et l'Angleterre qui disent tout haut que pour le repos de l'Europe il faut une France puissante. Elles ne l'avaient pas dit encore depuis nos épreuves. N'avaient-elles pas conservé quelque jalousie de la situation de la France? D'où peut donc venir qu'elles le disent aujourd'hui, si ce n'est que les conquêtes de l'Allemagne et que sa fierté un peu insolente commencent à leur donner de l'ombrage, qu'elles entrevoient l'agrandissement de l'Allemagne comme une menace pour elles-mêmes, et qu'elles s'aperçoivent que la France, ainsi que l'Autriche, sont nécessaires pour faire contrepoids à l'empire germanique, nécessaires à l'équilibre européen?

« La Russie et l'Autriche, pour ne parler que des puissances présentes à l'entrevue, veulent donc une France forte et l'Allemagne veut une France faible. Voilà une différence capitale entre la politique des trois puissances, dont l'Allemagne, quoi qu'elle fasse, sera bien obligée de tenir compte.

« Depuis ses victoires, la presse de ce pays traite avec dédain l'idée d'un *équilibre européen;* elle n'en veut plus parce qu'elle vise pour elle-même à la prépondérance. Personne n'osait donc plus prononcer ce mot depuis les malheurs inouïs de la France, et le voilà qui reparaît dans la angue de la politique. Ne disons pas encore que ce soit une

victoire pour notre pays; c'est du moins une preuve que justice commence à lui être rendue.

« Je ne veux pas en tirer pour conséquence que notre alliance soit recherchée de nouveau; la France n'en est pas encore là, mais elle se relève avec une rapidité et une vigueur qui effrayent les uns et réjouissent les autres, qui donnent à penser à tous. Si, en retrouvant sa force, elle redevient sage, assurément elle inspirera confiance et on viendra à rechercher son alliance.

« Ce réveil de la France, l'Allemagne le redoute et eût désiré que, loin de l'encourager, l'Europe, entrant dans ses vues, en conçût un certain ombrage; elle n'a pas complètement trouvé sur ce point l'accord qu'elle espérait avec ses deux voisines. C'est dans ce sens qu'il est permis de croire, suivant moi, que l'Allemagne n'a pas tiré de l'entrevue tout ce qu'elle souhaitait. Loin de moi, d'ailleurs, de prétendre que l'union entre l'Allemagne et l'Autriche ne soit pas fortifiée dans cette circonstance, je pense le contraire. Mais je pense aussi que cette entente n'est point une menace pour la France, si la France est sage.

« Deux faits ont généralement frappé, que je ne dois pas omettre pour compléter la physionomie de la dernière semaine.

« L'attitude de tous les Russes, depuis le chancelier jusqu'aux officiers venus ici pour suivre les manœuvres militaires, a été assez hautaine vis-à-vis des Allemands; à l'égard des Français, elle a été empreinte de cordialité.

« J'ai déjà signalé quelques préoccupations chez l'ambassadeur d'Angleterre, en apprenant que la question d'Orient pouvait être l'un des sujets traités dans l'entrevue. Il m'a dit lui-même qu'on n'était pas très bien disposé à Berlin pour l'Angleterre, et tout le monde a remarqué une certaine froideur dans l'attitude de lord Odo Russell à la cour pendant les fêtes. »

Telles furent les impressions que je recueillis de l'entrevue des Empereurs à Berlin. M. de Rémusat voulut bien me faire connaître les observations qui lui avaient été transmises à ce sujet par quelques-uns de nos agents diplomatiques.

Les impressions de notre ambassadeur à Pétersbourg, l'excellent général Le Flô, à qui l'empereur de Russie et son chancelier s'étaient ouverts avant leur départ pour Berlin, furent en tout semblables aux miennes. Il disait, en plus, que les Russes étaient partis de Berlin assez froissés des sympathies plus vives et plus marquées dont l'empereur d'Autriche aurait été l'objet de la part du monde officiel et même de la population berlinoise. Il ajoutait que la réconciliation entre l'Autriche et la Russie était fort bien accueillie à Pétersbourg.

Suivant le comte de Vogüé, ambassadeur de France à Constantinople, le grand vizir, Midhat-Pacha, à qui il faisait remarquer que les résultats de la réunion de Berlin n'offraient aucun caractère agressif envers la France, l'assura que ses informations personnelles confirmaient cette appréciation.

Enfin, un homme très capable, qui gérait en ce moment les affaires de France à Vienne, M. le baron de Ring, commençait par rapporter au ministre l'ovation dont l'empereur François-Joseph avait été l'objet, à son retour de Berlin, comme pour le remercier d'avoir refoulé des sentiments amers avant de se décider à se rendre en Prusse, et d'avoir donné par là une consécration nouvelle aux bonnes et avantageuses relations existant entre la monarchie austro-hongroise et l'empire allemand. Il avait vu, le même jour, le comte Andrassy, lequel lui avait raconté son voyage, mais en appuyant très peu sur le côté politique. Il lui dit seulement que j'étais bien vu à la cour de Prusse et que le président de la République devait être satisfait des termes dans lesquels Sa Majesté s'était énoncée en causant

assez longuement avec moi. Le comte Andrassy lui fit entendre que l'entrevue de Berlin n'avait été que la consécration d'un état de choses préexistant, qu'elle n'avait introduit aucun élément nouveau dans la politique européenne, si ce n'est qu'il était permis d'espérer que, dorénavant, les rapports entre l'Autriche et la Russie allaient être plus faciles et plus confiants.

En général, le comte Andrassy lui avait paru plus satisfait de la Russie que de la Prusse. M. de Ring se disait fondé à croire que la question religieuse avait été mise sur le tapis par le prince de Bismarck et qu'à cet égard on ne s'était point entendu. Le comte Andrassy ajouta en propres termes, à ce sujet, que le prince de Bismarck, jadis si indépendant d'ailleurs, *commençait à sacrifier à la popularité d'une manière regrettable*, et il fit suivre ce propos d'aperçus assez libres sur la politique intérieure de la Prusse.

L'entrevue des trois Empereurs eut-elle une partie secrète? C'est probable. J'avais averti plusieurs fois M. Thiers et M. de Rémusat qu'il m'était revenu que les souverains s'étaient préoccupés de l'avenir de la France, et qu'ils y redoutaient des explosions révolutionnaires, d'où il était au moins permis de tirer cette conclusion que, si ces éventualités se produisaient, ils étaient disposés à se réunir et à aviser. Le Président et le ministre avaient toujours gardé le silence sur mes avertissements. Mais, à l'entrée de l'hiver, le 20 octobre, M. de Rémusat m'écrivit confidentiellement : « Il m'est revenu par une source diplomatique qu'en montrant beaucoup de confiance dans notre gouvernement actuel, les trois Empereurs, à Berlin, se seraient plus formellement expliqués qu'on ne l'a dit sur l'hypothèse d'un revirement gambettiste en France. Rien de positif n'aurait cependant été arrêté; mais on se serait promis, le cas échéant, de s'entendre et de se concerter. Voyez, ajoutait-il, si vous pouvez savoir ce qu'il y a de vrai dans cette coalition en herbe. »

Il est bien difficile d'être exactement renseigné sur un traité secret. Mais la conformité d'informations semblables, venant de côtés différents, rendait fort probable l'existence de certaines conventions sur lesquelles les souverains gardaient le secret.

Avant de clore ce sujet, je raconterai un trait de la violence de caractère du prince de Bismarck. Je le tiens de plusieurs sources, entre autres de la bouche d'un de mes collègues du rang le plus élevé. Pendant l'entrevue, il est venu le soir faire une visite à l'une des ambassadrices, et il ne cacha pas son irritation contre l'Empereur qui, disait-il, ne s'occupait que de ses soldats et pas d'une autre affaire. C'est vers ce moment qu'eut lieu entre lui et M. de Thile la scène qui amena la retraite de ce dernier. En voici, paraît-il, les motifs exacts que je copie sur mes notes.

Le prince de Bismarck, déjà mécontent de la présence de l'empereur de Russie et de tout son entourage, à l'entrevue de Berlin, voulait ne faire donner à M. d'Oubril, ambassadeur de Russie, que la grande croix de l'Aigle rouge ou quelque chose d'équivalent, mais rien de plus. Le comte Karolyi aurait été traité de même. M. de Thile apporta au Roi, en sa qualité de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ces propositions. Le Roi trouva ces distinctions insuffisantes et voulut conférer aux deux ambassadeurs l'Aigle noir, le plus important des ordres prussiens, et celui qui se donne le plus rarement. Malgré quelques objections de M. de Thile, Sa Majesté tint bon : le décret fut rédigé séance tenante et signé par le Roi.

Revenu au ministère, M. de Thile se rendit chez le prince de Bismarck pour lui faire part des résolutions du Roi. Mais, soit que le prince fût sorti ou renfermé chez lui, il ne put le voir. La journée s'avançait, et le secrétaire d'Etat, alors, jugea convenable d'envoyer aux deux ambassadeurs la nouvelle de la faveur que leur accordait

le Roi, afin qu'ils pussent le remercier le soir même au grand cercle. Un peu plus tard, M. de Bismarck fit demander M. de Thile, et, apprenant de lui que non seulement l'Empereur avait modifié ses propositions, mais que les ambassadeurs avaient déjà reçu notification officielle de la bonne grâce royale, il entra dans une violente colère, apostropha vivement, — grossièrement, dit-on, — M. de Thile, en lui reprochant ses maladresses *habituelles*. M. de Thile, justement blessé, déclara au Chancelier qu'il n'était resté jusque-là au ministère que par dévouement, mais que devant un traitement pareil il enverrait sa démission. « Elle est acceptée, » riposta le prince de Bismarck, et M. de Thile sortit. L'Empereur, comme de raison, apprit ce qui s'était passé entre Bismarck et Thile; il en a été personnellement blessé et a fait tous ses efforts pour obtenir de M. de Thile qu'il revînt sur sa démission, mais en vain. L'Empereur lui proposa de rester en disponibilité, afin de lui conférer à la première occasion une ambassade. M. de Thile aurait répondu, m'assure-t-on, qu'il ne voulait plus, à aucun prix et sous quelque titre que ce fût, se trouver sous les ordres du prince de Bismarck.

Cette irritabilité passée à l'état permanent chez le Chancelier, ses dissentiments avec l'Empereur et ses propos très peu respectueux à son égard, tout comme à l'égard de l'Impératrice, ne sont plus un mystère pour personne. Il est reparti, quelques jours après l'entrevue, pour Varzin, d'où il ne se propose pas de revenir avant le mois de janvier. Il n'a même pas jugé à propos de se déranger pour assister aux funérailles du prince Albert, frère cadet de l'Empereur, mort à peu près vers ce temps, et il ne compte pas accompagner son souverain pour les noces d'or du roi et de la reine de Saxe, à Dresde, où, cependant, l'empereur d'Autriche, dit-on, et d'autres grands personnages, peut-être, doivent venir également.

Puisque je suis sur ce chapitre, on me permettra de

continuer à copier mes notes sur la mauvaise humeur de cet homme que l'orgueil et les enivrements de sa haute fortune, — au dire d'un grand personnage, — exaltent tout autant que les excitations de son système nerveux. De deux côtés différents, de France et d'Allemagne, il m'est revenu que mon retour de France pour l'entrevue des souverains et la bonne grâce dont j'ai été l'objet de la part des empereurs d'Autriche et de Russie, ainsi que de quelques personnes de leur entourage, avaient fort impatienté le Chancelier, et que, peut-être, je serais devenu par là un objet d'ombrage pour lui.

Lord Odo Russell ne m'a pas caché la froideur qui régnait entre son gouvernement et celui de l'Allemagne, à l'occasion de la France, en partie. M. de Bismarck a été fort mécontent, en premier lieu, de la rencontre, toute fortuite d'ailleurs, du prince de Galles avec le président de la République à Trouville; en second lieu, du toast assez accentué, il est vrai, du commandant Vansittart, de la marine britannique, lors de la visite des vaisseaux anglais sur les côtes de Normandie (1); enfin et surtout, le Chancelier ne pardonne pas à l'Angleterre le traité de commerce qu'elle va faire avec la France, parce que, selon toute probabilité, la Belgique et l'Italie auront la main forcée, et, par suite, l'Autriche ne pourra plus résister. Au reste, les communications directes entre Varzin et Pesth ont lieu sans relâche. M. de Keudell, envoyé à Constantinople comme ambassadeur d'Allemagne,

(1) A l'occasion d'une visite au Havre, faite par M. Thiers, le 14 septembre, des navires de la marine anglaise et de la marine américaine étaient venus mouiller sur rade pour saluer le Président. Le lendemain, les officiers de l'escadre anglaise avaient reçu à leur bord les autorités civiles et militaires du Havre, et le commandant Vansittart avait porté un toast à la France et au Président. — Quant à la rencontre du prince de Galles et de M. Thiers, au mois d'août, sur la plage de Trouville, elle s'était produite inopinément, au cours d'une promenade.

s'est arrêté longuement auprès du comte Andrassy. Tout prouve l'intimité des rapports actuels entre l'Allemagne et l'Autriche, et cette intimité continue à préoccuper l'ambassadeur d'Angleterre en ce qui concerne la question d'Orient.

CHAPITRE VI

MISSION EXTRAORDINAIRE A DRESDE

La question de la représentation diplomatique de la France auprès des Etats secondaires de l'Allemagne. — M. de Gontaut assistera-t-il aux noces d'or du roi et de la reine de Saxe et à quel titre? — Conversations à ce sujet avec le ministre de Belgique et le ministre de Saxe à Berlin. — Solution adoptée par le gouvernement français. — Arrivée de M. de Gontaut à Dresde; réglementation de son titre et de son rang. — Audience du roi et de la reine de Saxe. — Question de préséance. — La cérémonie religieuse des noces d'or. — Conversation avec le prince royal de Saxe. — Confidences recueillies par M. de Gontaut sur les sentiments de la cour de Saxe envers la Prusse. — Résultat de la mission.

Le cinquantième anniversaire du mariage du roi et de la reine de Saxe, qui allait être célébré le 9 novembre 1872, devait réunir à Dresde la plupart des princes appartenant aux maisons souveraines d'Allemagne, l'Empereur et l'Impératrice et le prince impérial en tête, ainsi que des envoyés de presque toute l'Europe. La France devait-elle y être représentée? dans quelles conditions et par qui le serait-elle? Telles étaient les questions que se posa le président de la République et qui donnèrent lieu à une correspondance assez active entre notre ministre des affaires étrangères et moi.

Il est certain que notre situation était délicate. Si, en droit, elle était pareille à celle de tous les autres Etats vivant en paix et en relations avec l'Allemagne, en fait, nous venions d'être ses adversaires et des adversaires

vaincus, et toutes nos démarches, même les plus correctes, éveillaient très particulièrement les défiances du gouvernement allemand.

La question de la représentation diplomatique auprès des Etats allemands autres que le siège de l'empire était mal définie, et le prince de Bismarck avait appliqué ses efforts à la rendre politiquement inutile, en faisant édicter, par la Constitution, que la direction de la politique extérieure de l'Allemagne devait appartenir à l'Empereur, que ses ambassadeurs et ses ministres auraient le privilège de représenter auprès des Etats étrangers tous les souverains allemands. La Bavière faisait seule exception à cette règle. Il s'ensuivait que, si certaines puissances accréditaient encore des représentants auprès des Etats secondaires de l'Allemagne, ce ne devait plus être qu'une affaire de courtoisie; aussi avaient-elles, en général, confié cette mission aux ambassadeurs ou aux ministres déjà accrédités auprès de l'Empereur. Mais ce pouvait être aussi une occasion d'exercer une influence, et c'est ce que le Chancelier voulait éviter, en pensant surtout à la France.

Toutes les missions françaises en Allemagne avaient été retirées comme de raison quand la guerre éclata. Une fois la lutte terminée, convenait-il de reprendre des relations officielles avec les différentes cours allemandes, sur le même pied que les autres Etats de l'Europe? M. Thiers et M. de Rémusat en avaient le désir; mais, ainsi que je le disais tout à l'heure, c'était une question délicate à trancher. Je fus cependant chargé, peu après mon arrivée à Berlin, de tâter le terrain; j'eus à ce sujet plusieurs entretiens avec des ministres des petites cours, et j'aurai l'occasion d'en parler dans la suite de ce récit. En tout cas, à l'époque où nous sommes, la question n'avait pas abouti, en partie par la faute du gouvernement français qui montra, à cet égard, une timidité que n'encouragea

pas assurément la chancellerie impériale, en partie du fait des petits Etats allemands qui étaient tiraillés en sens divers par le vif désir de posséder un représentant diplomatique de la France, d'une part, et, de l'autre, par la crainte plus grande que la nôtre encore de mécontenter le suzerain en le demandant et en l'obtenant. Nous n'avions donc aucun représentant accrédité à Dresde. M. de Rémusat s'en lamentait : « Cependant, m'écrivait-il, nous ne pouvons voir sans un vif regret que la France ne figure à aucun degré dans la fête de Dresde. Il me semble que c'est de notre part un procédé discourtois, une espèce de timidité. Je crois toujours que ce qu'il y aurait de mieux, c'est que vous trouvassiez moyen de faire une course d'un jour au plus en Saxe, pour donner au Roi un court témoignage de respect; ce témoignage n'aurait rien de politique... » M. de Rémusat estimait que ma qualité d'ambassadeur ne pouvait donner lieu de soupçonner que je recherchasse le poste de Dresde, et que mon nom était de nature à assurer à la démarche en question un caractère presque personnel qui ne tirerait certainement pas à conséquence. « La chose, ajoutait-il, serait le moins officielle possible et se motiverait plus par les lois du savoir-vivre que par celles de la diplomatie. Le point est de savoir si vous pourriez la faire accepter en ce sens par la cour de Berlin et par le corps diplomatique. Ce sont choses dont la possibilité ne peut être constatée que lorsqu'on est sur les lieux. Je m'en rapporte donc entièrement à vous. C'est une affaire de tact et de prudence... »

La pensée de M. de Rémusat était un peu chimérique, et il semble qu'il le croyait lui-même. Elle n'était de nature à contenter personne, ni ceux qu'il s'agissait, — je ne dirai pas d'abuser, car nous voulions agir avec une bonne foi parfaite, — mais de rassurer sur nos intentions, ni ceux à qui nous cherchions à plaire. Je ne fus pas long à m'en convaincre. J'allai m'ouvrir de mes désirs et de

mes embarras, confidentiellement et à un titre aussi privé que possible, à deux de mes collègues, dont les avis avaient pour moi un prix particulier dans ces circonstances, le ministre de Belgique, doyen des représentants étrangers, fort au courant des usages et des procédures diplomatiques, puis le ministre de Saxe.

Selon M. Nothomb, qui trouvait ma présence à Dresde aussi souhaitable que convenable, et qui, le premier, aborda ce sujet de conversation, le seul moyen pratique d'y aller serait d'être muni d'une lettre de félicitations de M. le président de la République, et d'aller la présenter moi-même au roi de Saxe, sans avoir à en remettre de copie au ministre des affaires étrangères. « Ce serait très naturel, très convenable, me dit-il, très bien vu à la cour de Saxe et trouvé très simple à la cour de Berlin. Une visite n'ayant qu'un caractère privé, quels que fussent le rang et le nom de celui qui la ferait, ne serait pas comprise, en particulier, par M. de Friesen (1), qui passe, d'ailleurs, pour assez formaliste. »

M. de Kœnneritz, le ministre de Saxe à Berlin, partagea complètement la manière de voir de M. Nothomb, mais en appuyant plus fortement encore sur la quasi-impossibilité d'une visite *officieuse* de l'ambassadeur de France à Berlin. Comme Saxon, il était très naturel, au reste, qu'il préférât une visite officielle à une mission officieuse, et il me fit entendre qu'on serait sensible à Dresde à ma visite, si j'y portais une lettre de félicitations du Président. Cependant, il comprenait la délicatesse de ma situation, probablement aussi celle de la Saxe, et il me proposa, dans le cas où je le préférerais, de faire connaître à Dresde la démarche que je faisais près de lui et dont on serait touché, et la chose en resterait là.

(1) Ministre des affaires étrangères et des finances du royaume de Saxe.

J'instruisis sans délai M. de Rémusat de mes deux entretiens et des deux partis entre lesquels nous avions à choisir; mais je ne lui dissimulai pas qu'à mes yeux, celui qui consistait à me rendre à Dresde et à y porter moi-même les félicitations du Président était préférable, car il serait probablement le plus agréable à la cour de Saxe, bien que son représentant à Berlin n'osât pas la consulter nettement, et il n'offrait pas d'inconvénients par rapport au gouvernement allemand. Deux jours après, le ministre me répondit : « Le Président approuve parfaitement ce que vous avez fait et pensé. Il désire seulement ne pas vous donner de lettre, car il craint les interprétations. » Puis il m'envoyait, au nom du Président, certaines instructions auxquelles ce dernier tenait beaucoup, dont le but était de donner à ma visite le caractère d'une chose toute simple, d'éviter les soupçons qu'elle pourrait exciter à Berlin, ainsi d'en dire deux mots au secrétaire d'Etat, M. de Balan (1), non pas en paraissant demander son agrément, mais afin de n'avoir pas l'air d'agir à son insu, puis de prolonger peu mon séjour à Dresde, etc.

Mon voyage était donc décidé; j'allai en instruire M. de Kœnneritz; mais, celui-ci, tout en assurant que sa cour priserait, comme elle le devrait, l'honneur de recevoir les félicitations du chef de l'Etat français par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Berlin, insista fortement pour que je fusse muni, à défaut d'une lettre de M. Thiers pour le Roi, d'une lettre ou tout au moins d'un télégramme ostensible à moi adressé et me donnant la mission d'aller porter au Roi et à la Reine nos félicitations. Il me fit très clairement entendre que ma visite à Dresde, sans un témoignage officiel de ma mission, me mettait dans une situation très délicate, pour ne pas dire inacceptable,

(1) Titulaire de la légation d'Allemagne à Bruxelles, exerçant alors par intérim les fonctions de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, dans lesquelles il remplaçait M. de Thile.

pour les uns comme pour les autres. J'en référai sur-le-champ à Versailles, en demandant que l'on fît droit à ce désir du ministre de Saxe, qui était très naturel, il faut en convenir, et qui était très simple; trop simple, peut-être, car sans la bonne volonté de la cour de Dresde et sans l'intervention de l'Empereur lui-même, cette forme inusitée de lettres de créance n'aurait pas suffi pour aplanir les objections qui furent élevées contre ma réception. M. de Rémusat décida M. Thiers à m'envoyer le télégramme suivant que je reçus à Berlin le soir même :

« Versailles, le 6 novembre 1872.

« Le président de la République vous prie de vous rendre à Dresde, d'y demander l'honneur d'être reçu par S. M. le roi de Saxe et de lui offrir, en son nom, l'expression de son respect, de sa sympathie et de ses vœux sincères pour un long et heureux avenir à l'occasion de la célébration d'un solennel anniversaire. »

Je fis part à M. de Kœnneritz de la réponse de mon gouvernement, je le priai d'être assez bon pour avertir son ministre des affaires étrangères de mon arrivée et lui témoigner le désir que j'avais d'être reçu par le Roi et la Reine, « afin de leur offrir de vive voix, comme d'autres les leur apporteront dans des lettres de leurs souverains, les félicitations du président de la République. »

Je le prévenais, en même temps, de la grande difficulté que j'éprouverais, par suite d'affaires importantes, à prolonger mon séjour à Dresde aussi longtemps que mes autres collègues.

Avant de partir, j'allai voir le secrétaire d'Etat, M. de Balan, je l'informai de mon départ pour Dresde, où je ne pouvais, lui dis-je, rester que deux ou trois jours. « Pourquoi tant vous presser, répondit-il? Pourquoi n'y pas rester autant que l'Empereur et l'Impératrice? » En rapprochant cette insistance de plusieurs incidents pen-

dant mon séjour à Dresde, que je raconterai plus loin, je fus amené à penser que la chancellerie espérait que cette occasion trancherait la question de la représentation auprès des petits Etats de l'Allemagne : en me considérant partout comme l'ambassadeur de France, je n'aurais pas besoin d'être accrédité particulièrement auprès d'aucune de ces cours. Je quittai Berlin le 7 au soir, accompagné de mon fils Joseph et d'un attaché d'ambassade, le comte d'Aubigny. Je descendis à l'hôtel Victoria. Avant mon arrivée, un chambellan s'était déjà présenté pour s'entendre avec moi sur ma présentation. Lorsque j'entrai dans mon appartement, j'y trouvai m'attendant le baron de Kœnneritz. Il avait bien voulu se charger d'annoncer ma visite. Il me prévint que le grand-maître des cérémonies, M. de Gersdorff, viendrait, le lendemain matin, chez moi et que je serais reçu en audience particulière ce même jour, le 8, à midi et demi.

M. de Kœnneritz voulait me procurer un accueil distingué à la cour de Saxe, mais ses efforts eurent à lutter contre plus d'une difficulté; il me les raconta confidentiellement. C'était, d'abord, l'irrégularité des titres de ma mission, puis la nécessité de donner un rang semblable au mien au comte de Beust, chargé par l'empereur d'Autriche-Hongrie de porter ses félicitations, et pour qui l'on était mal disposé à la cour de Dresde, enfin certaine inquiétude des mécontentements que l'on pourrait donner à la Prusse, par suite de l'accueil qu'on me ferait. Je dois dire tout de suite que toutes ces difficultés s'évanouirent aussitôt l'arrivée de l'Empereur; sa bonne grâce, dont il me donna là un nouveau témoignage, voulut me les éviter. Mais ma présence un peu inopinée et ma situation insuffisamment définie avaient soulevé parmi les diplomates certaines questions d'étiquette au sujet du rang que j'occuperais, soit à la cour, soit chez le ministre des affaires étrangères. Ce dernier, bien disposé, comme M. de

Kœnneritz, soutint avec lui que c'était à titre d'*ambassadeur chargé d'une mission extraordinaire* que j'étais envoyé à Dresde par le gouvernement français, que ma situation, identique à celle du comte de Beust, devait être réglée de la même manière, et que tous deux nous devions être traités en ambassadeurs. Cette opinion avait fini par prévaloir contre l'avis du ministre de Prusse notamment; suivant ce dernier, j'étais bien ambassadeur de France à Berlin, mais je ne l'étais pas à Dresde, à moins que, disait-il, *par cela même* que j'étais accrédité auprès de l'empereur d'Allemagne, je ne fusse considéré comme accrédité auprès de chacun des souverains des Etats secondaires de l'empire. On voit tout de suite que cette manière d'envisager mon rôle tranchait la question de la représentation diplomatique dans ces Etats. C'était suffisant pour me la faire repousser; d'ailleurs, la réalité des choses y était opposée. En fait, ce jour-là, voici ce que j'étais : ambassadeur de France auprès de S. M. l'empereur d'Allemagne, chargé d'une mission extraordinaire près de S. M. le roi de Saxe. C'était ainsi que M. de Kœnneritz l'avait également défini, et personne ne prit sur lui de le démentir, au moins pour ce qui était du rang à la cour; mais on souleva une autre petite chicane à propos des places chez le ministre des affaires étrangères.

Aussitôt M. de Kœnneritz sorti, j'écrivis au baron de Friesen pour lui annoncer officiellement mon arrivée; mais étendant un peu les termes du télégramme de M. Thiers, dont je joignis, d'ailleurs, la copie à ma lettre, je dis que *chargé* par le président de la République française de *me rendre en qualité d'ambassadeur de France à Dresde* pour y offrir à LL. MM. le roi et la reine de Saxe ses félicitations, ses respects et ses vœux, je demandais à être reçu à cet effet par Leurs Majestés. L'interprétation du télégramme de M. Thiers outrepassait un peu sa pensée peut-être; mais, en l'expliquant ainsi, il me sembla, d'une

part, sauvegarder davantage la dignité de la France, et, de l'autre, donner à la Saxe une satisfaction qui lui serait agréable. Je fus pendant toute la durée de mon séjour, que je crus devoir prolonger au delà du terme que je m'étais fixé, traité en ambassadeur. Le comte de Beust le fut comme moi, et l'on était si mal disposé pour lui dans la société comme à la cour que, si je n'avais pas été là, je doute qu'on lui eût donné le rang qu'on nous assigna.

Le 8, à midi et demi, un équipage de la cour en grand gala vint me prendre à l'hôtel Victoria et m'amena, sous la conduite d'un chambellan, au palais royal. A mon arrivée, le poste me présenta les armes et les trompettes sonnèrent; à l'entrée des grands appartements, la garde me rendit également tous les honneurs réservés aux ambassadeurs.

Le ministre des affaires étrangères vint à ma rencontre et m'introduisit dans la salle du Trône, où me reçurent, dans un silence profond, le roi et la reine de Saxe, debout et entourés des ministres et de toute la cour. Après les avoir salués respectueusement, je leur dis, en substance, que si des circonstances que Leurs Majestés appréciaient aussi bien que moi ajournaient encore la reprise des relations diplomatiques entre la Saxe et la France, le président de la République n'en avait pas moins tenu à saisir cette occasion solennelle et touchante à la fois pour leur offrir un témoignage de respect et de sympathie en même temps que ses vœux. Ces sentiments, il les aurait exprimés lui-même par écrit, si, par suite de la situation délicate dans laquelle se trouvaient en ce moment la France et la Saxe elle-même, une lettre n'eût pas donné lieu à certains commentaires erronés et fâcheux, qu'il nous importait également d'éviter. Je fis une allusion légère aux rapports de nos deux pays dans les temps antérieurs, aux liens de diverses sortes qui les avaient unis et qui ne pouvaient s'oublier. Je me permis d'ajouter, — sur les suggestions du

Président, — quelques éloges sur les goûts littéraires du Roi, dont il parut flatté, en rappelant, par la même occasion, ceux du chef de l'Etat français; enfin, je lui dis combien je m'estimais heureux d'avoir été choisi comme interprète des sentiments et des vœux de mon gouvernement à l'égard de Leurs Majestés.

Le Roi et la Reine, après les nombreuses réceptions de la matinée, étaient extrêmement fatigués, et ils en avaient bien l'air; ils me firent un accueil très gracieux, mais répondirent peu de mots. L'audience s'acheva sans que le Roi m'eût dit rien de caractéristique, si ce n'est peut-être une phrase assez courte sur l'espérance de voir mettre un terme prochain à la situation un peu gênée de la France et de la Saxe l'une vis-à-vis de l'autre, et une autre exprimant ses vœux pour le maintien de la tranquillité de la France. Il glissa assez légèrement sur les deux sujets, en homme embarrassé et sachant bien que toutes ses paroles sont rapportées. Il me chargea aussi de remercier beaucoup le président de la République de ses félicitations, et mon audience prit fin; elle avait duré dix minutes à peine. La voiture de la cour me ramena chez moi.

Mon rang à la cour était réglé à ma satisfaction; mais, comme je l'ai indiqué plus haut, une autre difficulté de préséance fut soulevée par quelques membres du corps diplomatique, et notamment par le ministre de Prusse, pour la place à occuper à la table du ministre des affaires étrangères, chez qui nous devions dîner le 8 au soir. Comment serions-nous placés, M. de Beust et moi? Cette *grave* question fut discutée entre M. de Friesen et M. de Kœnneritz, et ce dernier vint me demander un acquiescement à l'arrangement convenu entre eux. Les ministres résidents, — conformément à un usage adopté à la cour de Saxe, — seraient placés de l'un des côtés du ministre des affaires étrangères, et les ministres non résidents, mais accrédités, de l'autre. L'ambassadeur d'Autriche-

Hongrie et moi serions assis seuls de l'autre côté de la table, assez étroite et presque en fer à cheval, en face du ministre. Kœnneritz m'assurait que cet arrangement était conforme aux usages de la Saxe; M. de Beust l'acceptait; il y aurait donc eu de la puérilité de ma part à hésiter et j'adhérai sans difficulté à cette proposition. Les choses se passèrent ainsi, et le comte de Beust et moi nous entrâmes les premiers dans la salle à manger. Je raconte de si mesquins détails avec quelque embarras, uniquement pour donner un spécimen des questions d'étiquette dans les cours secondaires, et afin de prouver le peu de bon vouloir et d'amabilité que je rencontrais chez les Prussiens dans les petites causes et dans les grandes questions. Je trouvai, au contraire, beaucoup de courtoisie et de bonne grâce chez le baron de Friesen.

Au lieu de rester vingt-quatre heures à Dresde, comme je me l'étais proposé, j'y passai quatre jours pleins. Les difficultés de préséance qui avaient été soulevées à mon arrivée avaient été aplanies et réglées de manière à me donner toute satisfaction; le Roi, la Reine et leur famille, la cour tout entière me faisaient un aimable accueil; l'Empereur et l'Impératrice me traitaient avec une parfaite bonne grâce; il n'y avait donc aucune raison pour que je ne prolongeasse pas mon séjour pendant toute la durée des fêtes. Il y en avait même une particulière pour que je restasse. Le Roi m'accorda une faveur qu'à l'heure si voisine de notre conflit avec les Allemands et de nos défaites j'aurais bien désiré éviter; il m'envoya, par le baron de Friesen, le grand cordon de l'ordre de la Couronne de Saxe, qui n'est donné qu'à très peu de personnes en dehors des princes. Mon refus eût été considéré comme une injure.

Le 9, eut lieu la cérémonie religieuse, qui fut touchante. Elle se passa dans une grande galerie du palais qu'on avait convertie en chapelle Le Roi et la Reine étaient assis devant l'autel, entourés de leurs enfants et petits-enfants,

des ministres de leurs maisons militaire et civile. Deux fauteuils avaient été placés pour l'Empereur et l'Impératrice sur les côtés de la galerie. Après eux étaient placés les princes allemands, venus en grand nombre à Dresde, avec d'autant plus d'empressement qu'ils savaient y rencontrer les souverains de l'Allemagne; puis le corps diplomatique en mission ordinaire et extraordinaire. Le comte de Beust et moi, placés à part comme dans toutes les circonstances officielles, nous pouvions voir à merveille et suivre la cérémonie. L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie portait un uniforme littéralement couvert de rubans et de décorations; il avait, en effet, presque tous les ordres de l'Europe. Je m'amusai à les compter et à m'en faire dire par le comte les origines. Enfin, le reste de la galerie était rempli par la cour et les invités. Je crois me rappeler que la cérémonie fut longue; elle fut suivie de diverses réceptions, de sorte que cette journée fut très fatigante.

Il y eut dîner à la cour et grand bal, indépendamment d'un grand dîner chez le ministre des affaires étrangères et d'un bal chez le ministre de la guerre, M. de Fabrice.

Le service du dîner du palais excita à bon droit mon admiration : il fut servi tout entier en porcelaine de vieux saxe, du plus beau modèle et ornée des plus magnifiques peintures. Le prince Georges de Saxe (1), à côté de qui j'étais placé, voulut bien m'expliquer les dates et l'origine de ces porcelaines. L'argenterie était également ancienne et avait les plus riches formes. Enfin, comme pour compléter la physionomie antique de ce festin destiné à fêter l'union très antique aussi du Roi et de la Reine, les domestiques portaient de très anciennes livrées.

J'employai les matinées à visiter les curiosités de la ville, surtout son admirable musée. Je m'y rencontrai une fois avec l'Impératrice, conduite par la princesse

(1) Second fils du Roi.

royale de Saxe, fille du dernier des Wasa et nièce de la duchesse d'Hamilton que je connaissais de longue date pour l'avoir vue à Paris et dans les beaux domaines de son mari, en Ecosse, et que je revis souvent à Bade. La princesse royale de Saxe est fort gracieuse.

Parmi les visites commandées par l'étiquette, j'en plaçai une à la grande maîtresse de la Reine, la baronne de Globig, dont j'étais parent par sa mère, sœur de mon cousin le dernier duc d'Esclignac, et que je ne connaissais pas encore; nous renouâmes très affectueusement nos liens de parenté. J'eus l'honneur encore de faire connaissance avec le prince Christian de Schleswig-Holstein, gendre de la reine d'Angleterre et envoyé par elle à Dresde pour féliciter le roi et la reine de Saxe. Je cherchai les occasions de causer; on ne me les fournissait guère plus qu'à Berlin, mais pour des motifs opposés : à Berlin, j'étais l'ennemi et l'adversaire de longue date; à Dresde, j'étais l'ami des temps passés que les partisans de la Prusse et les personnages officiels regardaient aujourd'hui ou se croyaient obligés de regarder du même œil que la Prusse me considérait, et à qui ceux qui ne pardonnaient pas à la Prusse l'assujettissement de leur pays n'osaient pas se confier. J'eus donc des conversations plus banales qu'intéressantes; je recueillis, cependant, quelques propos de nature à m'éclairer sur les dispositions des princes et des hautes classes. Au grand bal de la cour, le prince royal me fit l'honneur de m'entretenir longuement. Il a l'esprit distingué et il passe pour le militaire le plus remarquable de tous les princes allemands. Des curiosités de Dresde et des beautés renfermées dans les musées, je fis glisser la conversation sur l'Allemagne et sur la dernière guerre; je ne sais si je fus très bien inspiré, car ce sujet eut l'air d'embarrasser un peu le prince, qui passe, ce que j'ignorais ce jour-là, pour prendre assez facilement son parti de la prééminence de la Prusse et des succès auxquels il a

brillamment coopéré. Si j'avais été un plus vieux diplomate, j'aurais abordé ce sujet avec un peu plus de réserve. Le prince convint qu'il ne fallait pas compter sur la génération actuelle pour obtenir l'assimilation de l'Alsace et de la Lorraine. Mais, comme je lui disais que l'Allemagne nous avait imposé une bien lourde indemnité de guerre, il s'écria : « Ne vous plaignez pas trop, on eût pu vous demander davantage. Vous êtes si riches ! »

Il me dit une autre chose qui me frappa davantage. Comme j'observais qu'en France, avant la guerre, on n'avait pas une notion exacte des tendances unitaires de l'Allemagne et qu'on s'était trompé à cet égard : « Ne croyez pas qu'elles existassent en 1866, interrompit le prince, en baissant la voix. Si la France l'avait voulu, elles ne se fussent pas développées. Mais, à présent, c'est autre chose, le mouvement est irrésistible! » La Saxe, en effet, renfermée après 1866 dans la Confédération du nord de l'Allemagne, n'hésita pas, en 1870, à remplir ses obligations fédérales. Elle en recueillit l'avantage de conserver l'autonomie de son armée, mais ce ne fut pas sans peine qu'elle obtint l'exécution de cette convention. M. de Fabrice, qui avait exercé dans un temps les fonctions de ministre de Saxe à Bruxelles et à Londres, me raconta que c'était par l'énergie et la persévérance seules de son frère, le ministre de la guerre, qu'on y était parvenu. Il passa trois mois à Berlin pour négocier cet arrangement. Voyant qu'il avait affaire à une certaine mauvaise volonté et que les choses traînaient sans arriver à une fin, il alla trouver le prince impérial, lui exposa ses griefs, sa volonté de ne rien céder de ses droits, et il lui demanda franchement son appui. Le prince lui répondit : « Je vous parlerai franchement : j'étais d'avis d'annexer la Saxe, mais puisque d'autres considérations ont prévalu, il faut vous laisser votre armée, et je vous ferai obtenir justice. » Et il en fut fait ainsi.

Mais, à côté de ce que ce monde officiel disait et faisait, il était intéressant de savoir ce qu'il pensait, et j'eus la bonne fortune d'obtenir les confidences d'une personne que sa situation mettait en mesure de connaître parfaitement le fond des choses et des cœurs. Voici ce qu'elle me dit :

« La visite de l'Empereur et de l'Impératrice a causé une surprise très désagréable. On voulait, à Dresde, se borner à fêter en famille les noces d'or du Roi et de la Reine, mais l'Empereur et l'Impératrice s'étant fait annoncer, on a dû forcément changer le caractère de la fête, et c'est pour cela que vous avez vu tant de monde. A la cour, on redoute les projets de la Prusse; le Roi est triste et plein d'appréhension pour sa succession. Quant au prince royal, il est séduit par les cajoleries de la cour d'Allemagne. Mais son frère, le prince Georges, sait mieux que lui à quoi s'en tenir à cet égard, et il se méfie des princes prussiens. Depuis 1866, nombre de généraux prussiens viennent prendre leur retraite à Dresde, bien d'autres de leurs compatriotes s'y établissent également, de sorte que, petit à petit, le pays est envahi par les Prussiens. Vous savez que l'armée saxonne devait, dans un temps donné, prendre l'uniforme de l'armée prussienne. A la dernière limite, le Roi se décida à mettre sur sa tête le casque prussien. C'est le vendredi saint qu'il a choisi pour s'en revêtir; c'est vous dire sa piété et sa douleur! »

La personne qui me faisait ces confidences continua à me parler sur ce ton, et elle s'exprima en termes très vifs et très peu flatteurs sur le caractère de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne (1). J'appris ainsi quels étaient les sentiments intimes de la famille royale de Saxe et de sa cour par rapport à la Prusse. On peut croire qu'on

(1) Dernier détail caractéristique : il y a encore quelques Saxons, — peu, il est vrai, — qui sont au service de l'Autriche. (G.-B.)

recueillerait la même note dans les autres Etats secondaires que les victoires de la Prusse ont faits ses vassaux; je ne crois pas, néanmoins, qu'elle se retrouvât, au moins avec la même force, dans la bourgeoisie et dans le peuple.

Le 12 novembre, je regagnai Berlin, après avoir écrit au baron de Friesen mes remerciements pour le bon accueil qui m'avait été fait. Je rendis compte à M. de Rémusat de mon voyage; je lui transmis les remerciements dont le roi de Saxe m'avait chargé pour M. Thiers, à l'égard duquel tous les princes m'avaient tenu un très bon langage. J'ajoutai que l'accueil fait à la famille impériale par la population de Dresde avait été poli sans être chaleureux, et que j'étais porté à croire que la cour se serait volontiers passée de sa visite.

Dans une autre lettre que j'eus l'occasion d'écrire au ministre, le 16, je lui dis encore : « Je crois que nous pouvons être satisfaits de ma course à Dresde. La cour de Saxe a été flattée et touchée, et l'Empereur, par l'accueil cordial qu'il m'a fait, a prouvé à tout le monde que nos rapports avec lui étaient excellents et qu'il regardait ma visite à Dresde comme très convenable et très naturelle. Néanmoins, il ne faudrait pas en conclure que cette mission extraordinaire servît d'acheminement prochain à la reprise de relations régulières entre nous et la Saxe. J'ai des raisons de croire que, si cette reprise doit avoir lieu, le roi de Saxe craindra qu'en étant très rapprochée, ma visite ne parût un premier pas fait pour y arriver. »

C'était le ministre de Saxe à Berlin, le baron de Kœnneritz, qui m'avait fait cette observation, probablement sur les suggestions de sa cour. Le gouvernement français mit l'avis à profit; mais je persiste à croire qu'à cette affaire de la reprise des relations diplomatiques de la France avec les Etats secondaires de l'Allemagne, il a, par sa timidité, donné une importance supérieure à celle que la chancellerie impériale elle-même y attachait.

M. de Rémusat me répondit quelques jours après : « Votre voyage à Dresde a réussi à merveille. Je vous en félicite. Cette visite a été agréable en Saxe et point suspecte en Prusse. C'est tout ce qu'il nous faut. Je n'ai pour le moment aucune envie d'aller plus loin. »

CHAPITRE VII

SITUATION INTÉRIEURE DE LA FRANCE ET IMPRESSIONS A L'ÉTRANGER

Le message présidentiel du 13 novembre 1872. — Accueil peu favorable qu'il trouve à l'étranger. — Conversation de M. de Gontaut avec le prince Gortchakoff. — Les débats à l'Assemblée nationale. — Inquiétudes provoquées hors de France par nos divisions. — Appréciations de journaux allemands. — Conversation de M. de Gontaut avec le comte de Redern. — La peur qu'inspire M. Gambetta. — Suite des débats à l'Assemblée nationale; nomination de la commission des Trente. — Efforts de M. de Gontaut pour calmer les préoccupations à Berlin. — Conversations avec l'empereur et l'impératrice d'Allemagne. — Rapprochement entre le gouvernement français et la droite. — Satisfaction qu'en éprouve l'Allemagne.

Dans une lettre, datée du 11 octobre, que M. de Rémusat m'avait adressée à Navailles, peu de jours avant que je rejoignisse mon poste, celui-ci se montrait fort content et très rassuré de la situation intérieure et des rapports entre M. Thiers et l'Assemblée. Il ne devait pas tarder à être détrompé.

Le 13 novembre, le président de la République adressa à l'Assemblée un message resté célèbre; il vint lui-même le lire à la tribune. L'importance de ce document n'échappa à personne, ni en France, ni au dehors; nul, à l'exception de quelques amis de M. Thiers, ne s'attendait à des déclarations aussi nettement républicaines. Le pacte de Bordeaux était comme une tente sous laquelle s'abritaient et devaient vivre en paix tous les partis; le message le

déchirait. L'antagonisme qui subsistait à l'état latent entre la droite de l'Assemblée et M. Thiers se fit jour dans le document. A partir de ce moment la lutte se déclara; elle ne cessa que le 24 mai 1873 par la chute de M. Thiers, pour reprendre ensuite au désavantage du parti conservateur.

Au début de son message, M. Thiers insinue que, grâce à l'ordre que lui, Thiers, a maintenu, la forme de la monarchie a pu disparaître et la forme républicaine s'acclimater et donner à la société les mêmes bienfaits que la monarchie, la vitalité, la confiance et le repos. La république, d'après lui, doit être « le gouvernement de la nation qui, ayant voulu longtemps et de bonne foi laisser à un pouvoir héréditaire la direction partagée de ses destinées, *mais n'y ayant pas réussi, par des fautes impossibles à juger aujourd'hui, prend enfin le parti de se régir elle-même, elle seule,* par ses élus librement, sagement désignés, sans acception de partis, de classe, d'origine... Deux années écoulées sous vos yeux, sous votre influence, sous votre contrôle, dans un calme presque complet, peuvent nous donner *l'espérance de fonder cette république conservatrice.* » — Il a bien soin, en effet, de dire qu'il ne s'agit que de celle-là, et il veut l'imposer aux vieux républicains jacobins au nom des principes de 89. — « La république sera conservatrice ou elle ne sera pas, » s'écrie-t-il très sincèrement, mais avec une singulière étourderie pour un homme ayant la prétention de si bien connaître l'histoire et l'esprit de la France, et, s'affermissant dans sa pensée, il émet hardiment ces graves déclarations : « Les événements ont donné la république, et remonter à ses causes pour les discuter et pour les juger serait aujourd'hui une entreprise *aussi dangereuse* qu'inutile. *La république existe, elle est le gouvernement légal du pays :* vouloir autre chose serait une nouvelle révolution... *Ne perdons pas notre temps à la proclamer;* mais employons-le à lui imprimer ses caractères désirables

et nécessaires. » Puis, modifiant un peu son langage, il terminait par une péroraison qui est un modèle du genre insinuant. « La forme de cette république n'a été qu'une forme de circonstance... *mais tous les esprits vous attendent, tous se demandent quel jour, quelle forme vous choisirez pour donner à la république cette force conservatrice dont elle ne peut se passer... C'est à vous de choisir l'un et l'autre.* Le pays, en vous donnant ses pouvoirs, vous a donné la mission évidente de le sauver, en lui procurant la paix d'abord; après la paix, l'ordre; avec l'ordre, le rétablissement de sa puissance, et enfin un gouvernement régulier... C'est à vous de fixer la succession, l'heure de ces diverses parties de l'œuvre de salut qui vous est confiée. Dieu nous garde de nous substituer à vous! Mais... lorsque vous aurez choisi quelques-uns d'entre vous pour méditer sur cette œuvre capitale, si vous désirez notre avis, nous vous le donnerons loyalement et résolument. » Tout cela était présenté avec une habileté consommée, un art infini.

Cependant tant d'assertions singulièrement hardies, très prématurées pour le moins, ne passèrent pas sans soulever du côté de la droite les plus vives protestations; on y répondit à gauche par des applaudissements chaleureux, presque enthousiastes, qui donnaient aux déclarations de M. Thiers, le voulût-il ou ne le voulût-il pas, leur véritable signification.

Les impressions très émues des monarchistes se résumaient dans ce mot : le pacte de Bordeaux est violé! A l'étranger, on dit la même chose, et, d'autre part, certain passage du document présidentiel, à propos du drapeau tricolore, était fait pour éveiller les méfiances. « La révolution de 1789, disait-on, a détruit les classes; elle a établi sur la base de la véritable justice sociale l'existence de tous; ces principes ont envahi le monde parce qu'ils n'étaient autre chose que cette justice sociale proclamée et appliquée pour la première fois sur cette terre. Et c'est à cause de

cela qu'on a pu dire que le drapeau tricolore ferait le tour du monde! » Cette phrase, destinée dans l'esprit de M. Thiers à répondre aux déclarations du comte de Chambord contre le drapeau tricolore, n'en était pas moins imprudente au regard de l'Europe, quoiqu'elle fût suivie d'une certaine réserve destinée à en atténuer les effets. « A la suite d'un conquérant, ajoutait-il, il s'est promené victorieux; mais ses œuvres matérielles ont péri. Ses œuvres morales subsistent et sont la plus solide gloire de la France. »

Une grande émotion suivit donc la lecture du message. M. Audren de Kerdrel, se faisant, avec sa clairvoyance, sa modération habituelle, l'interprète des sentiments qui agitaient l'Assemblée, demanda la nomination d'une commission qui présenterait à celle-ci un projet de réponse au message de M. le président de la République. Sa proposition, amendée dans un sens indiquant déjà une certaine approbation des idées de M. Thiers, fut adoptée dans ces termes quelque peu baroques : Il sera nommé une commission qui décidera s'il y a lieu, ou non, de nommer une commission chargée de répondre au message. L'urgence fut déclarée, et, le 18 novembre, l'Assemblée nomma des commissaires; ils furent, du reste, choisis en majorité dans la droite.

Je l'ai indiqué tout à l'heure : les impressions à l'étranger, en Allemagne particulièrement, ne furent pas favorables au message. Le lendemain de son apparition, le ministre des affaires étrangères, M. de Rémusat, adressa aux agents diplomatiques la dépêche suivante qui ne disait pas toute la vérité : « Le message du président de la République a été lu par lui-même et interrompu par de vives et fréquentes marques d'approbation. Il se divise en deux parties, une exposition motivée de la prospérité de la France dont le tableau inspirera une grande confiance à tous ceux qui souhaitent qu'elle soit heureuse et forte, un appel énergique à l'esprit conservateur et aux sentiments de l'ordre néces-

saire à tout gouvernement et plus qu'à tout autre au gouvernement républicain. »

Voici ce que j'écrivis à M. de Rémusat dans une lettre particulière datée du 16 :

« C'est avant-hier qu'on a eu connaissance du message à Berlin. Je ne pourrais vous dire encore décidément l'effet qu'il a produit; les premières impressions sont douteuses. Le fait est qu'on ne s'attendait pas, en général, à entendre parler aussi tôt de constituer la république. Ne nous le dissimulons pas : le mot de république sonne mal encore aux oreilles des étrangers. L'épithète de *provisoire* faisait meilleur effet qu'on ne l'a cru probablement à Versailles. Ce n'était pas la république à proprement parler, et comme en Russie, en Allemagne, on est convaincu qu'au fond la France n'est pas républicaine, on ne s'attendait pas aux déclarations du message, si adoucies qu'elles veuillent être. Vous lirez ma conversation avec le prince Gortchakoff, de passage à Berlin. Je la joins à cette lettre. Le prince sortait de chez l'empereur Guillaume. Vous verrez que je me suis appliqué à faire ressortir auprès de lui le caractère conservateur du message. Il n'en est pas moins vrai que ni M. le prince Gortchakoff, ni l'Empereur, ni les hommes d'Etat allemands ne voient avec indifférence l'établissement de la république en France; ils la craignent pour nous, ils la redoutent pour eux, à titre d'exemple au moins. Ceci m'a été confirmé tout à l'heure par un diplomate allemand, homme fort sérieux et fort intelligent. »

Je passais de là à mes impressions personnelles : « Pour ce qui me regarde en particulier, M. le Ministre, votre bienveillance accoutumée m'autorisera à vous confier que je regrette un peu que M. Thiers ait cru à la nécessité de proposer déjà de constituer la république. A quoi bon sortir encore de la trêve? Est-il certain que les propositions du message soient agréées par la majorité de l'Assemblée? Ses premiers actes permettent d'en douter. Ce serait donc

une scission définitive entre la droite et le Président? Quoi de plus fâcheux qu'un pareil résultat? Voyez déjà la joie de tous les journaux républicains! D'un autre côté, en admettant le refus de la majorité d'entrer dans les vues de M. Thiers, la campagne de la dissolution sera reprise avec d'autant plus de vigueur que l'on croira avoir le Président pour auxiliaire. » Et j'ajoutais qu'au cas où les efforts des dissolutionnistes réussiraient, l'Assemblée qui succéderait à celle-ci ferait les lois organiques dans un esprit révolutionnaire (1). Je finissais ma lettre par ces mots : « Il me semble que mieux valait prolonger l'état actuel, malgré tous ses inconvénients, et ne parler de constituer qu'après la libération du territoire et après les lois organiques les plus importantes. »

Le baron de Schleinitz, ministre de la maison du Roi, me dit : « Le message est tout à fait républicain; c'est la violation du pacte de Bordeaux! » Le fait est que ni à Berlin, ni à Dresde, ni à Saint-Pétersbourg, on ne croyait à l'avenir républicain de la France. Le ministre de Belgique, M. Nothomb, dont j'ai déjà signalé l'esprit politique, grâce auquel il avait acquis à Berlin une situation fort considérée, exprima l'avis qu'il eût été préférable de continuer le provisoire. Le prince Gortchakoff me conta, à cette occasion, une anecdote assez piquante : « M. Thiers n'a pas été toujours républicain, témoin ce mot que j'ai recueilli de sa bouche, à Bade, en 1851 : « Un certain nombre de conser-« vateurs, me dit-il, ont donné leurs voix pour la prési-« dence au maréchal Bugeaud (2). Pour moi, j'ai donné la

(1) A cet argument, M. de Rémusat me répondit qu'en ce cas il valait donc mieux demander à l'Assemblée actuelle de faire les lois organiques, ainsi que le proposait M. Thiers. M. de Rémusat aurait eu raison s'il y avait eu obligation, engagement, de faire faire les lois organiques par l'Assemblée actuelle ou par la suivante, mais tel n'était pas le cas. Au surplus, je reviendrai un peu plus tard sur la correspondance qui eut lieu à ce sujet entre MM. Thiers, de Rémusat et moi. (G.-B.)

(2) Le prince Gortchakoff commettait une confusion de nom et il voulait dire probablement le général Cavaignac. (G.-B.)

« mienne au prince Louis Napoléon, afin de tuer la Répu-
« blique par le ridicule. »

Le chancelier de Russie se trouvait en effet à Berlin au moment où le message y fut connu. Je lui communiquai, à titre gracieux, le télégramme de M. de Rémusat et il vint me voir le même jour. La veille, j'avais eu déjà avec lui une conversation à propos du message annoncé, mais non connu encore et impatiemment attendu, qui devait être communiqué à l'Assemblée presque à l'heure de ma visite.

« M. Thiers nous a rendu de grands services, dis-je au prince, en réponse à des compliments qu'il adressait au Président, je crois que vous serez content de son message. Je l'ai vu il y a un mois à peine. A cette époque, il ne se proposait pas de soulever de questions constitutionnelles. Il insinuerait peut-être à l'Assemblée de prendre quelques mesures pour fortifier les garanties de l'ordre; mais là se bornerait son initiative; et si l'Assemblée entrait dans ses desseins, il lui proposerait vraisemblablement de nommer une commission qui s'entendrait avec le gouvernement pour combiner ces mesures. (1) — Rien de mieux, répondit le prince Gortchakoff, je vous l'ai dit et je le répète : nous n'avons qu'un désir, voir l'ordre maintenu en France; devant l'échec de la fusion, la Russie n'a pas d'objection contre une république conservatrice. »

C'est le lendemain de cette première conversation que le chancelier de Russie eut connaissance du message, peu conforme, il faut en convenir, aux confidences que m'avait faites M. Thiers, si peu de temps auparavant, et que j'avais rapportées en toute bonne foi au prince. Il en témoigna une surprise qui ne m'échappa pas et qu'au fond je partageais avec lui, avec un sentiment de tristesse en plus. Il

(1) Notes prises au sortir d'une visite au prince Gortchakoff, le 13 novembre 1872, moins d'un mois après avoir vu M. Thiers, à Paris. (G.-B.)

sortait de chez l'empereur Guillaume, et je suis fondé à croire que leurs impressions étaient fort semblables.

« M. Thiers n'avait pas été aussi affirmatif jusqu'à présent, me dit-il d'un air soucieux. C'est bien la république conservatrice. Du reste, la droite a immédiatement protesté. M. Thiers a demandé la nomination d'une commission qui examinerait, de concert avec le gouvernement, certaines mesures propres à consolider la république. Espérons que l'accord en sortira. »

Je n'avais eu qu'un résumé du message, et j'essayai de le justifier en répondant au prince Gortchakoff que j'y voyais deux choses : la constatation de l'existence, *en fait*, de la république, ce qui ne pouvait être nié, et la nécessité absolue de maintenir les principes conservateurs. Cette dernière déclaration étant le point capital du message, chacun devait en être satisfait, en Europe aussi bien qu'en France.

Ce serait sortir de mon sujet que de rapporter ici tous les détails de cet entretien dans lequel le prince Gortchakoff me peignit la situation générale de l'Europe sous des couleurs satisfaisantes. Moi, de mon côté, je le rassurai sur l'état de nos affaires intérieures, sur le peu de chances qu'offrait l'éventualité de l'arrivée de M. Gambetta au pouvoir, perspective toujours redoutée, sans cesse rappelée par les étrangers, et à l'occasion de laquelle M. de Rémusat croyait avoir quelque raison de soupçonner une entente entre les grandes puissances. Essayant d'obtenir un éclaircissement sur ce point, ainsi que le désirait notre ministre, j'amenai dans le cours de la conversation une phrase sur l'éventualité d'une attitude hostile que pourraient prendre les puissances, par exemple au cas où la gauche saisirait le pouvoir. Le prince m'interrompit : « Hostilité? non; mais cela pourrait le devenir, surtout si la France entendait faire de la propagande; mais, en règle générale, nous nous abstenons de toute immixtion dans vos affaires inté-

rieures. » Je n'insistai pas, comme de raison, et je continuai à le rassurer sur notre politique.

Il me parla ensuite de la *fusion* entre les légitimistes et les orléanistes, regrettant qu'elle ne fût pas faite et m'avouant qu'il ne comprenait pas les susceptibilités de M. le comte de Chambord à l'endroit du drapeau. Je les lui expliquai sans lui cacher que certains préjugés régnaient dans l'esprit de ce prince doué, du reste, de loyauté, de patriotisme et de tant d'autres qualités, mais ne parvenant pas à comprendre que si la France avait de la répugnance contre le drapeau blanc, c'est qu'à tort ou à raison, ce drapeau représentait, à ses yeux, l'ancien régime. « La fusion n'ayant pas réussi, ajoutai-je, l'avenir reste à Dieu; mais l'œuvre du présent, c'est la nécessité de ne pas ébranler le seul état de choses praticable en ce moment, de l'entourer de garanties d'ordre et de rester fermement et invariablement conservateur. » Le prince Gortchakoff fut du même avis que moi, mais sans abandonner l'air soucieux avec lequel il avait commencé l'entretien.

Très peu de jours après la publication du message, — on pourrait dire : après la déclaration de guerre portée à la tribune par M. Thiers, — les hostilités commencèrent. Ce fut le général Changarnier qui les entama, le 18 novembre, au nom de toute la droite, à propos d'un discours-programme prononcé quelque temps auparavant à Grenoble par M. Gambetta et dont les doctrines révolutionnaires avaient profondément ému le pays conservateur. Changarnier, dans un langage fort vif, quoique en apparence sympathique au président de la République, porta à la tribune les griefs de la droite contre l'attitude équivoque de ce dernier et de son gouvernement; il leur reprocha d'encourager la gauche et de se faire applaudir par elle. Il accusa, en somme, M. Thiers d'être sorti du pacte de Bordeaux, bien que nous fussions dans un état de choses provisoire. Ce dernier mot provoqua des dénégations assez vives de

la part du ministre de l'intérieur, M. Victor Lefranc, trop vives, car, quelques jours plus tard, M. Dufaure, vice-président du Conseil des ministres, reconnaissait le caractère provisoire du gouvernement. Mais cette prétention de n'être pas sous un régime provisoire souleva des interruptions et des accusations violentes du côté de la droite; elle élargit le conflit. Le débat fut vif, acrimonieux. Les réponses du ministre et surtout de M. Thiers furent hautaines et irritées. M. Thiers soutint, non sans quelque raison, que cette interpellation était un signe de méfiance, que ses précédents la rendaient imméritée et qu'un long passé conservateur le dispensait de répondre aux accusations injurieuses de la droite. M. Thiers n'avait pas tort de croire à la méfiance; mais il ne s'agissait pas de son passé, c'était le présent que l'on incriminait, et soit exagération de susceptibilité, soit calcul, il ne voulait pas s'expliquer sur le présent. Cependant, malgré son refus de répondre, il fit dans un second discours quelques déclarations satisfaisantes.

Pour clore le débat, plusieurs ordres du jour furent présentés, l'un venant de la droite pure et engageant M. Thiers plus qu'il ne voulait; un second de la gauche, qui le compromettait trop, et un troisième signé de MM. Mettetal et Cornelis de Witt, membres de la droite très modérée, portant ces mots : « L'Assemblée, confiante dans l'énergie du gouvernement et réprouvant les doctrines professées au banquet de Grenoble, passe à l'ordre du jour. » M. Thiers refusa sèchement le premier, déclina le second et accepta le troisième, qui fut voté par 263 voix contre 116. Les deux tiers de la droite, estimant que ce dernier sacrifiait la vérité à la *conciliation*, s'abstinrent. Ce n'était pas la peine, suivant eux, de blâmer dans l'interpellation la faiblesse et la compromission de M. Thiers, pour déclarer ensuite que l'on avait confiance dans son énergie. Rien à dire contre ce raisonnement. Le conflit n'était donc pas terminé, loin

de là. Le débat fut simplement une première escarmouche qui permit de voir les positions occupées par les deux partis — car M. Thiers et la droite sont déjà et très visiblement deux partis différents — et de préjuger quel serait le terrain où se livrerait la grande bataille, le jour où la commission nommée pour examiner le message aurait déposé son rapport.

Ces discussions, les hostilités qui éclataient entre les diverses parties de l'Assemblée, particulièrement entre la droite et M. Thiers, les bruits de démission de ce dernier remis une fois de plus en circulation, tout cela produisait un effet détestable à l'étranger, donnait l'idée qu'il était à peu près impossible de rétablir la paix sociale chez nous et, finalement, portait atteinte à la considération de la France. J'en étais fort préoccupé et fort attristé, on le croira facilement; insuffisamment renseigné du côté du gouvernement et du côté de mes amis, j'étais assez embarrassé, soit pour répondre aux questions qu'on m'adressait, soit pour aller au devant et pour calmer les inquiétudes qui surgissaient à Berlin.

Le 23, j'écrivis à M. de Rémusat les lignes suivantes et toutes confidentielles :

« Je voudrais bien connaître votre opinion sur les incidents de cette semaine. Loin de Versailles, sans lettres et réduit aux journaux et aux télégrammes publiés, je n'ose m'en rapporter à mes seules appréciations. Quelle est la part de responsabilité de chacun? Y a-t-il eu des provocations d'un côté et d'un autre, et des susceptibilités fondées ou exagérées? La rupture entre le président de la République et la droite est-elle profonde, les retours sont-ils sincères? Tout ceci sera-t-il profitable à la république conservatrice? C'est possible; mais ce que je regarde comme certain, c'est que la France n'y gagnera ni en union ni en considération. Aux questions qui me sont faites, à l'accent des gens qui me les adressent, il est aisé de recon-

naître qu'on ne voit pas sans inquiétude ces divisions dans notre pays et qu'on n'envisage pas notre avenir sous un jour satisfaisant. Je rassure plus que je ne suis rassuré moi-même; je dis qu'on ne doit pas trop se troubler des querelles entre le Président et la majorité, parce qu'elles ne touchent qu'à des vues différentes sur un but commun, le régime conservateur. Mais, entre nous, je n'ai pas à vous dissimuler mes préoccupations. Je vois en France de l'irritation des deux côtés, je lis des paroles blessantes et je me demande, en admettant qu'on s'accorde finalement sur certaine résolution, si la paix sera rétablie pour cela dans les esprits.

« Puis-je ne pas être douloureusement frappé du silence de M. Gambetta, des applaudissements de la gauche à toutes les paroles du Président, des démarches faites par ce même côté de l'Assemblée auprès de M. Thiers, des éloges pompeux qui lui sont donnés par ses ennemis d'autrefois et par toutes les feuilles avancées, à une ou deux exceptions près, enfin de la séparation de plus en plus profonde qui se fait entre M. Thiers et les conservateurs, c'est-à-dire les hommes qui représentent incontestablement les principes d'ordre?

« M. Thiers m'avait dit à l'Elysée, il y a un mois, qu'il ne croyait plus à des dissidences sérieuses entre la droite et lui; il m'avait fait part de sa résolution d'accentuer à la tribune, plus encore qu'il ne l'avait fait dans la commission de permanence, son langage au sujet de M. Gambetta et des radicaux. Il est bien fâcheux que des paroles inopportunes ou trop peu mesurées lui aient fait prendre le parti de se renfermer dans le silence.

« Je vous ai entretenu, dans ma dernière communication, de l'impression produite ici par le message. Ce qui m'est revenu depuis ne modifie guère mes premières informations, malgré le langage plus ou moins intéressé de quelques journaux. Aussi n'ai-je pas lu sans quelque légère surprise

les assertions du *Bien public* et de la *Correspondance universelle* sur l'*excellent* effet produit par le message sur les cours étrangères; c'est de l'exagération. J'ai causé de nouveau avec des membres du corps diplomatique et je les trouve généralement un peu inquiets — pour leurs propres pays — des projets d'établissement de la république chez nous, même de la république conservatrice. »

Le 24, un journal qui passait à cette époque pour un des organes officieux de la chancellerie, la *Gazette de Spener*, contenait un article peu sympathique à la France en général et à M. Thiers en particulier. C'était un jugement au moins sévère sur l'état de notre pays, « dont la destinée, disait-on, dépend de l'accord capricieux d'un nombre incalculable de personnalités, qui côtoie un abîme et rend peut-être illusoires les meilleurs gages financiers; » sur les illusions que semblait se faire à cet égard M. Thiers « le seul homme pourtant qui soutienne l'ordre public par la puissance de son intelligence et par sa popularité ». Enfin, en reconnaissant que la France et l'Allemagne étaient l'une vis-à-vis de l'autre sur le pied de paix, l'article constatait bien des points de divergence entre elles et signalait, en finissant, « l'état désespéré dans lequel était tombé un des premiers pays de l'Europe où les crises succèdent aux crises sans qu'aucune n'amène de chances de guérison. »

On remarquera l'allusion à la sécurité des paiements de l'indemnité de guerre. C'était, en effet, pour les Allemands, l'objet principal de leurs préoccupations. Deux jours après, la même *Gazette de Spener*, revenant sur le même sujet, déclarait, au milieu d'assertions très dédaigneuses pour la France, que l'Allemagne n'avait pas besoin, pour assurer le paiement de l'indemnité, d'intervenir, même moralement, dans les questions intérieures de gouvernement, que sa situation, les souvenirs de la Commune et l'occupation de quatre départements lui donnaient des garanties suffisantes.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe officieux aussi de la chancellerie, — dans bien des circonstances au moins et, nous avons lieu de le croire, dans celle-ci, — se plaçant à un autre point de vue, soutenait les vues de la droite. Elle défendait le pacte de Bordeaux qui, « en établissant les rapports de l'Assemblée nationale avec M. Thiers, avait fondé du même coup la base des relations et des négociations entre la France et l'Allemagne; » à ses yeux « l'unique solution de la crise qui agitait à cette heure la France était dans le retour à la stricte observation du pacte de Bordeaux. » Puis elle établissait, en opposition avec les doctrines de M. Thiers, les vrais principes en matière de gouvernement républicain. Le passage mérite d'être cité : « Le président de la République est seulement le *délégué* de l'Assemblée nationale; il n'est pas, vis-à-vis d'elle, dans la situation de la couronne vis-à-vis du Parlement dans les autres pays. Il n'est que le mandataire de la Chambre, il n'est pas un *pouvoir égal* à côté d'elle. M. Thiers veut le retour au système des deux Chambres pour en revenir à la théorie des trois pouvoirs égaux. Deux de ceux-ci peuvent, en effet, s'établir; quant au troisième, à celui qui a le plus de poids, on pourra le placer à côté des deux autres pour exercer la présidence de la république, mais il ne sera pas pour cela un pouvoir égal en droits aux deux autres, car la Révolution ne crée pas de droits. » Et la *Gazette* ajoutait : « C'est la manière de voir de la majorité, c'est-à-dire de la droite. »

Sur ces entrefaites, le bruit assez fondé de la démission de M. Thiers avait couru de nouveau à Berlin. Le gouvernement allemand pouvait bien ne pas approuver toutes les vues de M. Thiers sur la réorganisation de la France, mais il tenait beaucoup à son maintien à la présidence de la République; c'était pour lui le gage le plus solide de l'acquittement de l'indemnité de guerre. J'écrivis, le 26, au ministre des affaires étrangères le télégramme suivant :

« Bien que mon éloignement de Versailles m'oblige à es appréciations très réservées sur les débats de l'Assemlée, mon devoir est de vous prévenir que l'on commence s'inquiéter assez sérieusement ici de leurs suites. La émission de M. Thiers, s'il était disposé à la donner, prouirait l'effet le plus déplorable, et il est difficile d'en prévoir les conséquences. »

Une conversation que j'eus ce même jour ou la veille avec un personnage considérable de la cour, le comte de Redern, grand chambellan et ami particulier de l'Empereur, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, me paraît digne d'être rapportée; elle toucha, on va le voir, à bien des sujets divers. M. de Redern était allé en automne dans l'Alsace-Lorraine; il m'assura qu'il existait de fort bons rapports entre le général de Manteuffel et M. de Saint-Vallier, et même entre les soldats allemands et les habitants de ces provinces. De là il passa rapidement au sujet qui préoccupait sans relâche tout bon Allemand, à la réorganisation de notre armée, en même temps qu'il se montrait inquiet de la démission de M. Thiers. « Vous feriez une folie, me dit-il, de nous faire la guerre. »

Je l'assurai que ce propos, de la part d'un homme aussi intelligent et aussi bien placé pour puiser à des sources certaines, me surprenait; que nous étions à cent lieues de vouloir attaquer l'Allemagne; que, d'ailleurs, notre organisation militaire, fixée en principe, n'était pas fort avancée.

« Il faut bien convenir cependant, reprit-il, que vous vous êtes admirablement relevés, et c'est heureux, car vous êtes une des grandes puissances de l'Europe et votre existence lui est nécessaire. Mais il lui importe aussi que vous soyez tranquilles, et je vois avec inquiétude que votre situation intérieure est troublée en ce moment; l'on parle beaucoup de ce *malheureux Gambetta*. Aurait-il donc vraiment des chances d'arriver au pouvoir? Continuez votre

réorganisation. Il est utile que vous ayez une armée nombreuse pour maintenir l'ordre chez vous. »

A ce propos, répété avec une certaine insistance, je répondis que sans doute une forte armée était nécessaire à une grande puissance comme la France, non point pour sauvegarder l'ordre intérieur, tâche à laquelle suffiraient des forces peu considérables, mais parce que, à l'exclusion de toute vue agressive, il importait, dans l'état compliqué des affaires en Europe, de faire respecter notre indépendance. « Mais je ne dois pas vous cacher, continuai-je, qu'il existe chez nous une certaine inquiétude à propos de vos desseins ultérieurs. Il nous revient que l'Empereur est tourmenté de notre réorganisation militaire et que vous vous préparez à la guerre pour 1874. — N'en croyez rien, interrompit le comte de Redern, on vous a trompé. Le Roi n'a aucun projet de ce genre; nous n'avons pas la moindre idée de vous faire la guerre; nous sentons autant que personne la nécessité de la paix. »

Les protestations du grand chambellan étaient certainement sincères, mais elles étaient en opposition avec certains propos que l'un de nos agents les plus intelligents, M. Lefebvre de Béhaine, chargé d'affaires à Munich, nous avait rapportés comme les tenant d'une source ordinairement sûre; et voilà pourquoi je crus devoir m'en expliquer avec mon interlocuteur.

Je le rassurai ensuite sur l'esprit de notre armée, à laquelle il attribuait des tendances bonapartistes. Je lui dis encore que M. Thiers ne donnerait pas sa démission, que s'il existait en ce moment quelques dissidences entre lui et la droite, celle-ci n'en voulait nullement à son pouvoir, comprenant que sa présence à la tête du gouvernement offrait de précieux avantages. Les dissidences ne portaient au fond que sur des questions d'opportunité, M. Thiers redoutant la prolongation d'un état de choses provisoire, et la droite estimant qu'il présentait, au contraire, plus d'avan-

tages que d'inconvénients. — Il n'y avait aucune utilité à lui laisser apercevoir mes préoccupations personnelles; je devais les lui cacher et, comme je le voyais inquiet sur la France, je tenais à le rassurer. — En résumé, mon interlocuteur se montra, comme le prince Gortchakoff, soucieux des projets d'*organisation* républicaine contenus dans le message. Il en redoutait les contre-coups probables en Europe et il ne me dissimula guère qu'en Allemagne aussi l'état intérieur n'était pas sans nuages. Surtout il insista sur l'importance du maintien de M. Thiers à la présidence afin d'empêcher l'avènement de Gambetta.

Je ne voulais et je ne devais laisser ignorer au gouvernement français aucun des symptômes que je recueillais à l'occasion et au sujet du message. Je lui expédiai, le 28, une nouvelle dépêche; je lui rendais compte du langage des deux journaux que je viens de citer et je lui disais à la fin : « J'ai vu M. de Balan; il m'a exprimé l'espoir que les choses s'arrangeraient entre l'Assemblée et le Président; mais il m'a dit que M. Thiers, d'après ce qu'on lui avait rapporté, avait des conférences avec M. Gambetta; il en paraît inquiet. J'ai cherché à le rassurer sur ce point et sur tous les autres. En somme, on est fort préoccupé ici des résultats de la discussion qui doit commencer aujourd'hui, et l'on espère généralement que M. Thiers ne donnera pas sa démission. »

Le surlendemain, je développai dans une lettre ce que mon télégramme indiquait sommairement, je rapportai au ministre le langage que je tenais à Berlin pour diminuer les mauvaises impressions produites par nos discussions et nos querelles intérieures, et pour faire pénétrer dans les esprits cette conviction que, dans tous les cas, l'Europe pouvait être rassurée sur le maintien de l'ordre et de la paix. M. Delbrück, le président de la chancellerie fédérale, semblait plus rassuré que M. de Balan et plus confiant dans la tranquillité en France, malgré la lutte engagée dans

l'Assemblée. Je racontais encore à M. de Rémusat ma conversation avec le comte de Redern; enfin je terminais par ces lignes : « En deux mots, M. le Ministre, le sentiment général ici est le désir du maintien de M. Thiers au pouvoir; en même temps on redoute extrêmement les chances que l'avenir peut réserver à M. Gambetta et tout ce qui est de nature à les favoriser. »

Quand j'écrivais ces lettres, j'ignorais encore le résultat du débat engagé à Versailles, je n'en connaissais du moins les détails que très incomplètement. Voici ce qui s'y passait. Le 26, M. Batbie, rapporteur de la commission chargée d'examiner la proposition de M. de Kerdrel, dont l'objet était de répondre au message de M. Thiers, déposa son rapport sur le bureau de l'Assemblée, et, à la demande générale, il en donna lecture. Je ne donnerai pas le compte rendu complet de ce document, ni des discours qui furent prononcés pendant cette discussion, la plus importante, je crois, au point de vue des affaires intérieures de la France, qui ait eu lieu pendant l'existence de l'Assemblée; mais je tiens cependant à en faire passer sous les yeux de mes lecteurs une analyse aussi sommaire et aussi exacte que possible; la connaissance en est utile au point de vue même de nos rapports avec l'étranger.

A vrai dire, le rapport de M. Batbie était la réponse au message républicain du Président. Il exposait ses griefs contre celui-ci, et, tout en ne dissimulant pas ses opinions, il formulait l'attitude réservée qu'entendait garder pour le présent le parti conservateur. Etablissant nettement, au début, que le devoir aussi bien que le droit de l'Assemblée était de ne pas se dissoudre, il constatait bien haut que si la « noble blessée », la France, commençait à se relever, c'était grâce aux efforts communs de l'Assemblée et du Président, tandis que M. Thiers, en pareille matière, passait généralement sous silence la part de l'Assemblée. M. Batbie reprochait à M. Thiers de se montrer partial

vis-à-vis des républicains et par là d'être infidèle au pacte de Bordeaux; il l'accusait d'entretenir l'équivoque au moyen de laquelle, tout en se disant et en étant réellement conservateur, il permettait aux républicains d'abuser de son nom, de se proclamer dans les élections les soutiens de sa politique, de se donner pour ses alliés, et faisait applaudir par eux son message. Le rapporteur pressait enfin le Président d'adopter une politique de répression énergique contre les mauvaises passions qui menaçaient la société dans son existence même, en un mot et suivant une expression restée célèbre, d'organiser « un gouvernement de combat ». Mais quant à organiser la république, les monarchistes s'y refusent. Ils ne croient pas le moment venu de discuter la question de la monarchie et de la république; toutefois, ils donnent au Président l'assurance que tous les projets dont le but sera de lui procurer les moyens nécessaires pour maintenir l'ordre, suppléer à l'insuffisance des lois et armer l'administration de pouvoirs utiles dans le département et la commune, ils n'hésiteront pas à les lui accorder. Ils attendront à cet égard l'initiative du gouvernement.

Mais il était un point capital, à leurs yeux, sur lequel ils croyaient devoir s'expliquer : La cause principale du malaise qui se manifestait dans la vie active de l'Assemblée, suivant eux, ce serait l'intervention personnelle du chef du pouvoir exécutif dans ses débats; c'est elle qui porterait atteinte à la liberté et à la sincérité de ses délibérations, puisque le chef du pouvoir exécutif pouvait à chaque instant couvrir un ministre interpellé et transformer ainsi une question ministérielle en une question gouvernementale. Et, sous forme de conclusion, la commission déclinait les propositions de M. Thiers, elle déclarait que la seule nécessité du moment était d'organiser la responsabilité des ministres.

C'était là une conclusion un peu mesquine et dont le prin-

cipal tort était de donner prise à l'accusation portée contre les monarchistes de faire passer leurs querelles de rivalité avec M. Thiers avant les mesures nécessaires pour fortifier et garantir l'ordre qu'ils disaient justement menacé.

Le vice-président du Conseil des ministres, M. Dufaure, s'emparant habilement des conclusions de la commission, fit remarquer qu'il était assez singulier qu'elle ne trouvât pas d'autre réponse à faire au message que d'interdire au Président l'abord de la tribune; « au surplus, ajouta-t-il, si vous voulez arriver à cette étrange combinaison d'un chef du pouvoir exécutif responsable devant vous et qui n'aura pas le droit de prendre part à vos débats, il faut du moins trouver une compensation à la suppression de ce droit dans l'ensemble d'autres institutions. Organisons donc les pouvoirs publics, élargissons la proposition de la commission et qu'une commission de trente membres soit nommée par les bureaux à l'effet de présenter à l'Assemblée nationale un projet de loi pour régler les attributions des pouvoirs publics ainsi que les conditions de la responsabilité ministérielle. » C'était, en réalité, persister dans les conclusions du message, que M. Dufaure présentait, du reste, comme ayant obtenu l'estime en France et comme empreint, au dire des étrangers, d'une véritable grandeur, ce qui était manifestement plus qu'exagéré.

La commission persista à son tour dans ses conclusions, et, le lendemain de cette séance, le 29 novembre, M. Thiers prit la parole. Ce discours, plus calme qu'on aurait pu le soupçonner d'après l'animation de son langage lors de l'interpellation Changarnier, fut certainement un de ses chefs-d'œuvre oratoires. Insinuant dans l'exorde, puis, dans ses développements, déployant beaucoup de bonhomie, de simplicité, affectant ensuite une parfaite sincérité d'impartialité sereine et, tout à coup, devenant d'une hardiesse à déconcerter ses adversaires et d'une hauteur presque méprisante à l'égard des conservateurs, ayant bien soin

d'ailleurs de se maintenir constamment dans son équivoque, tout en ayant la prétention de dissiper celle qu'il voyait du côté de ses contradicteurs, il justifia sa conduite, son attitude, et, sans rompre d'une semelle, il maintint intégralement la demande qu'il avait faite à l'Assemblée, d'organiser le gouvernement de la république (1).

« Je ne vous ai pas demandé dans le message, je ne vous demande pas, dit-il, de proclamer à toujours telle ou telle forme de gouvernement, d'enchaîner l'avenir de la France, non! mais de donner au gouvernement tel quel que nous avons, sincèrement, loyalement, les moyens d'assurer au pays le repos et un développement régulier. Je ne vous demande pas autre chose. »

Puis, après ces paroles d'une modération inattendue et d'une sincérité douteuse, il allait droit aux accusations de la droite et il expliquait ce qu'il fallait entendre par le pacte de Bordeaux. « Vous me reprochez, dit-il, d'être applaudi par la gauche. Je vais vous en expliquer les motifs. A Bordeaux, j'ai reçu le pouvoir des circonstances elles-mêmes, on ne m'a pas fait de conditions, personne n'est venu me dire : Il faut la monarchie ou il faut la république; on ne songeait alors qu'à une chose en fait de principes politiques : respecter la foi de tout le monde, et c'est alors que j'ai conçu ce qu'on a appelé le pacte de Bordeaux. Il y avait déjà une forme de gouvernement donnée par les événements, la république, et pour me saisir du pouvoir devant ceux qui l'occupaient, il n'y avait qu'un moyen, conserver le titre de la république. La foi de chacun, ai-je dit, reste libre; mais le fait, c'est la république; on pratiquerait la république franchement; mais lorsque le blessé aurait recouvré ses forces et la puissance de la réflexion, il était bien entendu qu'il se prononcerait pour la forme de gou-

(1) M. de Gontaut, dans les pages qui suivent, donne moins des citations textuelles du discours qu'une analyse substantielle.

vernement qui lui conviendrait, ce qui n'impliquait pas d'ailleurs l'obligation de rester indéfiniment dans un provisoire que le pays finissait par trouver dangereux. Et voilà le pacte de Bordeaux!...

« Quant à ce qui me concerne, ajoutait M. Thiers, j'ai dit que je ne trahirais personne; je ne suis d'aucun parti, je gouverne au nom du fait, je veux assurer au pays l'ordre et la prospérité au moyen de la modération et de la conciliation, et non pas par le combat. Pendant la Commune, tous ceux qui détenaient le pouvoir dans les grandes villes — très irrégulièrement, ce que n'a pas dit M. Thiers — sont venus me trouver et m'ont proposé de se séparer d'elle, à condition que je ne travaillerais pas pour la monarchie; ils auraient voulu un engagement semblable de l'Assemblée. J'ai répondu que personne ne conspirait dans l'Assemblée. Mais pour moi je maintiendrais la république, on m'a cru et aucun soulèvement n'a eu lieu. L'Assemblée n'est donc pas engagée; moi seul je le suis. A Dieu ne plaise que dans ma vieillesse je veuille pousser le pays dans tel ou tel avenir parce que je me suis lié! »

Et s'animant, il s'écrie d'un accent ému, avec une habileté profonde : « Oui, sous l'empire des circonstances, j'ai donné ma parole. Vous avez parfaitement le droit de me dire : tenez vos engagements; je suis tout prêt; que je quitte le pouvoir et mon engagement est rempli. Qu'on me jette de côté si on veut, et je ne me tiendrai pas pour offensé, vous serez dans votre droit. Ah! si l'une des trois monarchies était possible aujourd'hui et qu'elle pût rencontrer la soumission du pays qui s'est donné à la république, je me dirais : moi seul je suis engagé avec la république, je me retire; et je vous laisserais faire la monarchie. Avec quel bonheur je me retirerais du pouvoir! Interrompez-moi en ce moment si vous croyez que l'intérêt du pays est de faire la monarchie aujourd'hui, prenez le pouvoir. »

Et, au milieu des applaudissements frénétiques de la

gauche, il faisait cette nouvelle déclaration : « Je suis un vieux disciple de la monarchie qui pratique la république pour deux raisons : parce qu'il s'est engagé, et parce que, pratiquement, aujourd'hui, il ne peut pas faire autre chose. Vous me demandez pourquoi on m'applaudit : le voilà! »

Et il ajoutait d'un ton provocateur et triomphant : « On ne m'applaudit pas à gauche, parce que je partage les opinions et les doctrines des républicains, même modérés, — je ne pense comme eux sur rien — mais parce que je suis très arrêté sur ce point : qu'il n'y a aujourd'hui pour la France d'autre gouvernement possible que la république conservatrice... L'équivoque n'existe plus de mon côté, venez la dissiper du vôtre. »

M. Thiers aurait pu terminer là son discours; il avait fait ses déclarations essentielles, il avait conquis la position qu'il s'était proposé de prendre. Il voulut toutefois répondre aux autres reproches contenus dans le rapport de M. Batbie et il le fit brièvement : « Les élections sont mauvaises, selon vous; qu'y puis-je? La loi du nombre est la loi du pays; or, le nombre est républicain; ce sont les candidats qui pensent comme moi qui auront le plus de chances d'être nommés. » Et s'attaquant à la conclusion du rapport : « Vous vous plaignez que je vous résiste, que je paraisse trop souvent à la tribune; mais puis-je faire autrement? Je suis un chef responsable et temporaire à qui on ne peut appliquer le système d'irresponsabilité appliqué aux rois. Si vous voulez m'ôter les moyens de vous résister, vous n'avez qu'une chose à faire : une organisation dont toutes les parties concordent entre elles; enfin, si vous vous défiez de moi, dites-le franchement, sans détour, et quant à une défiance détournée, je ne m'y résignerai pas. »

Tel fut ce discours, telle fut la nouvelle profession de foi de M. Thiers. Il avait raison de dire : l'équivoque n'existe plus de mon côté; mais sa conduite en était-elle

plus justifiée? Non! M. Thiers s'était engagé formellement à Bordeaux à ne pas lier le pays : Je ne serai d'aucun parti, je ne préparerai aucune solution, je me contenterai de réorganiser le pays qui, une fois rétabli, choisira. Voilà ce qu'il avait dit, et, se dégageant sans bruit de sa parole, il avait peu à peu agi dans un sens opposé.

C'est ce que démontra sans réplique un député de la Vienne, M. Ernoul, dans un discours très modéré et très courtois, mais très net, très substantiel et très remarquable. M. Ernoul se refusait à accepter la question telle que l'avait posée M. Thiers, il nia que le pacte de Bordeaux eût le sens que lui donnait le Président, et, afin de faire le pays juge de la validité des engagements de celui-ci, il rappela les paroles prononcées par lui : « Non, je le jure devant le pays, avait dit M. Thiers à Bordeaux, non, je jure devant l'histoire de ne tromper aucun de vous, de ne *préparer* sous le rapport des questions constitutionnelles *aucune solution à votre insu*... Nous ne nous occupons que de la réorganisation du pays. Nous vous demanderons toujours votre appui pour cette réorganisation, puisque nous savons que si nous sortions de cette tâche limitée, *nous vous diviserions et nous nous diviserions nous-mêmes*... Sous quelle forme se fera la réorganisation? Sous la forme de république. Lorsque le pays sera réorganisé... nous viendrons ici vous dire : ... *C'est le moment de lui donner sa forme définitive, et je vous en donne la parole d'un honnête homme,* AUCUNE *des questions qui auront été réservées n'aura été résolue.* »

Ce langage, rapproché du discours que venait de prononcer M. Thiers, suffit incontestablement pour le mettre dans son tort. M. Ernoul acheva la démonstration en prouvant que les actes du Président le mettaient en contradiction avec ses paroles. M. Thiers entraînait le pays vers la république définitive; il gouvernait depuis le commencement avec la minorité de l'Assemblée, il encourageait les adresses républicaines des conseils généraux et municipaux, il ne

faisait rien contre la presse républicaine menaçant l'Assemblée. Enfin, par suite de l'intervention si fréquente du Président dans ses débats, l'Assemblée ne trouvait, en face d'elle, dans ses discussions, que des crises gouvernementales. Et l'orateur, dans une péroraison éloquente, adjurait le Président, au nom de la droite, de rester fidèle aux doctrines de toute sa vie, de rester à la tête des conservateurs qui ne lui marchandent pas le temps, qui feront cesser leurs divisions, enfin de ne pas abandonner le droit de l'Assemblée qui lui a conféré ses pouvoirs. « Le jour où M. Thiers se placera au centre du parti conservateur, vous verrez s'il y a une vraie majorité dans le pays et dans cette Assemblée. » Ce furent les derniers mots de cette noble et sincère adjuration.

Mais l'adjuration tombait dans le vide. Le siège de M. Thiers était fait, son plan arrêté, ses partisans soigneusement endoctrinés. S'il remonta à la tribune, ce fut, en réalité, non point pour répondre à M. Ernoul, mais pour persister dans ses résolutions, en s'aidant de certaines précautions oratoires peu dignes de lui. « Dans l'examen des questions constitutionnelles, dit-il, vous ferez de mes attributions ce que vous voudrez : Si vous m'en donnez d'insuffisantes pour gouverner, je me retirerai!... Ma vie est affreuse!... Il faut résoudre la question de confiance! » En vain M. Lucien Brun, avec son grand talent, rajeunissant les arguments de M. Batbie et de M. Ernoul, affirma-t-il qu'il ne s'agissait ici ni de république ni de monarchie, ni de questions personnelles, qu'il n'existait pas, au fond, de défiance contre M. Thiers, que la seule chose voulue, c'était de le rattacher aux conservateurs, ce fut peine perdue. On alla aux voix : 335 voix se prononcèrent pour la proposition de la commission et 372 pour celle du gouvernement. La majorité passait de droite à gauche. M. Thiers l'emportait et l'organisation de la république prenait faveur dans l'Assemblée. C'était un échec grave pour les conservateurs,

qui avaient perdu déjà bien du terrain, depuis le jour où l'Assemblée s'était réunie pour la première fois à Bordeaux. Ils en regagneront à certains jours, et même pour un certain temps, mais le terrain lui-même se sera déjà transformé. Il est vrai qu'ils avaient choisi un mauvais champ de bataille; ils n'auraient pas dû suivre M. Thiers sur celui où il les attirait habilement. Le Président voyait fort bien que dans cette Assemblée nul autre que lui n'avait manié le pouvoir, nul autre n'avait exercé la moindre influence sur la politique de son pays; lui seul était connu de la France et de l'étranger, et il avait eu l'art de faire de la question personnelle une question politique.

Les conservateurs ne surent pas dégager la question politique de cette confusion; eux aussi se donnèrent la mauvaise apparence de circonscrire le débat à une question personnelle. Aux propositions d'organisation que faisait le Président et que devait accueillir très favorablement un pays sortant de deux crises terribles, la crise extérieure et la crise intérieure, ils ne répondirent qu'en diminuant le droit de M. Thiers à intervenir dans la discussion de l'Assemblée et en faisant un projet de loi sur la responsabilité ministérielle. Je l'ai déjà dit, c'était une réponse mesquine et un ordre de bataille maladroit; la majorité de l'Assemblée n'y vit qu'un désir de faire échec à M. Thiers, et elle donna raison à celui-ci.

Le bureaux se réunirent le 5 décembre pour nommer une commission chargée de régler les attributions des pouvoirs publics et les conditions de la responsabilité ministérielle. Les efforts de la droite parvinrent à se faire attribuer dix-neuf commissaires et à n'en laisser à la gauche que onze; 361 voix nommèrent les premiers et 337 les seconds. C'était un petit succès pour les conservateurs. La commission travailla longtemps, comme on peut le croire; elle est connue dans l'histoire de l'Assemblée sous le nom de commission des Trente; tantôt d'accord, tantôt en opposition

avec le président de la République, elle siégea bien longtemps avant d'aboutir à quelque chose.

Ces longues et graves discussions n'avaient pas laissé d'exciter davantage, à Berlin, les inquiétudes que j'ai déjà signalées. A cette époque-là on était encore conservateur en Allemagne; tout en souhaitant vivement le maintien de M. Thiers au pouvoir, on était préoccupé de ses tendances vers la gauche, on s'inquiétait des progrès de celle-ci. C'est que l'indemnité de guerre n'était pas encore acquittée il s'en fallait de beaucoup. Mais lorsqu'on l'aura encaissée, on verra prévaloir la politique du prince de Bismarck, qui consistera à entretenir en France l'agitation révolutionnaire et à encourager le maintien de la république, afin d'empêcher notre pays de se relever.

J'informai M. de Rémusat, quelques jours après la discussion que je viens de rapporter, de la situation des esprits à Berlin. On s'y montrait, aussi bien dans le gouvernement que dans le corps diplomatique, inquiet de l'écart très faible qui existait entre les deux côtés de l'Assemblée, des succès remportés dans plusieurs occasions par la gauche, dont certains éléments étaient un objet d'effroi pour tous ceux qui se souciaient de l'ordre en Europe, et l'on pensait que le gouvernement de M. Thiers, en s'appuyant sur elle, perdait de sa force morale. Les confidences que je recevais de divers côtés étaient l'écho de ces préoccupations. Tout en les comprenant et en les partageant dans une certaine mesure, je considérais comme un devoir d'affaiblir la portée des craintes dont on m'entretenait. Je faisais remarquer les sentiments conservateurs exprimés par le Président et qui étaient de nature à amener une conciliation entre lui et la droite :

« M. Thiers, disais-je, n'a pas demandé à l'Assemblée d'opter dès aujourd'hui pour telle ou telle forme de gouvernement; en se contentant de lui donner des conseils et des indications, il a reconnu par là même son droit de

constituer et témoigné de son respect pour ses décisions. Les rapports fréquents qu'amèneront entre lui et la commission de longues délibérations, la volonté de part et d'autre de fortifier les garanties de l'ordre, les avantages évidents de l'union et la perspective des dangers qu'entraînerait la division, enfin le désir très précis de la droite elle-même de laisser le pouvoir entre les mains de M. Thiers, toutes ces considérations puissantes produiront certainement l'accord. »

Enfin, j'avais garde de négliger la constatation d'un symptôme très rassurant, c'est que les discussions importantes qui venaient d'avoir lieu n'avaient altéré en rien le calme, ni à Paris ni dans les provinces. « Je n'assurerai pas, disais-je, en terminant, à M. de Rémusat, que mes observations aient un succès complet; toutes cependant et surtout la dernière, au sujet du calme régnant en France et déjà reconnu par la presse allemande, produisent, je crois, une impression assez favorable. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* met une certaine affectation à se montrer plus rassurée et elle affirme que le gouvernement allemand « se réjouissait de ce que la crise actuelle s'était terminée « par la victoire du gouvernement »; mais cette approbation, venue de la chancellerie, n'avait peut-être d'autre but que d'arrêter dans la presse gouvernementale une polémique dont l'ardeur et la prolongation donneraient à croire au gouvernement français que l'Allemagne attachait à nos affaires intérieures un intérêt plus grand qu'on ne voulait le faire paraître. »

Au reste, la situation intérieure allait se détendre, pour un certain temps du moins; une discussion sur les pétitions présentées à l'Assemblée pour la décider à se dissoudre en sera l'occasion, et le contre-coup de cette amélioration se fera sentir en Allemagne. Le jour même où cette discussion devait commencer, le 14 décembre, j'étais invité à dîner chez l'Empereur et chez l'Impératrice avec les

autres ambassadeurs, et je pus recueillir les témoignages des préoccupations que provoquaient à la cour les événements de France. Voici ce que je trouve dans mes notes sur cette soirée :

Après dîner l'Empereur m'a parlé des derniers incidents en France et particulièrement de cette journée-ci, de la discussion qui devait avoir lieu à l'Assemblée, avec un mélange d'intérêt et d'inquiétude. Je l'ai rassuré, affirmant que la discussion serait bonne, que la majorité opposée à la disssolution serait nombreuse, qu'elle arrêterait tous les projets de la gauche et l'agitation qu'elle veut entretenir. J'ai ajouté que la droite s'entendrait avec M. Thiers, que la nécessité, d'ailleurs, s'en imposait parce qu'il n'y avait pas moyen pour les monarchistes de faire actuellement la monarchie; mais ce qu'elle voulait, c'était que M. Thiers marchât avec elle et s'éloignât de la gauche si compromettante pour lui. « Sans doute, a répondu le Roi, en souriant, il ne faut pas le laisser aller du côté de Gambetta! »

Comme je faisais valoir auprès du Roi les difficultés de gouverner qui obligeaient M. Thiers à des ménagements, quelquefois mal interprétés, avec tous les partis de l'Assemblée, il reprit : « Je comprends très bien cela, et pour notre part ici, nous sommes satisfaits de M. Thiers; impossible d'exécuter ses engagements avec plus de loyauté et d'exactitude; nous avons donc intérêt à ce qu'il reste au pouvoir. »

J'ai fait valoir cette exactitude en rappelant à l'Empereur que ces jours-ci nous étions en train d'acquitter la fin du troisième milliard, et en lui apprenant que, la veille même, j'avais annoncé à M. de Balan notre intention de payer encore cent cinquante millions du 15 au 20 janvier, ce qui a paru lui causer une surprise fort agréable. « Au surplus, ai-je ajouté, cette loyauté à exécuter nos engagements est le fait de l'Assemblée autant que celui de

M. Thiers. Si malheureusement celui-ci disparaissait, la majorité qui comprend tous les conservateurs serait là pour exécuter les mêmes engagements, avec autant d'exactitude et de garanties pour l'Allemagne. — Je le crois tout à fait, a repris l'Empereur! » J'ai ajouté quelques mots sur les progrès sensibles du rétablissement de l'ordre en France, sur la confiance que le succès de nos efforts, après tant d'épreuves, devait inspirer à l'Europe, etc., appréciations dont la sincérité a paru être goûtée de l'Empereur.

Un peu avant de causer avec le souverain, l'Impératrice s'était entretenue avec moi; elle fut charmante, comme à son habitude, mais avec une nuance de tristesse et de distraction. Elle m'a dit, en effet, quelques phrases où perçait un sentiment d'inquiétude. A Berlin, on était en ce moment préoccupé des affaires religieuses et d'une réforme importante de la loi des *cercles* qui avait trouvé beaucoup d'opposition dans la Chambre des seigneurs (1). Tous les deux, en faisant allusion à l'Allemagne comme à la France, nous nous sommes dit que chaque jour ajoutait aux perplexités du présent, et elle voulut bien ajouter : « J'ai beaucoup pensé à vous depuis trois semaines, à tout ce que vous avez ressenti, souffert. » Je l'en remerciai de tout mon cœur, et la pensée que je laissai percer de la confiance que j'avais eue en la fidélité de son souvenir, pendant tous les

(1) Il s'agit de la réforme administrative des *cercles* proposée par le gouvernement prussien en 1872 et complétée, en juin 1875, par une ordonnance sur l'administration provinciale. Adoptée par la Chambre des députés, cette réforme avait été repoussée, à la fin d'octobre, par la Chambre des seigneurs, à une écrasante majorité. Les membres de la petite noblesse, qui dominaient dans cette Chambre, y voyaient une atteinte à leurs privilèges et à leur influence. Elle statuait que le *cercle*, assemblage de plusieurs cantons, serait administré par un *Landrath* que nommerait le roi et qu'assisterait un corps élu, le *conseil de cercle*. C'était enlever aux hobereaux la police et la justice patrimoniales. Aussi le Roi, pour faire passer cette réforme, dut-il recourir à une promotion de vingt-cinq pairs. Elle fut votée péniblement, le 7 décembre, par 116 voix contre 91.

incidents qui avaient surgi en France, sembla lui agréer. Au moment où nous prenions congé du souverain, l'Impératrice me dit encore quelques mots pleins de grâce et de bonté; l'Empereur fut, de son côté, très cordial.

On discuta, le 14 décembre, les rapports présentés sur la dissolution de l'Assemblée. MM. Gambetta, d'Audiffret-Pasquier, Louis Blanc, Raoul Duval et Dufaure prirent une part brillante au débat. Voici un télégramme que l'un de mes secrétaires, M. Debains, en congé à Versailles, m'expédia le lendemain matin de la discussion.

« Versailles, le 15 décembre 1872.

« Débat de sept heures, terminé par des déclarations très conservatrices et très applaudies de M. Dufaure, condamnant les agitations radicales. Rapprochement complet et cordial entre la droite et le gouvernement. Ordre du jour pur et simple voté par 483 voix contre 196. Non venue de M. Thiers. Gauche demandait un sursis jusqu'au dépôt du rapport de la commission des Trente. Discours Dufaure sera affiché dans toutes les communes. »

Il y avait bien quelque exagération à parler de rapprochement « complet et cordial »; mais il est incontestable qu'un vent de conciliation avait soufflé sur la droite de l'Assemblée et sur M. Thiers, et que l'harmonie était destinée à régner pendant quelque temps entre eux.

MM. Gambetta et Louis Blanc soutinrent la nécessité de la dissolution en s'appuyant en grande partie sur les déclarations du message de M. Thiers, sur le vote du 29 novembre et sur l'impuissance constatée de faire la monarchie. Ils concluaient qu'il appartenait à une autre Assemblée de constituer la république. Le duc d'Audiffret-Pasquier répondit victorieusement, avec son éloquence habituelle, aux arguments de M. Gambetta et termina son discours en tendant la main, au nom des conservateurs, au gouvernement. « Dans les circonstances où nous sommes, s'écria-t-il,

nous ne voulons pas diviser le pays, nous acceptons loyalement la discussion qui nous est offerte sur certaines lois organiques pour perfectionner et consolider l'état de choses actuel. Mais ne nous demandez ni le reniement de notre passé, ni un acte de foi qui nous ferme l'avenir. Nous ajournons nos espérances. »

M. Dufaure se prononça avec netteté en faveur du droit qu'avait l'Assemblée de se dissoudre quand elle le jugerait à propos, et il déclara hautement que, si les divisions de ses membres avaient contribué à inquiéter le pays, les voyages de propagande entrepris par les orateurs de la gauche dans les départements, ceux, en particulier, de M. Gambetta, y étaient pour autant, ce qui n'était pas assez dire. Rappelant les dissentiments qui s'étaient élevés entre le gouvernement et une partie de l'Assemblée, il représenta adroitement le vote du 29 novembre comme les ayant terminés, et la commission d'études chargée d'examiner les lois de responsabilité ministérielle et d'organisation du pouvoir public comme destinée — il y avait tout lieu de l'espérer, surtout après un discours tel que celui du duc Pasquier, — à amener des résolutions favorables à la pacification des partis. « Dans ces conditions, ajoutait-il, la dissolution de l'Assemblée nationale amènerait de bien plus graves embarras que l'état de choses actuel. » Enfin, il reprocha aux républicains, avec esprit et vigueur, de trop identifier avec eux le pays et la république et de compromettre cette forme de gouvernement, dont la réputation était déjà fort douteuse, en l'associant à de fatales agitations qui créaient un état intolérable pour un pays. Il termina par un tableau éloquent du désir ardent, et supérieur à toute préoccupation politique, qu'éprouvaient le peuple des campagnes et celui des villes de jouir du repos, d'avoir un travail assuré et la certitude de pouvoir transmettre à leurs enfants leur champ et leur maison.

De longues acclamations accueillirent ce discours. Le

souffle qui l'animait était effectivement très conservateur, très conciliant et très loin du ton maussade, irrité, ou du langage souvent équivoque qui avaient signalé les dernières harangues de M. Thiers. Il était fort habile en même temps, car l'orateur avait réussi, en prononçant des paroles agréables à l'Assemblée, comme celle-ci : « le gouvernement *provisoire* que nous exerçons sous le nom de République française », à lui faire accepter sans murmure ni contradiction ces autres paroles d'une portée bien plus grande : « le gouvernement auquel *vous avez donné vous-mêmes* le nom de *République française dans la loi du* 31 *août* 1871 (1). » La droite, de son côté, par l'organe du duc d'Audiffret-Pasquier, passait condamnation sur le vote du 29 novembre et semblait résignée à faire les lois organiques réclamées par M. Thiers. Somme toute, la politique du message l'emportait, et la république conservatrice essayait de s'établir.

Elle n'y a pas réussi pourtant; la faute en est, en grande partie, je ne crains pas de le dire, à M. Thiers. Puisant probablement dans son âge déjà avancé une ardeur très vive de fonder la république avant le temps marqué par le pacte de Bordeaux, penchant vers la gauche dans la crainte de ne pas trouver de la part des conservateurs la complaisance exigée par ses vues personnelles et ambitieuses, ne tenant aucun compte des déclarations pacifiques et conciliantes de M. Dufaure, son ministre, ni de l'adhésion que ce discours avait obtenue dans les rangs de la droite, pour toutes ces causes il a rebuté les conservateurs, et, ceux-ci s'éloignant de lui, il n'a plus trouvé que l'appui de la gauche, c'est-à-dire, à un petit nombre d'ex-

(1) Il s'agit de la loi Rivet, dont l'article premier était ainsi conçu : Le chef du pouvoir exécutif prendra le titre de *président de la République française* et continuera d'exercer, sous l'autorité de l'Assemblée nationale, tant qu'elle n'aura pas terminé ses travaux, les fonctions qui lui ont été déléguées par décret du 17 février 1871.

Cette loi était une constitution provisoire de la république.

ceptions près, de républicains de vieille roche, dirigés au fond par Gambetta et, pour la forme seulement, par lui. Tant qu'il était resté le chef du pouvoir exécutif, il avait appuyé la barre du gouvernail de leur côté; une fois descendu du pouvoir, il ne gardera plus aucune retenue, il cessera même ses relations privées avec ses anciens amis conservateurs et se livrera tout à fait aux républicains, à qui il confiera le soin de sa vengeance contre ceux qui l'ont dépossédé de la direction de l'Etat.

Je l'ai déjà dit, absent de l'Assemblée, à peu près étranger à ses discussions, encore plus étranger à ce qui se passait dans ses coulisses, où l'on apprend bien plus la vérité sur les choses et sur les hommes que dans la salle de délibération, insuffisamment renseigné par mes amis qui, ne voulant voir en moi, par patriotisme, que le diplomate et non pas le député, se gardaient de distraire mon attention de la situation extérieure, influencé peut-être à Berlin, plus que je ne le soupçonnais, par la valeur politique qu'on y donnait à M. Thiers et par le désir très vif de voir la direction des affaires entre ses mains, je discernais beaucoup moins bien et les fautes en général et l'attitude du Président que je ne l'ai fait plusieurs années plus tard. Cependant, dès ma première entrevue avec lui, quand il m'offrit l'ambassade de Berlin, et pendant tout le temps que j'ai collaboré avec lui et avec ses amis, non seulement je n'ai pas dissimulé, mais j'ai tenu à constater la différence d'opinions qui nous séparait. MM. Thiers et de Rémusat, pour ne parler que des personnages les plus importants, m'ont accepté ainsi; je me suis donc cru le droit d'écrire plusieurs fois à tous les deux, lors des principaux incidents de la politique intérieure, non pas pour leur donner des *conseils*, — c'est un mot que je ne me permettrai pas de dire en parlant de deux hommes aussi distingués et aussi supérieurs à moi par l'âge que par l'expérience des affaires, — mais pour leur signaler nos

dissentiments, et j'ai fait beaucoup d'efforts pour les ramener vers les conservateurs.

Je reviens à la séance du 14 décembre. Le résultat qui frappa les esprits à Berlin, ce fut le rétablissement de l'accord entre l'Assemblée et le Président, et ce résultat fut accueilli avec satisfaction. Le ministre du Wurtemberg, le baron de Spitzemberg, voyait un symptôme heureux dans le rapprochement qui s'était opéré ce jour-là entre M. Thiers et la droite. M. de Balan, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, me témoigna avec plus de vivacité encore le même impression. Rien du reste n'échappait à l'attention des Allemands. Ils avaient bien remarqué, par exemple, que M. Thiers n'assistait pas à la séance et ils en cherchaient l'explication. « Il y a quelques jours, me disait le ministre du Wurtemberg, on ne savait trop de quel côté penchait M. Thiers; maintenant on est rassuré. » M. de Balan me dit : « M. Thiers s'est mis du côté de M. Dufaure. C'est le côté droit, conservateur, soutenu par Dufaure, qui est véritablement le parti le plus puissant, et il importe que M. Thiers marche avec lui. Les journaux ont, en effet, soulevé cette question : savoir si M. Thiers avait approuvé ou désavoué M. Dufaure. Les feuilles radicales ont soutenu le désaveu, et les nôtres, s'emparant des avis émis par tous les journaux, en ont fait l'objet d'une polémique. Mais on sait maintenant que M. Thiers aurait dit dans la dernière séance de la commission des Trente que M. Dufaure avait exprimé toute sa pensée. » Et M. de Balan s'en félicitait en regardant cette approbation comme assurant la fin de la crise et la tranquillité pour l'avenir.

Le prince de Bismarck vint me voir, le 21, et il se montra très satisfait également du discours conciliant de M. Dufaure; il comprenait bien ce que je lui représentai de la délicatesse de la situation de M. Thiers, obligé de ménager les partis qui n'étaient pas seulement dans l'Assemblée française au nombre de deux, comme autrefois dans le

parlement anglais, mais qui représentaient plusieurs fractions. « Sa situation a beaucoup d'analogie avec la mienne, dit-il, je suis obligé à des concessions et des ménagements; le gouvernement n'est possible qu'à ces conditions. » Il me dit encore avec un accent des bons jours, moitié serein, moitié gouailleur : « Les monarchistes n'ayant pu s'arranger entre eux, je crois qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre pour les conservateurs que de soutenir l'ordre de choses actuel; il faut que vous gardiez Adolphe Ier. — Volontiers, lui ai-je répondu, mais à condition qu'il n'aura pas d'héritiers. »

Le même jour, j'écrivis à M. de Rémusat une dernière lettre sur ce sujet : « Les dernières phases de la crise commencée il y a un mois m'ont donné l'occasion de combattre les inquiétudes qu'on avait conçues ici. Je n'ai rien exagéré en vous écrivant qu'elles existaient et qu'elles avaient pris un développement de nature à affaiblir l'autorité morale du gouvernement français. Tout en les comprenant, je les ai combattues, ce qui était mon devoir. En Allemagne, le nom de Gambetta, c'est la personnification de l'élément révolutionnaire, et, chaque fois que les chances de la gauche semblent augmenter, on voit déjà Gambetta au pouvoir. Le Roi, chez qui j'ai dîné il y a quelques jours, m'a très clairement fait comprendre ses préoccupations à cet endroit. Le prince de Bismarck, qui sort de chez moi à l'instant, m'a dit : « Je suis heureux de la fin de ces derniers « incidents en France et surtout de la manière dont ils « se sont terminés, parce qu'ils éloignent M. Thiers de « Gambetta. »

La crise commencée et occasionnée par le message de M. Thiers était terminée. L'harmonie s'était rétablie entre la droite de l'Assemblée et le Président, en apparence du moins; mais, au fond, les dissentiments se sont accentués, la défiance est entrée dans les rapports mutuels, et on en verra de temps en temps éclater les funestes effets.

CHAPITRE VIII

LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

[Résumé des négociations et de la situation jusqu'à la fin de février 1873.]

Hésitation persistante de l'empereur d'Allemagne à retirer les troupes d'occupation. — Impression favorable causée à Berlin par le rapprochement entre le gouvernement français et la droite. — Le prince de Bismarck annonce à M. de Gontaut une entente prochaine sur la libération du territoire. — Clause restrictive de l'Allemagne concernant Belfort. — Projet de convention rédigé par M. Thiers. — Entretien de M. de Gontaut, le 8 mars, avec le prince de Bismarck; celui-ci se plaint de la lenteur du comte d'Arnim à négocier; il s'efforce de justifier la clause relative à Belfort par les craintes qu'inspire en Allemagne l'état intérieur de la France. — M. Thiers se porte garant de la tranquillité du pays. — Proposition faite, le 11 mars, par le prince de Bismarck à M. de Gontaut, de substituer Verdun à Belfort comme dernier poste d'occupation. — Acceptation empressée de M. Thiers. — Paroles satisfaisantes de l'Empereur à l'adresse de la France, le 12 mars, dans son discours du Trône. — Entrevue, le même jour, du prince de Bismarck et de M. de Gontaut. — Lettre émue de M. de Rémusat. — Nouvelle entrevue, le 13 mars, de M. de Gontaut et du prince de Bismarck; celui-ci essaie de faire renoncer notre ambassadeur à la substitution de Verdun à Belfort. — Le comte d'Arnim se prétend autorisé à signer le traité à Versailles. — Démenti que lui inflige le prince de Bismarck. — Le grand cordon de la Légion d'honneur conféré à M. de Gontaut. — Dépêche agitée de M. Thiers. — Suprême effort tenté vainement par le prince de Bismarck sur M. de Gontaut pour reprendre Belfort et signature du traité à Berlin, le 15 mars. — Réception, le soir même, de l'Empereur et de l'Impératrice à l'ambassade de France. — Motifs qu'aurait eus le prince de Bismarck de hâter la conclusion du traité. — Lettre à M. de Gontaut de M. Thiers, où celui-ci expose inexactement son propre rôle dans la question de Belfort. — Discussion et réfutation de cette lettre. — Lettre de M. de Rémusat. — Propos recueillis

par M. de Gontaut sur le comte d'Arnim. — Un dîner chez M. Thiers; félicitations qu'y reçoit M. de Gontaut; impressions qu'il en rapporte sur la politique intérieure.

[On a vu que la convention du 29 juin 1872 laissait à l'occupation allemande six départements : Marne, Haute-Marne, Ardennes, Vosges, Meuse, Meurthe-et-Moselle et l'arrondissement de Belfort (1). Aux termes de cette convention, la Marne et la Haute-Marne furent évacuées dans le courant du mois de novembre 1872, comme suite d'un premier paiement de cinq cents millions sur les trois milliards restant dus à l'Allemagne.

Les termes successifs accordés par la convention pour l'acquittement de la dette entière s'échelonnaient jusqu'au 1er mars 1875; mais le gouvernement se trouva prêt à les devancer. L'anticipation des paiements entraînait naturellement l'anticipation de l'évacuation, et c'est à quoi tendaient tous les efforts de M. Thiers. Il songea bientôt à entamer avec l'Allemagne des pourparlers à ce sujet.

Dès le 15 janvier 1873, il écrivait à M. de Gontaut qu'il serait en mesure de payer le quatrième milliard en avril et qu'il aurait en caisse la valeur du cinquième pour les trois quarts au moins. Mais il croyait sentir que le gouvernement allemand n'était pas disposé à hâter l'évacuation, et il priait l'ambassadeur de s'assurer du fait et d'en démêler les causes.

Il y en avait plusieurs. La première et, sans doute, la plus importante était la crainte, simulée ou sincère, qu'inspiraient en Allemagne les événements de notre politique intérieure, les querelles du Président avec l'Assemblée nationale, à la

(1) M. de Gontaut, dans le récit des négociations qui devaient aboutir à la libération définitive et complète du territoire français, s'est à peu près borné, jusqu'au moment où nous reprenons la publication de son texte, à reproduire simplement, par ordre chronologique et sans y joindre aucun commentaire, les lettres échangées par lui avec M. Thiers et M. de Rémusat. Ces lettres étant presque toutes publiées dans les deux volumes de correspondances intitulés *Occupation et libération du territoire*, nous n'avons pas jugé utile de les réimprimer ici. Nous nous contentons de mener le lecteur, par un résumé sommaire des faits et quelques extraits de cette correspondance, jusqu'à la date où nous redonnons la parole à l'auteur.

suite de son fameux message du 13 novembre. L'empereur d'Allemagne redoutait la chute de M. Thiers, l'avènement au pouvoir de Gambetta, les troubles révolutionnaires, la guerre de revanche, et c'est ce qui fait qu'il répugnait à se dessaisir des quatre départements et du territoire de Belfort qu'il occupait encore en gage du paiement de la dette. L'ordre en France étant, à ses yeux, l'indispensable garantie de sa créance et de la paix, l'armée d'occupation lui paraissait nécessaire pour le maintenir en cas de besoin.

Or, la situation intérieure de la France ne semblait pas devoir s'améliorer. Après la réconciliation momentanée qui s'était produite dans la séance du 14 décembre, le gouvernement et la droite avaient bientôt repris l'un envers l'autre leur attitude de défiance. Le mois de janvier et une bonne partie de février se passèrent dans une lutte pénible entre le gouvernement et la commission des Trente, cherchant vainement un « terrain d'entente » et dépensant beaucoup d'ingéniosité pour aboutir à ce que M. Thiers appelait des « chinoiseries ». Les efforts du gouvernement tendaient à l'établissement, dans les grandes lignes, d'une constitution républicaine; ceux de la commission tendaient au rejet de toute solution définitive qui engagerait l'avenir et écarterait, dès à présent, tout espoir de restauration monarchique.

Ces dissentiments avaient leur contre-coup à Berlin; ils compromettaient le succès des négociations entamées en vue d'une libération prochaine du territoire. L'empereur d'Allemagne s'en montrait préoccupé, et le prince de Bismarck, qui ne partageait pas les craintes de son souverain, ne parvenait pas à les apaiser.

Toutes les impressions produites en Allemagne par les événements de notre politique intérieure sont fidèlement notées par M. de Gontaut dans la correspondance très active qu'il échangeait alors avec son gouvernement, et c'est ce qui fait l'intérêt particulier de cette correspondance. L'excellente situation que notre ambassadeur s'était acquise à Berlin par son tact et sa dignité, les relations qu'il entretenait avec la cour le mettaient à même de recueillir bien des confidences, telles que celles du comte de Redern, grand chambellan et

ami de l'Empereur, ou d'avoir avec ce dernier des conversations intéressantes et significatives.

« Peu de moments après son entrée chez moi, écrivait-il, le 1er février, à M. Thiers, [le comte de Redern] a abordé la question de la situation intérieure de la France. A ses yeux, ce qui équivaut à dire aux yeux du Roi, la prolongation de l'occupation serait très utile pour empêcher les agitations révolutionnaires. Celles-ci se produiraient très probablement après le départ des troupes prussiennes.

« Je saisissais là le motif de l'opposition du Roi à la négociation relative aux garanties financières et je retrouvais en même temps l'opinion que le comte d'Arnim m'avait manifestée il y a huit ou dix mois. Je l'avais combattue alors, tout en ne lui refusant pas à part moi une certaine valeur; à plus forte raison l'ai-je combattue aujourd'hui que je ne la trouve plus fondée.

« J'ai dit au comte de Redern que je le croyais mal informé; que la paix intérieure avait fait des progrès très sensibles depuis ces derniers mois; que tout ce qui se passait en France le prouvait; que la ponctualité, bien plus, l'anticipation du paiement de l'indemnité prouvaient irréfragablement que l'ordre et la paix se consolidaient en France; car, s'il en était autrement, il n'y aurait ni travail, ni transaction d'aucune sorte, point d'argent par conséquent; qu'à Berlin, chaque fois que j'avais eu des entretiens sur l'occupation de notre territoire par les troupes allemandes, on était tombé d'accord avec moi sur les dangers que finirait par amener la présence prolongée de ces troupes en France; que pour moi donc et pour tous ceux qui désiraient la paix, le retrait prochain du corps d'occupation en serait la garantie la plus assurée. J'ai rappelé d'ailleurs au comte de Redern que, suivant les termes mêmes du traité de paix, l'occupation, très spécialement celle des six derniers départements et de Belfort, avait été

demandée par l'Allemagne et acceptée par la France, à titre de *gage du paiement de l'indemnité*, mais qu'elle n'avait pas un autre but.

« Le comte de Redern n'a pas contredit ces appréciations, loin de là. Mais il est revenu sur les immenses périls que ferait courir à toute l'Europe le triomphe de la gauche en France et de Gambetta, et il m'a exprimé avec chaleur l'espoir que l'accord se ferait entre M. Thiers et la droite. Il a été jusqu'à me dire : « C'est le vif désir du Roi, et « croyez bien que si cela s'arrange, il n'y aura pas de difficultés « de sa part sur le retrait des troupes. » Je lui ai répondu que les espérances sur ce point étaient très fondées.

« En politique, ai-je ajouté, il ne faut pas se servir légè- « rement du mot *certitude;* mais les tendances vers une con- « ciliation sont trop marquées depuis quelques semaines, « elles s'accentuent trop tous les jours, elles sont trop « nécessaires et trop raisonnables pour qu'il ne soit pas tout « à fait conforme à la logique de dire : l'entente se fera. « — Tant mieux, a répondu le comte de Redern; mais je « vous le dis avec assurance : *Tout dépend de M. Thiers.* « *L'entente de l'Allemagne avec la France est entre ses* « *mains.* »

« J'avais sur mon bureau vos deux dernières lettres. Je n'hésitai pas, pour encourager ses espérances et pour lui prouver qu'il devait avoir confiance en vous, à lui proposer de les lui lire. Il accepta avec reconnaissance, et me rappelant que l'an dernier je lui en avais déjà lu une très intéressante et très bonne, il ajouta qu'il l'avait fait connaître au Roi. Je lui lus ce que vous m'avez écrit touchant votre volonté ferme d'accomplir loyalement, strictement tous les engagements que la France avait contractés, « de payer tout jusqu'au dernier sou et ensuite d'assurer la paix, » vos désirs de conciliation et votre conviction « que l'entente s'établirait et que vous aboutiriez à un accord avec la commission des Trente. » Je lui donnai encore lec-

ture des assurances que vous me donniez de l'existence absolue de l'ordre matériel et du rétablissement de l'ordre moral, fondé sur le besoin éprouvé par le pays, de repos, de calme, de travail; de la décroissance de plus en plus rapide des chances de Gambetta, etc., etc.; enfin, voulant lui donner de vous une connaissance exacte et approfondie, je terminai par ces mots qui sont les derniers de votre lettre du 20 janvier : « Je serai bien heureux de retrouver le repos « après l'honneur d'avoir libéré notre sol et rétabli l'équi- « libre financier. Du reste, comptez que je ferai mon devoir « jusqu'au bout, et que de tous les conservateurs, je serai « toujours le plus solide et le plus dévoué. »

Le comte de Redern parut très impressionné de ce langage; reconnaissant de mon témoignage de confiance et convaincu, avec raison, que des lettres confidentielles et privées lui révélaient exactement, véritablement, toutes vos pensées, il me dit : « Avant deux jours, le Roi aura con- « naissance de ce que vous m'avez lu. »

« Le comte de Redern a tenu sa promesse. Il y avait hier soir grand bal à l'Opéra; la famille impériale, le corps diplomatique, toute la cour y assistaient. Au milieu du bal l'Empereur est venu faire une visite aux ambassadeurs et aux ministres dans les loges qui leur avaient été réservées, et il est resté là une dizaine de minutes. Au moment de sortir, l'Empereur s'approcha de moi, et, avec beaucoup de bonne grâce et un air de satisfaction visible, il me dit :

« Le comte de Redern m'a parlé de deux lettres de « M. Thiers que vous avez bien voulu lui communiquer et « m'a rapporté ce qui s'y trouvait. C'est excellent, j'en « suis charmé. — Oui, Sire, ai-je répondu, M. le comte de « Redern est venu me voir, et la conversation étant venue « à tomber sur nos relations mutuelles, afin de lui prouver « quels étaient les vrais sentiments de M. Thiers, quelles « étaient ses intentions, le fond même de sa pensée, j'ai « cru ne pouvoir rien faire de plus simple et de plus net à la

« fois que de lui lire deux lettres que j'avais là, qui ont été « écrites pour moi seul et n'étaient pas destinées assuré- « ment à être montrées. Il a donc vu combien j'avais raison « en soutenant que le gouvernement ne visait qu'à deux « choses, le rétablissement de l'ordre, la paix; en répon- « dant, si cela pouvait être nécessaire, des sentiments con- « servateurs de M. Thiers et en disant qu'on devait avoir « toute confiance en lui. — Certainement, reprit l'Empe- « reur; mais ce n'est pas d'aujourd'hui que je rends justice « à M. Thiers, à ses grands talents, aux efforts qu'il a « déployés pour venir à bout du désordre, à la direction « qu'il a imprimée aux affaires en général. »

« Je rappelai au Roi à peu près ce que j'avais dit au comte de Redern, l'assurant qu'il n'y avait pas de crainte sérieuse en France pour l'ordre matériel, que l'accord était près de se faire entre la commission des Trente et vous, et que j'avais confiance, non seulement pour le présent, mais pour l'avenir; qu'à la vérité, nous pourrions encore avoir quelques embarras, mais qu'il n'y avait pas de pays (le Roi le savait aussi bien que moi) qui n'eût ses difficultés intérieures, ce dont il convint en souriant.

« Aujourd'hui même, Sire, j'ai annoncé à votre gouver- « nement un nouveau paiement de cent cinquante mil- « lions pour le commencement de mars. — C'est merveil- « leux! s'écria l'Empereur. — Au commencement de mai, « je pense, quatre milliards seront intégralement payés, « et alors nous pourrons entamer le paiement du cinquième « milliard ou bien nous entendre avec le gouvernement de « Votre Majesté sur les garanties financières qu'il dépend « de lui, d'ailleurs, d'accepter. — Nous verrons alors, « dit le Roi, toujours sur un ton de grande cordialité; il « faut régler chaque chose en son temps. »

« Cette dernière parole m'avertissait que l'Empereur ne désirait pas dès aujourd'hui aborder cette question. L'inopportunité du moment, le manque d'instructions

de votre part sur ce point, enfin la volonté de ne pas avoir l'air d'y attacher une trop grande importance, tout me décida à ne point insister.

« En résumé, l'Empereur m'en avait dit assez pour me faire voir que j'avais été bien renseigné quand on me disait que les objections au règlement prochain de la question des garanties financières venaient de lui; mais je le laissai favorablement impressionné sur l'état des choses en France et sur une prochaine entente entre tous les conservateurs, enfin confiant envers vous.

« J'ai revu ce matin le Roi à une vente de charité (c'est un vrai journal que je vous transmets). Je lui ai parlé des impressions que m'avaient laissées la fête de la veille au soir et les témoignages de respect, d'affection qui lui étaient offerts par une foule nombreuse et de presque toutes les conditions qui se pressait dans le théâtre. « C'est un spectacle auquel on ne pourrait assister partout, « ai-je ajouté; il est bien évident que ce pays est monarchique « encore. — *Encore!!!* Vous avez raison de dire ce mot, « me répondit le Roi avec un sourire mélancolique; car les « choses marchent vite de notre temps. Que sera l'avenir? »

« En quittant le Roi, j'ai rencontré de nouveau le comte de Redern qui m'a réitéré, *au nom du Roi*, tout ce qu'il m'avait dit et ce que Sa Majesté m'avait dit elle-même. Le grand chambellan, très frappé de vos lettres, a fait valoir auprès du Roi les services éminents que vous avez rendus au rétablissement de l'ordre et de notre prospérité intérieure, et tous les deux ont été parfaitement d'accord sur ce point. L'Empereur comprend très bien aussi les efforts que vous faites pour réorganiser des forces militaires imposantes; il dit que vous en avez besoin pour maintenir l'ordre en France.

« J'ai cru devoir relever, en passant, cette assertion qui paraît une préoccupation fixe chez l'Empereur. J'ai donc répété que sans doute nous devions avoir certaines

forces pour parer aux éventualités de l'intérieur, mais que les périls de ce côté devenaient chaque jour moins menaçants; que notre situation de grande puissance nous commandait d'avoir une armée, non point en vue de prendre l'offensive (ce qui était à cent lieues de notre pensée), mais pour être sur un pied de défensive respectable, chose d'autant plus naturelle que toutes les puissances de l'Europe créaient d'immenses armées. « Je vous comprends, « m'a répondu le comte de Redern; il faut en convenir, « c'est une calamité que ces armements si considérables « faits de tous les côtés. On en a parlé ici dans l'entrevue; « mais personne ne s'est soucié de désarmer et de se trouver « peut-être en infériorité vis-à-vis de ses voisins; chacun a « déclaré qu'il voulait *balayer lui-même le devant de sa « maison!* »

« J'ai raconté au comte de Redern ma conversation de la veille avec le Roi, et je lui ai dit ma satisfaction des bonnes dispositions dans lesquelles j'avais trouvé Sa Majesté. « Puis- « que nous nous ouvrons si franchement l'un à l'autre, ai-je « continué, il y a eu dans le langage de Sa Majesté un mot « qui n'a pas très bien sonné à mes oreilles : *Il faut régler « chaque chose en son temps*, m'a-t-il dit, quand j'ai touché, « très légèrement il est vrai, la question des *garanties*. « Ce mot accuse chez le Roi un reste de défiance qui n'est « pas vraiment fondé, et je m'en rapporte à vous pour le « combattre. Il faut faire tout au monde pour détruire « de part et d'autre la défiance. Ne savez-vous pas que « chez nous, dans notre pays même, il nous faut aussi la « combattre? Ainsi, que de gens de France m'écrivent que « vous nous attaquerez de nouveau quand nous vous « aurons payé le solde de l'indemnité de guerre! »

M. de Redern se récria : « Vous attaquer de nouveau? « Mais pourquoi? Où serait notre intérêt à le faire? Non, « non, n'en croyez rien! — Je suis persuadé également, repris- « je, que ce sont là de fausses et mauvaises inspirations qui

« dictent ces propos; le gouvernement n'en croit rien. Mais « je veux vous prouver par là que, de part et d'autre, il « existe encore des défiances que nous devons nous appli- « quer également, par de bons procédés, à faire dispa- « raître. C'est notre travail de chaque jour; ce sera le vôtre « aussi, j'en suis convaincu. »

« Il abonda tout à fait dans le même sens.

« En nous séparant, le comte de Redern me dit : « Quand « vous aurez quelque chose que vous voudrez faire arriver « au Roi, servez-vous de moi, n'hésitez pas à le faire. » Et il saisit cette occasion pour me rapporter des choses flatteuses que son maître lui avait dites sur mon compte, et que je vous redirais d'autant moins qu'il convient toujours, en pareille matière, de faire une place aux politesses et aux banalités que des gens bien élevés échangent entre eux, si elles ne devaient, je crois, vous indiquer dans une certaine mesure que la situation qui m'est faite par la bienveillance du Roi peut amener entre lui et moi des rapprochements utiles au but que nous poursuivons en commun, par conséquent, au bien de notre pays.

« L'Empereur lui aurait dit, entre autres choses, que d'avoir accepté la mission que je remplissais, après les événements de la guerre, et lorsque le système qui existait en France n'était pas celui qu'indiquaient mes opinions, lui inspirait une double confiance en moi, qu'il avait foi dans tout ce que je lui disais. L'Empereur a raison, si je ne m'abuse, de me croire un homme d'honneur; mais je ne me dissimule pas que cette bonne opinion accroît les délicatesses de ma situation auprès de lui.

« Il y a huit jours, Bleichrœder me parlait des défiances que l'Empereur concevait au sujet de notre avenir, et il m'engageait, quand je le rencontrerais, à lui parler de ces choses et à le rassurer. Je crois bien qu'il n'aurait pas osé me donner ce conseil s'il n'y avait été pour le moins autorisé par son patron. Mais ce dernier est très ombrageux, et,

sans renoncer à suivre dans l'occasion l'indication donnée, il me parut prudent de lui répondre que, dans un pays aussi constitutionnel que la Prusse l'était ou le devenait, c'était avec le ministre des affaires étrangères qu'on s'entretenait ordinairement des choses de la politique; que j'avais cru et que je croyais encore plus convenable de m'en tenir à cet usage, ce qui ne m'empêcherait pas assurément de suivre Sa Majesté sur le terrain où elle voudrait bien m'appeler et de profiter des occasions qu'elle m'offrirait elle-même.

« Je vous prie de m'envoyer vos instructions. Peut-être devrai-je saisir un peu plus tard l'occasion de parler au Roi quand je saurai ce que vous désirez. Mais n'aurais-je pas besoin, en même temps, de connaître vos pensées sur l'avenir de l'Assemblée actuelle, sur l'époque de sa dissolution, etc., etc.? En un mot, il me semble nécessaire, pour la bonne conduite des négociations que je pourrais être appelé à entreprendre, pour ma propre direction, que vous vouliez bien me parler à cœur ouvert.

« Voilà une bien longue lettre. Il est plus de trois heures du matin, et je veux faire partir notre courrier par le premier train de dimanche. Je ne vous dirai pas combien il est dur d'avoir à traiter si souvent de toutes les expiations de cette malheureuse guerre, à rassurer sur notre situation intérieure, à donner des espérances d'ordre et de calme à des ennemis peu généreux, mais puissants et très ombrageux. Je n'en dirai rien parce que personne ne ressent plus que vous ces douleurs; votre courage est un bon stimulant pour le mien.

« Adieu, cher M. le Président; j'espère, en vous écrivant, que toutes vos prévisions de conciliation et de paix sont réalisées. L'amendement Delacour me paraît très satisfaisant quant au fond; j'espère, si vous y attachez du prix surtout, qu'il aura été la base de l'entente (1). »

(1) Les discussions entre M. Thiers et la commission des Trente

« ... Je dois vous dire, écrivait encore M. de Gontaut à M. Thiers, le 6 février, que je recueille de presque tous les côtés cette opinion ou cette crainte, que l'évacuation sera le signal d'agitations révolutionnaires en France. Je n'ai pas besoin de vous dire que je combats ces appréhensions de toutes mes forces, et j'espère bien n'être pas démenti par les événements. Ces craintes sont *en partie* sincères; il est très possible aussi qu'elles soient colportées dans des vues intéressées, c'est-à-dire pour avoir une raison, sinon

portaient sur deux points : l'organisation de la responsabilité ministérielle et l'élaboration des lois constitutionnelles. On était alors au plus fort des débats sur la première de ces questions. Pour éviter qu'une crise ministérielle se transformât en crise présidentielle, la majorité de la commission tendait à mettre la personne du président de la République à couvert des interpellations parlementaires, et, par conséquent, à supprimer, ou, tout au moins, limiter son intervention à la tribune de l'Assemblée. L'amendement proposé par M. Delacour, qui faisait partie de la minorité républicaine de la commission, était une des combinaisons imaginées pour résoudre le problème. M. Thiers paraissait disposé à l'accepter comme limite extrême des concessions qu'il consentait à faire. Proposé dans la séance de la commission du 25 janvier, il était ainsi conçu : « Le président de la République pourra être entendu dans les interpellations qui auront pour objet des actes engageant la politique générale du gouvernement, soit au dehors, soit au dedans, lorsqu'ils auront été délibérés en conseil des ministres et contresignés par le vice-président du Conseil. » Il fut repoussé, le 27 janvier, par 16 voix contre 10.

L'accord entre M. Thiers et la commission eut enfin lieu comme il suit :

Si l'interpellation se rapporte à la politique extérieure, le président a toujours le droit d'être entendu par l'Assemblée.

Si l'interpellation a trait à la politique intérieure, ce droit est subordonné à une déclaration du Conseil des ministres faite avant l'ouverture de la discussion et portant que les questions soulevées se rattachent à la politique générale du gouvernement et engagent la responsabilité du président.

Avant d'user de son droit, le président informe l'Assemblée, par un message, de son intention d'être entendu. Celle-ci suspend alors la discussion. Le président est entendu le lendemain, à moins qu'un vote spécial ne décide qu'il le sera le jour même. La séance est levée après son discours et la discussion reprise, hors sa présence, ultérieurement.

de ne pas exécuter le traité, du moins d'évacuer le plus tard possible. J'observe attentivement ce point-là.

« Je crois très désirable de voir enfin se conclure l'entente entre vous et la commission des Trente. Cela ferait ici la meilleure impression. Je ne me permets de juger personne. Je veux dire seulement que la lenteur apportée à la solution est fâcheuse. Quelle qu'en soit la cause, elle est regrettable. Vous dites qu'on vous fait des « tracasseries ». Je les blâme et je voudrais plus de largeur dans les vues. Mais puisque je fais à chacun sa part, je répéterai que l'affectation de la gauche de vous être seule dévouée, de vous servir, d'aller vous rendre compte de ce qu'elle fait, en un mot, de sembler prendre le mot d'ordre chez vous, est pitoyable et ne peut que produire ici un très fâcheux effet. Ce qu'il y aurait d'étonnant, c'est que les gouvernements étrangers, le gouvernement allemand en particulier, ne fussent pas frappés de vous voir appuyé par tous les journaux qui sont les défenseurs ardents des révolutionnaires. Au reste, presque tous les journaux, à quelque parti qu'ils appartiennent, soutiennent, selon moi, une polémique déplorable... »

M. de Gontaut ne se contentait pas de presser M. Thiers de se rapprocher de la droite. Il prêchait aussi ses amis politiques et leur demandait instamment de se montrer accommodants, de faire des sacrifices sur des points qui n'avaient pas une importance capitale, de ménager l'amour-propre de M. Thiers, dont on appréciait à l'étranger les qualités d'homme d'Etat et dont on désirait, pour le moment du moins, le maintien au pouvoir. C'est dans ce sens qu'il adressait, le 13 février, à un député royaliste de Maine-et-Loire, M. de Cumont, la lettre suivante :

« Mon cher ami,

« Je n'ai pas besoin de vous dire, je pense, avec quel intérêt et avec quelles anxiétés je suis d'ici le travail de la

commission des Trente. Je suis heureux et rassuré de vous y voir figurer; mais laissez-moi vous faire part de mes impressions, car il ne sera pas inutile de les connaître à cause du lieu où je me trouve.

« Vous êtes en train de perdre le terrain que vous aviez gagné pendant les quatre derniers mois.

« Dans le gouvernement allemand, comme dans la plupart des gouvernements étrangers peu sympathiques à la proclamation de la république, même conservatrice, on avait applaudi à votre résolution de faire dominer les influences conservatrices dans la direction des affaires, et à la fermeté dont vous avez fait preuve pour maintenir le gouvernement sur ce terrain. On redoutait les menées de la gauche et l'empire que ses adroites flatteries pouvaient exercer sur le Président; on voyait d'un œil très favorable l'union de M. Thiers avec la droite. Mais la politique étrangère de M. Thiers, ses efforts pour ramener l'ordre à l'intérieur, pour reconstituer les finances et même l'armée, ont inspiré une sympathie réelle pour lui, voire même une admiration sincère et, en résumé, une grande confiance pour sa personne. On n'est donc pas disposé à approuver tout ce qui paraît destiné à amoindrir sa personnalité, à diminuer des pouvoirs dont on s'accorde à louer l'usage qu'il a fait jusqu'à présent, encore moins ce qui pourrait l'amener à se démettre de la présidence. Sans doute, si les étrangers se préoccupaient de nos affaires dans le même esprit, avec le même intérêt, au même point de vue que nous, le jugement général qu'ils en portent pourrait bien être modifié; mais ils ne jugent que sur l'ensemble; ils sont frappés surtout de la ponctualité qui préside aux immenses paiements de l'indemnité de guerre, sans avoir provoqué de crise monétaire même; ils voient les progrès de l'ordre matériel, la réorganisation des services qu'avaient compromis la guerre étrangère et la guerre civile, et ils attribuent le

mérite de toutes ces choses au Président presque exclusivement. Ils ne comprennent donc pas les longues et subtiles discussions de la commission des Trente; ils s'étonnent qu'on attache autant de prix à établir des institutions normales, pondérées, pour une situation et des circonstances anormales et évidemment transitoires; ils commencent à s'inquiéter de ces dissidences prolongées dont ils ne saisissent pas l'importance; ils en redoutent les effets au point de vue de la paix intérieure, et ils accusent la majorité de la commission, c'est-à-dire la droite, d'entraver l'accord si désiré par eux entre les conservateurs et M. Thiers.

« Je ne dis pas qu'ils aient complètement raison, qu'ils embrassent tous les côtés de notre situation; je vous mets seulement au courant de leurs appréciations. Ce n'est pas à vous que j'apprendrai leur valeur et la nécessité d'en tenir compte.

« Vous croirez sans peine que je cherche toujours dans mes conversations à redresser les jugements erronés, à mettre en lumière les bonnes intentions ainsi que les périls qui échappent aux regards des étrangers; vous comprendrez aussi toute la réserve que je dois apporter à mes paroles. L'un des buts les plus importants de ma mission, c'est de rassurer l'Allemagne, non pas seulement sur l'acquittement de sa créance, mais encore sur l'apaisement des esprits, qui a pour conséquence la reprise des affaires, sur le retour de la tranquillité en France, au moins de faire saisir tous les motifs de l'espérance que nous avons d'arriver à la jouissance de ces biens. Ne rendez pas ma tâche plus difficile qu'elle ne l'est et ne le sera en tout état de cause; tenez pour certain que toutes ces concessions marchandées, cette humeur manifestée de tous les côtés, la prolongation et l'accentuation du désaccord, dans les dernières séances de la commission particulièrement, produisent ici un effet fâcheux dont nous ne pouvons

manquer de subir le contre-coup dans les négociations relatives à la libération du territoire.

« Une grosse question va être débattue ces jours-ci au Reischtag, la réforme du budget militaire que le gouvernement veut augmenter. Jusqu'ici on croit que le projet soulèvera des objections, qu'il suscitera du mécontentement; en un mot, les dépenses proposées pourront bien n'être pas votées; il en sera tout autrement si les divisions et, par suite, des agitations règnent en France.

« Mettez donc une grande prudence et beaucoup de modération dans vos résolutions. Je vous le répète : je ne prétends pas que mes appréciations doivent dominer exclusivement, mais je vous les donne pour un élément important de vos décisions. Je sais ce que vous craignez, je comprends ce que vous désirez, je pèse la responsabilité que vous avez à porter vous aussi en votre qualité de député, et de si loin je ne me pose pas en juge absolu de ce que vous devez faire. Mais j'observe que depuis la rentrée de la Chambre, ce que vous avez considéré comme la chose essentielle, la rupture du gouvernement avec les radicaux, le discours de M. Dufaure vous l'a donné. N'en perdez pas les fruits. Vous vouliez avec juste raison organiser une responsabilité ministérielle sérieuse; puis l'Assemblée avait décidé qu'elle s'occuperait en même temps de régler les attributions des pouvoirs publics. Or, il est impossible de se soustraire à l'entière exécution des engagements pris. Que vous ne cédiez pas sur tous les points, vous aurez raison; mais considérez les circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous sommes, n'abandonnez pas le principal pour l'accessoire. D'ailleurs, nous ne sommes que trop certains de la réponse qu'il y a à faire à cette question : que pouvons-nous faire d'autre à l'heure présente?

« Vous ne doutez pas de mes opinions et de mes sentiments, mon cher ami. Vous n'ignorez pas que je reste uni

à vous dans les fonctions que j'ai accceptées, j'ose dire, par dévouement pour notre pays. Quand j'ai redouté les entraînements de M. Thiers vers la gauche, je l'ai averti en toute franchise, — et, peut-être, mes avertissements n'ont-ils pas été inutiles. Aujourd'hui ce sont mes amis que je préviens au nom d'intérêts que je suis plus à même qu'eux de juger... »

La nécessité de l'entente était également reconnue par les deux parties en présence. M. de Rémusat y insistait dans une lettre à M. de Gontaut, datée du 16 février :

« ... M. de Bismarck n'est pas mal disposé pour nous; il continue d'écrire à M. de Manteuffel des lettres où il témoigne le désir de se débarrasser prochainement de l'occupation de la France. Cette affaire, la première de toutes, est toujours en bonne voie, et je ne vois qu'un accident ou une faute imprévue qui pourrait venir en entraver la marche.

« On est ici bien averti sous ce rapport. L'Assemblée sait mieux la responsabilité qui s'attacherait à elle si, par des exigences secondaires, elle compromettait l'œuvre principale et affaiblissait la confiance dans le gouvernement, confiance qui est son unique force au dedans comme au dehors. Qu'on doute un moment de la solidité du gouvernement de M. Thiers, et tout est perdu. Il est d'ailleurs dans une disposition excellente, sereine et conciliante. Nous sentons tous la nécessité d'éviter les dissidences et de ne pas ériger surtout les dissidences en rupture. »

Les bonnes dispositions du prince de Bismarck n'étaient pas, comme on l'a vu, partagées par l'Empereur. Le Chancelier travaillait à calmer ses craintes, à vaincre ses irrésolutions; mais il fallait du temps et de la patience. Chaque fois qu'il sortait de chez le souverain, au dire de M. de Bleichrœder, il était dans un grand état de fatigue et d'énervement, à cause

des efforts très souvent infructueux qu'il faisait pour le convaincre.

Aussi M. Thiers et M. de Rémusat fondaient-ils grand espoir sur les bonnes relations de l'Empereur avec M. de Gontaut. Le Président l'invitait à ne pas laisser échapper les occasions d'agir utilement sur lui.

« C'est quand vous verrez le Roi en tête à tête, que votre parole si persuasive aura tout son effet (1). »

« Il y a bon parti à tirer de l'entretien que vous avez eu avec l'Empereur, écrivait, de son côté, M. de Rémusat, et permettez-moi aussi de vous féliciter du tact, de l'à-propos, de la mesure et de la netteté avec lesquels vous avez conduit cette conversation, à mes yeux, d'une grande importance... Je ne regrette qu'une chose, c'est que vous ne puissiez avoir une conversation analogue avec le prince de Bismarck... Si le succès répond à nos vœux, vous aurez dans ce succès votre bonne part... »

Un autre obstacle à l'aboutissement des négociations était le mauvais vouloir de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, le comte d'Arnim. Il tardait à transmettre au prince de Bismarck ou ne lui transmettait qu'infidèlement les propositions de M. Thiers. Le Chancelier s'étonnait et s'irritait de ces len-

(1) M. Thiers allait jusqu'à proposer à M. de Gontaut une démarche qui parut à celui-ci être « un peu du domaine de la fantaisie » : c'était à propos du bruit qui courait que Belfort ne serait jamais rendu à la France.

« Je rumine dans ma tête toutes les manières de s'y prendre pour se tirer de là, et j'en ai imaginé une que je vous soumets et qu'il ne faudra employer que lorsque l'on sera plus près des événements, mais avant d'avoir payé le troisième milliard : ce serait d'aller chez le Roi, de s'adresser à son honneur de roi, au nom de votre honneur de gentilhomme, et de lui dire : « Sire, vous êtes mieux qu'un grand roi, « vous êtes un honnête homme; je suis un honnête homme aussi. « Eh bien, est-ce que je tromperais mon pays en lui disant qu'il peut « payer, et que, son argent donné, on lui rendra son territoire, tout « son territoire? » Et je suis sûr que l'accent d'un honnête homme comme vous sera tout puissant aussi, et qu'en ayant la parole du Roi lui-même donnée à un parfait honnête homme, on pourra livrer la substance de notre pays pour avoir son territoire. Vous voyez que ma confiance en vous est absolue... »

teurs, jusqu'au jour où, découvrant le double jeu du comte d'Arnim, il se décidait à pousser lui-même activement les négociations par l'intermédiaire du général de Manteuffel et du comte de Saint-Vallier, commissaire du gouvernement français à Nancy près du commandant en chef du corps d'occupation.

A travers toutes ces difficultés, des vues avaient cependant pu être échangées entre le prince de Bismarck et le président de la République. L'état de la question était le suivant :

Après le paiement du quatrième milliard, que la France était prête à accomplir au mois de mai, l'Allemagne était tenue d'évacuer les Vosges et les Ardennes. Mais comme la convention du 29 juin n'avait stipulé formellement aucune réduction proportionnelle de l'effectif du corps d'occupation (1), il en résultait que les troupes logées dans les Vosges et les Ardennes viendraient se joindre à celles qui étaient déjà installées en Meurthe-et-Moselle et dans la Meuse, et qu'ainsi ces deux départements supporteraient à eux seuls le poids écrasant d'une armée de cinquante mille hommes.

C'était une mesure inacceptable, et que le général de Manteuffel lui-même déconseillait à son gouvernement. M. Thiers proposait donc une autre solution. Il était en mesure de promettre l'entier acquittement du cinquième et dernier milliard de l'indemnité pour le 1er septembre 1873. L'évacuation totale était alors de droit. Il offrait de retarder celle des Vosges et des Ardennes, mais, en récompense de cette prolongation d'occupation partielle, on anticiperait d'un temps égal sur l'évacuation totale.

« Nous aurons attendu mai et juin, écrivait-il, le 23 février, au comte de Saint-Vallier, pour les départements des Vosges et des Ardennes, et on anticipera de deux mois, juillet et août, pour l'évacuation des deux départements de Meuse, Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Belfort (2). »

(1) Dans l'article 6 de la dite convention, cette réduction n'était envisagée que comme une possibilité. Elle n'était pas promise par l'Allemagne. (Cf. p. 141, note 1)

(2) La question de Belfort était destinée à soulever des difficultés. Le bruit courait qu'après le paiement entier de la dette, les Alle-

Vers l'époque où cette lettre était écrite, le principal obstacle aux négociations semblait en voie de disparaître. Le 19 février, M. Thiers et la commission des Trente s'étaient mis d'accord sur les termes du rapport à présenter à l'Assemblée, et le 21 février, le duc de Broglie en donnait lecture à celle-ci. La transaction intervenue réservait pour l'avenir les questions de principe et de forme de gouvernement. La discussion s'ouvrit en séance publique, le 27 février, et se termina le 13 mars par le vote du projet de loi auquel M. Thiers et la commission avaient fini par se rallier (1).

Le président de la République, dans une lettre à M. de Gontaut datée du 20 février, se félicitait de son rapprochement avec la droite :

« Nos affaires vont très bien. Hier, nous sommes enfin tombés d'accord avec les Trente, et le rapport sera déposé demain... La principale pierre qui se trouvait en travers de votre route est écartée et j'espère que le char de la négocia-

mands prendraient un prétexte pour refuser Belfort et nous faire la guerre. M. Thiers ne croyait pas à cette « infamie ». « Mais je me comporte, disait-il, comme Fontenelle, à qui on demandait s'il croyait aux revenants et qui disait qu'il n'y croyait pas, mais qu'il en avait peur. » On verra la place importante que Belfort a tenue jusqu'à la fin dans les négociations. C'est à ce sujet que M. Thiers proposait à M. de Gontaut cette visite à l'Empereur dont il a été question dans une note précédente.

(1) On sait que la majorité qui vota cette transaction était formée du centre droit presque tout entier uni au centre gauche et que presque toute la droite, — extrême droite et droite modérée, — et la gauche la repoussèrent. La majorité comprenait 407 voix et la minorité 225. Les propositions des Trente paraissaient aux membres de la droite impliquer, à tort ou à raison, le reniement de leurs principes, et c'est pourquoi ils les rejetèrent; « mais ces propositions une fois votées, leur concours, précédemment acquis à toutes les mesures salutaires, n'aurait point fait défaut à une entente sérieuse et durable entre M. Thiers et les conservateurs. Malheureusement, au lieu de se raffermir, l'accord à peine formé se brisa. Il avait été conclu en mars; en avril, l'Assemblée, selon sa coutume, prit de courtes vacances; quand elle revint en mai, à la suite d'élections complémentaires à Paris et à Lyon, notre dissentiment avec M. Thiers se réveilla et ne tarda pas à s'envenimer. » (Vicomte DE MEAUX, *Souvenirs politiques*, p. 91).

tion marchera. Vous pouvez dire au Roi que ses vœux sont satisfaits, et qu'un calme durable régnera dans nos affaires et, par contre-coup, dans les siennes. »

Le char de la négociation n'allait pas tarder, en effet, à se mettre en marche avec assez de rapidité, bien que l'Empereur persistât encore pour quelque temps dans ses inquiétudes et son indécision.]

Le 25 février (1), j'avais eu l'honneur de rencontrer le Roi à une soirée et j'avais saisi cette occasion, très courte d'ailleurs, de l'entretenir de nos affaires. Le lendemain, j'allai chez le grand chambellan et j'eus avec lui une conversation dont j'adressai à M. Thiers un compte rendu que je reproduis ici d'après mes notes :

J'ai rapporté au grand chambellan ma conversation de la veille avec l'Empereur; je l'ai prié de revenir avec son maître sur les sujets qui avaient été plutôt effleurés qu'approfondis entre nous. Je lui ai fait partager ma satisfaction de l'accord intervenu entre M. Thiers et la commission des Trente, en lui rappelant que je n'en avais jamais douté, mais que je le croyais essentiel pour notre pays, auquel il assurait la paix intérieure. Cette entente entre la majorité conservatrice et le Président devait calmer les craintes du Roi sur notre situation, et j'espérais qu'elle déciderait Sa Majesté à se montrer facile sur les garanties financières, et, en tout cas, sur une évacuation rapprochée et complète du territoire français. Je lui donnai lecture de la dernière lettre de M. Thiers, afin d'accroître l'autorité de mes assertions, et cela parut lui faire grand plaisir. Mais le comte de Redern insista de nouveau sur le sentiment qui poussait le Roi à retarder autant qu'il le pourrait le retrait de ses troupes, c'est-à-dire la crainte que les agitations révolutionnaires n'éclatassent aussitôt après leur départ. Je m'efforçai de prouver

(1) Nous reprenons ici le texte de M. de Gontaut.

au grand chambellan que, bien loin d'atteindre le but que se proposait le Roi, la prolongation du séjour des troupes allemandes en France ne ferait que provoquer ces agitations qu'il redoutait tant.

« L'occupation prolongée, lui dis-je, doit nécessairement engendrer chez nous des mécontentements qui pourraient pousser aux conflits dans des circonstances données. On attend en France l'application de cette partie du traité qui prévoit la substitution des garanties financières à l'occupation territoriale après le paiement du quatrième milliard. Sans doute, nous sommes en mesure de payer comptant la plus grande partie du cinquième milliard; si nous retardons cette opération, c'est dans le but d'éviter une crise monétaire qui affecterait toute l'Europe, c'est-à-dire l'Allemagne aussi bien que la France. Voudrait-on la provoquer? Voudrait-on ne pas tenir compte de l'exactitude des paiements de cette immense indemnité, en prolongeant une occupation qui — ne l'oubliez pas — n'a jamais été considérée dans nos deux pays qu'à titre de garantie de paiement? Nous ne pourrions répondre, en ce cas, de mécontentements se faisant jour probablement à la tribune même de l'Assemblée, et capables de compromettre par là des rapports pacifiques que nous voulons établir et conserver entre la France et l'Allemagne. Vous voyez donc que la prolongation de l'occupation aurait précisément des résultats tout opposés à ceux que désire l'Empereur. »

Je lui exposai alors, en peu de mots, le plan proposé par M. Thiers au comte d'Arnim, et qui consiste à opérer en une fois le retrait des troupes allemandes, *un peu au delà* du terme de l'acquittement complet du quatrième milliard, c'est-à-dire vers la mi-juillet, et *avant* l'acquittement intégral du cinquième milliard. Le comte de Redern a paru frappé de mes raisons; il m'a demandé de lui répéter à quelle époque nous désirions que le terr-

toire fût évacué. Je lui répondis que le mois de juillet me semblait une époque assez avancée pour garantir pleinement les créances non acquittées encore sur le dernier milliard, et propre, en même temps, à satisfaire la France qui faisait montre assurément de bonne volonté en ne réclamant pas, avant cette même époque de juillet, l'évacuation des deux départements qui nous était due après l'acquittement du quatrième milliard. Le grand chambellan me promit d'en parler au Roi, appuyant lui-même sur les motifs que je lui avais exposés et qui lui paraissaient fort justes. « Mais, ajouta-t-il, ne vous attendez pas à ce que le Roi se laisse persuader tout de suite; il faut laisser à ces bonnes raisons le temps de mûrir dans son esprit; et cela arrivera, j'en ai la confiance. »

Le soir de ce même jour, je rencontrai le comte de Redern; il avait vu dans la journée le Roi et lui avait parlé de l'entretien dont Sa Majesté m'avait honoré la veille. « Mais le Roi n'a à peu près rien répondu, me dit le comte, et cela ne m'étonne pas du tout; car le prince de Bismarck lui-même se plaint des difficultés qu'il éprouve pour le convaincre. »

Deux jours après, c'est-à-dire en pleine discussion, à Versailles, du projet de loi sur les attributions des pouvoirs publics, je trouve dans mes notes que le comte de Redern voulut connaître mon avis sur ce qui se faisait dans l'Assemblée. Je lui ai exprimé ma satisfaction des discours de M. Dufaure et du duc de Broglie, de l'unité de vues établie entre le gouvernement et la majorité, et toutes les espérances que devait nous faire concevoir cette entente. Le comte a recueilli, de son côté, une impression pareille de la lecture de ces discours; mais il me parut aller un peu vite en besogne et se faire quelque illusion, lorsqu'il regarda l'adoption du projet de loi comme la *préface* du retour de la monarchie. Je lui répondis que l'un des avantages du projet était sans doute de laisser la porte ouverte

à la monarchie, mais que l'on ne devait pas se dissimuler l'impossibilité de rien faire dans ce sens actuellement. Le comte de Redern en est convenu. Il m'a dit encore combien il était frappé de la distinction des hommes qui se révélaient dans la droite, et m'a cité entre autres le duc de Broglie et le duc d'Audiffret-Pasquier. Je ne pouvais que lui faire écho sur ce point.

Le 4 mars, j'assistai chez la princesse Radziwill à une soirée où étaient venus le Roi et la Reine. La Reine reprit le sujet habituel de ses conversations avec moi, les faits et gestes d'amis communs, principalement de la belle et sympathique princesse de Sayn-Wittgenstein qu'elle aime tendrement et qui partait pour Rome. Comme j'étais allé causer ensuite avec une des dames du corps diplomatique, la baronne de Kœnneritz, le Roi vint et s'assit auprès d'elle et de moi. Je voulais rester debout; le Roi me força de m'asseoir et il me conta, à ce sujet, qu'en 1848, à Francfort, à une soirée comme celle-ci, le représentant de la France persistant à se tenir debout, malgré les efforts de son frère, le roi de Prusse, lui dit : « Sire, quoique servant la République, je ne me suis pas défait de mes souvenirs monarchiques. » Le Roi me dit ensuite : « Eh bien, M. Thiers parlera demain. » Je répondis affirmativement et demandai à Sa Majesté si elle avait lu l'excellent discours de M. Dufaure. « Assurément, reprit-elle, il est fort bon. » Et comme je faisais ressortir près de lui l'importance des déclarations renouvelées de M. Dufaure, l'accord constaté par son langage entre lui et le duc de Broglie, rapporteur et organe de la commission des Trente, il témoigna la satisfaction que lui causait cette entente, la confiance qu'elle lui donnait dans l'avenir et celle qu'il mettait « sans hésiter » dans les sentiments conservateurs de M. Thiers. La conversation se porta ensuite sur d'autres sujets et dura environ vingt minutes; le Roi y mit beaucoup de gaieté et de bonhomie.

J'eus l'honneur de dîner le lendemain avec lui et la Reine, chez l'ambassadeur d'Angleterre à qui on voulait faire une sorte de réparation pour un bal préparé chez lui et, pour ainsi dire, *décommandé* par l'Empereur lui-même, à la nouvelle du décès de l'une des impératrices douairières d'Autriche. Les souverains avaient eu la bonté de me désigner parmi les convives de ce dîner avec mes collègues d'Autriche et de Russie et leurs femmes, le prince et la princesse de Bismarck, le baron de Schleinitz, ministre de la maison du Roi et sa femme, devenue plus tard la comtesse Wolkenstein, le prince et la princesse Antoine Radziwill et le colonel Walker-Beauchamp, attaché militaire d'Angleterre.

Ces mêmes jours, l'affaire de la libération du territoire et du règlement de l'indemnité prenait une tournure décisive.

Je dînais, le 1er mars, chez le Chancelier; j'étais assis à côté de lui. Vers le milieu du dîner, je vins à prononcer dans la conversation le nom de M. Thiers; il se pencha vers moi et me dit à mi-voix : « Je crois pouvoir vous annoncer que nous sommes d'accord, à un point près, avec M. Thiers, sur les conditions qu'il nous a proposées par l'intermédiaire du comte d'Arnim. Pour éviter les embarras ainsi que les dépenses qu'entraîneraient des évacuations successives, nos troupes quitteront au commencement de juillet tout votre territoire, *à l'exception de Belfort et de son canton* que nous garderons jusqu'au parfait paiement du cinquième milliard, qui aura lieu au mois de septembre, suivant les prévisions de M. Thiers. Ce n'est pas tout à fait chose terminée, mais je dois revoir l'Empereur demain, et j'ai tout lieu d'espérer que j'obtiendrai son consentement. Pardonnez-moi ce petit aparté politique au milieu d'un dîner, ajouta-t-il gracieusement, mais j'ai tenu à vous donner sans tarder la primeur de cette nouvelle. »

Ce n'était pas tout ce que nous désirions : la retenue d'un point du territoire au lieu de l'évacuation en une fois, et cette retenue portant sur Belfort, c'était là une réserve qui nous était fort sensible; mais, bien qu'il n'y eût pas beaucoup d'illusions à se faire sur des concessions de la part de l'Allemagne, ce ne serait peut-être pas son dernier mot; nous allions négocier. Quoiqu'il en fût, j'étais satisfait — et j'étais sûr que mon gouvernement le serait — de la perspective si prochaine de terminer cette grave question, qui nous occupait et nous inquiétait depuis deux ans, dans un sens assez conforme aux désirs de la France. Je remerciai donc chaleureusement le prince de Bismarck; mais je mêlai à mes remerciements quelques regrets de l'exception relative à Belfort, et je ne lui dissimulai pas que c'était là un point qui tenait en éveil les inquiétudes de la France. « Je ne peux faire autrement, répondit le Chancelier en souriant, que de compter avec le parti militaire; mais l'évacuation de la dernière portion de votre territoire sera très nettement stipulée pour l'époque à laquelle le dernier versement du cinquième milliard sera accompli. »

L'accent avec lequel le prince de Bismarck prononça ces mots m'inspira, je ne crains pas de le dire, pour l'exécution de cette stipulation, une confiance que je n'avais pas éprouvée jusqu'ici. Je n'insistai pas davantage, ce n'était pas le lieu, je le remerciai de nouveau et j'ajoutai que je considérais l'évacuation totale comme un événement propre à pacifier les esprits en France et à affermir le gouvernement. « Je partage cette confiance avec vous, » reprit le Chancelier.

Le même soir, je m'empressais de transmettre confidentiellement la nouvelle à Versailles. Le lendemain, j'écrivais tous les détails de mon entretien de la veille à M. Thiers et à M. de Rémusat. Voici un extrait de ma lettre au Président :

« Vous devez avoir reçu le télégramme que je me suis hâté de vous expédier au retour de chez le prince de Bismarck. J'écris aujourd'hui à M. de Rémusat, avec quelques détails, le compte rendu de mon entretien... Je n'ai guère à y ajouter. Le prince a été fort aimable toute la soirée : il m'a dit même que les journaux avaient prétendu que nous étions, lui et moi, en mauvais termes et qu'il avait expédié sans perdre de temps à M. d'Arnim une lettre (ou un télégramme?) pour lui dire que c'était là « un abominable mensonge » (1). Je lui ai répondu qu'en effet je n'avais qu'à me louer de lui depuis mon arrivée à Berlin, et qu'il en était de même des personnages avec qui les affaires m'avaient mis en relations, que je n'éprouvais qu'un regret, celui de le voir trop rarement, et que j'étais aussi disposé que lui à donner un démenti aux allégations des journaux. « Ceux-ci, ai-je ajouté, sont une peste et « tendent à nous créer, dans un pays comme dans l'autre, « des embarras dont nous ne devons et dont nous ne « voulons, ni vous ni moi, accepter la responsabilité. » Adhésion complète de sa part à ce langage.

« Je suis heureux de penser que cette grosse affaire est si avancée qu'on peut la considérer presque comme terminée (en cela je me hasardais un peu). Sans doute, à tous les points de vue, il vaudrait mieux que les Allemands se décidassent à quitter Belfort en même temps que le reste du territoire; mais, si les termes du nouvel et dernier arrangement sont aussi précis que M. de Bismarck me l'a

(1) Le Chancelier faisait allusion, vraisemblablement, à un débat assez vif qui s'était produit, au Parlement et dans les journaux, au sujet de l'accusation qu'il avait portée contre le comte X..., catholique et l'un des chambellans de la Reine, d'entretenir à prix d'argent l'agitation religieuse en Silésie. Bleichrœder m'avait confié que le Chancelier, me croyant — je ne sais pourquoi — mêlé à cette affaire et l'inspirateur des journaux français qui l'avaient présentée sous un jour fâcheux, était fort irrité contre moi, mais que depuis il avait reconnu la fausseté des renseignements qui lui avaient été donnés. Je m'étais fort peu ému de cette fausse accusation. (G.-B.)

promis, j'espère qu'on aura là sagesse, en France, de ne pas s'impatienter de la prolongation *limitée* du séjour des troupes allemandes sur ce petit coin de notre pays. »

Le projet rectifié du gouvernement allemand partit pour Paris, envoyé au comte d'Arnim. Voici la dépêche par laquelle je l'annonçai au ministère, au sortir d'une visite que j'avais faite au Chancelier.

« Berlin, 9 heures du soir, le 4 mars 1873.

« Les propositions du Chancelier, approuvées par le Roi, ont été expédiées hier soir par un courrier spécial; elles ont dû passer par Nancy, afin qu'elles fussent communiquées à M. de Saint-Vallier et que le général de Manteuffel fît les préparatifs nécessaires pour le départ des troupes au commencement de juillet. Le Chancelier a prévenu en même temps par le télégraphe le comte d'Arnim. Celui-ci aurait répondu qu'il demandait le secret absolu dans l'intérêt des négociations. Le Chancelier m'a dit — si je l'ai bien compris — qu'il avait répondu au comte d'Arnim qu'il n'en voyait pas la nécessité, qu'il voulait jouer cartes sur table, ajoutant que ces propositions étaient plus avantageuses à la France que les stipulations du traité, et qu'elles seraient certainement envisagées ainsi par M. Thiers. Le Chancelier a écrit à M. d'Arnim qu'il m'avait fait connaître lui-même il y a deux jours ces propositions. »

L'examen allait donc en être fait contradictoirement par le comte d'Arnim et par notre gouvernement. Je devais y être mêlé beaucoup plus que je ne m'y attendais.

Le 7 mars j'écrivais à M. Thiers (1) :

« Deux mots seulement pour vous dire que Bleichrœder

(1) Cette lettre est datée du 6 mars dans *Occupation et libération du territoire*. Cette date se trouve rectifiée par l'auteur sur la minute, avec la mention : Datée du 6 à tort.

est venu chez moi tout à l'heure, de la part du prince de Bismarck évidemment. Le but de sa visite était — à moins que je ne m'abuse fort — de me rassurer sur la clause des propositions relatives à Belfort. Il m'a dit et répété, en tout cas, que la prolongation de l'occupation de Belfort et de son canton était une concession nécessaire faite au Roi et au parti militaire, mais qu'il pouvait me *jurer* qu'il n'y avait dans ce fait aucune arrière-pensée et pas la moindre velléité de conservation indéfinie.

« Je lui ai répondu — ainsi que je l'avais fait au prince de Bismarck, sans trop appuyer — que vous et moi nous étions parfaitement convaincus de la loyauté du Roi et du Chancelier, que le moindre doute à cet égard était une injure très éloignée de notre pensée; mais que si j'avais émis quelque regret à l'occasion de cette clause, c'était par crainte des fausses interprétations de l'opinion publique, assez prompte à s'alarmer en France, quand il est question de Belfort. « J'aurais préféré, ai-je ajouté, une évacuation « *totale*,parce que ma préoccupation constante étant l'apai- « sement des divisions et des susceptibilités qui existent « encore entre nos deux pays, une pareille résolution de la « part du cabinet de Berlin eût produit en France le meil- « leur effet et contribué à atteindre plus tôt le but que nous « désirons tant et auquel nous finirons bien par arriver, « j'en ai la confiance. Je n'insisterai pas, d'ailleurs, car je « n'ai pas reçu de réponse jusqu'ici à la communication que « j'ai faite à M. Thiers, d'une part, et, de l'autre, parce « qu'en somme, dans mon opinion, nous pouvons très bien « nous entendre sur le terrain proposé. »

« M. de Bleichrœder a repris qu'il avait eu les mêmes préoccupations que moi, et qu'il les avait développées au Chancelier, qui les a parfaitement comprises (pour ne pas dire partagées); mais le parti militaire est obstiné, défiant, et, *pour le succès même de la négociation*, il fallait céder sur ce point. Et il m'a répété, affirmé de nouveau, que nous

devions être parfaitement tranquilles, et qu'aucune arrière-pensée ne se cachait sous la clause de Belfort. Je vous ai mandé, dans ma lettre à M. de Rémusat du 2 mars, que j'avais eu la même impression après mon entretien avec le prince de Bismarck... »

Le 9 mars, M. Thiers me répondait. Il s'excusait sur ses graves occupations avec l'Assemblée en même temps qu'avec le comte d'Arnim, et sur une indisposition de quelques jours, pour avoir laissé ma correspondance sans réponse. Il regardait les différends avec les Trente comme aplanis et comptait sur une majorité de quatre à cinq cents voix pour le vote final. Il me disait ensuite : « Je suis entré en action avec M. le comte d'Arnim, que j'ai trouvé cette fois doux, amical, cordial même, et dont le langage n'est qu'une répétition du contenu de vos lettres. M. de Manteuffel a dit les mêmes choses à Nancy. Les deux mois ajoutés à l'occupation, en ce qui touche Belfort, sont un sacrifice indispensable fait au Roi et au parti militaire, et ne contenant aucune arrière-pensée. M. d'Arnim m'a donné sa parole d'honneur; M. de Manteuffel, parlant, agissant de son côté, isolément par rapport à M. d'Arnim, m'a donné sa parole d'honneur aussi, et à cette dernière j'ajoute une foi entière... Outre que je crois à l'honnêteté, il y a une raison ici qui me persuade : on veut la paix (cela se reconnaît à mille signes frappants), et on ne passerait pas de cette volonté à celle de la guerre pour une place, quelle qu'elle soit.

« Reste cependant, comme vous l'avez bien dit, l'effet sur le public, effet qu'on ne peut conjurer que par une rédaction bien claire et bien nette. Voici celle que j'ai faite et que je vous communique pour que vous en demandiez le maintien, autant que possible, pour les raisons suivantes :

« 1° Elle est claire et d'un positif qui exclut le doute;

« 2° Elle présente l'évacuation comme nécessairement

successive, et Belfort devant dès lors devenir la fin de l'opération totale;

« 3° Elle affirme l'évacuation définitive de Belfort, rendue simultanée avec le dernier paiement, d'une manière propre à rassurer le public, ce qui est indispensable pour nous.

« Sans cette rédaction, l'effet de l'exception dont Belfort est frappé serait des plus inquiétants (1).

« On dira peut-être que l'indication si précise du jour de l'évacuation peut être bien gênante. Je réponds qu'avec des gens de bonne foi il est toujours facile de s'entendre; que nous avons été fort peu regardants aux dates fixes, sachant que les mouvements des armées ne se précisent pas comme ceux des individus; je réponds enfin que les paiements se font un peu longuement, qu'on les voit se préparer très clairement, et qu'il est bien aisé, quand on voit l'argent prêt sur la table (c'est-à-dire dans la caisse des banquiers européens les plus célèbres), d'ordonner par avance les départs de troupes sans commettre une imprudence.

(1) Les trois premiers articles de cette rédaction étaient les suivants :

Article premier. — La somme de trois milliards cinq cents millions ayant été acquittée sur les cinq milliards stipulés, et celle de quinze cents millions restant seulement à solder, ce solde sera versé au Trésor allemand en six paiements exécutés selon les formes prescrites et pratiquées jusqu'ici, dans les proportions et aux époques ci-dessous mentionnées : 5 avril courant, 250 millions, dont avis a été déjà donné aux autorités prussiennes; 5 mai prochain, 200 millions; 5 juin, 300 millions; 5 juillet, 250 millions; 5 août, 250 millions; 5 septembre, 250 millions. Total, 1,500 millions.

Art. 2. — Sa Majesté le roi de Prusse, empereur d'Allemagne, s'engage à donner à ses troupes les ordres nécessaires pour que les quatre départements des Ardennes, des Vosges, de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle soient complètement évacués du 1er au 5 juillet prochain.

Art. 3. — L'arrondissement et la place de Belfort devront être évacués le 5 septembre, étant bien entendu que le paiement du dernier solde de 250 millions, ainsi que des intérêts dus, et l'évacuation de la place de Belfort, s'opéreront simultanément.

Pour les forts de Paris, par exemple, nos troupes y étaient déjà entrées, que les officiers prussiens, officiers de guerre, d'administration, de santé, etc., allaient et venaient pour du matériel et des malades en retard.

« Je désire que vous voyiez le Roi à cette occasion sans que vous le provoquiez; il ne manquera pas de vous donner de lui-même des assurances personnelles, qu'il sera toujours bon de recueillir et d'enfermer dans votre mémoire d'honnête homme. Vous ne serez pressant que dans la mesure convenable, et, en fait de mesure, vous êtes maître.

« Il y a un point que M. d'Arnim tenait à obtenir et que j'ai refusé. Il voulait que la neutralisation des territoires eût une prolongation de six mois (1). Ce n'est pas admissible. Les neutralisations de ce genre se conçoivent quand une armée est présente, et qu'elle fait cela pour sa sûreté; mais l'armée occupante partie, cette raison tombe, et nous aurions l'air d'accepter un interdit, comme celui que Napoléon avait jadis imposé à la Prusse.

« Du reste, vous comprenez qu'il y aura toujours moyen de s'entendre. Mon courrier suivra de près celui de M. d'Arnim, et il faut faire savoir que vous êtes informé de tout et prêt à conférer. C'est même très désirable. Je vous quitte, car je suis accablé de fatigue...

« A vous de cœur (2). »

(1) L'article 5 du projet de M. Thiers stipulait : Il reste convenu, comme précédemment, que les territoires évacués resteront neutralisés jusqu'au 5 septembre, époque de l'évacuation définitive, et que, jusqu'à cette époque, aucune des deux parties contractantes n'y pourra élever d'autres ouvrages de fortification que ceux qui existent actuellement.

(2) On voit, par cette lettre, l'erreur commise par un éminent académicien, ami et historiographe de M. Thiers, dans un très intéressant livre qu'il a consacré à la mémoire de l'ancien président de la République Racontant toutes les péripéties de la dernière phase de la négociation relative à la libération complète de notre territoire, M. de Mazade dit : « On était au 13 mars, il fallait en finir. La vraie, ou plutôt la seule difficulté, tenait à Belfort, que M. de Bismarck pré-

Au moment de fermer sa lettre, le Président recevait un long télégramme de moi, daté du 9, de cinq heures du matin,

tendait garder provisoirement comme un dernier gage, et la question était d'autant plus délicate qu'il y avait en France un vif sentiment d'inquiétude, qu'on soupçonnait l'Allemagne de se réserver quelque prétexte imprévu pour conserver définitivement la grande place de l'Est. M. Thiers comprenait que si Belfort restait, ne fût-ce que quelques mois de plus, aux mains des Allemands, l'opinion française en serait profondément émue, que cette émotion même deviendrait peut-être un embarras, *et il se montrait absolument décidé à ne rien signer si on ne lui donnait pas ce qu'il demandait, la libération simultanée de Belfort et des autres départements. Retranché sur ce dernier et unique point de défense, il avait expressément recommandé à M. de Gontaut-Biron de ne pas céder.*» (Ch. DE MAZADE, *Monsieur Thiers*, p. 389.) C'est une assertion inexacte. Malgré le chagrin patriotique qu'il en ressentait comme nous tous, M. Thiers avait cédé sur la question de la simultanéité de la libération de Belfort et des autres départements La lettre que je viens de rapporter en est la preuve sans réplique. La preuve s'en trouve encore dans le projet de traité que m'envoyait M. Thiers, et qui portait ces clauses : Les quatre départements des Ardennes, des Vosges, de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle seront complètement évacués du 1er au 5 juillet; *l'arrondissement et la place de Belfort devront être évacués le 5 septembre* (art. 2 et 3). Enfin, deux jours après, M. Thiers recevait communication du texte même du projet du prince de Bismarck, projet analogue au sien, communiqué par le général de Manteuffel au comte de Saint-Vallier, et il me prévenait, par une dépêche datée du 11 mars, qu'*il était tout prêt à l'accepter*, sauf deux points, d'une importance secondaire, à modifier, me déclarant qu'il regardait l'entente comme facile sur ces bases. Or, ce projet portait que Belfort serait évacué deux mois après les autres départements. M. Thiers s'était donc résigné à signer un traité qui ne formulait pas la libération totale du territoire d'un seul coup, et même l'ajournait plus que ne portaient ses propositions, quand survint l'entretien du 11 (et non pas du 13, comme M. de Mazade l'a indiqué par erreur), dans lequel le prince de Bismarck, avec qui je m'étais entretenu souvent de l'effet fâcheux, grave, que la prolongation de l'occupation de Belfort produirait en France, me fit l'ouverture de la substitution de Verdun à Belfort, comme dernier poste de l'occupation allemande. Jamais, dois-je ajouter, jamais M. Thiers, dans ses nombreuses lettres, ne m'avait parlé de la substitution d'une place quelconque à Belfort. Enfin, c'est seulement le 14 au soir, la veille même de la signature du traité, que M. Thiers me recommanda de ne pas céder sur le point de la substitution de Verdun à Belfort. J'expliquerai plus loin le motif de cette recommandation,

c'est-à-dire rédigé presque en même temps qu'il m'écrivait. Ma communication avait de l'importance : elle rendait compte d'un entretien que j'avais eu la veille, le 8 au soir, avec le Chancelier, fort agacé du silence du comte d'Arnim, et cet entretien, provoqué par le prince de Bismarck, semblait préluder au rappel de la négociation à Berlin. Il y avait, au reste, dans la dernière lettre de M. Thiers, un mot qui en était comme la prévision : « Il faut faire savoir que vous êtes informé de tout, *et prêt à conférer*, m'écrivait-il. » M. Thiers répondit sur-le-champ à ma dépêche par un long post-scriptum ajouté à sa lettre et par un télégramme.

Voici ce que je mandais au gouvernement : c'était à la prière du Chancelier, contrarié et préoccupé de n'avoir aucune réponse à ses propositions, expédiées au comte d'Arnim huit jours auparavant, que j'étais venu le voir. Se méfiant de ce qu'il appelait *les finasseries* de M. d'Arnim, qui n'aurait pu, télégraphiait-il ce matin même, conférer encore ni avec M. Thiers ni avec M. de Rémusat, son langage avec moi se ressentit, au commencement, de sa mauvaise humeur. Il estimait qu'il ne pouvait être présenté d'objections sérieuses au sujet de Belfort et que ses conditions offraient assez d'avantages pour être acceptées sans de longues réflexions; car elles étaient identiques aux propositions de M. Thiers, sauf sur le point de Belfort. C'était à peu près exact; mais cette exception relative à Belfort avait une gravité qui avait l'air, rien que l'air, je crois, d'échapper au Chancelier, et sur laquelle j'étais décidé à insister beaucoup, puisqu'il m'en donnait l'occasion.

Le prince de Bismarck me donna lecture de son projet de traité. En l'envoyant au comte d'Arnim, il lui avait écrit en propres termes que *c'était à prendre ou à laisser*,

qui reposait sur un malentendu. C'est, au surplus, dans une lettre de M. Thiers datée du 18 mars, et que je reproduirai tout à l'heure, que M. de Mazade a puisé exclusivement ses renseignements. (G.-B.)

car il avait eu beaucoup de peine à obtenir l'acquiescement du Roi, qui n'était, disait-il, ni financier ni diplomate, mais simplement soldat. Il chercha à mettre en relief les inconvénients pour la France du refus de ses conditions : prolongation d'occupation, baraquements vastes et nombreux à construire pour abriter les troupes allemandes, dans les deux derniers départements, dépenses considérables par conséquent, à notre charge, et résultant d'ailleurs de l'exécution de la convention du 29 juin; enfin, il me demanda ce que je savais et des résolutions de mon gouvernement et des retards dont il se plaignait. L'explication de ce dernier point était, selon moi, dans une indisposition de M. Thiers, et quant à l'autre, voici ce que je lui répondis :

En proposant l'évacuation totale après le 1er juillet, lorsque le paiement du cinquième milliard serait commencé, fort avancé même, au moyen de six cents millions de traites acquises par le Trésor français, M. le président de la République ne supposait pas la clause restrictive de Belfort; celle-ci produirait certainement en France une fâcheuse impression. Je ne le lui avais pas caché à la première nouvelle qu'il m'en avait donnée. « J'espère que l'Empereur, ajoutai-je, saura comprendre notre situation, car il doit être éclairé aujourd'hui par l'exactitude et la régularité de nos paiements, par les efforts soutenus et heureux auxquels nous nous livrons pour rétablir l'ordre. L'Empereur a en nous un loyal débiteur. Sa Majesté voudra nous faciliter la tâche. Permettez-moi de vous rappeler les paroles de l'Empereur à Schlangenbad, sur la réduction du corps d'occupation dans les deux derniers départements. Vous ne devez pas oublier non plus que vous vous êtes engagés à négocier avec nous sur les garanties financières du cinquième milliard. — C'est vrai, répondit le prince, mais il n'est pas question des garanties financières dans les propositions de M. Thiers. — Pour une bonne raison, repris-je,

c'est qu'il a déjà en portefeuille la plus forte partie du cinquième milliard, et, pour le surplus, les banquiers de l'Europe nous offriraient leur signature, qui vaut argent comptant. »

A cela le Chancelier répondit par des arguments tels que ceux-ci : de graves événements pouvaient surgir en France, la division des partis, la mort de M. Thiers enfin, toutes choses capables de déprécier fortement les valeurs de portefeuille; par suite, imprudence de la part de l'Allemagne à se dessaisir de son gage territorial avant l'entier paiement; puis le départ des troupes allemandes ne serait-il pas le signal d'agitations révolutionnaires? Prévision raisonnable puisque M. Dufaure l'avait indiquée lui-même à l'Assemblée nationale (1). « Gambetta, d'ailleurs, s'agite, dit-il; c'est une médiocrité, je crois, mais une médiocrité énergique, et, dans le gouvernement des peuples, c'est ce qu'il y a de plus dangereux. »

Je répliquai à tous ces raisonnements. La mort de M. Thiers serait un événement grave, mais qui ne serait pas de nature à diminuer la valeur de bonnes traites tirées sur les meilleures maisons de l'Europe. Je rencontrais, il est vrai, chez beaucoup d'Allemands, l'opinion que le départ de leurs troupes serait le signal d'un déchaînement des partis, mais je ne la croyais rien moins que fondée. Les progrès de l'ordre étaient visibles. Lui-même, le Chancelier, avait reconnu la vérité du tableau qu'en avait tracé M. Thiers, et rien ne les attestait mieux que la reprise du crédit, la facilité avec laquelle s'effectuaient nos paiements, sans crise financière. On s'exagérait ici l'importance et les

(1) M. Dufaure, dans l'improvisation, avait laissé échapper ces expressions malheureuses et qui ne traduisaient nullement sa pensée: il avait parlé « des explosions qui suivraient, dans notre pays, la sortie de l'étranger de notre territoire ». Dans la séance du 10 mars, M. Dufaure rétablit d'une manière satisfaisante le sens exact de sa pensée; c'était nécessaire, à cause des interprétations malheureuses données à ses paroles à l'étranger. (G.-B.)

chances de Gambetta, qui tendaient visiblement à diminuer, depuis l'accord entre M. Thiers et la droite de l'Assemblée. L'esprit conservateur avait repris assez de force pour ne plus tolérer de dictatures. « Enfin, ajoutai-je, lorsque vous retirerez vos troupes au 1er juillet, une grande partie du cinquième milliard sera payée, et certainement le reste n'aura pas besoin, pour être garanti, de l'occupation de Belfort. — Eh bien, reprit en souriant le prince de Bismarck, nous serons à temps alors de nous revoir. »

Nous nous séparâmes sur cette parole, bonne à retenir. Je terminai mon télégramme par ces mots : « Je crois le Chancelier pressé de terminer la négociation avant l'ouverture du Parlement, qui a lieu le 12. Je pense qu'il sera difficile d'obtenir *actuellement* de meilleures conditions de l'Empereur, qui a accepté celles-là plus promptement que je ne l'aurais cru. Pour plus tard, à l'aide du maintien de l'ordre et de la continuation des paiements réguliers, on nous laisse entrevoir la possibilité d'un nouvel adoucissement. La dernière parole du prince de Bismarck me permet d'en concevoir l'espérance... »

Il y avait plus d'une réflexion à faire sur cet entretien. Il n'était que trop visible qu'on n'avait pas, à l'étranger, confiance dans l'apaisement chez nous. J'en fus frappé dans le cours tout entier de ma conversation avec le Chancelier, et je recueillis cette impression de bien d'autres côtés. Bismarck croyait notre armée bonapartiste ou radicale, les villes du Midi révolutionnaires ou fort agitées. Sur ce dernier point, il n'avait pas entièrement tort. A un moment de l'entretien, il me reprocha la manière que nous avions de négocier, nous autres Français, en nous mettant exclusivement à notre point de vue, sans souci des autres. Nous aurions dû savoir que lui, Bismarck, avait toujours employé son influence à écarter les difficultés et à ne demander que ce que nous pouvions accorder. Je lui répondis que je le reconnaissais et qu'il y avait une justice à lui rendre

et que nous ne lui refusions pas, c'est qu'il avait été toujours plus traitable que personne.

J'avais souvent hésité à dire à M. Thiers et à M. de Rémusat les sentiments que j'apercevais dans les hommes de gouvernement à Berlin; c'est que j'avais peur d'être soupçonné de partialité; et pourtant, je le voyais aujourd'hui, si j'avais un reproche à me faire, c'était de ne l'avoir pas assez dit. La vérité était — je l'ai mandé — qu'on redoutait avant tout la révolution, une entente du gouvernement avec la gauche, qu'on se méfiait de la république. Je l'ai déjà constaté ailleurs, ces sentiments-là, on les éprouvait alors à Berlin, et on ne s'en cachait pas, car l'indemnité n'était pas acquittée tout entière. Plus tard, on changera de langage et de politique.

Voici d'abord la réponse télégraphique que m'adressa le Président au reçu de ma lettre, ensuite le post-scriptum ajouté à sa lettre du 9 mars :

« Il ne faut pas vous étonner des retards de notre réponse. Je n'ai vu le comte d'Arnim que le 5 mars. J'ai été, ce jour même, indisposé d'une manière douloureuse sans être grave, et le comte d'Arnim a, depuis hier, un projet de rédaction à peu près conforme aux propositions qu'il m'a apportées. Je fais partir un courrier ce soir qui vous porte ce projet et mes observations. Nous pouvons donc, au moyen du télégraphe, être bientôt d'accord, et soyez sûr que rien ne sera négligé pour aboutir à la fin la plus prompte possible.

« Tout à vous. »

Le post-scriptum à la lettre du 9 était ainsi conçu :

« Je reçois votre dépêche chiffrée de ce matin 9, et je rouvre ce pli pour y ajouter quelques observations. Je crois, comme vous, qu'il y a peu d'espérance de les faire changer sur Belfort; mais il faut leur faire donner des assurances telles qu'aucun scélérat (et nous n'avons pas affaire à des gens qui voudraient se déshonorer) ne pût y manquer.

Quant à la crainte de troubles après le départ des Prussiens, c'est pure chimère de conservateurs affolés. Les paroles de M. Dufaure ont échappé à son ignorance des affaires politiques, et il ne croit à rien de ce qu'on lui prête. Il y a, à Paris, de vieilles femmes bien connues qui écrivent à Berlin des indignités dont elles ignorent la portée, et qu'on a la faiblesse de croire. Soyez convaincu (et vous savez que je vous ai toujours dit les choses telles qu'elles étaient) que M. Gambetta n'est pas plus vraisemblable que M. Ledru-Rollin, à qui personne ne pense plus : il n'y aucune chance en ce moment que je sois remplacé par lui, fussé-je mort, ce que je ne suis pas; qu'en tout cas, les prétendus rouges ne veulent plus se servir de leurs fusils qu'on leur a ôtés et qu'ils aiment mieux recourir à leur carte d'électeur, et que par ce moyen même ils ne triompheraient pas. Ils auront une minorité plus ou moins forte, et ce sont les légitimistes qui feront cette minorité un peu plus forte, si elle le devient. La tranquillité du pays est et restera profonde; on l'aurait servie beaucoup en partant d'un seul coup, et si on le voulait, nous pourrions disposer les choses, en hâtant un peu les paiements, et en retardant un peu l'évacuation, de manière à tout finir d'un seul coup. C'est possible, en nous servant de la Banque. Si on voulait accepter nos billets qui sont au pair avec l'or, pour une somme bien modérée, tout pourrait être fait en une seule fois, au 1er août. Nous avons du reste le télégraphe, et nous pouvons nous en servir. Pour moi, j'aimerais mieux retarder l'évacuation d'un mois, hâter le paiement total d'un mois, et tout finir ensemble. Ce serait bien mieux pour l'opinion. Abordez M. de Bismarck là-dessus; insistez même.

« Tout examiné, le mieux serait de différer d'un mois l'évacuation totale, à condition de l'obtenir en une seule fois. A cette condition, je paierais le tout au 1er août. En réalité, le traité actuel nous y autoriserait; mais la chose faite d'accord, et moyennant l'acceptation d'une somme de

billets de la Banque de France, serait mieux faite et aurait meilleur air pour tout. En tout cas, mon projet de rédaction reste comme ressource assurée, sauf quelques mots de plus ou de moins. »

Le même jour, M. de Rémusat m'écrivait. Sa lettre reflétait les mêmes impressions que celle de M. Thiers. C'était M. d'Arnim, me disait-il, qui leur avait appris que des femmes auraient écrit à Berlin des lettres montrées au Roi. « Vous avez dit et vous ne vous lasserez pas de répéter, me recommandait M. de Rémusat, tout ce qu'il faut dire pour dissiper les mauvaises impressions. Sincèrement, je suis beaucoup plus rassuré sur l'avenir. Jamais M. d'Arnim n'a été de meilleure humeur que depuis huit jours. Il semble mettre du prix et une sorte de point d'honneur à conclure promptement la convention définitive. Merci de tout ce que vous nous mandez d'intéressant et de curieux.

Les négociations se pressaient; elles se traitaient, on peut le dire, à Paris et à Berlin simultanément; ce qui était, on en conviendra, une assez singulière manière de traiter. Officiellement, la négociation se faisait à Paris entre MM. Thiers et de Rémusat, d'une part, le comte d'Arnim, de l'autre, et qui plus est, entre le Président et le général de Manteuffel à Nancy; officieusement et en fait, elle était attirée à Berlin par le Chancelier qui était en définitive le véritable et seul arbitre, de sorte qu'elle s'y faisait entre lui et moi. Aussi, par suite de cette situation à double face, — on pouvait dire triple face — M. Thiers jugeait-il nécessaire de me mettre au courant de tout, et nous étions, le gouvernement français et moi, en communications constantes.

Dans la matinée du 11, le prince de Bismarck m'écrivit qu'il avait le désir de s'entretenir avec moi; mais sa journée était tellement remplie qu'il ne lui était possible ni de venir à l'ambassade, ni de m'attendre au ministère; il me donnait rendez-vous à la Chambre des seigneurs, où se

traitaient depuis quelques jours des affaires très importantes, telles que la modification de certaines lois constitutionnelles, les rapports de l'Eglise et de l'Etat, etc. Cette conférence devait avoir un résultat très important; on le verra tout à l'heure. J'arrivai à trois heures à la Chambre; je trouvai le Chancelier surexcité, nerveux, fatigué de vingt-quatre heures sans sommeil, et mécontent des dépêches vagues, incomplètes, du comte d'Arnim, trouvant que les choses ne marchaient pas à Paris, et par suite tout disposé à les faire avancer entre lui et moi, comme il m'en fit l'ouverture très nette à la fin de ma visite. Mais il commença par se plaindre, non sans quelque amertume, de l'opinion qu'on avait du gouvernement allemand en France.

« Beaucoup de gens de très bonne foi, dit-il, nous soupçonneraient d'arrière-pensée relativement au traité signé entre nous et croient à notre intention de ne pas l'exécuter. Mais s'il en était ainsi, nous serions mis au ban de l'Europe! Aucune puissance ne voudrait plus traiter avec nous. Tenez! J'ai vu à une certaine époque — il ne la désigna pas autrement — le roi des Belges très préoccupé alors des bruits d'annexion de son pays; il craignait des arrangements entre la Prusse et la France et il venait me demander de signer un traité en vertu duquel la Prusse s'interdisait tout projet de ce genre. Je lui ai fait comprendre que la combinaison appréhendée par lui était impossible, et que le traité qu'il me demandait ne l'était pas moins; mais je lui donnai ma parole d'honneur que la Prusse ne songerait jamais à se concerter avec la France sur l'annexion de la Belgique. Cela lui a suffi et il est reparti satisfait. J'en agis de même aujourd'hui. Vous ne devez pas douter un seul instant que nous exécuterons le traité, tout le traité. S'il ne l'était pas de notre fait, ajouta le prince en souriant, je m'engage à aller me constituer prisonnier à Paris. On parle de Belfort. il paraît même qu'on dit chez vous que le

parti militaire ne me pardonne pas de vous avoir restitué cette place forte. C'est une erreur. Tenez-vous à rentrer un peu plus vite en possession de Belfort? Est-ce l'occupation de cette place qui vous tourmente? Laissez-nous jusqu'à l'entier paiement un autre gage équivalent, Toul, Verdun, par exemple; alors nous évacuerons Belfort en même temps que les quatre départements. Tout ce que nous voulons pendant l'occupation et jusqu'à la fin, c'est une bonne position stratégique qui nous donne une base de défense solide en cas d'attaque de votre part. »

Il n'est pas difficile de deviner l'émotion et la satisfaction que je ressentis en entendant cette parole du Chancelier; la substitution de Toul ou de Verdun à Belfort était proposée par lui-même; il avait fini par comprendre que, sans compromettre les intérêts de son pays, il pouvait donner aux susceptibilités du nôtre la satisfaction que nous désirions et que je lui avais demandée dans presque tous nos entretiens. Cependant, je dissimulai ma joie, tout en prenant acte de cette ouverture, et nous continuâmes l'examen de toutes les parties de la question qui nous occupait, celle du dernier point de l'occupation ne la résolvant pas tout entière.

Nous passâmes en revue les différentes combinaisons de paiement et d'évacuation. Je commençai par exposer les avantages présentés par la simultanéité de ces deux opérations, le paiement total et l'évacuation complète : cette combinaison ferait tomber à l'instant tous les bruits qui agitaient, à tort ou à raison, — à tort suivant moi, — l'opinion publique et représentaient l'Allemagne comme désireuse de prolonger l'occupation au delà du terme fixé par les traités Son succès dépendait, au reste, du consentement de l'Allemagne à recevoir des billets de la Banque de France — aussi sûrs que de l'or — pour une petite partie du cinquième milliard. Cette combinaison sourit assez au Chancelier, mais il avait besoin de l'assentiment de M. Del-

brück, qu'il m'engagea à voir de mon côté, et avant tout du consentement de l'Empereur.

A défaut de cette combinaison, j'abordai celle qu'impliquaient les propositions du Chancelier, acceptées en principe par M. Thiers, c'est-à-dire l'évacuation successive. On pourra penser que j'eusse mieux fait de garder le silence sur celle-ci, puisque la combinaison du paiement et de l'évacuation en un seul coup semblait convenir au Chancelier; mais je prévoyais que cette proposition devrait subir plus d'un examen, qu'elle ne serait pas goûtée en haut lieu, qu'elle provoquerait de nouveaux retards et serait finalement rejetée, et je craignais de perdre l'occasion d'obtenir du prince de Bismarck des modifications à son projet. Si l'on devait s'en tenir à l'évacuation successive, c'était beaucoup d'avoir obtenu Verdun ou Toul à la place de Belfort, mais encore importait-il extrêmement de régler tout ce qui concernait le reste de la question. Je représentai au prince de Bismarck la nécessité, pour conjurer le mauvais effet que produirait en France l'occupation prolongée d'un dernier point de son territoire, de nous entendre sur la rédaction de l'accord. « M. Thiers, lui dis-je, tient beaucoup à ce que les esprits les plus simples ou les plus prévenus contre l'Allemagne ne puissent donner à notre convention une autre interprétation que celle-ci : simultanéité absolue entre les paiements successifs et les évacuations, corrélation exacte entre les deux sortes d'opérations, de telle sorte que le 5 septembre serait à la fois la date du dernier paiement et du départ de vos dernières troupes. »

Je lus le rapport de M. Thiers, qui souleva tout de suite les objections du Chancelier, particulièrement au point de vue des délais d'évacuation infiniment trop restreints, suivant lui (1). Il était visiblement contrarié d'avoir à exa-

(1) C'était sur ce dernier point que portaient spécialement les différences entre le projet de M. Thiers et celui que le prince de Bis-

miner de nouvelles combinaisons, dont l'adoption ne dépendait pas seulement de lui, mais de M. Delbrück et de l'Empereur, et reprenant le même reproche que trois jours auparavant : « Vous ne savez pas assez comprendre en France la situation de ceux avec qui vous traitez, me dit-il; c'est ce qui allonge inutilement les négociations. » L'allusion que ces paroles faisaient aux négociations antérieures de Bruxelles et de Francfort était évidente. Mais il ajouta qu'il n'entendait parler ni des pourparlers actuels, ni de ceux qui avaient précédé la convention du 29 juin. Puis il entra assez vivement dans un sujet qu'il a de tout temps exploité avec une certaine complaisance, la difficulté de convaincre l'Empereur.

« Je me rappelle ce que M. Thiers m'a raconté de ses rapports avec le roi Louis-Philippe qui, après avoir cédé à son avis, lui disait d'un ton assez familier : « Voilà une « terrible tête! Lorsque quelque chose y est entré, il n'est « pas aisé de l'en faire sortir. » C'est la situation inverse entre mon souverain et moi. J'ai la plus grande peine à renverser ses partis pris; chaque fois, c'est un siège en règle. Je commence par m'assurer des alliés en persuadant Roon et Delbrück; j'ouvre la tranchée, je pousse des parallèles jusqu'au moment de monter à l'assaut. Voulez-vous que je vous conte un détail de ce qui s'est passé à propos de la négociation actuelle? Je disais à l'Empereur : « Votre Majesté a toutes les garanties imaginables; donc « si Elle veut évacuer à telle époque, Elle le peut. » — L'Empereur m'a repris avec humeur : « Je sais bien « que je le peux si je le veux. Je peux même sur l'heure « retirer toutes mes troupes de France. Le traité ne m'en

marck avait précédemment proposé. Le Chancelier réclamait un délai d'*un mois* pour l'entière évacuation des quatre départements, après le versement de la somme due en juillet. M. Thiers demandait, au contraire, que cette évacuation eût lieu et fût achevée entre le 1er et le 5 juillet.

« empêche pas. Et, cependant, il n'y a pas à y songer. »

Enfin les craintes que le Chancelier m'avait exprimées dans notre précédent entretien sur l'état de la France, il m'assura que l'Empereur les ressentait plus vivement que personne.

« Et si M. Thiers venait à mourir, pensait l'Empereur, — et que Dieu le garde! car, sincèrement, nous lui souhaitons longue vie — alors, M. Gambetta arriverait au pouvoir, et quinze jours après nous aurions la guerre de revanche. »

« C'est du moins l'opinion de mon souverain, ajoutait le Chancelier; et je ne veux pas dire pour cela que ce soit la mienne. — L'Empereur, repartis-je avec une certaine chaleur, est dans une erreur profonde (et j'insistai avec force sur les raisons de se confier en nous que j'avais données déjà au Chancelier); Gambetta arriverait au pouvoir qu'il ne ferait pas la guerre, soyez-en certain. Il ne pourrait pas la faire. L'ordre renaît chez nous, le travail a recommencé partout, et nos populations ont repris goût au labeur pacifique qui leur rend l'aisance et pour beaucoup la richesse. »

Pendant que je parlais, le prince m'écoutait, la tête baissée et dans l'attitude d'une profonde attention. « Je vous comprends, me dit-il, quand je me fus arrêté, et je suis porté à juger comme vous la situation de la France; mais j'ai bien à faire encore pour convertir l'Empereur à cette appréciation. Quant à vous faire une réponse, il me faudra au moins huit jours. — Examinez, dis-je alors, les combinaisons dont je vous ai parlé. Vous savez faire prévaloir l'opinion la plus politique sur des considérations d'ordre secondaire; je livre donc avec confiance mes observations à la sagacité de votre esprit. — Eh bien! reprit le prince avec bonne humeur, voulez-vous substituer Toul ou Verdun à Belfort, comme dernier point d'occupation? » Cette fois, il donnait à sa proposition une forme

précise, et, au bout d'un instant, il ajouta, en fixant mon regard : « Nous sommes presque d'accord, nous pourrions bien signer ensemble et tout de suite. »

Cette ouverture inattendue était faite pour me charmer, autant que pour me surprendre; je me contentai pourtant de lui répondre que j'y serais très disposé, mais qu'il me faudrait pour cela des instructions et des pouvoirs que je n'avais pas.

Peu de moments après, je le quittais pour faire mon rapport sans délai au gouvernement. Je me rappelai un peu plus tard ce qu'il m'avait dit, au début de notre entretien, sous forme d'allusion ironique, en me parlant du maintien du siège de la négociation à Paris. Il avait prononcé quelques paroles assez étranges sur « des jeux de Bourse », sur « des spéculations auxquelles seraient mêlés des financiers allemands, un achat de cinq cents millions en rentes françaises, auquel on aurait voulu faire participer le gouvernement impérial »; enfin, il avait insinué que, par suite de ces spéculations, il pouvait y avoir des gens intéressés à ce que la négociation se terminât à Paris. « Je vous laisse, écrivais-je à M. Thiers, en lui donnant, le soir même, les détails de cet entretien si important, le soin de démêler le sens de ces insinuations et de ces allusions, inintelligibles pour moi, que le prince de Bismarck, au reste, a faites sous une forme ironique et en traitant ces bruits de peu fondés. »

Détail à noter, et que je signalai à M. Thiers : Ni dans cet entretien, ni dans le précédent, il n'avait été rien dit de nos armements et de nos prétendus préparatifs de revanche. Le ton du Chancelier avait été presque généralement amical, et il fallait lui en savoir gré, car il était surchargé de travaux en ce moment, agacé de l'opposition qu'il rencontrait de la part des conservateurs dans la Chambre des seigneurs, et plus absorbé que jamais par les travaux de gouvernement qu'il s'était réservés.

J'avais immédiatement envoyé à M. Thiers un télégramme. Il m'en expédia un autre le lendemain, conçu en ces termes :

« Versailles, le 12 mars 1873.

« Je reçois votre dépêche d'hier soir, huit heures. Je suis prêt à signer aux conditions suivantes :

« Verdun substitué à Belfort.

« Quatre semaines pour l'évacuation des quatre départements.

« Dix jours pour l'évacuation de Verdun, la substitution à laquelle il faut tenir étant définitivement acceptée.

« Dernier terme d'évacuation : 1er septembre.

« Toute réflexion faite, j'aime mieux prolonger d'un mois et agir plus sûrement.

« Ces conditions admises, nous pouvons nous entendre en deux heures sur la rédaction, que vous achèveriez à Berlin, en prenant ou mon texte ou celui qui a été envoyé à Nancy.

« Tout à vous de cœur. Exprimez à M. de Bismarck ma haute estime pour son rare bon sens. »

A partir de la réponse de M. Thiers au sujet de la substitution de Verdun à Belfort, les choses marchèrent avec rapidité, ce qui ne veut point dire sans difficultés, comme on va le voir. La journée du 12 fut très bonne. L'Empereur, dans le discours du Trône, fit entendre un langage si satisfaisant qu'on devait en conclure le succès prochain de la négociation dans le sens de nos désirs; ensuite, j'eus une entrevue avec le Chancelier dans laquelle nous nous mîmes d'accord presque sur tous les points; il réservait cependant l'approbation de l'Empereur et celle du maréchal de Moltke, et c'est là que se rencontra une pierre d'achoppement qui menaça de tout faire échouer.

Voici le passage du discours du Trône qui concernait la

France : « ... Peu de jours après la clôture de la dernière session, une convention a été conclue avec la France, qui fixe les délais pour le paiement de la dernière partie de l'indemnité de guerre, ainsi que ceux pour l'évacuation des territoires encore occupés par nos troupes. Les communications qui vous seront faites, au sujet de cette convention et de son exécution, vous montreront que la France a beaucoup anticipé les termes convenus pour ses paiements, et qu'en conséquence le moment est venu de se prononcer définitivement sur les questions réservées.

« L'espoir que j'exprimais ici, l'année dernière, de voir se développer la situation intérieure de la France dans le sens de l'apaisement et du progrès économique, n'a pas été déçu. Je fonde là-dessus l'espérance que le moment n'est plus très éloigné, où le règlement complet des questions financières avec le gouvernement français permettra de procéder à l'évacuation complète du territoire français, plus tôt qu'il n'avait été prévu... »

En sortant de la séance d'ouverture du Reichstag, je me rendis chez le Chancelier. Notre entretien fut court mais décisif. J'informai le prince de Bismarck de la réponse de M. Thiers et de son assentiment à la substitution de Verdun à Belfort. « Nous demandons, ajoutai-je, que l'évacuation de l'arrondissement de Belfort et des quatre départements, moins Verdun, soit ordonnée par l'Empereur pour le 1er juillet, celle de Verdun le 1er septembre. Notre désir serait que la première ne durât que quinze jours (1), trois semaines au plus; mais nous n'épiloguerons pas. Si vous nous déclarez formellement que ce sont là des délais insuffisants, nous céderons et nous consentirons aux quatre semaines que vous demandez pour la première et à dix jours pour celle de Verdun. »

(1) Ce désir était formulé dans un télégramme envoyé la veille par M. de Rémusat à M. de Gontaut. On vient de voir que M. Thiers ne le maintenait pas dans son télégramme du 12 mars.

Le prince m'assura et prouva en entrant dans toutes sortes de détails techniques, que le délai de quatre semaines serait à peine suffisant pour charger et emporter tout le matériel, le transport des munitions de guerre par exemple exigeant pour lui seul de huit cents à mille wagons. Personnellement, il maintint l'offre de substituer Verdun à Belfort; « mais je dois en parler, dit-il, à M. de Moltke que je trouverai probablement favorable à cette substitution, ensuite voir l'Empereur, et j'espère ne pas rencontrer d'opposition de ce côté »; et il écrivit en ma présence une demande d'audience à l'Empereur, qui la lui accorderait, espérait-il, malgré une réunion de famille convoquée en l'honneur du retour du prince impérial de Wiesbaden. Il me confia le texte des propositions allemandes, en me demandant de le lui renvoyer, au bout de deux heures, après avoir consigné en regard les observations que j'aurais à y faire, les modifications que je proposerais. « Nous avons assez avancé les choses dans nos entretiens, me dit-il, pour que quelques indications à cet effet doivent me suffire, et puisque M. Thiers est d'avis que nous pouvons nous entendre en prenant ce texte-là, il ne nous faudra pas beaucoup de temps pour arrêter ensemble le libellé définitif. Si je vous presse autant, c'est que je dois voir l'Empereur ce soir même et que demain nous serons prêts à nous entendre. — D'accord, répondis-je, car M. Thiers m'invite à combiner cette rédaction avec vous. »

Nous convînmes encore que les paiements s'opéreraient le 5 de chaque mois, jusqu'au 5 septembre, que l'évacuation des départements commencerait le 5 juillet au plus tard, et celle de Verdun au 5 septembre.

En télégraphiant le résumé de notre entretien à M. Thiers, je lui demandai ce que je devrais faire le lendemain si l'accord était complet. — Je me gardai d'oublier le discours du Trône que j'avais entendu dans la journée;

j'avais exprimé franchement au Chancelier la satisfaction que certaines paroles m'avaient causée. « Je crois, en effet, m'avait-il répondu, qu'elles rendent exactement la situation. » — « Ainsi, écrivais-je à M. Thiers, les observations que nous avons échangées dans nos derniers entretiens ont porté leurs fruits, car il n'est pas douteux que les expressions du discours du Trône ne dépassent la pensée primitive de l'Empereur telle que me l'avait rapportée le prince de Bismarck et telle qu'elle m'a été rapportée également de plusieurs côtés. »

Au récit de tout ce qu'on vient de lire, j'ajoutai, dans ma lettre à M. Thiers, d'autres détails et quelques réflexions : « J'ai eu encore l'occasion de constater par moi-même le travail herculéen auquel se livre le Chancelier pour supporter le poids de toutes les responsabilités qu'il a acceptées. Pour ne vous en donner que deux exemples, il a pris la parole hier à la Chambre des seigneurs quelques instants après notre entretien, et j'ai vu sur sa table le volumineux dossier de notre négociation, avec quantité de dépêches écrites de sa main. A mon avis, l'empressement qu'il met à traiter avec nous a pour causes : les difficultés auxquelles il doit s'attendre dans les affaires religieuses prussiennes — on était alors en plein *Kulturkampf* — qui prennent une tournure de plus en plus grave, depuis que les poursuites sont commencées contre l'archevêque de Posen (1); ensuite et surtout, l'importance des questions à traiter devant le parlement allemand, dont la session doit être extrêmement chargée. »

J'aurais pu ajouter : le désir — et la grande importance qu'il y attachait — d'avoir encaissé l'indemnité de guerre

(1) Mgr Ledochowski. Sa résistance au *Kulturkampf* lui valut de fortes amendes, un emprisonnement de deux ans et la destitution. Le Pape le nomma cardinal le 15 mars 1875. Remis en liberté au mois de février 1876, il alla se fixer à Rome et renonça, en janvier 1886, au siège de Posen.

et d'être tout à fait libre, désormais, dans sa politique vis-à-vis de la France, libre des ménagements qu'il avait jugé à bon droit utile de garder, dans ses rapports avec elle et même avec le reste de l'Europe, afin de ne pas risquer de compromettre la créance de l'Allemagne sur nous.

A peine revenu à l'ambassade, je fis traduire le texte allemand du traité que venait de me remettre le Chancelier et j'écrivis en marge mes observations, les principales portant sur la substitution de Verdun à Belfort; je télégraphiai en même temps à M. Thiers pour obtenir des éclaircissements sur deux ou trois points. Il n'y avait pas une heure et demie que j'étais rentré, et déjà le prince de Bismarck m'envoyait un attaché au ministère pour me presser de lui renvoyer le traité et mes observations. Je me hâtai et lui fis porter le tout par un de mes secrétaires.

En même temps, je recevais de M. Thiers un télégramme qui, après quelques indications sur des points secondaires, se terminait ainsi :

« Vos pouvoirs sont partis cette nuit, et sans les attendre, dès que vous serez d'accord, je vous autorise à signer. On donnera ensuite la forme authentique à l'engagement pris.

« Tout à vous de cœur. »

Je répondis au Président :

« Je reçois votre télégramme. Je vous en remercie. J'attends un nouveau rendez-vous de M. de Bismarck. Nous nous entendrons promptement sur les points principaux, et les points secondaires, je l'espère, ne soulèveront pas de grandes difficultés. J'éprouve une vive reconnaissance pour la mission que vous voulez bien me donner. Ce sera le plus grand honneur de ma vie d'apposer mon nom au bas d'un traité qui achèvera la libération de la France. C'est aussi une rare bonne fortune pour moi que d'avoir reçu, dans l'accomplissement de

cette tâche, des directions telles que les vôtres et celles de M. de Rémusat. »

Ce même jour, M. de Rémusat m'écrivait une lettre qui avait trait aux divers télégrammes et rapports que j'avais expédiés précédemment. On a parlé assez souvent du « scepticisme » de M. de Rémusat; j'aime à citer cette lettre de lui, non pas, assurément, à cause des nouveaux témoignages qu'elle renferme d'une bienveillance excessive à mon égard, quelque précieux qu'ils me soient, mais pour répondre au reproche qui lui a été adressé; car le scepticisme ne va guère avec l'émotion et le patriotisme qui débordent de cette lettre.

« Paris, le 12 mars 1873.

« Vous nous avez valu une journée d'émotion; mais nous vous en rendons grâce, mon bien cher ambassadeur, car, jusqu'à présent du moins, vos nouvelles ne nous ont apporté que du bonheur. Dieu veuille que ce bonheur se soutienne et qu'aucun incident ne vienne empêcher l'accomplissement des espérances que nous a données votre avant-dernier télégramme. La substitution de Verdun à Belfort est une bonne fortune que nous n'aurions osé imaginer, et je sais un gré infini, le dirai-je? une véritable reconnaissance au prince de Bismarck d'avoir eu cette idée bienheureuse. Puisse-t-il la conduire jusqu'au bout et la faire accepter autour de lui! Jusqu'à ce que vous nous écriviez : *Tout est signé*, je ne pourrai avoir une entière sécurité...

« Déjà, dans le milieu de la journée, nous avons été agréablement surpris par le discours du Roi. Nous ne nous attendions pas qu'il parlerait de nous, qu'il en parlerait avec cette étendue, avec ce ton de bienveillance et de confiance. Ce discours va faire demain matin un effet considérable. Je crois que vous ferez bien de faire arriver au Roi, de quelque manière, l'impression que ce langage

a produite sur nous. Je me fie à vous pour que cette sorte de remerciement soit exprimée sans qu'il en coûte rien à notre dignité.

« Quant à M. de Bismarck, il ne conviendrait pas de lui parler sentiment. Mais je ne puis m'empêcher de dire que les grands esprits ont toujours une part de justice et d'impartialité qui se retrouve dans l'occasion. Il est bon d'avoir affaire à un véritable homme d'Etat.

« Vous trouverez peut-être cette lettre étrange. Je vous avouerai que je n'ai pas tout à fait mon sang-froid. Je vous écris avec un mélange de joie et d'inquiétude, et j'ajouterai, en confidence, que le Président n'est guère plus calme que moi.

« Cette lettre vous arrivera avec vos pleins pouvoirs. Puissiez-vous en user sans retard, le jour même où vous les aurez reçus! J'aime à penser que le droit de mettre votre nom à cette convention libératrice vous soit échu et soit comme la récompense des importants services que vous avez rendus à l'Etat, dans le cours de votre difficile mission. Car j'espère que M. de Bismarck n'aura pas l'idée de renvoyer à Paris la clôture de la négociation, et qu'il aimera mieux en finir tout de suite avec vous. Le coup sera rude pour M. d'Arnim; mais il n'a à s'en prendre qu'à lui-même; du moins n'y sommes-nous pour rien. Très sincèrement, nous croyions n'avoir à traiter qu'avec lui, et c'est sur la provocation directe de M. de Manteuffel, pressé lui-même par M. de Bismarck, que nous avons tenu le quartier général (1) au courant, en partie, d'une négociation que tout à coup une volonté venue de Berlin a retirée des mains de l'ambassadeur et

(1) Le quartier général du général de Manteuffel à Nancy. On sait que le prince de Bismarck, mécontent du comte d'Arnim et n'ayant pas confiance en lui, eut souvent recours, dans cette importante négociation, au général de Manteuffel, comme intermédiaire entre M. Thiers et lui.

même de celles du général pour vous en saisir en s'en saisissant elle-même. On ne peut nous reprocher après tout d'avoir eu confiance en notre ambassadeur autant qu'en nous-mêmes.

« Je finis en demandant à Dieu d'écarter de nous les caprices imprévus, et en vous renouvelant, Monsieur, plus cordialement que jamais, l'expression des sentiments que vous savez que vous m'inspirez. »

Dans la soirée du 13 mars, nouvelle entrevue avec le Chancelier; mais l'horizon n'est plus aussi pur que les deux jours précédents; les nuages arrivent : ce sont les difficultés que j'annonçais plus haut, c'est une tentative plusieurs fois renouvelée de revenir sur la substitution de Verdun à Belfort. Je repoussais l'attaque; mais je ne pouvais refuser au Chancelier, sur sa demande formelle, d'en référer à M. Thiers. C'est peut-être ce qui me donna une apparence d'hésitation que des ennemis, peut-être, je ne sais lesquels, tentèrent d'exploiter contre moi auprès du Président. On le verra tout à l'heure.

Au sortir de chez le prince de Bismarck, à onze heures et demie du soir, je rendis compte à M. Thiers, par le télégraphe, de notre entretien :

« Le 13 mars, 11 h. 1/2 du soir (1).

« Pour M. Thiers.

« La question de Verdun fait une difficulté, l'autorité militaire alléguant que, vu la distance d'avec Metz, il lui faut une étape sur une des routes. Le Chancelier m'a proposé de signer, séance tenante, si je m'en tenais à Belfort. Si, au contraire, nous préférions la substitution de Verdun, il faudrait, dit-il, s'entendre avec l'autorité militaire

(1) Ce document est daté par erreur, dans *Occupation et libération du territoire*, du 14 mars, 12 h. 15 soir.

pour déterminer cette étape, et, à cause du temps que demanderaient les pourparlers, nous ne pourrions signer probablement avant cinq ou six jours. L'étape, d'ailleurs, ne comprendrait qu'un poste de quelques hommes. Il ne veut pas revoir l'Empereur, dont le consentement est toujours difficile à obtenir, avant d'avoir réglé cette question d'étape.

« Le prince de Bismarck m'a pressé de ne pas faire de difficultés pour Belfort, disant que jusqu'à hier M. Thiers ne parlait que de Belfort et point de Verdun. » — Il avait effectivement sur sa table un télégramme du général de Manteuffel annonçant l'adhésion de M. Thiers au projet de Berlin, lequel était antérieur à la proposition faite par le Chancelier de substituer Verdun à Belfort et désignait cette seconde place comme dernier point de l'occupation allemande. — « Le Chancelier s'est évidemment emparé de l'acceptation des conditions que M. de Rémusat avait fait connaître le 11 à M. de Saint-Vallier, *avant* que vous ne fussiez saisi de l'offre de Verdun. Il m'a accusé, en riant, d'être plus royaliste que le roi.

« Je lui ai communiqué vos dernières instructions, et je lui ai rappelé la raison pour laquelle nous préférions Verdun et les impressions de l'opinion publique. Il a été convenu que je vous en référerais *sur-le-champ*, et que je lui ferais connaître votre réponse *dans la matinée de demain*. Si c'était Belfort, nous signerions immédiatement. La chose est demeurée ainsi convenue entre nous.

« Le prince a insisté sur l'avantage qu'il y aurait à signer ici. Sur la question des délais d'évacuation, après chacun des paiements, pas de difficultés sérieuses... »

L'attaque du tentateur était vive. Je la repoussais; mais pour mettre fin à ses insistances, je consentais à en référer à M. Thiers, bien que je devinasse d'avance sa réponse. Le Chancelier avait employé toutes sortes d'arguments pour me faire céder.

« Voici, me dit-il entre autres choses, une confidence que je veux vous faire. Nos officiers et nos sous-officiers sont mal payés; eh bien, tant qu'ils sont en France, ils reçoivent double paye, c'est-à-dire qu'ils cumulent avec leur solde ordinaire un supplément pris sur l'indemnité que la France paie aux troupes d'occupation. Ils s'en trouvent si bien, qu'ils feront traîner en longueur l'arrangement qu'il faudra bien faire, si vous tenez absolument à substituer Verdun à Belfort, où la garnison est plus considérable que dans l'autre place. Ils ne m'ont pas avoué cette raison, mais je l'ai devinée. — Je m'explique, ai-je répondu, le point de vue des militaires; mais, pour vous et pour moi, ceci est une considération secondaire. — Non pas secondaire, a repris le prince, car je ne puis faire autrement que de tenir grand compte de l'avis des militaires dans toute cette affaire. »

Il est fort à croire que l'argument des militaires, comme celui de la lenteur des négociations au cas où Verdun serait substitué à Belfort, était lancé par le Chancelier pour me faire renoncer à Verdun.

« Si vous consentez à l'arrangement primitif, me dit-il par deux ou trois fois, nous allons en finir à l'instant et ce soir nous aurons signé. »

Comme de raison, je n'aurais pas pris sur moi de céder, quand même j'y aurais été disposé, ce qui n'était assurément pas le cas. Mais il était évident que mes refus contrariaient le prince de Bismarck. Il mit de nouveau en avant la lenteur des négociateurs français; je me récriai. « En tout cas, lui dis-je, pareil reproche, ici, ne peut atteindre ni M. Thiers, ni moi; » et il ne le nia point. « Mais, reprit-il, je suis mécontent de la lenteur et des obscurités du comte d'Arnim, et voilà pourquoi je vous ai proposé de terminer l'affaire avec moi. »

Je lui répondis que si je ne l'avais pas recherché, j'étais très honoré d'apposer ma signature au bas du traité,

mais que j'étais arrêté par un gros scrupule devant lequel ma personne disparaissait.

Je n'avais pas encore achevé d'écrire mon télégramme à M. Thiers, que j'en recevais de lui un autre très propre à me surprendre.

« Versailles, le 13 mars.

« Je viens de recevoir la visite de M. le comte d'Arnim, avec le texte que vous discutiez et les conditions que je vous avais autorisé à consentir, y compris la substitution de Verdun à Belfort. Le comte d'Arnim avait ordre de signer, et, voulant profiter de cette disposition, j'ai appelé M. de Rémusat et fait ordonner la préparation de l'instrument pour demain. Bien que cet incident vous prive de la signature, je vous réserve un témoignage qui prouvera la part que vous avez eue à cette négociation libératrice. »

Mon télégramme n'était pas parti; j'y ajoutai sur-le-champ ces mots : « Je reçois votre télégramme en sortant de chez le Chancelier. Je ne comprends pas que le comte d'Arnim se dise autorisé à signer dès demain avec la substitution de Verdun. J'attends vos instructions. »

La nouvelle, en effet, avait lieu de me surprendre, après les déclarations du Chancelier qui se disait prêt à signer immédiatement, *à une condition*, c'est que nous concéderions l'occupation de Belfort.

M. d'Arnim était-il réellement autorisé à céder sur Verdun, au moment même où M. de Bismarck me faisait entrevoir des difficultés et des retards dans la conclusion de notre arrangement, si nous persistions à exiger cette substitution? La supposition d'une action en partie double me paraissait difficile à concilier avec ce que le Chancelier m'avait dit de ses instructions à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, et avec l'apparence loyale de ses procédés depuis que nous étions entrés en négociation.

Le lendemain 14, à une heure de l'après-midi, je reçus la réponse de M. Thiers au télégramme que j'avais envoyé après ma dernière entrevue avec le Chancelier.

« Je tiens absolument à la substitution de Verdun à Belfort, et elle a été consentie expressément par le comte d'Arnim. J'ai la certitude, d'ailleurs, par une communication que je vous ferai connaître, qu'il y était formellement autorisé. La difficulté des étapes n'en est pas une. J'y ai consenti, et elle pourra être d'un bataillon par étape... J'ai consenti au délai d'évacuation. Vous voyez qu'il n'y a plus de raison de différer, et le comte d'Arnim a pris heure pour aujourd'hui. »

C'était très net, en effet, et M. Thiers avait raison de prendre la balle au bond. Mes doutes pourtant n'étaient pas encore éclaircis : le comte d'Arnim avait-il reçu l'ordre de conclure et de signer?

J'avais promis au Chancelier, la veille, de lui faire connaître la réponse de M. Thiers sur la question de Belfort. Il fallait bien aussi lui annoncer l'heureuse, mais un peu surprenante nouvelle que je recevais de Versailles. Je me demandai lequel était préférable, l'aller voir ou lui écrire? Je craignais en le voyant que mon langage ou mon attitude ne dissimulassent pas assez les impressions diverses suscitées en moi par les télégrammes de M. Thiers. Le Chancelier, en effet, avait-il réellement ordonné hier à M. d'Arnim de signer, quand, trois jours auparavant, il lui avait retiré la négociation? Ses paroles de la veille, tendant à me faire revenir sur la substitution de Verdun à Belfort, n'étaient-elles qu'une suprême tentative pour m'arracher une concession que son ambassadeur aurait cessé de poursuivre le lendemain à Paris, si rien n'était conclu à Berlin le soir du 13? Serait-il prudent de lui laisser même soupçonner que je le prenais en flagrant délit d'un double jeu qui n'existait après tout, dans mon esprit, qu'à l'état de doute? Je me décidai à lui écrire, pensant qu'il

valait mieux, d'une part, ménager sa susceptibilité et conserver la possibilité de conclure à Berlin avec les pleins pouvoirs que le gouvernement m'avait envoyés, s'il n'était pas vrai que le Chancelier eût, pour la seconde fois, déplacé la négociation, et, d'autre part, le voir venir. Aujourd'hui, seize ans après l'incident raconté ici, je crois qu'il eût été préférable d'aller tout droit au prince de Bismarck sans lui écrire, et que ce procédé lui eût convenu. J'adressai donc, à trois heures, au Chancelier, la lettre suivante :

« Vendredi, le 14 mars 1873.

« Mon prince,

« Hier au soir, tard, j'ai reçu un télégramme de M. Thiers, dont le sens me parut si peu clair, que je lui ai demandé des explications dans la nuit. Tout à l'heure j'ai reçu sa réponse : M. Thiers m'annonce qu'hier M. d'Arnim, après s'être entendu avec lui sur tous les points, a pris un rendez-vous aujourd'hui pour la signature. Je n'aurai donc pas à faire usage de mes pleins pouvoirs qui me sont arrivés ce matin.

« Tout étant sans doute fini, et heureusement fini, à l'heure où je vous écris, grâce cette fois à l'activité du comte d'Arnim, il me reste à vous dire que je reste bien à votre disposition si vous vouliez causer avec moi, en vous remerciant, pour mon gouvernement, des bonnes dispositions que vous lui avez montrées dans toute cette négociation. — Agréez, etc. »

A la fin de son télégramme, M. Thiers m'avait écrit : « Je viens de faire supprimer, par mon ordre, en vertu des pouvoirs de l'état de siège, le journal *l'Assemblée nationale*, qui s'applique depuis quelques jours à injurier le prince de Bismarck. » Je crus ne pouvoir négliger d'instruire le prince, en terminant ma lettre, de l'initiative du Président.

La réponse du Chancelier ne se fit pas attendre. A quatre heures et demie, il m'écrivait ce qui suit :

« Berlin, le 14 mars 1873.

« Monsieur le Vicomte,

« Je viens de recevoir votre billet, mais, malheureusement, il n'est pas possible de terminer l'affaire conformément à son contenu. M. d'Arnim n'est pas autorisé à signer une rédaction sans qu'elle ait été approuvée préalablement par Sa Majesté l'Empereur, et, même s'il l'avait été, je l'ai averti hier que j'étais d'accord avec vous et que l'acte serait signé ici. Je lui ai interdit, en même temps, de ne rien signer qui pouvait faire concurrence au texte que nous avons devant nous et qui a l'avantage d'être connu et approuvé ici comme à Paris. Je crois donc que rien ne se fera à Versailles aujourd'hui, et, si quelque chose se faisait, cela ne serait que sous réserve d'être ratifié ou modifié après connaissance du texte. Je vous serais bien obligé si vous vouliez me faire l'honneur de passer chez moi, soit avant cinq heures, soit après sept heures. »

Une demi-heure plus tard, M. Thiers lui-même me confirmait le contenu de la lettre du Chancelier :

« Je reçois du comte d'Arnim, me télégraphiait-il, la nouvelle que M. le prince de Bismarck veut signer à Berlin. Nous n'avons pas d'objection à cela. »

Il me signalait en même temps une erreur à rectifier pour empêcher que l'énumération des territoires à évacuer fût insuffisante et m'annonçait l'envoi du texte arrêté avec le comte d'Arnim, lequel texte du reste ne changeait sous aucun rapport les conditions convenues.

Comment expliquer ce malentendu entre Bismarck et M. d'Arnim? Comment ce dernier s'était-il dit autorisé à signer le 13, pendant que le prince de Bismarck continuait avec moi la négociation? Comment se disait-il prêt à signer avec la clause de la substitution de Verdun à Belfort, au même instant où cette question était encore débattue et point tranchée entre le prince de Bismarck et moi?

Il est possible que l'ambassadeur d'Allemagne, très mortifié de se voir inopinément enlever la signature du traité, ait voulu la rattraper par un coup hardi : s'il échouait, comme il était en mauvaise intelligence avec le Chancelier, occupé de le remplacer, le coup ne ferait que hâter une disgrâce certaine; mais, s'il réussissait à tromper la vigilance de son chef, il lui resterait du moins, dans sa disgrâce, la gloire d'avoir apposé sa signature au bas du traité. Mais il ne s'était pas rendu compte que Paris et Berlin étaient en correspondance de tous les instants et que sa petite conspiration avait beaucoup de chances d'être éventée.

Ce qui est également inexplicable, c'est l'assertion de M. Thiers dans son avant-dernière dépêche : « J'ai la *certitude*, disait-il, par une communication que je vous ferai connaître, que le comte d'Arnim était formellement autorisé à consentir à la substitution de Belfort. »

M. Thiers m'avoua lui-même, depuis, qu'il avait été abusé par une intrigue dont il n'a jamais pu avoir l'explication sérieuse.

Pour ne pas ralentir le récit de la négociation, j'ai omis de rapporter un paragraphe de l'une des dépêches de M. Thiers, qui me concernait et qui annonçait une distinction dont les considérants étaient plus précieux encore pour moi que la distinction en elle-même. Il disait : « Le Conseil, sur ma proposition, vous a conféré le grand cordon de la Légion d'honneur pour bien consacrer la part que vous avez eue à la négociation qui affranchit notre territoire. » On me permettra d'ajouter que n'étant jusque-là pas même chevalier de la Légion d'honneur, les conditions exceptionnelles, — si ce n'est uniques, — dans lesquelles m'était accordée cette récompense lui donnaient un caractère très significatif et très précieux.

Je vis M. de Bismarck dans la soirée, ainsi qu'il m'en avait témoigné le désir. Je lui portai un nouveau projet de rédaction des principaux articles du traité; ainsi j'avais

rétabli le préambule tel que l'avait rédigé M. Thiers. C'est sur ce texte que s'engagea notre discussion. Après quelques difficultés préliminaires, le prince de Bismarck céda de très bonne grâce sur la plupart des points, et, après cinq quarts d'heure de conférence, le projet fut remis à nos secrétaires, M. Debains et le comte de Hatzfeldt, pour en achever la rédaction dans le détail. Je rentrai à l'ambassade pour expédier à M. Thiers le télégramme suivant :

« Berlin, le 14 mars 1873, 10 h. 1/2 du soir.

« Tout est arrangé. J'ai rendez-vous demain, à deux heures, avec le prince de Bismarck pour signer. J'ai demandé ce délai pour avoir le temps de recevoir les modifications dont vous me parlez dans votre dépêche du 14, 1 h. 25'. Veuillez me les envoyer sur-le-champ par le télégraphe, car le prince est très pressé de signer. Le prince de Bismarck ne comprend pas bien ce que peut être cette énumération, qui lui paraît inutile, d'après le texte que nous avons arrêté.

« J'attache également beaucoup de prix à cet envoi immédiat, car l'Empereur doit venir demain à une soirée chez moi. Ne m'enverrez-vous pas un télégramme qui lui soit spécialement destiné?

« Nous avons combiné votre texte et celui du prince de Bismarck : Verdun, avec un rayon de trois kilomètres autour de la place, est substitué à Belfort. Nous sommes convenus de deux étapes sur les routes de Verdun à Metz avec un demi-bataillon dans chacune. Le nombre des troupes qui occuperont Verdun ne dépassera pas de plus de mille hommes celles qui s'y trouvent au jour de la signature.

« L'évacuation de l'arrondissement de Belfort et des quatre départements, à l'exception de Verdun, aura lieu dans un délai de quatre semaines à partir du 5 juillet; celle de Verdun dans un délai de quinze jours à partir du 5 septembre...

« Je suis profondément touché de la distinction que vous voulez bien m'accorder et qui est très supérieure à mes mérites et à mes peines. »

A peine avais-je expédié ce télégramme que j'en recevais un de M. Thiers assez agité. Je ne sais vraiment à quelles suggestions le Président avait obéi en l'écrivant; lui-même a avoué d'abord et très tôt, dans un télégramme, et plus tard, — peut-être avec très peu de bonne grâce, — dans une lettre assez embrouillée, où perçaient à la fois le désir de réparer son injustice envers moi et la volonté de ne se reconnaître personnellement aucun tort, qu'il avait été l'instrument — je ne veux pas dire le jouet — d'une intrigue inexplicable; c'était la seconde fois en deux jours. Si M. Thiers avait attendu quelques heures, la lecture de mon télégramme de dix heures et demie lui aurait prouvé l'inutilité complète du sien. D'ailleurs, j'excuse volontiers M. Thiers, en me rappelant ses nombreuses préoccupations en pareille circonstance. La partie du télégramme relative à certaines stipulations du traité était inutile; nous avions tout réglé quand il arriva.

« Versailles, vendredi 14 mars 1873, 6 h. 25 du soir (arrivé à 11 h. 35 du soir).

« En réponse à votre entretien d'hier au soir (13), vous avez dû recevoir, à l'heure qu'il est, le texte définitif du traité, avec autorisation de le signer. Mais je tiens absolument à substituer Verdun à Belfort. On s'y est engagé hier avec moi; on me l'a fait écrire de Nancy; on vous l'a dit à Berlin; on ne peut pas revenir sur un tel engagement. Quant aux deux étapes, j'y consens; quant au chiffre de la garnison, je veux bien l'augmenter, comme le porte le texte qui vous a été envoyé tout à l'heure.

« Relativement à la solde, je me prêterai à toutes les exigences. Mais pour Verdun, j'y persiste, et vous y persisterez pour vous-même, car en faisant transporter la

négociation de Paris à Berlin, vous nous auriez exposés à perdre un point acquis de la plus haute importance.

« Je vous écris cela parce qu'une dépêche que je reçois d'ailleurs que de Paris, m'autorise à penser que vous avez laissé du doute sur l'importance que j'attache à la substitution de Verdun à Belfort. Tenez bon et vous l'emporterez.

« Un protocole militaire pourra régler toutes les conditions de l'occupation de Verdun. »

Je répondis à M. Thiers :

« Berlin, le 15 mars, 3 heures du matin.

« ... Vous devez savoir maintenant que nous l'avons emporté pour Verdun (1). C'est une insigne fausseté qu'on vous a mandée, en prétendant que j'avais laissé du doute sur l'importance que vous attachiez à la substitution de Verdun à Belfort.

« Quant à avoir fait transporter le siège de la négociation de Paris à Berlin, je n'y ai été absolument pour rien. Mes télégrammes et mes lettres ne devraient vous laisser sur ce point aucun doute. Je n'ai même pas besoin d'invoquer un témoignage qui ne me manquerait pas, celui du prince de Bismarck. J'envoie au département des affaires étrangères, par le courrier, les lettres que j'ai échangées avec le Chancelier. »

A cette dépêche et à celle de dix heures et demie du soir, M. Thiers se hâtait de me répondre :

« Versailles, le 15 mars, 8 h. 35 du matin.

« Je reçois votre télégramme du 15, trois heures vingt-cinq minutes du matin.

« Tout est bien, et aux conditions de votre télégramme d'hier soir 14, à onze heures vingt-deux minutes. Signez.

(1) Voir mon télégramme du 14, dix heures et demie du soir. (G.-B.)

« J'ai toujours voulu vous ménager l'honneur de la signature. Des télégrammes que je vous montrerai, et pour moi inexplicables, seuls causaient mon inquiétude.

« Mais tout est arrangé; signez et mandez-nous d'urgence, et par télégraphe chiffré faites part de la signature, aussitôt donnée, à cause de l'Assemblée qui doit être informée la première. Mettez ce soir votre grand cordon. Je vais vous envoyer un télégramme pour le Roi.

« Tout à vous de cœur. »

Devions-nous pourtant échouer au port? En tout cas, au moment même d'y entrer, c'est-à-dire au moment d'apposer nos signatures, dans l'entrevue fixée à cet effet pour le 15, à deux heures, de nouveaux obstacles se dressèrent, ou, pour mieux dire, on releva les anciens, avec la prétention d'obtenir de moi le renoncement à la concession de Verdun. Ce n'était pas bien agir. Quand j'arrivai au ministère, l'attitude du comte de Hatzfeldt me fit tout de suite prévoir quelques difficultés.

En effet, le prince de Bismarck avait eu une audience de l'Empereur à midi, et il me déclara qu'il avait rencontré chez Sa Majesté, ainsi que chez les militaires, les plus grandes objections à notre projet de la veille. Il reprit donc l'idée du maintien de l'occupation de Belfort, alléguant que si, le 11, il n'avait pas fait inconsidérément la proposition de Verdun, à une heure où M. Thiers avait déjà accepté son projet avec la clause relative à la conservation de Belfort, tout serait terminé actuellement; et le prince essaya, à plusieurs reprises, de me faire céder. Mais je tins ferme pour Verdun et je finis par l'emporter. C'était l'essentiel. D'ailleurs je dus, pour obtenir ce résultat, céder sur un point regardé par les militaires allemands comme très important, mais qui, dans les circonstances données, était secondaire. Il s'agissait de l'usage de la route de Verdun à Metz, comme route militaire; nous étions convenus, il est vrai, le Chancelier et moi, qu'on s'en rapporterait

au général de Manteuffel et à M. de Saint-Vallier pour combiner certains détails; mais Sa Majesté ne voulut laisser aucun point à régler à Nancy et tint à insérer dans le traité les clauses relatives à l'emploi de cette route stratégique.

Après avoir réfléchi quelques instants, je me décidai à abandonner sur ce point la rédaction que nous avions adoptée la veille. Il fut entendu, en premier lieu, qu'il y aurait sur la route de Metz à Verdun, à Etain et à Conflans, deux étapes où devraient être logées les troupes de passage, et qui seraient occupées chacune par un demi-bataillon; les troupes d'occupation conserveraient sur cette route le droit qu'elles exerçaient jusqu'ici dans les territoires occupés.

J'obtins que l'évacuation de ces postes d'étapes à la même date que Verdun fût nettement spécifiée dans l'article.

Après cette concession, et comme je faisais observer au prince la responsabilité que je prenais en l'acceptant, il me dit d'un ton demi-sérieux : « Savez-vous bien qu'il se trouvera des gens pour me déclarer traître à la patrie? Je vais m'attirer les critiques du parti militaire qui tenait à Belfort. Et enfin, continua-t-il, je perds un de mes meilleurs amis, le général de Manteuffel. » Il y avait quelque exagération dans le propos : le général n'était pas un des meilleurs amis de Bismarck, et je doute, après tout ce que m'a écrit M. Thiers, qu'il ait autant désapprouvé la substitution de Verdun à Belfort.

C'est ainsi, avec *beaucoup d'insistance*, et en réglant tous les points, comme je l'écrivis à M. Thiers, qu'après une conférence d'une heure et demie, je pus terminer. Mais la longueur inattendue de cette nouvelle séance retarda l'heure du rendez-vous pour la signature. Il était cinq heures passées quand nos secrétaires eurent achevé la transcription de la convention; enfin, nous pûmes signer! Je m'empressai de télégraphier ce résultat au gouverne-

ment; mais la séance de l'Assemblée nationale était terminée, et M. Thiers ne put, à son grand regret et au mien, lui annoncer le soir même l'heureux événement (1).

La grande réception à l'ambassade de France, dont il a été question dans les dépêches de ces derniers jours, eut lieu le 15 au soir et réunit beaucoup de monde de la cour et du corps diplomatique.

L'Empereur y vint avec l'Impératrice et les autres princes de la maison impériale et royale, le grand-duc héréditaire de Mecklembourg-Strelitz, le duc Elimar d'Oldenbourg, le prince Frédéric de Hohenzollern, etc. Le prince de Bismarck y vint aussi, malgré sa répugnance de plus en plus accentuée à sortir de chez lui le soir. Quand l'Empereur fut entré, j'eus l'honneur de lui donner connaissance du télégramme que M. Thiers m'avait adressé à son intention, et qui était conçu en ces termes :

Versailles, le 15 mars.

« Mon cher Monsieur le Vicomte de Gontaut-Biron,

« J'espère que lorsque ce télégramme vous arrivera, le traité qui nous occupe depuis si longtemps sera signé, et qu'en recevant ce soir Sa Majesté l'empereur d'Allemagne et roi de Prusse, vous pourrez la remercier, à la fois, de sa présence, et du concours qu'Elle nous a prêté dans une œuvre longue et difficile.

« Remerciez-la, pour ma part, d'avoir, par le traité d'aujourd'hui, contribué à cicatriser les plaies de la guerre et facilité, autant qu'il est en Elle, l'apaisement des pas-

(1) « Le 15 mars 1873, une dépêche, adressée de Berlin à M. Thiers, lui apprit que la dernière convention était signée. Il convoqua aussitôt les ministres dans la salle où ils avaient coutume de délibérer. A peine y étaient-ils réunis qu'ils le virent arriver élevant en l'air la dépêche en signe de joie et de triomphe. C'était la libération du territoire. » (Jules Simon, *Le gouvernement de M. Thiers*, t. II, p. 228.)

sions qui ont récemment désolé le monde. C'est la paix définitive que nous venons de signer, et cette paix entre deux grandes nations sera une sûre garantie de la paix universelle dont l'Europe ne pourra manquer de se réjouir.

« Recevez, mon cher Monsieur le Vicomte, l'expression de mon sincère attachement. »

L'Empereur me répondit : « Vous avez pu voir par mon discours, à l'ouverture du Parlement, quelle est la confiance que m'inspire tout ce que vous avez fait en France. Il est vraiment prodigieux que vous puissiez acquitter en 1873 des sommes que vous n'étiez tenu de payer qu'en 1875. Cette libération si prompte dépasse toutes les prévisions. Quelles ressources dans votre pays! » Et Sa Majesté poursuivit avec un accent gracieux : « Vous êtes satisfaits, nous le sommes aussi; c'est la preuve que ce que nous venons de faire était vraiment bon (1). »

Dans le courant de la soirée, l'Empereur tint un langage analogue à celui de mes secrétaires qui m'avait assisté très utilement dans la préparation des instruments du traité, M. Debains. Il eut la bonté de lui exprimer sa satisfaction de ce que ma signature eût été apposée au bas de la convention. Il m'est, en effet, revenu, du côté du corps diplomatique comme du côté de la cour, que la volonté formelle de l'Empereur était que les négociations eussent abouti et que le traité fût signé avant le soir où il se rendrait au concert que j'avais préparé à l'ambassade. L'Impératrice aurait encouragé beaucoup cette bonne grâce de l'Empereur. Par un hasard heureux et qui, m'a-t-on dit, n'aurait pas échappé à Leurs Majestés, à pareille date, deux ans auparavant, le souverain allemand avait quitté la France au retour de la guerre, et cette visite à l'ambas-

(1) En regard de tout ce passage, M. de Gontaut avait mis, en marge de son manuscrit, cette note au crayon : Corriger ce passage, avec moins de compliments pour l'Empereur et quelque amertume des difficultés qu'on m'a faites.

sade, que ce soir-là on nommait généralement la visite de réconciliation, leur aurait peut-être paru de bon augure, par suite de cette coïncidence.

L'Empereur dit encore à M. Debains qu'il estimait la convention salutaire pour nos relations, qu'il était ravi du bon effet qu'elle produisait en France, et qu'elle contribuerait, il l'espérait sincèrement, à apaiser bien des dissentiments. Le langage des journaux semi-officieux traduisait cette satisfaction et ces espérances; elles s'exprimaient ailleurs que dans leurs colonnes. Seul, le parti militaire sembla bouder; était-ce à cette impression que je devais attribuer l'absence de la plupart des chefs militaires de quelque notoriété à ma soirée? Ce n'est pas impossible. Cependant, quelques jours après, j'eus l'honneur de rencontrer le prince Frédéric-Charles, et il me dit, à peu près dans les mêmes termes que l'Empereur : « Je vous fais mon compliment de la convention. Vous en êtes content, je le suis également. »

Je lis dans mes notes intimes du 15 mars au soir et du 16 :

Je reçois de nombreux compliments de presque tous mes collègues, ambassadeurs et ministres. L'ambassadeur d'Angleterre m'a dit que ce traité était un succès diplomatique pour la France, et il a bien voulu ajouter : « Très important pour vous, nouveau venu dans la diplomatie, qu'il pose très bien! » La plupart des autres compliments sont dans le même sens. J'y ai été fort sensible. Je ne croyais pas les avoir autant mérités. Les hommages s'adressent encore à M. Thiers, et ce n'est que justice.

En revanche, pas un Allemand ne m'a félicité, sauf le duc de Ratibor (Hohenlohe), sur le traité en lui-même, Radziwill et Hatzfeldt sur ma grand'croix, et le secrétaire d'Etat Balan sur les deux choses.

Le ministre de Saxe, Kœnneritz, m'assure que Bismarck a fort exagéré en mettant en avant la résistance de l'Em-

pereur. L'Empereur aurait tenu, dit-il, à faire le traité et à le finir sans retard.

Le 16, j'écrivis à M. Thiers, à qui je ne voulais laisser rien ignorer de ce que je faisais, sentais, ou entendais dire. Le concert était à peine terminé que je lui écrivais : « Il ne me reste que peu de moments avant le départ du courrier chargé de vous porter bien vite le texte du traité. Je ne veux pas le laisser partir sans vous dire que je m'estime très heureux d'avoir terminé, malgré les nouvelles conditions qu'on m'a imposées à la dernière heure, et auxquelles il n'y a pas eu moyen d'échapper sous peine de rompre, tout au moins de retarder indéfiniment la conclusion. J'espère vivement que vous serez content.

« Enfin, je veux vous exprimer ma reconnaissance pour le témoignage de satisfaction que le Conseil des ministres m'a accordé, sur votre proposition, et qui me touche et m'honore infiniment, tout en reconnaissant, comme je vous l'ai déjà écrit, que mes services ne méritent pas une telle récompense. C'est à votre initiative que je la dois; elle a été pour moi un signe nouveau et précieux de votre bienveillance et de votre amitié, de même que la mission de participer à cette négociation m'a prouvé la confiance que vous voulez bien avoir en moi.

« Ce n'est pas sans peine que nous nous sommes mis d'accord. Le prince de Bismarck sentait bien qu'il était engagé pour Verdun, mais il voulait jusqu'au dernier moment m'y faire renoncer. Il se reprochait, m'a-t-il dit, d'avoir eu cette « malencontreuse pensée » qui lui valait beaucoup d'opposition, beaucoup d'ennuis; mais le fait est qu'il aurait pu me la faire payer plus cher. J'ai dû consentir à quelques concessions : d'abord parce que vous me recommandiez avant tout de ne pas céder sur le point essentiel, auquel je tenais autant que vous, et parce qu'après tout ces concessions n'étaient ni déraisonnables ni très importantes. Il paraît certain que le parti militaire a créé le plus

d'entraves possible à la négociation; aussi M. de Bismarck soutenait-il en riant hier, dans notre dernière séance, que la France lui devrait la plus haute de ses décorations (s'il ne l'avait déjà) pour les efforts prodigieux qu'il a dû déployer afin de défendre nos intérêts! Vous connaissez depuis longtemps le mauvais vouloir du parti militaire. Un de mes collègues, un ambassadeur, me *certifiait* tout à l'heure qu'il y a trois semaines seulement, on entendait conserver cinquante mille hommes sur le territoire français, jusqu'à ce que le dernier village dût être évacué. Ce qui contribua à me faire croire l'information exacte, c'est qu'à mon entrée, à deux heures, chez le Chancelier, quand il me prévint des objections graves du parti militaire et du Roi, il me parla d'un corps d'armée à maintenir aux étapes et sur la ligne de Verdun à Metz, c'est-à-dire un assez grand nombre de bataillons, plusieurs escadrons et de l'artillerie. Heureusement, ces exigences, qui n'étaient pas du fait du Chancelier, sont descendues dans notre accord final à un demi-bataillon par étape, en dehors de la garnison de Verdun; je n'ai pas cru devoir insister pour obtenir moins.

« Et, pour être juste, il faut reconnaître que le prince de Bismarck a apporté dans les pourparlers une largeur de vues et un bon vouloir qui ont hâté la conclusion.

« Je ne reviens pas, écrivais-je en terminant, sur vos reproches d'avoir mollement soutenu Verdun et sur l'assertion d'avoir *fait transporter* la négociation de Paris à Berlin; je suis convaincu que maintenant vous savez à quoi vous en tenir sous ces deux rapports. Je ne m'en suis pas trop ému, du reste, parce que je comprenais vos propres émotions, etc., etc. »

Quelques jours après, j'écrivais de nouveau à M. Thiers pour m'associer très cordialement avec le pays tout entier, avec l'Europe elle-même, à l'hommage si mérité que l'Assemblée lui avait rendu à propos du traité. « C'est un

vrai sacrifice que vous avez accompli, ajoutais-je, vous et M. de Rémusat, en consentant au transport des négociations et à la signature du traité à Berlin; je l'ai compris et je ne marchanderai pas ma reconnaissance; tout le monde saura d'ailleurs que l'inspiration et la direction venaient de vous. »

J'eus l'occasion d'expliquer au gouvernement les causes qui auraient agi suivant moi sur l'esprit de l'Empereur et sur celui de son Chancelier pour les disposer à traiter. Indépendamment du grand plaisir de toucher dans un bref délai, et avec les meilleures sûretés possibles, le complément de l'indemnité de guerre, je devais citer la réserve gardée par la France vis-à-vis de la nouvelle république d'Espagne. Notre abstention était considérée comme un gage donné par nous à l'ordre européen. Il fallait y ajouter l'issue favorable de nos débats parlementaires, l'impression très significative qu'avaient produite sur l'esprit de l'Empereur les communications sur l'état de nos affaires intérieures que j'avais pu lui faire parvenir, soit directement par le Chancelier, soit indirectement par son entourage le plus familier (1). J'étais positivement informé, en effet, depuis plusieurs mois, que l'Empereur prendrait confiance en la France le jour où l'accord se ferait et se maintiendrait entre la majorité conservatrice de l'Assemblée nationale et M. Thiers.

Quant au Chancelier, ce n'était pas sans motifs évidemment qu'il avait mené aussi rapidement la conclusion de nos arrangements. Il voulait incontestablement, à l'heure actuelle, achever l'œuvre de l'unité allemande; il était

(1) On a vu que le projet de loi, sur lequel M. Thiers et la commission des Trente étaient tombés d'accord, avait été présenté à l'Assemblée par le duc de Broglie, dans un rapport lu le 21 février. La discussion en avait été commencée le 27 février, et il venait d'être voté le 13 mars, par 407 voix contre 225.

tout disposé à écraser les résistances particularistes qui mettaient obstacle à cette œuvre, et, pour l'entreprendre, il lui fallait tout son temps, toute son activité et toute son énergie.

A s'en rapporter à une quasi-confidence qui m'avait été faite par un diplomate étranger, très ami de l'Allemagne, en même temps qu'adversaire décidé de l'Angleterre et de la Russie, très froid d'ailleurs pour la France, l'empressement du prince de Bismarck aurait tenu principalement à sa volonté d'être débarrassé des affaires avec la France, pour être prêt à prendre position dans la question d'Orient, dont il prévoyait la réouverture prochaine. M. Bancroft, ministre des Etats-Unis, — car c'est de lui qu'il s'agit, — était revenu récemment d'un voyage à Constantinople, frappé de la décomposition de la Turquie et convaincu des efforts auxquels se préparaient l'Angleterre et la Russie pour en recueillir la succession. L'Autriche s'en alarmerait, et l'Allemagne, intéressée à voir l'empire austro-hongrois viser à son développement du côté du bas Danube, serait disposée à la soutenir en cas de lutte. Mais, en pareille occurrence, on souhaitait à Berlin, suivant lui, de voir la France adopter une ligne de conduite qui ne nous engageât pas dans une voie opposée à celle du cabinet allemand. On eût voulu qu'elle consolidât de bons rapports avec l'Italie et s'entendît avec elle pour adopter une politique identique et d'accord avec les intérêts des deux puissances en Orient. Ainsi l'entente entre l'Autriche et l'Allemagne, d'une part, l'Italie et la France, d'une autre, eût constitué un faisceau assez puissant pour faire prévaloir une solution de la question d'Orient conforme aux intérêts de l'Europe centrale, contraire aux passions de l'Angleterre et aux visées ambitieuses de la Russie.

J'écoutai M. Bancroft sans le contredire, estimant de notre intérêt d'entendre un diplomate, qui vivait dans

l'intimité du Chancelier, développer un plan où je pouvais trouver des éclaircissements sur l'attitude plus conciliante du puissant ministre vis-à-vis de nous, et sur la politique qui peut-être — car je ne voyais rien de très précis dans ces confidences — hantait son esprit. Dans les informations que je donnai à M. de Rémusat à ce sujet, je retrouve ce qui suit : « J'avais cru remarquer, depuis assez longtemps déjà, qu'une entente presque intime sur toutes les questions de politique générale n'existait pas seulement entre l'Allemagne et l'Autriche, mais aussi entre l'Autriche et l'Italie. Moitié en questionnant, moitié sous forme d'affirmation, j'arrivai à me faire confirmer ces suppositions, et mon collègue fut amené à conclure avec moi qu'elles reposaient sur des fondements très sérieux... »

Je concluais mon exposé par ces lignes : « Il est certain que la situation intérieure de l'Allemagne est la première préoccupation du prince de Bismarck, que l'objectif principal de sa politique est la consolidation de l'unité germanique. L'ouverture de la question d'Orient lui apparaît comme une éventualité peu éloignée. Il veut resserrer son alliance avec l'Italie et l'Autriche. Il ne veut pas s'interdire absolument la possibilité de nous y admettre. Il tient surtout à n'avoir plus d'embarras du côté de la France.

« A cela je dois ajouter que notre situation intérieure inspire plus de confiance à l'Allemagne. Le désir de consolider la situation personnelle de M. Thiers a beaucoup contribué au succès de la négociation pour la libération du territoire. »

Le président de la République et le ministre des affaires étrangères ne tardèrent pas à répondre à mon dernier télégramme et à mes lettres.

Le 18 mars, M. Thiers m'écrivit une lettre dans laquelle

il me raconta l'effet produit en France par le traité et essaya de m'expliquer et même de justifier, jusqu'à un certain point, les inquiétudes qui avaient motivé ce télégramme agité que j'ai rapporté plus haut. Mais ce qui me frappa et me surprit, c'est l'illusion qu'il se faisait et qu'il montrait plusieurs fois, avec une certaine complaisance, dans le cours de sa lettre, à propos de la substitution de Verdun à Belfort, substitution dans laquelle la vérité est qu'il n'était pour rien. Qu'on en juge, voici sa lettre (1) :

« Versailles, mardi 18 mars 1873.

« Mon cher Monsieur de Gontaut,

« J'ai reçu hier le texte définitif du traité et je l'ai trouvé clair, net, ce qui arrive rarement aux choses que les Allemands ont beaucoup maniées. L'effet ici est considérable, et la substitution de Verdun à Belfort a produit l'effet que j'en attendais. Depuis longtemps je n'avais plus, pour ma part, de doute sur la sincérité du gouvernement prussien à l'égard de Belfort; mais il régnait dans le pays tout entier des méfiances invétérées, que la substitution de Verdun à Belfort a pu seule guérir, et qui auraient ôté toute valeur au traité si on n'était parvenu à les guérir. Heureusement, nous avons obtenu le résultat que je désirais, et l'effet est complet. Remerciez M. de Bismarck de s'être rendu à nos désirs. A faire ce qu'il a fait, il fallait en recueillir le prix, et ce prix est obtenu. C'est un apaisement considérable des passions nationales, et de plus grandes garanties de paix. Sous ce rapport, le progrès est immense. On peut compter de notre part sur un attachement invariable à la politique de la paix et sur

(1) Cette lettre ne se trouve pas dans le recueil de correspondances *Occupation et libération du territoire.*

une ponctualité rigoureuse à tenir nos engagements aux époques convenues.

« Maintenant, il reste pour moi quelques obscurités difficiles à pénétrer, relativement à la négociation, obscurités qui n'ont du reste qu'un intérêt historique, mais que je tiens à vous signaler pour vous expliquer mes inquiétudes du dernier moment.

« Dès l'origine, deux centres ont cherché à attirer la négociation, Paris et Nancy. A Paris, pas très grande ardeur, et simplement le nécessaire; à Nancy, beaucoup d'efforts, au contraire, pour y amener les pourparlers, en disant que M. d'Arnim était devenu suspect à M. de Bismarck, et que par lui on n'obtiendrait pas grand'chose. (Je n'ai pas besoin de vous dire que ceci exige un secret absolu.) Je me suis prêté à toutes les confidences de Nancy, sans parti pris et avec une certaine gratitude pour de bons procédés de tous les jours. Ce qui contribuait à me tourner vers Nancy, c'était votre témoignage assez conforme avec ce que me faisait dire le général en chef de l'armée d'occupation.

« Enfin, le moment est venu où l'action est devenue plus vive, et où il a fallu se dessiner plus nettement, et j'ai *très catégoriquement affirmé que retenir Belfort, c'était gâter tout le traité et le rendre fâcheux et même davantage, pire que si on ne faisait rien.* Là-dessus, on m'a donné force paroles d'honneur qu'il n'y avait aucune arrière-pensée à Berlin. Je l'ai cru, mais j'ai insisté. Eh bien! je dois dire que j'ai trouvé beaucoup de bons sentiments du côté de M. d'Arnim et un sincère effort pour trouver quelque chose qui me satisfît. Pourtant rien de précis, lorsque tout à coup a percé l'idée *vague* de la substitution d'une autre place à Belfort. Déjà j'avais dit : Mais cherchons, cherchons autre chose, et presque simultanément, vous m'avez mandé que Belfort n'était pas le dernier mot de M. de Bismarck. De son côté, M. d'Arnim m'a insinué quelque chose de pareil. Je me suis jeté dessus et je n'ai plus lâché prise.

« C'est *alors* qu'a commencé à Nancy une suite d'assertions comme celles-ci : Mais on se plaint que vous ne vous expliquez pas, que vous n'offrez rien, etc., etc. C'était fort injuste, car j'offrais des paiements sûrs, prochains, mais *je n'admettais pas qu'on retînt Belfort.* M. d'Arnim lui-même ne m'apportait pas de texte, et moi j'en avais remis un à lui, celui que je vous ai envoyé (1). Presque en même temps est survenue une sorte de bourrasque contre M. d'Arnim, et de Nancy on m'a écrit que c'était de lui que venaient les lenteurs, les obscurités, et qu'il était autorisé à traiter pour Verdun ou pour Belfort, à mon choix. Au même moment, il est venu, lui, me déclarer qu'il était enfin autorisé à traiter d'après mes bases, avec faculté de choisir entre Verdun et Belfort.

« Il était singulier de parler de mon choix, comme s'il avait pu être douteux, quand *je n'avais cessé de refuser obstinément la retenue de Belfort.* Sur-le-champ, j'ai pris M. d'Arnim au pied de la lettre, j'ai accepté le texte venu de Berlin; je l'ai un peu modifié pour le rendre clair (ce sont les modifications que je vous ai mandées), et nous avons pris date pour signer le lendemain, à cinq heures, chez moi. C'était le 14. Tout était arrangé, lorsque est arrivée la nouvelle que M. de Bismarck voulait que la signature fût donnée à Berlin.

« Je n'avais aucune objection, et j'y ai consenti sur-le-champ, avec une crainte toutefois, celle de perdre du temps et de donner naissance à des regrets relativement à Belfort. Une dépêche de vous du 14 (2), me répétant un entretien de la veille avec M. de Bismarck et indiquant un certain déplaisir de la substitution de Verdun, vint ajouter à mes

(1) Dans ce texte, M. Thiers accordait l'évacuation de Belfort deux mois après celle du reste du territoire. Comment donc peut-il affirmer que dans sa proposition il n'admettait pas qu'on retînt Belfort? (G.-B.)

(2) C'est une erreur de M. Thiers : elle était datée du 13. (G.-B.)

inquiétudes. Puis tout à coup m'arriva une dépêche de Nancy, que je vous montrerai; elle contenait ces mots : « 14, *trois heures* du soir. — Tout est prêt pour la signature « de la convention, mais aujourd'hui, *à quatre heures* (*?*), « *M. de Gontaut a déclaré ne pas connaître encore votre déci-* « *sion sur Verdun ou Belfort.* » Sur-le-champ, j'ai entrevu dans tout cela des menées singulières, quelque peu obscures, pour revenir en arrière, ce qui m'était confirmé par un mot très sincèrement dit par M. d'Arnim : *On cherchera à se dédire.* C'est alors que je vous ai écrit une dépêche très décidée (*sic*), et si décidée que, sans la substitution de Verdun, je n'aurais pas cédé. Je voulais, et j'ai bien fait (*sic*), vous inspirer la résolution de ne céder à aucun prix sur Belfort.

« Le lendemain 15, jour de la signature, le croiriez-vous? il m'est arrivé de Nancy une longue dépêche, dépêche d'ami sincère (1), me disait-on, me pressant de ne pas tenir à la substitution de Verdun à Belfort, m'assurant que le Roi en était désolé, et que, si je faisais cette concession, il renoncerait plus tard à Belfort de son propre mouvement. J'ai fait une réponse fort rude, rappelant la promesse de diminuer le nombre des troupes, qui n'avait jamais été tenue.

« Enfin, le 15, tout a fini à Berlin par une tentative dirigée sur vous, et que je vous avais mis en demeure de repousser. Je crois qu'il faut attribuer tout cela à un double jeu, joué à Nancy pour se servir du nom du Roi auprès de moi et me faire lâcher Belfort. Je ne puis pas m'expliquer autrement tous ces dits et contredits; mais tout cela n'est

(1) C'était une dépêche adressée par le comte de Saint-Vallier à M. Thiers, sur les instances du général de Manteuffel : « M. de Manteuffel me prie de vous dire qu'il veut répondre, en ami *sincère*, aux preuves d'amitié que vous lui donnez; il veut que vous sachiez que l'acceptation de la substitution de Verdun à Belfort est regardée à Berlin comme un acte de défiance de votre part; des précautions militaires seront prises, et bien des lenteurs et des ennuis nous attendent, etc., etc. » (Voir *Occupation et libération du territoire*, t. II, p. 350.)

pas bien criminel. En me voyant *à l'origine décidé sur Belfort* (sic), *on a faibli, et on a insinué Verdun;* puis on a voulu le reprendre, et on s'est servi de Nancy. Quant à d'Arnim, je n'ai rien à lui reprocher, et une fois autorisé à dire : Verdun, il n'en a plus démordu.

« Peu importe tout cela. Le résultat est acquis, c'est l'essentiel. Les hommes sont *ondoyants*, il faut savoir l'être à propos soi-même, en devenant *inflexible* quand il faut percer les obstacles, au lieu de les éviter. Ne dites pas un mot de tout cela, que je confie à votre honneur. Un mot dit nous brouillerait avec des gens qui sont bien, après tout, dont nous n'avons pas sérieusement à nous plaindre, et qui, d'ailleurs, ont joué le jeu de leur pays. Il n'y a rien de plus maladroit que de se plaindre. C'est le genre *gémissant* qu'il faut laisser aux femmes. Il ne faut se plaindre que lorsqu'on veut rompre, et il ne faut rompre que lorsque l'intérêt public veut qu'on rompe, et cela il faut bien le faire quand c'est nécessaire.

« Adieu, mon cher Monsieur de Gontaut. Nous avons fait de la bonne besogne, et il faut espérer que nous en ferons encore. Adieu, adieu, et silence.

« Je vous envoie cette lettre par votre jeune homme.

« P.-S. — Vous aurez bientôt la ratification. »

Il y a dans ce récit des négociations et de leurs péripéties des erreurs qu'il convient de relever. Je me rappelle en avoir été très frappé le jour même que je reçus la lettre. En la relisant attentivement *seize* ans après, mon impression est absolument identique à celle du premier jour.

M. Thiers parlant, ainsi qu'il résulte évidemment du contexte de sa lettre, d'une époque antérieure à mon entretien avec le prince de Bismarck et à la proposition de ce dernier de substituer Verdun à Belfort, répète à plusieurs reprises la même allégation :

« ... J'ai catégoriquement affirmé, dit-il, que retenir Bel-

fort, c'était gâter tout le traité, le rendre pire que si on ne faisait rien...

« Je n'admettais pas qu'on retînt Belfort...

« Je n'avais cessé de refuser obstinément la retenue de Belfort...

« En me voyant, *dès l'origine*, décidé sur Belfort, on a faibli et on a insinué Verdun... »

Si le lecteur veut bien se remettre en mémoire les pièces qu'il vient de lire, il verra que, dans le langage de M. Thiers, il y a tout au moins une équivoque considérable

M. Thiers a-t-il été, *dès l'origine*, décidé à ne pas accepter la retenue de Belfort? A-t-il été résolu à substituer une autre place à Belfort, et, dans ce but, a-t-il cherché « autre chose », comme il me l'écrit?

Toujours est-il que dans ses nombreuses lettres, comme dans les lettres de M. de Rémusat, il ne m'a été absolument rien dit de ces résolutions, avant le jour où j'ai mandé à M. Thiers, non pas comme une idée vague, mais comme une proposition ferme du chancelier d'Allemagne, que nous pouvions garder Belfort et remplacer cette place par une autre. Il serait bien singulier, on en conviendra, qu'on m'eût tenu au courant de ce qui devait se faire, et qu'on m'eût donné des instructions pour traiter, en passant sous silence des résolutions qui devaient être un élément important de la négociation.

Ce qui est un *fait*, c'est que cette négociation a pris une forme sérieuse à partir du 1er mars.

M. Thiers m'écrit qu'il accepte la retenue de Belfort. On a lu plus haut sa lettre, qui est datée du 9 mars.

Il avait demandé primitivement, il est vrai, qu'on nous rendît d'un seul coup *tout* le territoire occupé, contre l'acquittement de la presque intégralité de l'indemnité et les assurances les plus solides pour le reste; mais, tout en souhaitant qu'on ne rejetât pas sa proposition à Berlin, il avait rédigé et m'avait envoyé un projet de traité, dans lequel

Belfort ne devait être évacué qu'à la dernière heure et après tous les autres points occupés (1).

M. Thiers s'est donc trompé en m'écrivant dans cette dernière lettre : « qu'il n'avait jamais admis qu'on retînt Belfort », « qu'il n'avait jamais cessé de refuser obstinément la retenue de Belfort. » C'était donc pour lui-même un point acquis dans la négociation, lorsque je lui télégraphiai, le 11, que Belfort n'était plus exigé et que nous étions libres de choisir une autre place pour dernier point d'occupation.

Au surplus, il suffit, pour apprécier l'illusion de M. Thiers, de se reporter à la lettre que m'écrivit M. de Rémusat, le 12, après le télégramme où je lui rendais compte de mon entretien avec le prince de Bismarck; son émotion s'y lisait à chaque ligne, et le Président, d'après lui, n'était guère plus calme; et il me disait : « La substitution de Verdun à Belfort est une bonne fortune, que *nous n'aurions osé imaginer.* »

Pour ce qui est de la dépêche « décidée », par laquelle M. Thiers voulait, disait-il, m'inspirer la résolution de ne pas céder sur Verdun, je répondrai ceci :

En premier lieu, la nouvelle qui l'avait provoquée était un commérage, ou, pour mieux dire, une pure calomnie. Le 14, à quatre heures, je n'ai pu rien déclarer au prince de Bismarck, par la simple raison que je ne l'ai pas vu à cette heure-là (2). Je ne l'ai vu que dans la soirée. A quatre heures, je venais d'écrire au prince de Bismarck que, suivant des télégrammes annonçant que la négociation se

(1) J'ajoute qu'ayant eu connaissance d'un autre texte proposé par le Chancelier et à lui communiqué par le général de Manteuffel, M. Thiers me fit télégraphier, dans la journée du 11 mars, par M. de Rémusat, de ne plus insister sur son propre projet d'évacuation et qu'il acceptait, en somme, le projet de Berlin. Or, ce projet stipulait que Belfort serait le dernier point du territoire occupé par les Allemands et ne serait évacué que deux mois après les autres. (G.-B.)

(2) Je ne relève pas la contradiction que présente la dépêche envoyée de Nancy à M. Thiers par rapport aux heures. « Aujourd'hui, dit cette dépêche, à *quatre* heures, M. de Gontaut a déclaré, etc... », et la dépêche est datée du 14, *trois* heures. (G.-B.)

terminerait à Versailles, M. Thiers s'était mis d'accord sur tous les points avec M. le comte d'Arnim et allait signer avec lui, que, par conséquent, ma mission paraissait terminée. Je n'avais donc aucune déclaration à lui faire touchant les résolutions de M. Thiers.

En second lieu, depuis l'heure ou le Président m'a télégraphié son acceptation de Verdun substitué à Belfort, jamais la pensée même de céder aux sollicitations du Chancelier ne m'est entrée dans l'esprit. Ainsi, on se souviendra peut-être qu'en faisant allusion à l'acceptation par M. Thiers, le 11, du traité envoyé de Berlin, le Chancelier, me trouvant intraitable sur le maintien de la substitution, me reprocha d'être plus royaliste que le roi. Si j'ai pourtant consulté de nouveau mon gouvernement sur ce même point, je l'ai fait, je l'ai déjà dit, sur la demande formelle du Chancelier, à qui je ne pouvais convenablement opposer un refus. Il ne faut pas d'ailleurs confondre avec l'irrésolution personnelle le devoir qui incombe, dans ce temps de télégraphe particulièrement, à tout agent diplomatique, d'en référer à son chef pour toutes les circonstances importantes.

En même temps que la lettre de M. Thiers, j'en reçus une autre de M. de Rémusat, également datée du 18 mars. Elle est si aimable que j'ai hésité à la transcrire; on me pardonnera de m'être décidé à le faire, en réfléchissant qu'elle est l'œuvre du ministre des affaires étrangères, du collaborateur intime du chef du gouvernement, de celui à qui le Président ne cachait aucune de ses pensées, et sous les yeux duquel ont passé toutes les pièces de la négociation. Son témoignage m'est donc très particulièrement précieux.

« Paris, le 18 mars 1873.

« Je ne veux pas laisser partir M. de Kergorlay, mon cher ambassadeur, sans vous remercier encore du grand service que vous nous avez rendu. J'ai toujours attaché le plus

grand prix aux relations que des circonstances, bien imprévues assurément pour nous deux, m'ont permis d'avoir avec vous. Le prix en est encore augmenté, depuis que nous pouvons avoir en commun, dans notre vie, le souvenir de l'événement auquel nous venons de participer.

« Ne gardez, je vous prie, aucune inquiétude de l'erreur où, dans un moment d'agitation, est tombé le Président, en supposant que vous aviez pu avoir un peu moins de décision sur un point devenu difficile. Le prince de Bismarck, voulant évidemment courir après la concession de Verdun, a écrit itérativement à M. de Manteuffel que les instructions de M. Thiers n'étaient pas nettes sur ce point, que la France n'y tenait pas résolument, et nous fûmes tellement émus de ce singulier langage, que le Président en cherchait partout l'explication et a pu accueillir par instants la plus invraisemblable de toutes. Mais un télégramme de vous a suffi pour dissiper cette idée, et je crois qu'il ne se souvient pas de l'avoir eue.

« Arnim est encore plus surpris que fâché de ce qui s'est passé. Il en cherche l'explication et ne la trouve pas. Il ignore encore la fréquente correspondance de Bismarck avec Manteuffel; il persiste à les croire mal ensemble. Nous avons sur tout cela gardé un discret silence, et je crois qu'il faut continuer d'être discret. J'imagine qu'il y a déjà quelque temps que le Chancelier avait pris en grippe son ambassadeur. Il aura trouvé ses lettres plus équivoques qu'elles n'étaient. Du moins avons-nous, dans toute cette affaire, trouvé Arnim plus net et plus bienveillant qu'il n'est d'ordinaire. Quant aux pouvoirs, il est venu le 14 mars (1) apporter une rédaction qu'il disait consentie; au premier mot, il a concédé, comme un homme autorisé, Verdun pour Belfort. Je l'ai vu dans la soirée; nous avons

(1) Ce serait, suivant M. Thiers, le 13, que le comte d'Arnim est venu le trouver; il me l'a télégraphié le même jour. (G.-B.)

concerté ensemble le texte définitif, et nous avons pris heure pour signer le lendemain. C'est ce lendemain samedi que le matin, à la personne que je lui envoyais pour collationner les expéditions française et allemande, il a déclaré qu'il venait de recevoir l'avis que M. de Bismarck voulait signer à Berlin. Mais ce jour-là et depuis, il n'a pas cessé de tenir, au moins pour nous, un langage excellent.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que votre traité produit le meilleur effet, et cela universellement. Je ne lui connais pas de censeur. Puissions-nous trouver dans cet heureux événement de nouvelles raisons d'être unis et sages.

« Adieu, Monsieur, agréez l'expression de mes sentiments les plus dévoués. »

Le 19 mars, le traité fut ratifié par l'Assemblée nationale, et le lendemain M. Thiers m'expédia le télégramme suivant :

« Versailles, le 20 mars.

« Je viens de signer les ratifications, et le courrier qui les porte part ce soir même pour Berlin. Il y sera demain soir vendredi. Disposez tout pour que l'échange se fasse samedi sans faute, car c'est le dernier jour du délai fixé. Mille compliments bien affectueux. »

M. de Rémusat m'envoya le même avis dans une lettre datée du même jour et que je reproduis :

« Versailles, jeudi 20 mars 1873.

« ... Notre traité a été voté avec une unanimité bienveillante, et je vous l'envoie ratifié. Vous pourrez faire l'échange dans le délai voulu.

« J'attends les détails que vous m'annoncez; ils auront pour nous un grand intérêt. J'espère qu'ils ne m'ôteront pas, comme une illusion, la pensée que j'ai gardée de toute

cette affaire : c'est qu'à tout prendre nous avons à nous louer de tous ceux avec qui nous avons traité.

« J'en conclurais qu'il faut, s'il est possible, mettre un peu de détente dans nos relations de chaque jour avec la Prusse, et prouver ce que nous avons toujours soutenu, que l'évacuation achèverait et consoliderait la paix. L'occupation, tant qu'elle dure, est comme une image de la guerre. »

Suivaient quelques mots sur le gouvernement espagnol, « ce gouvernement informe, disait-il, auquel nous devons toujours témoigner de la bienveillance, mais nulle confiance, » et sur une dépêche récente de notre ambassadeur à Madrid : M. de Bouillé y disait que de plusieurs côtés on lui affirmait un travail sourd d'unité ibérique, se poursuivant infatigablement de la part de la Prusse, et M. de Rémusat, sans croire absolument à cette affirmation, me recommandait pourtant une certaine vigilance de ce côté. Puis il ajoutait : « Le mouvement d'opinion produit par le traité amène la suspension, au moins momentanée, des dissidences et de leurs effets. J'espère que l'Assemblée passera paisiblement les jours qui nous séparent de la prorogation, suite naturelle des jours saints et des sessions des conseils généraux. Nous croyons donc pouvoir compter au moins sur six semaines de tranquillité. »

Peu de jours après, en répondant au Président quelques mots au sujet de certaines obscurités inexplicables, pour le moment, qui s'étaient produites dans la négociation et dont il m'avait parlé, je lui recommandai chaudement tout le personnel de l'ambassade, chez qui je trouvais toujours un concours plein de zèle et de dévouement, mais dont j'avais eu tout spécialement à me louer dans la circonstance présente; je demandais, à défaut d'avancement, la croix pour MM. d'Aubigny et Fourchon, à qui elle avait été promise pendant la guerre. J'insistai auprès de M. de Rémusat dans le même sens. Dans ma lettre à ce dernier,

j'exprimais l'espoir que tout le monde en France aujourd'hui comprendrait la nécessité du calme et de la paix. Je la terminais par une bonne nouvelle au sujet de l'Espagne et même du Portugal : point de candidature Hohenzollern à craindre. Le prince Charles-Antoine et son fils venaient d'en donner l'assurance formelle au ministre de Portugal à Berlin, M. le comte de Rilvas.

Le 19 mars, sur les sollicitations des constructeurs d'un beau passage allant de l'allée des Linden à l'angle de la Behrenstrasse et de la Friedrichstrasse, l'Empereur consentit à en inaugurer l'ouverture, et dans les appartements supérieurs du passage il donna une soirée tout à fait intime à laquelle il voulut bien convier les ambassadeurs. Voici quelques lignes de mes notes que je reproduis parce qu'il y est question du traité du 15 mars :

La Reine s'est approchée de moi plusieurs fois. Après m'avoir remercié de la soirée donnée à l'ambassade, elle me dit qu'elle était « bien heureuse » que ma signature eût été apposée au bas du traité; c'était, à ses yeux, la récompense du noble sacrifice fait par moi, en acceptant la mission de venir représenter mon pays en Allemagne. Ensuite elle m'a entretenu, comme elle veut bien le faire d'habitude, de ses anxiétés pour l'avenir. De tous les côtés l'horizon lui semble chargé de tempêtes, le désordre moral faire des progrès. Son cœur est toujours serré.

Le 4 avril, Bleichrœder vint me voir et me confia les éventualités de la succession du comte d'Arnim à l'ambassade de Paris; suivant lui, elle échoirait vraisemblablement au général de Manteuffel; M. d'Arnim serait envoyé à Londres, du moins pour un temps. Il préférerait Rome, mais Bismarck ne veut pas avoir cette bonne grâce pour lui. Ces arrangements, au reste, ne seraient pas, semble-t-il, de longue durée; plus tard on penserait au comte Münster pour Londres, au prince de Reuss pour Paris où il voudrait bien revenir, au comte Hatzfeldt pour Dresde, à M. de

Keudell pour Rome au lieu de Constantinople, qu'il céderait peut-être à M. de Radowitz, etc. Je lui dis au sujet du personnage envoyé à Paris, quel qu'il fût, qu'il ne devrait, suivant moi et dans l'intérêt du bon accueil à recevoir, arriver qu'*après* l'évacuation totale, et c'est bien ainsi qu'on l'entendait, m'a répondu Bleichrœder.

Il m'a demandé ensuite, très confidentiellement et en admettant que je consentisse à lui répondre, s'il était vrai que j'eusse demandé au prince de Bismarck le rappel du comte d'Arnim, du moins si M. Thiers en avait exprimé le désir par une voie ou par une autre. Il ne me coûtait nullement de lui répondre, avec une franchise absolue, que jamais je n'en avais ouvert la bouche ni au Chancelier ni à un agent quelconque du ministère des affaires étrangères. Cette dénégation sembla l'étonner. Etait-ce M. de Bismarck qui aurait insinué la chose à Bleichrœder? J'en eus vaguement la pensée d'après les paroles de celui-ci.

Je repris avec la même assurance que je n'en avais jamais dit un seul mot, qu'à la vérité M. Thiers avait craint dans un temps que l'humeur noire du comte d'Arnim et les déboires qu'il avait ressentis dans la société parisienne, bien contrairement au gré de M. Thiers assurément, n'eussent déteint sur les impressions que l'ambassadeur recueillait en France et rapportait à Berlin, mais que jamais le Président n'avait pour cela demandé, par mon intermédiaire ou par aucun autre, son rappel (1).

Bleichrœder m'assura que dès ses premières communications au Président, faites d'après les ordres de Berlin, le comte d'Arnim aurait écrit au prince de Bismarck pour

(1) M. de Rémusat, à qui je communiquai ma conversation avec Bleichrœder, me répondit : « A aucune époque nous n'avons eu la moindre raison de désirer que M. d'Arnim nous quittât. Nous n'avons qu'à nous louer de nos rapports avec lui, et, dans ces derniers temps, en particulier, ses sentiments et ses procédés n'ont pu qu'ajouter à l'estime que nous lui portons. » (G.-B.)

lui demander très instamment de ne pas même me les laisser soupçonner, et cela fut un nouveau sujet de mécontentement du Chancelier. Quelques semaines après ma conversation avec le banquier négociateur, on m'assura que le prince de Bismarck et M. d'Arnim auraient échangé, tout récemment, une correspondance fort aigre dont le résultat serait que l'ambassadeur, rappelé de Paris, ne recevrait, au moins pour le moment, aucune compensation.

Je pris un congé de quinze jours au commencement d'avril; j'allai, accompagné de mes enfants, le passer à Paris. Je dînai chez M. Thiers avec mes deux filles aînées, Marie et Adèle. Les autres convives étaient : l'ambassadeur et l'ambassadrice d'Allemagne, M. et Mme Casimir-Perier, le ministre de Hollande, M. de Zuylen et sa femme, sœur de mon collègue de Hollande à Berlin, M. Rochussen, le comte Horace de Choiseul, le comte Duchâtel, M. Mignet, le comte de Tréveneuc, M. Barthélemy Saint-Hilaire, etc. Le soir, il y eut beaucoup de monde. La convention du 15 mars était encore toute récente, et on voulut bien me parler avec éloge de la part que j'y avais prise et du succès qu'elle avait, succès supérieur même à ce que j'avais espéré. Ma conscience m'aurait fait des reproches, si je n'avais reporté une bonne partie de ces compliments à la direction que j'avais reçue de MM. Thiers et de Rémusat. C'est ce que je fis. Parmi les personnes qui me témoignèrent le plus de bienveillance, je me rappelle avec plaisir les noms de tous les convives du dîner d'abord, à l'exception d'un ami de M. Thiers, M. Mignet; puis le général de Chabaud-Latour, le ministre de l'intérieur, M. de Goulard, que la mort devait nous enlever trop tôt, M. Alphonse de Rothschild, M. Lefébure, le comte d'Hespel, M. de Mérode, M. Bérenger, M. Bethmont, mon collègue de députation des Basses-Pyrénées, Lestapis, le ministre des travaux publics, M. de Fourtou, Othenin d'Haussonville, M. de Kersaint, etc.

Mais s'il y avait un point d'arrêt dans les préoccupations de la politique étrangère, je m'aperçus bientôt, non sans tristesse, qu'il n'y en avait pas dans les divisions intérieures.

Le baiser Lamourette que les divers partis de l'Assemblée s'étaient donné, de plus ou moins bon cœur, il est vrai, après les discussions soulevées par le message de M. Thiers, avait été bien vite oublié; chacun avait repris ses positions de combat, ses rancunes, ses méfiances, et l'espérance de renverser ses adversaires; c'étaient là des sentiments qui, malheureusement, régnaient aussi bien d'un côté de l'Assemblée que de l'autre. La gauche soutenait bruyamment la thèse que l'Assemblée n'avait été nommée que pour faire la paix, et, dans les derniers arrangements conclus, elle voyait et proclamait tout haut le signal de la dissolution. Ni M. Thiers ni la majorité ne partagaient cette opinion; mais soit à cause des discussions que soulevait la divergence des avis sur ce point, soit à cause des divisions de l'Assemblée qui pouvaient en rendre nécessaire, un jour ou l'autre, la dissolution, le fait est que cette question était fort agitée dans les cercles politiques.

J'eus le regret de trouver M. Thiers en mauvaise disposition. Le soir où je dînai à la Présidence, nous échangeâmes quelques mots sur les élections éventuelles. Suivant lui, les radicaux, de cinquante qu'ils étaient dans l'Assemblée actuelle, compteraient cent voix dans la nouvelle Chambre, et la droite, au lieu de deux cents voix, n'en aurait plus que cinquante. La majorité serait composée de membres appartenant aux centres. Je demandai à M. Thiers s'il croyait pas hasard qu'il gagnerait au change. « Certainement, » me répondit-il. Et M. Thiers n'était pas homme à rester platoniquement dans ses opinions.

Ce qui me frappa, du reste, et m'affligea tout autant, ce fut le découragement que j'observai et dont on ne se cacha pas vis-à-vis de moi, parmi les députés des centres,

par rapport à la composition de la future Chambre. Je n'ai peut-être pas rencontré, dans les premiers jours, un seul député qui ne m'ait confié une impression semblable; chacun, il est vrai, attribuait aux partis autres que le sien la responsabilité des embarras qui surviendraient. A tous je prêchai l'apaisement, la concorde, animé sincèrement par une conviction que je ne cachai pas, que les divisions et les luttes dans l'Assemblée nous créeraient à l'étranger de graves embarras. Ce n'était pas la première fois que je soutenais cette opinion.

Je me rappelle encore m'être longuement entretenu de la fusion entre les princes, à la soirée de M. Thiers, avec MM. de Chabaud-Latour et Bocher. De ce côté, il devait se produire dans l'année même d'heureux symptômes.

Avant de repartir pour Berlin, j'eus plusieurs entrevues avec M. Thiers. Le jour même où je prenais congé de lui, nous eûmes une conversation assez vive au sujet de son attitude, et, bien que je n'en aie pas retrouvé de note, je me rappelle fort bien lui avoir dit sur le pas de sa porte : « Vous ne voulez donc pas vous placer au milieu des conservateurs? — Non, répondit nettement M. Thiers. — Eh bien! prenez garde que ce ne soit votre perte. »

Je ne devais pas revoir M. Thiers. Je ne croyais pas être aussi bon prophète. En effet, à peu de jours de là, la candidature de M. de Rémusat à Paris échouait contre celle d'un ancien instituteur radical de Lyon, M. Barodet, et, le 24 mai suivant, M. Thiers donnait sa démission devant un vote de blâme porté par la majorité conservatrice de l'Assemblée.

CHAPITRE IX

LA CHUTE DE M. THIERS

Conversation de M. de Gontaut avec le prince de Bismarck. — Echec électoral de M. de Rémusat à Paris. — Optimisme de M. Thiers. — Inquiétudes à l'étranger et efforts de M. de Gontaut pour les calmer. — Le ton de la presse allemande. — Lettres de M. de Gontaut à M. de Rémusat. — La démission de M. Thiers. — Opinion de M. de Gontaut sur cet événement. — Ses lettres à M. Thiers et à M. de Rémusat et leurs réponses.

A peine revenu à Berlin, je fus invité avec le corps diplomatique au mariage du neveu de l'Empereur, le prince Albert. Le Chancelier y était aussi; il vint à moi de bonne humeur, me félicita de mon retour et me demanda si j'étais satisfait de tout ce que j'avais vu à Paris. Je lui répondis affirmativement, tout en ne lui dissimulant pas mes regrets de la lutte électorale qui allait s'ouvrir entre M. de Rémusat et un radical, et dont l'issue serait probablement telle qu'elle a toujours été sous tous les régimes à Paris, le triomphe du candidat avancé. Je ne lui cachai pas non plus que, dînant chez le président de la République avec le comte d'Arnim, j'avais cru remarquer une certaine froideur de sa part. Le prince de Bismarck me répondit qu'il n'était pas satisfait du comte d'Arnim; mais il s'est beaucoup plus épanché sur ce sujet, qui a l'air de lui tenir au cœur, avec d'autres que moi, avec lady Russel, entre autres. Il m'a confié encore qu'il avait transmis un télégramme à M. Thiers à l'occasion de son jour de naissance.

N'étant pas certain, néanmoins, qu'il fût agréable à celui-ci de le recevoir directement, il l'avait envoyé au général de Manteuffel, en le chargeant d'en faire l'usage qu'il jugerait le meilleur. « Je ne puis me dissimuler, me dit-il, que mon nom éveille encore en France de grandes hostilités et, par conséquent, la réception d'un télégramme avec ma signature pourrait bien nuire à la popularité de celui à qui il serait adressé, ce qui doit m'imposer une grande réserve. » Je répondis au Chancelier que les sentiments dont il parlait ne pouvaient aller qu'en s'affaiblissant, que M. Thiers avait été, je le savais, fort touché de son souvenir, impression d'autant plus naturelle de sa part qu'il avait une grande reconnaissance pour la bonne volonté témoignée par le prince dans nos négociations, et qu'il m'avait spécialement chargé de le lui redire.

Peu de jours après, M. de Rémusat était battu à l'élection de Paris. Ce n'était pas un échec ordinaire : il était un symptôme inquiétant de la situation générale et la preuve des illusions que se faisait M. Thiers, avec une obstination destinée prochainement à lui porter à lui-même malheur.

Mes rapports avec lui étaient sur le point de s'arrêter; ils se bornèrent jusqu'au 24 mai à un échange de lettres et de dépêches sur l'élection de M. de Rémusat et à une ou deux communications relatives à l'exécution du traité du 15 mars.

A peine le résultat officiel de l'élection était-il connu que M. Thiers m'adressa le télégramme suivant :

« Paris, mardi 29 avril 1873.

« L'élection de Paris pourra être exploitée par les détracteurs de la France à l'étranger, qui présenteront l'état du pays comme étant de nouveau très alarmant. Démentez ces assertions. L'ordre a été parfait et c'est un vrai progrès que d'avoir obtenu à Paris, voué en tous temps à l'extrême

opposition, cent trente-cinq mille voix pour un membre du gouvernement, surtout après la question lyonnaise (1), qui a fait l'importance de M. Barodet et l'irritation profonde du parti républicain.

« Quant aux élections de province, quatre sur sept sont assurées; parmi les trois autres, une a été déterminée à Marseille par les mêmes courants qui ont produit l'élection de Paris (2). Les renseignements fournis par les préfets ne donnent aucune inquiétude pour les élections générales, pourvu que la question de la république soit dégagée du grand débat qui s'agite et que les électeurs ne soient placés qu'entre la république conservatrice et la république radicale.

« Le ministère ne sera pas modifié, parce qu'il est l'expression vraie de la politique ferme et modérée du Président. Les fonds publics ont déjà repris la moitié de ce qu'ils avaient perdu et les affaires ne sont pas sérieusement interrompues.

« Ce n'est pas une fausse sécurité que je cherche à vous inspirer; c'est une sécurité vraie et réfléchie, et je cherche à vous l'inspirer parce que je l'éprouve sincèrement.

« Ayons donc l'attitude et l'assurance qui conviennent à la France et au gouvernement qui dirige et dirigera ses affaires. »

(1) L'Assemblée venait de supprimer, le 4 avril, la mairie centrale de Lyon et de soumettre cette ville à un régime analogue à celui de Paris. M. Barodet était ancien maire de Lyon.

(2) Les résultats des élections de province étaient les suivants : un légitimiste élu dans le Morbihan, quatre candidats appartenant à la gauche républicaine élus dans la Corrèze, la Gironde, le Jura et la Marne, deux radicaux dont l'un, M. Lockroy, fut élu dans les Bouches-du-Rhône, et l'autre dans la Nièvre.

D'autres élections eurent lieu le 11 mai, au nombre de cinq, dont deux pour le département du Rhône. Ce dernier nomma deux radicaux, MM. Ranc et Guyot; un radical fut encore élu dans le Loir-et-Cher, un républicain dans la Haute-Vienne et un bonapartiste dans la Charente-inférieure.

Ou M. Thiers était bien naïf et bien peu perspicace, et ce n'étaient pas là ses défauts, ou bien il savait parfaitement, en écrivant cette dépêche, que l'élection de Paris avait jeté sur la situation un jour sombre, bien peu fait pour inspirer la sécurité qu'il prétendait éprouver et qu'il voulait communiquer aux autres. Si les fonds publics avaient baissé, et si les affaires avaient été interrompues en France, de l'aveu même de M. Thiers, il n'y avait pas lieu de s'étonner de l'impression d'inquiétude causée à l'étranger par la nomination d'un radical, quand si peu de mois s'étaient écoulés depuis la Commune. Je ne cachai pas au Président et à M. de Rémusat mes impressions personnelles à la suite de cet incident de notre politique intérieure; elles étaient très opposées à celles que M. Thiers s'attribuait dans sa dépêche.

Mon devoir était pourtant de calmer les inquiétudes que je pouvais rencontrer à Berlin et de développer les arguments de nature à prouver que la situation n'était pas aussi sombre qu'on serait tenté de le supposer. Mon patriotisme avait à cœur de seconder, sous ce rapport, les intentions du Président; je n'avais pas attendu, au reste, de les connaître pour m'acquitter de cette tâche. A tous mes collègues du corps diplomatique, je tins à peu près le même langage. « L'élection de Paris, disais-je, ne signifie pas que Paris soit devenu plus révolutionnaire; jamais, pour ainsi dire, et sous quelque régime que ce soit, une candidature modérée n'y a triomphé, avec le système du scrutin de liste. Ce qui est un fait à Paris l'est également dans toutes nos grandes villes, à Lyon, à Marseille, par exemple; et ce fait n'existe pas seulement en France : il se rencontre dans les grandes villes du continent aussi; à Berlin, notamment, depuis cinquante ans, les élections n'ont donné que des députés de l'opposition. Ce serait donc ne pas se faire une idée juste d'un pays, que d'apprécier son esprit d'après les élections des grandes villes. D'ailleurs,

le chiffre des voix obtenues par M. de Rémusat n'a jamais été, que je sache, dépassé par un candidat modéré; et, si l'on y joint les trente mille voix données au colonel Stoffel (1), on arrive à un total inférieur de peu aux voix recueillies par M. Barodet. Au reste, l'échec du ministre était prévu, et l'on ne s'y serait pas exposé, si sa candidature n'avait surgi d'une manière inattendue et comme en dehors de tout esprit de parti. Elle n'est due ni à l'initiative de M. de Rémusat, ni à celle de M. Thiers; elle est née spontanément, sans préparation aucune, lors de la visite de félicitations faite à ces deux messieurs par les maires de Paris, à l'occasion du traité du 15 mars. Ce fut un hommage rendu au patriotisme comme à la loyauté et à l'intelligence de M. de Rémusat. Ce n'était donc pas, en réalité, à ce moment, une candidature politique; mais les radicaux lui ont donné ce caractère en opposant un des leurs au ministre des affaires étrangères, au lendemain d'une loi faite par l'Assemblée sur la municipalité de Lyon. Dès lors, était-il possible à M. de Rémusat de se retirer? S'il se retirait, n'était-ce pas proclamer lui-même et d'avance un échec? »

J'ajouterai aujourd'hui que, dans la situation donnée, mieux valait le désistement du ministre qu'un scrutin venant prouver à M. Thiers, avec la brutalité des chiffres, la force de l'élément révolutionnaire et sa supériorité sur la république conservatrice. Si la leçon, il est vrai, a été parfaitement inutile pour lui, elle ne l'a pas été, du moins, pour les conservateurs de la droite, et si M. Thiers eût été moins passionné et moins aveugle, il aurait compris qu'il ne s'agissait pas seulement d'amortir pour l'étranger l'écho du succès révolutionnaire, mais qu'il importait, pour la France et pour lui-même, d'en conjurer les effets.

Dirai-je que mes explications ont effacé le fâcheux effet

(1) Plus exactement 26,644.

de nos élections? *Atténué* serait plus près de la vérité qu'*effacé*. Elles ne l'ont pas détruit, à beaucoup près, je ne puis me le dissimuler, et j'en retrouve les traces les plus accentueés dans mes notes de ces jours-là. Je ne citerai que les propos de deux de mes collègues, qui jouissaient à Berlin d'une grande considération, et avec qui j'étais sur le pied d'une sorte d'intimité.

« Je suis bien affligé de vos élections, me dit lord Odo Russell. Il est triste de voir Paris envoyer encore à l'Assemblée un député radical et rejeter la candidature du ministre des affaires étrangères. Tout ceci produit partout une impression bien fâcheuse. » Le ministre de Belgique, M. Nothomb, à qui je demandais, à la fin de notre conversation, ce qu'on disait en Belgique, me répondit d'un accent un peu embarrassé et un peu ironique : « Puisque vous me le demandez, je vous avouerai qu'on dit que la France est une nation incorrigible. » Il prétendit, au reste, que le résultat ne serait pas malheureux pour la Belgique; il augmenterait la force du ministère par peur des radicaux, et nul doute, à ses yeux, que s'il y avait actuellement des élections, les catholiques ne remportassent une victoire éclatante. « Pareille conséquence de ce qui se passe chez vous, dit-il encore, se verra ailleurs qu'en Belgique! » Ces paroles me rappelèrent un propos à peu près semblable, qui m'avait été tenu peu de mois auparavant par le prince de Bismarck.

Les hommes d'Etat allemands se montrèrent tout naturellement plus réservés que mes collègues en diplomatie. Leurs sentiments, en effet, étaient tout différents. Au fond, ils redoutaient tout réveil, tout symptôme de l'esprit révolutionnaire en France, en partie parce qu'ils n'étaient pas certains que l'incendie allumé chez nous n'étendît ses flammes jusque dans les contrées voisines, à commencer par l'Alsace, en partie et surtout par cette raison que j'ai mentionnée bien des fois déjà, c'est qu'ils n'avaient pas encaissé encore l'intégralité de l'indemnité. A ce double

point de vue, ils furent inquiets et contrariés de l'échec de M. de Rémusat; mais ils me le montrèrent peu, et plusieurs d'entre eux m'en parlèrent avec courtoisie, témoignant, par leurs paroles, que l'incident électoral n'exerçait pas d'influence sensible sur l'estime qu'ils avaient pour la France et en particulier pour ses remarquables et puissants efforts de travail, n'en continuant pas moins à faire le plus grand cas des talents et des services de l'éminent homme d'Etat placé à la tête du pouvoir en France, à exprimer leur confiance en lui et en son ministre des affaires étrangères, dont ils étaient satisfaits d'apprendre le maintien dans le cabinet.

Mais si la plupart d'entre eux se tinrent vis-à-vis de moi dans une réserve courtoise, ils ne l'observèrent pas au même degré dans leurs communications avec le public allemand. Le 29 ou le 30 avril, la *Correspondance provinciale* publia, au sujet de la visite faite à ce moment même par l'empereur Guillaume, accompagné du prince de Bismarck, à Saint-Pétersbourg, un article qui fit connaître à peu près officiellement, en raison de son caractère, les impressions produites dans les régions du pouvoir. Elle énumérait avec une sorte de complaisance tous les témoignages d'entente que s'étaient donnés dans le passé l'Allemagne et la Russie et, faisant allusion aux souvenirs de la Sainte Alliance, elle représentait avec une certaine insistance l'entrevue de Pétersbourg et celle qui devait avoir lieu incessamment à Vienne comme fortifiant l'accord établi l'année précédente à Berlin. Puis elle ajoutait cette phrase significative : « L'importance et la portée immédiate de l'union entre les trois Empereurs s'accentuent au fur et à mesure que diminuent les chances qu'on pouvait fonder sur le développement tranquille et continu des affaires dans les Etats de l'ouest du continent... »

Je dois noter, au reste, que cette allusion un peu trop transparente aux dernières élections en France ne produisit

pas, en général, un très heureux effet dans le monde politique de Berlin, et j'écrivis à M. de Rémusat que, le Chancelier étant à Pétersbourg quand cet article parut, il était permis de douter qu'il eût vu le jour si le prince de Bismarck eût été présent à Berlin.

Quant au ton de la presse, il fut tel qu'on pouvait s'y attendre : elle ne manqua pas l'occasion de parler de nous avec son aigreur habituelle. Sauf deux ou trois journaux, d'une couleur assez avancée, qui ne témoignèrent ni surprise ni mécontentement de la nomination de M. Barodet, les autres affectèrent, en général, de se montrer effrayés de la tournure de l'esprit public en France : « Décidément, écrivit l'un des plus importants, la France veut essayer de la république rouge, » et ils déclarèrent qu'il était devenu tout à fait nécessaire de se garder des égarements révolutionnaires et de la propagande française.

J'étais donc dans l'obligation d'écrire au ministre que les premières impressions, dans le gouvernement allemand et dans le corps diplomatique, n'étaient pas satisfaisantes.

Outre ma correspondance officielle, j'écrivis, le 3 mai, à M. de Rémusat la lettre qui suit :

« Cher Monsieur de Rémusat,

« Avant tout, je tiens à vous exprimer les regrets que j'ai ressentis de votre échec. Vous avez tellement encouragé ma confiance par toutes vos bontés, que vous ne m'en voudrez pas de vous dire que j'aurais désiré voir votre candidature, si honorable par elle-même, placée sous d'autres auspices que ceux de la gauche; mais comme il est impossible, quand on a l'honneur de vous connaître, de ne pas avoir la plus parfaite estime pour votre caractère et votre loyauté, je trouvais bien des raisons, dans les circonstances actuelles, pour souhaiter votre succès. Je regrette que vous ayez trouvé de la part des conservateurs une opposition

que vous n'auriez pas dû rencontrer... Le triomphe de votre adversaire produit partout l'effet le plus triste, je devrais dire le plus sombre. J'ai bien de la peine à rassurer ici. On est effrayé des cent quatre-vingt mille voix données à Barodet, deux ans à peine après la Commune, et j'ai entendu deux ou trois fois cette phrase sortir de la bouche de mes interlocuteurs, dans des entretiens familiers : Vous êtes un *peuple incorrigible!* Voilà l'impression que je redoute, parce qu'elle peut être le fond de la politique de l'avenir vis-à-vis de nous. Je dis tout ce qui est possible en fait d'explications, d'atténuations, d'éclaircissements; je ne dis pas que je perde tout à fait mes peines; mais, certainement, je ne suis pas encore parvenu à convaincre.

« Je vous l'avoue, d'ailleurs, il m'est bien difficile de partager la sécurité de M. Thiers; je la regrette même chez lui parce qu'il est à craindre qu'il ne croie pas devoir modifier sa ligne de conduite, ce que je crois indispensable pourtant s'il veut sauver notre pays. Arriver aux élections générales avec deux seuls partis en présence, le parti de la république conservatrice et celui de la république radicale, serait peut-être chose désirable, mais impraticable, et qui ne se verra pas. Je vous demande pardon de m'exprimer ainsi, car c'est également, si je ne me trompe, votre avis. Mais est-il possible de regarder la nomination de quatre radicaux sur huit élections comme une chose peu importante, qui n'exercera pas d'influence sur les élections prochaines, en restant dans la même voie où nous sommes aujourd'hui? Je ne peux le croire. Vous ne devez pas douter, malgré tout, que je continue ici tous mes efforts pour empêcher que les inquiétudes n'exercent une influence fâcheuse sur nos relations; c'est un devoir de patriotisme, ce ne sera pas le moins difficile de tous ceux que j'ai eu à remplir depuis mon arrivée à Berlin. »

Quelques jours plus tard, j'écrivais encore au ministre : « Je ne dois pas vous cacher que, dans la société élevée

du moins, si ce n'est dans les régions gouvernementales, on est très préoccupé de la France. Toutes les lettres particulières qu'on en reçoit témoignent des plus vives inquiétudes. On va jusqu'à dire qu'une levée de boucliers radicaux est imminente. Je sais de très bonne source que des Français ont fait acheter depuis quelques jours à la Bourse de Berlin pour dix millions de valeurs. Je me suis récrié contre la pensée des émeutes et je développe tous les arguments plausibles pour éloigner ces terreurs et ces inquiétudes; mais elles n'en subsistent pas moins. Je vous l'avoue, il m'est difficile à moi-même de me défendre de toute préoccupation. Les faits seuls, indépendamment des commentaires des journaux ou des lettres, sont là pour entretenir les anxiétés et pour faire craindre des débats bien orageux, à la rentrée de l'Assemblée.

« Le résumé de l'opinion, dans les cercles de Berlin, me paraît être celui-ci : On redoute extrêmement les progrès du radicalisme; on tient beaucoup au maintien de M. Thiers dont on désire l'union avec la majorité; on blâme pourtant les exigences de la droite et les embarras qu'elle suscite, dit-on, au Président... »

Dix jours après ma lettre, je recevais, surpris, les télégrammes suivants :

Ministre des affaires étrangères à représentant de France à Berlin.

« Versailles, le 25 mai, 1 h. 16 du matin.

« A la suite d'un vote de défiance, M. Thiers s'est démis de ses fonctions. L'Assemblée nationale a appelé M. le maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la République. »

« Paris, le 25 mai, 1 h. 15 soir.

« Séance de nuit très légèrement agitée, démission Thiers acceptée par l'Assemblée. Mac-Mahon nommé par 390 voix,

Grévy une, quelques bulletins nuls, le reste abstentions. Quelques cris : *vive Thiers!* près de la préfecture. Paris calme.

RAYMOND (1). »

C'en était fait. M. Thiers, persistant dans sa résolution de refuser aux conservateurs de l'Assemblée les assurances et les garanties qu'ils réclamaient de lui, ne recueillait que les voix de la minorité dans un vote sur la question de confiance; il se retirait immédiatement de la présidence; les conservateurs prenaient le pouvoir. Je ne raconterai pas les détails de cet événement; des témoins oculaires les ont décrits. Mais je dirai que l'émotion fut vive à Berlin, aussi bien parmi le corps diplomatique que dans le gouvernement allemand. Les impressions furent partagées : les uns s'en réjouirent, d'autres, et parmi eux le prince de Bismarck, en éprouvèrent du mécontentement à des points de vue que je signalerai tout à l'heure; beaucoup en conçurent de l'inquiétude; je fus au nombre de ces derniers.

Tout s'était passé à Versailles très légalement, très correctement, et M. Thiers, en ayant exigé pour lui le droit de présence et d'intervention dans les discussions de l'Assemblée, subissait le sort des ministres dans les gouvernements parlementaires; ils doivent donner leur démission quand ils sont mis en minorité. Il n'en est pas moins vrai que son exclusion du pouvoir présidentiel, quelque régulière, quelque justifiée qu'elle pût être, était un grave événement dans un pays en train de se reconstituer, après des désastres qui avaient ébranlé tous ses organes vitaux. Elle n'était pas moins grave au regard de l'Europe, inquiète de la situation troublée de la France, et tout particulièrement de l'Allemagne, vu nos rapports si difficiles, si déli-

(1) Comte Raymond de Kergorlay, troisième secrétaire de l'ambassade de France à Berlin. (G. B.)

cats avec un vainqueur impitoyable, toujours prêt à profiter de nos embarras pour se montrer plus impitoyable encore, qui n'entendait laisser perdre aucun des avantages de ses victoires, et à qui M. Thiers inspirait plus de confiance que ses successeurs, quels qu'ils fussent, et que l'Assemblée elle-même, pour le règlement de ses intérêts. C'était avec M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République française, que le prince de Bismarck avait réglé les conditions de la paix; c'était avec le représentant de son gouvernement qu'il venait de signer la convention du 15 mars, et, circonstance aussi importante pour les Allemands que pour nous, la convention était en pleine période d'exécution. Un changement de pouvoir exécutif n'allait-il pas y mettre des obstacles? Il est certain qu'en Allemagne on tenait à M. Thiers, qu'on serait inquiet et mécontent de ne plus avoir à traiter avec lui. Je l'ai déjà dit : si, dans ce temps-là du moins, on souhaitait l'union entre le Président et les conservateurs de l'Assemblée, les sympathies se portaient plus sur le premier que sur les autres.

Pour toutes ces raisons, je ne le cache pas, je regrettais l'éloignement de M. Thiers de ses hautes fonctions directrices; je le trouvais — et je suis encore aujourd'hui du même avis — au moins prématuré. A mon point de vue d'agent de la France à l'extérieur, il était désirable, il eût été plus politique d'attendre l'entier acquittement de notre dette et surtout la libération complète du sol français, pour poser la question de confiance à propos des affaires intérieures. Le point de vue de mes amis politiques à Paris était différent du mien, et c'était tout naturel. J'ai exposé plus d'une fois leurs inquiétudes devant les tendances de M. Thiers, et leurs efforts renouvelés sans succès, malheureusement, pour l'éloigner de la gauche. De plus en plus effrayés des progrès révolutionnaires que favorisaient inconsciemment, peut-être, l'ambition et l'entêtement du Président, ils se résolurent à saisir la première occasion de frapper

un coup décisif. « Il n'y avait plus un instant à perdre, » m'écrivait le duc de Broglie, huit jours après la chute de M. Thiers. Cette occasion attendue se présenta à propos d'une discussion où les conservateurs l'emportèrent.

Mais à Paris, en général, on ne connaissait pas le terrain sur lequel l'envoyé de la France devait évoluer à Berlin, les nombreuses exigences des Allemands, leurs susceptibilités, leurs soupçons et l'influence qu'exerçaient dans leur pays nos débats intérieurs. Si les conservateurs en avaient été convaincus autant que cela était, peut-être auraient-ils ajourné leur résolution de soulever une crise gouvernementale. Ils auraient au moins hésité dans leurs projets, s'ils avaient pu pénétrer ce qui se passait dans l'esprit des hommes d'Etat allemands, surtout dans l'esprit du principal d'entre eux, de celui dont l'avis pesait dans la balance des résolutions royales plus que tous les autres avis réunis.

Le procès du comte d'Arnim n'a laissé aucun doute sur les intentions et la politique du prince de Bismarck; elles ont été développées tout au long dans ses dépêches à l'ambassadeur; il morigénait brutalement celui-ci de ses tendances monarchiques par rapport à la France, et sa volonté était de tout faire pour maintenir dans le pays le régime républicain, comme étant propre à entretenir les divisions dans son sein et à l'empêcher de se relever Or, M. Thiers était l'homme qui lui convenait pour accomplir ses desseins. Si le prince de Bismarck, en effet, désirait le maintien de la république, il lui aurait déplu, quoiqu'i en ait dit, de la voir tomber dans le radicalisme; les entreprises et les agitations révolutionnaires lui eussent créé des embarras et eussent réveillé, dans son pays même, certaines sympathies de nature à entraver son œuvre, peut-être même à encourager certains mouvements de la part des socialistes, déjà fort nombreux en Allemagne. Il préférait donc de beaucoup la république conservatrice, c'est-à-dire un état de choses d'apparence fort convenable,

mais dissolvant de sa nature, conduisant, selon lui, au résultat cherché, qui était d'affaiblir la France immanquablement, quoique insensiblement, sans crise violente et sans ces effervescences qui traversent la frontière; et c'était cette république dont les conservateurs venaient contrarier l'exercice. L'Empereur, il est vrai, d'un tempérament très conservateur, ne nourrissait pas de pensées aussi machiavéliques; mais s'il ne permettait pas à son Chancelier d'intervenir dans les choses de l'armée, il lui abandonnait le plus souvent la direction de la politique étrangère, l'expérience lui en ayant démontré les plus incontestables avantages.

En temps ordinaire, cette considération eût été précisément un motif déterminant de substituer un autre régime à la république, même conservatrice; mais, hélas! nous n'étions pas en temps ordinaire, nous sortions à peine de la guerre étrangère et de la guerre civile, nos ressources de toutes sortes étaient réduites bien au dessous du nécessaire; nous n'étions donc pas encore en mesure de faire chez nous ce qui devait nous donner de la force et, par là même, de jeter une sorte de défi aux Allemands qui regardaient la conservation de la république comme seule favorable à leurs intérêts. Le prince de Bismarck, bien qu'il ne pût concevoir aucune inquiétude sur le maintien de la paix ou sur la fidélité à nos engagements, fut donc très irrité de voir passer le pouvoir en France des mains de M. Thiers dans celles des conservateurs, et nous ne tardâmes pas à en recueillir les preuves nombreuses. Mes amis n'avaient pas l'intuition exacte des conséquences de leur victoire sous ce rapport. Pour dire toute la vérité, moi-même je ne les prévoyais pas au degré où elles se manifestèrent.

Eurent-ils raison, tout compte fait, c'est-à-dire en balançant les intérêts de l'intérieur et ceux de l'extérieur, de poursuivre, sans plus attendre, le renversement de

M. Thiers? Prévoyaient-ils qu'une fois l'indemnité payée, l'Allemagne n'aurait plus rien à ménager, quand même M. Thiers serait resté à la présidence? Il est difficile de se prononcer. Toujours est-il qu'à partir de ce changement de personne, les difficultés, les tracasseries, particulièrement sur les questions de libération du territoire et d'options de nationalité pour les Alsaciens-Lorrains, allèrent en augmentant.

La nouvelle de ce grave événement arriva aussi vite au gouvernement allemand qu'à moi-même. Le 25 mai, il y avait à l'ambassade d'Angleterre un grand dîner pour l'anniversaire de la naissance de la Reine. On peut croire que les nouvelles de France furent le texte animé de toutes les conversations; la composition du nouveau cabinet était attendue impatiemment. Quand j'entrai dans le salon, je fus entouré, et, à mon grand étonnement, plusieurs de mes collègues me firent compliment de ma nomination comme ministre des affaires étrangères. La nouvelle en avait été donnée par l'Empereur lui-même, dans une visite de compliments qu'il était venu faire, au milieu de la journée, à l'ambassadeur d'Angleterre. Fort heureusement pour moi, il n'en était rien. Ne possédant pas les qualités nécessaires pour remplir de telles fonctions, surtout dans les circonstances graves où nous étions, j'aurais refusé sans hésiter cette offre, si elle m'avait été faite. Ce poste revenait presque de droit à un homme aussi éminent par ses qualités morales que par ses talents, aussi connu dans le monde politique que dans le monde littéraire, et déjà célèbre par ses études antérieures sur la politique et sur l'histoire, l'un des plus distingués, assurément, pour ne pas dire le plus distingué, de tous les conservateurs : j'ai nommé le duc de Broglie. Et comme il était le rapporteur des projets de loi constitutionnelle à propos desquels se livra la bataille contre M. Thiers, et qu'il avait dirigé toute la campagne, ce fut lui encore qui devint le président du Conseil des minis-

tres. En rentrant chez moi après le dîner, je trouvai une dépêche de plusieurs de mes enfants qui me donna l'explication du propos impérial : « Tranquillité dans Paris, m'écrivaient-ils, on parle de vous; embarrassés de donner un conseil. » Quelques instant après, un autre télégramme m'apporta la composition, en partie du moins, du nouveau cabinet : « Broglie, affaires étrangères; Magne, finances; Ernoul, justice; La Bouillerie, commerce; Beulé, probable à l'intérieur. Tranquillité parfaite. »

La crise gouvernementale s'était passée, en effet, et s'était dénouée au milieu d'un calme qu'il importe de remarquer; mais nous n'étions pas au bout de nos peines. La suite de ce récit ne le montrera que trop surabondamment.

Quant à moi, dix-huit mois de collaboration dans les questions les plus importantes et les plus délicates avec M. Thiers et M. de Rémusat, dont j'avais eu le temps d'apprécier l'habileté et la confiance, au moins relative, qu'ils inspiraient à l'étranger, dix-huit mois de rapports intimes, excellents, devaient m'inspirer des regrets sincères de leur retraite. Aussi j'attachai beaucoup de prix à ne pas laisser nos relations s'interrompre sans leur adresser l'expression de ces regrets et celle de ma reconnaissance pour le passé.

Voici d'abord la lettre que j'écrivis à M. Thiers :

« Berlin, le 30 mai 1873.

« Cher Monsieur Thiers,

« Je ne veux pas que vous pensiez que votre ancien ambassadeur n'avait pour vous de sentiments d'affection et de respect que lorsque vous occupiez le pouvoir. Je cherchais, depuis le 25, une occasion pour vous transmettre ma lettre, et je ne l'ai pas trouvée encore. Au surplus, si on a la fantaisie quelque part d'ouvrir ma lettre, je consens très volontiers à y laisser lire tous mes regrets de votre

démission et les souvenirs que je garde de vos bontés, de votre bienveillance à mon égard.

« Je ne vous parle pas des dissentiments entre vous et les conservateurs. Vous savez avec quel chagrin je les ai toujours envisagés, prévoyant que, malgré leur peu de fondement, ils amèneraient finalement ce que je n'ai jamais cessé de considérer, et ce que je considère encore comme un grand malheur, c'est-à-dire la séparation d'hommes aimant également leur pays et faits pour se comprendre, s'estimer et marcher d'accord dans ces temps critiques.

« Vous avez cru devoir vous retirer en même temps que vos ministres; était-ce donc nécessaire? Mais, je le sais, ceci nous entraînerait bien loin et j'espère, quand je passerai à Paris, pouvoir aller causer chez vous de toutes ces choses avec vous.

« Permettez-moi seulement de vous dire que, si quelques journalistes oublient leur dignité propre au point d'employer à votre égard un langage honteux, il est impossible de supposer que l'immense majorité en France, même de ceux qui ont désapprouvé votre ligne de conduite pour les affaires intérieures, ne flétrisse formellement ces indignités. Il est impossible d'oublier les grands services que vous avez rendus à notre pays, d'oublier l'habileté et le courage avec lesquels vous avez contribué, pour une si forte part, à relever notre pays et à lui donner à l'étranger la considération à laquelle il pouvait prétendre.

« Pour moi, je regarde comme un devoir de vous remercier encore de m'avoir associé à votre œuvre. Vous m'avez procuré, malgré moi, pour ainsi dire, un honneur que je n'avais pas osé ambitionner, mais qui sera aussi celui de mes enfants et de mon nom. Vous m'en avez récompensé bien au delà de mes mérites, ce que je n'oublierai pas davantage. Enfin, cher Monsieur Thiers, permettez-moi d'espérer, que si je n'ai plus l'honneur de servir sous vos ordres, vous voudrez bien conserver le souvenir de nos relations.

Il en est, il me semble, qui survivent à tous les dissentiments de la politique; les nôtres, en ce qui me concerne du moins, seront de ce nombre.

« On m'assure que vous partez pour l'Italie; à tous les points de vue, vous avez raison. J'espère que vous y aurez un peu moins froid que nous à Berlin.

« Voulez-vous bien offrir mes hommages respectueux à Madame Thiers et à Mademoiselle Dosne, et agréer pour vous-même, cher Monsieur Thiers, l'assurance de mes sentiments de haute et affectueuse considération? »

Je reçus de M. Thiers la réponse suivante :

« Paris, le 2 juin 1873.

« Mon cher Monsieur de Gontaut,

« J'ai été fort touché de la cordiale lettre que vous m'avez adressée, et si j'avais besoin d'être consolé (ce qui n'est pas, je vous l'assure), l'estime d'honnêtes gens comme vous suffirait à me faire oublier toutes les indignités des partis. D'ailleurs, je reçois des milliers de lettres, d'adresses, de manifestations de tous genres, et j'ose à peine me montrer dans les rues tant j'y suis entouré, applaudi par la foule; mais je n'ai pas besoin de toute cette popularité. J'ai besoin de ma conscience d'abord, que j'ai complètement, et de l'approbation des bons juges qui m'arrive de tous les cabinets.

« Impitoyable pour le désordre, impartial, bienveillant, mais indépendant entre tous les partis, gouvernant pour le bien de la chose elle seule, voilà ce que j'ai voulu être et ce que je crois avoir été. Toute autre conduite n'est pas celle d'un homme d'Etat et amènera une suite de réactions qui finiront par l'empire. Voilà ce qui est certain et ce que je vous prouverai quand nous aurons de ces bons entretiens, dans lesquels on se dit tout avec cette franchise amicale qui permet d'être vrai sans être blessant. La droite, faute de lumière, se prépare une ironique duperie. Soyez

sûr qu'il y a un fond d'astuce dans ce qui se prépare, qu'on ne pénètre pas de loin parce qu'on est loin, et de plus parce qu'on est trompé sur de faux dehors. Mais à une autre fois. Pour le présent, je vous remercie de votre bonne et loyale coopération, et puisque vous vous intéressez à moi, sachez que j'éprouve un immense soulagement, une joie intime de revenir à mes goûts, à mes livres, à mes belles études, et au livre par lequel je veux finir ma vie.

« Pendant que je dirigeais tant de choses si diverses, je me disais à tout moment : Mais, mais, qu'est-ce que tout cela, auprès des sublimes vérités que j'étais occupé à pénétrer et que je mourrai, si je continue, sans avoir pénétrées à fond? Le grand Descartes, après avoir fait la guerre, touché à la politique, abandonna tout cela en disant : J'ai connu la comédie humaine, la vérité vaut mieux; et il s'enferma en Hollande pour la vie. Moi, j'ai touché à la comédie humaine, non pas par curiosité comme lui, mais par devoir, et je reviens à la vérité, qui ne vaut mieux que lorsque le devoir ne vous retient plus à la comédie humaine, laquelle, pour moi, n'a pas été la comédie, mais la tragédie humaine.

« Tout à vous.

« *P.-S.* — Je ne vais point m'éloigner, parce que je veux rester à mon poste, silencieux, inactif, mais sous les armes contre la calomnie. Tout au plus irai-je passer une huitaine à Rome, pour des travaux que je fais exécuter pour mes collections. »

J'adressai à M. de Rémusat la lettre suivante :

« Berlin, le 1er juin 1873.

« Cher Monsieur de Rémusat,

« Vous me connaissez assez, je l'espère, pour savoir de science certaine que, si je ne vous ai pas écrit depuis les événements du 24 mai, c'est que les soucis et le travail

qu'ils m'ont procuré m'ont absolument empêché de trouver le temps nécessaire pour le faire.

« Quelles que soient les causes qui vous ont décidé à quitter le ministère, vous savez sur combien de points nous étions rapprochés et tous les liens d'attachement, d'estime et de reconnaissance qui m'unissaient à vous.

« C'est sous votre direction, et à cause des garanties que je trouvais en vous, que j'ai accepté la mission si délicate de représenter mon pays à Berlin. Vous avez bien voulu faciliter ma tâche autant qu'il dépendait de vous; j'aimais à m'appuyer sur votre sagesse et sur votre expérience des affaires, et je n'oublierai certainement jamais le bienveillant désintéressement avec lequel vous et M. Thiers m'avez donné l'occasion de signer un traité destiné à soulager les maux dont notre pays était accablé.

« Combien j'aurais été heureux que la politique intérieure nous eût trouvés d'accord autant que la politique étrangère! Je serais bien injuste et bien ingrat du moins, si je ne me souvenais pas de la liberté avec laquelle vous m'avez toujours permis de vous exposer mes doutes et mes scrupules. Quant à notre pays, j'ai assez bonne opinion de lui, malgré les dissidences, malgré les injustices des partis dans les moments de crises, pour croire qu'il n'oubliera pas les services que vous lui avez rendus vis-à-vis de l'étranger.

« Je ne sais du reste si je ne dois pas vous faire mes compliments d'avoir retrouvé le repos que vous aviez si volontairement abdiqué, et sans que qui que ce fût pût vous accuser d'un sentiment étranger à l'homme le plus délicat.

« Veuillez, cher Monsieur de Rémusat, agréer les assurances les plus sincères de ma haute et affectueuse considération. »

M. de Rémusat me répondit :

« Paris, le 14 juin 1873.

« Cher Monsieur de Gontaut,

« Vous m'avez écrit une aimable lettre, où j'ai retrouvé les sentiments de bienveillance que vous m'avez toujours témoignés, et j'en suis touché plus que jamais. Je ne regrette, de la position que j'ai quittée, que les précieuses relations qu'elle m'avait permis de former, et parmi lesquelles celles que j'avais le bonheur d'entretenir avec vous sont au premier rang. Les affaires que nous avons réglées ensemble sont le meilleur souvenir que me laissent ces vingt derniers mois.

« J'ose espérer, mon cher Monsieur, que vous ne m'oublierez pas tout à fait dans ma retraite, et je serai heureux de saisir toutes les occasions qui me rapprocheront de vous.

« Veuillez agréer l'expression de ma haute et affectueuse considération. »

CHAPITRE X

LA NOTIFICATION A L'ALLEMAGNE DE L'ÉLECTION DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON

M. de Gontaut est informé officiellement de l'élection du maréchal de Mac-Mahon. — Circulaire du ministre des affaires étrangères aux agents diplomatiques. — Impressions produites à l'étranger par la chute de M. Thiers. — Ce qu'en pensent le prince de Bismarck et l'empereur d'Allemagne. — Comment l'élection du maréchal de Mac-Mahon sera-t-elle notifiée au gouvernement allemand? — Conversation de M. de Gontaut avec le prince de Bismarck; celui-ci désire de nouvelles lettres de créance pour les ambassadeurs de France et d'Allemagne. — Instructions de M. le duc de Broglie à M. de Gontaut. — Nouvelle conférence avec le prince de Bismarck; il menace de suspendre les rapports diplomatiques. — Expédition par le gouvernement français de nouvelles lettres de créance. — Indisposition de l'Empereur et remise des lettres au prince de Bismarck. — Audience accordée par l'Empereur à M. de Gontaut; conversation sur M. Thiers.

Le premier devoir du nouveau gouvernement était de me faire connaître officiellement l'acceptation de la démission de M. Thiers et l'élection de M. le maréchal de Mac-Mahon à sa place, et de m'inviter à notifier ce double acte de la souveraineté nationale au gouvernement allemand. La dépêche écrite, à cet effet, par le nouveau président du Conseil, M. le duc de Broglie, était conçue en ces termes :

« Monsieur le Vicomte,

« L'Assemblée dépositaire de la souveraineté nationale a reçu, dans sa séance du 24 du présent mois, la démission

de M. Thiers et a confié la charge et dignité de président de la République à M. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta. Je m'empresse de vous notifier cet acte solennel et vous invite à le porter à la connaissance du gouvernement auprès duquel vous résidez. Pénétré du désir de voir se développer les bonnes relations entre la France et les puissances étrangères, le gouvernement est déterminé, comme il l'a proclamé, à maintenir la paix intérieure et les principes sur lesquels repose la société.

« Je vous prie d'exprimer, au nom de la République française, l'assurance des vœux que forme son gouvernement pour l'affermissement des bons rapports entre la France et l'Allemagne, et sa ferme intention de contribuer de tous ses efforts à la consolidation de la paix générale. »

Ce langage fut maintenu et développé dans le message du Maréchal à l'Assemblée d'abord, ensuite dans une circulaire adressée par le ministre des affaires étrangères aux agents diplomatiques. Je citerai les principaux passages de ce dernier document.

« ... Le différend qui s'est élevé entre la majorité de l'Assemblée nationale et M. Thiers n'a porté sur aucun point relatif à la politique étrangère. Vous pouvez vous souvenir que, pendant le cours des deux années qui viennent de s'écouler, la conduite adoptée par M. Thiers pour rétablir nos rapports avec les puissances étrangères, après les désastres de 1870, n'a fait l'objet d'aucun débat dans l'Assemblée. Des votes nombreux, au contraire, ont approuvé les efforts qu'a faits avec succès cet homme illustre pour effacer la trace de nos malheurs et rendre à la France sa pleine indépendance nationale... Vous n'avez donc rien à changer aux instructions que vous avez reçues du dernier gouvernement... Vous devez rester fidèle à la ligne qui vous a été tracée.

« C'est sur la politique intérieure uniquement que le Président et l'Assemblée sont entrés en dissentiment. La

majorité de l'Assemblée a pensé qu'une résistance énergique devait être opposée aux progrès de l'esprit révolutionnaire, attestés par les derniers résultats électoraux, et n'a pas trouvé que le cabinet formé par le Président, à la suite de ces élections, présentât les garanties qu'elle désirait à ce point de vue essentiellement conservateur. Un ordre du jour qui exprimait cette pensée a été adopté et, les ministres ayant donné leur démission, le Président n'a pas cru pouvoir changer sa ligne de conduite et les a suivis dans leur retraite.

« Le nouveau gouvernement, se conformant à son origine, suivra donc une politique résolument conservatrice, c'est-à-dire pacifique au dehors et modérée au dedans. Opposant une sévérité inflexible à toutes les tentatives que ferait le parti révolutionnaire pour étendre son influence par des voies illégales, il ne sortira pas lui-même de la légalité la plus stricte. Aucune réaction n'est méditée et ne sera tentée contre les institutions existantes. Les lois constitutionnelles, présentées par nos prédécesseurs, restent soumises au jugement de l'Assemblée, qui tranchera seule, quand elle le jugera convenable, la question suprême de la forme du gouvernement.

« En expliquant ainsi, suivant la réalité des faits, le sens de cet important événement, vous ne manquerez pas de faire remarquer que la question débattue à l'Assemblée nationale intéressait, non seulement le repos de la France, mais celui de toutes les nations. Ce n'est point en France seulement que règne l'esprit révolutionnaire et qu'il conspire contre la paix publique et contre les bases même de l'ordre social. Aucune nation de l'Europe n'est exempte de ce mal, et toutes ont un égal intérêt à le voir réprimer. La situation de la France et l'action puissante qu'elle exerce sur l'Europe et sur le monde rendraient le triomphe du parti révolutionnaire dans notre patrie plus grave que partout ailleurs, et la cause de la société française est celle de la civilisation tout entière, etc., etc. »

Rien de plus précis, rien de plus rassurant à tous égards que ce langage. Sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon, comme sous la présidence de M. Thiers, les institutions existantes restaient en vigueur. Sous l'une comme sous l'autre, l'Assemblée était souveraine et trancherait au moment convenable la question de la forme de gouvernement; M. Thiers ne lui en avait jamais contesté le droit. La direction de la politique extérieure restait la même. Un seul changement était annoncé : il concernait la politique intérieure : les progrès incontestés et incontestables de l'esprit révolutionnaire rencontreraient, de la part d'un cabinet purement conservateur, une résistance énergique et plus efficace que par le passé. A cette politique, l'Europe tout entière, travaillée elle aussi par le même mal, devait nécessairement trouver son compte. Ces déclarations étaient faites pour emporter la satisfaction et pour mériter la confiance de toutes les puissances étrangères. Il était donc permis de croire que la reconnaissance du nouveau gouvernement ne rencontrerait aucune difficulté. L'Angleterre d'abord, la Turquie ensuite, entrèrent sur-le-champ en relations avec lui. La Russie et l'Autriche-Hongrie étaient fort disposées à en faire autant. L'Allemagne seule souleva des objections. Contrariée d'un changement de politique qui pouvait affermir l'ordre en France, relever sa puissance et frayer un jour les voies à la monarchie, elle se prépara à nous faire payer cher une évolution dont le résultat serait, à ses propres yeux, de diminuer les chances de la république, ce régime sur lequel comptait le prince de Bismarck pour tenir la France divisée et affaiblie. N'écrivait-il pas, en effet, au comte d'Arnim : « Je ne suis pas chargé de faire le bonheur de la France »?

Les premières impressions, à Berlin, au reçu de la nouvelle du vote du 24 mai, furent en conformité avec le sentiment d'hostilité qui devait animer le Chancelier. Stupéfaction d'abord, manifestations de défiance ensuite contre les

actes futurs du nouveau Président, que l'on qualifia tout de suite de maréchal de la revanche, en l'opposant à la sagesse de M. Thiers, reprise du thème accoutumé de la décadence de notre pays, annonce d'agression prochaine de la part de la France, ce dernier bruit, en particulier, fort encouragé par le parti national libéral, qui voulait se faire pardonner l'abandon définitif par le Reichstag du droit de fixer annuellement le contingent militaire, telles furent les impressions que je rencontrai et que je dus combattre. Elles n'étaient pas d'ailleurs partagées par la plupart des membres du corps diplomatique; elles étaient même étrangères à plus d'un Allemand. L'un de mes collègues les plus en vue, l'ambassadeur d'Autriche, d'ordinaire réservé et même taciturne, se montra remarquablement empressé à me féliciter de la défaite des radicaux, et il alla jusqu'à dire à un autre de mes collègues, qui me l'a répété, que sa cour et celle de Pétersbourg avaient ressenti une satisfaction sans mélange de l'évolution de notre politique dans le sens conservateur. La Russie et l'Autriche pourtant, malgré leurs dispositions à se contenter, comme l'Angleterre, d'une simple notification, — ce que m'avoua plus tard le prince de Bismarck — résolurent, probablement en vertu des conventions passées à Berlin lors de l'entrevue des trois Empereurs, de se concerter, au sujet de la reconnaissance, avec l'Allemagne, bien moins portée qu'elles à accueillir favorablement l'arrivée au pouvoir du maréchal de Mac-Mahon et d'un cabinet conservateur.

Le soir même du jour où l'on connut l'événement à Berlin, j'avais trouvé M. de Balan et M. Delbrück tranquilles sur nos dispositions pacifiques, nullement inquiets pour le recouvrement du dernier milliard de l'indemnité, presque entièrement assuré par les habiles combinaisons de M. Thiers. Deux jours après, je retrouvais M. de Balan retranché dans son mutisme habituel. Deux autres jours plus tard, quand j'allai lui porter la notification officielle destinée au Chan-

celier, comme je lui témoignais mes regrets et mon étonnement du ton acerbe de la presse allemande, des préventions qu'elle exprimait par rapport à la direction probable que donnerait le gouvernement français aux questions religieuses, il ne me dissimula pas qu'il partageait ces inquiétudes et il me fit cette singulière remarque, à savoir que les journaux de France les plus admirateurs du Maréchal et de ses ministres étaient ceux qui attaquaient tous les jours, avec le plus de violence, la politique adoptée par le prince de Bismarck pour résister aux menées ultramontaines. Puis il partit de là pour justifier la nécessité des lois prussiennes du 15 mai, sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat! C'était s'éloigner quelque peu du sujet de notre entretien; mais le pauvre secrétaire d'Etat me laissa deviner sous ce langage les inquiétudes que lui inspiraient la résistance des évêques allemands, l'organisation déjà puissante du parti du centre et les luttes religieuses entamées dans son propre pays (1).

(1) Les lois de mai 1873 étaient la continuation de la lutte entreprise contre l'Eglise catholique. Le premier acte en avait été la suppression, en 1871, de la section des affaires catholiques au ministère des cultes prussien. Vint ensuite la loi sur l'inspection des écoles, votée en 1872 par les deux Chambres prussiennes. Du Reichstag et du Conseil fédéral, le Chancelier obtenait également deux mesures hostiles : l'application d'une pénalité aux prêtres accusés d'avoir attaqué en chaire les institutions de l'Etat, et l'expulsion des jésuites étrangers, avec défense de « toute activité de leur ordre » aux jésuites allemands et aux religieux ou religieuses des ordres considérés comme « affiliés » aux jésuites.

Les lois de mai, au nombre de quatre, avaient été présentées par le ministre des cultes, le docteur Falk, le 9 janvier 1873, à la Chambre des députés prussienne. Votées par elle au mois de mars, elles furent discutées, dans le courant d'avril, à la Chambre des seigneurs, qui y apporta quelques légères modifications. Acceptées définitivement avec ces retouches, le 9 mai, par la Chambre des députés, elles furent signées par le Roi, puis promulguées le 15 mai.

La première concernait l'instruction préparatoire et la nomination des candidats aux fonctions ecclésiastiques. Elle exigeait qu'ils eussent étudié et subi des examens dans une université de l'Etat. Leur nomination devait être notifiée par les supérieurs ecclésiastiques au

Peut-être voulait-il me donner aussi une preuve des sentiments qui rattachaient de plus en plus son gouvernement à l'Italie, dont le représentant à Berlin, le comte de Launay, m'avait déjà fait entendre que le nom du duc de Broglie avait une signification de sympathie fort médiocre pour la politique du Quirinal.

Quant au Chancelier, des renseignements que j'ai tout lieu de croire absolument certains, relativement au langage qu'il lui plaisait de tenir sur la France, confirmèrent l'opinion que j'ai indiquée plus haut. Le prince de Bismarck éprouvait de vifs regrets au sujet de M. Thiers. Il avait foi en lui; c'était avec lui personnellement qu'il avait traité, et il considérait son maintien au pouvoir comme la plus efficace des garanties d'ajournement de toute pensée de revanche. C'était, en partie, par égards pour lui que la convention du 15 mars contenait plus d'une clause avantageuse à la France. Le Chancelier, d'ailleurs, n'avait pas d'inquiétudes pour les paiements; mais il ne professait pas une grande confiance dans l'établissement d'une république conservatrice en France. Le nouveau gouvernement, selon lui, serait comme la transition nécessaire vers un autre régime plus

président de la province qui pouvait, dans un délai de trente jours, y faire opposition...

Les autres lois restreignaient le pouvoir disciplinaire des évêques, instituaient le tribunal royal des affaires ecclésiastiques, qui recevait appel des sentences prononcées par eux et pouvait, sur la proposition de l'autorité civile, destituer un membre du clergé accusé d'avoir contrevenu aux lois de l'Etat, etc., etc.

Les évêques prussiens se réunirent en conférence à Fulda, sous la présidence de l'archevêque de Cologne, du 29 avril au 2 mai, et rédigèrent une circulaire au clergé et aux fidèles dans laquelle ils conseillaient la résistance à des lois « qui se trouvaient en contradiction, sur des points essentiels, avec la constitution que Dieu avait donnée à l'Eglise et avec sa liberté. »

Les membres du parti catholique, c'est-à-dire du centre, qui étaient déjà au nombre de 60 environ dans le Reischtag élu en 1871, allaient dépasser le chiffre de 90 aux prochaines élections de janvier 1874, sur un ensemble de 397 députés.

stable, peut-être vers une monarchie qui réveillerait tous les instincts belliqueux de notre pays, et la France, disait le prince, est douée d'une merveilleuse élasticité. Il en donnait pour exemple la prompte organisation de l'armée de la Loire, aux mois de septembre et d'octobre 1870, et la facilité avec laquelle nous supportions le poids des charges financières qui nous avaient été imposées.

Et l'empereur Guillaume, me demandera-t-on? Quel accueil a-t-il fait aux événements du 24 mai? — Très favorable à M. Thiers, au point de vue des conventions avec la France, l'Empereur redoutait l'influence que les révolutionnaires pourraient exercer sur lui et l'exploitation qu'ils avaient faite déjà de sa légitime popularité. J'ai rapporté plus d'une fois le prix qu'il attachait à l'entente entre M. Thiers et les conservateurs de l'Assemblée, et j'eus de très sérieuses raisons de croire que l'accord accompli enfin entre lui et la commission des Trente avait été l'une des causes qui avaient déterminé l'Empereur à se départir de la rigueur des conditions fixées primitivement pour l'évacuation du territoire et l'entretien des troupes d'occupation. On se souviendra peut-être que je n'avais jamais laissé ignorer ces dispositions à M. Thiers et à M. de Rémusat. Plus tard, à la fin d'avril et au commencement de mai, des discussions assez vives de l'Assemblée avaient fait reparaître les appréhensions. La *Correspondance provinciale* s'en était faite l'organe pendant le séjour de l'Empereur à Saint-Pétersbourg, dans des termes dont j'ai caractérisé plus haut la vivacité. Je croyais savoir que dans les régions dont je parle, on souhaita fort que M. Thiers se mît à la tête de la résistance au progrès des doctrines radicales, d'accord avec les conservateurs de l'Assemblée. A défaut de cette solution, la plus désirée de toutes, l'Empereur se félicita du moins du succès remporté par l'élément conservateur de l'Assemblée. Il ne cacha pas, d'ailleurs, la sympathie qu'il ressentait pour la loyauté du maréchal de Mac-Mahon.

Je me prévalus de ces bonnes dispositions de l'Empereur, en causant un jour avec l'un de ses amis, pour faire quelques critiques du ton peu bienveillant de la presse et du tort qu'elle nous faisait à nous et, par là, à tous ceux en Europe qui représentaient l'opinion conservatrice. Mon interlocuteur était entièrement de mon avis; mais il aurait fallu être d'accord sur ce sujet avec le prince de Bismarck.

Pour résumer toutes ces observations, j'écrivais au duc de Broglie : « M. Thiers est regretté. Dans leur ensemble, les hommes d'Etat allemands sont sympathiques aux ministres conservateurs parce qu'ils tiennent en échec le radicalisme; mais ils appréhendent de leur part une politique favorable aux intérêts du catholicisme, en opposition avec celle que l'Allemagne a adoptée depuis qu'elle a déclaré la guerre à l'Eglise; enfin et surtout, ils sont poursuivis par cette pensée que nous pourrions nous relever trop vite, à leur sens, de nos désastres, pour reprendre le rang et l'influence que notre imprévoyance et nos divisions nous ont fait perdre. »

De tout cela, on ne pourra manquer de conclure avec moi que notre tâche à Berlin serait plus ardue et offrirait plus de difficultés dans l'avenir que dans le passé. Je crois pouvoir assurer que la première preuve de ce que j'avance me fut donnée dans l'affaire de la reconnaissance du nouveau président de la République.

J'allai, le 29 mai, comme je l'ai déjà dit, porter moi-même à M. de Balan une lettre que j'écrivais au Chancelier pour lui notifier la démission de M. Thiers et le choix fait par l'Assemblée nationale de M. le maréchal de Mac-Mahon pour lui succéder. Voici la dépêche que j'adressai au duc de Broglie pour lui rendre compte de cette visite : « Lorsque je remis cette lettre à M. de Balan, il avait paru croire que la formalité de la remise des lettres de créance serait surérogatoire, et que lorsque l'Empereur aurait pris connais-

sance de ma notification au Chancelier, M. d'Arnim pourrait recevoir l'ordre de reprendre les relations avec notre ministre des affaires étrangères. Il en a conféré immédiatement avec le prince de Bismarck. Celui-ci, au contraire, incline à croire que de nouvelles lettres de créance présenteraient des avantages au point de vue de nos relations réciproques.

« Je lui ai fait observer que l'Assemblée nationale était, chez nous, la souveraine qui déléguait le pouvoir exécutif, et que, tant qu'elle continuait à subsister, on pouvait soutenir que les agents du gouvernement français auprès des cours étrangères n'avaient pas besoin d'être accrédités à nouveau.

« Je dois voir le prince de Bismarck ce soir ou demain. Il doit avoir un entretien avec le Roi et je vous manderai l'opinion à laquelle on s'est arrêté.

« Le comte Karolyi vient de me dire aussi que l'on était également disposé, à Vienne, à reprendre les relations, aussitôt que la notification serait faite, et il m'a adressé quelques questions sur la forme de cette notification.

« M. de Balan m'ayant laissé voir quelque inquiétude à l'égard des directions de notre politique dans les affaires religieuses, fondée sur les sentiments privés du Maréchal et des membres de son gouvernement, je n'ai pas manqué de le rassurer et de lui répéter que notre politique étrangère serait la même que celle du gouvernement précédent.

« Je crois qu'il faut tenir grand compte en ce moment de ces préoccupations, et que, dans tout ce qui a rapport à l'Italie, nous ne saurions être trop prudents.

« Il m'a semblé aussi que le langage de certaines personnes de l'entourage du prince de Bismarck dénotait les appréhensions qui se reproduisent à chaque événement donnant à l'Allemagne lieu de craindre que la France ne recouvre ses forces et son influence. »

Le soir du même jour, c'est-à-dire le 29 mai, j'allai

voir le Chancelier. Il me fit connaître, sur un ton plutôt amical, fort tranquillement en tout cas, ses objections au mode de notification que j'avais cru le plus naturel à tous les points de vue. Voici sommairement son langage : « De notre part, accepter que la France institue un nouveau dépositaire du pouvoir exécutif, sans demander à son représentant de nouvelles lettres de créance, c'est dire que nous reconnaissons la république comme un régime *définitif*. Cette conséquence acceptée, il est très vrai que nous n'aurions pas à faire chaque fois un acte formel de reconnaissance vis-à-vis du nouveau président élu; mais jusqu'ici, vous dites à Versailles que l'ordre de choses en France est provisoire; en ce cas, il serait nécessaire que le président institué par l'Assemblée notifiât lui-même à notre souverain son entrée au pouvoir. Je crois que mon observation s'appuie sur de bonnes raisons de droit public européen et qu'elle est aussi utile pour vous que pour nous; mais à vous seuls de trancher la question.

« Quant à l'Allemagne, je puis vous le déclarer, elle reconnaît très volontiers l'avènement du maréchal de Mac-Mahon à la présidence. Nous l'accueillons avec grande satisfaction, bien que pour le moment, ajouta-t-il en souriant, nous devions vous croire sur parole, lorsque vous venez me parler en son nom. Votre Assemblée souveraine pourrait désigner plus tard un président qui nous inspirerait moins de confiance que le Maréchal, et il serait fâcheux pour les cabinets d'avoir créé un précédent qui les lierait. Vous aurez sans doute besoin d'en référer à Versailles; mais je vous serai obligé de me donner une très prompte solution. L'Autriche et la Russie veulent s'entendre avec nous sur cette question de forme et d'étiquette diplomatique. Primitivement, les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg s'étaient montrés disposés à se contenter d'une simple notification. Je leur en ai montré les inconvénients au point de vue des précédents. Nous ne

voudrions pas tarder davantage à leur faire connaître notre sentiment, après que vous aurez arrêté vos résolutions, selon vos propres convenances. »

Dans le cours de l'entretien, au reste, il me dit plusieurs mots flatteurs pour le Maréchal, sans rien qui pût me faire supposer qu'il eût pris ombrage des modifications survenues dans notre gouvernement; il était bien trop habile pour cela!

Je répondis au prince de Bismarck ce que j'avais déjà répondu à M. de Balan : En France, actuellement, l'Assemblée est le seul souverain, qui a successivement délégué le pouvoir exécutif à M. Thiers d'abord, au maréchal de Mac-Mahon ensuite; mais le souverain n'a pas disparu. Entre ma doctrine et celle que le prince de Bismarck soutenait, en prétendant la fonder sur les vrais principes du droit international, je persiste à croire que la mienne était la vraie. La distinction du Chancelier entre le définitif et le provisoire était subtile, et elle n'avait, je crois, dans sa pensée, qu'un but, celui de donner une apparence doctrinale à l'acceptation ou au refus de reconnaissance de tel président, disons mieux, de tel chef du pouvoir exécutif que viendrait à choisir l'Assemblée et qui porterait ombrage à l'Allemagne.

Il ne cacha pas, en tout cas, le côté pratique de ses prétentions. Il m'avait dit : « Ce que je demande est aussi utile à vous qu'à nous; si Gambetta, par exemple, par un moyen quelconque, parvenait à se faire nommer président, vous, conservateur, vous trouveriez un grand avantage dans notre refus de le reconnaître! » En disant cela, je n'ai aucun doute que sa pensée ne se portât autant, pour le moins, sur le comte de Chambord que sur M. Gambetta. Mais je n'étais pas plus disposé à le suivre sur ce terrain que sur celui de la distinction du définitif et du provisoire. Je me demandais, d'ailleurs, si laisser aux puissances la faculté de décider elles-mêmes si nous étions ou n'étions

pas sous un régime provisoire, ce ne serait pas leur abandonner un droit indirect d'immixtion dans nos affaires intérieures.

Quoi qu'il en fût, mon avis était de ne pas porter cette affaire sur le terrain des principes, et j'inclinais à penser que, dans la situation présente de la France, mieux valait accéder aux désirs du Chancelier. C'est ce que je mandai au duc de Broglie, dans la matinée du 30 mai, en lui rappelant en même temps que mes lettres de créance émanaient de M. Thiers, lequel n'était plus président. Je dois ajouter que plusieurs de mes collègues inclinaient à croire que le point de vue auquel s'était placé le prince de Bismarck dans notre conférence dénotait des sentiments favorables à la personne du maréchal de Mac-Mahon et à la nouvelle administration. Ce n'était pas impossible, et je crus devoir faire connaître cette opinion à Versailles. Moi aussi, je fus tenté un instant de la partager; mais, en réfléchissant depuis à la malveillance que ne cessa de montrer à notre égard le Chancelier depuis le 24 mai, je crois qu'on a eu tort de lui supposer le bon sentiment dont il s'agit. En me transmettant une opinion qu'eux-mêmes, peut-être, ne croyaient pas très fondée, mes collègues n'avaient-ils pas en vue de nous porter à faire une concession qui éloignerait toute possibilité d'un dissentiment de nature à inquiéter l'Europe?

Le gouvernement français était de l'avis que de nouvelles lettres de créance n'étaient pas nécessaires, et la raison sur laquelle il se fondait était celle que j'avais soutenue. Il lui paraissait impossible, d'ailleurs, que le nouveau Président notifiât son avènement dans les mêmes formes que les souverains. Il était fort pressé, en outre, de résoudre cette question et regardait comme une chose importante l'entrée en relations, sans retard, des ambassadeurs avec le nouveau gouvernement. Mais, après avoir reçu ma dépêche du 30 au matin, le duc de Broglie me

télégraphia le même jour qu'il allait m'envoyer de nouvelles instructions. Celles-ci m'arrivèrent à huit heures du soir; en voici le contenu :

« Nous persistons à regarder comme concluants les motifs qui nous portent à considérer comme inutile l'envoi de nouvelles lettres de créance, et si nous insistons sur notre manière de voir, c'est que la question est déjà engagée dans un sens conforme à notre opinion par les démarches de l'Angleterre et de la Turquie, qui ont continué leurs relations antérieures avec le gouvernement français. Nous verrions donc quelques inconvénients à demander au gouvernement allemand une reconnaissance formelle, que d'autres puissances n'ont pas crue nécessaire. Voir sans retard, s'il est possible, le prince de Bismarck et lui présenter ces considérations, en évitant toutefois de revenir sur la discussion engagée dans la première conférence, sur le caractère provisoire ou définitif qu'il convient d'attribuer au régime institué par l'Assemblée nationale. Bien établir qu'il s'agit d'une question purement de forme, peu importante en elle-même; faire ressortir, au contraire, tout le prix que nous attachons à ce qu'elle reçoive une solution immédiate, car tout ajournement dans l'établissement des relations du gouvernement allemand avec le nouveau chef du pouvoir exécutif ne manquerait pas d'être interprété par le public d'une manière qui ne répondrait ni au sentiment du cabinet de Berlin ni au nôtre. Au cas où le prince de Bismarck persisterait dans sa manière de voir, malgré nos observations, cesser toute résistance et admettre, sans plus de discussion, l'envoi de nouvelles lettres de créance, ce qui permettrait au ministre d'entrer dès lors en relations, au moins officieusement et pour assurer la suite des affaires, avec l'ambassadeur d'Allemagne. »

Ma mission consistait donc à tâcher encore de faire prévaloir notre opinion, et à céder si le Chancelier ne

cédait pas. Mais il fallait, dans ce dernier cas, sauvegarder notre dignité, et c'est ce que la tournure donnée à la discussion par l'âpre Chancelier rendit assez difficile. On en jugera par le récit de la conférence que j'eus le 30 au soir avec lui.

Je lui rappelai les motifs qui nous faisaient considérer comme superflue la présentation de nouvelles lettres de créance. Je lui présentai de nouveau, en les développant davantage, les arguments que j'avais déjà fait valoir, et il reprit les siens en leur donnant également plus d'étendue. Il revint aussi sur la distinction du définitif et du provisoire, sur l'avantage qu'il y avait pour les conservateurs à se ranger à sa doctrine. Je ne le suivis pas sur ce dernier terrain; je l'obligeai à le quitter, en me dégageant par je ne sais plus quelle plaisanterie, ne voulant d'ailleurs, en aucune façon, lui permettre de tirer avantage de mes prédilections personnelles ou de celles des membres du nouveau cabinet pour telle ou telle forme de gouvernement. Je lui dis, en outre, que nous n'attachions pas une extrême importance à la question en elle-même, et que nous aurions concédé ce qu'il nous demandait si la situation était entière, mais que les ambassadeurs d'Angleterre et de Turquie avaient continué leurs relations antérieures avec le gouvernement français, tenant pour suffisantes les notifications que M. le comte d'Harcourt et M. le comte de Vogüé avaient été chargés de transmettre au cabinet de Londres et à la Porte.

Aux yeux du Chancelier, les deux ambassadeurs que je lui nommais avaient eu tort. Ils avaient fait une faute au point de vue du droit des gens et au point de vue de l'ordre européen, celle-ci par la raison qu'il m'avait déjà donnée, à savoir qu'en regardant la présidence du maréchal de Mac-Mahon comme la continuation du fait républicain et en ne motivant pas de nouvelles lettres de créance, il s'ensuivrait qu'au prochain choix de l'Assem-

blée qui pourrait porter sur des hommes tels que MM. Ranc ou Gambetta, les puissances seraient liées par un acte de reconnaissance antérieure et qu'elles seraient obligées de recevoir un envoyé du président de la république radicale, élu selon les formes de la stricte légalité, ou de rompre expressément leurs relations diplomatiques, ce qui était une extrémité très grave.

Au fond, cet argument était le grand cheval de bataille du prince de Bismarck, et il était d'autant moins propre à me convaincre que le Chancelier venait d'avouer qu'il se réservait de ne pas reconnaître un président de la république française, même « élu selon les formes de la stricte légalité ». C'était arriver de conséquence en conséquence à peser sur les votes de l'Assemblée française et l'obliger, tant que notre pays serait faible, à ne choisir pour président qu'un homme agréable à l'étranger.

Dans ma réponse au Chancelier, je m'abstins pourtant de lui exposer cette conséquence de ses prétentions, voulant autant que possible éviter, ainsi que me l'avait très judicieusement recommandé le duc de Broglie, de porter la discussion sur le terrain des principes et de nos affaires intérieures.

La conversation ne pouvait plus se prolonger; peut-être avait-elle trop duré. Le prince de Bismarck m'avait dit, à plusieurs reprises, qu'il nous reconnaissait le droit de choisir la forme de notre notification. Il n'insista plus et me dit d'un ton rembruni : « *Salvavi animam meam!* Je crois vous avoir donné un avis salutaire; mais qu'il en soit selon votre volonté. » L'entretien était tombé de part et d'autre; nous avions épuisé tous les arguments, lui se montrant contrarié de mes raisonnements, tandis que moi je lui laissais simplement voir une préférence pour le mode de notification que nous avions primitivement choisi. Au bout de quelques instants de silence, le Chancelier dit d'un visage très sérieux : « Le comte d'Arnim

demande un congé motivé par l'état de sa santé; je le lui accorde. » Ne voulant pas paraître m'apercevoir sur-le-champ de la portée de cette parole, je l'interrogeai sur la santé de l'ambassadeur. « Je ne veux point retarder son départ de Paris, reprit le prince. Sa présence n'y est plus nécessaire, puisqu'il n'a plus à remettre de lettres de créance. »

La menace était transparente; il s'agissait évidemment d'une suspension de rapports diplomatiques entre nos deux pays. Malgré la révolte intérieure que soulevait en moi un procédé aussi inattendu, — oserai-je ajouter aussi brutal? — je jugeai le moment venu d'aller jusqu'au bout de mes instructions. Je laissai pendant quelques instants la conversation s'égarer sur d'autres sujets, puis je lui posai tranquillement cette question : « Prince, nous sommes séparés par une question de forme. Y trouvez-vous une grande importance au point de vue de nos relations? — Oui, me répondit-il d'un accent très net. — Pour moi, repris-je, il n'y a qu'une chose importante, c'est la continuation de nos relations dans leur forme régulière, pour prévenir de fâcheux commentaires de l'opinion. La difficulté des lettres de créance me paraît de pure forme; je la tranche en prenant sur moi de céder. » Il s'en montra satisfait. L'affaire, effectivement, était arrangée au gré de ses désirs.

« Maintenant que nous sommes d'accord, lui dis-je, vous ne verrez pas de difficulté, je suppose, à autoriser le comte d'Arnim à se mettre en relations officielles avec le duc de Broglie. — Aucune, répondit le Chancelier; mais je dois informer d'abord la Russie de ce qui a été décidé entre nous. » Nouveau retard d'une opportunité contestable.

Dans le rapport que j'adressai au ministre, en sortant de la chancellerie, je le priai de m'envoyer sans retard des lettres de créance, dans la forme où M. Thiers avait fait rédiger

les premières. J'ajoutai une observation — probablement inutile après le récit de cette conversation — sur le peu de bonne volonté qu'elle dénotait, de la part du Chancelier, pour les modifications survenues dans notre gouvernement. Je disais cependant qu'il fallait, pour le bien juger, faire la part de son tempérament qui, dans les discussions, le porte généralement aux moyens extrêmes, etc. Je dois à la vérité d'ajouter que plusieurs fois, dans nos deux entrevues, il m'a dit des mots flatteurs pour le Maréchal.

Ma dépêche était du 31 mai. Le lendemain, le ministre, un peu trop pressé, suivant moi, de voir se terminer cet incident, ce qui lui donnait de l'agitation, me télégraphiait : « Faites-vous expliquer dans le détail ce qu'on désire à Berlin pour la reprise des relations, afin que nous n'ayons pas de difficultés nouvelles. Sous quelles formes le nouveau Président doit-il notifier son avènement? La chose étant décidée, évitez toute polémique même avec vos collègues. La question est de pure forme, et si l'exigence témoigne une méfiance de l'état du pays dont nous devons être affligés, elle n'a rien de personnel contre le maréchal de Mac-Mahon, dont la situation est grandie au contraire, puisqu'on l'assimile aux souverains.

« Le comte d'Arnim n'a encore rien répondu à ma notification, ni donné aucun signe de vie. Cette réserve ne s'explique pas, maintenant que nous sommes d'accord sur tout. L'inconvénient est grand pour les affaires courantes, et il importe à tout prix de le faire cesser. Insistez dans ce sens. »

Le gouvernement allemand ne mettait pas, il est vrai, une grande hâte à donner à ses agents les instructions qui découlaient de l'entente survenue entre lui et nous; mais l'essentiel était que l'incident fût terminé, et le duc de Broglie me paraissait s'exagérer un peu les inconvénients du retard en question.

J'envoyai un des secrétaires de l'ambassade, M. Debaius

chez l'un des secrétaires du Chancelier, afin de s'entendre avec lui sur la forme à donner à la notification convenue. Le prince de Bismarck me fit répondre qu'il laissait au gouvernement français le choix de décider comment il accréditerait son représentant à la cour d'Allemagne, soit en lui délivrant de nouvelles lettres de créance, soit en confirmant celles que M. Thiers m'avait données. Il jugeait nécessaire, en outre, une lettre du Maréchal à l'Empereur. Le lendemain, le comte Hatzfeldt, un des conseillers rapporteurs au ministère des affaires étrangères, confirmait à M. Debains la réponse de la veille en proposant, en son nom, il est vrai, une légère simplification : « Dans tous les cas, écrivait le comte Hatzfeldt, le prince de Bismarck juge nécessaire une lettre de M. le maréchal de Mac-Mahon à l'Empereur. Je crois, pour ma part, que cette lettre peut accréditer en même temps M. de Gontaut auprès de notre cour. » La lettre, datée du 2 juin, ajoutait : « M. d'Arnim a été autorisé à entrer en relations officieuses avec le gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon, en attendant que la question des lettres de créance soit réglée. »

Je transmis sur-le-champ ces diverses réponses à Versailles. A onze heures du soir, le même jour, 2 juin, je recevais du duc de Broglie un télégramme conçu en ces termes : « Un courrier qui part demain matin vous porte la notification du Maréchal et vos nouvelles lettres de créance. Prenez vos dispositions pour en faire la remise immédiatement. Le comte d'Arnim vient de me faire savoir qu'il est autorisé à entrer en relations officieuses avec moi et qu'il me remettra ses nouvelles lettres de créance dès que vous aurez accompli cette formalité.

« Le prince Orloff a été reçu aujourd'hui par le président de la République. »

Le lendemain 3, M. Debains allait voir, de ma part, M. de Balan pour lui annoncer l'envoi de mes nouvelles

lettres de créance et de la lettre de M. le maréchal de Mac-Mahon à l'Empereur, et le prier de m'obtenir sans retard une audience de Sa Majesté. Deux heures après, M. de Balan lui rendit sa visite et le chargea de me dire de la part du prince de Bismarck : « Nous considérons d'ores et déjà M. le vicomte de Gontaut-Biron comme un ambassadeur parfaitement régulier. Le prince a fait télégraphier tout à l'heure à M. le comte d'Arnim d'aller voir le maréchal de Mac-Mahon. Nous allons lui expédier ses lettres, et des ordres sont déjà donnés pour faire préparer sans aucun retard la réponse qu'adressera S. M. l'empereur Guillaume au Maréchal. La solennité de la notification ne fera que rehausser la marque d'estime que notre souverain entend donner au chef de votre gouvernement. Vous savez peut-être, ajouta-t-il, que S. M. l'empereur de Russie, avec lequel nous avons marché d'accord pour cette question de protocole diplomatique, a donné l'ordre au prince Orloff de se présenter chez le Maréchal? C'est toujours une affaire importante qu'un changement tel que celui que vous avez introduit. Ce n'est pas une chose normale et régulière comme un changement de président dans la constitution des Etats-Unis; mais nous prenons acte, avec grand plaisir, qu'il a été fait dans un sens parfaitement conservateur et très rassurant pour l'Europe. Le prince de Bismarck remercie M. de Gontaut d'avoir saisi dans un parfait esprit de conciliation le sens des observations qu'il lui a adressées, et estime que le parti adopté ne peut être que favorable aux bons rapports entre les deux pays. Il ne doute pas que l'Empereur ne se montre très empressé de recevoir l'ambassadeur de France. Mais il est souffrant et peut-être ne pourra-t-il pas régler dès ce soir la question d'audience. Si elle devait être remise d'un jour ou de deux, à cause de la santé de l'Empereur, que M. de Gontaut veuille bien se considérer comme un ambassadeur parfaitement régulier. Nous consi-

dérons l'incident de procédure diplomatique comme absolument vidé. »

En somme, il y avait une certaine bonne grâce dans ces déclarations du Chancelier; elles paraissaient destinées à effacer un peu la rudesse de son procédé.

Le 4 au matin, je reçus de Versailles l'envoi des pièces annoncées, et j'écrivis au Chancelier en lui transmettant les copies :

« Prince,

« M. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, auquel l'Assemblée nationale a conféré la dignité de président de la République française par son vote du 24 mai, ayant bien voulu me maintenir dans les fonctions d'ambassadeur de France près Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, j'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Altesse la copie figurée des lettres qui me confirment en cette qualité, en même temps que de la lettre adressée par le nouveau chef du pouvoir exécutif à Sa Majesté l'empereur Guillaume.

« En me référant aux communications que nous avons échangées hier, je viens vous prier de vouloir bien prendre les ordres de l'Empereur et de me faire connaître le jour et l'heure où Sa Majesté daignera me recevoir. »

Voici la lettre du Maréchal à l'empereur Guillaume :

Le Maréchal de Mac-Mahon, Duc de Magenta,
Président de la République française,
A Sa Majesté l'Empereur Guillaume, Roi de Prusse,

« L'Assemblée, dépositaire de la souveraineté nationale, a reçu, dans sa séance du 24 du présent mois, la démission de M. Thiers, président de la République, et m'a conféré en son remplacement la même charge et dignité. Elle ne saurait douter que je ne m'étudie à développer les bonnes relations entre les deux pays et à maintenir, avec la paix

intérieure et extérieure, les grands principes d'ordre sur lesquels reposent les sociétés. Je m'estime heureux d'avoir l'occasion de donner ces assurances à Votre Majesté, et j'aime à espérer de sa part la réciprocité de ces sentiments.

« Sur ce, je prie Dieu qu'Il vous ait en sa sainte et digne garde et j'offre à Vótre Majesté l'expression de ma haute considération.

« Ecrit à Versailles, le 31 mai 1873. »

Voici, enfin, la copie de mes nouvelles lettres de créance :

Le Maréchal de Mac-Mahon, Duc de Magenta,
Président de la République française,
A Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse,

« Désireux de ne laisser aucune interruption dans les relations diplomatiques entre la France et l'Allemagne, nous avons résolu de confirmer M. le vicomte de Gontaut-Biron, membre de l'Assemblée nationale, grand-croix de l'ordre de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre de la Couronne de Saxe, etc., etc., dans les hautes fonctions d'ambassadeur, qu'il remplissait auprès de Votre Majesté. Les qualités qui distinguent cet ambassadeur et son esprit de conciliation nous sont garants du soin qu'il mettra à ne rien négliger pour être digne de la confiance que votre Majesté a bien voulu lui témoigner jusqu'ici. Nous prions Votre Majesté de continuer à lui accorder foi et créance entière, surtout lorsqu'il lui exprimera, comme nous l'en avons chargé, les assurances de notre haute estime. Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« Ecrit à Versailles, 1er juin 1873. »

Je vis le prince de Bismarck ce même jour, le 4 juin. Il m'apprit que l'Empereur, continuant à être souffrant, ne pourrait vraisemblablement me recevoir avant deux

ou trois jours, mais que Sa Majesté signerait très probablement le lendemain les lettres de créance du comte d'Arnim, qu'elles lui seraient expédiées immédiatement avec ordre de les présenter au Maréchal, même si l'Empereur n'avait pu me recevoir.

Le lendemain 5, le duc de Broglie me télégraphiait : « Le comte d'Arnim est venu me voir ce matin. M'ayant manqué à Paris, il m'a cherché et même attendu à Versailles. A la vérité, il a affecté, aussi bien à Versailles qu'à Paris, de venir me voir chez moi, à ma demeure personnelle, et non au ministère (!!). Mais il m'a annoncé que, demain ou après-demain au plus tard, il remettrait ses lettres de créance au Maréchal, et que les relations officielles seraient reprises; après quoi, il se propose de prendre un congé pour se rendre aux eaux de Carlsbad.

« Son langage a été très affectueux, et il a démenti tous les bruits répandus par le correspondant prussien du *Times* (1). L'incident peut donc être considéré comme entièrement vidé, et je vous remercie de la part que vous avez prise à cette issue favorable. »

A Berlin et à Paris l'incident était donc déclaré terminé, bien que les deux ambassadeurs n'eussent pas encore remis leurs lettres de créance.

La santé de l'Empereur avait causé l'ajournement de mon audience. Le 6 juin, M. de Balan vint, au nom du prince de Bismarck, me faire part des nouveaux retards que pourrait éprouver ma réception pour le même motif. « Hier soir, me dit-il, les lettres de créance destinées au comte d'Arnim ont été signées et expédiées par un courrier spécial. » Pour terminer tout de suite l'incident (c'est-à-dire pour qu'il n'en fût plus question), le Chancelier me faisait demander si je voudrais lui confier les lettres du

(1) Le *Times* était si hostile à la France en toute occasion que, cette fois encore probablement, il s'agissait de quelque commérage destiné à envenimer les rapports de la France et de l'Allemagne. (G.-B.)

Maréchal. Une audience me serait accordée dans quelques jours, car l'Empereur tenait à me voir. En attendant, une dépêche signée du Chancelier, qui me serait adressée pour l'accusé de réception de mes lettres, serait dès à présent la reconnaissance officielle de mon caractère d'ambassadeur près S. M. l'empereur d'Allemagne.

J'avais appris à être en garde contre les exigences du Chancelier. Je réfléchis quelques secondes, puis je me décidai à souscrire à ses désirs. Je dis à M. de Balan que j'aurais désiré remettre moi-même ces lettres en audience privée à l'Empereur, mais que je n'insisterais pas, ayant appris que Sa Majesté était assez souffrante. Je désirais, cependant, qu'elle daignât me recevoir avant son départ pour Vienne, fixé au 20 de ce mois, et je chargeais M. de Balan d'être l'interprète de mon désir, ce qu'il me promit de faire très expressément. J'avais pu comprendre par ses paroles que le prince de Bismarck tenait à ne pas prolonger cette situation un peu délicate. Il me parut sage de consentir à ce qui m'était demandé, sans montrer la moindre susceptibilité, l'expérience m'ayant appris, d'ailleurs, qu'une certaine bonne grâce dans la forme pouvait nous valoir des dispositions plus faciles sur le fond. Je remis donc les lettres du Maréchal à M. de Balan, lui demandant en échange quelques lignes expliquant les causes qui m'avaient privé de l'audience d'usage.

La journée n'était pas finie quand je reçus la dépêche suivante du Chancelier. Elle me donnait les satisfactions dont nous étions convenus dans l'entretien avec M. de Balan; mais, contrairement aux usages admis jusqu'ici, elle n'était pas écrite en français. C'était la première fois que je recevais une communication de ce genre en langue allemande. Le prince de Bismarck était strictement dans son droit; mais tout autre que lui aurait choisi une autre occasion pour en inaugurer l'exercice. Voici la traduction de cette lettre :

« Berlin, le 6 juin 1873.

« J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que j'ai présenté à S. M. l'Empereur et Roi, mon auguste maître, les deux lettres que vous avez eu la bonté de me faire tenir, et par lesquelles M. le maréchal de Mac-Mahon notifie à Sa Majesté sa nomination à la dignité de président de la République et la confirmation de votre qualité d'ambassadeur de France à Berlin.

« Votre Excellence connaît les raisons de santé qui ont empêché Sa Majesté l'Empereur de vous recevoir aujourd'hui même. Sa Majesté m'a chargé, en conséquence, de vous faire savoir que, dès à présent, elle considère votre confirmation dans votre emploi d'ambassadeur de France comme accomplie, et que, dès que sa santé le lui permettra, elle se fera un plaisir de recevoir Votre Excellence et de vous exprimer la satisfaction qu'elle éprouve de vous savoir maintenu dans les hautes fonctions que vous avez occupées jusqu'ici à Berlin.

« Que Votre Excellence veuille bien agréer à cette occasion l'assurance de ma plus haute considération. »

Quelques jours après, l'Empereur m'invita avec mes filles à dîner à Babelsberg, où il s'était transporté pour achever sa guérison, et là il me donna l'audience convenue. Je le trouvai encore fatigué, mais aussi attentif qu'à l'ordinaire à tous les incidents de la vie politique et, en particulier, aux derniers événements accomplis en France. En lui exprimant mes regrets de n'avoir pu lui remettre moi-même mes lettres de créance et profiter de cette occasion de lui renouveler de vive voix toutes les assurances loyales et sincères contenues dans la lettre du Maréchal aussi bien que dans ses déclarations devant l'Assemblée nationale, j'eus l'honneur de lui affirmer que les garanties de paix et d'exécution fidèle des engagements de la France restaient aussi entières sous le nouveau gouvernement

que sous le précédent, et j'exprimai la conviction que le sentiment conservateur qui avait provoqué la formation d'une nouvelle administration devait inspirer à l'Europe satisfaction et confiance.

L'Empereur me répondit immédiatement qu'il connaissait depuis longtemps le maréchal de Mac-Mahon, qu'il avait foi entière dans son honneur, dans sa loyauté, dans ses sentiments de toute nature, et qu'il était fort heureux de le voir dans la situation qu'il occupait.

Il fut aussi beaucoup question de l'ancien président de la République.

« Le Roi m'a parlé de M. Thiers, écrivis-je au duc de Broglie, le 21 juin. Il m'a exprimé à la fois sa confiance dans l'habileté et dans la loyauté de M. Thiers vis-à-vis de l'Allemagne, et ses craintes sur ses tendances politiques.

« M. Thiers est allé s'asseoir à gauche! dit le Roi. — J'ai rétabli la vérité : « Au centre gauche, ai-je répondu, ce « qui n'est pas la même chose. — C'est vrai, au centre « gauche, dit le Roi; mais, ajouta-t-il, c'était là le danger « pour M. Thiers, celui qu'on redoutait toujours, c'était « de le voir incliner vers la gauche. — Eh! mon Dieu, « répondis-je au Roi, c'est là, en effet, que se trouvait le « nœud de la question. M. Thiers est conservateur assuré- « ment; il tendait au même but que nous; mais il préférait « une autre voie pour l'atteindre; il croyait qu'il fallait « pencher à gauche, afin de neutraliser l'opposition de ce « parti. La majorité lui a fait de fréquentes concessions « à cet égard; elle a souvent passé par où il voulait; mais, « à la fin, elle a cru que l'intérêt du pays lui défendait abso- « lument d'aller plus loin. On serait très injuste si on ou- « bliait pour cela les services rendus par M. Thiers. — « Assurément, je comprends à merveille ce sentiment, mais « je trouve qu'on ne le partage pas suffisamment en France « et qu'on montre à l'égard de M. Thiers une certaine ingra- « titude.»

« C'est un sujet assez délicat à traiter que celui de la reconnaissance et de l'ingratitude envers M. Thiers, pour moi particulièrement qui aime M. Thiers, qui lui rends justice entière pour tant d'éminents services rendus à la France.

« Je crois, répondis-je à Sa Majesté, qu'il y a deux choses « à distinguer quand on parle de M. Thiers : sa politique étran- « gère et sa politique intérieure. Il est impossible que nous « n'applaudissions pas à sa direction sage, pleine de réserve « et de loyauté, au maintien qu'il a donné à notre attitude « vis-à-vis des puissances étrangères, à l'habileté comme à « la fidélité avec lesquelles il a exécuté tous les engage- « ments. Il y avait unanimité à cet égard de la part des « conservateurs, et le nouveau gouvernement a déclaré, de « la manière la plus expressive, que cette politique serait « la sienne. (Et le Roi approuvait chacune de mes paroles.) « Quant à la conduite à l'intérieur, il y avait dissidence, « et une dissidence remontant à des temps anciens, entre « M. Thiers et la plupart des conservateurs. M. Thiers « croyait nécessaire, pour gouverner, de s'appuyer presque « également sur tous les partis. C'est ce qu'on lui a re- « proché, en l'accusant de se prêter à un jeu de bascule. « Pendant longtemps, ce reproche n'était pas très fondé, « car avec un ordre de choses provisoire et avec la com- « position des partis dans l'Assemblée, il était à peu près « impossible de s'appuyer exclusivement sur un seul « d'entre eux. Mais ce système ne pouvait durer toujours; « après les élections radicales surtout, le moment de s'ar- « rêter était venu; il fallait se prononcer dans un sens ou « dans un autre. C'est ce que la majorité a demandé à « M. Thiers. Elle a essayé de lui faire comprendre qu'il « était temps d'arrêter ces tendances radicales, que le pays, « en réalité conservateur en grande majorité, se détraque- « rait si son gouvernement continuait à s'appuyer sur « la gauche tout autant que sur la droite, et elle ne deman-

« dait pas à M. Thiers de se retirer, loin de là, mais elle récla-
« mait de lui une politique qui, par le choix de ses agents au-
« tant que par la direction générale, fût nettement et réso-
« lument conservatrice. M. Thiers n'a pas cru devoir suivre
« ces avis; il a persisté. Que pouvait faire la majorité en pré-
« sence d'un danger qu'elle considérait comme très grave?
« Elle a mis enfin M. Thiers en demeure de prendre un parti;
« M. Thiers a voulu se retirer après le vote de blâme contre
« son ministère. En vérité, il n'y a pas là d'*ingratitude.* »

« Le Roi a approuvé. »

CHAPITRE XI

LE GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON ET L'ALLEMAGNE

Lettre de M. le duc de Broglie à M. de Gontaut pour lui demander compte de l'accueil fait au nouveau gouvernement en Allemagne. — Réponse de M. de Gontaut. — Deux courants d'opinion : sentiment de solidarité avec les conservateurs de France; crainte d'un relèvement national. — Sentiment présumé du prince de Bismarck. — Nécessité d'une politique de prudente abstention. — Entretien de M. de Gontaut avec l'empereur d'Allemagne; éloge de M. Thiers; les pèlerinages en France. — On soupçonne en général, à l'étranger, le nouveau gouvernement de cléricalisme. — Entretien de M. de Gontaut avec l'Impératrice sur l'état intérieur de la France. — La question religieuse en Allemagne. — Conversation du prince Orloff avec M. le duc de Broglie; les dispositions du prince de Bismarck; situation inquiétante. — Conversation de M. de Gontaut avec l'Impératrice; les soupçons qu'inspire la France; encore les pèlerinages. — Visite de Victor-Emmanuel à Berlin; la France et l'Italie.

On a vu plus haut les impressions produites à Berlin à la première nouvelle du changement de président et de ministres. J'entrai sur-le-champ en communication avec mon nouveau chef, qui était en même temps mon ami, M. le duc de Broglie. Je lui rendis compte assez longuement des symptômes favorables et défavorables que je recueillais à Berlin au sujet des choses et des hommes, et, de son côté, il m'expliqua ce qui avait provoqué le dénouement de la lutte entre M. Thiers et les conservateurs, et la conduite que le nouveau cabinet entendait suivre; il était résolument conservateur et résolument pacifique

Voici la lettre que m'écrivait de Versailles, le 27 mai, le duc de Broglie :

« Cher ami,

« Vous savez maintenant tout ce qui s'est passé. Vous aviez quitté Paris récemment. J'ai évité de vous voir, parce que votre situation officielle m'aurait rendu la conversation difficile, comme elle eût été pénible pour vous. Tenez pour certain qu'il n'y avait plus quinze jours à perdre. La pente était funeste, l'abîme béant, et le char se précipitait avec cette vitesse croissante que donne la pesanteur, une fois la première impulsion subie.

« L'opération a été assez rude, mais bien moins qu'on ne pensait, et le sentiment général paraît favorable à la nouvelle combinaison. Le succès sera assuré, si les conservateurs savent rester unis pour faire face à l'ennemi commun. Le sauront-ils? L'impatience des uns, la faiblesse d'esprit des autres, les préjugés de la droite extrême, l'agacement que ces préjugés causent dans le centre de l'Assemblée comme dans la masse de la nation, ne rompront-ils pas cette union si désirable? Je n'en veux pas jurer, je ne puis répondre que de ma résolution : maintenir le faisceau tant que je pourrai aux dépens de toutes mes prédilections personnelles.

« Vous jugez combien je suis heureux de trouver au poste le plus difficile un vieil ami comme vous, avec qui je suis uni par tous les genres de sympathie. J'aurais choisi moi-même que je ne me serais pas si bien traité que M. Thiers, après Dieu, ne l'a fait. Laissez-moi donc vous serrer la main tout de suite. Et tout de suite aussi, parlons de nos tristes et graves affaires.

« ... Comment l'événement du 24 mai est-il vu *au fond* et en réalité à Berlin? Je ne parle pas des regrets plus ou moins vifs que peut laisser la retraite de M. Thiers, à un point de vue tout personnel. Je ne doute pas que vous les

partagiez vous-même, et ceux qui n'ont eu affaire qu'à sa politique extérieure et qui ont été sous le charme de sa conversation ne peuvent guère avoir d'autre impression. Je ne parle pas non plus de certaines craintes que peut exciter la présence d'un maréchal de France à la tête des affaires. Vous me faites l'honneur de penser que je n'aurai pas été huit jours au ministère sans que tout le monde sache en Europe et à Berlin que nous ne sommes pas assez fous pour rêver des revanches impossibles hélas! (Dieu sait pendant combien de temps!), que tous nos engagements seront rigoureusement tenus, que la politique, en un mot, qui nous est imposée par le sens commun le plus élémentaire, sera suivie et même proclamée tout de suite.

« Mais, au vrai, de quel œil voit-on une réaction conservatrice en France? lequel l'emporte de ces deux sentiments? Celui de la solidarité de tous les gouvernements également menacés par l'esprit révolutionnaire? ou bien la crainte que cet heureux événement, en arrachant la France à une anarchie certaine et prochaine, ne lui rende trop de chances de se relever? Dans la bienveillance qu'on témoignait à M. Thiers, ne se mêlait-il pas quelque calcul machiavélique? Ne pensait-on pas, sans le dire, peut-être sans se l'avouer à soi-même, que le pouvoir d'un vieillard, dominé par de mauvais conseillers, ne donnait à la France qu'un repos matériel de quelques jours, nécessaire pour le paiement de notre dette, mais qui serait suivi de nouveaux désastres dont on se réservait de profiter? En un mot, verra-t-on sans déplaisir la France arrachée à la certitude de sa ruine?

« Vous me direz, sans doute, que le sentiment est mélangé et varie suivant les personnes; mais, malheureusement, il n'y en a guère qu'un seul à Berlin, peut-être même en Europe, dont le sentiment compte, et c'est de celui-là surtout que je suis en peine.

« Avez-vous quelque moyen de démêler sa pensée véri-

table, et de me dire ce qu'elle nous promet de bienveillance ou nous réserve de désagréments? Dites-moi ce que vous pourrez à cet égard. Je sais qu'il est difficile de démêler des impressions qui sont peut-être confuses chez celui-là même qui les ressent... »

Je répondis au duc de Broglie :

« Berlin, le 31 mai 1873.

« Mon cher ami,

« ... Je vous remercie de votre lettre si cordiale, et de la confiance que vous me témoignez.

« Assurément, vous exagérez mes mérites; mais vous devez compter sur mon dévouement aux intérêts précieux et délicats qui me sont confiés, sur ma satisfaction de renouer si intimement mes relations avec vous, et sur mon vif désir de vous seconder. Vous avez abordé une grande tâche. La question la plus importante aujourd'hui n'est pas la forme du gouvernement : c'est l'union de tous les conservateurs. Vous les avez menés au combat avec résolution, avec une grande habileté; vous saurez profiter de la victoire, Dieu aidant. Pour en recueillir les fruits, il faut de la prudence, de la modération, un grand esprit de conciliation et beaucoup de dévouement. Je n'avais pas besoin de vos déclarations pour être certain que toutes ces qualités se trouvaient en vous. J'applaudis d'avance avec joie et avec un tendre intérêt à tout le bien que vous êtes capable de faire. Vous trouverez des écueils un peu partout, jusque dans nos *eaux intérieures*. Les exagérations de nos amis de l'extrême droite ne seront pas un des moins difficiles à éviter; mais vous vous en tirerez heureusement, grâce à votre bonne volonté, que nous seconderons de tout notre pouvoir. J'espère aussi que ces messieurs comprendront la gravité de la situation, qui ne permet pas encore de mettre en avant des prétentions de parti.

Le message du Maréchal et votre circulaire aux agents

diplomatiques sont très sages, très honnêtes et ne peuvent produire que de bonnes impressions. Ceci m'amène à répondre à votre question : comment l'événement du 24 mai est-il vu *au fond* et en réalité à Berlin?

« Vous pouvez déjà pressentir ma réponse, après la lettre et les dépêches que je vous ai écrites ces jours derniers et ce matin. Le nom du maréchal de Mac-Mahon est très goûté et le sentiment conservateur qui a provoqué les changements survenus généralement apprécié. Néanmoins, il se manifeste certaines méfiances que nous ne surmonterons qu'avec le temps et beaucoup de sagesse. A l'heure qu'il est, vous êtes au courant de l'incident de la notification, dans lequel j'ai été obligé de céder.

« C'est le premier symptôme *actif* de ces méfiances. Je ne reproche pas au Chancelier d'avoir émis une opinion contraire à la vôtre sur cette question, bien qu'à vrai dire, avec de la bonne volonté à notre égard, il eût pu soutenir la sienne avec moins de persistance, peut-être même ne pas la soutenir du tout; mais ce qui m'a paru plus grave, c'est, après avoir semblé plusieurs fois céder, de m'avoir tout à coup et très brutalement déclaré qu'au cas où il se rendrait à notre manière de voir, il prendrait contre nous ses précautions et commencerait par retirer son ambassadeur de Paris. Pourquoi ce procédé menaçant? Sans doute, le prince de Bismarck avait un goût prononcé pour M. Thiers; sans doute, après avoir traité longtemps avec lui, après s'être laissé aller, dans une certaine mesure, au charme de son esprit, après avoir apprécié l'habileté et la loyauté avec lesquelles M. Thiers a accompli les engagements du traité, il désirait fort son maintien au pouvoir, il tenait à achever avec lui les négociations *commencées;* sans doute, il redoute le développement du radicalisme; mais son attachement à M. Thiers n'allait pas jusqu'à vouloir faire payer à la France le tort de ne l'avoir plus à sa tête; sa haine contre l'esprit révolutionnaire ne va

pas jusqu'à vouloir le comprimer partout et à tout prix.

« La vérité, dans mon opinion, est bien près de ce que vous pensez : la division des hommes d'ordre lui convenait; il ne désirait pas précisément qu'elle aboutît à l'avènement du radicalisme; il espérait que les dissensions des conservateurs empêcheraient la France de se relever, du moins de se relever trop rapidement.

« Les deux sentiments dont vous parlez existent à la fois à Berlin : celui de la solidarité de tous les gouvernements également menacés par l'esprit révolutionnaire, et la crainte de voir la France retrouver son ancienne splendeur. Lequel des deux l'emporte? Cela est très difficile à estimer, et cela dépend des hommes. Il ne faut pas croire que l'influence du Roi ne soit pas considérable. Il est très aimé et très compté; très souvent il lutte avec le Chancelier, car il est, naturellement et par principe, beaucoup plus conservateur que lui; mais le plus souvent, il faut en convenir, c'est le Chancelier qui finit par l'emporter. Le Roi, je crois pouvoir l'affirmer, a favorablement accueilli les événements du 24 mai; il est très particulièrement sympathique à M. de Mac-Mahon, et tout ce qu'il y a de conservateurs à Berlin partage la manière de voir du Roi. Très certainement, et d'un autre côté, il redoute le réveil de la France. Mais lorsqu'il se décidait si difficilement aux conventions du 29 juin et du 15 mars, c'était plus encore par crainte du déchaînement de l'esprit révolutionnaire que par crainte de la revanche. En somme, chez lui, les deux sentiments existent, mais le premier domine l'autre.

« C'est la proportion inverse, pour ainsi parler, que l'on rencontre chez M. de Bismarck, et vous avez raison de dire que dans la balance des destinées européennes aucune influence ne compte autant que celle du chancelier de l'empire d'Allemagne.

« Vous jugez très bien, par conséquent, à quel point il importe de la ménager. C'est pour cela que j'ai cru *néces-*

saire, dans mon entretien d'hier soir, d'aller jusqu'au bout de vos instructions. Indépendamment des raisons que j'en donne dans ma dépêche, ne faut-il pas compter celle-ci : Si l'Allemagne avait retiré son ambassadeur au moment même des modifications introduites dans le gouvernement, quel avantage n'en auraient pas tiré contre nous, contre les conservateurs, et la gauche et tous ceux qui ont soutenu de leur vote M. Thiers dans les scrutins du 24 mai? J'ai cruellement souffert de l'humiliation que le Chancelier nous imposait; mais il faut, dans la situation malheureuse où nous avons été précipités, avoir le courage de subir de nombreux sacrifices. Je n'ai pas voulu écrire, dans ma dépêche, quelques allusions blessantes qu'il m'a faites sur les notions profondes de droit public que possédait M. Thiers et qui ne lui auraient pas permis de proposer le mode de notification que le gouvernement actuel avait adopté, sur « l'ignorance de lord Lyons, la légèreté *slave* du prince Gortchakoff, qu'il avait dû avertir », etc., etc. Son irritabilité habituelle, il faut le dire, est très surexcitée en ce moment par deux causes qui ne sont pas sans importance : par un mémoire des évêques allemands, conseillant la résistance aux dernières lois religieuses (1), et par des discussions assez vives qu'il a eu à soutenir contre le Roi et même contre le ministre de l'intérieur, à propos de la présentation au Reichstag d'un projet de loi sur la presse très libéral (2).

(1) C'est la circulaire dont il a été question dans une note précédente (p. 352).

(2) C'est de ce projet que sortit la loi sur la presse du 9 mai 1874, votée par le Reichstag le 25 avril de la même année. Elle supprimait une partie des obligations restrictives imposées jusqu'alors, l'autorisation spéciale à obtenir avant de publier un journal, le droit de timbre, le cautionnement. Elle maintenait la responsabilité du rédacteur en chef. La saisie préalable d'un imprimé pouvait être décrétée par une simple ordonnance de police. Les délits de presse étaient portés devant les tribunaux.

Après la discussion de cette loi, le Reichstag adopta une résolution

« Je conclus, mon cher ami, et à votre question je réponds : on a vu avec plaisir en Allemagne l'arrêt mis aux progrès du radicalisme par l'avènement du nouveau gouvernement; mais on veut que la convalescence de la France se prolonge bien longtemps; on ne désire pas son rétablissement. C'est le sentiment en particulier du prince de Bismarck et son esprit hardi en même temps qu'ingénieux ne négligera pas les occasions de nous empêcher de nous relever.

« Qu'avons-nous à faire devant cela? Vous le voyez mieux que moi certainement, et vous l'avez déjà exposé dans votre circulaire, comme le maréchal de Mac-Mahon l'a dit aussi dans son message : maintenir la politique étrangère adoptée par M. Thiers. C'est une politique d'effacement ou pour mieux dire d'abstention et de modération. Nous n'en pouvons, à mon avis, avoir d'autre *pour le moment*. Elle coûtera assurément à notre orgueil national, elle semblera faillir à nos traditions; il n'en est pas moins vrai que les fautes de l'Empire nous condamnent à celle-là, particulièrement en ce qui touche à l'Allemagne et à l'Italie. C'est à dessein que je joins ces deux mots. Si l'arrivée d'un maréchal de France au pouvoir a donné quelques ombrages et réveillé les craintes de revanche, du moins les a fait exploiter, les sentiments religieux de plusieurs membres de la nouvelle administration ont donné lieu à des bruits d'intervention en Italie et de réveil de l'esprit CLÉRICAL. Quelque peu fondées que soient ces appréhensions, elles ne laissent pas que de hanter bon nombre d'esprits en Allemagne, et vous n'ignorez pas toutes les avances faites par ce dernier pays à l'Italie. Nous ne saurions donc être trop circonspects à cet égard. Je pense que vous ne songez pas à remplacer M. Fournier. (1)

invitant le Conseil fédéral à introduire dans le code de procédure criminelle, qui était en voie d'élaboration, une disposition qui soumettrait les délits de presse au jury.

(1) M. Fournier était l'ambassadeur auprès du Quirinal. Il avait

« Si nous agissons, d'une part, en conservateurs résolus, si, de l'autre, nous pratiquons une politique de réserve presque absolue à l'égard de l'extérieur, je ne désespère nullement de voir réduite à l'impuissance la mauvaise volonté de l'Allemagne.

« En considérant en outre la vitalité de la France, sa richesse, sa puissance de production, en un mot ses ressources morales et matérielles, j'ai confiance encore dans l'avenir de notre pays.

« ... Je voudrais terminer en vous disant une chose qui, je l'espère, ne vous froissera pas. Le choix de M. le duc d'Aumale pour la présidence eût été fort mal vu à Berlin et aurait ajouté beaucoup à nos embarras. Je crois qu'un pareil sentiment aurait prévalu à Pétersbourg et à Vienne.

« J'ai nommé deux ou trois fois l'ambassadeur d'Autriche dans mes dépêches. Le comte Karolyi, d'ordinaire très réservé et très silencieux, très admirateur, il y a peu de temps encore, de M. Thiers, est un de ceux qui m'ont témoigné le plus de sympathie pour la victoire des conservateurs. Plus d'une fois déjà, il m'a félicité des résultats qu'elle ne pouvait manquer d'avoir pour la France et dont toute l'Europe bénéficierait aussi.

« Lord Odo Russell m'a dit aujourd'hui même que, dans les derniers temps, lord Lyons lui aurait témoigné les pressentiments les plus sombres au sujet de la France; mais, depuis le 24 mai, il a été frappé des changements

eu des démêlés avec M. de Bourgoing, l'ambassadeur auprès du Vatican, au sujet de la visite que l'état-major de l'*Orénoque*, mouillé dans les eaux de Civita-Vecchia, à la disposition de Pie IX, devait rendre, le 1er janvier 1873, au Pape et au Roi. Cette visite n'eut pas lieu et M. de Bourgoing, qui donna sa démission le lendemain, fut remplacé par M. de Corcelles. Au mois de juillet, le gouvernement français « accorda quelques mois de congé » à M. Fournier, qui ne retourna pas à son poste et y fut remplacé, le 4 décembre, par le marquis de Noailles. M. Fournier était personnellement très apprécié de Victor-Emmanuel.

survenus dans l'opinion publique, et sa manière de voir n'est plus la même. « Il est évident, m'a ajouté Russell, « qu'à l'insécurité a succédé chez vous un sentiment « remarquable de sécurité. » Enfin, on m'a assuré que le prince Orloff était effrayé depuis quelque temps des entraînements de M. Thiers vers la gauche; il aurait donc été rassuré, satisfait de ce que vous avez réussi à faire... »

Le duc de Broglie m'avait demandé de m'échapper quelques jours, si c'était possible, pour venir à Versailles causer avec lui. J'en éprouvais le besoin autant que lui, car depuis le changement de président et de ministère, je n'avais encore communiqué que par lettres avec le nouveau président du Conseil, et des entretiens de vive voix ne pouvaient manquer de nous fixer l'un et l'autre, bien mieux qu'une correspondance, sur tant de sujets à l'égard desquels il était indispensable de nous renseigner mutuellement et de nous entendre. J'allai donc passer trois jours à peine à Paris et à Versailles vers le milieu de juillet, et après avoir causé utilement avec le duc de Broglie et avec beaucoup de nos amis, je revins en Allemagne.

Je m'arrêtai à Coblentz, suivant le désir que m'en avait témoigné l'Impératrice. Quelques jours après, le 29, l'Empereur vint faire une visite à Schlangenbad, où je me trouvais moi-même, à sa belle-sœur, la princesse Charles de Prusse; j'eus l'honneur d'être reçu par lui; nous causâmes longuement de la France. Voici une lettre que j'écrivis au duc de Broglie, pour lui raconter les conversations que je venais d'avoir avec l'Empereur et l'Impératrice :

« Schlangenbad, le 31 juillet 1873.

« Mon cher ami,

« Je vous ai expédié, le 29, un télégramme et je vous envoie aujourd'hui une dépêche pour vous relater mon

entretien avec le Roi. Je regrette extrêmement de ne pouvoir vous transmettre une bonne nouvelle au sujet de l'évacuation de Verdun (1). Je ne vous avais pas laissé grand espoir en quittant Paris, et je suis *convaincu* par tout ce que je vois, entends et lis ici, qu'une tentative de ma part eût été parfaitement inutile. Le Roi ne s'est pas laissé entamer. Tout en m'écoutant, en me témoignant même une certaine satisfaction de ce que je lui racontais, principalement de l'échec subi par le radicalisme, il s'est tenu sur la réserve et n'a approfondi aucun sujet. Mais, par deux fois, il est revenu sur le compte de M. Thiers, sur ses grands services, sur la confiance qu'il avait su inspirer à l'étranger, et même il a touché, assez légèrement il est vrai, mais pour la seconde fois depuis le 24 mai, à l'*ingratitude* témoignée à l'ancien président. Il m'a parlé encore des pèlerinages, qu'il attribue à une surexcitation de l'esprit catholique, en me faisant entendre que la politique pourrait bien se laisser envahir par la religion, et vous lirez dans la dépêche un mot désobligeant de sa part pour le caractère français, qu'il a dit au ministre d'Italie à ce sujet. Ce propos était tenu en même temps à une grande dame russe, qui me l'a répété : « Les pèlerinages, c'est bien « à la mode aujourd'hui; mais, en France, on passe facile« ment d'un excès à l'autre. » D'ailleurs, ma fille, placée tout près du Roi, l'a entendu. De tout ceci, il faut conclure que les dispositions de l'Allemagne ne sont pas bienveillantes à notre égard; elles le sont moins encore qu'au lendemain du 24 mai.

« J'ai répondu de mon mieux à toutes les assertions que le Roi formulait, d'ailleurs, avec la courtoisie qui le distingue et sur un ton très modéré. Sans abonder dans son sens relativement aux pèlerinages, je suis convenu avec

(1) Moyennant certains avantages financiers offerts à l'Allemagne, le gouvernement français eût voulu obtenir une anticipation de cette évacuation sur la date fixée par la convention du 15 mars.

lui que l'on faisait trop de bruit. On ne peut nier, malheureusement, que ces méfiances ne se soient répandues de l'Allemagne dans d'autres pays. Je vois ici quelques étrangers; ils me disent que l'on redoute en général le cléricalisme de notre gouvernement, qu'on l'accuse d'intolérance, que l'on n'est pas bien sûr qu'il n'en ait mis dans la question des enterrements civils (1), que l'on blâme les pèlerinages si nombreux, d'autant plus qu'on est convaincu qu'ils ont un but plus politique que religieux; enfin, on craindrait que le réveil de l'esprit religieux ne finît par entraîner le gouvernement dans des aventures, notamment à une guerre contre l'Italie, etc., etc.

« Sur ce dernier point, une personne liée avec un certain nombre d'hommes politiques d'un rang élevé a appelé mon attention sur les relations de l'Italie avec l'Allemagne, et croit qu'un traité a été conclu entre ces deux puissances. On ne peut rien affirmer en pareille matière, car ce qui n'était pas accompli hier peut l'être demain. Je ne crois pas cependant que le fait soit exact; mais il est certain que les événements du 24 mai ont rapproché les cabinets de Berlin et de Rome.

« A mon retour de Paris, j'ai été voir l'Impératrice à Coblentz. Elle désirait beaucoup connaître les impressions que je rapportais de la France, à laquelle elle porte vrai-

(1) Le préfet-maire de Lyon, pour couper court aux manifestations auxquelles donnaient lieu les enterrements civils, avait pris, le 18 juin, un arrêté « fixant à six heures du matin en été et à sept heures en hiver les inhumations faites sans la participation d'aucun culte reconnu par la loi. »

A Paris, le 20 juin, les membres de la droite de l'Assemblée, délégués par le sort pour assister aux obsèques de M. Brousses, député de l'Aude, s'étaient retirés en apprenant que le convoi ne passait pas par l'église. Le détachement de cuirassiers qui figurait dans le cortège avait rejoint son quartier.

Cet arrêté et cet incident provoquèrent une interpellation de M. Le Royer, député du Rhône, laquelle aboutit au vote d'un ordre du jour approuvant le gouvernement, par 413 voix contre 251.

ment de l'intérêt. Elle aussi m'a parlé de M. Thiers, pour lequel, d'ailleurs, elle n'a qu'un penchant assez modéré. Elle m'a dit qu'en Allemagne on ne s'était pas attendu à sa retraite et qu'on s'était méfié du sentiment qui avait provoqué les modifications survenues dans le gouvernement, que l'on n'était pas encore édifié sur sa politique, que tout ceci expliquait la réserve gardée par l'Allemagne à notre égard.

« Je lui ai répondu que cette réserve ne m'avait pas échappé, mais qu'elle me surprenait de la part d'un gouvernement qui se donnait pour conservateur et m'avait toujours témoigné de grandes craintes sur l'extension du radicalisme, et j'ai ajouté que l'événement accompli chez nous était tout aussi favorable à l'Europe qu'à la France, ce dont elle est convenue sans peine. Elle s'est montrée très satisfaite des assurances que je lui ai données de nos dispositions très pacifiques, et elle m'a assuré que les autres Etats de l'Europe les partageaient entièrement. C'est une impression qu'elle a recueillie, en particulier, de longues conversations qu'elle a eues à Vienne avec le comte Andrassy, et elle a bien voulu me dire qu'elle s'était promis de me les rapporter. J'ai appris, d'autre part, de la bouche même d'une personne à qui l'empereur d'Allemagne l'a dit à Pétersbourg, qu'il n'avait ni le plus petit désir, ni la moindre intention de faire la guerre à la France.

« J'en étais convaincu déjà, et vous vous souvenez, mon cher ami, que je vous l'avais dit à Versailles.

« Quant à ce qui concerne M. Thiers, j'ai dit à l'Impératrice qu'il serait injuste de croire que l'on eût oublié en France les services éminents qu'il avait rendus, mais que la reconnaissance ne pouvait ni ne devait aveugler sur les périls d'une direction telle que celle donnée par M. Thiers, dans les derniers temps surtout, à nos affaires intérieures; que telle avait été la cause de la rupture entre l'ancien président et les conservateurs; qu'elle était regrettable,

mais qu'elle n'avait pu être évitée, et qu'au total un succès des conservateurs ne pouvait être que bien accueilli en Europe. Elle a compris parfaitement tout ceci. Vous voyez, mon cher ami, combien ce que je vous dis là est confidentiel.

« En résumé, notre situation en Europe continue à être délicate. L'Allemagne y est certainement pour beaucoup. Mais que faire? Ce que vous ferez certainement, c'est-à-dire être très sages, très prudents, et éviter les partis extrêmes. Pendant mon séjour à Versailles, j'ai répété à satiété à mes amis combien ils étaient imprudents en provoquant tant de manifestations religieuses, du moins en n'essayant pas assez de leur ôter toutes les apparences politiques. Redites-le et faites-le redire beaucoup, c'est bien essentiel. »

J'écrivais encore à ce sujet, le 14 août, au duc de Broglie :

« Il y a d'ailleurs un point qui m'a toujours inquiété, et je crois en avoir causé avec vous à Paris : c'est la question religieuse en Allemagne. M. de Bismarck, emporté par la passion, en a fait une des bases de sa politique. La résistance qu'il rencontre et qui s'accentue de plus en plus l'irrite, et, loin de l'abattre, elle agit sur sa volonté comme un stimulant; son esprit est fertile en ressources, il est peu scrupuleux, d'une hardiesse rare, et il n'est occupé, j'en ai la conviction, qu'à chercher de nouveaux moyens de triompher. De plus, il craint la France, il redoute le réveil de l'esprit religieux chez elle, et le regarderait comme un encouragement possible à la résistance que les catholiques lui opposent. Enfin, il voit avec inquiétude assurément les horizons qui se sont ouverts en faveur d'un retour probable de la monarchie en France, et grâce aux bavardages de la presse, aux commentaires inopportuns et indiscrets — pour ne rien dire de plus — des journaux et de certains membres de l'extrême droite, comme aux cris d'alarme poussés par le *Journal des Débats*

et d'autres consorts, il croit que M. le comte de Chambord, devenant roi, adoptera avant tout une politique de réaction religieuse, papale, etc., etc. »

Un peu plus tard, le duc de Broglie me rapportait une conversation entre lui et un diplomate accrédité à Paris, bien propre à jeter un jour sinistre sur les dispositions du prince de Bismarck à l'égard de la France :

« Versailles, le 4 septembre 1873.

« Mon cher ami,

« Ma lettre d'hier était écrite, et le courrier prêt à partir, quand le prince Orloff m'est venu voir, et j'ai eu avec lui une conversation intéressante et inquiétante dont je crois devoir vous donner tout de suite connaissance.

« Pour la bien apprécier je dois commencer par vous dire qu'il y a quinze jours environ, j'ai profité du voyage de notre collègue, M. de Chaudordy, en Suisse, pour le prier de voir le prince Gortchakoff, actuellement en villégiature à Lucerne, et de le mettre, dans quelques entretiens familiers, au courant de la vraie situation de nos affaires. Chaudordy devait insister principalement sur ce point que, ne méditant d'apporter aucun trouble en Europe, ne cherchant aucune revanche, ni matérielle en Alsace et en Lorraine, ni morale en Italie, ne demandant qu'à nous refaire et à nous recueillir, nous avions droit aux bons offices, à la sympathie de toute l'Europe, si on venait interrompre ce travail pacifique de régénération intérieure, en nous cherchant quelque mauvaise querelle. Chaudordy a trouvé le prince dans les meilleures dispositions, et la conclusion de l'entretien avait été qu'à son passage à Berlin, il s'expliquerait très nettement avec Bismarck, et lui ferait entendre qu'il ne pouvait compter, dans une agression sans motif, sur le concours de personne.

« Il est certain, pour moi, que le prince Orloff, bien qu'il ne me l'ait pas dit, avait connaissance de ces pourparlers ou, du

moins, qu'il en subissait la conséquence, en venant me voir...

« Il a débuté en me demandant si j'avais quelques nouvelles des affaires d'Espagne, ce qui, m'amenant à parler du rôle joué par la marine allemande sur les côtes d'Andalousie (1), lui a fourni une transition toute naturelle pour arriver à M. de Bismarck et à son humeur actuelle. « Ne « vous y trompez pas, m'a-t-il dit, son irritation contre vous « est grande; elle a commencé le 24 mai, et n'a fait que « croître depuis lors. » Il m'a donné alors d'intéressants détails sur le petit démêlé diplomatique qui a eu lieu au sujet de la reconnaissance du Maréchal; puis il a repris : « Ce qui est le plus singulier, c'est que connaissant, comme « il le sait certainement, l'état de votre armée (très belle « assurément, surtout pour le peu de temps que vous avez « mis à la reconstituer, mais encore imparfaite, vous le « savez), ayant, sur tous les points de la France, des officiers « prussiens en campagne, pour le tenir au courant de tout ce « qui se passe dans vos régiments, il affecte de croire que « vous êtes sur le pied de guerre et prêts à fondre sur l'Alle- « magne avec une force redoutable. »

« Je suis entré dans la pensée de mon interlocuteur, et j'ai fait, à propos du reproche et des prétendues menaces de cléricalisme, exactement la même observation qu'il m'avait suggérée au point de vue militaire. « Je ne doute « pas, ai-je dit, que le Chancelier connaisse aussi bien « notre société politique que notre armée. Pensez-vous

(1) Dans la période d'anarchie qui suivit l'abdication du roi Amédée (11 février 1873), l'Angleterre et l'Allemagne firent une démonstration sur la côte d'Andalousie, pour protéger les intérêts de leurs nationaux. Le capitaine Reinhold Werner, commandant de la frégate allemande *le Frédéric-Charles*, traita les insurgés fédéralistes comme des pirates. Le 15 juillet, il s'empara de la frégate cuirassée *la Vigilante* qui avait arboré le drapeau rouge. Le 1er août, il s'empara aussi, dans les eaux de Malaga, de deux navires, *l'Almanza* et *la Vittoria*, appartenant aux insurgés, les conduisit à Carthagène, les désarma et garda comme otage le général insurgé. Werner fut désavoué, mais ces incidents parurent suspects.

« qu'il croie sérieusement à notre croisade ultramontaine « en Italie et en Allemagne? — Non, m'a-t-il répondu, « bien que sur ce point il soit plus susceptible de précau- « tions que sur les autres. »

« Divers autres sujets ont été abordés sur le même ton de confiance : entre autres les perspectives dynastiques, et la fusion de la maison de Bourbon. Il ne m'a pas dissimulé que cette famille, dans toutes ses branches, était l'objet de l'animadversion de M. de Bismarck. « Il a « quelque goût, m'a-t-il dit, pour le régime impérial; mais, « en fin de compte, ce qu'il préfère pour vous, c'est une « *république dissolvante.* »

« Il fallait conclure. « Je vois bien, lui ai-je dit, que « l'animadversion est au comble; j'entends à merveille « qu'on serait enchanté de nous prendre en faute, d'avoir « un prétexte quelconque pour nous provoquer, par « exemple, d'avoir à prendre la défense de quelque soi- « disant opprimé, en Suisse, en Italie, en Espagne. « Mais si nous ne donnons aucun prétexte, — et nous n'en « avons pas donné l'ombre depuis le 24 mai, pas plus qu'au- « paravant (ici le prince a donné les signes d'assentiment « les plus explicites), — pensez-vous qu'on pourrait aller « jusqu'à se passer de l'apparence d'une raison? » Il a hésité un instant et a repris : « Comme ambassadeur, je ne puis « rien dire de pareil; comme homme, je le crains. » — Et à un autre moment de la conversation, il a ajouté : « Quand « vos millions seront payés, et qu'il n'aura plus de raison « de vous ménager, qui peut savoir ce qu'il méditera? »

« Je vous épargne tout ce que j'ai dit alors sur le thème que j'avais cherché à développer par l'intermédiaire de Chaudordy, la nécessité de nous venir en aide, si nous étions troublés dans l'œuvre la plus légitime, et la plus utile pour l'Europe elle-même, etc. J'ai trouvé le même accueil qu'à Lucerne : promesse de parler énergiquement; invitation à être tenu au courant de tout ce qui pourrait nous

inquiéter. « Avertissez-nous au moindre indice, m'a-t-il « dit; et quand Le Flô retournera à Saint-Pétersbourg, « qu'il redise constamment à l'Empereur ce que vous « venez de me dire; il faut lui redire plusieurs fois les « choses pour qu'elles pénètrent. »

« Je ne veux pas exagérer l'importance de cet entretien... Pourtant, je ne puis douter que, dans ce cas, Orloff ne parlait pas tout à fait de lui-même, et que l'avis venait de plus haut. Rapprochez maintenant cet indice si grave des pressentiments de Baude (1) et du ministre des Affaires de Belgique, de la violence croissante de la presse allemande, enfin du voyage prochain de Victor-Emmanuel à Berlin, et vous trouverez qu'une sollicitude très éveillée est nécessaire, et que je n'ai pas tort de vous la demander.

« Voici les points sur lesquels il me paraît indispensable d'être promptement éclairé : Y a-t-il, comme on me l'assure de plusieurs côtés, un redoublement d'armements et de préparatifs militaires, en ce moment? Le ministre de la guerre m'a montré, l'autre jour, une lettre de notre attaché militaire, M. de Polignac, qui rendait compte d'un entretien avec un titulaire élevé de l'armée, qui lui aurait parlé d'une guerre comme prochaine, ajoutant, sur son observation que nous ne faisions rien pour la provoquer : « Mais il n'est pas sûr que ce soit vous qui la fassiez. » Ce propos énigmatique a-t-il bien été tenu?

« Je fais, de mon côté, comme vous le pensez, mon examen de conscience, et je regarde si, sur un point quelconque de l'horizon, nous nous sommes mis en prise : je ne vois rien que le loup puisse reprocher à l'agneau. Les rapports avec l'Italie et la Suisse sont bons, et sauf la crainte que la fusion donne aux détenteurs de Rome, nous n'avons de ce côté aucune récrimination à redouter. Nos armements n'ont rien de comminatoire ni d'excessif,

(1) Ministre de France à Bruxelles.

et nous proposons une diminution d'effectif sur les projets de M. Thiers. Vous avez tous les pouvoirs pour terminer la liquidation qui se débat à Strasbourg, si, comme je l'espère, elle n'a pas déjà fini hier par un accord réciproque des commissaires. Je viens de déplacer le chancelier de la légation de Munich, dont on s'était plaint, et le bruit que la presse allemande a fait de cet incident montre la pauvreté de ses véritables griefs. Le seul point vulnérable, c'est peut-être le ton de notre presse, cent fois moins agressif que celui de la presse allemande, mais dont, en raison des pouvoirs extraordinaires de l'état de siège, on pourrait vouloir nous rendre responsables. Cela est assez difficile à réprimer. Comment empêcher des Français de parler mal de leurs vainqueurs, qui se montrent encore si peu généreux dans le succès?

« Adieu, mon cher ami, et après avoir fait tout ce que nous pouvons pour notre malheureux pays, ayons confiance dans l'aide de Dieu et dans sa justice. »

Quelques jours après cette lettre, je me trouvais à Bade. L'impératrice d'Allemagne y était également à la même époque, suivant sa coutume. J'avais l'honneur de la voir de temps en temps, soit à la promenade, soit chez elle, mais là très rarement. Le 12 septembre, — j'étais arrivé depuis deux ou trois jours, — elle voulut bien m'assigner un rendez-vous dans le très simple appartement d'une maison de location dont elle se contentait en ce lieu. J'eus ce soir-là avec elle une conversation d'un certain intérêt, que je communiquai très confidentiellement au duc de Broglie qui était, je l'ai déjà dit, à la fois mon chef et mon ami.

« J'ai été voir hier soir l'Impératrice, lui écrivais-je. Je vous ai dit que je n'avais eu jamais qu'à me louer de ses bontés pour moi, et, dans bien des circonstances, elle m'a témoigné une confiance dont j'ai été touché. Nous évitons, elle et moi, de toucher aux sujets exclusivement

politiques; il nous arrive parfois de les *côtoyer* au moins, et ce n'est pas sans profit pour moi, car elle a un esprit élevé et généralement dégagé de préventions. Nous avons donc causé longuement dans le sens que je viens d'indiquer, et je dois vous dire que sa conversation s'est ressentie de l'inquiétude qu'inspirent à tout le monde et le présent et l'avenir. Tout en me tenant sur une réserve qui était dans les convenances de notre situation réciproque, j'ai cherché à la rassurer sur les tendances de la France à divers points de vue, tendances dont on s'inquiète si injustement en Allemagne. Malgré ses bonnes dispositions et malgré l'élévation de son esprit, je ne l'ai pas trouvée personnellement dégagée entièrement de ces préjugés, que l'on exploite tant aujourd'hui contre nous. Je n'en ai pas été très étonné du reste, parce que ces méfiances existent en quelque sorte dans l'air qu'on respire ici et dont il semble impossible, par là même, aux esprits les plus distingués de ne pas être plus ou moins imprégnés.

« J'ajoute que ces inquiétudes, suscitées par la peur d'une nouvelle levée de boucliers en France, et surtout par le développement *excessif* des manifestations religieuses, ne se remarquent pas seulement en Allemagne, mais se retrouvent chez presque tous les étrangers, à en juger par les conversations que j'ai eues depuis mon séjour aux eaux d'Allemagne. Ne nous dissimulons pas qu'il y a là un symptôme de nature à nous faire réfléchir. Je n'ai pas attendu jusqu'à ce jour pour croire que ces pèlerinages, si respectables en principe, étaient inopportuns au temps où nous sommes, peut-être à cause de la forme trop bruyante qu'on leur a donnée, et principalement à cause des ombrages qu'ils causent, à tort ou à raison. Maintenant, j'en suis plus convaincu encore et je regarde tous nos amis qui les pratiquent, comme se rendant en quelque sorte les complices d'une excessive imprudence, capable de

nous susciter les plus graves embarras (1). Je ne néglige pas une occasion de le dire ou de l'écrire à mes amis; il serait utile que vous en fissiez autant de votre côté, du moins que vous continuassiez à le faire, car je suis persuadé que vous n'en êtes pas à cet égard à votre première recommandation

« L'Impératrice m'a dit encore un mot d'où je pouvais conclure que ma situation dans l'avenir serait peut-être plus délicate et plus difficile qu'elle ne l'a été jusqu'à présent, c'est-à-dire *tant que nous avons été en compte avec l'Allemagne.* En me tenant ce langage, sous une forme très bienveillante du reste, a-t-elle fait allusion à quelque dessein précis de l'Allemagne, à des embarras qu'elle chercherait à nous susciter un peu plus tard? J'en doute fort, d'abord parce qu'elle est très étrangère à la politique, M. de Bismarck étant plein de défiance, en même temps que de mauvais vouloir à son égard, ensuite parce que son esprit assez spéculatif est plus frappé de l'aspect général des choses que des détails et même des faits. Je crois donc qu'elle était impressionnée, en me tenant ce propos, par le coup d'œil général et triste que nous avions jeté ensemble, un peu auparavant, sur la situation générale et sur les périls sociaux de l'avenir. Toutefois, j'ai cru

(1) On me trouvera peut-être un peu vif à l'endroit des pèlerinages, mais qu'on veuille bien réfléchir à ceci : l'Allemagne, étant engagée dans un conflit très vif avec les catholiques et leurs évêques, était très ombrageuse à l'endroit des encouragements directs et même indirects que ces derniers pouvaient trouver dans l'attitude et le langage des catholiques étrangers, et ses victoires l'avaient rendue particulièrement exigeante — même violente — vis-à-vis de la France. De plus, *tous* les pays étrangers — la plupart très peu sympathiques à la France, qu'on ne l'oublie pas — étaient choqués de cet excès de zèle catholique et craignaient avant tout, dans l'intérêt de la paix, le développement des questions cléricales, d'où pouvait naître, selon eux, une guerre entre la France et l'Italie. J'ajoute que la lettre que je rapporte était une lettre particulière, pour le duc de Broglie seul, et que, par là même, ses expressions n'étaient pas pesées comme elles l'auraient été si cette lettre avait été une *dépêche*, ou simplement une lettre communiquée à beaucoup de personnes. (G.-B.)

voir, dans certaines de ses paroles, une allusion aux dispositions ombrageuses de l'Europe en présence des manifestations religieuses de notre pays, et en particulier aux dispositions du prince de Bismarck.

« Sans attacher une importance exagérée à cet entretien, je crois utile de vous communiquer très confidentiellement les impressions que j'en ai recueillies. »

Le ministre avait exprimé le désir de me voir retourner à Berlin à l'époque où le roi d'Italie Victor-Emmanuel y viendrait. Ma présence me paraissant offrir plus d'inconvénients que d'avantages, j'en fis l'observation au duc de Broglie à la fin de la lettre que je viens de rapporter : « Je suis à vos ordres pour retourner à Berlin pendant la visite du roi d'Italie. Permettez-moi de vous faire observer cependant que, selon toutes probabilités, il ne s'y trouvera pas *un seul ambassadeur*. Celui de Russie, qui est à Bade avec moi, ne s'y rendra pas. Il m'a paru qu'il ne trouvait pas même très convenable qu'un ambassadeur éloigné de Berlin dans cette saison se déplaçât pour une circonstance pareille, d'autant plus que, selon toutes probabilités, l'immixtion du corps diplomatique dans les fêtes données à cette occasion se bornera à une simple présentation au Roi. Et ceci — avec d'autres considérations encore — contribue à établir la différence entre cette visite et celle des trois Empereurs, l'an dernier. L'ambassadeur d'Autriche n'y viendra pas plus que celui d'Angleterre, à moins d'ordres formels de sa cour, et vous saurez par lord Lyons si le cabinet de Saint-James doit en donner. Je serais donc seul à Berlin si vous tenez à m'y voir, et dans ce cas ma position sera un peu gênée, un peu embarrassante. Quelle figure ferai-je pendant que les deux souverains et leurs ministres s'entendront sur les questions de politique, — sans m'admettre en tiers, bien entendu? »

Le ministre n'insista pas. J'ignore ce qu'ont fait mes collègues; mais il me sembla courtois de m'excuser auprès du ministre d'Italie à Berlin, le comte de Launay, en fondant mon absence de Berlin sur ma santé. Je chargeai M. Debains, qui faisait les fonctions de premier secrétaire et me remplaçait très utilement pour la gestion des affaires, de voir M. de Launay, puis d'écouter un peu aux portes et de me mander ce qu'il aurait entendu. Le 16 septembre, il m'écrivit une lettre intéressante, que je transcrirai ici presque en entier.

Après certains détails sur l'administration intérieure de l'ambassade et sur la présence de nos officiers envoyés en Allemagne à l'occasion des grandes manœuvres, avec lesquels on rechercherait beaucoup la conversation sur la « fusion », Debains dit que si notre gouvernement avait à Berlin un autre envoyé ayant une moins bonne position que celle que j'y ai suivant lui, il faudrait qu'il s'abstînt de le faire revenir ici pendant la visite du roi Victor-Emmanuel : « C'est, ajoute-t-il, une démonstration anti-française et anticatholique. M. de Launay, qui était venu le premier me voir, il y a quinze jours, et à qui j'ai rendu hier sa visite, m'a dit des choses fort vives sur la France, sur nos évêques et sur la majorité de l'Assemblée nationale. Il m'a fait l'éloge du dernier travail de M. Littré sur la Constitution de notre pays (1). Il a relevé le mécontentement de quelques-uns de nos journaux conservateurs, à propos des éloges donnés par la *Correspondance provinciale* à M. Thiers; enfin, il a parlé en termes très durs du livre du général de La Marmora (2).

(1) C'est un article de journal qui avait paru dans *le Phare de la Loire* et qui était intitulé : *Constitution politique de la France.* Il était dirigé contre la tentative de restauration monarchique, ainsi que deux autres articles publiés dans le même journal. L'auteur les réunit, au mois d'octobre, en une brochure, sous ce titre : *Restauration de la légitimité et de ses alliés.*

(2) Le général de La Marmora, né à Turin en 1804 et mort à Flo-

« Je me suis senti un peu piqué sous l'aiguillon; j'étais en train, bien préparé par vos instructions, soutenu par mes convictions personnelles, et j'ai reparti avec quelque vivacité. « En somme, lui ai-je dit, il y a un fond d'amertume « en France chez certains esprits; c'est impolitique, mal « raisonné, mais excusable. Le gouvernement de l'empereur « Napoléon III vous a aidés, en 1859, à renvoyer les Au- « trichiens du Milanais, et le chef du pouvoir en France « porte encore le nom d'une des victoires de cette campagne. « Plus tard, en 1866, votre gouvernement a eu recours à « toutes sortes de négociations que je n'apprécie pas, mais « à la suite desquelles vous avez été sûrs d'obtenir la Vénitie; « le livre du général La Marmora en fait foi (1). Enfin, vous « aviez signé la convention du 15 septembre 1864 (2); « beaucoup de catholiques s'étaient habitués à compter sur

rence en 1878, conduisit en 1855 les troupes sardes en Crimée, où il prit part aux combats devant Sébastopol. Il était président du Conseil et ministre des affaires étrangères lorsque fut conclu, le 8 avril 1866, contre l'Autriche, entre la Prusse et l'Italie, le traité d'alliance offensive et défensive qui assurait à cette dernière puissance la cession de la Vénétie.

Plus tard, mécontent de la Prusse, le général de La Marmora publia, en 1873, les dépêches de l'envoyé italien, le général Govone, qui avait signé le traité de 1866 à Berlin avec Bismarck. Cette publication, faite dans une intention hostile au prince de Bismarck, fut exploitée contre lui. Elle avait pour titre : *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de 1866.*

(1) « Plus tard, l'Italie a pu attribuer à la Prusse tout le mérite de cette alliance qui couronna sa fortune. Dans ses origines, comme dans sa portée, le traité, en réalité, avait été l'œuvre de Napoléon III. Bismarck ne s'y trompait point lorsqu'il disait à Govone : « Tout « cela, bien entendu, si la France le veut. Contre sa mauvaise volonté, « rien ne serait possible. » (Emile Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère*, t. III, *Le temps présent*, p. 478.)

2) Aux termes de cette convention, la France promettait d'évacuer Rome en deux ans, et l'Italie d'empêcher toute attaque contre le Saint-Siège autorisé à recruter une armée de volontaires. Une tentative sur Rome de Garibaldi, qui profitait de l'évacuation française, détermina, en octobre 1867, l'expédition d'un nouveau corps de troupes qui battit les Garibaldiens à Mentana.

« cette garantie du pouvoir temporel, et elle a pris fin en « même temps que nous étions frappés au cœur par l'inva- « sion allemande! Avouez qu'aujourd'hui vous avez assumé « une tâche difficile, car vous êtes obligés de nous donner « la preuve que la souveraineté du Pape et l'indépendance « de l'Eglise catholique seront respectées efficacement sous « le nouveau régime que vous avez substitué à cette garantie « dix fois séculaire du pouvoir temporel. C'est une grande « nouveauté dans l'histoire, et peut-on s'étonner que des « catholiques fervents — surtout parmi les esprits peu au « courant de la politique — soient peu rassurés lorsque « dans vos journaux et dans vos réunions publiques on « attaque violemment l'institution et les privilèges néces- « saires de l'Eglise catholique, dont le chef vit au milieu « de vous? Pourquoi s'en prendre à ces réveils de la foi chez « nous, pourquoi être si sévères pour les formes plus ou « moins heureuses sous lesquelles ils se manifestent, quand « nous sommes au lendemain des jours où la France a « connu toutes les fureurs de l'esprit athée et révolution- « naire? »

L'attaque était vive, directe; elle embarrassa vraisemblablement le ministre d'Italie, qui évita de suivre son interlocuteur sur son terrain, parla de la bonne volonté de l'Italie, de son désir de résoudre pacifiquement les difficultés d'une situation qu'il ne contestait pas, etc., et finit par attaquer de nouveau le gouvernement de la France, les évêques, les conservateurs. « Croyez-vous, a-t-il dit, que nous pouvions suivre la France lorsque, sans prévenir personne, elle s'est jetée par la fenêtre en juillet 1870? Est-il sage de troubler notre épreuve vis-à-vis du Saint-Siège en offrant un prétexte aux récriminations des partis avancés? Notre nation a besoin de toute son assiette, de tout son calme, pour achever le programme de sa reconstitution intérieure. De simples apparences d'ingérence étrangère rendent notre tâche plus difficile

et éloignent les accommodements que nous souhaitons faire avec le Saint-Siège. Nous n'avons pas été et nous ne sommes pas des saints, je vous l'accorde; mais nous ne méritons pas la dixième partie du mal qu'on pense de nous en France.

« Nous voulons séparer le plus possible la cause de la religion de celle de la politique; mais comment ne pas s'effrayer de voir l'un des partis qui ont donné la majorité à votre ministère surexciter les passions religieuses contre notre unité nationale, et les évêques estimés les plus modérés se répandre en violentes injures, peut-être dans la pensée d'obtenir le chapeau de cardinal! Dieu nous préserve jamais de papes d'humeur guerroyante comme pourrait l'être l'évêque d'Orléans! Votre gouvernement admettrait-il qu'on l'attaquât avec l'acrimonie qu'on dépense contre nous? »

CHAPITRE XII

LES TENTATIVES DE RESTAURATION MONARCHIQUE ET L'ALLEMAGNE

L'opinion à l'étranger. — Lettres de M. le duc de Broglie à M. de Gontaut. — Il insiste sur les intentions pacifiques de la future monarchie. — Entretiens de M. de Gontaut avec divers personnages à Berlin. — Les appréhensions du ministre d'Italie. — Jugement sévère du ministre de Belgique sur M. Thiers. — M. de Gontaut s'apprête à venir prendre part au vote, à l'Assemblée nationale, du rétablissement de la monarchie. — L'échec de la monarchie. — Lettre de M. le duc de Broglie à M. de Gontaut. — Prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. — M. de Gontaut en France; entretiens avec le maréchal de Mac-Mahon et le duc de Broglie. — Notification à l'Allemagne de la prorogation des pouvoirs du Maréchal.

Dans une de ses lettres, le duc de Broglie abordait un sujet dont il était fort question dès ce moment-là : le rétablissement de la monarchie, rendu praticable par la réconciliation des deux branches de la maison de France, ce qu'on nommait tout court la fusion. Toute l'Europe en était occupée, parce qu'elle sentait que d'un pareil événement pouvait naître probablement un changement de régime en France; mais on ne voyait pas partout du même œil cette transformation. Certaines puissances, l'envisageant au point de vue général des principes conservateurs et monarchiques, ébranlés depuis cent ans par les attaques de la Révolution, désiraient la restauration de la monarchie; encore ne faisaient-elles pas, peut-être, une distinction

suffisante entre le rétablissement de l'empire et celui de la royauté; les sympathies étaient divisées sur ce point. D'autres n'étaient pas dominées par des considérations aussi élevées : l'hostilité contre la France, tout au moins la jalousie, tenait la place principale dans leur politique, leur ôtait le désir de la voir se relever des désastres de 1870. Considérant la république comme le régime le plus capable de satisfaire leurs vues, elles préféraient la France affaiblie par la république à la France restaurée par la monarchie. L'Allemagne était résolument de ces dernières. D'ailleurs, elle se fiait à sa force pour se défendre contre les ennemis extérieurs et contre la révolution. La Russie, au contraire, peut être regardée comme le type des premières.

Voici donc ce que m'écrivait le ministre :

« ... La fusion de la maison de Bourbon étant évidemment le motif principal ou du moins le motif apparent de ce redoublement d'humeur (1), il nous importe de savoir où nous en sommes à cet égard et quel langage vous pouvez tenir. Croyez bien que la chose est moins, beaucoup moins avancée que les journaux ne le disent, et que la monarchie a bien à faire avant de reprendre possession de la France. Si, le lendemain de la visite du comte de Paris, le comte de Chambord eût dit un mot, un seul, qui eût paru démentir ceux qu'il a dits de trop depuis deux ans, un grand mouvement se serait déclaré dans les classes intelligentes et éclairées, et leur entrain se serait peut-être communiqué aux bas-fonds conservateurs du suffrage universel. Mais le silence obstiné, non seulement du prince lui-même, mais de tous ceux qui l'approchent et qui évidemment n'ont rien de bon à dire, a paralysé ce mouvement prêt à naître, tandis que les préjugés toujours vivants de nos campagnes sont exploités avec fureur par les jour-

(1) Il s'agit des mauvaises dispositions du prince de Bismarck à l'égard de la France.

naux radicaux. C'est un grand danger social et dont je suis très sérieusement inquiet. Mais au point de vue de la politique extérieure, il n'y a absolument — et vous pouvez hardiment l'affirmer — rien à craindre. M. le comte de Chambord serait demain sur le trône qu'il devrait pratiquer, coûte que coûte, la politique que nous suivons; il ne trouverait pas dix personnes, même à l'extrémité droite de l'Assemblée, pour lui conseiller de faire la guerre au nom du pouvoir temporel du Pape. Nos amis les pèlerins se paient de paroles bruyantes et de prières sincères; mais pas un ne songe à faire une croisade. Nigra, le ministre d'Italie, le sait bien, et disait à quelqu'un qui me l'a redit : « M. de Broglie est obligé de me donner plus de gages que « M. Thiers, et le comte de Chambord m'en donnerait « encore plus que M. de Broglie! » Vous pouvez donc complètement rassurer ceux qui sont sincèrement inquiets de cette éventualité; je dis : sincèrement, car si l'inquiétude n'est que jouée, il est clair qu'aucune parole ne peut suffire à la dissiper.

« Voilà tout ce que je peux vous dire aujourd'hui, mon cher ami. Regardez bien et tenez-moi au courant. Hélas! nous ne pouvons guère que regarder, n'ayant la force de rien empêcher. Mais quand on est prévenu, on prévient quelquefois soi-même les événements. »

Le duc de Broglie était-il mal informé et ignorait-il que la monarchie fût plus près du but qu'il ne le croyait, ou bien les choses marchèrent-elles plus vite qu'il ne l'avait supposé? La dernière supposition est, je crois, la vraie; mais il faudrait en conclure que les préjugés mentionnés par le duc contre la personne de M. le comte de Chambord — préjugés, on peut le dire en passant, qui étaient peut-être plus enracinés chez le duc de Broglie que chez beaucoup d'autres — cédèrent plus promptement qu'il ne l'aurait cru possible. Lui-même, au reste, conviendra un mois plus tard que la question est en bon train. Quant aux

conséquences du rétablissement de la monarchie en France, par rapport à l'extérieur, je partageais absolument son avis, et il y avait longtemps que mon langage était conforme à celui qu'il me conseillait de tenir.

Les négociations se suivaient activement. Au milieu d'octobre, elles étaient arrivées à un point où il était permis de croire que rien ne retarderait plus la solution. Mais le dernier pas à faire en matière grave est d'ordinaire celui avant lequel on se recueille; on envisage les difficultés surmontées, et l'on se pénètre de tout ce qu'il y a à faire pour rendre ce dernier pas décisif. Le duc de Broglie m'écrivit, le 18 octobre, de Versailles :

« Vous voilà de retour à Berlin, mon cher ami, et vous y arrivez dans un des moments peut-être les plus critiques de notre histoire. Les événements vont maintenant se dérouler en France avec la rapidité que le caractère national imprime à tous nos mouvements. Les concessions obtenues de M. le comte de Chambord paraissent sérieuses et considérables, même aux plus difficiles du parti constitutionnel. Il est à croire que l'accord des deux grandes fractions de la majorité se fera sur ce terrain, qui leur convient à toutes deux, et que nous serons entraînés à jouer la grosse partie. J'y ai été incrédule et même résistant jusqu'à la dernière heure, ne croyant pas qu'on obtînt ce qui pouvait calmer les préventions très vives du pays. Le char me paraît lancé aujourd'hui, et je ne crois pas que nous pussions le retenir, si nous le voulions. Dans quelle mesure le gouvernement peut-il s'y associer pour le diriger? c'est ce que nous allons examiner avec mes collègues, qui ne sont pas tous unanimes, et le Maréchal, dont le désintéressement, le dévouement au pays, le zèle éclairé pour la cause de l'ordre sont au-dessus de tout éloge. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'une question secondaire. Le rôle du gouvernement ne peut être que secondaire dans la lutte mémorable et après tout assez grandiose qui va s'engager.

« Je pense beaucoup à votre situation à Berlin pendant que ce débat s'agitera ici. Je ne puis douter que la malveillance ne soit au comble contre toute combinaison monarchique. M. de Bismarck la poursuit évidemment, avec cette haine instinctive qu'il porte à tout ce qui relève la France, et avec ce mélange d'impatience sincère et de terreur jouée qu'il témoigne contre tout ce qui peut venir en aide aux intérêts de l'Eglise catholique qu'il persécute...

« Tout cela va vous faire, comme à nous, un quart d'heure difficile à passer, et toute votre vigilance n'est pas de trop pour apercevoir à temps et déjouer tous les mauvais tours qu'on ne va pas manquer de nous jouer pour accroître nos difficultés intérieures. Je vous répète ce que je vous ai déjà dit : Quand vous rencontrerez des gens sincères, réellement inquiets que nous mettions le feu à l'Europe, pour la cause du pouvoir temporel du Pape, rassurez-les par les bonnes raisons. Dites-leur — et les preuves ne vont pas vous manquer — que toutes les précautions sont prises pour que le gouvernement monarchique, s'il est rétabli, ne tombe pas entre les mains de la coterie étroite à laquelle M. le comte de Chambord a trop souvent prêté l'oreille; invoquez l'état de l'opinion, qui ne permettrait rien de pareil, et les garanties constitutionnelles dont le nouveau pouvoir serait entouré. Vous avez de quoi convaincre ceux qui peuvent être convaincus. Avec les autres, discutez peu, paraissez tranquille, sûr de votre fait, ne montrez pas trop d'agitation ni d'inquiétude. Après tout, notre territoire est libéré; nos dettes sont payées; nous ne dépendons plus d'un caprice et d'un froncement de sourcil. Je sais combien cette indépendance est précaire et mal assurée avec nos arsenaux vides et notre frontière ouverte. Mais toujours est-il qu'il faut trouver de nouveaux prétextes pour nous chercher de nouvelles querelles. Les prétextes, sans doute, ne manquent jamais

au plus fort. Il y a cependant en Europe assez d'intérêt pour une nation malheureuse qui cherche à se relever, assez de souvenirs qui s'attachent à la cause monarchique, pour qu'il ne soit pas possible au révolutionnaire couronné de Varzin de nous provoquer, si nous ne lui en fournissons pas l'occasion. Laissez tomber toutes les taquineries que vous ne croirez pas sérieuses, et faites à M. de Bismarck le chagrin de ne pas paraître trop ému de ses colères. Nous avons le droit, sinon la force, ayons le calme qui convient à cette situation qui n'est pas sans dignité.

« Un point délicat que je remets à votre bon jugement : c'est de savoir si vous croirez pouvoir venir prendre part à ce grand vote. Je comprends combien vous le désirerez, et nous ne serons pas assez sûrs de notre fait pour ne pas avoir besoin de tout le monde. Mais le poste que vous gardez est bien important : croirez-vous pouvoir le quitter?... »

J'écrivis assez longuement à mon tour au duc de Broglie afin de lui rendre compte de tout ce que j'apprenais, de tout ce qu'on venait me dire, des appréciations des hommes d'Etat allemands comme de celles du corps diplomatique sur le grand événement auquel tout le monde, à l'étranger comme en France, s'attendait.

« Je vous remercie, mon cher ami, de votre lettre du 18, lui écrivais-je le 25 octobre; elle m'arrive, en effet, au milieu de ces circonstances dont la gravité est aussi bien appréciée à l'étranger qu'en France. Je suis heureux de vos impressions personnelles au sujet de l'accord obtenu entre M. le comte de Chambord et l'Assemblée nationale. Depuis longtemps, j'appelais cette entente de tous mes vœux, et ce que je me suis permis de faire parvenir au prince, à ses amis intimes sur ce sujet était entièrement conforme à la solution adoptée. Souhaitons maintenant la réalisation prochaine de tant d'espérances.

« ... Vous avez raison de dire que nous aurons l'un et

l'autre un quart d'heure difficile à passer; puisse-t-il n'y en avoir qu'un! La malveillance, en effet, est patente ici : il faut donc nous attendre à tout ce qu'elle est capable de suggérer. Néanmoins, il semblerait pour le moment qu'on soit assez disposé à prendre son parti d'un événement que l'on regarde comme imminent. Le ton des journaux se radoucit; les injures contre les *monarchistes* et les *ultramontains* sont moins répétées; l'on accuse les bonapartistes et les républicains de maladresse et de quelque chose de plus; on vante moins qu'on ne le faisait M. Thiers, dans les salons; on commence à croire à M. le comte de Chambord et à la monarchie, tandis qu'on en doutait tout dernièrement encore. Le plus récent des articles de journaux que je vous envoie aujourd'hui appartient à un journal appelé *la Poste* qui, sans être officieux, est connu cependant pour recevoir ses inspirations du ministère de l'intérieur. C'est, relativement parlant, un bon article, qui contient certaines appréciations justes.

« Votre manière de juger le langage à tenir ici est tout à fait semblable à la mienne : raisonner avec ceux qui n'ont pas de parti pris; — ne pas rechercher les autres; — se montrer avec tous calme et confiant... »

Les principaux entretiens que l'on rechercha avec moi, à cette occasion mémorable, eurent lieu avec le nouveau secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. de Bülow, le grand chambellan comte de Redern, lord Odo Russell, ambassadeur d'Angleterre, le comte de Launay, ministre d'Italie, et le baron de Nothomb, ministre de Belgique.

Le jour où je vis M. de Bülow, on venait d'apprendre les résultats de la conférence de Salzbourg entre M. le comte de Chambord et les délégués de l'Assemblée. Le secrétaire d'Etat se tint, au reste, sur une réserve diplomatique assez peu surprenante dans sa position, surtout quand on se rappellera qu'il était, en particulier, le *locum tenens* du Chancelier.

Il qualifia le résultat obtenu de très intéressant et ajouta : « La France est toujours pour les nations étrangères un sujet d'étonnement. Quelle élasticité! quelle prodigieuse vitalité! » Et il admettait en même temps comme très naturel notre désir de rechercher un établissement définitif. « Quant à l'Allemagne, ajouta-t-il après avoir passé en revue les questions qui pouvaient attirer l'attention des cabinets, sa politique n'a pas d'autre but que d'éviter toute complication; c'est la volonté formelle de l'Empereur. » Je pris acte de ces paroles, et, en cherchant à dissiper quelques craintes qu'il avait laissé percer sur les tendances religieuses de l'entourage et des adhérents de M. le comte de Chambord, — objet constant et répété jusqu'à la satiété des préoccupations à l'étranger, — je fis comprendre en peu de mots à M. de Bülow que ce qui se préparait chez nous n'avait à aucun degré un caractère menaçant pour la tranquillité de l'Europe, bien au contraire.

Le comte de Redern, dont la situation officielle était purement honorifique, fut moins boutonné vis-à-vis de moi que le secrétaire d'Etat, et moi-même j'entrai avec plus de développements dans l'ordre d'idées que j'avais touché, sans trop m'étendre, avec M. de Bülow. Ce n'était pas, du reste, la première conversation que j'avais avec le comte de Redern, et ce que j'avais recueilli des unes et des autres était de nature à m'intéresser.

Personnellement, l'empereur Guillaume accueillerait bien la restauration; mais il n'en serait pas de même partout, et le prince de Bismarck me fut désigné clairement comme représentant, dans les conseils du souverain, des tendances qu'il est permis de qualifier de révolutionnaires. Préoccupé par dessus tout des lois religieuses et du conflit qui s'en est suivi en Prusse, celui-ci redouterait la création en France d'un foyer de réaction catholique (1). Mais,

(1) Deux mois après l'échec de la monarchie, le prince de Bismarck

détail curieux et symptomatique des susceptibilités allemandes, mon interlocuteur, en me vantant les bonnes dispositions de l'Empereur pour la France, croyait m'en donner une preuve dans ce fait qu'il s'était exprimé avec *modération* sur la récente formation des dix-huit corps d'armée! A quoi j'ai répondu que c'était tout simplement une mesure résultant de la loi militaire votée depuis un an par l'Assemblée. Néanmoins, comme les défiances de l'Allemagne étaient incessamment éveillées, pour ne rien dire de plus fort, sur notre réorganisation militaire et sur nos projets belliqueux, je crus devoir, en partie à cause de l'avenir qui semblait luire pour la France dans ses affaires intérieures, insister sur nos vues pacifiques. Je citai au comte de Redern un décret récent, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, le général du Barail, retranchant un bataillon ou un escadron à tous les régiments, de sorte que malgré la création de quelques régiments en plus, il y avait une diminution des cadres, et, en fait, l'obligation de mettre beaucoup d'officiers à la suite.

« Personne, d'ailleurs, » lui dis-je, non pas en pliant mon esprit à la question qui nous occupait, mais dans la sincérité de ma conscience, « personne de sérieux ne pourrait penser à une guerre contre l'Allemagne ou contre l'Italie. Il n'y a qu'une seule politique : celle de la « prudence nationale »; elle sera sans doute la politique de M. le comte

m'avouait franchement qu'il ne le regrettait pas. « Si nous n'étions pas très sympathiques à l'avènement de M. le comte de Chambord, me dit-il, c'est que nous redoutions l'empire que prendrait sur lui le parti clérical. » Et il se crut obligé d'ajouter : «Et cependant, il serait impossible de nous reprocher d'avoir fait la moindre chose contre lui. » Parole qui devait me rendre rêveur. Je ne sais pas si dans cette circonstance le prince de Bismarck a essayé de faire quelque chose contre le retour de M. le comte de Chambord : ce qui ne fait pas l'ombre d'un doute, c'est la persistance de son hostilité contre la monarchie en France, et ce qui en fait très peu, c'est sa participation aux intrigues de l'opposition contre le gouvernement conservateur à l'époque du 16 mai 1877. (G.-B.)

de Chambord, comme elle a été celle du maréchal de Mac-Mahon et de M. Thiers. Sans doute, il y a telle situation dans l'Europe de 1873 que nous n'aurions pas créée, et pour laquelle on s'est passé de notre assentiment; mais un gouvernement arrivant aux affaires ne saurait avoir la prétention de se poser en champion des droits méconnus. Les faits accomplis dans le domaine politique ont par eux-mêmes une grande force qu'on ne brave pas impunément, et il faut en tenir compte, qu'ils plaisent ou non. Le rétablissement de la monarchie n'est d'ailleurs pour nous qu'une affaire d'ordre intérieur : pour le moment, au dire de beaucoup d'hommes politiques, il serait le seul gouvernement possible en France, malgré la coalition, fort sérieuse au reste, des républicains de toute nuance contre lui. Il représenterait l'ensemble des intérêts conservateurs et il devrait, à ce titre, donner des gages à la paix de l'Europe. Il en donnera plus que les récentes entrevues des souverains. Celles-ci sont décorées du titre d'union pour la sauvegarde de la paix; au fond, elles sont formées en prévision d'une guerre qui remettrait en question l'état territorial de l'Europe, et elles y font penser, tandis que nous n'y pensons pas. Enfin, il est naturel de supposer que le rétablissement de la monarchie serait l'obstacle le plus sûr à l'envahissement des tendances révolutionnaires qui peuvent à juste titre effrayer l'Europe. »

Je devais rassurer également le représentant de l'Italie. Mon langage avec lui, dans une visite qu'il vint me faire et où il aborda le même sujet, s'inspira de considérations toutes semblables, en présence des appréhensions dont il se faisait l'organe.

« On ne redoute pas M. le comte de Chambord, dit le comte de Launay, — les respects pour sa personne sont unanimes, — mais le parti sur lequel il s'appuiera et qui voudra pousser aux conséquences extrêmes « le dogme de la légitimité ». La guerre peut en sortir. »

Il n'était vraiment pas difficile de répondre à des arguments de cette force, qui ne reposaient ni sur des faits ni sur l'examen des conditions dans lesquelles se trouvait la France, et de la situation des esprits, soit dans l'intérieur de l'Assemblée, soit au dehors.

Mais ce qui est toujours difficile, c'est de contredire des préjugés ou des partis pris. Combien de fois ne me suis-je pas trouvé à Berlin dans cette position, obligé de répondre, — car il ne faut pas se lasser de répondre, — de réfuter des arguments dont mes interlocuteurs connaissaient aussi bien que moi la faiblesse, peut-être même la fausseté, en tout cas l'exagération! Il est certain cependant qu'il en est de bonne foi aussi, qui sont disposés intérieurement, si ce n'est hautement, à se rendre aux bonnes raisons qui leur sont opposées. C'est tout au moins à propos de ceux-ci qu'il ne faut pas encourir le reproche d'avoir négligé de répondre.

Quel que fût au fond l'état d'esprit du ministre d'Italie, je lui répondis en toute franchise que, s'il y avait à la Chambre un certain nombre de députés qui ne repoussaient pas *a priori* l'idée de faire la guerre à l'Italie, pour restituer au Saint-Siège son pouvoir temporel, ce groupe n'allait certainement pas à *cent*, et je lui appris — ce que probablement il ignorait — que M. le comte de Chambord avait récemment écrit à un des membres de ce parti, le vicomte de Rodez Benavent, une lettre dans laquelle il avait mis à la raison les trop fougueux partisans d'une expédition à Rome. Je lui fis observer que c'était le parti modéré qui avait pris la tête du mouvement monarchique et s'était adressé à M. le comte de Chambord, et que ce parti, très soucieux de rassurer les intérêts de l'Europe et ceux de la France, prévaudrait, sans doute possible, dans les conseils du nouveau gouvernement.

« Il y a, ajoutai-je, les raisons les plus évidentes pour que sous un régime, quel qu'il soit, nous devions penser

à tout autre chose qu'aux questions extérieures. Nous sommes encore pauvres en soldats, pauvres d'argent, et nous avons presque tout encore à organiser. On dit souvent à l'étranger que nous acquittons avec « facilité » notre dette de cinq milliards à l'Allemagne; mais ne sait-on pas que nous avons emprunté sur notre bonne réputation, que nous devons mettre de gros impôts sur le pays pour payer les intérêts et que de ce chef notre budget doit supporter un supplément de charge de sept cents millions? Vienne une mauvaise récolte, une crise commerciale ou politique, la rentrée de nos impôts est difficile, peut-être même compromise. Ce n'est donc qu'avec beaucoup de sagesse, beaucoup de travail, partant beaucoup de tranquillité, que nous pouvons faire face à nos charges. Pour faire la guerre, l'argent nous manquerait absolument, et si, par impossible, on tentait un emprunt dans les conditions actuelles, les capitalistes ne le souscriraient pas. Voilà donc au vrai la situation, et M. le comte de Chambord devra l'accepter comme nous s'il remonte sur le trône de France. »

Dans une des lettres où je racontais cet entretien confidentiel au duc de Broglie, je lui disais : « Le comte de Launay est courtoisement mais franchement hostile; il me fait l'effet, depuis la visite de son roi à Berlin, de prendre de petits airs de triomphe que je ne lui connaissais pas jusqu'à présent. »

Je développai à l'ambassadeur d'Angleterre le même thème qu'au ministre d'Italie, à quelques variantes près. Lord Odo Russell vivait sur un certain pied d'intimité avec le prince de Bismarck et les hommes du gouvernement allemand, et, à ce titre, il était permis de craindre qu'il n'en subît l'influence dans quelque mesure; mais à un esprit aussi éclairé que le sien, je pouvais parler des affaires de la France avec une certaine liberté d'esprit. J'insistai auprès de lui sur ce point, que c'était l'influence des hommes modérés qui dominait dans le mouvement monarchique, et,

quant aux dispositions de M. le comte de Chambord, on avait tout lieu de les croire marquées au coin de la sagesse et de la prudence en ce qui concernait les affaires étrangères, à quelque pays qu'on pensât. Lord Odo Russell arrivait de Paris, où il avait retrouvé Arnim ayant repris son poste, après un entretien avec le Chancelier qui aurait dissipé, disait-il, les préventions de ce dernier contre lui. Chez Arnim, il avait déjeuné avec M. Thiers et il rapportait des impressions douteuses sur le succès des monarchistes. A cette époque, il est vrai, on ignorait le résultat de l'entrevue de Salzbourg.

« Il a été charmé de la conversation de M. Thiers, qu'il ne connaissait pas encore, écrivais-je au duc de Broglie. Mais il a été frappé des entrevues fréquentes d'Arnim et de Thiers — trois visites en trois jours; il prétend cependant « ne pas bien saisir quelle sorte d'influence les entretiens de ces deux personnages peuvent avoir sur les solutions pendantes. »

« D'autres que Russell m'ont exprimé, du reste, la même pensée, lorsque nous constations ensemble le mauvais vouloir de l'Allemagne pour la restauration monarchique.

« A la fin de la conversation, M. Thiers a dit à Russell : « Je ne crois pas que les espérances des fusionnistes se « réalisent, et je combattrai le rétablissement de la monar- « chie; mais si elle est voté › par l'Assemblée, je serai le « premier à donner le signal de l'obéissance. » Ce propos a beaucoup frappé l'ambassadeur d'Angleterre. »

J'eus ces mêmes jours-là une autre conversation intéressante avec le ministre de Belgique. J'ai déjà men ionné la situation exceptionnelle qu'avaient faite à M. Nothomb un séjour de vingt-sept ans à Berlin, un caractère modéré, un esprit sage et une sorte d'équilibre tenu entre les partis dans son propre pays comme dans les autres. Il était considéré et consulté à Berlin; à tous ces titres, son opinion avait, en général, une autorité particulière.

Selon M. Nothomb, l'attitude du gouvernement allemand vis-à-vis de la monarchie restaurée en France serait expectante, ce qui signifiait ni hostile ni amicale. Puis passant en revue les divers moyens de gouvernement par lesquels on aurait pu arriver en France au triomphe des idées d'ordre et de conservation, il se montra sévère pour la politique de M. Thiers dans les affaires intérieures : « C'est une faute qu'il a commise, a-t-il dit, en ne se portant pas complètement du côté des conservateurs de toute nuance. Les élections de Paris et de Lyon, en les effrayant, ont entraîné la chute des espérances que certains d'entre eux avaient fondées sur l'établissement d'une république conservatrice. M. Thiers s'est gravement trompé dans son message de novembre 1872, en demandant, avant le terme, l'organisation républicaine de la France. Il est sorti par là du pacte de Bordeaux. Il avait dit avec quelque complaisance à plusieurs personnes — à moi en particulier — qu'il se considérait uniquement comme le syndic d'une grande faillite et que sa tâche consistait en une seule chose : faire la liquidation. L'erreur qu'il a commise alors a été la cause première de ses revers et de sa chute. Dans toute l'Europe, où chacun rendait hommage à l'habileté de ses efforts pour liquider vos désastres, cette manifestation imprévue et inopportune a étonné. S'il avait eu la sagesse et la prudence de mettre à part ses sentiments personnels dans une aussi grave question, ses pouvoirs de président de la République seraient aujourd'hui assurés pour longtemps. » Et il conclut en convenant que la position prise par M. Thiers était aussi fâcheuse pour sa propre dignité que pour la France.

Frappé du jugement porté sur M. Thiers par un homme dont la nature grave avait plus d'une ressemblance avec celle de l'ancien président et qui, par beaucoup de côtés, se rapprochait de lui, je le rapportai au duc de Broglie. L'appréciation de M. Nothomb était, du reste, commune

à beaucoup d'hommes politiques à l'étranger et les amenait naturellement à s'expliquer les causes du mouvement monarchique dans notre pays. J'observai que ces mêmes hommes étaient portés à croire que, si la coalition des divers groupes républicains l'emportait au vote de l'Assemblée sur la forme du gouvernement, celui des partisans de la république conservatrice aurait peu d'influence sur la direction ultérieure du mouvement, et que l'avenir appartiendrait probablement aux radicaux. Il faut le reconnaître, dix-sept ans après ces événements : les hommes politiques dont il est question avaient des notions exactes de la situation et du caractère français.

Quant à quitter Berlin pour voter à l'Assemblée dans la grande question qui allait se vider, voici, en deux mots, ce que je répondais au ministre : « J'attache beaucoup de prix, je ne le cache pas, à voter dans cette importante circonstance; mais je sacrifierais ce désir sans hésiter, si mon absence d'un poste bien difficile et bien délicat, il est vrai, me paraissait offrir de sérieux inconvénients. Plusieurs de mes amis m'ont écrit déjà, me recommandant d'arriver exactement, regardant même comme nécessaire, dès le jour de la rentrée, ma présence, parce que l'on se comptera sur l'élection du président. Mon intention serait d'arriver à l'Assemblée seulement pour le vote de la grande question. Je demande dans ce cas à mes amis de me télégraphier deux jours à l'avance, afin que j'aie le temps de partir et d'arriver; de la sorte, je ne serai point absent de Berlin plus de cinq ou six jours, et cela ne vous paraîtra pas excessif, je suppose. En mon absence, nous pouvons très bien constituer M. de Sayve comme chargé d'affaires. Confiées à M. de Sayve et Debains, les affaires seront bien gardées. Si vous le pensez comme moi, veuillez m'en informer sans aucun retard. Je n'ai pas de renseignements encore sur la marche des choses : si l'on déposera la proposition le jour même de la rentrée? si on demandera l'ur-

gence? puis si l'on croit que la discussion durera plusieurs jours? etc. Tout cela me serait nécessaire à connaître pour régler mes dispositions; mes amis m'en instruiront sûrement. En tout cas, il vaut mieux que j'arrive à Versailles un peu trop tôt que de risquer d'y arriver trop tard. »

Je ne reproduis ces détails que pour donner un indice de plus des préoccupations naturelles à tout le monde en ce moment, et de la certitude à peu près complète où l'on était du prochain retour de la royauté. On s'en croyait si sûr et si près que je reçus, pour ma part, des sollicitations, par voie intermédiaire, de garder les fonctions d'ambassadeur près la cour d'Allemagne, lorsque M. le comte de Chambord serait monté sur le trône de France (1).

Sur ces entrefaites, je reçus de l'un des interlocuteurs cités plus haut une confidence n'ayant pas, il est vrai, un rapport direct avec l'événement qui avait fait l'objet de nos entretiens, mais n'y étant pas non plus tout à fait étrangère, et dont l'intérêt était assez considérable pour que je la mentionne au milieu du récit de la tentative monarchique dont on verra, d'ailleurs, sans tarder, le lamentable avortement.

Cet interlocuteur — je puis le nommer ici, c'était le grand chambellan — m'apprit, non sans avoir un peu hésité à me confier la nouvelle, que les conférences toutes récentes à Vienne entre les deux empereurs et leurs ministres, Bismarck et Andrassy, auraient eu pour résultat d'assurer, sinon dans un écrit, du moins par des paroles ressemblant fort à des engagements, l'entente entre l'Allemagne et l'Autriche et leur union au cas où la France voudrait faire la guerre. Il ne me dit pas s'il s'agissait d'une guerre contre l'Allemagne ou contre l'Italie. Je lui répondis tranquillement, bien que je comprisse au dedans de moi

(1) Je crois devoir dire que cette proposition ne m'agréait pas : il me semblait que mon acceptation m'aurait placé dans une situation fausse, au moins vis-à-vis du gouvernement allemand. (G.-B.)

l'importance de la nouvelle, que les ligues en faveur de la paix ne nous émouvaient pas beaucoup; car il n'entrait nullement dans les pensées du gouvernement actuel et pas davantage, je le pensais, dans celles du gouvernement monarchique, de faire la guerre. Je l'avais rassuré longuement sur nos dispositions pacifiques et je le priai de rapporter à l'Empereur toutes mes paroles; je ne doute pas qu'il l'ait fait.

Pour en revenir à l'affaire de la restauration monarchique, je dirai que le duc de Broglie m'avait autorisé, dans un télégramme du 29, à venir à Versailles quand je voudrais, en tout cas, vers la fin de la semaine prochaine.

Voilà où on en était le 29 octobre, et, le 31, une lettre de M. le comte de Chambord venait renverser toutes les espérances et bouleverser tous les projets de restauration monarchique! Tout était à vau-l'eau. Un abîme se creusait là où les conservateurs croyaient fonder l'édifice le plus durable. M. le comte de Chambord affirmait qu'on l'avait mal compris, et il retirait les concessions qu'il avait faites, sous le prétexte qu'on voudrait lui en arracher de nouvelles (1).

Les survivants de cette époque n'oublieront jamais les impressions diverses qui surgirent tumultueusement dans tous les esprits monarchiques, à la lecture de cette fatale lettre : la surprise, l'émotion, le chagrin, chez beaucoup la colère et l'indignation, chez tous la déception et surtout le désespoir de se retrouver dans une situation pire que celle dont on avait voulu sortir, puisque les efforts tentés dans ce but avaient échoué.

Le pauvre prince ne s'était probablement pas rendu compte de l'effet que produirait sa lettre; car, peu de jours

(1) Il faut lire sur ce sujet le discours admirable prononcé par M. Chesnelong, à l'Assemblée nationale, le 18 novembre, pendant la discussion de la prorogation des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon. (G.-B.)

après, il arriva secrètement à Versailles, avec le projet de se présenter inopinément, dit-on, dans la salle des séances de l'Assemblée et d'y soulever, par sa présence, un mouvement dont ses amis profiteraient pour entraîner l'Assemblée et le faire proclamer roi.

Les moyens d'accomplir ce projet lui firent-ils défaut? Ne trouva-t-il personne décidé à se compromettre pour lui? Je ne sais; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne put voir le Maréchal comme il se l'était proposé, et l'infortuné héritier des rois de France disparut de Versailles aussi secrètement qu'il y était arrivé. Il ne devait plus revoir la France, et neuf ans après il s'éteignait en Autriche, à Frohsdorf, emporté par une maladie que le chagrin avait probablement développée.

Aussitôt après l'apparition de la lettre de M. le comte de Chambord, le 2 novembre, le grand chambellan me fit demander un rendez-vous. J'en informai sur l'heure, par le télégraphe, mon ministre, pour obtenir des informations exactes sur l'événement. « Le grand chambellan, écrivis-je, vient de me demander un rendez-vous; évidemment, il vient de la part de l'Empereur et pour avoir des renseignements sur la situation. Je vous prie de me télégraphier très promptement ce que vous pensez. Puis-je assurer que les conservateurs garderont le pouvoir et qu'ils sont assez forts pour cela? C'est l'essentiel. Sont-ils unis pour quelque solution? Que fera-t-on à la rentrée?

« Ma présence est-elle nécessaire? En ce cas, je partirais demain soir. »

Peu d'heures après, je recevais du duc de Broglie une dépêche répondant à la mienne : « La lettre de M. le comte de Chambord, disait-elle, a fait abandonner unanimement par tous les partis toute idée de rétablissement de la monarchie. La majorité et le gouvernement paraissent d'accord pour accepter la prolongation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, en les étendant à longue échéance.

« Le ministère reste sans modifications jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Le parti conservateur paraît plus uni que jamais. »

D'autre part, le duc de Broglie s'était hâté de m'écrire une lettre confidentielle qui arriva le lendemain de la dépêche et qui en était une reproduction un peu étendue : « La désolation est dans le camp des honnêtes gens, m'écrivait-il, et les amis de M. le comte de Chambord ne sont pas les moins irrités.

« Toute tentative monarchique devient impossible, et personne n'y songe plus. Il faut pourvoir à la société et remercier le ciel de nous donner dans un pareil moment un homme tel que le Maréchal, autour duquel on peut se grouper.

« Dès l'entrée de la session, il y aura probablement une proposition de le proroger dans ses pouvoirs actuels. Cette discussion peut être importante, et je n'ose vous dissuader de venir.

« Mille amitiés bien dévouées. Quel affaiblissement pour notre situation diplomatique! »

La proposition que le duc de Broglie me faisait pressentir fut faite à l'Assemblée et adoptée à une assez forte majorité. La discussion fut vive. La lettre de M. le comte de Chambord avait donné aux républicains l'espérance, presque la certitude, qu'il en sortirait le régime de leurs rêves. L'un d'eux, M. Dufaure, s'était permis, non sans quelque inconvenance, d'en remercier le prince du haut de la tribune. Mais quand ils virent les monarchistes proposer une solution intermédiaire entre la monarchie et la république, ils devinrent furieux, ce qui ne témoignait pas, d'ailleurs, de leur part, une grande perspicacité.

La discussion roula sur deux seuls arguments. Les conservateurs disaient : Le pays est encore trop agité et trop divisé pour qu'il soit possible d'y fonder un gouvernement définitif, quel qu'il soit; conservons donc le provisoire,

en donnant au pouvoir exécutif une autorité et une durée que nécessitent les circonstances. La loyauté du Maréchal serait, dans tous les cas, un sûr garant qu'il n'en abusera pas.

Les républicains répondaient : C'est précisément pour calmer les agitations du pays qu'il faut lui donner un gouvernement définitif — et ils passaient sous silence ses divisions; — nous donnerons de l'autorité et de la durée au Maréchal, pourvu que l'Assemblée règle à la fin les conditions du pouvoir exécutif et celles du pouvoir législatif, en d'autres termes, pourvu qu'elle organise et fonde la république.

C'était justement ce que ne voulaient pas les monarchistes; car, d'une part, ils étaient convaincus que la France n'était pas apte à supporter le régime républicain, d'autre part, ils espéraient que le temps donnerait à la solution monarchique les chances qui lui avaient fait défaut jusque-là.

Tous les pouvoirs présidentiels de M. le maréchal de Mac-Mahon furent prolongés en sa faveur pour une période de sept ans.

Le ministère, constitué, après le 24 mai, dans l'espérance d'un changement prochain de gouvernement en rapport avec les vœux de la majorité de l'Assemblée, devait tout naturellement se modifier, par suite de l'avortement des projets monarchiques dont tous les ministres n'envisageaient pas les conséquences au même point de vue. Le Maréchal chargea le duc de Broglie de former un nouveau cabinet, responsabilité qu'il accepta avec son dévouement et son courage habituels; mais la tâche fut épineuse et difficile.

J'étais à Paris depuis quelques jours en congé, ayant attaché du prix à contribuer pour ma part, dans les circonstances délicates où nous nous trouvions, à la loi qui prolongeait les pouvoirs du Maréchal. Je demande la per-

mission à mes lecteurs de copier textuellement mes notes du 23 et du 27 novembre.

Je suis allé à Versailles; j'y ai vu le Maréchal et le duc de Broglie. L'un et l'autre ont abordé avec moi la question ministérielle, qui est l'objet de leurs préoccupations.

Le duc de Broglie, qui renonçait pour lui-même au portefeuille des affaires étrangères, m'a dit : « Nous avons beaucoup parlé de vous aussi pour ce ministère; mais vous avez bien réussi à Berlin et mieux vaut rester là où l'on fait bien, que de changer une bonne situation pour l'inconnu. » Je lui ai répondu sans hésiter que je ne voudrais pas, d'ailleurs, accepter ce poste, par suite d'un obstacle que je regardais à peu près comme insurmontable : le manque d'habitude de la tribune, et, malgré une contradiction courtoise et aimable du duc, je continuai en soutenant que, dans les circonstances où nous nous trouvions, il fallait des ministres forts, toujours prêts à répondre, à ne pas se laisser démonter, et que ce serait une faute de les choisir parmi des gens dépourvus de ces qualités.

Après l'avoir quitté, je rencontrai le comte Emmanuel d'Harcourt, secrétaire de la Présidence. Nous nous entretînmes du même sujet et particulièrement de la grande difficulté de trouver un ministre de l'intérieur, M. Bocher refusant ces fonctions.

« Vous avez été ministre des affaires étrangères pendant quarante-huit heures, me dit-il, et si on a renoncé à cette combinaison, c'est par suite de l'impossibilité de vous remplacer à Berlin. »

Tout en trouvant à part moi cette expression exagérée, je lui dis que j'étais sensible à la bonne opinion qu'on avait de moi, que je trouvais pénible d'être à Berlin, mais que je le trouverais plus encore d'être ministre.

Le Maréchal, chez qui j'entrai ensuite, me parla spontanément de la formation du ministère. Sans faire allusion, à ce point de vue, à ma personne, il voulut bien me parler

des services que je rendais à Berlin, de la reconnaissance qu'on me devait, etc. Je l'entretins d'une combinaison dans laquelle il s'agissait de confier le portefeuille de l'intérieur au duc de Broglie. Le Maréchal me répondit ce que je savais déjà par le duc : qu'il ne pouvait y consentir, car il était persuadé, connaissant bien les qualités et les défauts de M. de Broglie, qu'il s'userait très vite à ce poste.

« Je regrette, ajouta-t-il, les préjugés qui règnent à la Chambre contre M. Beulé, car je vous assure qu'il est très ferme. On pense à M. de Goulard; mais lui ne l'est pas assez. Quant à M. Bocher, ce serait un bon choix; mais il est trop l'homme de la famille d'Orléans. Du reste, dit-il en s'interrompant lui-même, tout ceci regarde M. de Broglie. »

Le prince Apponyi, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, m'a montré hier un très bon télégramme du comte Andrassy le chargeant de féliciter « chaleureusement » le Maréchal. Le télégramme du prince Gortchakoff est satisfaisant également.

Le 24 au soir, j'ai été voir le duc de Broglie à Versailles. Les difficultés qui se présentaient de bien des côtés pour arrêter la formation du cabinet — car il fallait tâcher de ne mécontenter aucune des nuances de la droite — l'affligeaient profondément, et il eut comme un accès de désespoir qui me permit de pénétrer dans le fond de son cœur et d'y voir ce qu'il y régnait de droiture, d'honnêteté et de délicatesse : « On dira, s'écria-t-il, que c'est moi qui ai rendu impossible l'union des conservateurs, et Dieu sait si je voudrais la rendre indissoluble! » Puis il me proposa le portefeuille des affaires étrangères. Je refusai en disant encore que je ne serais pas une force pour le ministère. « Au surplus, reprit-il, on dit que vous n'êtes plus de la droite. Certains membres de l'extrême droite disaient que vous ne leur apparteniez pas. » Je ne pus que sourire de cette espèce d'excommunication qui me fit fort peu d'effet.

Enfin, les efforts du duc de Broglie aboutirent, et, le lendemain même de ma conversation avec lui, le nouveau ministère fut constitué. Le duc échangea pour le portefeuille de l'intérieur celui des affaires étrangères que reçut le duc Decazes. Ce dernier choix était excellent; l'envoi de M. de Broglie à l'intérieur était moins heureux. M. Depeyre reçut les sceaux, où il remplaça M. Ernoul. MM. de La Bouillerie, Beulé sortirent également du ministère. Trois légitimistes modérés firent partie du nouveau : M. de Larcy fut l'un d'eux.

Le 27, je fus invité à dîner chez le Maréchal à Versailles. La table était de cinquante couverts environ. Au nombre des convives étaient les nouveaux ministres, MM. Depeyre, Decazes, de Larcy, de Fourtou, titulaire de l'instruction publique, le général Changarnier, les ambassadeurs de France à Rome, à Saint-Pétersbourg, à Constantinople, à Berlin, le duc d'Audiffret-Pasquier, MM. de Tarteron, Tailhand, André (de la Seine), Busson-Duviviers, Jules Buisson (de l'Aude), etc. Après le dîner, le Maréchal m'emmena dans un salon et nous restâmes seuls. Il s'entretint longuement, cordialement, avec moi, particulièrement de la formation du nouveau ministère, du mécontentement ressenti à l'extrême droite du départ de MM. Ernoul et de La Bouillerie, de la conduite loyale du duc de Broglie, enfin de l'entrée au ministère de M. de Larcy. Il me dit — ce que le matin même à l'Assemblée ce dernier m'avait raconté presque en termes identiques — qu'il lui avait forcé la main.

« Je vous ai nommé, lui dit-il, votre nom paraîtra demain au *Moniteur*, et vous donnerez votre démission si cela vous convient. Mais si vous refusez, le ministère devient impossible; M. de Broglie s'en ira. Alors je chargerai M. de Goulard de former un ministère, lequel ne sera pas certainement composé de noms aussi sympathiques à la droite que l'est celui-ci, et je ne sais plus ce que deviendra la majorité. »

A ce langage, M. de Larcy ne pouvait rien opposer et il ne fit plus de résistance.

« Quant à ces messieurs de l'extrême droite, continua le Maréchal, je ne veux pas qu'ils me fassent dire ce que je n'ai pas dit, car j'aurais l'air de manquer à ma parole et je n'y ai jamais manqué. Jamais je n'ai promis à MM. Ernoul et de La Bouillerie de les laisser quand même au ministère. J'avais, à la vérité, le désir de les y garder; mais cela dépendait des combinaisons possibles. Au surplus, le dissentiment élevé entre M. de Broglie et M. Ernoul est vraiment puéril. »

Et si ma mémoire me sert bien, voici comment le Maréchal aurait expliqué ce dissentiment : « Ces Messieurs s'étaient mis d'accord sur ce point, qu'on ne tolérerait d'opposition ouverte d'aucun parti, et quand on en vint à la désignation de ces partis, M. Ernoul admit l'interdiction pour le parti orléaniste et pour le parti bonapartiste, mais point pour le parti légitimiste (1). Au reste, ajouta le Maréchal, j'aime beaucoup M. Ernoul et j'espère pouvoir un peu plus tard le reprendre dans le ministère. »

Je tâchai, à mon tour, de faire comprendre au Président la nécessité de donner par ailleurs une compensation à l'extrême droite, des positions dans la diplomatie par exemple. Il me promit d'y penser.

Peu de jours après je regagnais mon poste.

La notification de la prorogation pour sept ans des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon, comme président de la République, fut faite au gouvernement allemand. Ce fut le marquis de Sayve qui fut chargé, en mon absence, d'adresser cette communication au secrétaire d'Etat, M. de Bülow. La réponse ne se fit pas attendre. Le secrétaire

(1) La vérité me fait un devoir de dire que, dans un entretien, le jour suivant, avec M. Ernoul, dont je ne pourrais reproduire exactement les termes, celui-ci me déclara que le récit du Maréchal était erroné. (G.-B.)

d'Etat déclarait que « son gouvernement voyait avec satisfaction, dans les pouvoirs confiés à M. le président de la République, une nouvelle garantie pour la prospérité de la France, qu'il désirait sincèrement, ainsi que pour le maintien de la bonne harmonie et des relations pacifiques de la République avec les pays étrangers. »

C'était satisfaisant et très correct. Quels motifs avait l'Allemagne de ne pas soulever les mêmes difficultés dans la reconnaissance des nouveaux pouvoirs du Maréchal que dans celle de son élection à la présidence? N'était-on pas fondé très justement à reconnaître dans la prolongation, d'une durée fort inusitée, des pouvoirs d'un président de la République un caractère plus tranché, un changement bien plus important aux yeux de l'étranger, comme à ceux de la France, que lors de son élection comme président dans les mêmes conditions que son prédécesseur? Et pourtant, cette fois, rien de semblable aux difficultés de forme qu'on avait soulevées antérieurement, et même les déclarations les plus satisfaisantes à tous égards! Nous ne pûmes que nous en applaudir. Je crois du reste qu'il était permis de voir dans la facilité avec laquelle le gouvernement allemand accepta la notification qui lui était faite, et dans les paroles bienveillantes qui accompagnaient la réponse de M. de Bülow, un indice de la confiance inspirée alors par notre gouvernement et des sentiments de respect que M. le maréchal de Mac-Mahon avait su se concilier depuis qu'il était au pouvoir.

Mon nouveau chef était le duc Decazes, qui avait pris le 26 novembre le portefeuille des affaires étrangères. A l'époque où je trace ces lignes, le duc Decazes a cessé de vivre depuis deux ans; aussi ne puis-je parler qu'avec émotion des rapports intimes que j'ai entretenus avec lui pendant les quatre années de son ministère et que j'ai conservés ensuite jusqu'à sa mort. J'ai trouvé en lui le chef le plus aimable et le plus courtois, en même temps que le plus dis-

tingué; tous ses procédés vis-à-vis de moi ont été ceux de la plus parfaite bienveillance, d'une confiance entière, de l'amitié la plus sincère. Si les qualités de l'homme privé étaient grandes, celles de l'homme public l'emportaient peut-être sur les autres : une haute intelligence, le flair politique, de la finesse et de la bonne grâce, si utiles pour traiter avec les hommes, et au besoin de la fermeté, une grande patience dans la conduite des affaires ont fait de lui un homme d'Etat d'une haute valeur. Il en est peu qui aient contribué autant que lui à relever la France de ses désastres et à lui rendre la considération qu'elle avait retrouvée, quand les conservateurs, et lui, en particulier, quittèrent le pouvoir après les mauvaises élections du 14 octobre 1877, et qu'elle n'a peut-être pas conservée au même degré, depuis que le pouvoir et les destinées de la France sont tombés entre les mains des républicains.

La mémoire du duc Decazes doit être chère, non pas seulement à ses amis, mais à tous les bons Français, à ceux qui ont souffert des désastres de la patrie et qui jouissent de son relèvement, qui aiment sa gloire et qui auraient voulu assurer ses destinées en lui rendant la monarchie. Ce bonheur il ne l'a pas eu, et j'ignore s'il entre dans les desseins de Dieu que tous ceux qui ont collaboré avec lui soient plus heureux. Au reste, j'ai été bien favorisé pendant toute la durée de ma carrière diplomatique et je n'ai eu qu'à me louer de la bienveillance, de la confiance et des procédés de tous les ministres qui ont dirigé le département, le comte de Rémusat, le duc de Broglie et le duc Decazes, et, pendant un temps très court, le marquis de Banneville. Je leur en offre ici l'expression bien affectueuse de ma reconnaissance.

APPENDICE

ENTREVUE AVEC M. THIERS, LE MARDI 21 NOVEMBRE 1871 (1).

Une dépêche télégraphique de M. Thiers, arrivée dimanche à Navailles, me pressait de venir le voir à Versailles, afin de m'entretenir, disait-il, d'un objet concernant ma personne et le service public. Je n'hésitai pas à répondre à son appel. Je m'imaginais qu'il était question du Saint-Père : tous les journaux, en effet, annonçaient son départ de Rome; peut-être M. Thiers me demanderait-il d'aller le prendre à Marseille et de le conduire à Pau, où il se proposait de lui offrir, au nom de la France, une hospitalité généreuse et libre.

Au moment de monter en wagon, quelques mots de mon ami J. de Maillé jetèrent un doute sérieux sur l'exactitude de mes impressions. A peine arrivé dans le cabinet de M. Thiers à Versailles, je fus tout à fait détrompé.

« Je vous demande pardon, dit-il aimablement, de vous avoir fait venir de si loin, mais je veux faire de vous un ambassadeur. »

Je me récriai.

« Oui, un ambassadeur, ajouta-t-il, et vous remplirez très bien cet emploi. Il est devenu tout à fait impossible de conserver les diplomates qui ont servi l'Empire; je dois autant que possible les mettre de côté. Il est important d'avoir deux bons ambassadeurs à Vienne et à Berlin... C'est à Berlin que je vous demande d'aller. »

(1) Récit écrit par M. de Gontaut et conservé dans ses papiers.

« Y pensez-vous? lui dis-je. Ce serait déjà une grosse chose que de m'envoyer ambassadeur n'importe où; mais, à Berlin, traiter les affaires avec le diplomate le plus habile, le plus madré des temps modernes, évidemment je ne pourrai suffire à cette tâche. D'ailleurs, de bien grandes difficultés sont encore pendantes entre la Prusse et nous; M. de Bismarck est l'ennemi implacable de la France; il n'est point d'embarras qu'il ne cherche à nous créer à chaque instant, indépendamment de ceux qui résultent directement du traité. C'est pour nuire à la France qu'il retire de la circulation des millions par centaines, sur l'indemnité que nous lui avons payée; c'est dans le même but qu'il est devenu si hostile aux intérêts catholiques; enfin, nous le trouvons partout, devant nous, en Europe, et c'est contre un pareil homme, contre un aussi rude jouteur, contre un diplomate aussi exercé, aussi fin, que vous songez à envoyer un homme inexpérimenté, un homme qui ne connaît les affaires publiques que pour les avoir traitées, par un très petit côté, dans les conseils généraux, ou pour les avoir suivies très humblement, ainsi qu'il me convient, dans l'Assemblée nationale! Immanquablement, je serai *roulé* par lui, pour me servir d'une locution vulgaire; peu importe que ma personnalité y périsse, mais, en échouant, je compromets les intérêts de la France. Je ne puis encourir une semblable responsabilité. »

« Vous vous exagérez beaucoup les difficultés de votre tâche : elles sont beaucoup moindres que vous ne le craignez. Tous les points principaux du traité entre la Prusse et nous sont réglés. S'il reste quelques questions pendantes, elles sont l'objet de négociations spéciales et séparées qui se traitent à Francfort. M. de Bismarck m'a dit à plusieurs reprises : « Si vous avez un « ami à qui vous vouliez être agréable, envoyez-nous-le, il sera « auprès de nous comme un coq en pâte. »

Puis il entra dans quelques détails pour me faire comprendre que notre politique vis-à-vis de la Prusse était très simple, très nette, qu'avant tout, l'attitude du représentant de la France devait être digne, et il voulut bien m'assurer, en termes inutiles à rapporter ici, que j'étais l'homme indiqué dans cette circonstance par mon nom et mon caractère.

« S'il surgit des difficultés, me dit-il, nous vous donnerons,

aussi souvent que cela sera utile, des instructions, et s'il s'agit d'affaires commerciales, par exemple, nous vous enverrons un négociateur spécial. La cour de Berlin est très aristocratique; on tient beaucoup à avoir un grand seigneur; je peux vous assurer que vous y serez parfaitement reçu. »

« Monsieur le Président, lui dit-je, vous me connaissez assez pour être bien convaincu que, si j'accepte une ambassade, je n'en resterai pas moins tout entier ce que je suis, c'est-à-dire monarchiste et légitimiste. »

« Je le sais parfaitement, répondit-il; ce n'est nullement une objection pour moi, dans le système où je me suis placé. M. de Larcy n'a-t-il pas fait de même? Je pourrais vous faire dire encore par Casimir Périer que lui aussi m'a tenu le même langage. D'ailleurs, la cour de Prusse est tout entière légitimiste. Le roi est légitimiste; M. de Bismarck me disait que la France avait assurément pour avenir la monarchie; lui désire la fusion. « Je connais quelques-uns des princes, m'a-t-il dit; si vous « voulez, je suis tout disposé à vous aider dans l'accomplisse- « ment de ce grand acte. »

Je revins de nouveau sur l'objection tirée de mon insuffisance et, cette fois, il me dit :

« Personne, vous devez bien le comprendre, ne sait mieux que moi qu'il n'est pas pour nous d'intérêts plus graves, plus importants, que nos rapports avec la Prusse; j'ai certainement beaucoup d'amitié pour vous, mais vous ne croirez certainement pas que je cèderais à mon goût, au détriment de ces grands intérêts. Si je vous envoie à Berlin, c'est que je juge qu'ils seront en bonnes mains. »

Il était assez embarrassant pour moi de répondre à un argument de cette sorte. Ce ne fut cependant pas celui qui brisa ma résistance : il ne devait venir qu'à la fin de notre long entretien.

« Vous me permettrez certainement, monsieur le Président, de vous exposer encore une autre objection sérieuse. Un ambassadeur représente principalement la politique extérieure de son pays; mais il est aussi le représentant de sa politique générale. Or, laissez-moi vous le dire, il est certains points, certains côtés de votre ligne de conduite, que je ne puis approuver. Dans

quelques réponses aux adresses des conseils généraux, par exemple, vous paraissez trop affirmer votre penchant pour l'établissement définitif de la république. Ce n'est point là cependant le sens du pacte de Bordeaux, ce n'est point dans ce but que l'Assemblée vous a conféré le pouvoir. La république était alors simplement un fait, et il a été convenu que ce fait ne serait que provisoire. Que vous ne penchiez pas du côté de la monarchie, soit; mais vous ne devez pas pencher du côté de la république. Veuillez m'en croire, cette tendance, qu'on suppose chez vous, à tort ou à raison, effraye les conservateurs, et c'est là incontestablement ce qui favorise le plus les aspirations vers le bonapartisme... Restez avec la majorité; ce sera la sécurité du pays et votre gloire. »

Pendant que je parlais, M. Thiers s'exclama plusieurs fois, m'accusant d'être injuste sur ses actes ou de ne point avoir compris son langage. Il se défendit de pencher vers l'établissement définitif de la république :

« Mais je ne puis, dit-il, même avec le provisoire, ne pas chercher à établir un ordre de choses régulier. Pour accomplir cette œuvre, je dois prendre, dans les grands partis que renferme l'Assemblée, les hommes les plus honorables pour collaborateurs. Voyez mon ministère... Je ne veux qu'organiser le pays, délivrer la France des Prussiens, cicatriser ses plaies, lui rendre une armée forte et faire de bonnes finances. Ne vous imaginez pas que je tienne tant à la république. Dans un an et demi, les Allemands auront, je l'espère, évacué notre territoire, l'indemnité sera intégralement payée; alors le pays pourra faire tout ce qui lui convient. Il gardera la république, ou il prendra la monarchie, comme il l'entendra. »

M. Thiers continua encore sur ce ton, pendant un certain temps, et je recueillis de son langage l'impression que son désir était de ne pas se séparer de la majorité.

« Donnez-moi trois jours pour réfléchir, monsieur le Président; il m'est impossible de prendre plus tôt une résolution aussi grave. J'appartiens à un parti et j'ai des amis que je veux consulter. »

« Je ne puis vous les accorder; la Prusse me presse depuis longtemps de désigner un ambassadeur à Berlin. Je vous ai

donné des raisons puissantes; ne sortez point d'ici sans avoir accepté. »

« Je ne le puis, et, s'il fallait me décider sur l'heure même, je vous dirais non, parce que, en l'absence d'un temps suffisant pour réfléchir en matière si importante, la sagesse la plus vulgaire commande de s'abstenir. »

« Eh bien! réfléchissez pendant quarante-huit heures; mais dites-moi que vous êtes plus disposé à accepter qu'à refuser. »

« Mais, lui dis-je encore, vous me demandez le sacrifice le plus douloureux, peut-être au-dessus de mes forces, celui d'aller représenter mon pays vaincu, humilié, désorganisé, auprès du vainqueur lui-même. Et quel vainqueur! »

« Ah! me répondit-il avec une certaine vivacité, croyez-vous être le seul à faire des sacrifices dans un pareil temps? N'ai-je pas couru toute l'Europe, il y a quelques mois, pour l'intéresser à notre cause, au nom d'un gouvernement que, certes, je n'aimais pas? Mais il s'agissait de mon pays! N'ai-je pas été traiter à Versailles de la paix? N'ai-je pas fait le sacrifice de la signer? N'en ai-je point fait bien d'autres encore? Avez-vous le droit de refuser votre part de sacrifice? »

Je l'avoue, cette réponse me laissait à peu près sans réplique. Je sortis, non sans avoir remercié M. Thiers des sentiments qu'il avait bien voulu me témoigner, et je promis ma réponse dans quarante-huit heures. Mon émotion était grande, on le comprendra. Il fallait prendre, sans y avoir été préparé aucunement une des résolutions les plus graves de ma vie.

J'ai consulté plusieurs personnes dans le jugement desquelles j'ai autant de confiance que dans leur amitié pour moi. En général, on m'a conseillé d'accepter l'offre qui m'était faite. On m'a fait valoir, entre autres raisons, qu'il m'était demandé d'aller à un poste d'honneur, devant l'ennemi, au feu, et qu'une pareille demande ne se refusait que difficilement. On m'a dit encore que ce n'était pas précisément tel ou tel gouvernement que je représenterais, mais la France vaincue, blessée, à laquelle il fallait essayer de rendre son rang et sa dignité... J'ai accepté...

INDEX ALPHABÉTIQUE [1]

Adalbert de Prusse (Le prince), 17, 29.

Adlerberg (Comte), 149.

Albert de Prusse (Le prince), 17, 29, 179.

Albert de Prusse (Le prince), fils du précédent, 325.

Alexandre Ier, empereur de Russie, 152.

Alexandre II, empereur de Russie, 106, 143, 148, 149, 153, 154, 159, 160, 163-169, 172, 174, 176, 178, 180, 365, 391.

Alexandre de Prusse (Le prince), 17, 30.

Alvensleben (Mme d'), 18.

Andrassy (Comte), premier ministre d'Autriche-Hongrie, 152, 153, 156, 158, 163, 164, 168, 172, 173, 176, 177, 181, 386, 415, 421.

André, 422.

Angleterre (La reine d'), voy. Victoria.

Antonelli (Cardinal), 108.

Apponyi (Prince), 421.

Arapoff, 149.

Aristarchi-bey, 22.

Arnim (Comte d'), ambassadeur d'Allemagne à Paris, 4, 9, 51, 53, 57, 62, 72, 74, 75, 89-93, 95-100, 102, 104-120, 125, 128, 129, 131-136, 238, 252, 253, 256, 259, 261, 262, 264, 266, 268, 272, 274, 275, 287, 290-295, 310-313, 316-318, 320-322, 325, 337, 349, 355, 359, 361-365, 368, 378, 412.

Arnim (Comtesse d'), 322.

Aubigny (Comte d'), 7, 13, 15, 188, 319.

Audiffret-Pasquier (Duc d'), 116, 229, 230, 231, 258, 422.

Augusta, impératrice d'Allemagne, reine de Prusse, VII, 12, 15, 16, 18, 19, 21, 23, 25, 28-32, 33, 34, 35, 40, 167, 168, 179, 182, 187, 192, 193, 196, 226, 228, 229, 258, 259, 261, 301, 302, 320, 383, 385, 392, 393, 394.

Aumale (Duc d'), 108, 282.

Bacourt (de), 7, 158.

Bade (Le grand-duc de), 166.

Bade (La grande-duchesse de), 167.

Balan (de), secrétaire d'État aux affaires étrangères d'Allema-

(1) Les noms de l'empereur Guillaume Ier, du prince de Bismarck et de M. Thiers, revenant souvent dans tout le cours du volume, ne figurent pas dans cet index.

gne, 186, 187, 215, 227, 233, 303, 350, 351, 354, 355, 357, 364, 365, 368, 369.
Bancroft, ministre des États-Unis à Berlin, 73, 307.
Banneville (Marquis de), 425.
Baragnon, 73.
Barodet, 324, 327, 329, 332, 333.
Barthélemy Saint-Hilaire, 73, 322.
Batbie, 216, 223.
Baude, 391.
Bavière (Le roi de), voy. Louis II.
Bazaine (Maréchal), 117, 118.
Benckendorff (Comtesse de), 23.
Benedetti, 47, 132.
Bérenger, 322.
Bethmont, 322.
Beulé, 340, 421, 422.
Beust (Comte de), 188-193.
Bismarck (Princesse de), 259.
Bizemont (de), 49.
Blanc (Louis), 229.
Bleichrœder (de), 62-66, 86-91, 137, 140, 141, 244, 251, 261, 262, 263, 320, 321.
Bocher, 324, 420, 421.
Bouillé (Marquis de), 319.
Bourgeois (Émile), 397.
Bourgoing (Comte de), 382.
Broglie (Duc de), iv, 39, 139, 254, 257, 258, 306, 337, 339, 340, 346, 352, 354, 358, 361-364, 368, 371, 374, 375, 377, 383, 387, 388, 392, 394, 395, 400-403, 405, 411-414, 416-423, 425.
Brousses, 385.
Brun (Lucien), 223.
Bucher, 119.
Bugeaud (Maréchal), 204.
Buisson (Jules), 422.
Bülow (de), secrétaire d'État aux affaires étrangères d'Allemagne, 406, 407, 423, 424.
Busson-Duviviers, 422.
Cahen (Mme), 40.
Camphausen, 126.
Casimir Périer, 322.
Casimir Périer (Mme), 322.
Castellane (Marquise de), 22.
Chabaud-Latour (Général de), 322, 324.
Chambord (Comte de), 3, 75, 82, 89, 108, 109, 202, 207, 357, 388, 401-412, 415-418.
Changarnier (Général), 207, 218, 422.
Charles de Prusse (Le prince), 17, 18, 29, 32, 33, 34.
Charles de Prusse (La princesse), 17, 18, 29, 30, 33, 34, 57, 140, 167, 383.
Chasseloup-Laubat (Marquis de), 79.
Chaudordy (de), 388, 390.
Chesnelong, 416.
Choiseul (Comte Horace de), 322.
Cissey (Général de), 58.
Connaught (Duc de), 29, 32.
Corcelles (de), 882.
Cumont (Vicomte de), 73, 247.
Darboy (Monseigneur), 20, 34.
Debains (Frédéric), 7, 15, 144, 158, 229, 296, 302, 303, 363, 364, 396, 414.
Decazes (Duc), 39, 422, 424, 425.
Deguerry (Abbé), 34.
Dehut, 57.
Delacour, 245, 246.
Delbrück, président de la chancellerie fédérale, 51, 55, 56, 93, 112, 118, 126, 215, 276, 278, 350.
Depeyre, 73, 422.
Dering (Mme), 28.
Doniol (Henri), iv, 94.
Drouyn de Lhuys, 154.
Du Barail (Général), 408.
Duchatel (Comte), 322.
Dufaure, 208, 218, 229, 230, 231, 233, 250, 257, 258, 270, 273, 418.

Dupanloup (Monseigneur), 19, 399.
Dutour, 57.
Duval (Raoul), 229.
Ernoul, 222, 223, 340, 422, 423.
Esclignac (Duc d'), 194.
Fabrice (de), 193, 195.
Falk (Dr), 26, 27, 351.
Falloux (Comte de), 3.
Fourchon, 319.
Fournier, ministre de France auprès du Quirinal, 381, 382.
Fourtou (de), 322, 422.
François Ier, empereur d'Autriche, 152.
François-Joseph, empereur d'Autriche, 143, 148, 149, 153, 157, 158, 159, 163, 165-168, 172, 174, 176, 179, 180, 188, 415.
Frédéric, prince impérial, prince royal de Prusse, 12, 18-21, 29-35, 46, 142, 143, 157, 159, 182, 195.
Frédéric II, roi de Prusse, 25.
Frédéric-Charles de Prusse (Le prince), 17, 18, 29, 31, 33, 74, 75, 118, 303.
Frédéric-Charles de Prusse (La princesse), 17, 18.
Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, 152, 258.
Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, 258.
Friesen (Baron de), 185, 188-192, 197.
Gabriac (Marquis de), 7, 12, 23, 42.
Galles (Le prince de), 180.
Gambetta, 18, 38, 48, 82, 83, 156, 171, 177, 206, 207, 210, 213, 215, 216, 227, 229, 230, 232, 234, 237, 239, 240, 270, 271, 273, 279, 357, 361.
Georges de Prusse (Le prince), 17.
Gersdorff (de), 188.
Glorig (Baronne de), 194.
Goltz (Comte von der), 14.
Gontaut (Duchesse de), 19.
Gontaut-Biron (Comtesse de), 16.
Gortchakoff (Prince), chancelier de l'empire russe, 22, 149, 159-164, 167-171, 173-176, 203-207, 215, 380, 388, 421.
Gortchakoff (Prince Michel), 22.
Goulard (de), 322, 421, 422.
Govone (Général), 397.
Guillaume, archiduc d'Autriche, 153.
Guyot, 327.
Hacke (Comtesse de), 15.
Hammer, 157.
Harcourt (Comte d'), ambassadeur de France à Londres, 360.
Harcourt (Comte Emmanuel d'), 420.
Hatzfeldt (Comte de), 296, 299, 303, 320, 364.
Haussonville (Comte d'), 322.
Hespel (Comte d'), 322.
Hohenlohe (Cardinal de), 118.
Hohenzollern (Prince Charles-Antoine de), 320.
Hohenzollern (Prince Frédéric de), 33, 301, 320.
Hülsen (de), 34.
Humbert, prince royal d'Italie, 115, 120.
Humbert (Princesse), 120.
Impératrice (L'), voy. Augusta.
Itzenplitz (Comte), 22.
Jomini (Baron de), 159, 162.
Juigné (Marquis de), 16.
Kanitz (Comte de), 18.
Kanitz (Comtesse de), 18.
Karolyi (Comte), ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Berlin, 26, 30, 35, 51, 73, 74, 75, 155, 157, 167, 178, 259, 355, 382, 395.
Karolyi (Comtesse), 28, 30, 35, 259.
Kerdrel (Audren de), 3, 202, 216.
Kergorlay (Comte Raymond de), 7, 15, 158, 316.

Kersaint (de), 322.
Keudell (de), 40, 180, 321.
Kœnneritz (Baron de), ministre de Saxe à Berlin, 23, 119, 185-189, 191, 192, 197, 303.
Kœnneritz (Baronne de), 258.
La Bouillerie (de), 340, 422, 423.
La Ferronnays (Comte de), 11, 162.
La Marmora (Général de), 396, 397.
Larcy (de), 139, 422, 423.
Launay (Comte de), ministre d'Italie à Berlin, 114, 120, 155, 352, 396, 398, 406, 409, 410, 411.
Ledochowski (Monseigneur), 284.
Ledru-Rollin, 273.
Lefébure, 322.
Lefebvre de Béhaine (Comte), 214.
Le Flô (Général), ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, 105, 106, 159, 176, 391, 422.
Lefranc (Victor), 208.
Léopold II, roi des Belges, 275.
Lehndorff (Comte de), 14.
Le Royer, 385.
Lestapis (de), 322.
Littré, 396.
Lockroy, 327.
Louis II, roi de Bavière, 167.
Louis-Napoléon (Le prince), voy. Napoléon III.
Louis-Philippe, roi des Français, 109, 278.
Lucca (Mme), 32
Luzet, 49.
Lyons (Lord), ambassadeur d'Angleterre à Paris, 125, 380, 382, 395.
Mac-Mahon (Maréchal de), duc de Magenta, 1, 39, 334, 346, 347, 349, 350, 351, 353-358, 360, 363-371, 377, 378, 379, 381, 389, 403, 409, 416, 417-424.
Magne, 340.
Maillé (duc de), 2, 158.
Manteuffel (Général de), commandant en chef du corps d'occupation, 48-51, 61, 62, 92, 95, 112, 213, 251, 253, 262, 264, 267, 274, 287, 288, 300, 312, 315, 317, 320, 326.
Mazade (Charles de), 266, 267, 268.
Meaux (Vicomte de), 73, 254.
Mecklembourg-Schwerin (Alexandrine, grande-duchesse de), 167.
Mecklembourg-Schwerin (Le duc Guillaume de), 33.
Mecklembourg-Schwerin (La duchesse Guillaume de), 17, 29, 30, 33.
Mecklembourg-Schwerin (Le grand-duc de), 17, 30.
Mecklembourg-Strelitz (Grand-duc héréditaire de), 301.
Mérode (Comte de), 322.
Mettetal, 208.
Midhat-pacha, grand vizir, 176.
Mignet, 322.
Moltke (Maréchal de), 15, 31, 62, 66, 71, 72, 78-83, 98, 108, 109, 118, 124, 170, 281, 283.
Montgascon (Baron de), 149, 157.
Mühler (de), 26, 27.
Münster (Comte de), 320.
Nadaillac (Marquis de), 2.
Napoléon Ier, 266.
Napoléon III, 161, 205, 397.
Nesselrode (Comte de), 15.
Nicolas Ier, empereur de Russie, 171, 172.
Nicolas de Russie (Grand-duc), 149.
Nigra, ministre d'Italie à Paris, 402.
Noailles (Marquis de), 382.
Nothomb (Baron de), ministre de Belgique à Berlin, 43, 63, 153, 155, 185, 204, 330, 406, 412, 413.

Oldenbourg (Duc Elimar d'), 301.
Oriola (Comtesse), 15, 23.
Orléans (Le duc d'), voy. Louis-Philippe.
Orloff (Prince), ambassadeur de Russie à Paris, 159, 162, 163, 364, 365, 383, 388-391.
Ossuna (Duchesse d'), 28, 35.
Oubril (d'), ambassadeur de Russie à Berlin, 26, 30, 35, 51, 114, 158, 167, 178, 259, 395.
Oubril (Mme d'), 30, 259.
Perglas (Baron de), 22.
Perponcher (Comte de), 13.
Pie IX, 75, 108, 117, 118, 119, 382.
Polignac (Prince Ludovic de), 11, 158, 391.
Pourtalès (Comte Guillaume de), 3, 4.
Pouyer-Quertier, 60, 63, 65.
Prince impérial (Le), voy. Frédéric.
Prince royal (Le), voy. Frédéric.
Princesse impériale (La), voy. Victoria.
Princesse royale (La), voy. Victoria.
Pückler (Comte de), 13.
Radowitz (de), 321.
Radziwill (Prince Antoine), 12, 14, 32, 84, 259, 303.
Radziwill (Princesse Antoine), 16, 21, 22, 32, 35, 259.
Radziwill (Princesse douairière), 35, 258.
Radziwill (Princesse Ferdinand), 33.
Radziwill (Princesse Guillaume), 22.
Radziwill (Princesse Marie), voy. Princesse Antoine Radziwill.
Ranc, 327, 361.
Ratibor (Duc de), 303.
Redern (Comte de), grand chambellan de l'empereur d'Allemagne, 22, 23, 213-216, 237-244, 255-258, 406, 407, 408, 415, 417.
Redern (Comte Henri de), 22.
Reine (La), voy. Augusta.
Rémusat (Comte de), IV, VI, 1, 39, 40, 50, 51, 56, 58, 61, 66, 72, 90, 92, 94, 96, 97, 99, 104-107, 109-113, 115, 117-121, 123, 126-130, 134, 138, 139, 143, 148, 165, 169, 176, 177, 183, 184, 186, 187, 197, 198, 199, 202-206, 209, 216, 225, 226, 232, 234, 236, 251, 252, 260, 261, 264, 268, 272, 274, 282, 286, 289, 291, 306, 308, 314, 315, 316, 318, 319, 321, 322, 324, 325, 326, 328, 329, 331, 332, 333, 340, 343, 344, 353, 425.
Reuss (Prince de), 320.
Richelieu (Duc de), 142.
Rilvas (Comte de), 22, 157, 320.
Rilvas (Comtesse de), 28.
Ring (Baron de), 176, 177.
Rochussen, 322.
Rodez-Benavent (Vicomte de), 410.
Rœder (de), 12, 25.
Roon (Comte de), 126, 278.
Rosenberg (Baron de), 12, 13.
Rothschild (Baron de), 63.
Rothschild (Baron Alphonse de), 322.
Rouher, 161.
Russell (Lord Odo), ambassadeur d'Angleterre à Berlin, 26, 35, 36, 51, 69, 125, 126, 157, 167, 168, 174, 175, 180, 259, 303, 330, 339, 382, 383, 395, 406, 411, 412.
Russell (Lady), 325.
Sagan (Duchesse de), 33.
Saint-Vallier (Comte de), commissaire du gouvernement français près du commandant du corps d'occupation, IV, 48-51, 94, 95, 96, 213, 253, 262, 267, 289, 300, 312.

Saxe (Le roi de), 148, 179, 182, 184-187, 189-193, 196, 197.
Saxe (La reine de), 148, 179, 182, 186, 187, 189-193, 196.
Saxe (Le prince royal de), 194, 195, 196.
Saxe (La princesse royale de), 194, 195.
Saxe (Le prince Georges de), 193, 196.
Saxe-Weimar (Grand-duc de), 167.
Sayn-Wittgenstein (Princesse de), 16, 33, 258.
Sayve (Marquis de), 414, 423.
Schleinitz (Baron de), 34, 204, 259.
Schleinitz (Baronne de), 34, 167, 259.
Schleswig-Holstein (Le prince Christian de), 194.
Schœnburg (de Saxe) (Princesse), 167.
Schulenburg (Comtesse de), 15.
Simon (Jules), 301.
Spitzemberg (Baron de), 233.
Stillfried d'Alcantara (Comte), 13.
Stoffel (Colonel), 329.
Stosch (Général de), 40.
Tailhand, 422.
Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, 53.
Tarteron (de), 422.
Tharel, 48, 53, 57.
Thierry, 49.
Thiers (Mme), 48.
Thile (de), secrétaire d'État au affaires étrangères d'Allemagne, 10, 42-48, 50, 51, 53-56, 120, 121, 127, 129-134, 136, 138, 140, 178, 179.
Tresckow (Général de), 14, 50, 51.
Tréveneuc (Comte de), 322.
Vansittart (Commandant), 180.
Victor-Emmanuel, roi d'Italie, 382, 391, 395, 396, 411.
Victoria, reine d'Angleterre, 29, 142, 339.
Victoria, princesse impériale, princesse royale, 29, 30, 167.
Vogüé (Comte de), ambassadeur de France à Constantinople, 176, 360, 422.
Walker-Beauchamp (Colonel), 259.
Werner (Reinhold), 389.
Witt (Cornelis de), 208.
Wladimir de Russie (Grand-duc), 149.
Wurtemberg (Le roi de), 34.
Wurtemberg (La reine de), 34, 35, 36.
Wurtemberg (Le prince héritier de), 35.
Wurtemberg (Le prince Auguste de), 35.
Zuylen (Baron et baronne de), 322.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 1

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS DE L'AMBASSADE

M. de Gontaut est nommé ambassadeur. — Son arrivée à Berlin. — Sa première entrevue avec le prince de Bismarck. — Remise de ses lettres de créance à l'Empereur. — Audience de l'Impératrice. — Audiences du prince et de la princesse Frédéric-Charles; du prince impérial et de la princesse impériale. — Premières visites dans la société de Berlin. — Les fêtes de la cour; conversations avec le prince de Bismarck et l'Impératrice 1

CHAPITRE II

LA DÉLIVRANCE DES PRISONNIERS

Efforts du gouvernement français pour convaincre l'Allemagne qu'il ne nourrit aucune pensée de revanche prochaine. — Intérêt qu'excite en France le sort des prisonniers retenus en Allemagne.— Entretiens de M. de Gontaut au sujet de leur délivrance avec M. de Thile, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères; — avec l'Empereur. — Le général de Manteuffel s'entremet en leur faveur. — Amnistie des prisonniers militaires. — Un dîner chez le prince de Bismarck; M. de Gontaut plaide auprès de lui la cause des prisonniers civils. — Susceptibilité du Chancelier. — Amnistie des prisonniers civils 37

CHAPITRE III

ÉTAT GÉNÉRAL DES ESPRITS EN ALLEMAGNE

L'indemnité de guerre et l'occupation territoriale. – Inquiétudes provoquées en Allemagne par la réorganisation de l'armée fran-

çaise. — Conversation de M. de Gontaut avec M. de Bleichrœder. — Assurances réitérées du gouvernement français de ses intentions pacifiques. — Le parti politique et le parti militaire à Berlin. — Conversation avec l'ambassadeur d'Autriche. — La démission momentanée de M. Thiers. — Conversation avec le maréchal de Moltke 59

CHAPITRE IV

LA CONVENTION DU 29 JUIN 1872

Le gouvernement français, ayant achevé le paiement des deux premiers milliards, se dispose à négocier pour l'acquittement des trois autres et la libération du territoire. — L'absence du comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne, l'empêche d'entamer les pourparlers. — Cette absence se prolongeant, il invite M. de Gontaut à s'enquérir des intentions du prince de Bismarck. — Conversations de M. de Gontaut avec le comte d'Arnim. — Celui-ci ne donne que des réponses vagues au sujet des négociations et met en avant les craintes provoquées en Allemagne par nos prétendus armements. — Explications fournies par M. Thiers sur ce point. — Autres griefs allégués par le comte d'Arnim. — Sur de nouvelles instructions du gouvernement français, M. de Gontaut sollicite une entrevue avec le prince de Bismarck. — Le comte d'Arnim rentré à Paris demeure vague et réservé. — Le prince de Bismarck se dérobe à toute entrevue et quitte Berlin. — Inquiétudes du gouvernement français. — Les propositions de M. Thiers. — Les lenteurs de l'Allemagne expliquées par le désaccord présumé du parti politique et du parti militaire. — Préoccupations qu'elles causent en Europe. — Les négociations sont enfin menées activement. — Concessions vainement demandées par la France à l'Allemagne. — Conclusion de la convention du 29 juin. — Entretien de M. de Gontaut avec l'empereur d'Allemagne. — Le ton de la presse allemande. . 86

CHAPITRE V

ENTREVUE DES EMPEREURS D'ALLEMAGNE, D'AUTRICHE ET DE RUSSIE A BERLIN

Commentaires de la presse sur l'origine et le but de l'entrevue. — Impressions et pronostics de quelques diplomates à Berlin. — Réception à l'ambassade d'Autriche. — Audience accordée à M. de Gontaut par l'empereur de Russie. — Fête à Potsdam chez le prince impérial; entretiens de M. de Gontaut avec le prince Gortchakoff; avec le prince Orloff. — Leurs propos rassurants confirmés par un diplomate allemand. — Concert donné à la cour;

conversations de M. de Gontaut avec l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, le grand-duc de Bade. — Boutades du prince de Bismarck. — Lettre de M. de Gontaut à M. de Rémusat : son récit d'un troisième entretien avec le prince Gortchakoff; ses conclusions sur l'entrevue. — Irritabilité du prince de Bismarck. 148

CHAPITRE VI

MISSION EXTRAORDINAIRE A DRESDE

La question de la représentation diplomatique de la France auprès des États secondaires de l'Allemagne. — M. de Gontaut assistera-t-il aux noces d'or du roi et de la reine de Saxe et à quel titre? — Conversations à ce sujet avec le ministre de Belgique et le ministre de Saxe à Berlin. — Solution adoptée par le gouvernement français. — Arrivée de M. de Gontaut à Dresde; réglementation de son titre et de son rang. — Audience du roi et de la reine de Saxe. — Question de préséance. — La cérémonie religieuse des noces d'or. — Conversation avec le prince royal de Saxe. — Confidences recueillies par M. de Gontaut sur les sentiments de la cour de Saxe envers la Prusse. — Résultat de la mission 182

CHAPITRE VII

SITUATION INTÉRIEURE DE LA FRANCE ET IMPRESSIONS A L'ÉTRANGER

Le message présidentiel du 13 novembre 1872. — Accueil peu favorable qu'il trouve à l'étranger. — Conversation de M. de Gontaut avec le prince Gortchakoff. — Les débats à l'Assemblée nationale. — Inquiétudes provoquées hors de France par nos divisions. — Appréciations de journaux allemands. — Conversation de M. de Gontaut avec le comte de Redern. — La peur qu'inspire M. Gambetta. — Suite des débats à l'Assemblée nationale; nomination de la commission des Trente. — Efforts de M. de Gontaut pour calmer les préoccupations à Berlin. — Conversations avec l'empereur et l'impératrice d'Allemagne. — Rapprochement entre le gouvernement français et la droite. — Satisfaction qu'en éprouve l'Allemagne 199

CHAPITRE VIII

LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

[Résumé des négociations et de la situation jusqu'à la fin de février 1873.] — Hésitation persistante de l'empereur d'Allemagne à

retirer les troupes d'occupation. — Impression favorable causée à Berlin par le rapprochement entre le gouvernement français et la droite. — Le prince de Bismarck annonce à M. de Gontaut une entente prochaine sur la libération du territoire. — Clause restrictive de l'Allemagne concernant Belfort. — Projet de convention rédigé par M. Thiers. — Entretien de M. de Gontaut, le 8 mars, avec le prince de Bismarck; celui-ci se plaint de la lenteur du comte d'Arnim à négocier; il s'efforce de justifier la clause relative à Belfort par les craintes qu'inspire en Allemagne l'état intérieur de la France. — M. Thiers se porte garant de la tranquillité du pays. — Proposition faite, le 11 mars, par le prince de Bismarck à M. de Gontaut de substituer Verdun à Belfort comme dernier poste d'occupation. — Acceptation empressée de M. Thiers. — Paroles satisfaisantes de l'Empereur à l'adresse de la France, le 12 mars, dans son discours du Trône. — Entrevue, le même jour, du prince de Bismarck et de M. de Gontaut. — Lettre émue de M. de Rémusat. — Nouvelle entrevue, le 13 mars, de M. de Gontaut et du prince de Bismarck; celui-ci essaie de faire renoncer notre ambassadeur à la substitution de Verdun à Belfort. — Le comte d'Arnim se prétend autorisé à signer le traité à Versailles. — Démenti que lui inflige le prince de Bismarck. — Le grand cordon de la Légion d'honneur conféré à M. de Gontaut. — Dépêche agitée de M. Thiers. — Suprême effort tenté vainement par le prince de Bismarck sur M. de Gontaut pour reprendre Belfort et signature du traité à Berlin, le 15 mars. — Réception, le soir même, de l'Empereur et de l'Impératrice à l'ambassade de France. — Motifs qu'aurait eus le prince de Bismarck de hâter la conclusion du traité. — Lettre à M. de Gontaut de M. Thiers, où celui-ci expose inexactement son propre rôle dans la question de Belfort. — Discussion et réfutation de cette lettre. — Lettre de M. de Rémusat. — Propos recueillis par M. de Gontaut sur le comte d'Arnim. — Un dîner chez M. Thiers; félicitations qu'y reçoit M. de Gontaut; impressions qu'il en rapporte sur la politique intérieure. 235

CHAPITRE IX

LA CHUTE DE M. THIERS

Conversation de M. de Gontaut avec le prince de Bismarck. — Echec électoral de M. de Rémusat à Paris. — Optimisme de M. Thiers. — Inquiétudes à l'étranger et efforts de M. de Gontaut pour les calmer. — Le ton de la presse allemande. — Lettres de M. de Gontaut à M. de Rémusat. — La démission de M. Thiers. — Opinion de M. de Gontaut sur cet événement. — Ses lettres à M. Thiers et à M. de Rémusat et leurs réponses. 325

CHAPITRE X

LA NOTIFICATION A L'ALLEMAGNE DE L'ÉLECTION DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON

M. de Gontaut est informé officiellement de l'élection du maréchal de Mac-Mahon. — Circulaire du ministre des affaires étrangères aux agents diplomatiques. — Impressions produites à l'étranger par la chute de M. Thiers. — Ce qu'en pensent le prince de Bismarck et l'empereur d'Allemagne. — Comment l'élection du maréchal de Mac-Mahon sera-t-elle notifiée au gouvernement allemand? — Conversation de M. de Gontaut avec le prince de Bismarck; celui-ci désire de nouvelles lettres de créance pour les ambassadeurs de France et d'Allemagne. — Instructions de M. le duc de Broglie à M. de Gontaut. — Nouvelle conférence avec le prince de Bismarck; il menace de suspendre les rapports diplomatiques. — Expédition par le gouvernement français de nouvelles lettres de créance. — Indisposition de l'Empereur et remise des lettres au prince de Bismarck. — Audience accordée par l'Empereur à M. de Gontaut; conversation sur M. Thiers. 346

CHAPITRE XI

LE GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON ET L'ALLEMAGNE

Lettre de M. le duc de Broglie à M. de Gontaut pour lui demander compte de l'accueil fait au nouveau gouvernement en Allemagne. — Réponse de M. de Gontaut. — Deux courants d'opinion : sentiment de solidarité avec les conservateurs de France; crainte d'un relèvement national. — Sentiment présumé du prince de Bismarck. — Nécessité d'une politique de prudente abstention. — Entretien de M. de Gontaut avec l'empereur d'Allemagne; éloge de M. Thiers; les pèlerinages en France. — On soupçonne en général, à l'étranger, le nouveau gouvernement de cléricalisme. — Entretien de M. de Gontaut avec l'Impératrice sur l'état intérieur de la France. — La question religieuse en Allemagne. — Conversation du prince Orloff avec M. le duc de Broglie; les dispositions du prince de Bismarck; situation inquiétante. — Conversation de M. de Gontaut avec l'Impératrice; les soupçons qu'inspire la France; encore les pèlerinages. — Visite de Victor-Emmanuel à Berlin; la France et l'Italie. 374

CHAPITRE XII

LES TENTATIVES DE RESTAURATION MONARCHIQUE ET L'ALLEMAGNE

L'opinion à l'étranger. — Lettres de M. le duc de Broglie à M. de Gontaut. — Il insiste sur les intentions pacifiques de la future

monarchie. — Entretiens de M. de Gontaut avec divers personnages à Berlin. — Les appréhensions du ministre d'Italie. — Jugement sévère du ministre de Belgique sur M. Thiers. — M. de Gontaut s'apprête à venir prendre part au vote, à l'Assemblée nationale, du rétablissement de la monarchie. — L'échec de la monarchie. — Lettre de M. le duc de Broglie à M. de Gontaut. — Prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. — M. de Gontaut en France; entretiens avec le maréchal de Mac-Mahon et le duc de Broglie. — Notification à l'Allemagne de la prorogation des pouvoirs du Maréchal. 400

APPENDICE. 427
INDEX. 433

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 8575.

HF.C.
G6414m
175331
Elie
Author Gontaut-Biron, Vicomte de
Title Mon Ambassade. Vol.1

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU